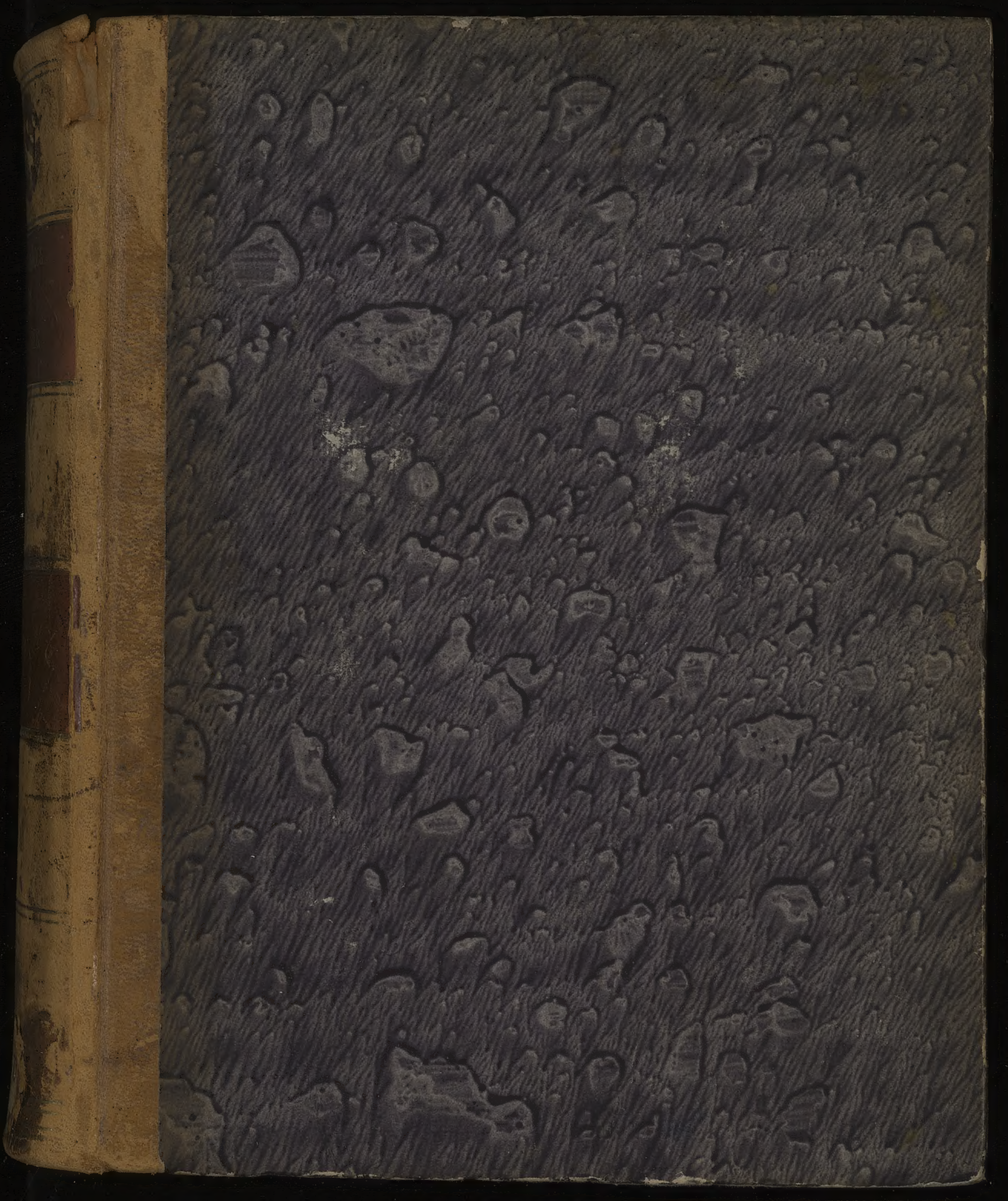
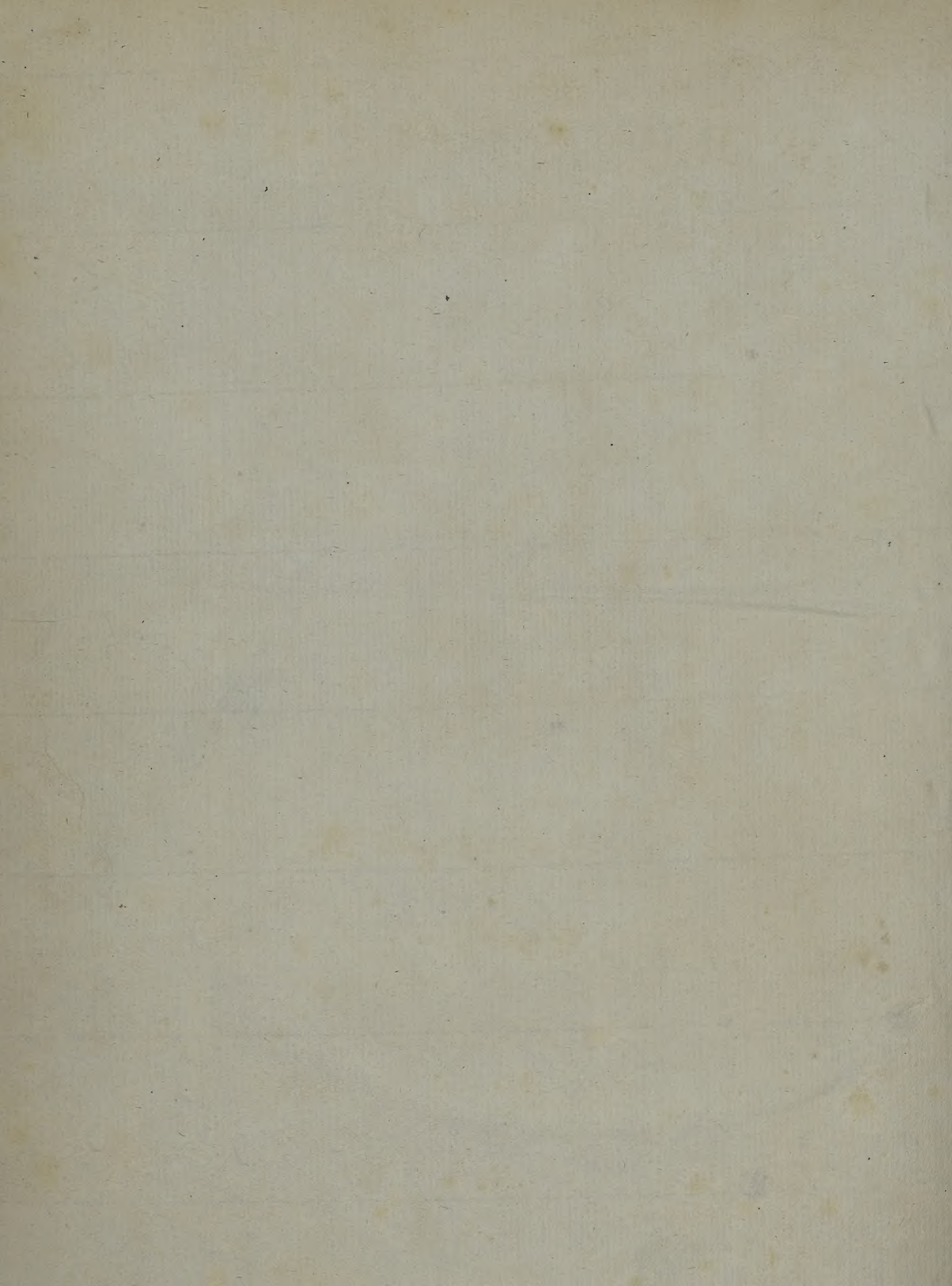








RECUEIL
DES PROGRAMMES
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

QUI ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES AUX JURIS MÉDICAUX

PENDANT l'année 1811, sous la présidence du Professeur

CHAUSSIER.



---

a Monsieur Mollegie Chaussier

A PARIS,

CHEZ THÉOPHILE BARROIS, LIBRAIRE,

RUE HAUTE-FEUILLE.

On trouve chez M. Barrois; Libraire; rue Haute-Feuille; quelques exemplaires du recueil des années précédentes.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des formules et principaux objets contenans les Programes Chimiques et Pharmaceutiques de l'année 1811.

ABRÉVIATIONS dans les formules médicales (instr.) . Pag. 12
ACÉTATE d'ammoniaque (*esprit de mindererus*). Prog. N°. 30
——— de soude.. 34
ACIDE acétique par décomposition de l'acetate de plomb . . 39
——— suivant BADOLLIER. 32
——— suivant LARTIGUE 17
——— boracique suivant le procédé de PLANCHE. 14
——— citrique. 17
——— muriatique oxygéné et extemporané. 39
——— nitrique rectifié et purifié. 23
——— nitro-muriatique. 11
——— oxalique (Acide du sucre). 20
——— phosphorique. 14
——— tenant de la chaux. 25
——— tartarique, moyens de reconnoître les sirops qui contiennent l'acide tartarique, citrique, sulfurique 9
ALKOOL ammoniacal 16
——— huileux. 16
——— camphré. 26
——— sulfurique aromatique. 32
ALKOOLAT ammoniacal. 35
——— benzoique et opiacé. 35
——— aromatique huileux (eau de cologne). 11
——— d'anis. 24
——— de laurier amande. 17
——— de myrrhe composé (élixir de GARUS). 34
——— de romarin. 13
——— thérébentiné. 12
ALLIAGE d'étain et de plomb, moyens d'en reconnaître les proportions. 5
AMMONIAQUE liquide. 16
ANA, valeur et emploi de cette expression (instr.) 15
ANTIMOINE, considérations générales sur les préparations. . 11
——— (régule). 9

ARSENIC, moyens de le reconnoître. . . . . Prog. 17
AXONGE, note sur ce mot. . . . . Prog. 30
BARYTE pure. 11
BAUME de *Saint-Yres*, pommade ophtalmique 7
BAUME opodeldoch *ou* opodeltoch 7 12. 13
BELLADONA, extrait de ses feuilles, de ses baies . . . 4. 6
CAMPHRE purifié (magistère de camphre). 26
CARBONATE de Magnesie. 5
——— soude. 27
CATHOLICUM double. 20
CANTHARIDES, infusum acéteux. 19
——— cerat de. 6
——— dissolutum nitrique, alkoolisé de. 6. 37
——— infusum alkoolique faible 19
——— fort. 22
——— éthéré. 19
——— huileux. 6
——— extrait de. 22
——— pommade de. 19
CÉRAT de blanc de baleine. 27
——— de cantharides. 6
——— olivin 10
CHARBON des os 6
CODION, capsules ou têtes de pavots. 31
COLOPHONE, note sur ce mot. 25
COMBUSTION des os. 25
CONSERVES : définition, espèces. 38
——— sucrées (*saccharatœ*). 38
——— salines 38
CONSERVE de cynorrhodon. 26
——— noix vertes. 2
——— roses avec les fleurs sèches. 28
——— saline de clématite. 39
COPAHU distillation du. 2
DECOCTUM de staphysaigre opiacé. 32
DECOLORATION du vin, du vinaigre, des sucs végétaux, etc. 6
DIACHYLON, note sur ce mot. 7
——— gommé. 26
DIACODE, étymologie, valeur de ce mot. 31
DIAPALME. 13
DIASCORDIUM ou électuaire de cachou opiacé. 28
DISSOLUTUM acéteux de plomb. 30

DISSOLUTUM hydrosulfuré de chaux. . . . . . Prog. N°. 35
——— muriatique de fer.. 5
——— nitrique d'argent. 23
——— de cantharides alkoolisé. 6. 37
——— de mercure. 15
——— nitro-muriatique d'antimoine 11
——— sulfurique de Zinc. 9
EAU distillée de clématite odorante (1). 10
——— laurier amande, sublimation saliniforme qui s'y forme. 17
——— thym. 13
——— verveine odorante. *Verbena triphylla*. 34
EAU d'amandes amères. 9
——— des Jacobins de Rouen. 7
——— éthérée camphrée 14
ELECTUAIRE d'arnica. 21
——— de cachou opiacé (*diascordium*) 28
——— casse. 17
——— coraline de Corse (opiat vermifuge) . . . 24
——— Lichen 31
——— manne (marmelade de Tronchin). 22
——— safran composé (confect. d'hyac.). . . 6
——— salse pareille. 8
——— scammonée et de scille. 37
——— sementine (anthelmentique). 35
——— senné et de rhubarbe BRUGNATELLI. . . 19
——— senné et de rhubarbe (catholicum double) . 20
——— de Valériane. 27
ELIXIR de *Garus*. 34
——— amer de PEYRILHE 38
EMPLATRES, définition, division, quatre genres. 35
——— ceracés (troisième genre). 35
——— ceracé arsenical 31
——— d'euphorbe. 20
——— extracto-résineux (quatrième genre) 35
——— gommo-résineux d'oxyde de plomb 26

(1) Cette eau qui a une légère odeur prussique et qui d'abord est diaphane, incolore, devient, après vingt-quatre heures, ou au plus tard après quelques jours, entièrement blanche; elle s'éclaircit ensuite en formant un dépôt d'une matière blanche, floconeuse très-légère, qui paraît de nature végéto-animale ou azotée, et diffère entièrement des huiles, de l'albumine et du muqueux, etc.

EMPLATRE gommo-résineux de safran. . . . Prog. N°. 6
——— gras de plomb (onguent de la mère). 1
——— de ladanum composé. 23
——— de blanc de baleine.. 35
——— de mélilot simple. 21
——— métalliques (premier genre). 35
——— d'oxyde de plomb acetaté. 19
——— d'oxyde de plomb et de zinc (diapalme). . . . 13
——— de plomb saponacé 30
——— de pyrethre 17
——— résineux (deuxième genre). 35
——— résineux simple, note sur l'usage de cet emplâtre. 4
——— résino-savoneux. 28
——— simple d'oxyde de plomb. 7
——— vésicatoire de Vienne 18
——— thérébentiné de cantharides. 38
EMPLASTRIDES, (1) ce que l'on doit comprendre sous cette dénomination 35
——— définition et espèces 36
——— d'ammonium 36
——— de mastic. 36
——— opiacé. 36
EMULSIONS, définition, leur genre et préparation. . . . 31
——— d'ammonium (gomme ammoniaque) 39
——— camphrée. 31
——— de gayac. 38
——— jalap. 31
——— graine de citrons 31
——— huileuse. 31
——— simple, lait d'amandes. 31
ETAIN, pulvérisation. 7
——— sulfure d' 7
——— alliage avec le plomb. 5
ETHER camphré. 14
——— sulfurique. 3
——— alkoolisé 14
——— thérébentiné (remède de DURANDE). 12
ETHIOPS antimonial. 36

(1) Mot composé d'εμπλαστρος, et ειδος, qui a une similitude avec les emplâtres.

EUPHORBE, caractère et propriétés. 14
EXTRAIT alkoolico-aqueux d'arnica. 22
——— de quinquina. 12
——— des baies d'hièble. 3
——— des baies de nerprun. 1
——— de bella-dona (1). 4
——— bourrache avec la plante fraîche. 13
——— bourrache avec la plante sèche. 13
——— casse 19
——— *Cactus opuntia*. 1
——— cantharides. 22
——— clématite odorante 10
——— codion (*opium nostras, gallicum*). 31
——— de coloquinte 29
——— d'enula campana 28
——— d'eupatoire male *eupator. cannabinum.* AVIC. 7
——— de feuilles de vigne 38
——— de genièvre 21
——— d'hellebore noir. 34
——— d'iris de Florence. 15
——— de jusquiame. 6
——— de laurier amande. 17
——— l'*euphorbia canariensis*. 14
——— myrrhe aloësé 34
——— noix vertes (rob diacaryon). 2
——— d'opium par combustion. 25
——— de racines de fenouil (remarques sur l'usage de cet extrait) 10
——— de racines de fougère. 20
——— de racines de glayeul 39
——— de réglise. 18
——— de rhubarbe par infusion. 9
——— rhubarbe, suivant le procédé d'APPERT. . . 9
——— de scille. 11
——— senné par infusion. 5
——— suivant le procédé d'APPERT. . . . 5

(1) En vieillissant il s'y forme une grande quantité de cristaux ; les uns cubiques, les autres prismatiques irréguliers ; projetés sur les charbons ils fusent et décrépitent. L'analyse a fait reconnaître que les uns sont du muriate de soude. les autres du nitrate de potasse et du muriate de chaux.

EXTRAIT de verveine odorante 34
FUMIGATIONS, définition, considérations générales. . . . 39
———— d'acide muriatique simple, oxygéné . . . 39
———— nitrique. 30
———— désinfectantes. 39
———— médicamenteuses de diverses sortes. 39
———— sulfureuses. 39
———— de vinaigre. 39
GOMMES-résines en général. 15
GRAISSE oxygénée. 36
HUILES en général, définition, caractères. 37
———— d'amandes douces. 10
———— camphrée. 7
———— céracées ou sébacées 37
———— gélides. 37
———— natives des animaux 37
———— natives, fixes des végétaux. 37
———— Pyrogénées, origine de ce mot. 37
———— de ricin sulfurée 8
———— siccatives. 37
———— de thérébentine sulfurée 26
———— volatiles. 37
———— de thérébentine 12
———— rectifiée 12
HYDROSULFURE d'antimoine oxydé rouge (kermès). . . 9
INFUSUM acéteux de cantharides. 19
———— colchique 15
———— d'opium. 37
———— scille. 10
———— serpolet. 29
———— alkoolico ammoniacal de gayac 16. 35
———— alkoolico vineux d'ipécacuahna. 27
———— alcoolique d'absinthe composé. 33
———— d'alcée. 34
———— d'angélique composé 26
———— d'arnica 21
———— d'asa fœtida. 31
———— de benjoin aloësé. 18
———— benjoin composé. 30
———— cachou. 20
———— camphre opiacé 28
———— codion composé 35

INFUSUM alkoolique de copahu et de gayac. . . Prog. No. 37
——— digitale 30. 15
——— eupatoire. 7
——— d'euphorbe. 14
——— faible de cantharides. 19
——— fort de cantharides. 22
——— gayac 29. 25
——— gentiane 38
——— gentiane composé 28
——— houblon. 3
——— d'ipecacuahna composé.. 6
——— de myrrhe 36
——— et d'aloës 33
——— d'opium anisé. 36
——— de quinquina 26
——— composé. 23
——— des santaux composé. 7
——— aqueux d'aloës 26
——— de jalap. 1
——— laurier cerise. 16
——— éthéré de baume de Tolu. 37
——— canelle composé 14
——— cantharides. 19
——— digitale 25
——— valériane 23
——— huileux de cantharides. 6
——— tanaisie composé. 18
——— coloquinte 33
——— de senné dans le petit lait. 32
——— de tanaisie avec l'huile de ricin. 4
——— vineux d'aloës composé 17
——— de gentiane. 8
——— d'Iris et de scille. 27
——— d'opium composé. 2
KERMÈS minéral (synonimie) 9
——— de WAHREN 11
LAUDANUM liquide de SYDENHAM. 2
——— note sur ce mot. 2
LIQUEUR exutoire 22
——— probatoire 22
——— d'HANHNEMAN 35
MAGNÉSIE carbonatée (synonimie) 5

MAGNÉSIE pure ou décarbonatée . . . . Prog. N°. 5. 13
MANNE, quelques considérations sur la manne. 3
MASSE odontalgique de VOGLER 34
MELLITUM acéteux (oxymel hippocrat). 34
——— d'ammonium 39
——— de cuivre. 34
——— serpolet. 29
——— définition, division. 34
——— d'hyèble. 3
——— simple, sirop de miel, remarque sur l'usage de cette préparation. 7
——— de nerprun 1
MESURES, considérations générales (instr.) . . . . pag. 1
——— pondérales, doivent seules être employées en phar. 3
——— n'exigent que deux expressions. . . 4
——— approximatives dans la pratique médicale. (instruc.). 10
——— correspondance des anciennes avec les nouvelles. . 6
MIEL purifié ou despumé. . . . . Prog. N°. 1
MOYENS de reconnoître le tartrate antimonié de potasse en solution et l'oxide sulfuré rouge d'antimoine. . . 11
MUCILAGE d'adragant. 39
MURIATE ammoniacal de fer 4
——— d'antimoine concret par distillation. 2
——— liquide par dissolution 2. 4. 17
——— de fer desséché 5
——— en déliquium. 5
——— de mercure par précipitation. 5
NAPHA, note sur ce mot 19
NITRATE d'ammoniaque 24
——— d'argent cristallisé 23
——— fondu. 23
——— de magnésie. 24
——— mercure cristallisé. 15
——— plomb. 2
——— potasse purifié. 23
——— soude (nitre cubique). 21
NOIX VERTES, sirop, extrait, conserve. 2
ONGUENT d'élémi, baume d'arcœus. 20
——— céracé de poix (ou du bec). 14
——— dur, inconvénance de cette dénomination. . . . 35
——— Hydrosulfuré (onguent du DUC). 3
——— de plomb (ou nutritum). 3

ONGUENT de poix noire (basilicum). . . . . . Prog. N°. 21
——— styrax 25
OPIUM desséché ou torrefié. 37
OPODELTOCH expression de *Paracelse*. 13
OXYDE d'antimoine hydrosulfuré brun 11
——— par sublimation (fleurs d'ant .) 12
——— de fer noir. 30
——— rouge nitrié de mercure (précipité rouge) . . . 15
——— vitreux ou verre d'antimoine 12
——— de zinc, par précipitation. 9
OXYMEL d'*Hippocrate* 34
OXY-MURIATE de mercure ; expérience pour en constater la présence. 8
PASTILLES de BADIANE. 16
——— différences des pâtes et tablettes. 29
——— de guimauve. 28
——— Menthe poivrée 18
——— d'oxymuriate de mercure, trochisq. escarotiq. 29
——— de sulfure d'antimoine composées. 29
——— vanille 29
PATE d'amande avec le sucre. 18
——— de guimauve. 2
——— de jujubes. 33
PETIT LAIT composé de diverses sortes. 10
——— simple, sa préparation. 10
——— de WEISSE. 32
PHOSPHATE acide de chaux 25
——— de chaux par combustion des os. 25
——— soude 25
PIERRE divine ou ophtalmique 8
PILULES aromatiques d'opium ou orientales. 22
——— d'asa-fœtida savonneuses et camphrées. 36
——— basalmiques de MORTON 18
——— benzoïques d'ammonium ou de MORTON 18
——— de coloquinte et de mercure. 38
——— helléborées (toniques de BACHER). 34
——— mercurielles aloëtiques. 20
——— gommeuses (de PLENCK). 24
——— simple 23
——— de mercure et de scammonée. 4
——— de myrrhe ferruginées. 16
PLOMB, action de quelques liquides sur les oxydes de. . . 2
——— alliage avec l'étain 5
——— nitrate de 2

PLOMB, reconnaître son mélange avec le sulfure et l'oxyde rouge de mercure. . . . . . . Prog. N°. 18
POMMADE d'antimoine vitreux 25
——— avec l'oxyde rouge de mercure, Pom. de RÉGENT. 7
——— de cantharides. 19
——— genièvre. 21
——— jusquiame ; note sur l'usage de cette pommade. 11
——— mercurielle 10
——— de sabine 28
——— soufre 27
——— sulfate d'alumine et d'acétate de plomb. . . 15
——— sulfure de potasse. 24
POTION gommo-mercurielle. 39
——— de manne et de jalap. 1
POUDRE arsenicale opiacée. 33
——— de jalap et de semen-contra. 10
——— scille composée. 19
PRÉCIPITÉ de cantharides 37
PRUSSIATE de chaux. 34
——— extemporané 16
——— de potasse (alkali phlogistiqué) 39
PULVÉRISATION de l'étain. 7
PULPE de Cynorrhodon. 26
PURIFICATION du muriate d'ammoniaque. 33
——— sulfate acide d'alumine. 22
RÉSINES en général, leur caractère 12
——— d'euphorbe. 14
——— de gayac. 27
——— jalap 37
——— liquides en particulier 12
RÉSINOÏDE d'indigo 24
——— substance semblable aux résines par plusieurs propriétés. 24
ROB dia caryon. 2
——— ou extrait des baies de bella-dona 6
——— d'hyéble. 3
——— de nerprun. 1
SAVON acétacé de plomb 32
——— d'acide sulfurique 36
——— animal camphré et ammoniacé 13
SAVON aromatisé camphré. 12
——— camphré et ammoniacé. 7
——— de Copahu. 2
——— définition, espèces de savon. 32
——— métalliques 32
——— mercuriel. 18

SAVON de moëlle de bœuf. . . . . Prog. N°. 13
——— nitraté de mercure suivant BISSON 18
——— nitrique de mercure. 32
——— origine de ce mot 32
——— de ricin. 8
——— sulfaté de cuivre. 32
————— zinc 32
SELS et oxydes cuivreux, moyens de les reconnaître. . . . 16
—— de seignette 36
SIROP acéteux de scille 10
——— acides (deuxième genre). 38
——— d'ammonium ou gomme ammoniaque. 13
——— aromatique (cinquième genre) 38
——— de canelle 21
——— de capillaire. 27
————— composé 34
——— de codiou ou diacode par infusion 31
————— par dilution de l'extrait, observation sur l'usage du sirop. 35
——— de corail 2. 17
——— de coraline composée 8
——— définition (sept genres). 38
——— à l'eau de rose, royal ou alexandrin.. 5
——— d'eau de fleurs d'oranger) *Sirupus Naphæ*) . . . 19
——— d'écorces de citrons. 22
——— d'écorces d'oranges. 21
——— émulsifs (quatrième genre). 38
——— d'énula campana. 33
——— extractifs (sixième genre). 38
——— de fleurs de mauves. 23
——— fleurs d'oranger. 1
——— gentiane composé (de PORTAL) 28
——— de gomme 3
——— guimauve. 4
——— simple 20
——— d'hyèble. 3
——— de jalap 11
——— mixte (septième genre) 38
——— de nerprun (synonimie) 1
——— nitraté de mercure (de BELLET) 15
——— noix vertes. 2
——— polypode 24
——— procédé pour prévenir le candi 38
——— de quinquina et d'ipecacuana opiacé. 37
——— réglise 18
——— roses rouges 38

SIROP de safran. . . . . Prog. N°. 6
——— salsepareille composé (ROB) 32
——————— et de mezereum 29
——— serpolet. 10
—————— composé. 30
——— simple (premier genre) sirop blanc ou de sucre . . 38
——— de sulfure de potasse. 4. 14
——— tolu 16
——— vanille. 33
——— verveine odorante 34
——— vineux (troisième genre) 38
———— d'ipecacuana opiacé 25
———— de quiquina 26
SOLUTUM acéteux de camphre. 8
——— alkoolico éthéré de fer. 5
——— alkoolique de la résinoïde d'indigo. 24
——— éthéré de muriate de fer. 5
——— nitrique de camphre (huile de camphre). . . . 3
——— de soude caustique (lessive des savonniers) . . 15
SOUDE concrète (pierre à cautère) 15
SUC de citrons dépuré (acide citrique) 17
SUCRE à la menthe poivrée 18
——— rosat 27
SULFATE de cuivre et d'alumine nitraté (pierre divine) . . 8
——— neutre de potasse (synonimie). 37
——— d'alumine desséché. 19
SULFURE d'amoniaque 34
——— d'antimoine 9
——————— et de mercure. 36
——————— arsenié (aimant arsenical) 9
——— de chaux 22
—————— et d'arsenie (liqueur probatoire) . . . 22
SULFURE de chaux par la voie sèche 35
——— d'étain 7
——— de potasse antimonié. 16
—————— (ses préparation et usage) 4. 13
——— soude. 29
TABLETTES de manne au jalap 1
——— ou sucre à l'eau de fleurs d'oranger. 36
TARTRATE acidule boraté (crême de tartre soluble). . . . 20
——————— de potasse antimonié. 11
——— de potasse 35
———————— et de soude. 36
——— potassé, de fer.. 28
TARTRE vitriolé (sel de duobus, etc.) 37

JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉREIURE.

INSTRUCTION SUR LES MESURES OFFICINALES OU PHARMACEUTIQUES.



A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. REMY-TAILLEFESSE,
M. LECHANDELIER,
M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Societés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

MESURES OFFICINALES

OU

PHARMACEUTIQUES.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur ayant fait connaître au Commissaire-Président des Jurys médicaux que les intentions du Gouvernement étaient que les formules des opérations chimiques et pharmaceutiques exigées par la loi pour la réception des Pharmaciens, fussent exprimées en poids nouveaux, on a cru devoir placer ici quelques notions générales, propres à faire sentir aux Récipiendaires les avantages du nouveau système, la facilité de son application aux formules médicales, aux préparations pharmaceutiques. La connaissance des nouveaux poids devient aujourd'hui indispensable aux Pharmaciens, parce que, dans le nouveau *Codex médicamentarius*, qui paraîtra dans le cours de l'année prochaine, toutes les doses des substances médicamenteuses sont exprimées en poids nouveaux, et qu'alors leur usage sera obligatoire dans toutes les pharmacies de l'Empire.

Quoique les mesures soient pour les besoins de la société d'un usage important et journalier, cependant leur système ne reposait sur aucun principe constant; leur type primitif était ou inconnu ou entièrement arbitraire, et on ne pouvait les vérifier que sur des étalons ou modèles plus ou moins exacts que l'on conservait dans quelques endroits, et qui souvent encore étaient altérés par la vétusté

ou des prétentions particulières ; enfin la série ou progression des divisions et sous-divisions de ces mesures ne suivait pas une marche régulière et uniforme : par exemple, la livre était généralement divisée en deux marcs, le marc en huit onces, l'once en huit gros, le gros en trois scrupules, et le scrupule en vingt-quatre grains. Toujours aussi les noms ne présentaient ni sens, ni rapports entr'eux, et souvent les dénominations d'une même mesure exprimaient dans des lieux voisins, et quelquefois dans le même local, des quantités très-différentes : de là des difficultés, des inconvénients nombreux que la routine, la longue habitude et l'irréflexion pouvaient seules rendre tolérables.

Le systême adopté aujourd'hui par le Gouvernement français, et que sans doute toutes les nations policées s'approprieront successivement, est fondé sur une base unique, naturelle, invariable, déterminée par les expériences les plus rigoureuses ; il embrasse également les mesures de contenance ou de capacité, les mesures linéaires ou de longueur, celles de superficie ou carrées, celles de solidité ou cubiques, celles de pesanteur ou des poids ; il s'étend même aux valeurs monétaires, et aux instruments destinés à mesurer les degrés de chaleur, la densité des fluides.

Chacun de ces genres de mesures est distingué par une dénomination particulière qui exprime l'unité primitive ou fondamentale, et cette dénomination radicale est conservée dans toute la série des divisions et sous-divisions du même genre ; seulement, pour exprimer les divisions supérieures à l'unité, on y ajoute les prénoms *déca*, *hecto*, *kilo*, *myria*, qui sont dérivés du grec et signifient *dix*, *cent*, *mille*, *dix mille* ; et les fractions ou divisions inférieures à l'unité sont distinguées par les prénoms *déci*, *centi*, *milli*, qui sont dérivés du latin, et signifient *dixième*, *centième*, *millième* : tel est le plan général des différents genres de mesures nouvelles.

Mais ces différents genres de mesures ne sont pas également applicables à la Pharmacie ; ainsi, comme les liquides que l'on emploie dans les compositions pharmaceutiques, tels que l'eau, le vin, lalcool, les huiles, les acides, n'ont pas la même densité, on aurait, sous le même volume, des quantités pondérales très-différentes si on faisait usage des mesures de capacité ; on ne doit donc pas imiter quelques écrivains modernes qui, dans les formules et compositions pharmaceutiques qu'ils ont publiées, ont employé les expressions de *litre*, *décilitre*, et autres mesures de capacité. Toutes les doses des substances médicamenteuses doivent absolument être déterminées par le poids ; il importe que le Pharmacien en contracte l'habitude ; sans cette attention, on s'expose à des erreurs très-graves ; enfin le seul genre de mesure qui convienne à la Pharmacie est celui de pesanteur ou des poids, et il est extrêmement simple et facile de s'en former une idée exacte, d'en faire l'application à toutes les formules, d'en connaître les rapports avec les poids anciens.

L'unité fondamentale de spoids nouveaux est désignée sous le nom de *gramme* ; elle est déterminée par un centimètre cube d'eau pure pesée dans le vide, à la température de la glace fondante, et elle correspond à 18 grains et quelques fractions des poids anciens.

Comme dans le système général des mesures nouvelles, toutes les divisions se font par *dix*, *cent*, *mille*, *dix mille*, on désigne les divisions ascendantes par les noms de *décagramme* ou dix grammes, *hectogramme* ou cent grammes, *kilogramme* ou mille grammes, *myriagramme* ou dix mille grammes : les divisions descendantes ou inférieures au gramme sont distinguées par les noms de *décigramme*, *centigramme*, *milligramme*, qui signifient *dixième*, *centième* et *mil-*

2

lième du gramme. Ainsi toutes les divisions se font dans une progression décimale et régulière, et toutes les dénominations dérivent du même radical.

Mais, quoique cette méthode soit très-claire et très-simple, comme plusieurs de ces dénominations secondaires sont entièrement inutiles pour les besoins réels et journaliers de la Médecine et de la Pharmacie, on peut comprendre toutes les mesures pondérales nécessaires sous deux seules expressions ; l'une est celle du *gramme*, et l'autre celle du *centigramme*.

Le mot *gramme*, que dans les formules pharmaceutiques on peut écrire en abrégé G^{rm}, doit servir à exprimer le poids de 18 grains anciens, et on en désignera les multiples par les nombres 1, 2, 3, 4, 10, 100, etc. ; ainsi, au lieu de dire ou d'écrire un *décagramme*, un *hectogramme*, un *kilogramme*, on dira et on écrira dix grammes, cent grammes, mille grammes.

L'expression *centigramme*, que l'on doit préférer à celle de *milligramme* et *décigramme*, parce que l'une désigne des quantités trop petites, et l'autre des quantités trop grandes pour les divisions pharmaceutiques, servira à désigner les doses qui sont au-dessous du gramme ou de 18 grains anciens ; on pourra dans les prescriptions l'abréger par C^{tigr}, et on en indiquera les multiples par les nombres 1, 2, 3, 4, 10, 100, etc. ; ainsi, au lieu de dire ou d'écrire un *décigramme*, cinq *décigrammes*, on dira et on écrira dix centigrammes, cinquante centigrammes.

En réduisant ainsi pour la pratique médicale et pharmaceutique toutes les mesures pondérales à deux seules expressions, on évite l'embarras, la confusion qui peut résulter de la multiplicité des noms, on simplifie la méthode, on en facilite l'usage, on n'a pas à craindre l'erreur qui pourrait se glisser dans une formule par la similitude

des mots décigramme ou décagramme qui seraient écrits d'une manière peu distincte ; enfin on apperçoit d'un coup-d'œil la proportion respective des différentes substances qui entrent dans une composition pharmaceutique.

Quelques écrivains, qui ont admis dans leurs ouvrages les nouveaux poids, ont pensé que, pour en faciliter l'application, il fallait entièrement négliger les fractions et exprimer les doses en nombres *ronds*, c'est-à-dire toujours égaux ; ainsi, suivant eux, 32 grammes correspondent à une once des anciens poids, 64 à 2 onces, 128 à 4 onces, etc. ; mais cette progression toujours égale est très-défectueuse, et, en la suivant comme ils l'indiquent, on s'éloigne de plus en plus du rapport réel des nouveaux poids avec les anciens. Sans doute on peut, et on doit même négliger la fraction d'une unité ; mais lorsqu'il y en a plusieurs successives, leur rapprochement fournit une nouvelle unité qu'il importe de compter pour parvenir à un résultat exact.

On évitera toute erreur à cet égard en se servant des tables ci-après (1), qui offrent la correspondance des poids nouveaux avec les anciens ; SAVOIR :

1° Celle des centigrammes avec les grains et 16es de grain ;

2° Celle du gramme et de ses multiples avec les livres, onces, gros et grains ;

3° La correspondance des grains et 16es de grain avec les centigrammes et leurs centièmes ;

4° Celle des livres, onces, gros et scrupules, avec les grammes et centièmes de gramme.

Quelques exemples sont placés à la suite de ces tables pour en faire comprendre l'usage.

(1) Ces Tables, ainsi que leur explication, ont été rédigées par M. *Gattey*, Membre du Bureau consultatif des Poids et Mesures.

CORRESPONDANCE DES POIDS NOUVEAUX AVEC LES ANCIENS.

TABLE 1re.

Centi-grammes.		Valeur en Grains.	16es.	Centi. grammes.		Valeur en Grains.	16es.
1	. . . . . .	»	3	10	ou 1 *décigramme*	1	14
2	. . . . . .	»	6	20	. . . . . .	3	12
3	. . . . . .	»	9	30	. . . . . .	5	10
4	. . . . . .	»	12	40	. . . . . .	7	8½
5	. . . . . .	»	15	50	. . . . . .	9	6½
6	. . . . . .	1	2	60	. . . . . .	11	5
7	. . . . . .	1	5	70	. . . . . .	13	3
8	. . . . . .	1	8	80	. . . . . .	15	1
9	. . . . . .	1	11	90	. . . . . .	16	15

TABLE 2e.

Grammes.		Gros.	Grains.	Grammes.		Liv.	Onc.	Gros.	Grains.
1	. . . . . .	»	19	9	. . . . . .	»	»	2	25
2	. . . . . .	»	38	10	ou 1 *décagram.*	»	»	2	44
3	. . . . . .	»	56	20	. . . . . .	»	»	5	17
4	. . . . . .	1	3	30	. . . . . .	»	»	7	61
5	. . . . . .	1	22	40	. . . . . .	»	1	2	33
6	. . . . . .	1	41	50	. . . . . .	»	1	5	5
7	. . . . . .	1	59	60	. . . . . .	»	1	7	50
8	. . . . . .	2	7	70	. . . . . .	»	2	2	22

Suite de la Table 2e.

Garmmes.		Liv.	Onc.	Gros.	Grains.	Gramme.		Liv.	Onc.	Gros.	Grains.
80	. . . . .	»	2	4	66	1000	ou 1 *kilogramme*	2	0	5	35
90	. . . . .	»	2	7	38	2000	. . . . .	4	1	2	70
100	ou 1 *hectogram.*	»	3	2	11	3000	. . . . .	6	2	0	33
200	. . . . .	»	6	4	21	4000	. . . . .	8	2	5	69
300	. . . . .	»	9	6	32	5000	. . . . .	10	3	3	32
400	. . . . .	»	13	0	43	6000	. . . . .	12	4	0	67
500	. . . . .	1	0	2	54	7000	. . . . .	14	4	6	30
600	. . . . .	1	3	4	64	8000	. . . . .	16	5	3	65
700	. . . . .	1	6	7	3	9000	. . . . .	18	6	1	28
800	. . . . .	1	10	1	14	10000	ou 1 *myriagram.*	20	6	7	64
900	. . . . .	1	13	3	24						

CORRESPONDANCE DES POIDS ANCIENS AVEC LES NOUVEAUX.

TABLE 3^{e}.

16^{es} de Grain.		Centigrammes et 100^{es}.	16^{es} de Grain.		Centigrammes et 100^{es}.
1	. . . . .	».33	7	. . . . .	2.32
2	. . . . .	».66	8	ou *demi-grain.*	2.66
3	. . . . .	1.00	9	. . . . .	2.99
4	ou 1 *quart de grain.*	1.33	10	. . . . .	3.32
5	. . . . .	1.66	11	. . . . .	3.65
6	. . . . .	1.99	12	ou *trois quarts de grain.*	3.98

Suite de la Table 3e.

16es de Grain.		Centigrammes. 100es.	Grains.		Centigrammes. 100es.
13	. . . . . .	4.32	6	. . . . . .	31.87
14	. . . . . .	4.65	7	. . . . . .	37.18
15	. . . . . .	4.98	8	. . . . . .	42.49
Grains.			9	. . . . . .	47.80
1	. . . . . .	5.31	10	. . . . . .	53.11
2	. . . . . .	10.62	20	. . . . . .	106.23
3	. . . . . .	15.93	21	. . . . . .	111.54
4	. . . . . .	21.25	22	. . . . . .	116.85
5	. . . . . .	26.56	23	. . . . . .	122.16

TABLE 4e.

Scrupules.		Grammes et 100es.	Onces.		Grammes et 100es.
1	. . . . . .	1.27	1	. . . . . .	30.59
2	. . . . . .	2.55	2	. . . . . .	61.19
Gros.			3	. . . . . .	91.78
1	. . . . . .	3.82	4	ou 1 *quart de livre.*	122.38
2	. . . . . .	7.65	5	. . . . . .	152.97
3	. . . . . .	11.47	6	. . . . . .	183.56
4	ou *une demi-once.*	15.30	7	. . . . . .	214.16
5	. . . . . .	19.12	8	ou *une demi-livre.*	244.75
6	. . . . . .	22.95	9	. . . . . .	275.35
7	. . . . . .	26.77	10	. . . . . .	305.94

Suite de la Table 4e.

Onces.		Grammes et 100es.	Livres.		Grammes et 100es.
11	. . . . . .	336.54	4	. . . . .	1958.02
12	ou trois quarts de livre.	367.13	5	. . . . . .	2447.53
13	. . . . . .	397.72	6	. . . . . .	2937.04
14	. . . . . .	428.32	7	. . . . . .	3426.54
15	. . . . . .	458.91	8	. . . . . .	3916.05
Livres.			9	. . . . . .	4405.55
1	. . . . . .	489.51	10	. . . . . .	4895.06
2	. . . . . .	979.01	20	. . . . . .	9790.12
3	. . . . . .	1468.52			

Les tables ci-dessus sont d'un usage très-facile, comme on en pourra juger par les exemples suivans :

Premier Exemple.

On demande à quelle quantité, en poids anciens, correspondent 67 centigrammes.

	Grains.	16 mes.
Cherchez, dans la table première, pour 60 centigrammes, ci	11	5
Pour 7, ci	1	5
Faites l'addition, vous aurez pour la somme, ci	12	10

C'est-à-dire 12 grains et 10 seizièmes.

Deuxième Exemple.

Soit à déterminer, en poids anciens, la valeur de 249 grammes.

	Onces.	Gros.	Grains.
Prenez, dans la table deuxième, pour 200 grammes, ci	6	4	21
Pour 40 grammes, ci	1	2	53
Pour 9 grammes, ci	»	2	25
L'addition faite, vous aurez pour la somme, ci	8	1	7

Troisième Exemple.

On demande quelle est, en poids nouveaux, l'expression de 2 grains et 3 quarts.

	Centigr.	Centièmes.
Prenez, dans la table troisième, pour 2 grains, ci	10	62
Pour $\frac{3}{4}$ ou 12 seizièmes de grain, ci. .	3	98
L'addition faite, vous aurez l'expression demandée, ci	14	60

C'est-à-dire 14 centigrammes et 60 centièmes, ou 6 dixièmes de centigramme, fraction qu'on peut négliger ; cependant, comme cette fraction est de plus de la moitié d'un centigramme, il sera mieux d'augmenter d'une unité le nombre des centigrammes, et alors l'expression demandée sera 15 centigrammes.

Quatrième Exemple.

On demande l'expression, en poids nouveaux, de 3 onces 2 gros.

	Grammes.	Centièmes.
Prenez, dans la table quatrième, pour 3 onces, ci	91	78
Pour 2 gros, ci	7	65
L'addition donnera, pour la somme cherchée	99	43

C'est-à-dire 99 grammes et 43 centièmes, fraction qui, étant moindre que la moitié d'un centième de gramme, peut être négligée, sans inconvénient, attendu son extrême exiguïté relativement à la quantité principale 99 grammes.

Outre les poids officinaux dont la valeur et le mode de numération doivent devenir familiers aux Pharmaciens, il est des expressions particulières et populaires que les Médecins emploient quelquefois dans leurs prescriptions cliniques, pour indiquer, à ceux qui soignent les malades, la quantité des doses d'un remède à préparer ou à administrer ; telles sont :

1° LA BRASSÉE : *fasciculus* ou *fasc.*, c'est-à-dire la quantité de plantes fraîches ou sèches que l'on peut contenir avec le bras plié, quantité que l'on évalue à 12 poignées ;

2° LA POIGNÉE : *manipulus*, ou simplement *M*, ce que la main peut contenir, ce qui équivaut à 4 pincées.

3° La pincée : *pugillus* ou *pug.*, ce que l'on peut saisir avec le pouce et les deux doigts suivants ;

4° La tasse ou verrée, *cyathus* ou *cyath.*, quantité que dans la pratique médicinale l'on évalue à-peu-près à 125 grammes ou 4 onces d'un liquide aqueux ;

5° La cuillerée ordinaire : *cochleare* ou *cochl.*, que l'on évalue à 15 grammes ou 4 gros d'un fluide aqueux ;

6° La demi-cuillerée ou *semi-cochleare* ou *S, cochl.*, que l'on évalue à 7 grammes ou 2 gros anciens ;

7° Enfin la goutte : *gutta* ou *gutt.*, qui équivaut à-peu-près à 6 centigrammes ou un grain ancien.

Souvent aussi les fruits et quelques autres substances se désignent par paires, *paria*, ou par nombre, *par* 1, 2, 3, ou *n°* 1, 2, etc.

On voit, d'après ce simple exposé, combien toutes ces désignations sont vagues, indéterminées ; ainsi, à l'exception de la *goutte*, qui est une indication simple et commode pour déterminer une petite quantité d'un liquide actif, les autres doivent être rejettées de la pharmacie et ne peuvent être conservées qu'auprès des malades, pour indiquer à ceux qui les soignent la dose approximative d'un remède à administrer.

Enfin, quoiqu'il soit plus convenable, dans une formule médicale, d'inscrire en toutes lettres les noms, les doses des substances, ainsi que le mode de préparation et d'administration du médicament, il est cependant quelqu'abréviations autorisées par l'usage, sur-tout dans les prescriptions latines, et que le Pharmacien doit connaître. De ces abréviations, les unes placées dans le corps de la formule servent à désigner les substances que l'on doit employer ; les autres

placées à la fin indiquent le mode de préparation, de distribution ou d'administration du remède, et toutes sont uniquement l'initiale du mot; c'est-à-dire formées par une, deux ou plusieurs des premières lettres du mot; ainsi :

R. ou *Rec*,	au commencement d'une formule, signifie *Recipe*, prenez, ou *R*.
Fl.	*Flores*, les fleurs.
Fol.	*Folia*, les feuilles.
Fr.	*Fructus*, les fruits.
Hb.	*Herba*, l'herbe, la plante entière.
Rad.	*Radices*, les racines.
Sum.	*Summitates*, les sommités.
Bal.	*Balsanum*, baume.
Aq. C.	*Aqua communis*, l'eau commune ou ordinaire.
Aq. dis. *ou* stil.	*Aqua distillata* ou *stillata*, eau distillée.
V.	*Vinum*, vin.
V. A. ou R.	*Vinum album*, *rubrum*, vin blanc ou rouge.
C.	*Calx*, la chaux en général, les substances calcaires, les chaux ou oxydes métalliques.
C. C.	*Cornu cervi*, corne, ou mieux bois de cerf.
C. C. U.	*Cornu cervi ustum*, bois de cerf brûlé.
G.	*Gummi*, gomme.
Ol.	*Oleum*, huile.
P. d.	*Per deliquium*, par déliquescence.
Pl.	*Plumbum*, plomb.
Lap.	*Lapis*, pierres. *Lap* 69, *lapides caucrorum*, vulgairement yeux d'écrevisses.
Q. E.	*Quinta essentia*, quintessence.
Sp.	*Spiritus*, esprit en général; c'est-à-dire, liqueur volatile ou facilement vaporisable.

S. V. *Spiritus vini*, l'esprit de vin, l'alcool.

S. V. R. *Spiritus vini rectificatus*, esprit de vin rectifié.

S. M. *Substantiæ metallicæ*, substances métalliques.

TR. ou Tinc. *Tinctura*, teinture.

ZZ. *Zinzibeer*, le gingembre.

F. *Fiat*, que l'on fasse, que l'on forme.

M. F. *Misceatur*, *fiat*, que l'on mêle, que l'on fasse.

F. Pil. *Fiat pilula*, que l'on fasse une pilule.

F. M. *Fiat massa*, que l'on fasse une masse.

M. P. *Massa pilularis*, une masse pilulaire.

Pul. *Pulvis*, poudre.

ā ā ā. *Amalgama*, amalgame.

S. S. S. *Stratum super stratum*, couche sur couche.

Ppt. *Præcipitatum* ou *præparatum*, le précipité, la préparation.

Sin. A. *Sine acido* ou *Sine alcali*, sans acide ou sans alcali.

Alk. *Alcoolisetur*, que l'on réduit en alkool, en poudre subtile ou très-fine.

Coq. *Coquatur*, que l'on fasse cuire.

In. S. Q. Aq. *In sufficienti quantite aquæ*, dans suffisante quantité d'eau.

Ad. Med. Cons. *Ad medietatem consumptionis*, à réduction de la moitié.

Dec. *Decoquatur*, on fera une décoction, ou bien le *décoctum*, le produit de la décoction.

Inf. *Infundatur*, que l'on fasse infuser, ou bien l'*infusum*, le produit de l'infusion.

Aff. *Affundatur*, que l'on verse.

Inst. Gutt. *Instilletur guttatim*, que l'on verse par goutte.

Div. ou Divid. *Dividatur*, que l'on divise.

Dil. *Diluatur*, que l'on délaye, la dilution, son produit.

Dis. *Dissolvatur*, que l'on dissolve, ou le produit de la dissolution.

Sol. *Solvatur*, que l'on fasse la solution ou le *Solutum*.

S. H. *Sigilletur hermetice*, que l'on sèche hermétiquement.

Add. *Addatur*, que l'on ajoute.

Col. *Colatur* ou *Colatura*, que l'on coule, ou la colature.

Add. ad. gr. ac. *Addatur ad gratam aciditatem*, que l'on ajoute jusqu'à agréable acidité.

Cap. *Capiat*, qu'il prenne.

Lb *ou* lb. *Libra*, livre.

Ss. *Semi*, la moitié.

P. *Pondus*, poids.

P. O. *Pondus ommium*, le poids de toutes les substances.

P. Æ. *Partes æquales*, parties égales.

D. et S. A la fin d'une formule, *detur et signetur*, que l'on donne et que l'on étiquette, ou simplement T. *transcribatur*, que l'on transcrive.

D. d. *Detur ad* ou *in*, que l'on donne dans.

D. d. Vitr. *Detur ad vitrum*, dans un verre.

Ph. *Phiala*, phiole.

Fict. *Fictile*, vaisseau de terre.

Oll. *Olla*, dans un pot.

Char. *Charta*, *Chartul*, *Chartula*, un papier, une carte.

Lag. R. Ob. *Lagenâ rite obturatâ*, une bouteille bien bouchée.

S. A. *Secundùm artem* ou *ex arte*, suivant l'art.

L. A. *Lege artis*, selon la loi de l'art.

Q. Æ. *Quantitas æqualis*, quantité égale.

Q. O. *Quantum omnium*, autant que de tous.

Q. S. *Quantum satis* ou *Sufficit*, quantité suffisante.

Q. V. *Quantum voles*, autant que vous voudrez.

Q. L. . . . *Quantum licet*, autant qu'il convient.
Q. P. *Quantum placet*, autant qu'il plaît.

Ces deux dernières expressions ne s'emploient que dans la formule de quelques préparations officinales dont le pharmacien peut, à sa volonté et suivant le débit, préparer une quantité plus ou moins grande.

Mais, dans toute formule bien ordonnée, les proportions des substances qui composent le médicament doivent être déterminées d'une manière précise, et non point livrées à l'arbitraire ; ainsi on ne doit point prescrire, comme on le trouve dans quelques pharmacopées, de prendre une quantité quelconque de telle substance, de la mettre dans un ballon et de verser dessus de l'alcool à la hauteur de trois ou quatre travers de doigt ; une prescription aussi vague ne peut donner un produit uniforme et sur lequel on puisse compter.

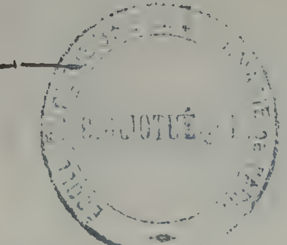
On trouve encore dans les formulaires pharmaceutiques plusieurs autres abréviations qu'il serait superflu de rapporter, soit parce qu'elles ne sont plus usitées, soit parce qu'elles sont faciles à comprendre ; il est cependant une expression généralement adoptée dans les prescriptions, qui mérite une attention particulière, c'est le mot *ana* que souvent on écrit par abréviation $\bar{a}$ ou $\overline{aa}$. Cette expression que l'on trouve dans *Hippocrate*, *Dioscoride*, et tous les pharmacographes, est une préposition grecque qui signifie strictement *de rechef et en-dessus* ; elle sert dans les formules à exprimer la répétition qui doit se faire de la dose indiquée, en remontant successivement d'un des ingrédients à l'autre ; ainsi, en supposant qu'il y ait dans une formule quatre ingrédients qui doivent être à la même dose, on inscrit successivement sur autant de lignes ces quatre substances, puis on place à la quatrième ligne l'expression $\overline{aa}$ pour indiquer que l'on

doit prendre telle dose de la quatrième substance, et même dose, en remontant successivement jusqu'à la première. Quelques écrivains modernes, qui n'ont point saisi le véritable sens du mot *ana*, et la manière de le placer dans une formule, veulent, lorsqu'il y a dans une formule plusieurs substances à quantité égale, qu'on les réunisse par une accolade au milieu de laquelle on place le mot *aa*; mais en renfermant ainsi par une accolade les ingrédients dont la dose doit être la même; au lieu de l'expression $\overline{aa}$, il sera plus convenable d'écrire le mot *de chaque*, et en latin, *Singulorum* ou *sing.*, ainsi qu'on a soin de le faire dans ces programmes.

Pour plus grande facilité on a rapproché, dans un seul tableau, qui pourra être placé dans l'officine et consulté à chaque instant, les quatre tables séparées qui ont été placées dans cette instruction.

JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.





TABLES

EXTRAITES DE L'INSTRUCTION SUR LES MESURES OFFICINALES OU PHARMACEUTIQUES.

CORRESPONDANCE DES POIDS NOUVEAUX AVEC LES ANCIENS.

TABLE 1re.

Centigrammes.		Valeurs en Grains et 16mes.
1	. . . . .	» 3
2	. . . . .	» 6
3	. . . . .	» 9
4	. . . . .	» 12
5	. . . . .	» 15
6	. . . . .	1 2
7	. . . . .	1 5
8	. . . . .	1 8
9	. . . . .	1 11
10	ou 1 *décigram.*	1 14
20	. . . . .	3 12
30	. . . . .	5 10
40	. . . . .	7 8 ½
50	. . . . .	9 6 ½
60	. . . . .	11 5
70	. . . . .	13 3
80	. . . . .	15 1
90	. . . . .	16 15
100	ou 1 *gramme.*	

TABLE 2e.

Grammes		Liv.	Onc.	Gros.	Grains.
1	. . . . .	»	»	»	19
2	. . . . .	»	»	»	38
3	. . . . .	»	»	»	56
4	. . . . .	»	»	1	3
5	. . . . .	»	»	1	22
6	. . . . .	»	»	1	41
7	. . . . .	»	»	1	59
8	. . . . .	»	»	2	7
9	. . . . .	»	»	2	25
10	ou 1 *décagramme.*	»	»	2	44
20	. . . . .	»	»	5	17
30	. . . . .	»	»	7	61
40	. . . . .	»	1	2	33
50	. . . . .	»	1	5	5
60	. . . . .	»	1	7	50
70	. . . . .	»	2	2	22
80	. . . . .	»	2	4	66
90	. . . . .	»	2	7	38
100	ou 1 *hectogram.*	»	3	2	11
200	. . . . .	»	6	4	21
300	. . . . .	»	9	6	32
400	. . . . .	»	13	0	43
500	. . . . .	1	0	2	54
600	. . . . .	1	3	4	64
700	. . . . .	1	6	7	3
800	. . . . .	1	10	1	14
900	. . . . .	1	13	3	24
1000	ou 1 *kilogram.*	2	0	5	35
2000	. . . . .	4	1	2	70
3000	. . . . .	6	2	0	33
4000	. . . . .	8	2	5	69
5000	. . . . .	10	3	3	32
6000	. . . . .	12	4	0	67
7000	. . . . .	14	4	6	30
8000	. . . . .	16	5	3	65
9000	. . . . .	18	6	1	28
10000	ou 1 *Myriagram.*	20	6	7	64

CORRESPONDANCE DES POIDS ANCIENS AVEC LES NOUVEAUX.

TABLE 3e.

16mes de Grain.		Centigrammes et 100mes.
1	. . . . .	».33
2	. . . . .	».66
3	. . . . .	1.00
4	ou *un quart de grain.*	1.33
5	. . . . .	1.66
6	. . . . .	1.99
7	. . . . .	2.32
8	ou *demi-grain.*	2.66
9	. . . . .	2.99
10	. . . . .	3.32
11	. . . . .	3.65
12	ou *trois quarts de grain.*	3.98
13	. . . . .	4.32
14	. . . . .	4.65
15	. . . . .	4.98
Grains.		
1	. . . . .	5.31
2	. . . . .	10.62
3	. . . . .	15.93
4	. . . . .	21.25
5	. . . . .	26.56
6	. . . . .	31.87
7	. . . . .	37.18
8	. . . . .	42.49
9	. . . . .	47.80
10	. . . . .	53.11
20	. . . . .	106.23
21	. . . . .	111.54
22	. . . . .	116.85
23	. . . . .	122.16

TABLE 4e.

Scrupules		Grammes et 100mes.
1	ou 24 *grains.*	1.27
2	. . . . .	2.55
Gros.		
1	ou 3 *scrupules.*	3.82
2	. . . . .	7.65
3	. . . . .	11.47
4	ou *une demi-once.*	15.30
5	. . . . .	19.12
6	. . . . .	22.95
7	. . . . .	26.77
Onces.		
1	ou 8 *gros.*	30.59
2	. . . . .	61.19
3	. . . . .	91.78
4	ou *un quart de livre.*	122.38
5	. . . . .	152.97
6	. . . . .	183.56
7	. . . . .	214.16
8	ou *une demi-livre.*	244.75
9	. . . . .	275.35
10	. . . . .	305.94
11	. . . . .	336.54
12	ou *trois quarts de livre.*	367.13
13	. . . . .	397.72
14	. . . . .	428.32
15	. . . . .	458.91
Livres.		
1	ou 16 *onces.*	489.51
2	. . . . .	979.01
3	. . . . .	1468.52
4	. . . . .	1958.02
5	ou 90 *onces.*	2447.53
6	. . . . .	2937.04
7	. . . . .	3426.54
8	. . . . .	3916.05
9	. . . . .	4405.55
10	ou 180 *onces.*	4895.06
20	. . . . .	9790.12

Les Tables ci-dessus sont d'un usage très-facile, comme on en pourra juger par les exemples suivans :

Premier Exemple.

On demande à quelle quantité, en poids anciens, correspondent 67 centigrammes.

	Grains.	16mes.
Cherchez, dans la Table première, pour 60 centigrammes, ci. . .	11 .	5
Pour 7, ci.	1 .	5
Faites l'addition, vous aurez pour la somme, ci.	12 .	10

C'est-à-dire 12 grains et 10 seizièmes.

Deuxième Exemple.

Soit à déterminer, en poids anciens, la valeur de 249 grammes.

	Onces.	Gros.	Grains.
Prenez, dans la table deuxième, pour 200 grammes, ci. .	6 .	4 .	21
Pour 40 grammes, ci. .	1 .	2 .	33
Pour 9 grammes, ci. .	» .	2 .	25
L'addition faite, vous aurez pour la somme, ci.	8 .	1 .	7

Troisième Exemple.

On demande quelle est, en poids nouveaux, l'expression de 2 grains et 3 quarts.

	Centigr.	Centièm.
Prenez, dans la table troisième, pour 2 grains, ci.	10 .	62
Pour ¾ ou 12 seizièmes de grain, ci.	3 .	98
L'addition faite, vous aurez l'expression demandée, ci. . . .	14 .	60

C'est-à-dire 14 centigrammes et 60 centièmes, ou 6 dixièmes de centigramme, fraction qu'on peut négliger ; cependant, comme cette fraction est de plus de la moitié d'un centigramme, il sera mieux d'augmenter d'une unité le nombre des centigrammes, et alors l'expression demandée sera 15 centigrammes.

Quatrième Exemple.

On demande l'expression, en poids nouveaux, de 3 onces 2 gros.

	Grammes.	Centièm.
Prenez, dans la table quatrième, pour 3 onces, ci.	91 .	78
Pour 2 gros, ci.	7 .	65
L'addition donnera, pour la somme cherchée.	99 .	43

C'est-à-dire 99 grammes et 43 centièmes, fraction qui, étant moindre que la moitié d'un centième de gramme, peut être négligée, sans inconvénient, attendu son extrême exiguïté relativement à la quantité principale 99 grammes.

A Rouen. De l'Imp. de P. PERIAUX, Imp. de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30. (1811.)

PROGRAMME (N° 1.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES ;

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RECEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

CHEZ P. PÉRIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,

M. Lechandelier,

M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Societés savantes*,

} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SIROP DE FLEURS D'ORANGER.

On mettra dans une cucurbite ou dans une cornue de verre 200 grammes de fleurs d'oranger nouvellement cueillies ; on versera dessus 900 grammes d'eau distillée de fleurs d'oranger ; et, après quelques heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on procédera, selon l'art, à la distillation, en se bornant à retirer 500 grammes d'une eau aromatique, à laquelle on ajoutera suffisante quantité de beau sucre pour faire un sirop à la simple chaleur du bain-marie.

D'autre part, on prendra ce qui reste dans la cornue, on en exprimera la liqueur, et, après l'avoir filtrée et clarifiée, on y ajoutera suffisante quantité de sucre, pour faire un sirop extractif ; et, lorsqu'il sera à demi refroidi, on mêlera exactement les deux sirops, que l'on conservera dans des bouteilles bien bouchées, et que l'on placera dans un endroit frais.

MIEL PURIFIÉ OU DESPUMÉ,

Suivant le procédé de PARMENTIER.

On met dans une bassine une quantité quelconque de miel blanc ; on la place sur le feu , et, à l'instant où le miel monte , on y jette un peu d'eau froide ; on retire aussitôt , on laisse reposer , on écume , et on ajoute de l'eau chaude la quantité strictement nécessaire ; c'est à-peu-près une partie sur quatre de miel. Cette première purification paraît nécessaire au pharmacien. Sans doute , s'il pouvait toujours se procurer dans le commerce des miels extrêmement purs , la despumation lui deviendrait absolument inutile , et il serait possible d'employer , dans beaucoup de circonstances , ce produit des abeilles , sans lui faire changer de forme ni éprouver de déchet.

SIROP DE NERPRUN.

Sirupus de spina cervina seu Rhamno catarthico , seu solutivo , sirupus domesticus. (FULLER.)

Suc dépuré des baies de nerprun 1500
Sucre concassé. 500
Miel blanc 72

On met ces substances dans une bassine et on fait cuire à petit feu jusqu'à consistance requise pour pouvoir bien se conserver.

La Pharmacopée de Londres prescrivait de prendre une portion du suc dépuré de nerprun , et d'y faire infuser, à la température de l'atmosphère , de la canelle , du gingembre et de la muscade ; après

un ou deux jours d'infusion on devait tirer la liqueur au clair et l'ajouter sur la fin de la cuisson du sirop.



MELLITUM DE NERPRUN.

Sirop de Nerprun, (PARMENTIER.)

Suc dépuré de nerprun . . . . 500 gram.
Miel despumé 1000

Faire cuire à consistance de sirop à une douce chaleur et passer. (On peut, ajoute l'auteur, à défaut de suc de nerprun, se servir du rob si on en a fait à l'époque de la maturité des baies, en prenant une partie de rob de nerprun que l'on délaye dans cinq parties de mellitum simple que l'auteur nomme sirop de miel.) On fait chauffer légèrement et on réduit le liquide à consistance de sirop; on passe ensuite à travers un blanchet et on conserve pour l'usage.

On peut préparer de même un mellitum avec les baies d'hièble.



ROB OU EXTRAIT DES BAIES DE NERPRUN. (*Baumé.*)

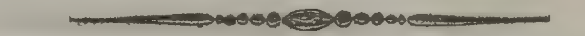
On prend une certaine quantité de baies de nerprun, à leur maturité; on les pile dans un mortier de bois; on les laisse macérer pendant 24 ou 30 heures, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il s'établisse un commencement de fermentation, ce que l'on reconnaît par une légère odeur vineuse; alors on en exprime le suc à travers un linge fort; et, après avoir laissé dépurer le suc par le repos, on le passe de nouveau à travers une étamine; et on le fait évaporer, selon l'art, jusqu'à consistance de miel épais.



EXTRAIT DE CACTUS OPUNTIA.

Cactier aux Raquettes.

On prend une quantité quelconque de *cactus opuntia* ; on le pile dans un mortier de marbre en y versant peu-à-peu de l'eau distillée; on le délaye ensuite dans une plus grande quantité, et, après quelques heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on passe avec expression, on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau que l'on laisse également infuser pendant quelques heures; on passe ensuite, on réunit les deux colatures que l'on filtre, et on fait évaporer, selon l'art, jusqu'à consistance convenable.



INFUSUM AQUEUX DE JALAP.

Jalap choisi et en poudre	de chaque 32 gram.
Sucre blanc	(de chaque 32 gram.)
Tartrate acidule de potasse.	22
Eau bouillante.	900

On porphyrise le jalap avec le sucre et le tartrate acidule de potasse, en l'humectant peu-à-peu avec quelques gouttes d'eau pour en faire une sorte de pâte molle et homogène, que l'on met dans un vase d'infusion en y ajoutant l'eau bouillante, puis on laisse infuser à une douce température, en agitant de temps en temps, et après douze heures d'infusion on tire la liqueur au clair.

Au lieu de tartrate acidule de potasse, on peut mettre deux à trois grammes de carbonate de potasse, et ajouter à l'infusion dix grammes d'iris de Florence.

POTION DE MANNE ET DE JALAP,

Suivant le procédé de M. Opoix.

Jalap en poudre.	2 grammes.
Tartrate acidule de potasse.	2
Manne en larmes.	32
Eau bouillante.	120

On met le jalap et le tartrate acidule de potasse dans un vase d'infusion ; on verse dessus l'eau bouillante, et on laisse infuser pendant deux heures, à une douce chaleur ; on y fait fondre ensuite la manne ; on passe à travers un blanchet et on aromatise, si l'on veut, avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger ou de menthe poivrée, ou de canelle.



TABLETTES DE MANNE AU JALAP,

Suivant le procédé de M. Opoix.

Infusum aqueux de jalap.	900 gr.
Belle manne choisie.	450

On fait fondre la manne à une douce chaleur dans l'infusum de jalap ; on passe et on fait évaporer lentement à la chaleur du bain-marie, ou encore mieux de l'étuve, jusqu'à consistance de tablettes.



EMPLATRE GRAS DE PLOMB,

Communément Onguent brun ou de la Mère, Onguent émolient SAVIARD; *Unguentum fuseum.*

Graisse de porc	de chaque 244 gram.
Beurre frais	
Suif de mouton	
Cire	
Oxyde de plomb demi-vitreux	
Huile d'olive	458

On met dans une bassine sur le feu la graisse, le beurre, le suif, l'huile, et on les y laisse jusqu'à ce qu'elles commencent à fumer, c'est-à-dire, jusqu'à ce que, par la chaleur, ces substances éprouvent un commencement de décomposition; alors on y ajoute peu à peu et par partie l'oxyde de plomb, qui doit être réduit en poudre très-fine, bien desséché, et même un peu chauffé pour éviter le boursouflement et ne pas retarder la combinaison; on agite continuellement la matière jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur brune noirâtre; puis on retire le bassin du feu; on y met la cire coupée en petits morceaux; on agite jusqu'à ce qu'elle soit liquefiée; enfin on coule cet emplâtre dans des carrés de fort papier.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par LOUIS-RENÉ BONIFACE, *natif de Cambray, Département du Nord, domicilié à Senlis, Département de l'Oise.*

PROGRAMME (N° 2.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES;

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RECEPTION DE PHARMACIEN.



A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. REMY-TAILLEFESSE, M. LECHANDELIER, M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Societés savantes*,	*Pharmaciens*, à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Avant de présenter au Jury médical les opérations qui lui ont été assignées, le Récipiendaire traitera de l'action de quelques liquides sur le plomb; et comme l'oxyde de plomb demi-vitreux (litharge) *est soluble dans l'eau, il déterminera quelle quantité de cet oxyde, mille grammes d'eau peuvent tenir en solution; il indiquera aussi les moyens de reconnaître et de constater la présence du plomb dans de l'eau, dans du vin, dans du vinaigre, dans de l'alcool faible ou eau-de-vie.*

SIROP DE CORAIL.

Sirupus vulgò tinctura coralli. (Ph. Genev.)

Dans une bassine d'argent que l'on place sur un feu doux, on met 500 grammes de belle cire jaune; lorsquelle est liquéfiée on y met 500 grammes de beau corail rouge en morceaux, plus ou moins gros, et on entretient la liquéfaction de la cire jusqu'à ce que le corail soit décoloré; alors on verse par inclinaison la cire coloriée dans un autre vase que l'on place aussitôt sur un feu doux, et on y ajoute peu-à-peu, et en remuant continuellement, 500 grammes de sucre grossièrement pulvérisé; et lorsque le sucre est liquéfié, on retire le vase du feu, et on y verse aussitôt et peu-à-peu 368 grammes d'eau distillée bouillante. Cette addition doit se faire en remuant continuellement et avec beaucoup de précaution pour éviter l'explosion et le bouillonnement écumeux des matières; lorsque le mélange est bien fait, on remet le vase sur le feu pour

liquéfier la cire qui est disséminée en masses inégales et pelotonnées; puis lorsque la liquéfaction est complète, on porte le vase dans un endroit frais ; la cire se ramasse à la surface, on l'enlève lorsqu'elle est figée, et on conserve le sirop qui reste.

PATE DE GUIMAUVE.

Pasta althæ.

Racines de guimauve mondées de leur écorce . . . . 61 gram.
Gomme arabique choisie et très-blanche . . . } de chaque 600 gram.
Sucre très-blanc . . . . }
Eau de rivière . . . . }

On fait bouillir la guimauve, pendant cinq ou six minutes, dans l'eau ; on passe le décoctum, on y ajoute la gomme arabique concassée ; on remet la bassine sur le feu en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à l'entière solution de la gomme ; on coule à travers un linge blanc ou mieux une étoffe de laine ; et après avoir nétoyé la bassine on y remet la liqueur ; on y ajoute le sucre concassé, et on fait évaporer à une douce chaleur, en agitant continuellement jusqu'à ce que la matière ait pris la consistance du miel ; alors on y ajoute peu-à-peu huit à dix blancs d'œufs mêlés avec huit ou onze grammes d'eau de fleurs d'oranger et que l'on réduit en mousse écumeuse en les fouettant avec quelques brins de bouleau ; pendant ce temps on agite fortement et vivement avec la spatule, la matière contenue dans la bassine, jusqu'à ce qu'elle ait une grande blancheur et qu'elle se détache facilement de la spatule ; on retire alors la bassine du feu ; on coule aussitôt la pâte sur un porphyre saupoudré d'amidon, on l'unit avec un rouleau de bois egalement saupoudré d'amidon ; enfin, lorsqu'elle est refroidie, on la coupe avec des ciseaux, en tablettes que l'on saupoudre aussi avec de l'amidon pour qu'elles n'adhèrent point les unes aux autres.

DISTILLATION DU COPAHU.

On met dans une cornue de verre mille grammes de copahu ; on la place sur un bain-marie et on obtient à ce premier dégré de chaleur une eau odorante sur laquelle nagent 26 grammes d'une huile volatile diaphane, incolore et fort odorante.

On transporte ensuite l'appareil sur un bain de sable, à une plus forte chaleur, et on obtient 700 grammes d'une nouvelle huile légère, très-combustible ; d'une couleur verdâtre ; mais moins odorante que la première, et il reste pour résidu 250 grammes d'une résine d'un rouge-brun très-transparente, solide, élastique, peu odorante, peu soluble dans l'alcool.

D'après cette expérience le copahu n'est donc pas un baume, comme on l'appelle vulgairement, mais une sorte de térébenthine ou d'huile volatile résineuse.

SAVON DE COPAHU.

Solutum de soude décarbonatée	de chaq. parties égales.
Copahu	

Triturer selon l'art dans un mortier de porcelaine, et on obtient ainsi un savon très-blanc, qui acquiert peu-à-peu de la consistance et est très-soluble dans l'eau.

SIROP DE NOIX VERTES.

Suc exprimé et dépuré de brou de noix		300 grammes.
Sucre blanc		500
Canelle	de chaque . .	10
Coriandre		

On pile le brou de noix dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, en l'humectant peu-à-peu avec une petite quantité d'eau

distillée ; et lorsque la totalité est réduite en une pâte molle et homogène, on l'exprime avec force ; on prend le suc exprimé que l'on chauffe jusqu'à un commencement d'ébullition ; alors on le passe à travers un blanchet ; on le filtre de nouveau lorsqu'il est refroidi ; puis on y fait fondre le sucre et on lui donne la consistance de sirop ; en le retirant du feu, on y met un nouet de linge fin et clair, dans lequel on a enfermé la canelle et la coriandre concassée; enfin après quelques heures d'infusion et de repos, on verse le sirop dans des bouteilles sèches que l'on bouche bien.



EXTRAIT DE NOIX VERTES.

Rob Diacaryon. (GALIEN, MESUÉ.)

Extractum nucum juglaudium. (PIDERIT.)

On prend une quantité quelconque de brou de noix vertes ; on le pile dans un mortier de marbre en y ajoutant peu-à-peu de l'eau distillée fraîche ; lorsqu'il est réduit en une pâte molle et homogène, on le délaye dans une grande quantité d'eau ; et, après quelques heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on passe et on exprime le tout avec force ; puis on pile une nouvelle quantité de brou que l'on humecte, que l'on délaye avec la colature, et que l'on laisse de même infuser quelques heures, opération que l'on peut réitérer trois ou quatre fois ; enfin, lorsque l'eau est bien saturée du principe extractif et soluble du brou de noix, on la filtre à travers un blanchet ; puis on procéde, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance d'électuaire mol, et on obtient ainsi un extrait d'une saveur âcre, amère, astringente, qui était fort recommandé par les anciens comme stomachique, roborant, vermifuge, convenable surtout dans diverses affections chroniques, et qui de nos jours a été proposé comme un bon fébrifuge. Quelques uns ont conseillé d'ajouter

sur la fin de l'évaporation une partie de miel dispumé ; ce qui est au moins inutile. On préparera de la même manière l'*Extrait de Mures*, ou *Rob Diamorum*, les *rob* ou *Extrait* de *Tamarin*, de *Casse*, de *Genièvre*.

CONSERVE DE NOIX VERTES.

On pile dans un mortier de marbre le brou ou drupe des noix ; on en tire la pulpe à travers un tamis à mailles serrées ; et, lorsqu'on a obtenu une pulpe fine et homogène, on la pile dans un mortier avec quatre parties de sucre réduit en poudre.

INFUSUM VINEUX D'OPIUM COMPOSÉ.

Tinctura thebaïca, essentia anodina, laudanum (1) *liquidum*. SYDENHAM.

Vin d'Opium. PARMENTIER.

Opium choisi et desséché		30 grammes.
Safran gâtinois		15
Canelle	de chaque	7
Girofle		
Vin d'Espagne		244

Après avoir coupé l'opium en petites tranches, concassé la canelle, le girofle, on incise le safran ; on met le tout dans un bocal ; on y ajoute le vin et on laisse infuser à froid pendant une quinzaine de jours, en agitant de temps en temps ; puis on passe et on filtre la liqueur que l'on conserve pour l'usage.

(1) *LAUDANUM*. Expression imaginée par *Paracelse*, pour désigner et cacher les préparations d'opium, et qui a été adoptée par beaucoup de médecins.

MURIATE D'ANTIMOINE LIQUIDE. (*Par dissolution.*)

Oxyde vitreux d'antimoine (verre d'antimoine) . . . . 480 gram.

Acide muriatique concentré . . . . 305 gram.

On met l'oxyde vitreux pulvérisé avec l'acide muriatique , dans une capsule sur le bain de sable , que l'on échauffe par dégrés , et on agite le mélange tant qu'il se dégagera du gaz hydrogène sulfuré; puis on retire le vase du feu ; on laisse éclaircir la liqueur ; on la décante et on la conserve dans un flacon de verre.

MURIATE D'ANTIMOINE CONCRET. (*Par distillation.*)

Antimoine en poudre (régule) . . . . 400 gram.

Muriate de mercure suroxydé . . . . 800 gram.

On mélange ces deux substances ; on les introduit dans une cornue de verre dont le col soit large , et on procède à la distillation par un feu gradué ; on obtient ainsi une liqueur qui se condense par le froid , devient concrette et prend l'apparence butiracée. Pour avoir ce sel parfaitement pur , il faut le rectifier par une sconde distillation à un feu doux.

NITRATE DE PLOMB.

Oxyde de plomb demi-vitreux (litharge) . . . . 500 gram.

Acide nitrique à 40 dégrés. 416

Eau distillée. 128

On met ces trois substances dans un vase de verre ou de faïence , que l'on chauffe jusqu'à dissolution complète de l'oxyde ; on filtre et on évapore seulement jusqu'à siccité , et on obtient ainsi 640 grammes d'un sel facilement soluble dans l'eau , qui contient 75,° de base.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure , par PIERRE-ETIENNE NICOLE, *natif d'Eu , Département de la Seine-Inférieure.*

PROGRAMME (N° 3.)
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES;
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,
POUR RECEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Septembre 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. REMY-TAILLEFESSE,
M. LECHANDELIER,
M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Societés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Avant d'exposer au Jury médical le produit des différentes opérations, le Récipiendaire traitera spécialement de la Manne; des différentes espèces de Manne; de leurs propriétés physiques, chimiques; des altérations dont elles sont susceptibles; enfin, il fera la solution de la Manne dans de l'alcool, et, par une évaporation lente et graduée, il la rapprochera et obtiendra une masse poreuse, composée de filaments cristallins très-minces et de parties grenues; qui, par leur légèreté, ressemblent au bel Agaric blanc : il présentera cette Manne raffinée au Jury médical, et fera voir qu'elle n'approche en rien du Sucre de cannes, ainsi que l'a observé M. Proust. (Ann. de Chimie 1806.)

SIROP DE GOMME.

Sirupus gummatus.

Gomme arabique choisie . . . . 250 gram.
Sucre blanc 1000
Eau de rivière . . . . S.Q.

On met la gomme dans suffisante quantité d'eau pour en faire la solution; lorsqu'elle est faite, on tire la liqueur au clair; on y

ajoute le sucre, et on en fait, selon l'art, un sirop que l'on peut aromatiser avec un peu d'eau de fleurs d'oranger, et auquel il faut donner un dégré de coction suffisant.

SIROP D'HIÈBLE.

Suc dépuré des baies d'hièble 1500
Sucre concassé 500
Miel blanc 72

On met ces substances dans une bassine, et on fait cuire à petit feu jusqu'à consistance requise pour pouvoir bien se conserver.

MELLITUM D'HIÈBLE.

Suc dépuré des baies d'hièble . . . . 500 gram.
Miel despumé. 1000

Faire cuire à consistance de sirop, à une douce chaleur et passer. (On peut, suivant PARMENTIER, au défaut de suc d'hièble, se servir du rob si on en a fait à l'époque de la maturité des baies, en prenant une partie de rob d'hièble que l'on délaye dans cinq parties de mellitum simple que l'auteur nomme sirop de miel.) On fait chauffer légèrement et on réduit le liquide à consistance de sirop; on passe ensuite à travers un blanchet et on conserve pour l'usage.

ROB OU EXTRAIT DES BAIES D'HIÈBLE.

On prend une certaine quantité de baies d'hièble à leur maturité; on les pile dans un mortier de bois; on les laisse macérer pendant 24 ou 30 heures, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il s'établisse un commencement de fermentation, ce que l'on reconnaît par une légère odeur

vineuse ; alors on en exprime le suc à travers un linge fort ; et, après avoir laissé dépurer le suc par le repos, on le passe de nouveau à travers une étamine, et on le fait évaporer, selon l'art, jusqu'à la consistance de miel épais.

On prépare, de la même manière, les extraits ou robs de sureau, de berberis, etc.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE HOUBLON.

Sommités de houblon.	125 gram.
Petite centaurée	16
Écorces d'oranges amères	8
Alcool à 24 degrés	1000

Infuser quelques jours à la température de l'atmosphère, filtrer et conserver pour l'usage.

SOLUTUM NITRIQUE DE CAMPHRE,

Communément Huile de Camphre.

Oleam causticam camphorœ. (LEMERY.)

Camphre	60 gram.
Acide nitrique	120

On met le camphre avec l'acide nitrique dans un matras que l'on bouche bien, et on laisse le tout infuser à la température de l'atmosphère, ou, si l'on est pressé, à une douce chaleur ; le camphre se liquefie peu-à-peu, nage à la surface de l'acide sous forme d'huile ; et, lorsque la solution est complète, on sépare la partie qui surnage, et l'on conserve dans un flacon bien bouché.

Si on verse de ce solutum dans de l'eau, le camphre reparaît sous forme pulvérulente ; cependant l'eau en retient en solution une certaine quantité.

ONGUENT DE PLOMB ACÉTATÉ,

Ou Onguent Nutritum, *suivant la formule de* M. Dubuc, *Membre du Jury médical.*

Huile d'olives		1000 gram.
Graisse de porc		310
Oxide de plomb demi-vitreux . . .	de chaque .	250
Vinaigre blanc fort		
Acétate de plomb liquide. (Extrait de saturne.) . . .		185

On fait fondre d'abord et sur un feu très-doux la graisse dans l'huile d'olives ; on triture ce mélange dans un mortier de marbre pendant une heure ; alors on y ajoute alternativement et peu-à-peu l'oxide de plomb, qui doit avoir été porphyrisé, et le vinaigre ; enfin, on y mêle, toujours en triturant, l'acétate de plomb liquide ; et, lorsque le mélange est bien exact, on retire l'onguent du mortier, et on le met dans un pot que l'on conserve dans un endroit frais.

ONGUENT HYDRO-SULFURÉ,

*Particulièrement connu, à Rouen, sous le titre d'*Onguent du Duc.

Soufre sublimé	182 gram.
Cire blanche.	96
Huile de lin	500
Graisse de porc.	1000

On met dans une marmite de fer très-grande le soufre sublimé, l'huile de lin et 500 grammes de la graisse de porc ; on chauffe par degrés jusqu'au point de l'ébullition et en agitant continuellement : à ce degré de chaleur, le mélange se gonfle, se boursoufle, et, par la dissolution du soufre dans les substances huileuses, il prend une

couleur noire très-foncée; lorsque la combinaison est exacte et homogène, ce dont on s'assure en en frottant une petite quantité sur une carte ; on diminue le feu et on ajoute la cire et le restant de la graisse que l'on a fait fondre séparément ; on retire ensuite le vase du feu et on agite le mélange avec quelques racines d'orcanette que l'on a attachée à l'extrémité d'une spatule, ce que l'on continue jusqu'à ce que la matière acquière une certaine consistance ; alors on la retire et on la conserve dans un pot.

Cet onguent, qui est spécialement employé dans l'art vétérinaire, et dont l'efficacité est bien remarquable dans quelques cas, doit, lorsqu'il est bien préparé, être lisse, homogène, exempt de grumeaux, s'étendre facilement et uniformément sur la peau, avoir une odeur forte, nauséabonde, et une couleur rouge-noirâtre.

ETHER SULFURIQUE,

Autrefois Ether vitriolique, *Æther seu liquor manchini, liquor frobenii, naphta vitrioli.*

On met, dans une grande cornue de verre, 1000 grammes d'alcool rectifié très-pur (à 36 dégrés); on y verse peu-à-peu, et par parties, 1000 grammes d'acide sulfurique concentré (à 68 dégrés); on agite la cornue avec précaution, parce qu'en se faisant le mélange produit un dégagement considérable de chaleur; on place alors la cornue sur un bain de sable échauffé; on y adapte, on y lutte une allonge, un grand récipient, et on procède à la distillation, avec l'attention de porter promptement la liqueur à une légère ébullition qu'il faut entretenir sans outre-passer.

Il passe d'abord un alcool odorant et presque pur; puis l'éther coule par stries oléiformes, qui s'attachent au sommet de la cornue, à son col, et se rassemblent dans le récipient qu'il faut avoir soin

d'entourer de linges mouillés dans l'eau froide ; et, en continuant l'opération, il se forme de l'acide sulfureux, qui se dégage sous la forme d'une vapeur blanchâtre, d'une odeur vive, pénétrante : enfin, on obtiendrait une liqueur légère, huileuse, que l'on nomme *huile éthérée* ou *pyrogénée*, et plus communément *huile douce de vin ou de vitriol*. Mais, pour l'usage médical, il importe d'avoir un éther pur, exempt d'acide sulfureux; on doit arrêter l'opération avant d'avoir obtenu ces produits secondaires. Ainsi, lorsque des doses indiquées on a retiré mille ou douze cents grammes de fluide éthéré, au lieu de pousser l'opération plus loin, on laisse éteindre le feu; on délute le récipient, et on met à part ce premier produit pour procéder ensuite à sa rectification : opération qui a pour objet de dépouiller l'éther des portions d'alcool qui y sont mêlées, ainsi que de l'acide sulfureux ou de l'huile éthérée qui, malgré les attentions, pourraient s'y trouver mêlés et lui donner une odeur, une saveur étrangère. *Dizé* avait proposé, pour cet objet, de distiller l'éther sur l'oxide noir de manganèse; d'autres ont indiqué la chaux, la magnésie, les carbonates terreux ou alkalins; mais, comme l'ont très-bien observé MM. Henry et Vallée, le meilleur moyen de rectifier l'éther est d'y mêler un peu de soude ou de potasse que l'on a dissous dans un peu d'eau; on agite le mélange; on le distille ensuite à une très-douce chaleur, et on se borne à retirer seulement les quatre cinquièmes du fluide qu'on a employé : on obtient ainsi un éther très-pur, à 55 dégrés du pèse-liqueur.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par Pierre-Jérome Hauchecorne, *natif de Ganzeville, Département de la Seine-Inférieure, demeurant à Ourville, Arrondissement d'Yvetot.*

PROGRAMME (N° 4.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RECEPTION DE PHARMACIEN.



A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Septembre 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,

M. Lechandelier,

M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Societés savantes*,

Pharmaciens, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SIROP DE GUIMAUVE SIMPLE.

Sirupus de altheâ simplex.

Racine de guimauve. . . . . 180 gram.

Eau de rivière. 2000

Sucre. . . . . Q. S.

On prend des racines de guimauve fraîches ; on les monde ; on les coupe en petites tranches ; on les fait bouillir dans l'eau pendant quelques minutes ; alors on passe ; puis, sur 1200 grammes de la colature, on ajoute 2000 grammes de sucre ; on clarifie avec les blancs d'œufs, et on fait cuire sur un feu doux jusqu'à consistance de sirop.

On peut préparer de la même manière le *sirop de consoude.*

EXTRAIT DE BELLADONA.

Succus spissatus Belladonæ.

On prend une quantité quelconque de feuilles fraîches et sommités de belladona ; on les pile dans un mortier de marbre en les humectant avec une petite quantité d'eau distillée, et lorsqu'elles sont réduites en une sorte de pulpe fine et homogène, on les met dans un sac de toile que l'on soumet à la presse pour en tirer le suc, et aussitôt on l'expose à la chaleur du bain-marie pour le faire évaporer jusqu'à consistance d'un miel épais, en ayant l'attention, sur la fin, de remuer continuellement.

A 2

On prépare de la même manière les extraits d'*Aconit*, *de Jusquiame*, *Stramonium*, *Flammula-Jovis*, *etc.*

On prépare aussi de la même manière l'extrait de *Ciguë*; mais, lorsqu'il a acquis la consistance de miel, on le retire du feu; et lorsqu'il est refroidi, on y ajoute de la ciguë en poudre fine, pour lui donner la consistance propre à faire des pilules.

PILULES DE MERCURE ET DE SCAMMONÉE.

Pilulæ mercuriales. (Cod. Par.)

Ingrédient	Quantité
Mercure purifié	de chaque 30 gram.
Scammonée d'Alep	(de chaque 30 gram.)
Résine de jalap	de chaque 15 gram.
Rhubarbe choisie	(de chaque 15 gram.)
Sucre en poudre	de chaque 7 gram.
Miel de Narbonne	(de chaque 7 gram.)

On triture, dans un mortier de fer ou de marbre, le mercure avec le sucre et le miel, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement divisé; on y ajoute peu-à-peu la scammonée, puis la résine de jalap et la rhubarbe que l'on humecte, s'il est nécessaire, avec quelques gouttes d'eau que l'on y instille par intervalle, et on bat fortement et long-temps, jusqu'à ce que le mélange forme une masse lisse, homogène, et qui se détache facilement du marbre.

INFUSUM DE TANAISIE AVEC L'HUILE DE RICIN.

Ingrédient	Quantité
Sommités fraîches de tanaisie	de chaque 72 gram.
———— de matricaire	
———— de mille-feuille	
———— de menthe poivrée	
Feuilles fraîches de grande lavande	
———— d'absynthe	

Semen contra	de chaque 36 gram.
Racines de gentiane	

Huile douce de ricin . . . . 1000 gram.

On incise, on contuse les plantes ; on les met avec l'huile dans un ballon que l'on bouche bien et que l'on expose au soleil ; et, après 30 ou 40 jours de cette infusion, on passe avec expression, et lorsque l'huile est dépurée par le repos, on la tire au clair et on la conserve dans des flacons que l'on bouche bien et que l'on met dans un lieu frais.

MURIATE AMMONIACAL DE FER.

Flores Salis ammoniaci Martiales, ens Martis.

Muriate d'ammoniac pulvérisé . . . . 350 grammes.

Oxyde de fer 130

Après avoir bien mêlé ces deux substances ; on les laisse pendant 12 à 15 heures dans un endroit humide ; on met le mélange dans une terrine de grés dont les bords soient usés ; et, on y adapte une autre terrine percée dans son milieu d'un petit trou ; et aprés avoir lutté la jointure des deux terrines ; on procède à la sublimation par un feu gradué ; lorsque l'appareil est refroidi ; on le délutte ; on mêle la portion sublimée avec le résidu ; et on procède à une nouvelle sublimation, etque l'on réitérera encore deux ou trois fois ; et on obtient ainsi une masse saline qui, dans sa cassure, présente une teinte jaunâtre.

Le Récipiendaire observera avec soin les phénomènes de cette opération, et en rendra compte au Jury médical.

MURIATE D'ANTIMOINE PAR DISTILLATION.

Sulfure d'antimoine en poudre . . . . 400 grammes.

Muriate de mercure suroxydé 800

Mélanger et distiller, selon l'art, dans une cornue de verre dont le col soit large.

SULFURE DE POTASSE;

Foie de Soufre a base d'Alkali végétal.

Hepar sulphuris salinum, seu Alkalinum, sulphuretum Potassœ.

Soufre lavé . . . . 36 gram.
Potasse carbonatée. 90

Après avoir exactement mêlé ces deux substances, on les met dans un creuset que l'on bouche avec son couvercle et que l'on place dans un fourneau au milieu des charbons allumés; lorsque la fusion est complète on l'entretient pendant quelques minutes; puis on coule la matière sur un marbre poli, légèrement frotté d'huile; et, après le réfroidissement, on la met en morceaux que l'on renferme aussitôt dans une bouteille sèche et bien bouchée.

Cette préparation sert non-seulement pour des bains, des lotions, mais on l'a, dans ces derniers temps, fort recommandée comme un moyen très-efficace contre la coqueluche, les catarrhes chroniques, et surtout contre cette espèce d'angine trachéale, plus particulière aux enfants, que l'on nomme *croup*. On donne le sulfure de potasse à la dose de 30 à 70 centigrammes délayé dans une petite quantité d'un sirop approprié; on réduit en bol avec un peu de miel. Pour faire prendre aux enfants ce remède, on met le bol au bout du doigt, ou mieux encore à l'extrémité d'un morceau de réglisse ou de guimauve; on l'introduit dans la bouche de l'enfant et on l'y laisse jusqu'à ce que le remède ait été avalé.

SIROP DE SULFURE DE POTASSE.

Sirupus dia sulfuris Willis ; *sirupus de sulfure* Bates ; Boerhave.
Arcanum bechicum Willisii de quelques écrivains.

Sulfure de potasse. . . . . 6 grammes.
Eau distillée d'hysope. 150
Sucre blanc concassé. 300

On fait fondre le sulfure dans l'eau distillée, et, après avoir filtré la liqueur, on y ajoute le sucre que l'on fait fondre dans un ballon à la simple chaleur du bain-marie.

WILLIS qui, le premier, a donné la formule du sirop de sulfure de potasse, prescrit de dissoudre le sulfure dans du vin de Canarie; puis d'y délayer le sucre cuit à la consistance d'électuaire. BATES donne à-peu-près la même formule; mais, comme l'observe le professeur CHAUSSIER, le vin doit nécessairement décomposer une partie du sulfure de potasse, et il est bien préférable de préparer ce sirop à l'eau pour conserver l'efficacité du remède.

EMPLATRE RÉSINEUX SIMPLE.

Poix résine. . . . . } de chaque . . 250 gram.
Poix blanche. . . . . }
Cire jaune. 200
Graisse de porc. 150

Liquéfier à un feu très-doux, couler à travers un linge serré; et, lorsque le mélange est suffisament refroidi, le diviser en portions, pour former des magdaléons.

Cet emplâtre est spécialement destiné pour servir d'excipient à différentes substances pulvérulentes que l'on y ajoute en le malaxant, et

en recouvrant sa surface après l'avoir convenablement étendu sur un morceau de peau, de toile ou de taffetas, suivant l'objet que le médecin se propose d'obtenir par son application; ainsi, quelquefois on mêle avec la masse emplastique des poudres salines, aromatiques, plus ou moins acres ou stimulantes; d'autres fois on saupoudre sa surface avec des cantharides plus ou moins grossièrement pulvérisées, ou bien avec de la moutarde, du poivre, du gingembre, de l'aloës, de la myrrhe, etc. Souvent M. le professeur Chaussier fait répandre à la surface de ces emplâtres du muriate, du carbonate d'ammoniaque, ou quelques centigrammes d'oxyde vitreux d'antimoine, de tartrate de potasse antimonié; et, suivant la quantité employée, cette dernière addition, surtout lorsqu'elle est portée à 60 ou 80 centigrammes et au-delà, produit toujours à la partie sur laquelle on l'applique, de la chaleur, de la rougeur, de la cuisson, une éruption de boutons ou pustules déprimées à leur centre, entourées à leur base d'un cercle ou auréole d'un rouge plus ou moins vif, et qui, par leur forme se rapprochent beaucoup des pustules vaccinales. Souvent ces pustules fournissent un suintement séreux, puriforme, abondant; quelquefois il s'y forme une petite escarre brunâtre qui est accompagnée d'une suppuration séreuse, abondante; quelquefois aussi ces applications augmentent sensiblement la transpiration, l'excrétion de l'urine, excitent même des nausées, des vomissements; enfin, ces divers moyens employés avec attention et méthode, produisent souvent des effets très-avantageux dans le traitement d'un grand nombre de maladies internes.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par PIERRE-ALEXANDRE LESGUILLIEZ, *natif de Rouen, Département de la Seine-Inférieure,*

PROGRAMME (N° 5.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES ;

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RECEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Lechandelier,
M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Avant de présenter au Jury médical les opérations qui lui ont été assignées, le Récipiendaire exposera les caractères distinctifs de l'étain et du plomb, et il fera connaître les moyens d'analyse que l'art doit employer pour déterminer la quantité de plomb qui se trouverait allié avec de l'étain.

Ces moyens consistent dans une série de procédés différents. 1° *On prend une quantité déterminée de l'alliage;* 2° *après avoir coupé cette quantité en petits morceaux, on la met dans un balon avec de l'acide nitrique pur qui dissout le plomb et réduit l'étain en oxyde blanc et pesant qui se précipite au fond du vase;* 3° *on sépare, on recueille l'oxyde d'étain, et, lorsqu'il est desséché, on en forme avec de l'huile de lin une petite boule; on la met dans un creuset brasqué, ou mieux encore au milieu d'un charbon; on chauffe fortement et on obtient ainsi un culot d'étain dont on détermine le poids;* 4° *on fait évaporer selon l'art la dissolution nitrique qui reste, et on obtient le nitrate de plomb en cristaux; alors on fait fondre ce sel dans de l'eau distillée; on y verse peu-à-peu un solutum de sulfate de soude ou de potasse; et, par la décomposition qui s'opère, le plomb s'unit à l'acide sulfurique et se précipite au fond de la liqueur; et comme les substances qui composent le sulfate de plomb sont bien connues, on peut facilement déterminer la quantité de plomb qui était contenue dans l'alliage, ou bien on procède selon l'art à la réduction du métal.*

SIROP A L'EAU DE ROSES.

Sirop royal, ou Julep alexandrin de MÉSUÉ.

Eau de roses très-odorante. . . . . 500 gram.
Sucre très-blanc. . . . . 530 gram.

On met l'eau de roses et le sucre concassé dans un matras à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on met le sucre en solution, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

EXTRAIT DE SENNÉ.

On préparera cet extrait suivant deux procédés différents, afin de pouvoir juger comparativement les avantages de l'un ou de l'autre de ces procédés.

1° *Par infusion.* On mettra dans un ballon 500 grammes de senné mondé; on versera dessus 1200 grammes d'eau distillée, chauffée à 50 dégrés; et, après avoir bouché le vaisseau, on laissera infuser à la température de l'atmosphère pendant 20 heures; on passera ensuite avec expression; on versera ensuite sur le marc une nouvelle quantité d'eau chaude; et, après 24 heures de cette seconde infusion, on tirera la liqueur au clair; on la mêlera avec la première; on filtrera, et on procédera, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance convenable.

2° *Suivant le procédé d'Appert.* On prendra 500 grammes de senné mondé que l'on partagera en trois portions égales; on mettra chacune de ces portions dans une bouteille de verre fort que l'on remplira d'eau distillée jusqu'à *trois pouces* de la cordeline; après avoir

très-soigneusement bouché ces bouteilles avec un liége que l'on introduit avec force et que l'on assujettit avec un fil de fer, on les mettra debout dans le bain-marie d'un alambic que l'on placera sur un fourneau bien allumé, et on portera la chaleur jusqu'au dégré de l'ébullition que l'on aura soin d'entretenir pendant six à huit minutes. On retirera ensuite le bain-marie du feu ; et lorsqu'il sera suffisamment refroidi, on ôtera les bouteilles ; et, après 24 ou 30 heures de repos, on passera avec expression la liqueur contenue dans les bouteilles ; on filtrera et on procédera, selon l'art, à l'évaporation graduée jusqu'à consistance convenable.

On peut préparer de la même manière les autres extraits des plantes, soit sèches, soit fraîches, et conserver pendant long-temps, et sans altérations, les divers *infusum* ou *decoctum*, et même les sucs frais des végétaux.

MAGNÉSIE CARBONATÉE.

Poudre du Comte de Palma, de Sentinelli, de Valentini ; Magnésie anglaise, Magnesia alba ZWINGER *panacea anglica seu solativa.*

Le procédé le plus simple et le plus ordinaire pour obtenir la magnésie carbonatée, est de décomposer le sulfate de magnésie ou sel de sedlitz, par le carbonate de soude ou de potasse.

Pour cela, d'un côté, on met en solution du sulfate de magnésie dans une grande quantité d'eau de rivière, chaude ; d'autre part, on dissout dans de l'eau chaude du carbonate de soude : ces deux solutions étant faites, on filtre, on verse peu-à-peu sur le sulfate de magnésie, et jusqu'à sa décomposition complète, le solutum de carbonate de soude ; ce que l'on reconnaît facilement, parce qu'il ne se précipite plus de flocons blancs par l'affusion de l'alkali ; on filtre ensuite, et il reste sur le filtre le carbonate de magnésie qu'il faut laver à plusieurs eaux chaudes pour en tirer toutes les portions salines : on fait sécher avec soin et on conserve pour l'usage.

Si, dans cette préparation, on a employé le carbonate de soude, la magnésie est plus légère, plus blanche; l'eau qui reste de la précipitation contient du sulfate de soude que l'on peut obtenir par l'évaporation et la cristallisation.

CARBONATE DE MAGNÉSIE.

Pour obtenir ce sel, on prend une quantité quelconque d'eau parfaitement saturée d'acide carbonique; on y jette une certaine quantité de magnésie carbonatée; puis on fait évaporer lentement jusqu'à la dessication; ou, mieux encore, lorsque l'évaporation est très-avancée, on met la capsule dans un endroit frais, et on obtient par le repos le carbonate de magnésie cristallisé.

MAGNÉSIE PURE, CALCINÉE ou DECARBONATÉE.

Magnesia usta.

On met de la magnésie carbonatée dans un creuset, que l'on bouche légèrement avec son couvercle; on le place dans un fourneau au milieu des charbons, et on l'entretient rouge au moins pendant deux heures. L'acide carbonique se dégage en formant une sorte d'effervescence ou de bouillonnement très-remarquable; et, lorsque cette effervescence est passée, on retire le creuset du feu; on laisse refroidir et on enferme la magnésie dans un flacon que l'on bouche bien; dans cet état la magnésie est pure, blanche, légère et ne fait point d'effervescence avec les acides.

N. B. Le pharmacien doit préparer lui-même la magnésie; celle que débitent les colporteurs est souvent altérée avec de la craie ou carbonate de chaux; sophistication que l'on reconnaît facilement par l'acide sulfurique qui dissout entièrement la magnésie et attaque peu la craie; on en forme un sel insoluble.

MURIATE DE MERCURE (*par précipitation.*)

Autrefois Mercure précipité blanc.

Mercure revivifié	de chaque, quantité suffisante.
Acide nitrique faible	
Muriate de soude purifié.	
Eau distillée	

On met le mercure dans un ballon avec suffisante quantité d'acide nitrique pur, mais peu concentré ou affaibli avec de l'eau distillée, et on laisse le ballon dans un endroit frais, afin que la dissolution s'opère lentement et à froid.

D'autre part, on fait dissoudre du muriate de soude dans suffisante quantité d'eau distillée.

Lorsque le mercure est complètement dissous on y instille peu-à-peu le solutum de muriate de soude, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité ; on le laisse déposer ; on le lave plusieurs fois avec de l'eau distillée et froide, afin d'entraîner toutes les parties solubles ; enfin on le fait sécher à l'ombre et on le conserve dans un flacon.

Le précipité qui se forme dans cette opération est un muriate de mercure qui ne diffère du muriate que l'on obtient par sublimation, que par sa division, sa blancheur et une quantité d'eau qu'il retient ; il importe dans cette opération de faire la dissolution du mercure à froid et avec un acide nitrique très-affaibli, afin que le mercure n'acquière pas un grand degré d'oxydation, ce qui formerait un muriate suroxydé.

DISSOLUTUM MURIATIQUE DE FER.

Limaille de fer très-pure. . . . . 150 gram.
Acide muriatique . . . . Q. S.
Pour faire selon l'art la dissolution jusqu'à saturation parfaite.

MURIATE DE FER DESSÉCHÉ.

On prend une partie du dissolutum muriatique de fer, on le met dans une capsule de verre que l'on place sur un bain de sable que l'on chauffe par dégrés jusqu'à parfaite dessication, et que l'on enferme aussitôt dans un flacon que l'on bouche avec soin.

MURIATE DE FER EN DÉLIQUIUM, *Oleum martis.*

On étend sur une capsule de verre soixante grammes de muriate de fer desséché; on le place à la cave ou dans un endroit humide, et dans peu il est réduit en liqueur.

SOLUTUM ÉTHÉRÉ DE MURIATE DE FER.

Muriate de fer en déliquium . . . . 30 grammes.

Ether sulfurique . . . . 60 grammes.

Mêlez ces deux liqueurs dans un flacon et agitez pendant quelques minutes, et lorsque l'éther surnageant est bien saturé de muriate de fer, on le décante, et on conserve dans un flacon bien bouché et à l'abri de la lumière.

SOLUTUM ALCOOLICO ÉTHÉRÉ DE FER. *Tinctura ferri muriatici ætherea.*

Solutum éthéré de muriate de fer. . . . . 20 grammes.

Alcool rectifié. . . . . 40 grammes.

On mêle ces deux liqueurs dans un flacon que l'on bouche bien; et en les exposant à la lumière, la liqueur devient aussi claire que de l'eau distillée.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par VICTOR-AUGUSTIN THOREL, *natif de Dozuley, Département du Calvados, domicilié à Rouen, Département de la Seine-Inférieure.*

PROGRAMME (N° 6.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RECEPTION DE PHARMACIEN.



A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Lechandelier,
M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Societés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SIROP DE SAFRAN.

Sirupus croci. (Pharm. Wurtemb.)

On met dans un ballon 30 grammes de safran gâtinois; on verse dessus 300 grammes d'eau de rivière, ou mieux encore, d'eau distillée de safran; et après avoir bouché le vase, on laisse infuser à une douce chaleur, pendant 24 heures, en remuant de temps en temps; et lorsque l'infusum est refroidi, on le passe avec expression; on filtre la liqueur; puis on y fait fondre à la chaleur du bain-marie près du double de son poids de beau sucre blanc.

ELECTUAIRE DE SAFRAN COMPOSÉ.

Communément Confection d'Hyacinthe. (Avicenne.)

Safran en poudre		15 gram.
Canelle		30
Santal citrin	de chaq.	11 gram.
Feuilles de dictame de crète (*Origan. dict.*)		
Myrrhe choisie		7
Terre sigillée (*bol blanc de Blois*)	de chaq.	7
Pierres d'écrevisse		
Miel de Narbonne		
Sirop de safran		486

Après avoir pulvérisé séparément et avec soin les substances végétales et terreuses qui entrent dans cette composition, on met le safran dans un mortier de verre ; on le délaye avec le sirop de safran, en se servant d'un pilon de bois ; et, après avoir laissé ce mélange pendant trois ou quatre heures, on y ajoute les autres substances qui ont été pulvérisées et mêlées, puis on y met le miel de Narbonne qui a été liquéfié, écumé ; et on agite sans discontinuer jusqu'à ce que le mélange soit exact.

D'après AVICENNE et MESUÉ, les anciennes pharmacopées faisaient entrer dans cette composition les *hyacinthes*, les *topazes*, les *émeraudes*, les *rubis*, les *grenats*, la *soie écrue* ; mais on les a supprimés comme inutiles à l'objet qu'on se propose ; d'autres, pour la rendre *complète*, y ont fait entrer l'ambre et le musc ; quelques pharmacopées modernes prescrivent d'ajouter à cette composition 142 centigrammes de *camphre*, 6 gouttes d'*huile volatile de citrons*, et des feuilles d'or et d'argent ; mais la formule indiquée est la plus généralement adoptée et suivie. On prescrit ordinairement pour la préparation de cet électuaire, le sirop de limons ; mais ce sirop acide agit sur les pierres d'écrevisse et produit un gonflement, une sorte d'effervescence à la composition, qui altère la couleur ; ce qui avait engagé quelques pharmaciens à employer le sirop simple ou le mellitum simple que l'on appelle communément *sirop de miel* ; mais il vaut beaucoup mieux employer le sirop de safran.



EXTRAIT DES BAIES DE BELLADONA.

Roob belladonæ.

On prend une quantité quelconque de baies de belladona à leur maturité ; on les écrase en les délayant avec une petite quantité d'eau distillée ; on laisse ensuite le tout reposer pendant 24 ou 30 heures ;

puis on en exprime le suc que l'on fait évaporer à la chaleur du bain-marie, jusqu'à la consistance convenable.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'IPÉCACUANA COMPOSÉ.

Ipécacuana en poudre	128 gram.
Sucre en poudre	64
Badiane.	32
Sucre.	122
Alcool à 20 dégrés	1000
Vin blanc.	4000

On triture d'abord l'ipécacuana avec une partie de sucre, et on le met dans un matras avec l'alcool; après quelques jours d'infusion à la température de l'atmosphère, on y ajoute le vin, la badiane, le restant du sucre; et, après quelques jours d'une nouvelle infusion, on filtre et on conserve pour l'usage.

INFUSUM HUILEUX DE CANTHARIDES.

Cantharides grossièrement pulvérisées.	32 gram.
Huile d'olives	155

Infuser à une douce température pendant quelques jours, puis passer avec expression.

CÉRAT DE CANTHARIDES.

Infusum huileux de cantharides.	150 gram.
Cire jaune	62
Dissolutum nitrique de camphre	8

Mêler selon l'art.

DISSOLUTUM NITRIQUE ET ALCOOLIQUE DE CANTHARIDES, OU LIQUEUR EXUTOIRE.

Cantharides en poudre.	32 gram.
Acide nitrique fort	64
Alcool à 30 dégrés	190

On verse d'abord l'acide nitrique sur les cantharides ; et, après 24 ou 30 heures, on ajoute l'alcool ; on laisse infuser à une douce chaleur et on filtre.

Cette préparation, que l'on trouve décrite dans Fuller et quelques autres pharmacographes, produit presque instantanément la rubefaction, l'entamure de la peau et un suintement séreux que l'on peut entretenir et augmenter par des pansements appropriés. On a proposé d'ajouter à cette préparation sept grammes de dissolutum nitrique de camphre.

EMPLATRE GOMMO-RÉSINEUX DE SAFRAN.

Emplastrum oxycroceum.

Safran desséché et pulvérisé	de chaque 23 gram.
Myrrhe	
Oliban.	
Mastich	
Galbanum.	
Ammonium, ou gomme ammoniaque.	
Thérébentine	31
Colophone.	de chaque 29
Poix de Bourgogne	
Cire jaune.	

Après avoir réduit en poudre très-fine le safran, la myrrhe, l'oliban et le mastich; après avoir dissous le galbanum et l'ammonium dans suffisante quantité de vinaigre, et les avoir rapprochés en consistance ténace, on fait liquéfier sur un feu très-doux la poix de Bourgogne, la colophone, la cire et la térébenthine; puis on y incorporera successivement les poudres dont on fait un mélange exact.

CHARBON DES OS.

On prend la partie la plus compacte des os de bœuf ou de mouton que l'on casse en petits morceaux; on en remplit un creuset dont on lutte le couvercle, en laissant seulement une petite ouverture à la partie supérieure; ce creuset ainsi préparé est placé dans un fourneau de forge et chauffé graduellement jusqu'à le faire rougir; lorsque la flamme, qui est produite par la combustion des parties huileuses et gelatineuses des os, a cessé, on diminue l'ouverture du couvercle; on donne un bon coup de feu; il se dégage du gaz hydrogène carburé et oxycarburé : après avoir laissé refroidir, on délutte le creuset et on porphyrise le charbon que l'on conserve pour l'usage.

Pour avoir ce charbon parfaitement pur et exempt de phosphate, on verse dessus de l'acide muriatique; et, après 12 heures d'infusion, on ajoute une certaine quantité d'eau; on fait bouillir le mélange; puis on filtre; on lave le charbon restant avec de l'eau distillée, et on le fait sécher à l'air. (*Ann. de Chim. Juillet* 1811.)

DÉCOLORATION DU VIN ROUGE.

On met dans une bouteille de vin rouge 45 grammes de charbon d'os; on la bouche, on agite le mélange de temps en temps, et,

après deux ou trois jours, on filtre, et on obtient ainsi un vin décoloré qui conserve son odeur et sa saveur.

On peut décolorer de la même manière les vinaigres rouges, le résidu de l'éther sulfurique, les teintures de tournesol ; d'après des expériences faites depuis très-long-temps par le professeur *Chaussier*, l'alumine produit également la décoloration des différentes liqueurs, se charge du principe colorant, et forme une sorte de laque : ainsi, en mettant de l'alumine dans du vin rouge, dans le suc exprimé des violettes, des roses, du chou rouge, etc., non-seulement la liqueur se décolore entièrement, mais encore l'alumine reste combinée avec la matière colorante, et peut ainsi être employée à divers objets d'arts ; il faut cependant remarquer que les liqueurs décolorées par ce procédé retiennent toujours une certaine quantité d'alumine ; mais cette combinaison peut être fort utile dans quelques cas ; ainsi, le suc des pétales de la rose rouge décoloré par l'alumine forme une eau très-odorante, peu altérable, et qui a été employée avec avantage dans le traitement de quelques maladies des yeux et des paupières.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par François-Dominique *LOISNEL, natif de Pont-l'Evêque, Département du Calvados, domicilié au Havre, Département de la Seine-Inférieure.*

PROGRAMME (N° 7.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RECEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,

M. Lechandelier,

M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*,

} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

MELLITUM SIMPLE,

Ou Sirop de Miel, suivant PARMENTIER.

On prend une quantité suffisante de miel blanc, on la fait liquéfier avec un peu d'eau sur le feu; on jette dans cette solution, et par portions, une poudre composée de deux parties de coquilles d'huitres sur une partie de charbon, jusqu'à ce que l'effervescence cesse et que l'acide contenu dans le miel soit parfaitement saturé; on enlève l'écume; on passe à travers un blanchet, et on évapore en consistance de sirop.

Le miel, débarrassé par ce procédé de sa substance muqueuse, allumineuse, et de son acide, ainsi que de la cire qu'il a retenue à sa sortie des alvéoles, et d'une partie de son goût particulier qui décèle toujours sa présence dans les préparations où il entre, se rapproche beaucoup du sirop de sucre de cannes, et servira de préférence pour les sirops où il faut redouter la présence des acides; ainsi, le miel despumé doit être considéré comme le sirop acide de miel, et l'autre comme le sirop doux.

De cette observation il résulte que ce n'est pas toujours une chose indifférente que d'employer, dans les sirops et les électuaires, le miel en nature, despumé ou sous forme de sirop : dans ces trois états ses effets sont distincts.

Quoique cette préparation soit bien entendue et puisse être employée avec avantage dans plusieurs cas, il faut cependant remarquer, ce qui est très-important pour la pratique médicale, que ce mellitum simple, ou sirop de miel, comme l'appelle *Parmentier*, ne doit point être substitué au sirop simple de sucre; non-seulement il diffère par la saveur, mais encore par les effets; souvent ce mellitum fatigue l'estomac, produit ou entretient des évacuations alvines, et par fois il cause de la chaleur à la gorge et même de la toux.

INFUSUM ALCOOLIQUE DES SANTAUX COMPOSÉ.

Eau Anti-apoplectique, généralement connue à Rouen sous le nom d'Eau des Jacobins.

Substance	Quantité
Santal rouge	16 gram.
Santal blanc	de chaque 9 gram.
Santal citrin	
Cassia lignea	
Contra hyerva	
Racines d'angélique de Bohême	
Poudre de vipères	
Canelle fine de Ceylan	30 gram.
Anis étoilé	de chaque 15 gram.
Baies de génièvre	
Bois d'aloës	de chaque 7 gram.
Macis	
Galanga major	
Gérofle	
Racines d'impératoire	
Réglisse sèche	
Alcool à 32 dégrés	1960 gram.

On concasse; on hache; on incise ces différentes substances selon leur nature; puis on les met avec l'acool dans un matras qui ne soit

rempli qu'aux deux-tiers ; on y ajoute un vaisseau de rencontre que l'on lutte fort exactement, et on l'expose à une température de 25 à 30 dégrés que l'on continue pendant trois ou quatre jours : ou en été pendant quinze à vingt jours à la chaleur du soleil ; et, lorsque la liqueur a acquis une belle couleur d'un rouge foncé, on la filtre et on la conserve pour l'usage. Cet infusum alcoolique, dont M. Dubuc, membre du Jury médical, a donné la formule, doit, lorsqu'il est bien préparé, marquer de 24 à 26 dégrés à l'aréomètre de Baumé ; il se mêle très-bien à l'eau et lui communique une odeur agréable, une saveur piquante, une couleur de jaune doré légèrement lactescente.

EXTRAIT D'EUPATOIRE MALE ou D'AVICENNE.

Eupatorium Cannabinum. (Lin.)

On prend une quantité quelconque de racines récemment séchées d'eupatoire ; on les coupe, on les incise en tranches fines ; on verse dessus de l'eau chaude à 40 ou 45 dégrés ; et, après 15 ou 18 minutes d'infusion à la température de l'atmosphère, on tire la liqueur au clair ; on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau tiède, et on laisse de nouveau infuser pendant quelques heures ; on passe ensuite avec expression ; on réunit les colatures ; on les filtre ; puis on fait évaporer, selon l'art, jusqu'à consistance d'extrait mol.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'EUPATOIRE.

Racines sèches et pulvérisées d'eupatoire. . . . . . 120 grammes.
Alcool à 20 dégrés. 600

Infuser, selon l'art, à la chaleur de l'atmosphère, pendant quelques jours ; filtrer ensuite et conserver pour l'usage.

HUILE CAMPHRÉE.

Oleum Bezoardicum, Wedel. *Camphoratum* Suecorum.

Camphre. . . . . 15 gram.
Huile d'olives, ou amandes douces. 30

On concasse, on pulvérise le camphre dans un mortier de marbre ou de verre, en y ajoutant peu-à-peu l'huile ; et, lorsque la solution est complète, on la verse dans une bouteille que l'on bouche bien.

PULVÉRISATION DE L'ÉTAIN.

Etain pur en feuilles minces, très-beau sucre, de chaque partie égales; triturer jusqu'à ce que le tout soit bien divisé ; passer à travers un tamis de soie très-fin, et faire bouillir cette poudre dans une grande quantité d'eau distillée pour en séparer le sucre.

SULFURE D'ÉTAIN.

Brugatelli.

Étain de malac limé et tamisé	91 gram.
Soufre sublimé.	30

On mélange ces deux substances ; on les met dans un creuset sur les charbons ardents, et on chauffe jusqu'à ce qu'il paraisse une flamme très-vive ; alors, on retire le creuset du feu ; on le ferme avec un couvercle de terre ; et, lorsque la matière est refroidie, on la porphyrise ; on la passe à travers un tamis de soie, et on la conserve dans un flacon de verre. La dose est d'un à deux gros quatre fois par jour.

POMMADE AVEC L'OXYDE ROUGE DE MERCURE.

Beurre frais.	91 grammes.
Cire blanche.	19
Camphre.	5
Oxyde rouge de mercure (précipité rouge).	4

On fait liquéfier sur un feu doux la cire et le beurre frais ; et lorsque le mélange commence à se refroidir, on y ajoute peu-à-peu et en remuant continuellement le camphre et l'oxyde de mercure qui ont été réduits en poudre très-fine.

Quelquefois on augmente la dose du camphre et de l'oxyde de mercure ; d'autres fois on y ajoute un peu d'oxyde de plomb rouge ou de sulfure rouge de mercure. Cette pommade, que l'on a nommée autrefois *Baume de Saint-Yves*, que souvent l'on débite sous le nom de *Pommade de Régent*, doit être conservée dans un endroit frais et à l'abri de la lumière.

SAVON CAMPHRÉ ET AMMONIACÉ.

Baume opodeldoch (Parmentier , *Bul. de Pharm.* 1811.)

Savon amygdalin	244 grammes.
Camphre	32
Alcool à 38 dégrés	160
Ammoniaque à 20 dégrés	40
Huile volatile de romarin	6
Huile volatile de thym	1/2

Après avoir râpé soigneusement le savon et divisé le camphre , on met ces deux substances avec l'alcool dans un ballon que l'on bouche avec un parchemin et que l'on place sur un bain de sable à une douce chaleur , en remuant de temps en temps ; lorsque ces substances sont complètement liquéfiées , on y ajoute l'ammoniaque , les huiles volatiles dont on facilite le mélange par l'agitation ; et lorsque la matière commence à se refroidir , on la verse dans des bocaux cylindriques que l'on conserve pour l'usage.

EMPLATRE SIMPLE D'OXYDE DE PLOMB.

Emplastrum simplex commune. Diachylon simplex. (1)

Oxyde de plomb demi-vitreux (litharge.)	500 gram.
Huile d'olives	1000
Eau de rivière	800

On met dans une bassine à fond conoïde l'oxyde de plomb préparé ; on y verse l'huile que l'on mêle bien avec l'oxyde de plomb , et on y ajoute l'eau ; puis on met la bassine sur un fourneau allumé , et l'on remue continuellement afin de favoriser le mélange et la combinaison qui doit s'opérer ; le mélange , qui avait d'abord une couleur rosée , devient peu-à-peu gris , puis blanchâtre , acquiert plus de consistance et forme à sa surface des boursouflures ou pellicules qui ont l'apparence savoneuse ; enfin , lorsque l'oxyde de plomb est complètement dissous , ce que l'on reconnaît par la couleur blan-

(1) Au lieu de l'eau prescrite pour la confection de cet emplâtre , on employait autrefois un décoctum mucilagineux de lin , d'althea et de fenu-grec , ce qui l'avait fait nommer *diachylon* , du grec *chylos* , suc , mucilage.

che de la masse, par sa consistance, et parce qu'en la malaxant entre les doigts il ne s'y attache plus. on retire la bassine du feu; on malaxe la masse emplastique et on forme des magdaléons que l'on peut conserver dans un vase plein d'eau, ou que l'on enveloppe dans un carré de papier.

N. B. 1° Comme l'oxyde de plomb demi-vitreux que l'on trouve dans le commerce est par fois altéré avec des substances terreuses ou du mica; que d'autres fois il contient un peu d'oxyde de cuivre ou de fer, ou des petits grains de plomb, il faut, pour obtenir un bon emplâtre, choisir avec soin l'oxyde de plomb que l'on doit employer, le laver, le porphyriser et même le traiter par la lévigation.

2° Il importe aussi d'employer de l'huile d'olives pure, qui ne soit pas mélangée avec des huiles de lin ou de pavots.

3° Il faut aussi avoir soin que, dans la cuite, il ne manque pas d'eau, et en ajouter avec précaution lorsqu'on s'apperçoit qu'elle est prête à manquer.

Sans ces attentions l'emplâtre aura une couleur jaunâtre, verdâtre, et n'aura pas la consistance qu'il doit avoir.

N. B. Cet emplâtre peut servir d'excipient aux différentes substances salines, pulvérisables, à quelques huiles volatiles que l'on désirerait y incorporer pour augmenter ses propriétés ou lui en donner de nouvelles; ainsi *Mesué* y incorporait de la poudre d'iris; d'autres y ajoutaient de l'oliban, du sang-dragon, de l'oxyde rouge de fer, du mercure ou quelques-uns de ses oxydes. Souvent le professeur *Chaussier*, après avoir fait malaxer cet emplâtre avec quelques gouttes d'huile volatile de thym, de spic ou de menthe, en fait saupoudrer la surface avec du muriate d'ammoniaque, de la myrrhe, du camphre, du tartrate de potasse antimonié, ou quelqu'autre substance saline ou aromatique, suivant l'objet particulier qu'il se propose dans l'application de ces sortes d'emplâtres.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par LAURENT-FRANÇOIS DUBUC, *natif et domicilié à la Ville d'Eu, Département de la Seine-Inférieure.*

PROGRAMME N°. 8.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,

De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

Avant de présenter le produit des opérations qui lui ont été assignées, le Récipiendaire exposera les précautions indiquées par les lois pour le débit et la conservation des poisons et substances vénéneuses; il indiquera les moyens chimiques propres à reconnoître l'oxymuriate de mercure ou sublimé corrosif. Ainsi, dans le cas où un Pharmacien est appelé pour prononcer qu'une liqueur contient de l'oxymuriate de mercure ou sublimé corrosif en solution, il le reconnoîtra par les moyens suivans :

1°. Une goutte de la liqueur portée avec l'extrémité d'un tube de verre sur un morceau de papier de tournesol, lui donne une teinte rouge;

2°. Quelques gouttes de cette liqueur mise dans une petite quantité d'eau colorée avec le sirop ou les pétales de violettes, lui donneront une teinte verdâtre;

3°. Une goutte mise sur une lame de cuivre rouge décapée, y produit une tache blanche, brillante, argentine que l'on fait disparoître par la caléfaction;

4°. Quelques gouttes versées dans de l'eau de chaux y produisent un précipité qui est blanc, si la quantité d'oxymuriate est petite, et qui est jaune si la quantité est plus grande et ce précipité blanchit une lame de cuivre décapée;

5°. Quelques gouttes dans de l'eau chargée d'hydrogène sulfuré ou dans un dissolutum de sulfure de potasse y produisent un précipité noir qui projetté sur un charbon allumé brule avec une flamme bleue et répand l'odeur d'acide sulfureux;

6°. Quelques gouttes dans un solutum de prussiate de chaux ou de potasse, y produisent un précipité blanchâtre;

7°. Quelques gouttes versées dans de l'eau à laquelle on auroit ajouté de l'ammoniaque produisent un précipité blanc qui brunit à l'air;

8°. Quelques gouttes versées dans de l'eau à laquelle on a ajouté de la soude, de la potasse, pure ou carbonatée produisent un précipité plus ou moins, jaunâtre & si ces précipités sont frottés sur une lame de cuivre décapée ils y produisent une tache brillante, argentine qui dénote la présence du mercure;

9°. Quelques gouttes dans un dissolutum de nitrate d'argent y produisent un précipité blanchâtre qui indique la présence de l'acide muriatique;

10°. En prenant une portion de la liqueur et en la faisant évaporer lentement on obtient l'oxymuriate cristallisé et ce sel projeté sur un charbon allumé, donne une fumée blanche, piquante et qui blanchit une pièce d'or que l'on y expose;

11°. Pour assurer d'une manière plus précise les conclusions que l'on doit tirer il faut faire les mêmes expériences sur une liqueur que l'on aura préparée, en faisant dissoudre une petite quantité d'oxymuriate de mercure dans de l'eau distillée;

12°. Il convient aussi dans ces cas de conserver une partie de la liqueur que l'on a examinée pour servir en cas de besoin à un nouvel examen;

13°. Enfin, si la liqueur avoit été trouvée dans l'estomac d'un cadavre, il faudroit examiner le mode d'altération des organes, placer dans sa cavité une lame de cuivre décapée, laver ses paroirs avec de l'eau distillée, et faire sur cette liqueur les essais qui ont déjà été indiqués.

SIROP DE CORALLINE COMPOSÉ.

Coralline de Corse.	180 grammes.
Racines de fougère mâle.	90
Tiges fraîches d'angélique.	60
Senné de la palte.	40
Ecorces fraîches d'oranges amères. . . .	30
Vin blanc.	800
Eau de rivière.	1600
Sucre.	2400

On met dans la cucurbite d'un alambic les différentes plantes que l'on a incisé, contusé, on y verse le vin, l'eau, et après quelques heures d'infusion, on procède à la distillation, en se bornant à retirer 600 grammes d'un fluide aromatique, légèrement lactescent, et dont on fait séparément un sirop à la chaleur du bain marie.

D'autre part, on passe, on exprime ce qui reste dans l'alambic, on filtre la colature, on en fait un second sirop, et lorsqu'il est à demi refroidi on y mêle exactement le premier sirop.



EXTRAIT DE JUSQUIAME.

On prend une certaine quantité de feuilles fraîches de jusquiame, on les pile dans un mortier de marbre, en les arrosant avec un peu d'eau distillée ; lorsque toute la masse est réduite en une sorte de pulpe, on la délaye dans suffisante quantité d'eau distillée, et après quelques heures d'infusion à la température de l'athmosphère, on passe avec forte expression ; on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau distillée qu'on laisse également infuser, puis on soumet la masse à une nouvelle expression ; on réunit les deux colatures, on les filtre

et on procède S. A. à l'évaporation jusqu'à consistance d'extrait mol.

On prépare de la même manière les extraits de *belladona* de stramonium.

INFUSUM VINEUX DE GENTIANE.

Racines de gentiane sèches et contusées. . 20 grammes.
Sommités de houblon. . } de chaque. . 12
Germandrée. . . . . }
Vin blanc généreux (*de Lunel.*) . . . 600

Infuser pendant quelques jours à la température de l'athmosphère, filtrer et conserver pour l'usage.

SOLUTUM ACÉTEUX DE CAMPHRE.

Acide acétique camphré, BRUGNATELLI.

Camphre. . . . . 16 grammes
Vinaigre distillé. 185

On divise le camphre avec un peu d'alcool, on le mêle avec le vinaigre dans un flacon, et on agite quelque temps pour faciliter la solution.

HUILE DE RICIN SULFURÉE.

Huile douce de ricin. . . . . 64 gr.
Soufre pulvérisé et lavé. 4

Chauffer selon l'art, pour faire la dissolution du soufre.

SAVON DE RICIN.

Huile de ricin. . . . . 5 parties.
Solutum de soude décarbonatée. . . . . . 1 partie.

Pour faire selon l'art un savon qui prend, avec le temps, une consistance solide, une couleur blanche, tirant sur une demi-transparence, et conserve l'odeur particulière à l'huile de ricin.



ELECTUAIRE DE SALSEPAREILLE.

Salsepareille choisie et pulvérisée.	150 grammes.
Gayac choisi, pulvérisé.	50
Fenouil.	8
Alcool à 22 degrés.	60
Mellitum de mercuriale.	S. Q.

On met la salsepareille, le gayac et le fenouil, sur un porphyre ; on l'humecte avec l'alcool, et on en forme une pâte que l'on broye long-temps, jusqu'à ce qu'elle soit très-fine, et qu'elle commence à se dessécher : alors on y ajoute peu à peu, et en continuant à broyer le mellitum de mercuriale en quantité suffisante pour lui donner la consistance d'un électuaire mol, propre à former des bols.



SULFATE DE CUIVRE ET D'ALUMINE NITRATÉ.

Pierre divine ou *ophtalmique*. Codex Paris.

Sulfate de cuivre.	de chaque 150 grammes.
Sulfate acide d'alumine. . . .	
Nitrate de potasse.	
Camphre.	8

Après avoir réduit les sels en poudre, on les mélange, on les met dans un ballon que l'on place dans un bain de sable sur les charbons, et lorsque les sels sont complettement liquéfiés, on y ajoute le camphre, que l'on a divisé ou mieux encore dissous dans une petite quantité d'alcool à 26 dégrés, on agite fortement, et on coule aussitôt la matière encore fluide, sur un marbre légèrement huilé,

et, avant qu'elle soit entièrement refroidie, on la divise en carrés plus ou moins grands, et on l'enferme dans une bouteille que l'on bouche bien.

Il faut, dans cette préparation, avoir soin de prendre un sulfate d'alumine, et sur-tout un nitrate de potasse très-purs ; sans cette attention, la combinaison n'a point une belle couleur verte, et attire l'humidité de l'air.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par PIERRE-LOUIS-JOSEPH BACON, *natif de Caen, département du Calvados.*

PROGRAMME N°. 9.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A CAEN,

De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera spécialement de l'acide tartarique, et indiquera les moyens que l'on peut employer pour reconnoître si un sirop a été acidulé par l'addition des acides tartarique, citrique ou sulfurique, et il fera sous les yeux du Jury les expériences nécessaires pour déterminer ces différences.

ANTIMOINE.

Regulus antimonii. (Codex Paris.)

Sulfure d'antimoine (antimoine crud). . . .	490 gram.
Tartrate acidule de potasse (tartre crud). . . .	360
Nitrate de potasse.	180

Après avoir pulvérisé séparément ces trois substances, on les mélange, puis on les projette par cuillerées, dans un grand creuset que l'on a placé au milieu des charbons, et que l'on entretient rouge, en ayant soin de recouvrir chaque fois le creuset; lorsqu'on a fait la projection de tout le mélange, on augmente le feu jusqu'à ce que la matière soit dans un état de fluidité : alors on la coule dans un cône ou capsule de fer, que l'on a chauffé et graissé intérieurement, puis on frappe légèrement cette capsule, pour rapprocher les molécules métalliques, et lorsque la masse est refroidie, on sé-

pare les scories, et on conserve le culot métallique qui est blanc, brillant, cassant, et présente ordinairement à sa surface des ramifications ou une sorte d'étoile en relief.



SULFURE D'ANTIMOINE.

Combinaison de l'antimoine avec le soufre.

Quoique cette combinaison se trouve toute formée dans la nature, et se prépare en grand par l'extraction et la fusion des mines d'antimoine, cependant comme elle varie par la proportion des substances composantes souvent par quelques substances étrangères, et que même quelquefois elle contient un peu d'arsenic, il convient que le Pharmacien prépare lui-même le sulfure d'antimoine qu'il doit employer. Pour cela, on prend deux parties d'antimoine (régule d'antimoine) et une partie et demie de soufre; on les pulvérise, on les mélange, on les met dans un creuset de Hesse, et on chauffe jusqu'à ce que toute la masse soit parfaitement fondue. On entretient encore le feu pendant quelques minutes, puis on coule dans une capsule; et lorsque la masse est refroidie, on la conserve pour l'usage.



SULFURE D'ANTIMOINE ARSENIÉ.

Aimant arsenical d'Angelus Sala.

Sulfure d'antimoine (antimoine crud).	de chaq. 120 gram.
Arsenic blanc (acide arsenieux). . .	
Soufre jaune.	

On pulvérise ces trois substances, on les mêle et on les fait fondre dans un creuset, à une chaleur capable de faire rougir légèrement le creuset; lorsque la matière est bien fondue, on la coule sur une plaque de cuivre légèrement graissée, on la réduit en poudre pour s'en servir au besoin: pendant la fonte il ne se fait presque pas de déchet.

HYDROSULFURE D'ANTIMOINE OXYDÉ ROUGE.

Oxyde d'antimoine hydrosulfuré rouge, kermès minéral, poudre de la ligerie ou des chartreux ; pulvis carthusianorum, panacea conerdigiana, sulfur antimonii rubrum.

Carbonate de soude.	1,000 grammes.
Sulfure d'antimoine porphyrisé.	90
Eau de pluie.	10,000

On fait bouillir ces trois substances dans une marmite de fer bien propre, en agitant continuellement avec une spatule, pendant 20 ou 25 minutes au plus, ou jusqu'à ce que la liqueur, en se refroidissant, fournisse un dépôt briqueté ; on verse alors la liqueur bouillante sur un filtre de papier, soutenu par une toile médiocrement serrée ; la liqueur passe d'abord claire, mais en se refroidissant elle dépose peu à peu une poudre d'un rouge brun ; après douze heures de repos, on décante la liqueur, on recueille avec soin la poudre rouge, on l'édulcore en la lavant d'abord avec de l'eau distillée froide, puis avec de l'eau tiède, ce que l'on continue jusqu'à ce qu'elle sorte insipide ; mais pour ne pas altérer la couleur rouge et veloutée de cette poudre, il faut que l'eau destinée à cette lotion ait été privée d'air par l'ébullition.

Après ces lotions, pour sécher la poudre plus promptement, on l'enferme dans quelques feuilles de papier *Joseph*, on en fait un paquet que l'on soumet à la presse pour en exprimer l'eau, puis on la fait sécher à l'ombre, et lorsqu'elle est sèche on la porphyrise et on la conserve dans un vase opaque et à l'abri de la lumière.

Long-temps on a fait cette préparation avec la potasse carbonatée ou le carbonate de potasse, et le produit est le même lorsque le sel est pur ; aujourd'hui on préfère le carbonate de soude, parce que ce sel se trouve plus ordinairement et au même dégré de pureté.

La liqueur qui a été décantée de dessus le précipité ne doit pas être

rejettée, elle contient encore un hydrosulfure d'antimoine que l'on peut facilement obtenir en y versant un acide quelconque ; il se forme ainsi un nouveau précipité d'une couleur moins foncée, que l'on connoît sous le nom *d'oxyde d'antimoine hydrosulfuré jaune*, et anciennement *soufre doré d'antimoine*.

DISSOLUTUM SULFURIQUE DE ZINC.

On met dans un ballon de verre 64 grammes de zinc en grenailles, on verse dessus un mélange fait avec 36 grammes d'acide sulfurique, et 120 grammes d'eau ; il se dégage successivement une grande quantité de gaz hydrogêne que l'on peut recueillir, et lorsque le métal est complettement dissout on tire la liqueur au clair.

Si on fait évaporer une partie du fluide, on obtiendra par le repos et le refroidissement le sulfate de zinc cristallisé que l'on met égouter sur du papier, et que l'on conserve pour l'usage.

OXYDE DE ZINC PAR PRÉCIPITATION.

On fait la solution d'une certaine quantité de sulfate de zinc dans de l'eau distillée, et après l'avoir filtré, on y verse un solutum de carbonate de potasse, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipté; on filtre la liqueur, on recueille le précipité, on le lave avec de l'eau distillée jusqu'à ce qu'il soit insipide, et après l'avoir desséché on le réserve pour l'usage.

EXTRAIT DE RHUBARBE.

On préparera cet extrait suivant deux procédés différens afin de pouvoir juger comparativement les avantages de l'un ou de l'autre de ces procédés.

1°. *Par infusion.* On mettra dans un balon 500 grammes de rhubarbe concassée, on versera dessus 1,200 grammes d'eau distillée, chauffée à 50 dégrés, et après avoir bouché le vaisseau on laissera infuser à la température de l'athmosphère, pendant 20 heures, on passera avec expression, on versera ensuite sur le marc une nouvelle quantité d'eau chaude, et après 24 heures de cette seconde infusion, on tirera la liqueur au clair, on la mêlera avec la premiére, on filtrera et on procédera, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance convenable.

2°. Suivant le procédé d'APPERT. On prendra 500 grammes de même rhubarbe concassée en petits morceaux que l'on partagera en trois portions égales; on mettra chacune de ces portions dans une bouteille de verre fort que l'on remplira d'eau distillée jusqu'à *trois pouces* de la cordeline; après avoir très-soigneusement bouché ces bouteilles avec un liège que l'on introduit avec force et que l'on assujettit avec un fil de fer, on les mettra debout dans le bain marie d'un alambic que l'on placera sur un fourneau bien allumé et on portera la chaleur jusqu'au dégré de l'ébullition que l'on aura soin d'entretenir pendant six à huit minutes. On retirera ensuite le bain marie du feu et lorsqu'il sera suffisamment refroidi, on ôtera les bouteilles, et après 24 ou 50 heures de repos, on passera avec expression la liqueur contenue dans les bouteilles, on filtrera et on procédera selon l'art à l'évaporation graduée jusquà consistance convenable.

On peut préparer de la même manière les autres extraits des plantes soit sèches, soit fraîches, et conserver pendant long-tems et sans altération les divers *infusum* ou *decoctum* et même les sucs frais des végétaux.

EAU D'AMANDES AMÈRES.

On met dans la cucurbite d'un alambic de cuivre étamé deux mille grammes d'amandes amères ou d'amandes de pêches concassées, on verse dessus 4 mille grammes d'eau de rivière, en se bornant à retirer seulement douze à quinze cents grammes d'une eau légèrement lactescente,

et qui a une forte odeur de fleurs de pêchers et une saveur âcre aromatique, amère.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par PIERRE-FRANÇOIS NICOLAS, *de Nancy, département de la Meurthe, domicilié à Caen.*

PROGRAMME N°. 10.

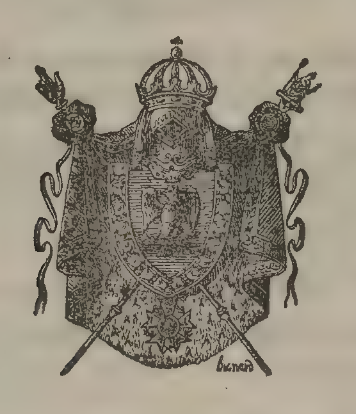
DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

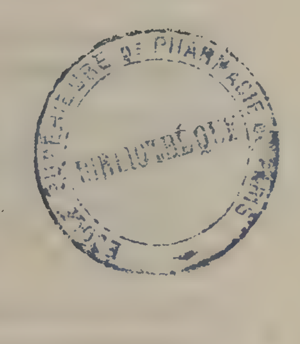
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,

De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

EAU DISTILLÉE DE CLEMATITE ODORANTE.

Sommités fraîches et fleuries de clematite. . . . 1,000 gram.
Eau de rivière. 4,000

On met la plante fraîche et odorante avec la quantité d'eau prescrite dans le bain marie d'un alambic que l'on couvre aussitôt de son chapiteau, on laisse infuser à la température de l'athmosphère pendant quelques heures, puis on procède à la distillation que l'on arrête après avoir retiré mille grammes d'eau.

Alors on enlève le chapiteau de l'alambic, on retire la plante qui reste dans la cucurbite, on en exprime le suc à travers un linge, puis on met dans la cucurbite mille autres grammes de sommités fleuries de clematite, sur lesquelles on verse l'eau distillée ainsi que le suc que l'on a exprimé du marc, et on procède à une nouvelle distillation en se bornant à retirer seulement 1,000 grammes d'eau que l'on conservera dans un flacon, comme toutes les eaux distillées.

On passe ensuite à travers un linge serré ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic et on procède, selon l'art, à l'évaporation pour obtenir l'extrait de clematite.

SIROP DE SERPOLET.

Sommités fleuries de serpolet. . . . . 50 gram.
Eau bouillante. 500
Sucre. 700

On met les sommités de serpolet dans un vase de fayence, on verse dessus l'eau bouillante et après quelques heures d'infusion, on donne à la liqueur deux ou trois bouillons; on passe à travers un linge, on ajoute le sucre concassé que l'on clarifie avec un blanc d'œuf, et que l'on fait cuire à consistence convenable, on passe le sirop à travers un blanchet sur lequel on a mis quelques grammes de sommités sèches et bien odorantes de serpolet, enfin on l'aromatise avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

INFUSUM ACÉTEUX DE SCILLE.

Scille sèche et concassée. . . . . 30 gram.
Bon vinaigre. 122
Alcool à 36 dégrés. 15

On met la scille avec le vinaigre dans un ballon, et après quelques jours d'infusion à la température de l'athmosphère, on ajoute l'alcool puis on passe avec expression, on filtre et on conserve pour l'usage.

SIROP ACÉTEUX DE SCILLE.

Infusum acéteux de scille. . . . . 120 gram.
Sucre blanc concassé. 150
Pour faire selon l'art un sirop.

POUDRE DE JALAP ET DE SEMEN CONTRA,

POUDRE VERMIFUGE PURGATIVE.

Jalap. . . . . 90 gram.
Senné. . . . . } de chaque. . . 61
Semen contra. . . . . . . }
Coralline blanche. 30

Dictame blanc. 15
Aloës citrin (socotrin.) 1
Pour faire S. A. une poudre homogène et très-fine.

HUILE D'AMANDES DOUCES.

On prend une certaine quantité d'amandes, que l'on frotte, que l'on secoue dans une toile grossière, mais que l'on ne dépouille pas de leur enveloppe; on les pile dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une pâte fine et homogène : alors on enferme cette pâte dans un sac de toile forte, et on le soumet à l'action de la presse, qui en fait sortir l'huile, qu'il faut laisser dépurer par le repos, la filtration, conserver dans un endroit frais, et renouveller souvent. On prépare de la même manière, par expression, l'huile d'*amandes amères*, de *noisettes*, de *pistaches*, de *been*, des *semences froides*, celle de *jusquiame*, de *pavot blanc*, de *chénevis*, avec les graines mûres de ces plantes. L'huile de ricin peut aussi se préparer en France avec les graines de ricin ordinaire ; mais pour obtenir cette huile avec toutes les qualités que l'on désire en pharmacie, il faut avoir soin de monder la graine de son germe, qui contient une huile âcre, et de la pellicule qui la recouvre ; et si elle étoit âcre au goût, il faudroit avant de s'en servir, la laver plusieurs fois avec l'eau distillée.

CÉRAT OLIVIN, ordinairement Cérat de GALIEN.

Ceratum refrigerans, emplastrum ad fonticulos.

Huile d'olives. . . . . . . 120 grammes.
Cire blanche. 32
Eau de roses. 90

On fait liquéfier sur un feu très-doux la cire et l'huile; on les

coule dans un mortier de marbre légèrement échauffé, en y versant d'abord de l'eau chaude; on agite le mélange avec un pilon de bois, jusqu'à ce que le tout soit refroidi : alors on ajoute peu à peu et en triturant, la quantité d'eau prescrite, et lorsqu'elle est bien incorporée, on retire le cérat, que l'on conserve dans un endroit frais.



Préparation du Petit-Lait et sa clarification.

On met dans une bassine d'argent ou un vaisseau de terre vernissé, mille grammes ou deux livres de lait de vache, on le place sur des cendres chaudes, en y ajoutant un gramme de pressure, que l'on a délayé auparavant dans trois ou quatre cuillerées d'eau : à mesure que le lait s'échauffe et se caille, la sérosité, qui est le petit-lait, se sépare des autres substances qui forment le *caseum* ou partie blanche : lorsque le lait est bien chaud, et que la partie caseuse est séparée, on le passe à travers une étamine, et on laisse égoutter le caillé.

Pour clarifier le petit-lait, on met un blanc d'œuf dans une bassine d'argent, on le fouette en y ajoutant une verrée de petit-lait et un gramme de tartrate acidule de potasse; on met ensuite le reste du petit-lait, et on fait jetter au tout quelques bouillons. Lorsque le petit-lait est parfaitement clair, on le filtre en le faisant passer au travers d'un papier gris, qu'on arrange sur un entonnoir de verre : il passe alors parfaitement clair, et il doit avoir une couleur verdâtre, qui cependant varie selon les saisons, la nature du pâturage.

Quelquefois on prépare le petit-lait avec différentes substances qui lui donnent des propriétés particulières; ainsi le *petit-lait acéteux*, *serum lactis acetatum* se prépare en faisant bouillir sur un feu doux mille grammes de lait de vache, mêlé avec partie égale d'eau, et y ajoutant quarante-six grammes de bon vinaigre.

Si, au lieu de vinaigre, on met dans le lait bouillant 250 grammes de vin blanc acidule, on forme le petit-lait vineux, *serum lactis vinosum* : si, lorsque le lait bout, on y ajoute 8 grammes de sulfate

acidule d'alumine, on forme le petit-lait alumineux, *serum lactis aluminosum.*

On prépare ainsi, suivant la prescription du médecin, le petit lait avec les tamarins, *serum lactis tamarindinatum seu temperans*, le suc des plantes crucifères, *serum antiscorbuticum*, et même la moutarde; *serum sinapinsatum.*

On peut obtenir la coagulation du lait par le sucre, la gomme, l'amidon et un grand nombre d'autres substances; mais l'addition de 4 à 5 grammes de sulfate de magnésie paroît être le meilleur moyen pour obtenir un petit lait très-clair.



EXTRAIT DE RACINES DE FENOUIL.

On prend une quantité quelconque de racines de fenouil fraîches, on les monde, on les coupe en tranches, on les met dans un vase d'infusion, on y verse de l'eau chaude en assez grande quantité pour couvrir les racines, et on prolonge l'infusion pendant quelques heures, puis on coule avec expression; on verse sur les racines une nouvelle quantité d'eau bouillante; on fait infuser de nouveau, on passe cet infusum, on le réunit au premier; on fait évaporer, selon l'art, jusqu'à consistance pilullaire, et on obtient ainsi un extrait d'une couleur jaunâtre, d'une saveur douce, un peu sucré, qui attire un peu l'humidité de l'athmosphère.

Cet extrait, ainsi que celui d'asperges et d'autres analogues, peut, non-seulement être administré en bols ou servir d'excipient à des poudres, mais encore on l'emploie utilement à la dose de quelques grammes que l'on délaye dans une pinte d'eau, et que l'on édulcore avec du sucre et un syrop convenable, et on en forme ainsi sur-le-champ pour la boisson habituelle des malades une sorte de tisanne d'autant plus efficace dans quelques cas, que l'eau n'a pas perdu par l'ébullition la quantité d'air atmosphérique qui lui est propre.

POMMADE MERCURIELLE, *onguent mercuriel ou napolitain.*

Mercure purifié. . } de chaque. . . . . . 500 grammes.
Graisse de porc. . }
Pommade mercurielle ancienne. 90

On met le mercure et l'ancienne pommade dans un mortier de marbre, de forme plate à son fond, on y ajoute un quart de la graisse on triture avec un bistortier large et un peu applati à son extrêmité inférieure, jusqu'à ce que le mercure soit entièrement divisé, et qu'en l'étendant sur du papier gris ou sur la paume de la main, on n'en apperçoive plus aucunes globules, même à l'aide d'une loupe; on y ajoute alors le restant de la graisse, on agite, on mêle très-exactement, et on conserve la préparation dans un pot de faïence.

La pharmacopée de Londres prescrit d'étendre d'abord le mercure avec une petite quantité d'huile sulfurée, et d'y ajouter le double de graisse; elle désigne cette composition sous le titre d'*unguentum cœruleum fortius*, et en y ajoutant le quadruple de graisse, elle forme l'*unguentum cœruleum mitius.*

Pour faciliter l'extinction ou division du mercure, on avoit proposé de triturer le mercure avec de la térébenthine; mais ce procédé a des inconvéniens, et depuis quelque temps on emploie avec avantage l'addition d'une certaine quantité d'huile d'amandes douces, ce qui rend l'opération beaucoup plus prompte.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par ANTOINE PORÉE, *natif de Trévières, domicilié à Bayeux, département du Calvados.*

PROGRAMME N°. 11.

DES OPÉRATIONS

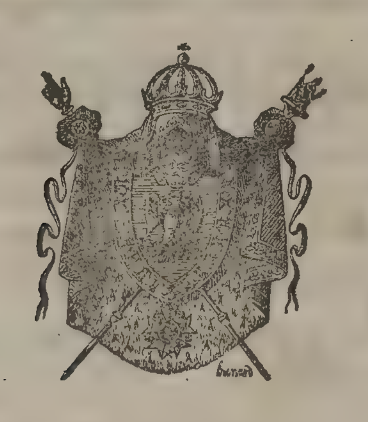
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,

De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.



Avant de présenter au Juri médical, le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des préparations et combinaisons d'antimoine, qui sont le plus généralement connues en pharmacie, savoir :

1°. *L'antimoine pur ou* régule simple *d'antimoine, dont on a fait autrefois des tasses ou gobelets, des balles, des boulles ou pillutes perpétuelles* : régule composé, *que l'on distinguoit en* jovial, martial, régule de Vénus *et* des métaux*;*

2°. *Le sulfure natif ou artificiel, communément* antimoine crud*;*

3°. *Les divers oxydes, savoir :* (a) *l'oxyde gris, ou gris blanc par calcination plus ou moins prolongée du sulfure*, (b) *l'oxyde blanc sublimé*, fleurs argentines d'antimoine, (c) *l'oxyde sulfuré demi vitreux*, foye d'antimoine, saffran des métaux, (d) *l'oxyde vitreux* verre d'antimoine, (e) *l'oxyde hydrosulfuré rouge*, kermès minéral, (f) *l'oxyde hydrosulfuré jaune*, soufre doré d'antimoine, (g) *l'oxyde potassé d'antimoine, non lavé ou lavé*, antimoine diaphorétique, fondant de Rotrou, (h) *l'oxyde blanc par précipitation*, céruse d'antimoine, matière perlée de KERCKERING, (j) *l'oxyde muriatique d'antimoine*, mercure de vie poudre d'algerati, (k) *l'oxyde nitrique d'antimoine*, bezoard minéral;

4°. *Les dissolutions d'antimoine par les différens acides, ses combinaisons salines et spécialement le muriate d'antimoine solide ou liquide*, beurre d'antimoine, *le tartrate de potasse antimonié*, tartre stibié *ou* émétique.

Et il terminera ses considérations par indiquer les moyens :

1°. *Pour reconnoître le tartrate de potasse antimonié qui seroit en solution dans un liquide aqueux ou vineux ;*

2°. *Pour distinguer l'oxyde hydrosulfuré rouge d'antimoine, d'une poudre qui auroit la même apparence, et on y parviendra facilement en considérant que l'oxyde hydrosulfuré rouge d'antimoine, est insoluble dans l'eau froide ou bouillante, mais soluble si l'eau bouillante est alcaline, et qu'il se précipite par refroidissement, et qu'en le traitant avec l'acidule tartarique ou crême de tartre on en forme un tartrate de potasse antimonié.*

TARTRATE ACIDULE DE POTASSE ANTIMONIÉ.

Tartre stibié ou émétique. Ad. Mynsicht 1631.

Tartrate acidule de potasse .	de chaque. . .	500 gram.
Oxyde vitreux d'antimoine. .		
Eau distillée.		5,600

On réduit le tartrate acidule de potasse et l'oxyde vitreux d'antimoine en poudre très-fine, on les met dans une bassine d'argent ou de porcelaine, avec la quantité d'eau prescrite, on fait bouillir pendant quinze ou vingt minutes, et après avoir laissé à demi refroidir la liqueur on la filtre.

On prend la liqueur filtrée et on évapore jusqu'à siccité, en observant de ne pas donner un coup de feu suffisant pour ne pas décomposer le sel.

Enfin, on dissout le résidu dans un peu d'eau distillée et bouillante, on filtre et on laisse cristalliser.

Les cristaux salins que l'on obtient par ce procédé sont très-beaux ; mais s'ils se trouvoient un peu jaunes, il suffit de les faire redissoudre et de les faire cristalliser une seconde fois pour les avoir parfaitement purs : l'eau mère ne contient que du tartrate de fer, du sulfure de potasse et du tartrate d'antimoine.

SIROP DE JALAP.

Jalap en poudre.		56 grammes.
Iris de Florence. . .	de chaque. . . .	2
Graine de coriandre. .		
Graine de Fenouil. . .		
Eau de rivière.		400
Sucre.		Q. S.

On prend une forte bouteille de verre propre à contenir la quantité d'eau nécessaire, on y met le jalap en poudre, ainsi que l'iris et les

graines concassées, on la remplit d'eau jusqu'à la naissance du col, et on la bouche fortement avec un bouchon de liège que l'on assujétit par un fil de fer; alors on met la bouteille d'eau dans un bain marie, on le porte sur un fourneau allumé, et on porte la liqueur à l'ébullition, que l'on entretient pendant quinze à vingt minutes; après ce temps on enlève le bain marie de dessus le fourneau, et lorsque l'eau est suffisamment refroidie on ôte la bouteille, et après 24 heures de rapos on tire la liqueur au clair, on la filtre, on la met dans un ballon de verre, on y ajoute près le double de son poids de sucre que l'on fait fondre à la seule chaleur du bain marie, et on obtient ainsi un sirop d'une bonne consistance, et qui conserve la propriété purgative du jalap.

On peut préparer de la même manière un sirop de rhubarbe, de tanaisie, d'absynthe, d'hysoppe, de café, de vanille, etc.

ALCOOLAT AROMATIQUE HUILEUX.

Eau de Cologne. (Bulletin de Pharm. 1809.)

Huile volatile de neroli.	de chaque.	1 grammes.
d'oranges.		
de bergamote.		
de cédra.		
de romarin.		
de citrons.		
Graine de petit cardamoine.		6
Alcool à 32 dégrés.		1500

Distiller au bain marie, en se bornant à retirer seulement 1200 gram. d'alcool aromatique.

La formule de cette préparation, qui est devenue un objet d'agrément et de toilette, varie singulièrement pour les doses et le nombre des huiles volatiles que l'on y fait entrer; quelques-uns y ajoutent du storax, de la canelle, du beujoin, et plusieurs se bornent à un simple mélange ou solution dans l'alcool; mais pour l'usage pharmaceutique, il convient de procéder à la distillation, ce qui produit une union plus intime des

huiles avec l'alcool ; il faut aussi apporter beaucoup d'attention dans le choix des huiles volatiles, qui souvent sont altérées ou sophistiquées : aussi ces eaux ne se trouvent jamais les mêmes dans le commerce, soit pour l'odeur, la couleur et le dégré de spirituosité.



EXTRAIT DE SCILLE.

On prend 130 grammes de scille desséchée, on les coupe en petits morceaux, et on les fait bouillir pendant une heure dans 800 grammes d'eau de rivière ; après avoir laissé refroidir le decoctum, on tire la liqueur au clair, on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau que l'on fait bouillir, et on réitère ces décoctions alternatives jusqu'à ce que la scille ne fournisse plus aucun principe dans l'eau, ce qui exige au moins cinq à six décoctions successives : alors on réunit les colatures, on les filtre, et on procède à l'évaporation jusqu'à consistance d'un électuaire mol. On obtient ainsi un extrait brun, d'une saveur très-amère, et qu'il faut conserver dans un endroit sec.

POMMADE DE JUSQUIAME.

Extrait mol de jusquiame.	10 grammes.
Cérat simple.	24
Jaunes d'œuf	16

On triture d'abord l'extrait avec un jaune d'œuf, on y ajoute ensuite peu à peu le cérat, et on contiue la trituration jusqu'à ce que le mélange soit entier.

On peut préparer de même une pommade avec l'extrait des feuilles ou des bayes de bella dona.

Appliquées en onctions ou frictions sur une partie, ces pommades en diminuent la sensibilité, la contraction y produisant une sorte d'atonie qui persiste pendant quelque temps ; et d'après l'effet bien connu que produit sur l'iris l'application à la surface de l'œil, d'une préparation de jusquiame ou de bella dona, M. le professeur *Chaussier* a

pensé que l'on pourroit employer avec succès ces sortes de préparations dans quelques cas d'accouchemens, où la rigidité, la tension spasmodique des parties formeroit un obstacle à la sortie du foetus, ou à l'introduction de la main, lorsqu'elle est nécessaire, et qu'il est urgent de terminer l'accouchement. Déjà quelques essais semblent confirmer les avantages de ce moyen; mais c'est au tems et à l'expérience à en déterminer la véritable valeur.

ACIDE NITRO-MURIATIQUE.

Acide muriatique. . . . . 3 parties.
Acide nitrique pur. . . . . 1 partie.

Mêler et conserver pour l'usage.

Dissolutum nitro-muriatique d'Antimoine.

Sulfure d'antimoine. . . . . 150 grammes.
Acide nitro-muriatique. . . . . S. Q.

On met ces deux substances dans un ballon, que l'on expose à une foible température, et que l'on agite de temps en temps : quand le soufre ne se dissout plus, on laisse reposer la liqueur, afin que le soufre se précipite peu à peu, puis on y ajoute peu à peu de l'acide nitrique, jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de gaz nitreux, et on s'arrête lorsque la dissolution est complette et n'a qu'un léger excès d'acide; c'est-à-dire, qu'elle est saturée d'oxyde.

OXIDE D'ANTIMOINE HYDROSULFURÉ BRUN.

Kermès minéral de Wahreu. (Bulletin de Pharmacie, 1809.)

Sulfure d'antimoine. . . . . 300 grammes.
Chaux vive. 150
Eau. . . . . Q. S.

On mêle le sulfure d'antimoine avec la chaux, on l'étend dans suffisante quantité d'eau; on fait bouillir pendant une heure, puis on filtre et on verse dans la liqueur encore chaude du dissolutum nitro-muriatique, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité.

Le résidu de chaux et de sulfure d'antimoine doit être traité avec une nouvelle quantité d'eau, filtrée et précipitée comme la première fois.

BARYTE PURE,

Suivant le procédé de M. D'ARCET, (Annall. de chymie, tom. 61.)

Sulfate de baryte en poudre. . . . . 100 parties.

Charbon pulvérisé. . . . . 20.

Après avoir mélangé ces deux substances on les met dans un creuset que l'on ferme exactement et que l'on place dans un fourneau de reverbère, après une heure de grand feu, on laisse refroidir le creuset, on en sépare le résidu, on le délaye dans de l'eau, on y ajoute ensuite une quantité suffisante d'acide muriatique, on fait chauffer légèrement le mélange qui laisse dégager une grande quantité d'hydrogène sulfuré et d'acide carbonique dont il faut se garantir avec soin, quand l'effervescence cesse et que le papier réactif annonce un léger excès d'acide, on filtre, on fait évaporer pour décomposer l'hydrogène sulfuré et précipiter le soufre qui y étoit tenu en solution, puis on redissout le résidu dans le moins d'eau possible, on filtre et on ajoute à la liqueur filtrée une solution saturée de potasse caustique, il se précipite au moment même du mélange une grande quantité de cristaux de baryte, on laisse le tout en repos et à la température la plus basse pendant une heure ou deux, on décante l'eau mère, on lave les cristaux avec un peu d'eau distillée froide, on les fait sécher en les pressant entre plusieurs feuilles de papier bibule, et on les fait dissoudre dans la quantité d'eau bouillante nécessaire; la liqueur filtrée laisse déposer par le refroidissement la baryte qui est plus pure et coûte mois cher que celle que l'on obtient en décomposant le nitrate de baryte et en l'exposant seul à une haute température.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par PIERRE-MICHEL CAUVIN, *natif de Creully, département du Calvados.*

PROGRAMME N°. 12.
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,
De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DU CALVADOS.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. NICOLAS, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. GODEFROY, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. THIERRY, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. JULIEN, *Pharmacien.*

M. BISSON le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. HALBIQUE, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.



Après avoir exposé le caractère des résines qui sont des substances combustibles, composées par l'action organique des végétaux, insolubles dans l'eau, plus ou moins solubles dans l'alcool, l'éther, les huiles, les liqueurs alkalines, brûlant avec flamme, laissant un résidu charbonneux, fournissant par la distillation une huile volatile, le Récipiendaire indiquera les diverses espèces de résines et traitera spécialement des résines fluides, savoir :

1°. *La* térébenthine *de* Chio, *qui découle du* pistacia térébintus ; *celle de* Venise, *qui provient du* pinus laryx ; *celle de* Strasbourg, *qui provient du* pinus abies picea ; *celle de* Bordeaux, *qui provient du* pinus sylvestris, *enfin, le galipot, qui provient du* pinus pinéa ; *de ces diverses espèces on obtient par des préparations ultérieures*, la térébenthine cuite, la poix résine *ou* résine jaune *ordinaire*, la colophone, l'huile volatile *de térébenthine ;*

2°. *La résine de la* Mecque, *que l'on nomme ordinairement* baume de la Mecque, *de* Judée, *du* Grand Caire *ou* d'Egypte ;

3°. *Du* Copahu, *que l'on nomme aussi communément* baume.

HUILLE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE,

Spiritus terebenthinæ.

Térébenthine choisie. . . . . 2,000 grammes.
Eau de rivière. . . . . 5,000.

On met ces deux substances dans un alambic et on procède à la distillation à un feu doux; l'huile volatilisée par le calorique passe dans le récipient et il reste dans la cucurbite une masse résineuse qui se durcit par le refroidissement et que l'on nomme *térébenthine cuite, poix-résine, résine jaune du pin*, ou *colophone*.

HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE RECTIFIÉE.

Spiritus terebenthinæ, oleum tereb. rectificatum (Phar. Lond. 1809.)

Huile (vulg. essence) de térébenthine. . . . . . 1,000 gram.
Eau de rivière. 4,000

Distiller selon l'art dans une cornue de verre en se bornant à retirer 800 grammes d'une huile volatile incolore et diaphane qu'il faut conserver dans des flacons remplis, bien bouchés, et à l'abri de la lumière.



ALCOOLAT TÉRÉBENTHINÉ.

Spiritus anti-ictericus.

Alcool rectifié. . . . . 300 grammes.
Huile volatile de térébenthine. 48

Distiler dans une cornue de verre, à une douche chaleur, l'alcool qui passe dans le récipient, est non seulement saturé de

l'huile volatile de térebenthine, mais encore il en surnage une portion qu'il faut séparer, pour servir à d'autres usages ; ou mieux encore, il faut cohober la liqueur obtenue par la première distillation : l'union de l'huile volatile devient plus intime, on obtient un alcoolat qui, par son odeur et ses propriétés apparentes, se rapproche de la préparation connue sous le nom de *Baume de Fioravanti.*

ETER TÉRÉBENTHINÉ.

Mixture d'Ether et d'huile de térébenthine.

Communément le *remède* de DURANDE, *ou le dissolvant des pierres ou calculs biliaires.*

Huile volatile de Térébenthine. }
Ether sulfurique. . . . . . } de chaque 60 grammes.

On met ces deux liqueurs dans un flacon, que l'on bouche bien ; et on conserve pour l'usage. Pour que ce médicament jouisse de toute son efficacité, il faut que le Pharmacien employe une huile volatile de térébenthine nouvellement et parfaitement rectifiée : l'ether sulfurique doit aussi être pur et rectifié.

Quelquefois le Médecin associe l'ether au jaune d'œuf, à l'huile d'œufs ; d'autres fois il augmente ou diminue la proportion de l'huile volatile de térébenthine, ou y associe le sirop de violettes, d'écorces d'oranges, et quelquefois le sirop diacode ou de coquelicot, etc.

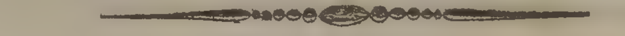


OXYDE D'ANTIMOINE PAR SUBLIMATION.

Fleurs argentines d'Antimoine.

On prend une quantité quelconque d'antimoine pur (régule d'antimoine), on le pulvérise, on le met sur un test, que l'on recouvre d'un large creuset renversé, soulevé et soutenu de manière que

l'air y ait un libre accès, et que l'oxyde qui se sublime, puisse être retenu et s'attacher au creuset, ou bien on met l'antimoine dans un large creuset recouvert d'un autre creuset, qui ait une petite ouverture à son fonds : enfin, de quelque manière que l'on ait disposé l'appareil, on chauffe fortement, et en soutenant la caléfaction, la fusion, le métal s'oxyde, se sublime, s'attache aux parois du vase qui recouvre le test, et on obtient ainsi un oxyde blanc, souvent cristallisé en aiguilles brillantes, demi-transparentes, qui sont pulvérulentes, un peu sapides, un peu solubles dans l'eau, et peuvent être vitrifiées par un nouveau dégré de chaleur.



OXYDE VITREUX D'ANTIMOINE.

Verre d'antimoine.

On prend une certaine quantité d'oxyde d'antimoine par sublimation, on le met dans un creuset de platine que l'on ferme avec son couvercle, on l'expose à un feu capable d'opérer la fusion, et on obtient ainsi une masse vitreuse, diaphane, homogène, d'une belle couleur jaune orangé.

SAVON AROMATISÉ CAMPHRÉ.

Baume oppodeldoch anglais, *linimentum saponis compositum.*
(Pharm. Lond. 1809.)

Savon.	92 grammes.
Camphre.	31
Alcoolat de romarin.	360

On fait la solution du camphre dans l'alcoolat, on y ajoute ensuite le savon que l'on a râpé, et on fait infuser à la chaleur du bain marie jusqu'à parfaite solution du savon.

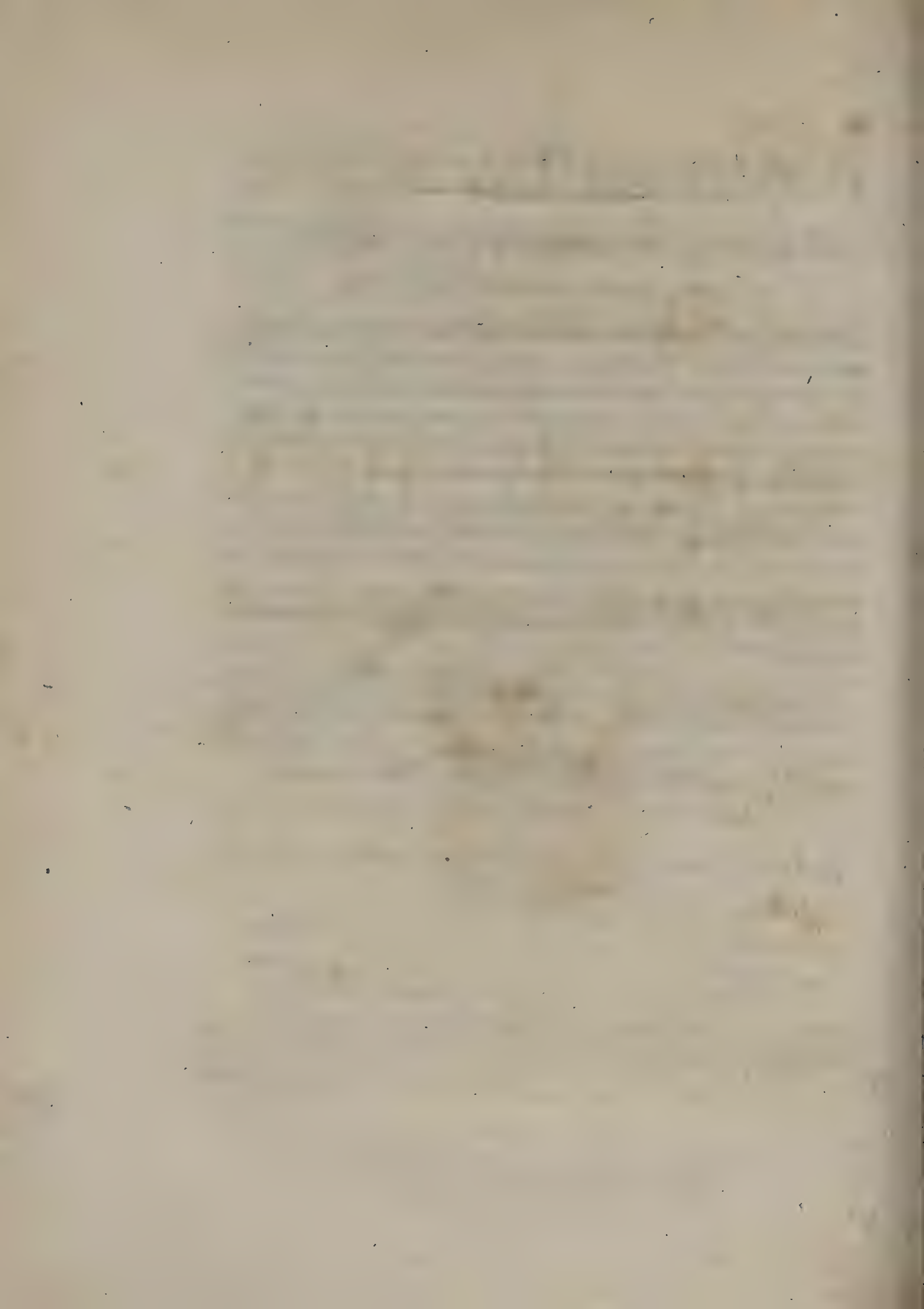
EXTRAIT ALCOOLICO-AQUEUX DE QUINQUINA.

Ou extrait gommo résineux de quinquina.

On prend une quantité quelconque de bon quinquina, grossièrement pulvérisé, on verse dessus une quantité d'eau distillée, assez grande pour bien délayer la masse et la recouvrir de quelques doigts de hauteur, on agite de temps en temps le mélange avec une spatule de bois, et après 24 heures d'infusion, à la température de l'athmosphère, on tire la liqueur au clair et on conserve ce premier infusum.

On verse sur le résidu une quantité suffisante d'alcool foible à 24 dégrés, et on laisse infuser à la température de l'athmosphère, en agitant de temps en temps, et après 24 ou 30 heures d'infusion, on tire la liqueur au clair, on mêle les deux colatures, on les filtre, et on procède S. A. à une évaporation lente et graduelle, jusqu'à consistance convenable.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par CHARLES-FRANÇOIS AUBRÉE, *de Beny-sur-Mer, département du Calvados.*



PROGRAMME No. 13.

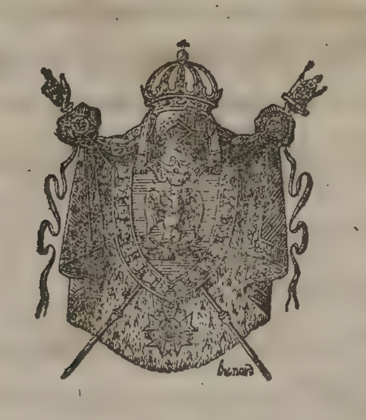
DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,

De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

SIROP D'AMMONIUM OU GOMME AMMONIAQUE.

Ammonium en larmes. . . . . 61 grammes.
Vin blanc généreux (de Lunel.) 275
Sucre blanc concassé. 490

On triture la gomme résine dans un mortier de marbre en y versant peu à peu le vin blanc, et lorsque la dissolution est complette, on passe, on verse la liqueur dans un matras, on y ajoute le sucre concassé que l'on fait fondre à la chaleur du bain marie et lorsque le sirop est refroidi on passe une seconde fois à travers une étamine.

EAU DISTILLÉE DE THYM.

Sommités fraîches de thym. . . . . 500 grammes.
Eau de rivière. . . . . Q. S.

Pour distiller selon l'art en se bornant à retirer douze cent grammes d'une eau aromatique.



ALCOOLAT DE ROMARIN.

Spiritus roris marini, (Phar. Lond. 1809.)

Sommités fraîches de romarin. . . . . 700 gram.
Alcool à 24 dégrés. 1500

On met l'alcool et le romarin dans la cucurbite d'un alambic, on y ajoute une certaine quantité d'eau pour empêcher l'empyreume, et après 24 heures d'infusion à la température de l'athmosphère, on distille à un feu modéré en se bornant à retirer seulement quinze-cent grammes d'alcool chargé du principe aromatique du romarin.



SAVON DE MOELLE DE BŒUF.

Moëlle de bœuf fondue et filtrée.	367 grammes.
Solutum de soude décarbonatée (Lessive des savoniers.)	275

Pour faire selon l'art un savon, et lorsqu'il est fait, on le dissout dans 970 grames d'eau distillée de thym, on le chauffe, on y ajoute 185 grammes de muriate de soude pulvérisé, on agite, puis on laisse refroidir, et on obtient ainsi une masse savoneuse assez consistante.



SAVON ANIMAL CAMPHRÉ ET AMMONIACÉ.

Baume oppodeldoch. [Bulletin de Phar. 1810.]

Savon de moëlle de boeuf, préparé.	61 grammes.
Alcool rectifié à 36 dégrés.	367
Eau distillée de thym.	61
Huile volatile de thym.	2
de romarin.	5
Camphre pulvérisé.	23
Ammoniaque liquide.	7

On commence par faire fondre au bain marie le savon dans l'alcool et l'eau de thym, on y ajoute ensuite le camphre très-divisé, et quand la liqueur n'est plus que tiède on y verse les huiles essentielles et l'ammoniaque, on agite fortement et on laisse refroidir le mélange.

EXTRAIT DE BOURRACHE,

Avec la plante fraîche et avec la plante sèche.

Pour bien apprécier la différence qui existe suivant l'état des plantes, on préparera cet extrait de deux manières différentes :

1°. *Avec la plante fraîche* On prendra une quantité déterminée de bourrache fraîche, et après l'avoir mondée, on la pile dans un mortier de marbre en l'arrosant, la délayant avec un peu d'eau distillée, et après quelques heures de repos, on exprime le suc que l'on clarifie, puis on procède à l'évaporation, selon l'art, jusqu'à consistance convenable.

2°. *Avec la plante sèche.* On prendra de même une quantité déterminée de bourrache bien sèche, on versera dessus de l'eau distillée, chauffée à 40 ou 50 dégrés, et on laissera infuser pendant 12 à 15 heures, puis on passe à travers un linge, on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau distillée chaude, et après quelques heures d'infusion, on passe, on exprime, on mêle les deux colatures, on les filtre, puis on procède, selon l'art, à une évaporation lente et graduée, jusqu'à consistance convenable.



SULFURE DE POTASSE,

FOIE DE SOUFRE A BASE D'ALKALI VÉGÉTAL.

Hepar sulphuris salinum, seu Alkalinum, sulphuretum Potassæ.

Soufre lavé. . . . . 56 grmmes.
Potasse carbonatée. 90

Après avoir exactement mêlé ces deux substances, on les met dans un creuset que l'on bouche avec son couvercle et que l'on place dans un fourneau au milieu des charbons allumés ; lorsque la fusion est com-

plète on l'entretient pendant quelques minutes, puis on coule la matière sur un marbre poli, légèrement frotté d'huile, et, après le refroidissement, on la met en morceaux que l'on renferme aussitôt dans une bouteille sèche et bien bouchée.

Cette préparation sert, non-seulement pour des bains, des lotions, mais on l'a, dans ces derniers temps, fort recommandée comme un moyen très-efficace contre la coqueluche, les catarrhes chroniques, et sur-tout contre cette espèce d'angine trachéale, plus particulière aux enfans, que l'on nomme *croup*. On donne le sulfure de potasse à la dose de 50 à 70 centigrammes délayé dans une petite quantité d'un sirop approprié, ou réduit en bol avec un peu de miel. Pour faire prendre aux enfans ce remède, on met le bol au bout du doigt, ou mieux encore à l'extrémité d'un morceau de réglisse ou de guimauve; on l'introduit dans la bouche de l'enfant et on l'y laisse jusqu'à ce que le remède ait été avalé.



Magnésie pure, calcinée ou décarbonatée.

Magnesia usta.

On met de la magnésie carbonatée dans un creuset que l'on bouche légèrement avec son couvercle, on le place dans un fourneau au milieu des charbons, et on l'entretient rouge au moins pendant deux heures. L'acide carbonique se dégage en formant une sorte d'effervescence ou de bouillonnement très-remarquable; et lorsque cette effervescence est passée, on retire le creuset du feu, on laisse refroidir et on enferme la magnésie dans un flacon que l'on bouche bien. Dans cette opération, la magnésie carbonatée a perdu un peu plus de la moitié de son poids; elle est blanche, très-légère, et ne fait point d'effervescence dans les airs.

N. B. Le Pharmacien doit préparer lui-même la magnésie; celle que débitent les colporteurs est souvent altérée avec de la craie ou

carbonate de chaux : sophistication que l'on reconnoît facilement par l'acide sulfurique qui dissout entièrement la magnésie, et attaque peu la craie, ou en forme un sel insoluble.

EMPLATRE D'OXYDE DE PLOMB ET DE ZINC.

Communément diapalme.

Oxyde de plomb demi vitreux (litharge)	de chaque 800 gr.
Huile d'olives, choisie.	
Graisse de porc purifiée.	
Cire blanche.	140
Sulfate de zinc	62
Eau de rivière.	S. Q.

Après avoir réduit la litharge en poudre très fine, on la met dans une bassine de cuivre, avec l'huile, la graisse, que l'on agite bien pour en faire un mélange exact; puis on y ajoute une certaine quantite d'eau, et on fait bouillir légèrement et continuellement jusqu'à ce que le tout ait une couleur blanche et une consistance emplastique; alors on y ajoute le sulfate de zinc, que l'on a dissous dans suffisante quantité d'eau, puis la cire; et lorsque toutes ces substances sont incorporées et forment une masse homogène, on retire la bassine du feu pour malaxer la masse, l'étendre et la réduire en magdaléons. Quelques-uns préfèrent, et avec raison, lorsque la combinaison de la litharge avec l'huile et la graisse a acquis une consistance emplastique, de retirer la masse emplastique de la bassine, de la malaxer pour en exprimer toutes les parties aqueuses, puis de la remettre dans la bassine que l'on a nettoyée, pour la faire fondre de nouveau à un feu très-doux, en y ajoutant alors la solution de sulfate de zinc et la cire.

Dans cette préparation, il faut avoir soin de ne pas porter le feu à un trop haut dégré, de remuer continuellement avec une spatule de

bois ; il faut aussi que la masse emplastique soit passée ; mais on y ajoute, suivant le dégré d'évaporation, une petite quantité d'eau. Pour faire cette addition sans danger, il convient de retirer la bassine du feu, et de n'y verser que de l'eau chaude.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par **CHARLES MARGUERIE**, *natif des Parfontaines, domicilié à Lisieux, département du Calvados.*

PROGRAMME N°. 14.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





À CAEN,
De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DU CALVADOS.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. NICOLAS, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. GODEFROY, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. THIERRY, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. JULIEN, *Pharmacien.*

M. BISSON le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. HALBIQUE, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

*Le Récipiendaire exposera d'abord le caractère, les propriétés distinctives de l'Euphorbe, sorte de résine céracée qui provient de l'*Euphorbia Canariensis, *et qui contient des malates de chaux et de potasse; il indiquera ses diverses préparations et usages pharmaceutiques, et présentera ensuite les opérations suivantes.*

INFUSUM ALCOOLIQUE ET RÉSINE D'EUPHORBE.

Euphorbe choisi et grossièrement pulvérisé. . . . 95 grammes.
Alcool rectifié [à 36 dégrés] 490

On met ces deux substances dans un ballon, que l'on place sur un bain de sable, à 50 ou 60 dégrés de température, et après quelques heures d'infusion on pousse à l'ébullition, puis on filtre la liqueur chaude.

Il reste sur le filtre une matière céracée, et par le refroidissement il se dépose peu à peu au fond et sur les parois du vase une matière grenue, demi transparente, qui s'amollit par la chaleur et a toutes les propriétés de la cire; son poids est d'environ 15 grammes.

En faisant évaporer, et à siccité, l'infusum alcoolique, et en séparant du malate de chaux quelques portions de cire qui se déposent encore, on obtient une résine transparente, rougeâtre, d'une âcreté si grande qu'on doit la regarder comme un poison violent; la quantité

indiquée dans cette formule fournit environ 33 grammes de résine, que le Récipiendaire mettra sous les yeux du Jury médical.



EXTRAIT DE L'EUPHORBIA CANARIENSIS.

On prendra une quantité déterminée de l'*euphorbia canariensis*, on la pilera dans un mortier de bois, en y ajoutant peu à peu de l'eau distillée en assez grande quantité pour en délayer le suc et pouvoir le retirer par l'expression ; on procédera ensuite, selon l'art, à une évaporation graduelle que l'on continuera jusqu'à consistance d'extrait mol.

En faisant cette opération, le Récipiendaire en examinera avec soin les phénomènes ; il examinera aussi la nature du résidu de la plante, et en rendra compte au Jury médical.

SIROP DE SULFURE DE POTASSE.

Sirupus diasulfuris WILLIS; *sirupus de sulfure* BATES; BOERHA; *arcanum bechium Willisii* de quelques écrivains.

Sulfure de potasse.	6 grammes.
Eau distillée d'hysope.	160
Sucre blanc concassé.	300

On fait fondre le sulfure dans l'eau distillée, et après avoir filtré la liqueur on y ajoute le sucre, que l'on fait fondre dans un ballon à la simple chaleur du bain marie.

WILLIS, qui le premier a donné le sirop de sulfure de potasse, prescrit de dissoudre le sulfure dans du vin de Canarie, puis d'y délayer le sucre cuit à la consistance délectuaire. BATES donne à peu près la même formule ; mais, comme l'observe le professeur CHAUSSIER, le vin doit nécessairement décomposer une partie du sulfure de potasse, et il est bien préférable de préparer ce sirop à l'eau pour conserver l'efficacité du remède.

ONGUENT CÉRACÉ DE POIX.

Communément appellé onguent DU BEC.

Cire jaune.		245 gram.
Poix blanche.	de chaque. . . .	123
Poix-résine.		
Graisse de porc.		183

Liquéfier à un feu très doux, passer à travers un linge fort, pour former selon l'art, un onguent.

ACIDE BORACIQUE,

Suivant le procédé de M. PLANCHE.

Borate alkalin de soude.	32 parties.
Acide sulfurique concentré.	10
Eau chaude.	300

On met dans une terrine de grès le borate de soude réduit en poudre, on l'arrose avec l'acide sulfurique, on agite les deux substances et on les laisse agir à froid pendant douze heures, puis on y ajoute l'eau chaude, on obtient ainsi par le refroidissement et dès la première cristallisation la presque totalité de l'acide boracique.

EAU ÉTHERÉE CAMPHRÉE.

Eau distillée.	796 grammes.
Ether sulfurique rectifié.	48
Camphre purifié.	15

On met dans un flacon l'éther et le camphre, on le bouche bien, et on agite de tems en tems; lorsque la solution est faite on la verse dans

un bocal qui contient l'eau distillée, on le bouche ausitôt, on l'agite trois ou quatre fois dans l'espace de deux heures, et on conserve pour l'usage la liqueur préparée.

Comme quelques portions d'éther et de camphre viennent surnager à la surface de la liqueur, il convient de faire le mélange dans un flacon qui ait un robinet par le bas, afin que l'on puisse toujours en retirer l'eau parfaitement claire et saturée.

Ainsi préparée l'eau est limpide, incolore, a une saveur mixte d'éther et de camphre, et sur 30 grammes contient à peu près 42 centigrammes de camphre et 106 d'éther.

ETHER CAMPHRÉ.

Ether sulfurique rectifié. . . . . 48 grammes.
Camphre purifié. 15

Mettre ces deux substances dans un flacon de cristal que l'on bouchera bien et que l'on agite de tems en tems jusqu'à solution.

ETHER SULFURIQUE ALCOOLISÉ.

Spiritus ætheris sulphurici. (Ph. Lond. 1809.)

Ether sulfurique. . . . . 125 grammes.
Alcool rectifié. 150

Mêler et conserver dans un flacon bien bouché.

INFUSUM ETHERÉ DE CANELLE COMPOSÉ.

Spiritus ætheris aromaticus. (Ph. Lond. 1809.)

Canelle concassée. . . . . 6 grammes.
Graines de cardomome concassées. . . 3

Poivre long.
Gingembre. } de chaque. 2

Ether sulphurique alcoolisé. 245

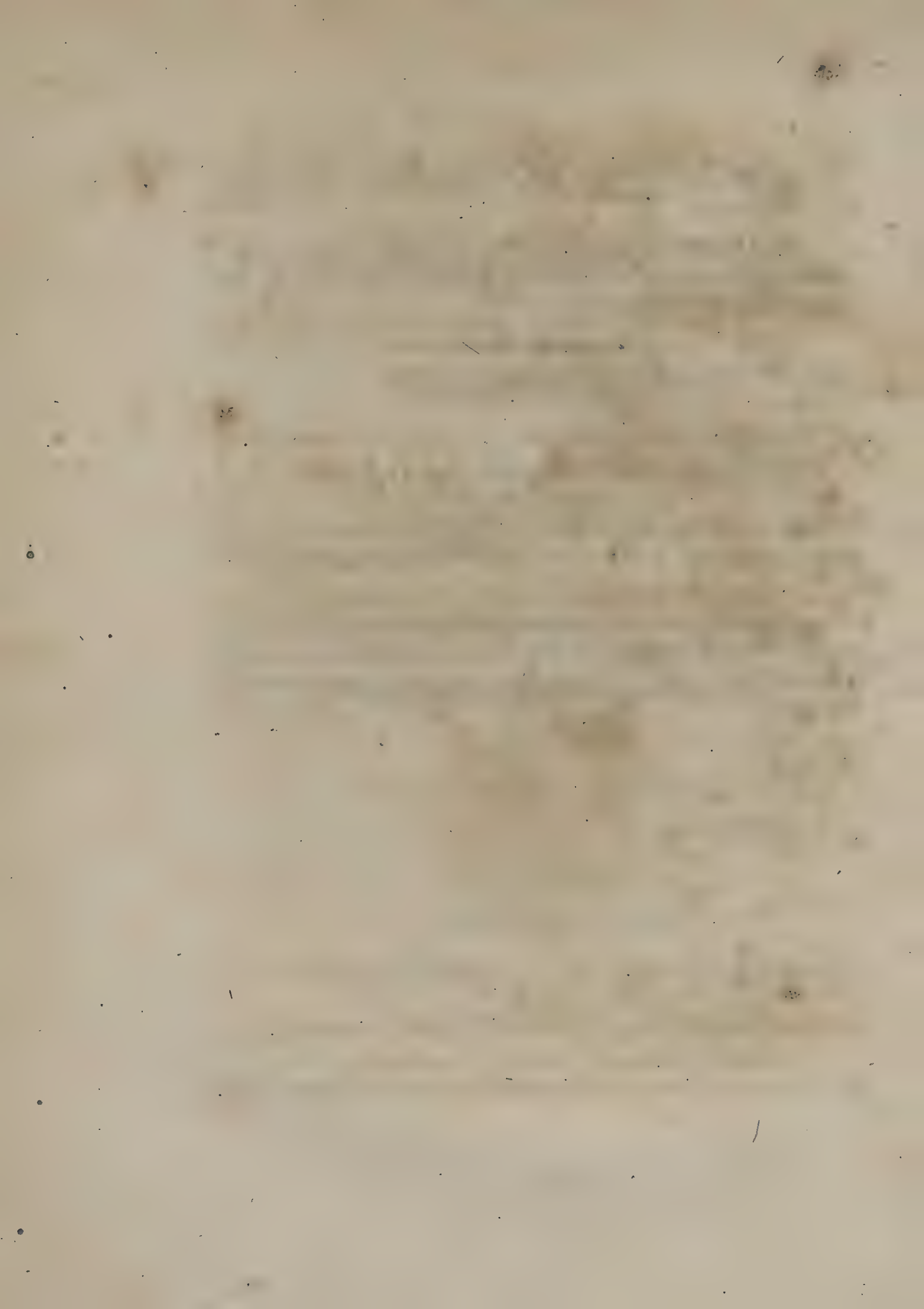
Infuser selon l'art, à la température de l'atmosphère, tirer au clair et conserver dans un flacon bien bouché.

ACIDE PHOSPHORIQUE.

Phosphore divisé en molécules. . . . . . 1 partie.
Acide nitrique concentré. . . . . 50 parties.

On met le phosphore dans une cornue de verre, on y verse l'acide nitrique ; on chauffe par dégrés, et on distille doucement l'acide nitrique : ce qui reste dans la cornue est l'acide phosphorique très-pur.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par ROBERT *GUILLEMETTE, natif de Magny-la-Campagne, département du Calvados.*



PROGRAMME N°. 15.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,

De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

Avant de présenter au Jury les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des gommes résines, *substances composées d'une partie gommeuse, extractive, résineuse, quelque fois mélangée ou combinée avec une portion glutineuse ou céracée; il fera connoître spécialement :*

1°. L'oliban;

2°. L'ammonium *ou gomme amoniaque, fournie par une espèce de ferule;*

3°. Le galbanum;

4°. *Le bdelium.*

5°. Le sagapenum;

6°. *L'opopanax;*

7°. L'asa *ou* assafoetida;

8°. La gamboge *ou gomme gutte*;

9°. La myrrhe;

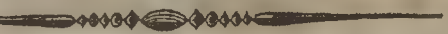
10°. La scammonée *dont on indique deux espèces, savoir: celle de* Smyrne *et celle* d'Alep.

SIROP DE NITRATE DE MERCURE.

Plus ordinairement sirop de Bellet.

Eau distillée très-pure.	500 grammes.
Sucre très-blanc.	1,000
Nitrate de mercure neutre, cristallisé.	5
Alcool nit. [*Esp. de nitre dulc. et rectif.*] . . .	2

On fait d'abord un sirop simple avec l'eau et le sucre ; d'autre part, on fait la solution du nitrate de mercure dans une petite quantité d'eau distillée, et lorsque le sirop est à demi refroidi on y mêle le solutum de nitrate de mercure ; enfin lorsqu'il est entiérement froid on ajoute l'alcoolat nitrique que l'on mêle exactement et on coule dans des bouteilles ou mieux encore dans des flacons bouchés à l'émeril, et qu'il faut conserver dans un endroit frais et obscur.



INFUSUM ALCOOLIQUE DE DIGITALE.

(*Phar. Lond. 1809.*)

Feuilles séches de digitale. . . . . 62 grammes.
Alcool foible, (à 24 dégrés.) 480

Infuser selon l'art, passer et tirer au clair.

On prépare de même l'infusum alcoolique *d'asafœtida, d'écorces d'oranges, de columbo, de graines de cardamome, de cascarille, de castoreum, de jusquiame, de scille, de valeriane, de gingenbre.*

INFUSUM ACETEUX DE COLCHIQUE.

Acétum colchici. [*Phar. Lond. 1809.*]

Racines fraîches de colchique. . . . . 32 grammes.
Bon vinaigre blanc. 489
Alcool foible, [à 24 dégrés.] 32

Après avoir mondé les racines de colchique, on les coupe en tranches minces, on les fait infuser dans le vinaigre pendant 24 heures, on passe avec expression, on laisse déposer les sucs, et après avoir tiré la liqueur au clair on y ajoute l'alcool et on conserve pour l'usage.

On prépare de même *l'infusum acéteux de scille*, mais il faut prendre la scille récemment desséchée et cassée en petits morceaux.

EXTRAIT D'IRIS.

Iris alba Florentina.

On met dans une terrine de grès mille grammes d'iris de Florence, grossièrement concassée; on verse 2000 grammes d'eau distillée, et on laisse infuser pendant 24 heures, à la température de l'atmosphère, on tire ensuite la liqueur au clair : on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau que l'on laisse infuser pendant 24 heures, ce que l'on réitère une troisième fois, s'il est nécessaire; et, après avoir réuni ces différens infusum, on procède, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance d'un électuaire épais.

POMMADE DE SULFATE D'ALUMINE ET D'ACÉTATE DE PLOMB.

Sulfate d'alumine desséché. } de chaque 4 grammes.
Acétate de plomb. . . . . . }
Pommade simple. 30

Pour faire cette pommade, on pile et porphyrise d'abord et séparément le sulfate d'alumine et l'acétate de plomb : on mêle ensuite par le broyement, l'acétate de plomb avec la pommade; puis, lorsque le mélange est axact, on y ajoute le sulfate d'alumine : sans ces attentions, on ne pourroit obtenir une préparation exacte, car si on broyoit ensemble l'acétate de plomb avec le sulfate d'alumine, ces matières se liquéfieroient. Le récipiendaire donnera l'explication du phénomène.

SOLUTUM DE SOUDE CAUSTIQUE ET SOUDE CONCRÈTE.

Lessive des Savonniers, et pierre à cautère.

Soude du commerce. } de chaque, parties égales.
Chaux vive. . . . . }

On fait d'abord déliter la chaux en l'arrosant avec un peu d'eau, on la met ensuite dans une marmite de fer, en y versant de l'eau en assez grande quantité pour en faire la délitation ; on y ajoute successivement la soude grossièrement pulvérisée : on agite la matière avec une spatule de fer, et on laisse bouillir pendant une heure, puis on passe à travers un linge serré.

On remet le marc dans la bassine avec une certaine quantité d'eau; et on fait bouillir à peu près autant que la première fois en agitant avec une spatule, on passe de même à travers un linge serré.

Après avoir laissé reposer pendant quelques heures les deux liqueurs, on les décante, on les réunit, on les remet dans la marmite, on les fait évaporer jusqu'à peu près moitié, puis on laisse refroidir, et on passe à travers un papier gris.

Enfin, on rassemble la liqueur filtrée, que l'on fait évaporer de nouveau, jusqu'à ce que sa pesanteur soit à celle de l'eau comme 4 est à 5; c'est-à-dire, qu'elle donne 35 dégrés au pèse-liqueur, ou, comme on le dit ordinairement, qu'une fiole qui contient 30 grammes d'eau distillée, puisse contenir 41 grammes de cette liqueur : parvenue à cet état de concentration, on la retire de dessus le feu, on la conserve dans des bouteilles bien bouchées, et on la connoît ordinairement sous le nom de *Lessive des savonniers*, parce qu'elle est employée à la fabrication du savon : *soude caustique, aqua acuta, calida* ALBUCASIS.

Si on continue l'évaporation jusqu'à siccité, et si on met la matière sèche dans un creuset placé sur un fourneau bien allumé, elle se liquéfie de nouveau en bouillant, puis elle prend une fluidité huileuse : dans cet état on la coule sur une plaque de cuivre ou sur un porphyre légèrement huilé, elle devient solide en se refroidissant, et on obtient ainsi la *soude concrète desséchée* ou *pierre à cautère*, qu'il faut casser en petits morceaux, et serrer aussi-tôt dans un flacon bien bouché.

En traitant de la même manière la potasse, on obtient la lessive caus-

tique de potasse ; et la *potasse concrète* ou *desséchée*. Cette préparation dont on avoit long-temps fait un secret, qui a été décrite par *Paré* sous le titre de cautère de velours. *PARÉ : cauterium potentiale indolens. FEL. PLATER : lapis causticus*, est également employée, soit comme escharotique, soit pour former dans les arts quelques espèces particulières de savon.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE MERCURE.

Mercure. . . . . 90 grammes.
Acide nitrique. 150

On met le mercure dans un matras de verre, on verse dessus l'acide, il s'excite un mouvement d'effervescence jusqu'à l'entière dissolution du mercure, dissolution que l'on peut hâter en exposant le matras à une douce chaleur.

Lorsque la dissolution du mercure est complette, on la conserve dans un flacon bien bouché.

Mais lorsque cette préparation est destinée à de nouvelles combinaisons, il faut employer un acide nitrique pur, affoibli par une petite quantité d'eau, et faire la dissolution à froid et très-lentement.

Etendu d'une certaine quantité d'eau, ce dissolutum forme l'*eau mercurielle* de Charas, l'*essence anti-vénérienne*.

NITRATE DE MERCURE CRISTALLISÉ.

On prend le dissolutum nitrique de mercure, on l'expose dans une capsule de verre à une douce chaleur, pour faire évaporer seulement une portion du fluide, on laisse ensuite refroidir, et il se forme une cristallisation saline qui est le nitrate de mercure que l'on sépare du fluide restant.

Pour obtenir ce sel parfaitement neutre et dans sa plus grande pureté, la dissolution doit avoir été faite à froid seulement, et avec un acide

nitrique pur, mais affoibli par une petite quantité d'eau ; lorsque ce sel est cristallisé, on le dissout dans de l'eau distillée, et on procède à une nouvelle évaporation et cristallisation.

Lorsque la dissolution a été faite à chaud, elle contient un excès d'oxyde de mercure, et fournit un précipité jaunâtre lorsqu'on y verse de l'eau distillée.



OXYDE ROUGE NITRÉ DE MERCURE.

Oxyde rouge de mercure par l'acide nitrique, précipité rouge.

Hydrargyri-nitrico-oxidum. [Pharm. Lond. 1809.]

Pour faire cette préparation, on fait évaporer jusqu'à siccité le dissolutum nitrique de mercure, on pulvérise la masse restant dans un mortier de verre, on la met dans un ou plusieurs matras ou phioles à médecine, que l'on place sur un bain de sable, et que l'on chauffe par dégrés, jusqu'à ce que la matière devienne d'un jaune orange audessus; dans cet état, l'oxyde contient encore une certaine quantité d'acide nitrique, et est très-caustique : mais si on continue le feu, l'oxyde prend une couleur d'un rouge plus intense, parsémée de paillettes brillantes ; dans cet état il a perdu une partie de l'acide nitrique et est moins caustique : enfin, si on augmente le feu, l'oxyde perd entièrement l'acide nitrique et même une partie de l'oxygène qui s'y étoit combiné. Ainsi, les propriétés varient suivant les dégrés de chaleur que l'on a employés dans cette préparation : observation importante que le médecin doit prendre en considération lorsqu'il prescrit l'usage de cette substance.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par JEAN-FRANÇOIS-PIERRE LAUNAY, *natif de Boullon, département du Calvados.*

PROGRAMME N°. 16.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

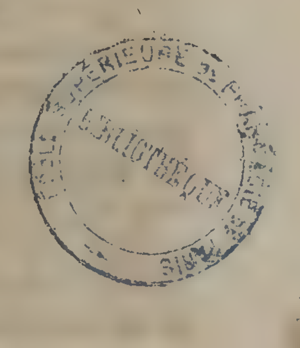
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,
De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

Avant de présenter au Jury les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des sels et oxydes cuivreux, et il exposera les différens moyens que l'on peut employer pour constater et démontrer la présence de ces sels ou oxydes qui auroient été mélangés avec des alimens, ou dissous dans différentes liqueurs.

PASTILLES DE BADIANE.

Huile volatile de badiane. . . . . 15 gouttes.
Sucre très-blanc. . . . . 1,000 gram.
Mucilage de gomme adragant. . . . . S. Q.

Pour former selon l'art une pâte molle et homogène que l'on étendra sur un marbre et que l'on partagera en rondelles, ou en petits quarrés.

SIROP DE TOLU.

Suivant le procédé de M. Frémy. [Bul. de Phar.]

On fait dissoudre 32 grammes de baume de tolu dans la plus petite quantité d'alcool, à 30 degrés, on triture ce solutum avec 400 grammes de sucre de la plus grande pureté, et cette opération doit être faite avec soin; d'autre part, on agite un blanc d'œuf dans 48 grammes d'eau pure,

puis on met le tout dans un vase d'argent et on chauffe jusqu'à l'ébullition, ce qui suffit pour volatiliser l'alcool employé pour dissoudre le baume, on passe à la chausse et on obtient ainsi un sirop incolore, très-beau, très-suave.

INFUSUM AQUEUX DE LAURIER CERISE.

Feuilles recentes de laurier cerise.	62 gram.
Eau bouillante.	567
Miel écumé.	62.

On casse, on déchire les feuilles de laurier, on les met dans un vase d'infusion avec la quantité d'eau prescrite, et lorsque la liqueur est refroidie, on coule et on ajoute à la colature le miel.

PILULES DE MYRRHE FERRUGINÉES.

Myrrhe choisie en poudre. . . .	de chaque. . .	12 gram.
Sulfate de potasse.		
Oxyde noir de fer, [Ethiops martial.]	de chaq. . .	4
Muriate d'ammoniaque.		
Gingembre.		1
Aquila alba lavé..		½
Sirop d'absynthe.		S. Q.

Pour faire S. A. une masse que l'on battra long-temps et que l'on divisera en pilules du poids de 20 centigrammes.

SULFURE DE POTASSE ANTIMONIÉ.

Sulfuretum potassæ stibiatum, hepar sulfuris antimoniatum.

Sulfure d'antimoine. .	de chaque. . . .	90 grammes.
Potasse carbonatée. .		

On pulvérise ces deux substances, on les mélange, on les met dans un creuset que l'on place sur un feu doux ; lorsque le mélange est parfaitement fondu, on le tire du feu, on le coule sur un marbre, et lorsqu'il est refroidi, on l'enferme aussitôt dans un flacon que l'on bouche bien.

PRUSSIATE DE CHAUX EXTEMPORANÉ.

Cette préparation, qui est un excellent réactif dans différentes analyses, se prépare ordinairement en faisant infuser à une douce chaleur de l'eau de chaux sur du prussiate de fer ou bleu de Prusse ; mais on l'obtient très promptement en mettant dans une phiole du bleu de Prusse en poudre avec un peu de chaux vive ; on verse par-dessus peu à peu de l'eau distillée, il s'excite de la chaleur pendant l'extinction de la chaux, et le prussiate de fer ou bleu de Prusse prend aussitôt une couleur de rouille ; on agite le mélange, on filtre, et la liqueur qui passe tient en solution le prussiate de chaux.



AMMONIAQUE LIQUIDE.

Esprit volatil de sel ammoniaque ; alkali volatil fluor ou caustique.

Chaux vive	1400	grammes.
Muriate d'ammoniaque.	900	

On pulvérise séparément ces deux substances, on les mêle ensuite et on les introduit promptement dans une cornue de verre ou de grès, dont la surface extérieure a été soigneusement lutée ; on la place dans un fourneau de réverbère, on y adapte un ballon tubulé et l'appareil de Woulf, composé d'une série de trois flacons, dont le premier contient 400 grammes d'eau distillée, le second 500 grammes, et le troisième 200 grammes ; après avoir luté exactement toutes les jointures et

tubulures, on met le feu au fourneau, et on le conduit par dégrés successifs jusqu'à faire rougir le fond de la cornue.

Pendant cette opération, l'ammoniaque se dégage sous la forme de gaz qui se dissout successivement dans l'eau des flacons, ce que l'on reconnoît facilement par les bulles qui s'y montrent et la chaleur qu'ils acquièrent; lorsque l'opération est achevée et qu'il ne passe plus de gaz, on laisse refroidir les vaisseaux, on délute avec précaution, on verse, dans un flacon bouché à l'émeri, l'amoniaque qui est contenue dans les deux premiers flacons de l'appareil, et on réserve pour des opérations particulières l'eau du troisième flacon qui est ordinairement foible.

La masse qui reste dans la cornue est un muriate de chaux, avec excès de base.

N. B Il importe dans cette opération de purifier d'abord le muriate d'ammoniaque, qui, dans le commerce, est presque toujours sali par des substances charbonneuses et empyreumatiques; il convient aussi que la chaux soit pure, sèche.

Pendant le cours de l'opération, il se dégage une certaine quantité de gaz qui traverse l'eau des flacons sans s'y dissoudre, et on reconnoît par ses propriétés que ce gaz est de l'azote, ce qui indique que dans l'opération il y a décomposition d'une partie de l'ammoniaque.



ALCOOL AMMONIACAL.

Spiritus ammoniæ. [Pharm. Lond. 1809.]

Alcool rectifié à 36 dégrés. . . . . 490 grammes.
Ammoniaque liquide. 244

Mêler et conserver dans un flacon bien bouché.

ALCOOL AMMONIACAL HUILEUX.

Spiritus ammoniæ aromaticus. [Ph. Lond. 1809.]

Alcool Aammoniacal. . . . . 490 grammes.
Huile volatile de limons. . . . } de chaque. . 3
Idem, de girofle. . . . }
Mêler et conserver dans un flacon bien bouché.



INFUSUM ALCOOLICO-AMMONIACAL DE GAYAC.

Tinctura gaiaci ammoniata. [Ph. Lond. 1809.]

Gomme-résine de gayac. . . . . 62 grammes.
Alcool ammoniacal huileux. 367
Infuser à la température de l'atmosphère et conserver dans un flacon qui ferme bien.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par ANTONIN HEBERT, *natif de St-Silvain, domicilié à Condé-sur-Noireau, département du Calvados.*

PROGRAMME N°. 17.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

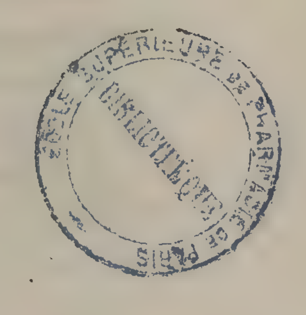
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,

De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.



Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire indiquera les principaux moyens qu'il convient d'employer pour reconnoître l'arsenic blanc ou acide arsenieux , dans une liqueur , ils consistent :

1°. *A prendre une partie de la liqueur et à y verser de l'eau chargée de gaz hydrogène sulfuré , ou tenant en solution le sulfure de potasse ou d'amoniaque, et si la liqueur contient de l'arsenic en solution il se formera un précipité jaune ;*

2°. *Le précipité recueilli et projetté sur un charbon ardent donnera une fumée blanchâtre et une forte odeur d'ail ;*

3°. *Le précipité mis entre deux lames de cuivre rouge décapées, que l'on fera chauffer , y produira une tache blanche ;*

4°. *En supposant que la liqueur qui contient de l'arsenic fût visqueuse, albumineuse, il faudroit d'abord l'étendre avec de l'eau distillée, la faire bouillir pendant quelques minutes pour coaguler les portions albumineuses , puis filtrer et rapprocher la liqueur par l'évaporation, que l'on peut même pousser jusqu'à la dessication; on dissout ensuite le résidu avec une certaine quantité d'eau distillée et on l'examine par les procédés indiqués ;*

5°. *Dans tous ces cas qui intéressent la police , il convient toujours de conserver une partie de la liqueur que l'on examine ainsi que les produits que l'on obtient ; enfin il faut faire des expériences comparatives avec une liqueur que l'on aura préparée.*

SIROP DE CORAIL.

Sirupus vulgò tinctura corallii. [Phar. génér.]

Dans une bassine d'argent que l'on place sur un feu doux, on met 500 grammes de belle cire jaune; lorsqu'elle est liquéfiée on y met 500 grammes de beau corail rouge en morceaux plus ou mois gros, et on entretient la liquéfaction de la cire jusqu'à ce que le corail soit décoloré, alors on verse par inclination la cire colorée dans un autre vase que l'on place aussi-tôt sur un feu doux et on y ajoute peu à peu et en remuant continuellement, 500 grammes de sucre grossiérement pulvérisé, lorsque le sucre est liquéfié, on retire le vase du feu et on y verse aussi-tôt et peu à peu 368 grammes d'eau distillée bouillante, cette addition doit se faire en remuant continuellement et avec beaucoup de précaution pour éviter l'explosion et le bouillonnement écumeux des matières; lorsque le mélange est bien fait, on remet le vase sur le feu pour liquéfier la cire qui est disséminée en masses inégales et pelotonnées, puis lorsque la liquéfaction est complette on porte le vase dans un endroit frais, la cire se ramasse à la surface, on l'enlève lorsque'lle est figée et on conserve le sirop qui reste.

N. B. Comme les homards et quelques autres animaux analogues acquèrent par la cuisson une belle couleur rouge, on essayera si les mêmes procédés pourroient enlever la partie colorante de l'enveloppe crustacée du homard.

INFUSUM VINEUX D'ALOES COMPOSÉ.

Vinum aloës. [Phar. Lond. 1809.]

Aloës citrin [Succotrin.]	120 gram.
Canelle de Ceylan.	30
Vin blanc généreux [de Lunel.]	1,400
Alcool foible [à 24 dégrés.]	480.

Après avoir pulvérisé l'aloës et la canelle on les met dans un ballon avec le vin, l'alcool, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère en agitant de temps en temps.



Eau distillée et extrait de feuilles de laurier amande, *Lauro-cerasus.*

Feuilles fraîches de laurier amande. . . . . . 300 gram.
Eau de rivière. 1,600

On casse, on déchire les feuilles de laurier amande, on les met avec l'eau dans la cucurbite d'un alambic et on procède à la distillation, en se bornant à retirer tout au plus 700 grammes d'eau.

Alors on passe avec expression ce qui reste dans l'alambic, on y met de nouveau 300 grammes de feuilles de laurier amande, sur lesquelles on verse la colature ainsi que la premiére eau distillée, et on procède à une nouvelle distillation, avec l'attention de porter promptement la liqueur à l'ébullition, et en se bornant à retirer seulement 700 grammes, d'une eau diaphane, incolore, âcre, aromatique et a une forte odeur de fleurs de pêcher. Lorsque la plante est dans sa vigueur, cette eau contient une certaine quantité d'une huile volatile jaunâtre qui d'abord se dépose au fond du flacon; mais avec le temps cette huile s'élève à la surface de la liqueur, forme une pellicule irisée et par la suite cette pellicule se dissipe, il se forme à la partie supérieure du vase des aiguilles ou cristaux brillans, argentins, qui par leur forme ressemblent à de l'acide benzoïque sublimé, mais qui en différent essentiellement et ont une forte ôdeur d'acide prussique.

Pour obtenir l'extrait du laurier cerise, on prend ce qui reste dans l'alambic après la distillation, on le passe avec expression, on filtre la colature, puis on procède à l'évaporation à la chaleur du bain marie jusqu'à consistance pilulaire.

ALCOOLAT DE LAURIER-AMANDE, *Lauro-Cerasus.*

Feuilles fraîches de laurier-amande. . . 300 grammes.
Alcool à 24 degrés. 1200
Eau de rivière. 1500

Distiller selon l'art, pour obtenir 1200 grammes d'une liqueur alcoolique qu'il faut distiller sur une nouvelle quantité de feuilles fraîches de laurier-amande, en se bornant à retirer seulement 800 grammes de liqueur.

EMPLATRE DE PYRETHRE *de Fuller.*

Racines de pyrèthre. . . . . Graine de moutarde. . . .	de chaque 50 grammes.
Sagapenum. . . . . . Galbanum. . . . . . Ammonium.	de chaque 60 grammes.
Cire jaune.	90 grammes.
Térébenthine.	40 grammes.

On fait liquéfier sur un feu doux la cire avec la térébenthine, on y ajoute ensuite les gommes-résines qui ont été purifiées par leur solution dans du vin ou dans de l'alcool foible, et rapprochées à une consistance mollasse et visqueuse; et lorsque la masse emplastique est à demi refroidie, on y incorpore la pyrèthre et la moutarde, qui ont été réduites en poudre très-fine.

ELECTUAIRE DE CASSE.

Confectio Cassiæ. (Ph. Lond. 1809.)

Pulpe de casse récente. . . . . . . 245 grammes.
Manne en larmes. 64

Pulpe de tamarins. . . . . . . 30 grammes.
Sirop de roses. 240

On broye, on écrase la manne, on la mêle avec le sirop que l'on place sur un bain-marie, jusqu'à parfaite solution de la manne ; alors on y ajoute les pulpes que l'on mêle exactement, et on entretient la chaleur du bain-marie jusqu'à ce que le mélange ait acquis une consistance convenable.



SUC DE CITRONS DÉPURÉ.

Acide citrique. BRUGNATELLI.

On exprime le suc de cinquante citrons, on le passe à travers un linge, on y ajoute 92 grammes d'alcool ; après deux jours de repos, on filtre pour séparer le muqueux qui s'est précipité, puis on chauffe doucement pour vaporiser l'alcool, et on conserve la liqueur dans des bouteilles bien bouchées.

MURIATE D'ANTIMOINE PAR DISTILLATION.

Oxyde sulfuré d'antimoine [safran des métaux]. .	200 gram.
Muriate de soude desséché.	600
Acide sulfurique concentré.	300.

Mélanger et distiller selon l'art.

ACIDE ACÉTIQUE, *suivant le procédé de* LARTIGUE.

Acétate de plomb passé au tamis de crin.	de chaque.	735 gram.
Acide sulfurique concentré.		
Eau		887
Oxyde de manganèse en poudre.		51

On met d'abord l'acide sulfurique sur l'eau, et lorsque le mélange est refroidi on y projette par parties l'acétate de plomb, et on agite de temps en temps ; après 24 heures d'incubation, on ajoute l'oxyde de manganèse, on verse le tout par la tubulure d'une cornue de verre placée dans un bain de sable, on y adapte de vastes récipiens, on distille à un feu modéré et on obtient ainsi à peu près 380 grammes d'un liquide fortement acide, souvent clair, incolore, quelquefois un peu nébuleux à cause d'une portion de sulfate de plomb qui aura été lancé par le mouvement de l'ébullition ; cependant il importe toujours de rectifier cet acide, pour cela on ajoute à la liqueur distillée de l'acétate de plomb, jusqu'à ce qu'il ne s'y forme plus aucun nuage ; on laisse former le précipité, on décante avec soin, on met la liqueur claire dans une cornue, et on procède à la distillation jusqu'à ce qu'il n'y reste plus que 30 à 50 grammes ; on obtient ainsi un acide acétique très-pur, dont la quantité est à peu près la moitié de l'acétate de plomb que l'on a employé.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par JEAN-JACQUES *MOREL, natif de Tilly-sur-Seulles, departement du Calvados.*

PROGRAMME N°. 18.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CAEN,

De l'Imprimerie de F. POISSON, Imprimeur du Jury Médical, de la Société de Médecine, rue Froide.

SEPTEMBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DU CALVADOS.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Nicolas, *Docteur en Médecine, Professeur de Chimie, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, correspondant de l'Institut, à Caen, etc.*

M. Godefroy, *Docteur et Professeur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres, à Caen.*

M. Thierry, *père, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc. Pharmacien.*

M. Julien, *Pharmacien.*

M. Bisson le jeune, *Pharmacien à Caen, reçu à l'école de Pharmacie de Paris.*

M. Halbique, *Pharmacien à Caen.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.



Avant de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire indiquera les moyens que l'on peut employer pour reconnoître et constater d'une manière positive, si l'oxyde rouge de plomb (minium) *auroit été mélangé avec du sulfure rouge de mercure* (cinabre) *ou avec de l'oxide rouge de mercure, par l'acide nitrique* (précipité rouge.)

SUCRE A LA MENTHE POIVRÉE, PASTILLES DE MENTHE POIVRÉE.

Eau distillée de menthe poivrée. . . . . 61 grammes.
Huile volatile de menthe poivrée. . . . 2
Sucre blanc.. 245

On met dans un petit poêlon à long bec et à manche court, que l'on place sur un feu doux, 120 grammes de sucre avec l'eau distillée de menthe, et on fait cuire jusqu'à consistance d'électuaire mol; alors on retire du feu, et on y ajoute le restant de sucre granulé ou réduit en petits grains, et mêlé exactement avec l'huile volatile de menthe, on remue, on agite pour former le mélange; lorsqu'il est fait et encore fluide, on fait tomber la matière goutte à goutte par le bec du poêlon et à l'aide d'une spatule d'argent, sur des plaques bien sêches et bien polies, ou sur une feuille de papier appliqué

et étendu sur un marbre, ou bien encore on la coule et on la divise ensuite en carrés ou en losanges plus ou moins grands.



SIROP DE RÉGLISSE.

On prend 250 grammes de racines de réglisse sèches, nettoyées de leur écorce; on les contuse, on les met avec mille grammes d'eau chaude à 60 degrés, dans une terrine ou vase d'étain que l'on bouche, et après dix à douze heures d'infusion, on passe la liqueur, on la verse dans une bassine avec du sucre concassé: on la clarifie avec des blancs d'œufs, et on la rapproche jusqu'à la consistance convenable.

EXTRAIT DE RÉGLISSE.

On prend une quantité déterminée de racines de réglisse d'Espagne, on la ratisse pour enlever l'épiderme brunâtre, puis on l'éfile, on la contuse dans un mortier de marbre; on la met dans une grande terrine avec une assez grande quantité d'eau pure, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère et dans un endroit frais pendant 15 à 20 heures, en remuant de temps en temps; on passe ensuite à travers un tamis de crin à mailles serrées, et on laisse reposer la colature pendant quelques heures pour en séparer une matière blanchâtre, grumelée, qui se précipite; on filtre, puis on procède à l'évaporation du liquide. Mais lorsque l'évaporation est parvenue à un certain degré, on passe de nouveau, on filtre fort exactement pour en séparer une autre substance qui se précipite, et trouble encore la liqueur: après ces diverses opérations, on reprend l'évaporation qu'il faut continuer jusqu'à consistance pilulaire, et on obtient ainsi un extrait lisse d'un brun jaunâtre, d'une saveur d'abord piquante, âcre, puis sucrée, très-soluble dans la salive, et qui, lorsqu'il est incorporé avec du sucre et aromatisé convenablement, for-

me une sorte de pâte très-agréable, et qui n'attire point l'humidité de l'air.

En observant les phénomènes de cette opération, en examinant les diverses substances qui se séparent successivement après la colature et pendant l'évaporation, on reconnoît, comme l'a indiqué M. *Bisson*, que la racine de réglisse contient une grande quantité de substances amilacées, beaucoup d'albumine végétale et une matière extractive sucrée, qui paroît associée à une substance résiniforme.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE BENJOIN ALOESÉ.

Tinctura Benzoini composita. (Phar. Lond. 1809.)

Benjoin.	23	grammes.
Styrax purifié.	15	
Baume de tolu.	7	
Aloës citrin (succotrin).	4	
Alcool rectifié.	244	

Infuser S. A. à la température de l'atmosphère, puis tirer au clair, et conserver dans un flacon bien bouché.

IMFUSUM HUILEUX DE TANAISIE COMPOSÉ.

Sommités fraîches de tanaisie. . .	de chaque. .	72 grammes.
d'absinthe. . . .		
de millefeuille. .		
de menthe poivrée.		
Feuilles fraîches de grande lavande. .		
Semen contra.	de chaque. . .	36
Gentiane [racines.]		
Huile d'olives.		1000

On incise, on contuse les plantes fraîches, on les met avec l'huile d'o-

lives dans un ballon que l'on bouche bien, et que l'on expose à la chaleur du soleil, ou à une température soutenue et équivalente, et après 30 ou 40 jours d'infusion on passe avec expression, et lorsque l'huile s'est dépouillée de ses fèces, on la tire au clair et on la conserve dans un endroit frais et dans des bouteilles remplies et bien bouchées.



PATE D'AMANDES AVEC LE SUCRE.

Confectio amygdalæ. [Ph. Lond. 1809.]

Amandes douces. . . . . 30 gram.
Gomme d'acacia [arabique.] 3
Sucre très-blanc. 367

On fait d'abord tremper les amandes pendant quelques heures dans de l'*eau fraîche*, et après les avoir dépouillées de leur peau, on les écrase, on les réduit en une pâte molle, fine et homogène, en y ajoutant peu à peu et successivement le sucre et la gomme qui doivent avoir été réduits en poudre très-fine.

PILULES BENZOIQUES D'AMMONIUM.

Pilules Balsamiques de Morton.

Acide benzoïque sublimé. . . . . 7 gram.
Baume sec du Pérou. . . . } de chaque. . . . 1
Safran du Gatinais. . . . }
Cloportes. 22
Ammonium [Gomme-ammoniaque.] 11
Baume de soufre anisé . . . . S. Q.

On pulvérise séparément chacune des substances, on mêle ensuite toutes les poudres et on les incorpore par la trituraiton avec suffisante quantité de baume de soufre anisé pour en former une masse pilulaire.

EMPLATRE VÉSICATOIRE. [Phar. de Vienne.]

Cantharides en poudre.		183 grammes.
Cire jaune.		244
Huile d'olives.	de chaque	61
Térébenthine.		
Camphre.		15

On fait liquéfier sur un feu très-doux la cire, l'huile, la térébenthine, et lorsque le mélange commence à se refroidir, on y mêle peu à peu les cantharides ; enfin, on ajoute sur la fin le camphre qui a été divisé par l'alcool.

SAVON MERCURIEL.

Pommade mercurielle [ong. merc. double].	120 gram.
Solutum de soude caustique.	100

On met dans un mortier de verre ou de porcelaine la pommade mercurielle, on la triture en y versant peu à peu le solutum de soude, et on continue la trituration jusqu'à ce que le mélange ait acquis une grande ténacité ; alors on le met dans un moule ou caisse de papier fort, et il acquiert avec le temps la consistance et la fermeté qui lui est propre.



SAVON OU ONGUENT NITRATÉ DE MERCURE.

Unguentum citrinum seu causticum. (Pommade citrine.)

Suivant la formule de M. Bisson, membre du Jury médical.

Huile d'olives.	de chaque.	245 gram.
Graisse de porc.		
Mercure coulant.		46
Acide nitrique concentré à 25 dégrés.		55.

On met le mercure dans un ballon que l'on place dans un endroit frais, on y verse par parties à des intervalles éloignés, l'acide nitrique qu'il convient même d'affoiblir avec un peu d'eau distillée, et lorsque la dissolution du mercure est complette, on fait liquéfier à un feu très-doux la graisse dans l'huile, on le retire du feu et tandis qu'elle est encore chaude, on y verse peu-à-peu le dissolutum nitrique de mercure, en remuant avec une spatule de bois jusqu'à ce que le mélange ait acquis une certaine consistance, alors on le coule dans un grand carré de papier où il acheve de se refroidir.

Laddition de l'huile rend cette composition plus lisse, plus homogène, plus facile à étendre sur la peau.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par JEAN-BAPTISTE MARGUERITTE PIVET, natif de Bayeux, département du Calvados.

PROGRAMME (N°. 19.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

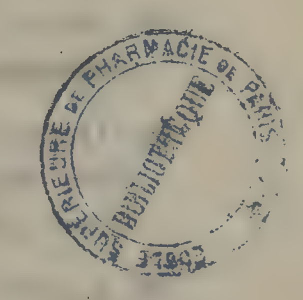
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A SAINT-LO,

De l'Imprimerie de J. MARAIS, rue du Poids-National, N°. 2.

Septembre 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. SAINT, *Docteur en Médecine, Médecin de l'Hospice Civil et Militaire*, à Saint-Lo.

M. QUENAULT, *Chirurgien en chef de l'Hospice Civil* de Coutances, *associé de l'Académie* de Caen.

M. LABONDE, *Pharmacien*, à Cherbourg.

M. DESALLEURS, *idem*, à Avranches.

M. DAMEME, *idem*, à Coutances.

M. DUVEY, *idem*, à Saint-Lo.



OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

SIROP D'EAU DE FLEURS D'ORANGER, *Sirupus naphæ* (1).

Eau de Fleurs d'oranger.	245.
Sucre très-blanc.	450.
Blanc d'œuf. . . . . n°.	1.

Pour avoir ce Sirop bien clair, incolore, et très-suave, on prend de l'eau de fleurs d'oranger la plus odorante, on y délaye un blanc d'œuf, on la met ensuite avec le sucre concassé dans un matras à long

(1) Ce mot *napha* que l'on trouve dans les écrivains français de 1500, *naffe* paraît dériver de l'italien *naufe*, eau odorante, agréable.

col, que l'on bouche soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier. On fait ensuite fondre le sucre en plongeant le ballon dans l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés, et lorque le sucre est fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée. Si on n'y met point de blanc d'œuf, le sirop est moins clair, mais plus odorant.

POUDRE DE SCILLE COMPOSÉE,

Pulvis scillœ compositus helmontii et stahlii.

Squammes fraîches de Scille. . . . . 250 gr.
Racine d'asclepias vincetoxicum en poudre. . 62 gr.

On pile les squammes de Scille dans un mortier de marbre, et lorsqu'elles sont réduites en pulpe, on y ajoute peu-à-peu et en pilant la poudre de racines d'asclepias; on fait ensuite sécher la masse et on la pile de nouveau pour la réduire en poudre fine que l'on passe à travers un tamis fin, que l'on conserve pour l'usage.

SULFATE D'ALUMINE DESSÉCHÉ,

Alun brûlé ou calciné, sulfas aluminis fusus.

On prend une quantité quelconque d'alun du commerce, on la met dans un creuset ou capsule de fer que l'on place sur un feu modéré, et on l'y laisse jusqu'à ce

que la matière soit devenue spongieuse, légère, ne se boursoufle plus et qu'elle ait perdu toute son eau de cristallisation; alors on la pulvérise et on l'enferme dans un flacon que l'on bouche bien.

INFUSUM ACÉTEUX DE CANTHARIDES.

Cantharides entières.	16	gr.
Vinaigre distillé et très-fort	96	gr.
Alcaol à 30 degrés.	32	gr.

Infuser pendant quelques jours à une douce température, filtrer et conserver pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE FAIBLE DE CANTHARIDES.

Cantharides entières et desséchées.	8	gram.
Baies de genièvre.	4	gram.
Alcool à 20 degrés.	400	gram.

Infuser, à la température de l'athmosphère, pendant trente-six heures en agitant de tems en tems ; filtrer et conserver pour l'usage.

Cette préparation est spécialement destinée à être employée en frictions et comme leger rubéfiant; on augmente son activité vésicante en prolongeant l'infusion, en employant un alcool plus aqueux et une température de 40 à 50 degrés.

INFUSUM ÉTHÉRE DE CANTHARIDES.

Cantharides entières.	16 gram.
Ether sulfurique.	32 gram.
Alcool camphré.	96 gram.

Infuser pendant deux ou trois jours à une douce température, tirer au clair et conserver pour l'usage.

POMMADE DE CANTHARIDES.

Cantharides entières et séchées. .	72 gram.
Graisse de porc.	250 gram.
Cire jaune.	72 gram.

On met ces trois substances dans un matras que l'on bouche exactement; on place le matras sur un bain de sable assez chaud pour liquefier la graisse et la cire et on l'entretient dans cet état pendant deux jours, avec l'attention d'agiter le vase de tems en tems ; on passe ensuite le mêlange fluide à travers un linge, on l'exprime fortement et on conserve pour l'usage.

EXTRAIT DE CASSE.

On prend une quantité quelconque de pulpe de Casse, on la délaye bien dans de l'eau chaude, on filtre, puis l'on fait évaporer selon l'art, avec l'attention de lui donner un peu plus de consistance

qu'aux extraits ordinaires, à cause de la quantité de mucosité sucrée qu'il contient et qui le disposerait à la fermentation, ou à la moisissure, s'il n'était pas fort rapproché.

EMPLATRE D'OXYDE DE PLOMB ACÉTATÉ.

Emplastrum triapharmacum, de *Mesué*.

Oxyde de plomb demi vitreux (litharge).	500 gram.
Vinaigre rouge et très-fort.	900 gram.
Huile d'olives.	1000 gram.

La composition de cette emplâtre qui a été décrit par Mesué, ne diffère de l'emplâtre simple ou diachylon que par le vinaigre que l'on emploie au lieu d'eau, et sa préparation exige les mêmes soins et les mêmes attentions qui sont généralement connus.

ELECTUAIRE DE SENNÉ ET DE RHUBARBE,

Suivant la formule de *Brugnatelli*.

Senné en poupre.	61 gram.
Rhubarbe.	de chaque 30 gram.
Jalap.	
Anis.	
Fenouil.	

Pulpe de casse. . . . . . . }
—— de tamarins. . . . . } de chaque 61 gram.

Sirop de polypode (épaissi). . . . . . S. Q.

Mêlez selon l'art.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du département de la Manche, par Jean-François PAUGER, *natif de May, département du Calvados, domicilié à Périers, département de la Manche.*

PROGRAMME (N°. 20.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A SAINT-LO,

De l'Imprimerie de J. MARAIS, rue du Poids-National, N°. 2.

Septembre 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Saint, *Docteur en Médecine, Médecin de l'Hospice Civil et Militaire*, à Saint-Lo.

M. Quenault, *Chirurgien en chef de l'Hospice Civil* de Coutances, *associé de l'Académie* de Caen.

M. Labonde, *Pharmacien*, à Cherbourg.

M. Desalleurs, *idem*, à Avranches.

M. Dameme, *idem*, à Coutances.

M. Duvey, *idem*, à Saint-Lo.



OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

SIROP DE GUIMAUVE SIMPLE.

Siropus de altheâ simplex.

Racine de guimauve. . . . . 180 gram.
Eau de rivière. . . . . 2000 gram.
Sucre. . . . . Q S

On prend des racines de guimauve fraîches, on les monde, on les coupe en petites tranches, on les fait bouillir dans l'eau pendant quelques minutes; alors on passe; puis sur 1200 grammes de la colature, on ajoute 2000 grammes de sucre, on clarifie avec les blancs d'œufs et on fait cuire sur un feu doux, jusqu'à consistance de sirop.

On peut préparer de la même manière le *sirop de consoude.*

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CACHOU.

Tinctura catechu (P. HA. LOND. 1809.)

Cachou. 45 gram.

Canelle concassée. . . . . 30 gram.
Alcool faible, à 24 degrés. . . . . 480 gram.

Infuser S. A. à la température de l'athmosphère, puis tirer au clair. On prépare de même l'Infusum alcoolique de *canelle*, de *kino*, de *myrrhe*, de *serpentaire de Virginie*, etc.

EXTRAIT DE RACINE DE FOUGÈRE MALE.

On prendra une quantité déterminée de racines fraîches de fougère mâle, après les avoir mondées, nettoyées, on les coupe en tranches, on les contuse, on les met dans une terrine en versant dessus une suffisante quantité d'eau distillée que l'on aura chauffée jusqu'à 72 degrés, et on laisse infuser pendant 15 à 20 heures à la température de l'athmosphère; on passe cette infusion à travers un tamis de crin, puis on fait chauffer et évaporer doucement, mais lorsque la liqueur a déjà été évaporée à un certain point, on la laisse refroidir; on la passe de nouveau, on la filtre pour en séparer quelques substances, qui se précipitent; on continue ensuite l'évaporation à un feu très-doux, jusqu'à consistance pilulaire.

TARTRATE ACIDULE BORATÉ.

Tartrate acidule soluble, ou *Crême de tartre rendue soluble, suivant procédé de* Lartigue.

Tartrate acidule de potasse. . . . . 300 gram.
Acide bocarique cristallisé. . . . . 30 gram.
Eau de rivière. . . . . 61 gram.

On met l'acide bocarique et l'eau dans un vase de

fayence ou d'argent que l'on place sur un feu très-doux, et lorsque la température de la liqueur est élevée à 60 degrés, on y ajoute l'acide tartareux réduit en poudre très-fine, ce qui forme une sorte de pâte molle que l'on agite continuellement pour bien diviser les portions qui s'agglomèrent; lorsque la matière est desséchée, on la pulvérise, on la passe à travers un tamis de soie, et on la conserve dans un flacon de cristal, bouché à l'émeril.

ÉLECTUAIRE DE SENNÉ ET DE RHUBARBE.

Catholicum double, catholicum duplicatum Rheo. (NICOL. PREVOT.), *Confectio universalis* (LEMERY).

Ingrédients		Quantité
Senné mondé.	de chaque. .	61 gr.
Rhubarbe.		
Pulpe, ou mieux extrait de casse.		
— de Tamarin.		
Racines de polypode.		122 gr.
— de chicorée.	de chaque. .	30 gr.
— de réglisse.		
Feuilles d'aigremoine. . . .	de chaque. .	45 gr.
— de la Scolapendre. .		
Graine de violette.		30 gr.
— de fenouil.		5 gr.
Semences froides, de chacune des quatre.		15 gr.
Eau de rivière.		1500 gr.
Cassonade blanche.		980 gr.

Pour faire cet Electuaire dont la formule est très-

complexe, on fait d'abord bouillir dans la quantité d'eau prescrite les racines de polypode et de chicorée avec 15 grammes de réglisse ; en retirant le decoctum du feu, on y ajoute les feuilles d'aigremoine, du scolopendre et les graines de fenouil concassées ; après quelques heures d'infusion on passe, on fait fondre dans la colature le sucre ou cassonade, que l'on clarifie avec un blanc d'œuf et que l'on faire cuire à la consistance d'un sirop épais et lorsque ce sirop est à demi-refroidi, on y delaye peu à peu les pulpes ou extraits de casse et de tamarin ; enfin on y ajoute une poudre que l'on a préparée avec la rhubarbe, le senné, les graines de violette, les semences froides et une partie de réglisse, mais comme les semences froides se pulvérisent difficilement à cause de leur onctuosité, il faut d'abord les réduire en pâte fine sur le porphyre, et les triturer ensuite avec les autres substances qui doivent avoir été pulvérisées chacune séparément.

PILULES MERCURIELLES ALOETIQUES.

Mercure purifié.		26 gram.
Aloës citrin (socotrin). . . .		21 gram.
Rhubarbe.		13 gram.
Scammonée.		9 gram.
Agaric blanc.		4 gram.
Macis.	de chaque.	1 gram.
Canelle.		
Sassafras.		
Miel de Narbonne.		S. Q.

Après avoir réduit en poudre très-fine toutes les substances qui sont susceptibles de l'être, on triture le mercure avec une portion de miel jusqu'à extinction ou parfaite division; on y ajoute ensuite et peu à peu la scammonée, l'aloës et successivement les autres substances; ou triture, on bat fortement et long-tems jusqu'à ce que la masse soit bien hemogène et ait mis bonne consistance pilulaire.

Cette préparation dont l'usage est très-efficace dans plusieurs cas, a été décrite dans le dispensaire de De Renou, médecin de Paris, sous le titre de Pilules mercurielles; on en a réimprimé la formule dans un ouvrage nouveau, sous le titre très-impropre de *Pilules napolitaines de Renaudot.*

ONGUENT D'ÉLÉMI,

Communément *Baume d'Arcéus.*

Suif de mouton.		250
Térébantine.	de chaque.	185
Résine d'Élémi.		
Graisse de porc préparée.		120

On fait liquefier toutes ces substances surun feu doux, on passe ensuite au travers d'un linge serré et on agite cet onguent dans une terrine vernissée ou dans un mortier de marbre jusqu'à ce qu'il soit entièrement refroidi.

EMPLATRE D'EUPHORBE.

Emplastrum ischiadicum.

Poix blanche (grasse de Bourgogne) 122 gram.

Térébantine. . . . . 16 gram.
Euphorbe en poudre très-fine. . . . . . 23 gram.

Liquefier sur un feu très-doux la térébantine avec la poix, puis y mélanger intimement l'euphorbe.

ACIDE OXALIQUE.

Acide ou sucre BERGMANN.

Sucre (cassonade ou amidon). . . . 1 part.
Acide nitrique (à 36 degrés). . . . 8 part.

On met ces deux substances dans une cornue de verre que l'on place sur un bain de sable, et à laquelle on adapte un récipient avec l'appareil hydro-pneumatique. On procède ensuite à la distillation par une chaleur modérée et on la continue jusqu'à ce que la liqueur contenue dans la cornue ait acquis une sorte de viscosité ; alors on arrête le feu, et par le refroidissement, l'acide prend une forme cristalline, ou bien lorsque la distillation a été poussée assez loin, on verse la liqueur de la cornue dans une capsule de verre et il se forme des cristaux que l'on sépare par décantation; après les avoir fait égouter on les dissout dans de l'eau distillée, et on procède à une nouvelle cristallisation, et on obtient ainsi des cristaux blancs, prismatiques, quadrilatères, qui se dissolvent dans quatre parties d'eau froide et dans deux d'eau bouillante.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du département de la Manche, par ALEXANDRE LEMONTIER*, natif de Vire, département du Calvados, domicilié à Saint-Lo, chef-lieu du département de la Manche.*

PROGRAMME N.° 21.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

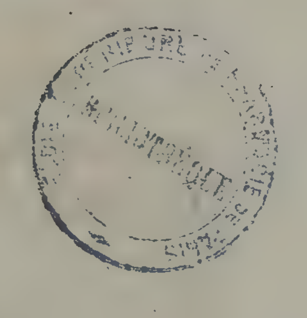
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ALENÇON,
De l'Imprimerie de MALASSIS le jeune, place du Cours.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École impériale polytechnique*, Président du Jury.

M. Bouffey, *Docteur en Médecine à Argentan, Membre du Corps législatif.*

M. Libert, *Docteur en Médecine à Alençon, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Millet, } *Pharmaciens à Alençon.*
M. Latour, }

M. Lamotte, *Pharmacien à Seès.*

M. Dupont, *Pharmacien à Mortagne.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

SIROP DE CANELLE.

Eau de canelle simple. . . . . 250 gram.
Sucre très-blanc. 480

On met l'eau de canelle et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés; lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe au travers d'une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

SIROP D'ÉCORCE D'ORANGES.

Ecorce jaune d'oranges fraîches. . . . . 184 gram.
Eau chaude à 60 degrés. 980

On met les zestes ou écorce jaune d'oranges dans une cucurbite de verre, avec la quantité d'eau prescrite; on laisse infuser pendant douze heures à une douce chaleur; on coule avec expression; on filtre la colature, puis on y ajoute le double de son poids de sucre blanc, que l'on fait fondre dans un ballon bouché, à la chaleur du bain-marie, en l'agitant de tems en tems; enfin, lorsque la solution sirupeuse est faite et presque refroidie, on l'aromatise en y ajoutant de l'*oleo-saccharum* d'oranges.

INFUSUM ALCOHOLIQUE D'ARNICA.

Sommités fleuries et mondées d'arnica. . . . 45 gram.
Racines contusées de la même plante. 15
Canelle. 10
Alcohol faible (à 24 degrés). 490

Infuser s. a. à la température de l'atmosphère, passer avec expression, et filtrer.

ELECTUAIRE D'ARNICA.

Racines d'arnica. . . . . 15 gram.
—— de valériane sauvage. . . . } de chaque 9
—— de benoîte. . . . . }
Extrait d'enula campana. 3
Camphre. . . . . $\frac{1}{2}$
Sirop à l'eau de canelle. . . . . s. q.

Après avoir réduit en poudre très-fine les racines, on les broie sur le porphyre avec le camphre que l'on humecte avec quelques gouttes d'alcohol, pour en former une sorte de pâte égale et très-fine; puis on y ajoute l'extrait et suffisante quantité de sirop pour en former un électuaire d'une consistance propre à former des pilules.

EXTRAIT DE GÉNIÈVRE.

Baies de génièvre mûres. . . . . 1000 gram.
Eau de rivière. 4000

On met les baies de génièvre sans les écraser dans un grand vase; on verse dessus l'eau fraîche et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant trois jours, en remuant de tems en tems; on passe ensuite l'infusum à tra-

vers une chausse, et on fait évaporer selon l'art ; on obtient ainsi un extrait sucré, lisse, de couleur hyacinthe, et qui ne se granule pas, comme celui qui a été préparé par la décoction et l'expression des baies.

POMMADE DE GÉNIÈVRE.

Baies de genièvre vertes. . . . . 360 gram.
Beurre frais. 700

On pile, on écrase les baies de genièvre, on les met avec le beurre dans un poêlon que l'on place sur un feu doux, et on entretient la chaleur jusqu'à ce que l'humidité des baies soit dissipée ; alors on passe à travers une toile, et on conserve cette pommade dans un endroit frais.

On prépare de la même manière les pommades de *linaire*, de *marjolaine*, etc.

ONGUENT DE POIX NOIRE,

Communément *Basilicum*, *Basilicum nigrum*, *Tetrapharmacum galeni*, seu *regium*, ou *Onguent suppuratif*.

Poix noire (ou navale)	de chaque 180 gram.
Poix jaune (résine de pin, ou poix-résine)	
Huile d'olive.	
Cire jaune.	

On fait liquéfier toutes ces substances dans une bassine, à une très-douce chaleur ; on coule ensuite à travers un linge serré ; mais, quelque serré que soit le linge, comme la poix noire contient des substances bitumineuses, charbonnées, qui sont insolubles dans les graisses, pour bien préparer cet

ouguent, il faut, lorsque les substances sont liquéfiées, les couler dans un pot que l'on place sur des cendres chaudes pour entretenir la liquéfaction et donner le tems aux substances étrangères de se précipiter peu-à-peu, puis on laisse refroidir lentement; alors on le ratisse couche par couche jusque près du fond, pour ne pas mélanger de nouveau des substances charbonneuses et grenues; puis on fait fondre sur un feu doux la portion ratissée, et on l'agite jusqu'à entier refroidissement, afin que le mélange soit égal et uniforme.

Cette manipulation est nécessaire sur-tout pour les onguens d'élémi, de styrax et tout autre composé de substances qui par la coction peuvent se granuler et rester en suspension dans les huiles chaudes.

EMPLATRE DE MÉLILOT SIMPLE.

Fleurs de mélilot récemment séchées et très-odorantes.	244 gram.
Eau.	91
Suif de bœuf.	183
Poix-résine.	305
Cire jaune.	367

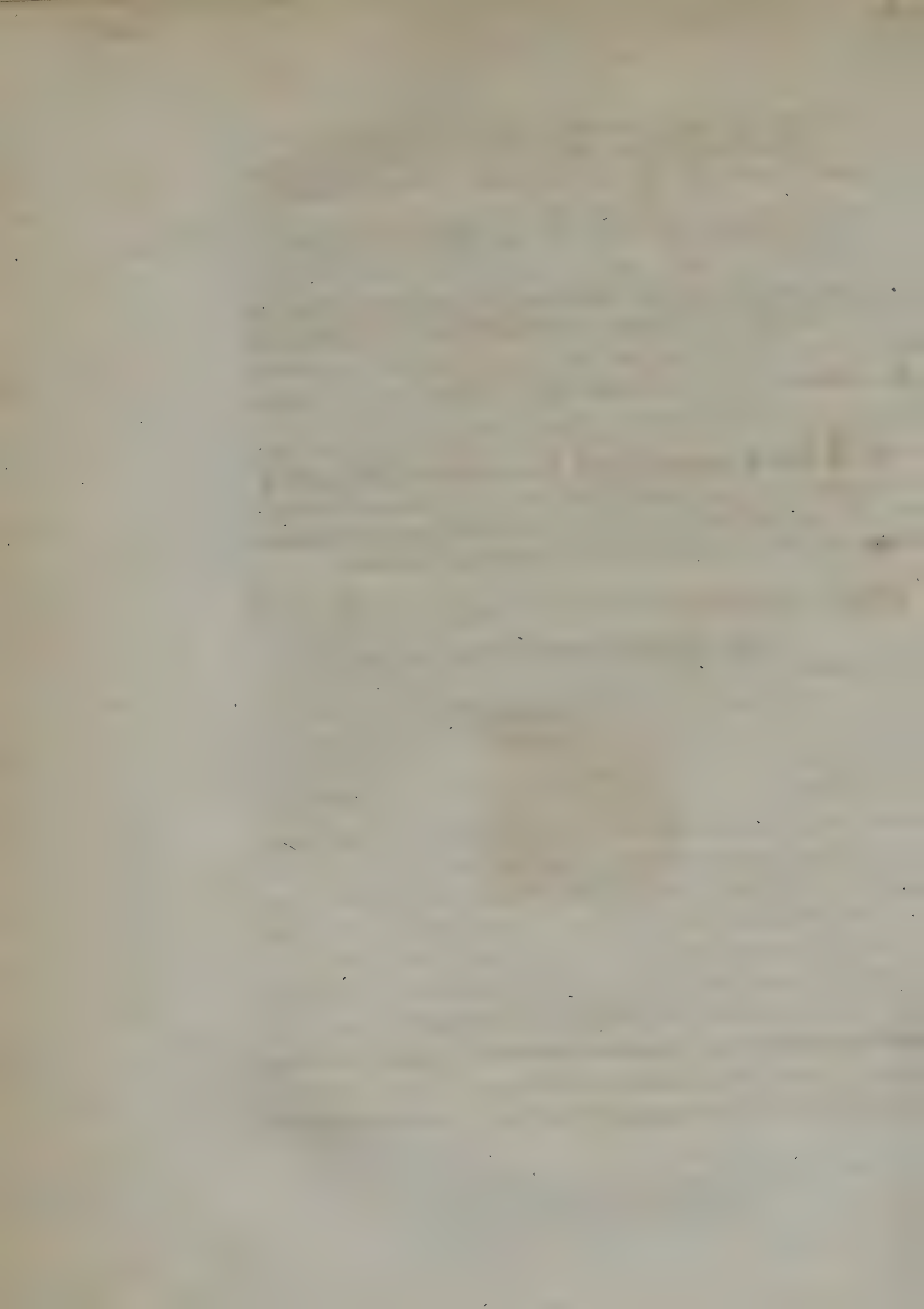
On met dans une bassine le mélilot, le suif et l'eau; on place la bassine sur un feu doux pour faire liquéfier le suif, sans le faire bouillir, et on entretient à cette température, en remuant souvent jusqu'à ce que l'eau soit presque entièrement dissipée; on passe à travers un linge serré, on l'exprime fortement et on laisse dépurer le suif par le repos, on le sépare ensuite des féces et de l'humidité; alors on le fait liquéfier de nouveau à une douce chaleur; on y ajoute la poix-résine et la cire, et on agite la masse jusqu'à ce qu'elle se refroidisse; enfin on la malaxe et on en forme des magdoléons.

NITRATE DE SOUDE,

Anciennement *Nitre quadrangulaire , Nitre cubique.*

On fait dissoudre du carbonate de soude dans suffisante quantité d'eau chaude , puis on y verse peu-à-peu de l'acide nitrique jusqu'à parfaite saturation , et après avoir filtré la liqueur saturée , on procède à l'évaporation et on obtient par le repos et le refroidissement un sel qui cristallise en prismes rhomboïdaux ; il est composé de 29 parties, sur 100 d'acide nitrique , de 50 de soude et de 21 d'eau.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Orne, par PIERRE-MODESTE-THÉODORE DESTOUCHES , natif de S.-Marc , département d'Ile-et-Vilaine , résidant dans le même département.



PROGRAMME N.° 22.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

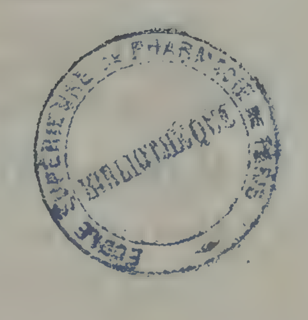
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ALENÇON,
De l'Imprimerie de MALASSIS le jeune, place du Cours.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École impériale polytechnique*, Président du Jury.

M. Bouffey, *Docteur en Médecine à Argentan, Membre du Corps législatif.*

M. Libert, *Docteur en Médecine à Alençon, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Millet,
M. Latour, } *Pharmaciens à Alençon.*

M. Lamotte, *Pharmacien à Seès.*

M. Dupont, *Pharmacien à Mortagne.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

SIROP D'ÉCORCES DE CITRONS.

Ecorce jaune de citrons frais. . . . . . . 184 gram.
Eau chaude à 60 degrés. 980

On met les zestes ou écorces jaunes de citron dans une cucurbite de verre, avec la quantité d'eau prescrite ; on laisse infuser pendant douze heures à une douce chaleur ; on coule avec expression ; on filtre la colature, puis on y ajoute le double de son poids de sucre blanc que l'on fait fondre dans un ballon bouché, à la chaleur du bain-marie, en l'agitant de tems en tems ; enfin lorsque la solution sirupeuse est faite et presque refroidie, on l'aromatise en y ajoutant de l'*oleo-saccharum* de citron.

On prépare de la même manière le sirop d'écorces d'orange.

PILULES AROMATIQUES D'OPIUM.

Opium choisi et desséché. . . . ⎫
Safran. . . . . ⎪
Canelle. . . . . ⎬ de chaq. parties égal.
Muscade . . . . ⎪
Cardamome. . . . . ⎭

Sirop de fleurs d'oranger. . . . . s. q.

pour former selon l'art une masse lisse homogène propre à former des pilules.

Cette préparation, dont quelques-uns font un secret sous le nom de *pilules orientales*, est regardée comme le moyen le plus assuré de procurer un sommeil accompagné de rèves extatiques.

INFUSUM ALCOHOLIQUE FORT DE CANTHARIDES.

Tinctura potentialis, *paralytica*. (Ph. BATES.) *Tinctura cantharidum*. (Tho. BARTHOL.)

Cantharides en poudre grossière. . . . . 240 gram.
Alcohol rectifié à 36 degrés. 500

On met ces deux substances dans un ballon que l'on place sur un bain-marie à une température de 30 à 36 degrés, et après quelques heures d'infusion, on passe avec expression; on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'alcohol qu'on laisse également infuser; et après avoir passé les deux liqueurs, on les mélange, on les filtre et on les conserve pour l'usage.

EXTRAIT DE CANTHARIDES.

On prend une quantité quelconque d'infusum alcoholique fort de cantharides et on le fait évaporer sur un feu doux jusqu'à consistance sirupeuse ou d'extrait mol, que l'on peut conserver dans cet état pour l'usage; ou bien, comme on le fait plus ordinairement, on étend cet extrait en couches minces et uniformes sur un ou plusieurs morceaux de taffetas tendus sur un châssis que l'on place dans une étuve jusqu'à parfaite dessication.

Cette préparation, communément désignée sous le titre de *taffetas vésicatoire*, est uniquement employée pour l'usage extérieur.

POUDRE D'ARNICA COMPOSÉE.

Sommités fleuries d'arnica. . .	de chaque. .	6 gram.
Racines de la même plante. . .		
Centaurée fleurie.		4
Canelle de Ceylan.		1

Pour faire s. a. une poudre homogène et très-fine.

EXTRAIT ALCOHOLICO-AQUEUX DE RACINES D'ARNICA, ou *Extrait gommo-résineux d'Arnica.*

On prend une quantité quelconque de racines d'arnica grossièrement pulvérisée ; on verse dessus de l'eau distillée, chaude à 40 degrés, et en assez grande quantité pour bien délayer la masse et la recouvrir de quelques doigts de hauteur ; on agite de tems en tems le mélange avec une spatule de bois, et après vingt-quatre heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on tire la liqueur au clair et on conserve ce premier infusum.

On verse sur le résidu une quantité suffisante d'alcohol faible à 24 degrés, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, en agitant de tems en tems ; et après vingt-quatre ou trente heures d'infusion, on tire la liqueur au clair, on mêle les deux colatures, on les filtre et on procède s. a. à une évaporation lente et graduelle jusqu'à consistance convenable.

SULFURE DE CHAUX. (*planche*)

Chaux vive pulvérisée.	2 parties.
Soufre sublimé.	1 partie.
Eau très-chaude.	15 parties.

Après avoir exactement mélangé la chaux avec le soufre, on les met dans un matras et on y verse peu à-peu l'eau chaude; on couvre l'ouverture du matras avec un parchemin mouillé; on fait bouillir pendant quinze minutes, puis on laisse refroidir et on tire au clair; on obtient ainsi une liqueur d'un rouge verdâtre, qui est très-chargée de soufre et qu'il faut conserver dans des flacons pleins et bien bouchés. M. *Boullay* prépare de même un très-bon sulfure de chaux, en stratifiant dans une terrine de grès une partie de soufre avec une partie et demie de chaux qu'il arrose d'abord avec un peu d'eau pour faciliter l'extinction de la chaux, et à laquelle il ajoute ensuite vingt-quatre parties d'eau bouillante.

SULFURE DE CHAUX ET D'ARSENIC,

LIQUEUR PROBATOIRE.

Sulfure d'arsenic jaune (orpiment). . . .	15 gram.
Chaux vive pulvérisée.	30
Eau distillée.	186

On pulvérise le sulfure d'arsenic et la chaux, on les mélange bien intimement, on les met dans une fiole et on fait bouillir jusqu'à dissolution complète du sulfure d'arsenic, alors on filtre et on conserve cette liqueur dans de petites bouteilles qu'il faut remplir et bien boucher.

Cette liqueur est spécialement employée comme réactif pour découvrir le plomb dans le vin et autres liquides. Pour s'en servir, on étend le vin suspect avec un peu d'eau distillée et on y verse quelques gouttes de sulfure de chaux et d'arsenic, et il se fait aussitôt un précipité qui est d'un brun noir, si le vin contient du plomb, et qui est seulement jaune rougeâtre si le vin ne contient point de plomb; mais, pour

prononcer avec assurance, il faut faire un examen ultérieur du précipité qui s'est formé.

PURIFICATION DU SULFATE ACIDE D'ALUMINE.

On prend une quantité quelconque de sulfate acide d'alumine, alun du commerce, on le fait fondre dans suffisante quantité d'eau distillée, et après avoir filtré le solutum, on fait évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient par le repos et le refroidissement le sulfate d'alumine purifié, qui est en cristaux octaèdres et composé, suivant M. *Vauquelin*, de 49 parties de sulfate d'alumine, 7 de sulfate de potasse et 44 d'eau. Ce sel, qui a une saveur âpre, douceâtre, styptique, est soluble dans 20 parties d'eau, il se fond au feu, par son eau de cristallisation, en se boursouflant considérablement, et devient alors très-léger.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Orne, par JEAN-AMBROISE CAMUS, natif de Laigle, département de l'Orne, demeurant même département.



PROGRAMME N.° 23.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A ALENÇON,

De l'Imprimerie de MALASSIS-CUSSONNIÈRE, rue du Bercail.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École impériale polytechnique*, Président du Jury.

M. Bouffey, *Docteur en Médecine à Argentan, Membre du Corps législatif.*

M. Libert, *Docteur en Médecine à Alençon, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Millet,
M. Latour, } *Pharmaciens à Alençon.*

M. Lamotte, *Pharmacien à Seès.*

M. Dupont, *Pharmacien à Mortagne.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

SIROP DE FLEURS DE MAUVES.

Fleurs de mauves sèches et mondées....	100 gram.
Eau bouillante........................	800
Sucre concassé........................	S. Q.

On met dans un vaisseau d'étain les fleurs de mauves, on verse dessus l'eau bouillante, on couvre le vaisseau et on laisse infuser à une douce température pendant huit heures ; on passe ensuite avec expression, on filtre la colature, puis on y fait fondre le sucre à la chaleur du bain-marie ; et lorsque le sirop est refroidi, on le conserve dans des bouteilles sèches et bien bouchées.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE QUINQUINA COMPOSÉ.

Tinctura cinchonae composita (Ph. Lond. 1809).

Quinquina concassé (c. lanci-folia)......	61 gram.
Écorces d'oranges séchées...............	22
Racines de serpentaire de Virginie......	5
Safran coupé menu.......................	2
Cochenille écrasée......................	1
Alcool faible à 24 degrés...............	305

Infuser S. A. à la température de l'atmosphère et tirer au clair.

INFUSUM ÉTHÉRÉ DE VALÉRIANE.

Racines sèches de valériane............... 30 gram.
Éther alcoolisé (liqueur d'Hoffman)..... 122

On coupe ou contuse les racines de valériane, on les met avec l'Éther alcoolisé dans un matras que l'on bouche bien et on laisse infuser pendant quelques jours à une douce température jusqu'à ce que la liqueur ait acquis une couleur jaune et une odeur mixte d'éther et de valériane.

PILULES MERCURIELLES SIMPLES,

ou avec la conserve de roses.

Mercure purifié........................ 7 gram.
Conserve de roses...................... 11
Réglisse en poudre..................... 3

On triture le mercure avec la conserve de roses dans un mortier de verre ou de marbre jusqu'à extinction ou division en molécules très-fines, on y ajoute ensuite la poudre de réglisse, et s'il est nécessaire un peu de miel ou de mucilage de gomme arabique pour former du tout une masse pilulaire que l'on partage en pilules du poids de 15 à 20 centigrammes, suivant la prescription du médecin.

EMPLATRE DE LADANUM COMPOSÉ. BRUGNATELLI.

Ladanum................................ 91 gram.

Oliban		30
Canelle pulvérisée	de chaque	15
Huile exprimée de macis		
Huile volatile de menthe		3

On fait fondre l'oliban sur un feu très-doux, on y ajoute ensuite le ladanum que l'on a amolli au feu, puis successivement on y incorpore la poudre de canelle et les huiles aromatiques, et on forme du tout une masse homogène que l'on doit conserver dans un vaisseau clos.

NITRATE DE POTASSE PURIFIÉ.

On fait fondre du nitre du commerce dans suffisante quantité d'eau chaude, on filtre, on fait évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient par le repos et le refroidissement le nitrate de potasse en cristaux prismatiques qui ont une saveur fraîche, amère, et sont solubles dans six fois leur poids d'eau.

Lorsque ce sel est cristallisé, on le fait égoutter, on le sèche et on le conserve pour l'usage médical.

En soumettant à une seconde évaporation la liqueur saline qui n'a pas cristallisé, on obtient de nouveaux cristaux, mais qui sont moins purs que les premiers, parce qu'ils peuvent être mêlés avec des muriates ou des nitrates terreux; si la liqueur contient des muriates, on le reconnaît en y instillant une goutte ou deux de dissolutum nitrique d'argent qui forme sur-le-champ un précipité cailleboté; s'il y a des nitrates terreux, on le reconnaît en y instillant une goutte de solutum de potasse qui fait précipiter les terres.

ACIDE NITRIQUE RECTIFIÉ ET PURIFIÉ.

Comme l'acide nitrique peut être coloré par du gaz nitreux qui y est dissous, ou altéré par de l'acide muriatique, il faut, pour l'obtenir, dans sa plus grande pureté, mettre l'acide nitrique dans une cornue que l'on place sur un bain de sable ; on y adapte un ballon dans lequel on a mis un peu d'eau, et on distille à une chaleur modérée.

Il se dégage une vapeur rouge qui passe dans le récipient, et l'acide nitrique qui reste dans la cornue est entièrement diaphane et incolore.

Pour en séparer l'acide muriatique qui peut s'y trouver mélangé, on y verse par gouttes du dissolutum nitrique d'argent, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité, et on le sépare par décantation.

DISSOLUTUM NITRIQUE D'ARGENT,

Ou nitrate d'argent liquide.

On met dans un ballon 45 grammes d'argent de coupelle coupé en grenailles, et on y verse 22 à 28 grammes d'acide nitrique pur. La dissolution commence aussitôt par une effervescence plus ou moins vive, continue et s'achève peu à peu avec le tems ; mais s'il est nécessaire de l'obtenir en peu de tems, on place le ballon sur un bain de sable à une douce température, et lorsqu'elle est achevée, on verse la liqueur dans un flacon bien bouché que l'on place à l'abri de la lumière.

NITRATE D'ARGENT CRISTALLISÉ.

Autrefois cristaux de lune, nitre lunaire.

On met dans une capsule de verre du dissolutum nitrique d'argent; on fait évaporer une partie du fluide à une douce chaleur, et on obtient ainsi, par le refroidissement et le repos, des lames cristallines qui sont hexagomeles, et qui paraissent formées d'un grand nombre d'aiguilles appliquées les unes sur les autres.

On décante la liqueur qui surnage ces cristaux; on les lave avec un peu d'eau distillée, et après les avoir fait égoutter, on les conserve pour l'usage.

NITRATE D'ARGENT FONDU,

Ou *pierre infernale, causticum lunare, lapis infernalis,* ANGELI SALÆ, *sal metallicus ex acido nitri et argento constans.*

On fait évaporer jusqu'à siccité le dissolutum nitrique d'argent; on prend ensuite la matière concrète que l'on met dans un creuset de porcelaine ou de platine, et que l'on place au milieu d'un fourneau entre les charbons ardens; la matière se liquéfie, se boursoufle et entre dans une fusion complète. On la coule aussitôt dans une lingotière échauffée et légèrement huilée, avec l'attention de frapper légèrement les parois de la lingotière, pour faciliter le rapprochement et le tassement des molécules du sel métallique. Lorsque la

lingotière est refroidie, on en détache la matière qui s'y est moulée, et on l'enferme dans un flacon bien bouché.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Orne, par François-Eugène DUHAMEL, *natif de Mortain, département de la Manche, déjà reçu pour le département du Calvados, actuellement domicilié à Mortagne, département de l'Orne.*

PROGRAMME N.° 24.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

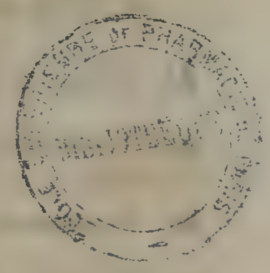
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ALENÇON,

De l'Imprimerie de MALASSIS-CUSSONNIÈRE, rue du Bercail.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École impériale polytechnique*, Président du Jury.

M. Bouffey, *Docteur en Médecine à Argentan, Membre du Corps législatif.*

M. Libert, *Docteur en Médecine à Alençon, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Millet, } *Pharmaciens à Alençon.*
M. Latour, }

M. Lamotte, *Pharmacien à Seès.*

M. Dupont, *Pharmacien à Mortagne.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

SIROP DE POLYPODE.

On prend 500 grammes de racines fraîches et bien nettoyées de polypode, on les coupe, on les contuse dans un mortier de marbre en y ajoutant peu à peu 1200 grammes d'eau bouillante et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant vingt-quatre heures en agitant le mélange de tems en tems, on passe ensuite avec forte expression et alors on prend 500 grammes de racines de polypode que l'on contuse et sur lesquelles on verse la colature que l'on a fait chauffer, et après vingt-quatre ou trente heures de cette seconde infusion, on exprime, on clarifie la colature et on en forme selon l'art un sirop avec suffisante quantité de sucre.

POMMADE DE SULFURE DE POTASSE.

Sulfure de potasse très-sec..............	7 gram.
Graisse de porc préparée.................	32

Pour faire selon l'art un mélange en broyant sur le porphyre.

ALCOOLAT D'ANIS.

Alcool anisé, Esprit d'anis.

Graines d'anis vert.......................... 64 gram.
Anis étoilé.................................. 7
Alcool à 30 degrés........................... 1000
Eau de rivière............................... 1000

Distiller selon l'art, en se bornant à retirer 1000 grammes d'une liqueur diaphane, incolore, d'une saveur chaude, aromatique, d'une odeur agréable, anisée; on prépare l'alcoolat de *romarin*, de *thym*, de *menthe poivrée*, etc., en distillant la même quantité d'alcool sur 116 grammes de sommités fleuries et des feuilles de ces plantes.

ÉLECTUAIRE DE CORALINE DE CORSE.

Opiat vermifuge.

Coraline de Corse............	de chaque 30 gram.
Tanaisie.....................	
Semen contra.................	
Rhubarbe.....................	
Muriate mercuriel doux.......	
Sirop de tanaisie....................	S. Q.

Pour former selon l'art une masse molle et uniforme, que l'on conservera dans un pot.

Quelque fine que soit la poudre de coraline de Corse, elle se gonfle par l'humidité, l'électuaire paraît grenu et les poudres semblent avoir été grossières.

PILULES MERCURIELLES GOMMEUSES.

Pilules mercurielles de PLENCK.

Mercure purifié.............. } de chaque 7 gram.
Extrait de ciguë.............. }
Mucilage de gomme arabique............ 45

On triture le mercure avec le mucilage jusqu'à extinction ou parfaite division, puis on y ajoute l'extrait de ciguë que l'on mêle exactement par une longue et forte trituration, pour diviser en pilules du poids de 10 centigrammes.

RÉSINOIDE D'INDIGO.

Résine de l'indigo-fere (BRUGNATELLI).

On met dans une capsule de verre une partie d'indigo grossièrement pulvérisé ; on verse dessus quatre parties d'acide nitrique, et on distille au bain de sable jusqu'à presque siccité ; il reste dans la corne une substance tenace, très-amère, qui constitue environ la moitié du poids de l'indigo employé, et qui, comme les résines, est entièrement soluble dans l'alcool, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *résinoïde*, c'est-à-dire, semblable aux résines par plusieurs *propriétés*.

SOLUTUM ALCOOLIQUE DE LA RÉSINOIDE D'INDIGO.

Alcool avec la résine d'indigo (BRUGNATELLI).

Résinoïde d'indigo...................... 4 gram.

Alcool à 30 degrés........................ S. Q.

Dans un ballon de verre que l'on place sur un bain de sable légèrement chaud, et dont on entretient la température jusqu'à l'entière solution de la résinoïde, on obtient ainsi une couleur d'un beau jaune rouge qui, appliqué sur les ongles, les os, etc., leur donne une belle teinte jaune qui s'altère difficilement.

NITRATE D'AMMONIAQUE.

Nitre ammoniacal, sel ammoniacal nitreux.

On met dans un ballon de verre de l'acide nitrique très-pur, on y verse peu à peu de l'ammoniaque jusqu'au point de saturation, on ajoute même un peu d'ammoniaque en excès ; puis après avoir filtré la liqueur, on procède à une évaporation lente, graduée, et on obtient par le repos et le réfroidissement un sel neutre d'une saveur âcre, très-piquante, qui se fond et s'enflamme à une forte chaleur, cristallise en prismes à six pans avec des pyramides à six faces.

Ce sel est composé de 46 centièmes d'acide nitrique, 40 d'ammoniaque et 14 d'eau ; il faut le conserver dans un endroit sec et dans des flacons bien bouchés.

NITRATE DE MAGNÉSIE.

Nitre à base de magnésie. Bergman.

On met dans un ballon de la magnésie pure ou carbonatée ; on y verse peu à peu de l'acide nitrique affaibli par une certaine quantité d'eau, et en quantité suffisante

pour en faire la distillation. Lorsque la saturation est complète, on filtre ; on met la liqueur filtrée dans une capsule que l'on place sur un bain de sable échauffé, et, par une évaporation convenable, on obtient le nitrate de magnésie, sel neutre, d'une saveur âcre, très-amère, qui cristallise en prismes quadrangulaires ; il est déliquescent, soluble dans l'alcool et se décompose entièrement par l'action du feu.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Orne, par JACQUES LIARD*, natif d'Occaigne, département de l'Orne, pour le département de la Sarthe.*

PROGRAMME

N.° 25.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A ALENÇON,

De l'Imprimerie de MALASSIS-CUSSONNIÈRE, rue du Bercail.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École impériale polytechnique*, Président du Jury.

M. Bouffey, *Docteur en Médecine à Argentan, Membre du Corps législatif.*

M. Libert, *Docteur en Médecine à Alençon, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Millet, } *Pharmaciens à Alençon.*
M. Latour, }

M. Lamotte, *Pharmacien à Seès.*

M. Dupont, *Pharmacien à Mortagne.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

SIROP VINEUX D'IPÉCACUANHA OPIACÉ,

Ou sirop pectoral balsamique de CHARLES.

Ipécacuanha concassé	12 gram.
Vin rouge de Bourgogne	500
Infusum de coquelicot	600
Sucre concassé	1000
Extrait d'opium	1
Infusum alcoolique de baume de tolu. .	12

Pour faire ce sirop on met l'ipécacuanha avec le vin dans un matras, on laisse infuser à la température de l'atmosphère en agitant de tems en tems, et après quatre à cinq jours d'infusion, on passe, on filtre et on conserve la colature.

D'autre part on met le sucre concassé dans l'infusum de coquelicot, et on en forme un sirop que l'on fait cuire presque à la consistance d'électuaire ; alors, et en retirant la bassine du feu, on y ajoute l'infusum vineux d'ipécacuanha, puis l'opium que l'on a dissous dans une petite quantité d'eau, et enfin l'infusum alcoolique de baume de tolu ; et pour vaporiser l'alcool, et donner au sirop la consistance nécessaire pour le conserver, on place la bassine sur

un feu très-doux à la chaleur du bain-marie, et on l'y entretient jusqu'au degré convenable de cuisson.

INFUSUM ÉTHÉRÉ DE DIGITALE,

Tincture éthérée de digitale.

Feuilles sèches de digitale pourprée .... 8 gram.
Éther sulfurique rectifié 61

Infuser dans un flacon de cristal bouché à l'émeri, après huit ou dix heures d'infusion la liqueur a acquis une belle couleur verte foncée; on la tire au clair et on la conserve dans un flacon bien bouché.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GAYAC.

Tinctura guaici (PH. LOND. 1809).

Gomme résine de gayac .... 91 gram.
Alcool rectifié à 36 degrés 490

Infuser à la température de l'atmosphère.

POMMADE D'ANTIMOINE VITREUX.

Oxyde vitreux d'antimoine .... 7 gram.
Pommade blanche simple 32

Après avoir pulvérisé l'oxyde vitreux ou verre d'antimoine, on le met sur un porphyre, on le broie de nouveau en y ajoutant peu à peu la pommade, et on continue le broiement jusqu'à ce que le mélange soit très-exact et qu'on ne puisse y distinguer des molécules du verre de l'antimoine.

ONGUENT DE STYRAX.

Huile de noix.......................... 336 gram.
Colophone (1).......................... 458
Élémi.......................... } de chaque 214
Cire jaune..........................
Styrax liquide..........................

On fait liquéfier ensemble ces substances, à l'exception du styrax que l'on ne met que sur la fin ; on coule alors cet ouguent au travers d'un linge et on le laisse figer tranquillement afin qu'il dépose une matière grenue et noirâtre qui vient du styrax ; alors on enlève en ratissant toute la partie supérieure de la masse et on l'agite avec un bistortier.

Mais pour mieux faire cet onguent, comme le styrax du commerce contient beaucoup de substances étrangères, il faut prendre 244 grammes de styrax, le liquéfier dans de l'huile sur un feu très-doux, on passe ensuite et on obtient une huile odorante, très-colorée, chargée de tous les principes du styrax.

EXTRAIT D'OPIUM PAR COMBUSTION.

(Boullay, *bulletin de pharmacie*, tome 2).

On épuise une quantité donnée d'opium brut par de l'alcool à 18 ou 20 degrés, à l'aide d'une douce chaleur ; cette solution étant filtrée on l'échauffe jusqu'à l'ébullition ;

(1) *Colophone* et non pas *Colophane*, comme l'écrivent et le prononcent quelques-uns : résine dont le principal commerce se faisait à *Colophone*, ville d'Ionie.

alors on l'enflamme, on l'agite avec une spatule de bois jusqu'à ce qu'elle cesse de brûler, l'agitation et l'évaporation se continuent de manière à former une masse d'extrait solide, qui, dit l'auteur, est presque inodore et calmant sans faire éprouver l'agitation que procurent la plupart des préparations de cet extrait.

PHOSPHATE DE CHAUX,

préparé par la combustion des os.

On prend une quantité à volonté d'os de mouton, de bœuf ou de tout autre animal adulte; on les dispose sur la grille d'un fourneau bien aéré, puis on y met le feu à l'aide de deux ou trois tisons bien allumés; lorsque l'inflammation a commencé, elle continue au moyen des matières grasses et huileuses que fournissent les os. Lorsque la combustion est totalement achevée, on laisse refroidir le tout, on retire les os qui sont devenus blancs, légers, friables, ont perdu à peu près la moitié de leur poids et ne sont alors qu'un phosphate de chaux mêlé à quelques portions de soude, dont on les prive facilement en les lavant dans de l'eau distillée, après les avoir pulvérisés; il importe dans cette opération de ne point porter la calcination trop loin, de manière à semi-vitrifier les os; il est nécessaire qu'ils conservent la friabilité de la craie.

PHOSPHATE ACIDE DE CHAUX.

Acide phosphorique tenant de la chaux.

On pulvérise 2500 grammes d'os calcinés, on passe cette

poudre à travers un tamis de soie, on la délaie dans 5 ou 6000 grammes d'eau, et on y verse 700 grammes d'acide sulfurique concentré, en agitant continuellement avec une spatule de bois ; on laisse ensuite reposer la matière pendant vingt-quatre heures, en l'agitant cependant de tems en tems afin de favoriser l'action de l'acide sulfurique sur la poudre des os ; après ce tems on tire la liqueur par inclination, on lave avec de l'eau très-pure le précipité qui s'est formé et qui est un sulfate de chaux, on mêle les liqueurs, et on les filtre, c'est l'acide phosphorique liquide tenant encore cependant en dissolution un peu de phosphate de chaux et étendu d'une grande quantité d'eau.

PHOSPHATE DE SOUDE.

On prend une quantité quelconque de phosphate acide de chaux préparé suivant le procédé qui vient d'être indiqué, on y ajoute du carbonate de soude non-seulement jusqu'à parfaite saturation, mais encore un peu au-delà, ce dont on s'assure par les papiers réactifs ; on filtre cette dissolution et on fait évaporer à une douce chaleur jusqu'à réduction de moitié ; alors on laisse refroidir afin de séparer une petite quantité de sulfate de chaux qui se précipite par le refroidissement ; on filtre de nouveau, on fait évaporer ensuite une partie de la liqueur jusqu'à pellicule, et on obtient par le repos et le refroidissement le phosphate de soude qui cristallise en parallelipipèdes rhomboidaux rectangles, on sépare ces cristaux, on les met égoutter sur des tamis de crin et on les enferme aussitôt dans des flacons bien bouchés, parce qu'ils s'effleurissent facilement et perdent leur transparence.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Orne, par MICHEL LEROY, *natif de Champeaux, département de l'Orne, domicilié dans le même département.*

PROGRAMME N.° 26.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ALENÇON,
De l'Imprimerie de MALASSIS le jeune, place du Cours.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École impériale polytechnique*, Président du Jury.

M. Bouffey, *Docteur en Médecine à Argentan, Membre du Corps législatif.*

M. Libert, *Docteur en Médecine à Alençon, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Millet, } *Pharmaciens à Alençon.*
M. Latour, }

M. Lamotte, *Pharmacien à Seès.*

M. Dupont, *Pharmacien à Mortagne.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

SIROP VINEUX DE QUINQUINA.

Quinquina pulvérisé. . . . . 62 gram.
Extrait sec de quinquina. 22
Vin blanc de Lunel. 490
Alcohol à 20 degrés. 30
Sucre blanc. 765

On met sur un porphyre la poudre de quinquina, on l'humecte avec l'alcohol et on broie en y ajoutant peu-à-peu l'alcohol, jusqu'à ce que le quinquina soit réduit en une sorte de pâte ou de masse pultacée d'une extrême ténuité; on la ramasse, on la met dans un flacon avec le vin, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant quarante-huit heures, en remuant de tems en tems; on filtre alors la liqueur, on y délaie l'extrait de quinquina; enfin ou y ajoute le sucre que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie.

INFUSUM ALCOHOLIQUE DE QUINQUINA (PH. Lond. 1809).

Quinquina concassé (*cinchona lancifolia*). . . . 45
Alcohol faible, à 24 degrés. 490

Infuser, selon l'art, à la température de l'atmosphère, ensuite tirer au clair.

INFUSUM ALCOHOLIQUE D'ANGÉLIQUE COMPOSÉ.

Racines fraîches d'angélique. . . . . . . 50 gram.
— de valériane. . . . . . } de chaque 30
— de cariophilata. . . . . }
Graines d'angélique. 15
Sucre blanc. 60
Muriate d'ammoniaque 2
Alcohol à 20 degrés. 500

Après avoir mondé les racines d'angélique, on les pile dans un mortier de marbre avec le sucre et le muriate d'ammoniaque; on y mêle les autres racines et graines qui ont été pulvérisées, on les mélange, on humecte le tout avec quelques gouttes d'alcohol, pour former une sorte de pâte molle et très-fine; puis on met le tout dans un matras avec l'alcohol et on laisse infuser pendant quelques jours à la température de l'atmosphère, on passe ensuite, on filtre et on conserve pour l'usage.

INFUSUM AQUEUX D'ALOÈS, *Tinctura Aloes* (PH. Lond. 1809).

Aloès citrin (succotrin). . . . . 7 gram.
Extrait de reglisse. 22
Eau de rivière. 244
Alcohol rectifié. 61

On met ces substances dans un ballon que l'on place sur un bain de sable, jusqu'à la parfaite solution des extraits et on tire au clair.

ALCOHOL CAMPHRÉ (BRUGNATELLI.)

Camphre grossièrement pulvérisé. . . . . 60 gram.
Alcohol à 32 degrés. 350

Faire dissoudre, selon l'art, et conserver pour l'usage dans un flacon bien bouché.

CAMPRHE PURIFIÉ. (Brugnatelli.)

MAGISTÈRE DE CAMPHRE.

On prend une quantité quelconque d'alcohol camphré; on y verse de l'eau pure jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité; on filtre, on recueille le camphre précipité; on le fait sécher entre deux papiers, et on le conserve dans un bocal de verre bien bouché.

Ce précipité conserve toutes les propriétés du camphre et n'en diffère que par sa division en molécules; il est blanc, granuleux, onctueux au toucher; il a une odeur forte, une saveur chaude, âcre, amère, aromatique, qui, comme l'éther, laisse un sentiment de froid sur la langue; il est très-inflammable, mobile sur l'eau, susceptible de former un acide en le traitant avec l'acide nitrique; il se liquefie dans l'acide nitrique et le surnage comme une huile; enfin il est soluble dans l'alcohol, l'éther, les huiles volatiles, etc.; on le regarde aussi comme très-volatil, et on pense généralement qu'il se dissipe très-facilement par l'évaporation et le contact de l'air; cependant, d'après une expérience faite par M. Dubuc, il paraît que 15 grammes de camphre exposés au soleil dans un bocal ouvert n'ont perdu pendant quatre mois que 80 centigrammes de leur poids.

PULPE ET CONSERVE DE CYNORRHODON,

OU DE FRUITS D'ÉGLANTIER, *conserva fructus Cynosbati.*

On cueille le cynorrhodon lorsqu'il a acquis une couleur rouge et lorsqu'il conserve cependant de la fermeté; on coupe

les deux extrémités, c'est-à-dire le pédicule et la sommité du calice, on le fend selon sa longueur et on en enlève exactement les semences et le duvet qui se trouvent dans son intérieur ; on met le fruit ainsi préparé dans une terrine vernissée, on l'arrose de vin blanc, et on le laisse ainsi pendant deux ou trois jours à la cave, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment amolli ; alors on le pile légèrement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on en tire la pulpe en passant à travers un tamis de crin, et pour avoir cette pulpe plus unie, plus fine, on la passe une seconde fois à travers un tamis plus serré.

Pulpe de cynorrhodon.	92 gram.
Sucre blanc en poudre.	500

On met dans un mortier de marbre la pulpe et le sucre réduit en poudre très-fine, on les pile, on les piste jusqu'à ce que le mélange soit intime et exact.

On prépare aussi cette conserve en délayant la pulpe avec le sucre cuit à la plume et en faisant chauffer un instant le mélange pour l'obtenir plus exact ; mais le premier procédé est préférable, parce qu'il fournit une conserve plus unie et plus homogène, et d'un rouge plus clair.

HUILE DE THÉRÉBENTINE SULFURÉE.

Huile volatile de thérébentine.	64 gram.
Soufre pulvérisé et lavé.	5

Chauffer, selon l'art, pour faire la solution du soufre.

EMPLATRE GOMMO-RÉSINEUX D'OXIDE DE PLOMB.

Diachylon gommé, Emplâtre gommeux. (PARMENTIER.)

Emplâtre simple d'oxide de plomb.	de chaque 500 gram.
Cire jaune	
Poix-résine.	
Galbanum.	de chaque 23 gram.
Ammonium, gomme ammoniaque.	
Sagapenum.	
Thérébentine.	46 gram.

D'un côté on fait liquefier sur un feu doux l'emplâtre simple, la cire et la résine ; de l'autre côté on délaie les gommes résines dans la thérébentine prescrite, et quand la solution est exacte on l'ajoute à la masse emplastique que l'on aura laissé à demi-refroidir.

C'est avec raison qu'on a renoncé à l'ancien procédé qui consistait à faire dissoudre préalablement les gommes-résines dans le vinaigre, parce qu'elles perdent alors beaucoup de leur odeur et que l'emplâtre est moins lisse. Leur addition dans l'état de poudre paraissait préférable ; mais nul doute que le procédé indiqué ne conserve mieux toutes les propriétés des gommes ; on évite d'ailleurs par ce moyen une manipulation, la pulvérisation souvent difficile à exécuter, sur-tout pendant l'été ; l'emplâtre d'ailleurs est plus homogène.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Orne, par LOUIS MOUTON, *Natif de Nogent-le-Bernard, département de la Sarthe.*



PROGRAMME N.° 27.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ALENÇON,
De l'Imprimerie de MALASSIS le jeune, place du Cours.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École impériale polytechnique*, Président du Jury.

M. Bouffey, *Docteur en Médecine à Argentan, Membre du Corps législatif.*

M. Libert, *Docteur en Médecine à Alençon, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Millet, }
M. Latour, } *Pharmaciens à Alençon.*

M. Lamotte, *Pharmacien à Seès.*

M. Dupont, *Pharmacien à Mortagne.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

SIROP DE CAPILLAIRE.

Capillaire du Canada.	250 gram.
Eau bouillante.	550
Sucre.	500

On met le capillaire dans un vase de faïence, on verse dessus l'eau bouillante, et après une infusion de deux heures, on la passe à travers un linge; on y ajoute ensuite le sucre concassé que l'on clarifie avec des blancs d'œufs, et que l'on fait cuire jusqu'à consistance convenable; enfin on passe le sirop tout chaud à travers un blanchet sur lequel on aura mis du capillaire bien sec et bien odorant, et on l'aromatise pour l'agrément avec un peu d'eau de fleurs d oranger.

SUCRE ROSAT.

Sucre.	280 gram.
Eau de roses très-odorante.	122

On fait cuire à la grande plume et on coule sur un marbre légèrement huilé, et tandis que la matière est encore chaude on la divise en petits morceaux plus ou moins gros, que l'on renferme dans une boîte et que l'on conserve dans un lieu sec.

Quelquefois pour l'agrément on colore ces tablettes avec

un peu de cochenille ; mais comme on coule le sucre fondu sur un marbre huilé, il faut, pour priver les tablettes de cette couche huileuse, les placer sur une feuille de papier qui puisse absorber l'huile.

INFUSUM VINEUX D'IRIS ET DE SCILLE.

Iris de Florence en poudre.	20 gram.
Scille en poudre.	10
Vin blanc généreux.	500
Alcohol à 30 degrés.	25

Infuser, selon l'art, à une douce température, passer avec expression et filtrer.

INFUSUM ALCOHOLICO VINEUX D'IPÉCACUANHA.

Vin d'Ipécuanha composé (PARMENTIER).

Ipécacuanha concassé.	15 gram.
Badiane.	4
Sucre.	24
Alcohol à 24 degrés.	122
Vin blanc généreux.	480

On pile ou porphyrise ensemble et long-tems l'Ipécacuanha avec sept grammes de sucre, en arrosant le mélange avec quelques gouttes d'alcohol, pour en faire une pâte molle et très-fine ; on la met ensuite dans un matras avec l'alcohol, et l'on fait infuser s. a. à une douce température pendant quelques jours ; on y ajoute ensuite le restant du sucre, la badiane et le vin blanc, et on laisse infuser le tout pendant quelques jours, à la seule température de l'atmosphère, en ayant soin de remuer et d'agiter de tems en tems le matras ;

enfin on filtre et on conserve la liqueur dans de petites bouteilles bien bouchées.

ÉLECTUAIRE DE VALÉRIANE.

Valériane sauvage en poudre.	32 gram.
Quinquina jaune choisi.	22
Serpentaire de Virginie	7
Carbonate de fer (safran de mars apéritif).	4
Succin.	3
Sirop de pivoine composé.	s. q.

Pour former, selon l'art, un électuaire d'une consistance molle.

POMMADE DE SOUFRE.

Soufre sublimé et lavé.	40 gram.
Graisse purifiée.	80

Mêler exactement par trituration, et conserver pour l'usage.

Après avoir fait cette préparation et l'avoir laissée trois jours en repos, le récipiendaire séparera, à l'aide d'une fusion lente et de la décantation, la graisse du soufre, et il fera connaître au Jury médical les altérations que la graisse éprouve dans cette opération.

CÉRAT DE BLANC DE BALEINE.

Liniment blanc, rafraîchissant, Onguent de blanc de baleine.

Blanc de baleine.	46 gram.
Cire blanche.	31
Huile d'amandes douces. . . . . } de chaque	122
Huile d'olives. . . . . }	
Eau distillée.	22

On met ces substances dans une capsule de porcelaine ou de grès, que l'on place sur un feu très-doux; lorsqu'elles sont liquéfiées, on retire le vase du feu et on laisse refroidir, en agitant continuellement avec une spatule de verre jusqu'à ce que le mélange ait acquis de la consistance.

RÉSINE DE GAYAC.

Gayac rapé. . . . . 480 gram.
Alcohol rectifié. 1400

On fait infuser à une douce chaleur pendant vingt-quatre heures, on filtre ensuite et on verse sur le marc une nouvelle quantité d'alcohol que l'on laisse également infuser jusqu'à ce qu'il ne prenne plus de couleur; alors on met toutes ces liqueurs dans un alambic; on en retire la moitié par la distillation, puis on verse dans la cucurbite de l'alambic une suffisante quantité d'eau; la liqueur devient aussitôt laiteuse, et laisse déposer la résine sous la forme d'une matière visqueuse, tenace, filante, qu'il faut recueillir, mettre dans une capsule de verre et exposer au bain-marie jusqu'à ce qu'étant refroidie elle soit sèche et friable.

CARBONATE DE SOUDE,

ALKALI MINÉRAL FIXE, CARBONATE ALKALINATE DE SOUDE.

On prend une quantité quelconque de soude du commerce; on la pulvérise grossièrement et on verse dessus une suffisante quantité d'eau de rivière qu'on laisse infuser pendant quelques heures, en agitant de tems en tems avec une spatule de bois; lorsque l'eau est bien saturée, ce que l'on reconnaît facilement par la saveur, une sorte d'onctualité au toucher, o

passe à travers un tamis de crin; on filtre ensuite, on procède à l'évaporation jusqu'à la pellicule, et on obtient par le repos et le refroidissement des cristaux en lames rhomboïdales ou en octaëdres irréguliers qui ont une saveur âcre, piquante, alcaline, qui font effervescence avec les acides, sont effervescens à l'air sec, fusibles à une légère chaleur, vitrifiables avec la silice, etc.

Comme la soude du commerce contient beaucoup de sulfate, de muriate de soude, du sulfure, du sulfite de soude et du charbon, il faut en faire la lessive avec de l'eau froide; si on employait l'eau chaude ou l'ébullition, comme l'ont conseillé quelques-uns, on obtiendrait une plus grande quantité de sel, mais il serait impur.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Orne par MARC-AMBROISE BACHELOT-SOULIGNÉ, *natif du Mans, département de la Sarthe.*

PROGRAMME

N.° 28.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A ALENÇON,

De l'Imprimerie de MALASSIS-CUSSONNIÈRE, rue du Bercail.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École impériale polytechnique*, Président du Jury.

M. Bouffey, *Docteur en Médecine à Argentan, Membre du Corps législatif.*

M. Libert, *Docteur en Médecine à Alençon, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Millet, } *Pharmaciens à Alençon.*
M. Latour, }

M. Lamotte, *Pharmacien à Seès.*

M. Dupont, *Pharmacien à Mortagne.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

PASTILLES DE GUIMAUVE.

Racine de guimauve très-blanche......	12 gram.
Gomme arabique très-blanche.........	41
Sucre blanc...........................	248
Eau de fleurs d'oranger...............	S. Q.

On pulvérise séparément les substances, on les mêle exactement dans un mortier de marbre en y ajoutant peu à peu assez d'eau de fleurs d'oranger pour former une pâte molle et tenace que l'on divise ensuite en rondelles.

SIROP DE GENTIANE COMPOSÉ,

Ou sirop antiscorbutique, dépuratif de PORTAL.

Racines de gentiane..................		16 gram.
de garance......	de chaque	8
Quinquina............	de chaque	8
Raifort sauvage.....................		16
Cresson de fontaine......	de chaque	S. Q.
Cochlearia..............	de chaque	S. Q.
Eau..................................		1000
Sucre blanc..........................		1100

On fait d'abord bouillir les racines de gentiane, de garance et le quinquina dans la quantité d'eau prescrite, jusqu'à la réduction de moitié; on passe et on y ajoute 735 grammes de sucre pour former un premier sirop.

D'autre part on pile dans un mortier de marbre les feuilles de cresson et de cochlearia avec la racine de raifort, on exprime pour obtenir 184 grammes de suc, on le filtre à froid et on y ajoute le restant du sucre grossièrement concassé, que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie; ce second sirop étant refroidi, on le mêle au premier.

Le plus ordinairement et suivant la prescription du médecin, on ajoute à cette quantité de sirop 65 à 80 centigrammes d'oxymuriate de mercure que l'on fait fondre dans 3 grammes d'alcool.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GENTIANE COMPOSÉ.

Tinctura gentianae composita (Ph. Lond. 1809).

Racines de gentiane coupées.............	30 gram.
Écorces sèches d'oranges.................	15
Graines de cardamome.....................	7
Alcool faible à 24 degrés.................	490

Infuser à la température de l'atmosphère.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CAMPHRE OPIACÉ.

Tinctura camphorae composita (Ph. Lond. 1809).

Camphre..................................		1 gram.
Opium desséché...............	de chaque	2
Acide benzoique par sublimation		

Alcool faible à 24 degrés.................. 480

Infuser S. A. à la température de l'atmosphère, puis tirer au clair et conserver dans un flacon bien bouché.

EXTRAIT D'ÉNULA CAMPANA.

On prend une certaine quantité de racines sèches d'énula campana, on les contuse, on les pulvérise grossièrement, on verse dessus de l'eau pure et fraîche, et on laisse infuser pendant vingt-quatre ou trente heures à la température de l'atmosphère; on passe ensuite avec expression, on filtre la colature, et on fait évaporer lentement à la chaleur du bain marie jusqu'à consistance d'extrait mol.

ÉLECTUAIRE DE CACHOU OPIACÉ.

Électuaire diascordium ou opiat. Brugnatelli.

Cachou		60 gram.
Scordium	de chaque	30
Tormentille		
Gentiane		
Opium pur et desséché		9
Canelle	de chaque	7
Poivre long		
Miel pur		400
Vin d'Espagne		S. Q.

Après avoir réduit en poudre très-fine les substances qui sont susceptibles d'être pulvérisées et porphyrisées, on délaye l'opium avec une petite quantité de vin, on le mêle exacte-

ment avec les poudres, on ajoute le miel et suffisante quantité de vin pour donner au mélange une consistance molle et susceptible de se conserver.

POMMADE DE SABINE.

Feuilles fraîches de sabine contusées.... 300 gram.
Graisse de porc........................ 500
Huile d'olives......................... 250

Faire cuire selon l'art jusqu'à consomption de l'humidité, passer avec expression à travers un linge fort et serré.

EMPLATRE RÉSINO-SAVONNEUX.

Savon blanc............
Poix résine............
Suif de mouton.........
Huile d'olives.........
Cire jaune.............
} de chaque parties égales.

Liquéfier à une douce chaleur, exprimer avec force à travers un linge fort et serré.

TARTRATE POTASSÉ DE FER.

Tartre chalybé.

Tartrate acidule de potasse pulvérisé.... 500 gram.
Limaille de fer porphyrisée........... 145
Eau.................................... 10,000

On fait bouillir ces trois substances dans une terrine de grès pendant environ une heure jusqu'à parfaite solution

du tartrate acidule ; on filtre la liqueur bouillante à travers un papier gris ; on la remet de nouveau sur le feu pour en évaporer une partie, et on obtient par le repos et le refroidissement le tartrate potassé de fer cristallisé ; on décante la liqueur qui surnage, on en fait évaporer une partie et on obtient de nouveaux cristaux que l'on réunit aux premiers et que l'on conserve dans un bocal bien bouché.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Orne, par Louis-Jacques BEILLE, natif de la Flèche, domicilié au Mans, département de la Sarthe.



(N.o 29)

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

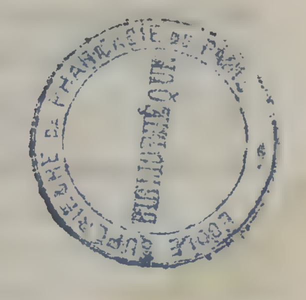
PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.





A EVREUX,

De l'Imprimerie de J.-J.-L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, du Jury Médical, de la Société de Médecine, etc.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

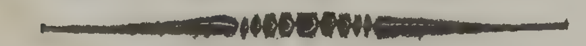
M. Brouard, *Docteur en Médecine à Evreux, Médecin de l'Hopital civil et militaire.*

M. Goulliart, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Letellier. . . . .
M L. H. Delarue. . . . . } *Pharmaciens à Evreux.*

M. Pelvey, *Pharmacien à Bernay.*

M. Castel, *Pharmacien à Verneuil.*





OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

PASTILLES.

D'après son étymologie le mot *Pastille* est un diminutif de *pate* (*pasta* des Latins), et dans l'usage ordinaire il est généralement employé pour désigner toutes les compositions d'une consistance solide, d'une saveur agréable, sucrée, auxquelles on a donné la forme de rondelles, de quarrés, etc. Mais en pharmacie on doit moins s'attacher à la forme qu'à la nature intime de la composition, ou au mode de préparation, ainsi la dénomination de Pastille s'employe uniquement pour désigner les compositions solides qui ont pour excipient un mucilage ou une autre substance analogue, telle que la mie de pain frais ou amollie avec de l'eau ; souvent le sucre entre dans la composition des Pastilles, mais il est réduit en poudre et incorporé avec le mucilage ou autre excipient tenace, collant, suscepsible de se durcir par la désication. Dans les *Tablettes*, au contraire, le sucre est le seul excipient, il est fondu dans de l'eau et amené par la cuisson à consistance tenace.



PASTILLES DE VANILLE.

Vanille en poudre très-fine. 24
Sucre en poudre. 125
Mucilage de gomme adragant. . . . . . Q. S.

On méle, selon l'art, pour former une pâte que l'on étend également, que l'on partage en lamelles rondes ou quarrées du poids de 42 à 53 centigrammes.

PASTILLES DE SULFURE D'ANTIMOINE COMPOSÉES,

Communément *Tablettes antimoniales de Kunckel.*

Sulfure d'antimoine porphyrisé. . . . . 15 gr.
Petit cardamome. 2
Canelle. 7
Amandes douces pelées. 30
Sucre. 214
Mucilage de gomme adragant. . . . . S. Q.

Après avoir mondé les amandes de leurs écorces, on les réduit en pâte très-fine en les pilant dans un mortier de marbre, d'autre part on pulvérise séparément la canelle, le cardamome, le sulfure d'antimoine et le sucre, enfin on méle exactement toutes ces substances, on en forme une sorte de pâte avec une suffisante quantité de mucilage de gomme adragant, préparé avec l'eau de canelle, et on la partage en rondelles on eu quarrés que l'on fait sécher et que l'on conserve pour l'usage.

PASTILLES D'OXYMURIATE DE MERCURE.

Trochisques de minium de JEAN DE VIGO.

Trochisque scarotiques de minium. BAUMÉ.

Oxymuriate de mercure.	30 grammes.
Oxyde rouge de plomb (minium). . . .	15
Mie de pain tendre.	180
Eau de rose.	S. Q.

Pour former une masse molle, uniforme, que l'on divise en deux petites portions auxquelles on donne la forme de trochisques, de petits cylindres alongés ou de globules applatis, que l'on fait dessécher et que l'on conserve avec soin dans un flacon que l'on met à part pour ne pas le confondre avec les autres préparations d'un débit journalier.

SAVIARD donne la formule suivante, et il assure d'après son expérience que cette préparation a bien plus d'efficacité que celle de *Jean de Vigo*.

Oxymuriate de mercure.	30 grammes.
Acide nitrique.	60
Oxyde rouge de plomb.	15
Pâte molle.	24

On met l'oxymuriate de mercure dans une capsule de verre avec l'acide nitrique, et on chauffe peu à peu jusqu'à ébullition de manière à faire évaporer en grande partie l'humidité, et lorsque la masse a une consistance de bouillie, on y ajoute la pâte que l'on mêle exactement, puis l'oxyde de plomb rouge, et on donne à la masse la forme cylindrique en la passant dans des tubes de verre ou de plumes.

INFUSUM ACÉTEUX DE SERPOLET.

On met dans un balon 100 grammes de sommités, fleuries et récemment séchées, de serpolet, on y verse, 450 grammes de bon vinaigre blanc très-fort, on laisse infuser à une douce température pendant quelques jours, on passe avec expression, on verse la colature sur une nouvelle quantité de serpolet, on laisse de même infuser, puis on passe, on filtre et on ajoute à la liqueur 60 grammes d'alcool à 30 degrés, et on conserve pour l'usage.

MELLITUM ACÉTEUX DE SERPOLET.

Infusum acéteux de serpolet.	100 gr.
Miel purifié.	200

Mêler et faire cuire à une douce chaleur en consistance de sirop.

SIROP DE SALSEPAREILLE ET DE MEZEREUM.

Salsepareille.	de chaque. . .	250 gram.
Squine.		
Gayac.		120
Ecorce de daphné ou mezereum.		96
Canelle. . .	concassée, de chaque. . .	16
Gerofle. . .		
Eau.		10,000
Sucre.		2,000

Pour faire, selon l'art, un sirop.

EXTRAIT DE COLOQUINTE. (Phar. lond. 1809.)

Pulpe de coloquinte. . . . . 300 gram.
Eau de rivière. 3000

Après avoir incisé la coloquinte en petits morceaux, on la fait infuser à la température de l'atmosphère pendant quelques heures, on fait ensuite chauffer et réduire jusqu'à moitié, puis on filtre le décoctum chaud et on fait évaporer, selon l'art, jusqu'à consistance requise.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GAYAC.

Teinture de Gayac.

Resine verte de Gayac. . . . . 22 gram.
Alcool à 30 degrés. 360

Infuser à une douce température jusqu'à solution de la résine, filtrer et conserver pour l'usage.

Cet infusum a une belle couleur jaune rouge, mais prend une teinte bleue foncée par le contact des vapeurs rutilantes de l'acide nitreux, mais la gomme arabique, la gélatine, l'albumine, et comme le remarque M. *Planche*, le raifort sauvage ont aussi la propriété de faire passer au bleu l'infusum alcoolique de Gayac, mais cette coloration accidentelle est extrêmement fugace et se dissipe promptement par le repos et le contact de l'air.

SULFURE DE SOUDE.

Foye de soufre à base d'alcali minéral.

Soude concrète et caustique. . } de chaque, parties égales.
Soufre lavé et en poudre. . . }

On méle exactement ces deux substances, on les met dans un creuset que l'on chauffe jusqu'à ce que le mélange soit fondu, alors on verse sur une table de marbre la matière en fusion et lorsqu'elle est refroidie on la casse en morceaux et on l'enferme dans un bocal qu'il faut bien fermer.

Pour la préparation du sulfure de potasse on peut employer la potasse carbonatée, mais comme la soude a moins d'affinité pour le souffre il faut la prendre dans un état caustique.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par JOSEPH HALLEY, *natif de Montfort, département de l'Eure, domicilié à Brionne, même Département.*

(N.° 30)

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.





A EVREUX,

De l'Imprimerie de J.-J.-L. Ancelle, Imprimeur de la Préfecture, du Jury Médical, de la Société de Médecine, etc.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

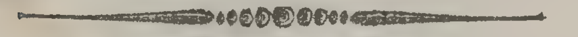
M. Brouard, *Docteur en Médecine à Evreux, Médecin de l'Hopital civil et militaire.*

M. Goulliart, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Letellier. . . . . } *Pharmaciens à Evreux.*
M. L. H. Delarue. . . . . }

M. Pelvey, *Pharmacien à Bernay.*

M. Castel, *Pharmacien à Verneuil.*





OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP DE SERPOLET COMPOSÉ.

Sommités sèches et fleuries de serpolet. . .		100 gram.
Fleurs de tilleul. . .	de chaque. . .	50
Feuilles de lierre terrestre.		
Sommités fleuries d'hypericum.		40
Suc exprimé et depuré de carottes rouges. .		1000
Sucre.		S. Q.

On met les plantes avec le suc dépuré de carottes dans une cornue ou un petit alambic, et on procède selon l'art à la distillation, pour obtenir 100 grammes d'une liqueur odorante diaphane incolore, à laquelle on ajoute S. Q. de beau sucre blanc pour faire un premier sirop à la simple chaleur du bain-marie.

D'autre part on passe avec expression ce qui reste dans la cornue, on filtre cette colature, on y ajoute du sucre ou de la cassonade blanche que l'on clarifie avec le blanc d'œuf, et on forme un second sirop que l'on mêle au premier et que l'on conserve pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE BENJOIN COMPOSÉ.

Benjoin.		40
Storax calamite.		30
Baume du Pérou.		15
Aloës citrin.	de chaque.	7
Myrrhe.		
Oliban.		
Alcool à 32 degrés.		550

On met toutes ces substances dans un balon de verre que l'on bouche bien et que l'on place sur un bain de sable, à une douce température en agitant de tems en tems ; après quelques jours d'infusion et de repos on tire au clair, on filtre et on conserve pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE DIGITALE.

Feuilles de digitale pourprées, séchées et pulvérisées.	15 gram.
Alcool à 22 degrés.	122

Infuser à une douce température pendant 24 heures, filtrer et conserver pour l'usage.

M. *Andry* fait préparer cet infusum avec 61 grammes de feuilles de digitale séchées et pulvérisées, et 367 grammes d'alcool à 20 degrés, après avoir fait infuser ces deux substances pendant 4 jours à une température qui n'excède pas 30 degrés, on passe avec expression, on verse sur le résidu 244 grammes de nouvel alcool que l'on fait également infuser pendant 4 jours, puis après avoir exprimé, on réunit les deux colatures, on filtre, on distille au bain-marie de manière qu'il

ne reste dans la cornue que 367 grammes d'une liqueur colorée , peu alcoolique et très chargée des principes de la digitale.

DISSOLUTUM ACÉTEUX DE PLOMB.

Acetate de plomb liquide BRUGNATELLI.

On met dans un balon de verre 612 grammes de bon vinaigre distillé avec 61 grammes d'oxyde blanc de plomb , et on fait bouillir jusqu'à ce que l'acide soit complétement saturé , on décante , on verse sur le résidu une nouvelle quantité de vinaigre distillé pour qu'il se sature également de plomb , et après avoir filtré on obtient un liquide diaphane , limpide , d'une légère odeur de vinaigre qui a une saveur doucâtre , métallique , et n'altère point le papier de tournesol , l'infusum de mauves ; et cependant , ce qu'il importe de remarquer , il verdit le sirop de violettes , ce phénomène que l'on obtient également lorsque l'on verse un solutum d'oxymuriate de merence dans du sirop de violettes , paraît dépendre de la couleur jaune de l'oxyde métallique , ce qui , avec le bleu , produit constamment le verd.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE.

Esprit de Mindererus. Mixtura salina volatilis suecorum.

On prend une quantité quelconque de vinaigre distillé et très-fort , on y ajoute du carbonate d'ammoniaque jusqu'à saturation , avec l'attention cependant que l'acide y soit un peu en excès , attendu que la combinaison se fait avec quelque lenteur , on filtre ensuite au travers d'un papier placé dans un

entonnoir de verre ; et on enferme la liqueur filtrée dans des petits flacons qui doivent être remplis, bien bouchés et conservés dans un endroit frais.

Quelque soin que l'on apporte, l'acétate d'ammoniaque ne peut pas rester long-tems neutre, aussi le Pharmacien ne doit jamais l'employer sans s'assurer de l'état de la composition, et toujours il faut le préparer en petite quantité.

Quelques-uns au lieu de vinaigre distillé ont conseillé d'employer seulement le vinaigre blanc ordinaire, mais il s'y forme bientôt des flocons muqueux, et la composition s'altère.

D'autres, dans ces derniers tems, ont proposé de préparer cet acétate par décomposition et échange de base, ou d'ajouter à la préparation, de l'acide acétique ou vinaigre radical ; mais pour l'usage médical, il convient de suivre exactement la formule prescrite, ainsi que les attentions indiquées pour sa conservation.

GRAISSE OXYGENÉE.

Axungia oxygenata (1).

Graisse de porc purifiée. . . . 16 parties.
Acide nitrique. . . . . 1 partie.

On met la graisse dans une grande capsule de porcelaine, sur un feu très-doux, lorsqu'elle est liquéfiée, on y ajoute l'acide,

(1) *Axungia*, en français axonge : ce mot, comme *Pline* l'indique expressément, est composé du latin *axium*, *unguen*, et signifie strictement la graisse pour oindre les essieux, et spécialement, comme le remarque *Galien*, la vieille graisse de porc, que l'on nomme communément *vieux-oing ;* ainsi il est inconvenant et ridicule d'employer ce mot comme on le fait trop ordinairement en Pharmacie, pour désigner la graisse qui entre dans les préparations onguentacées ; car cette substance doit toujours être fraîche et sans rancidité.

en remuant continuellement avec une baguette de verre et on entretient la liquéfaction jusqu'à ce que la graisse ne rougisse plus le papier de tournesol que l'on y plonge.

Ainsi préparée, cette graisse est très-blanche, sans acidité, et on doit la conserver dans un vase de fayence bien bouché et à l'abri de la lumière.

EMPLATRE DE PLOMB SAPONACÉ.

Emplastrum saponaceum.

Oxyde rouge de plomb (*minium*).	244 gr.
Carbonate de plomb (*Saturnus albus, ceruse*).	122
Huile d'olives.	612
Savon blanc rapé.	61
Cire jaune.	45
Eau de rivière.	140

Pour faire selon l'art une masse emplastique, à laquelle on ajoute souvent une certaine quantité de camphre en poudre.

OXYDE DE FER NOIR.

Ethiops martial. Brugnatelli.

On prend une quantité quelconque d'oxyde de fer rouge, on en fait une sorte de pâte avec l'huile d'olives ; on met le mélange dans un creuset que l'on expose à l'action du feu pendant deux heures, on laisse refroidir lentement, puis on pulvérise et on garde cette poudre.

M. *Van-Mons* propose de préparer cet oxyde noir, en prenant un oxyde de fer quelconque réduit en poudre subtile, et après l'avoir mis dans un vase de terre étroit et profond, on brûle dessus de l'alcool pur jusqu'à ce qu'il soit devenu noir ; on fait

ensuite bouillir la masse dans de l'eau, on la décante et on fait sécher l'oxyde à une chaleur modérée.

MM. *Trusson* et *Bouillon-Lagrange* ont proposé de décomposer le sulfate de fer par un solutum de carbonate de soude, ils recueillent le précipité, le lavent dans plusieurs eaux, puis sur 30 grammes de ce précipité, lavé et bien séché, ils ajoutent 3 grammes de vinaigre distillé, et après avoir mis ce mélange dans une cornue, ils l'exposent à une forte chaleur dans un fourneau de réverbère, et la matière qui reste dans la cornue est un oxyde noir de fer.

Mais dans toutes ces préparations l'oxyde de fer n'est point pur, et toujours il est uni à une certaine quantité de carbone; enfin toutes ces préparations diffèrent beaucoup par plusieurs propriétés de l'oxyde de fer noir, que *Lemery* préparait par l'action de l'eau sur la limaille de fer.

FUMIGATION D'ACIDE NITRIQUE.

On prend un vase de verre ou un creuset un peu profond, dans lequel on met 15 à 20 grammes d'acide sulfurique concentré; on le place sur un bain de sable que l'on échauffe légèrement, et on y projette de tems en tems un peu de nitrate de potasse en poudre grossière, ce sel se décompose peu à peu, il se dégage un gaz acide, et il reste dans le vase un sulfate de potasse que l'on peut obtenir par cristallisation.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par ETIENNE-LOUIS-CÉSAR REAUTEY, *natif de Ste.-Marguerite-des-Loges, Département du Calvados, domicilié à Rugles, Département de l'Eure.*

(N.o 31)

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.





A EVREUX,
De l'Imprimerie de J.-J.-L. Ancelle, Imprimeur de la Préfecture, du Jury Médical, de la Société de Médecine, etc.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine à Evreux, Médecin de l'Hopital civil et militaire.*

M. Goulliart, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Letellier. . . . . } *Pharmaciens à Evreux.*
M L.-H. Delarue. . . . . }

M. Pelvey, *Pharmacien à Bernay.*

M. Castel, *Pharmacien à Verneuil.*





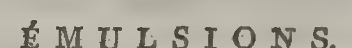
OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES;

PROPOSÉES

PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.



ÉMULSIONS.

Potions d'une couleur blanche, lactescente, qui se préparent extemporanément sur la prescription du Médecin, et qui sont essentiellement composées d'une huile ou résine qui reste délayée dans un fluide aqueux par l'intermède d'une gomme ou mucilage.

ÉMULSION SIMPLE OU LAIT D'AMANDES.

Amandes douces.	30 grammes.
Amandes améres.	7
Sirop simple.	30
Eau simple.	300

Après avoir mondé les amandes de leurs enveloppes, on les essuye, on les pile dans un mortier de marbre avec une petite quantité de l'eau prescrite, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte

égale et très-fine, alors on y ajoute, en triturant, le reste de l'eau, on passe ensuite à travers un blanchet et on y ajoute le sirop. Souvent, au lieu d'eau simple, on prépare l'émulsion avec une eau distillée ou l'infusum de quelque plante, souvent aussi on y ajoute quelques grammes d'une eau aromatique telle que celle de fleurs d'oranger. On nomme cette émulsion *camphrée* lorsqu'on y ajoute 20 à 30 centigrammes de camphre, on l'appelle *nitrée*, lorsqu'on y fait fondre 40 centigrammes de nitre.

On prépare de la même manière des Emulsions avec les amandes huileuses, telles que les *pistaches*, les graines ou amandes de *concombre*, de *Melon*, de *chanvre*, de *pavot blanc*, etc.

ÉMULSION HUILEUSE.

Mucilage de gomme arabique.	de chaque.	15 gram.
Sucre fin.		
Huile d'amandes douces (ou d'olives). . . .		30
Eau (mieux émulsion d'amandes douces). . .		300

Pour former, selon l'art, et par trituration, une liqueur lactescente, d'une saveur douce, agréable, qui approche de la consistance du lait.

ÉMULSION DE GRAINES DE CITRON.

Graines de citrons mondées.	de chaque.	15 gram.
Sucre fin.		
Eau commune ou émulsion d'amandes douces.		185

On pèle, on pile les graines de citron avec le sucre, en y ajoutant peu à peu la quantité d'eau prescrite, quelquefois au lieu d'eau commune on employe, suivant la prescription du Médecin, une eau distillée, telle que l'eau de matricaire,

d'hysope, de fenouil, on prépare de même des émulsions avec les graines de chanvre, de pavot, etc.

ÉMULSION DE JALAP.

Résine de jalap. . . . . 42 centigrammes.
Mucilage de gomme arabique. . . . 7 grammes.
Sucre. 15
Eau ou émulsion d'amandes douces. . 225

On triture la résine de jalap dans un mortier de verre, en y ajoutant alternativement et peu à peu le sucre, le mucilage, et lorsque le mélange est bien intimce on y ajoute, en triturant, la quantité prescrite d'émulsion, et on passe à travers un blanchet.

ÉMULSION CAMPHRÉE.

Mucilage de gomme arabique. . . . . 7 grammes.
Sucre. 15
Camphre. 2
Eau bouillante. 1,000

On triture le camphre dans un mortier verre, avec un peu d'alcool pour bien le diviser, lorsqu'il est en consistance de bouillie, on y ajoute peu à peu, et toujours en triturant, le sucre et le mucilage de gomme, et successivement la quantité d'eau bouillante, enfin on passe et donne pour l'usage.

SIROP DE CODION, SIROP DIACODE (1) OU DE TÊTES DE PAVOTS.

Galien, *Sirupus de meconio*, *syrupus paregoricus*. Fuller.

On prend 400 grammes de capsules sèches ou têtes de pavots,

(1) Composé du grec *dia de*, et *codeion* ou *codion*, tête de pavot.

(*papaver somniferum*) on en sépare la graine qui est huileuse, émulsive et que l'on jette comme inutile ; on les coupe en morceaux ; on les contuse dans un mortier, puis on les met dans le bain-marie d'un alambic, en y versant 1,000 grammes d'eau chaude à 60 degrés : après quelques heures d'infusion, on passe la liqueur avec expression ; on verse sur le résidu 500 grammes d'eau chaude à 60 degrés, et on laisse infuser même pendant quelques heures, on passe ensuite avec expression ; on recueille les colatures dans une bassine, et on fait évaporer jusqu'à réduction de près de moitié ; alors on verse la liqueur dans une terrine de grès, et après quelques heures de repos on la décante, on la filtre ; on la verse dans une bassine ; on clarifie le tout avec un blanc d'œuf, et on fait cuire en consistance convenable.



EXTRAIT DE CODION ou TÊTES DE PAVOTS.

Opium du pays, opium nostras, DELAYE, 1786. Opium Gallicum, LOISELEUR.

On prend mille grammes de capsules ou têtes de pavots, dont on aura séparé les graines ; après les avoir coupées, on les casse en petits morceaux, on les contuse, on les met dans le bain-marie d'un alambic, et on verse dessus deux mille grammes d'eau échauffée à 60 degrés ; on bouche le bain-marie et on laisse infuser pendant 5 à 6 heures à une très-douce chaleur ; on passe ensuite avec expression ; on verse sur le résidu 1200 grammes d'eau chaude, que l'on laisse de même infuser pendant quelques heures, puis on passe avec expression à travers un linge fort et serré ; on réunit les colatures que l'on fait évaporer jusqu'à la réduction d'environ 1000 grammes ; alors on laisse refroidir et reposer la liqueur, pour en séparer une matière féculente qui se précipite peu à peu ; on filtre, on verse la liqueur dans une capsule de porcelaine ou d'argent, que l'on place sur un

ſeu très-doux, et en continuant l'évaporation avec les précautions requises, on obtient 160 ou 180 grammes d'un extrait brunâtre, d'une consistance pilulaire, que l'on doit conserver dans un pot bien bouché.

Quelques-uns qui ont renouvelé cette préparation, déjà anciennement essayée, emploient non-seulement les têtes du pavot, mais encore les feuilles et les tiges, et les préfèrent dans leur état de fraîcheur.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ASA FŒTIDA.

Teinture d'asa fœtida.

Asa fœtida concassé.	30 grammes.
Alcool faible, à 20 degrés. . . .	244

Infuser à une douce chaleur pendant quelques jours, et filtrer.

ÉLECTUAIRE DE LICHEN.

Lichen d'Islande.	35 grammes.
Myrrhe.	4
Canelle.	2
Muriate d'ammoniaque. . .	1
Camphre.	$\frac{1}{2}$
Sirop d'hysope.	S. Q.

On réduit d'abord le Lichen en poudre très-fine, et comme cette substance est susceptible de se gonfler par l'humidité, ce qui rendrait l'électuaire grenu, il faut après avoir mondé, nétoyé et lavé le lichen, l'inciser en petits morceaux, le triturer avec du mucilage de gomme arabique, que l'on fait sécher à l'étuve: lorsque ce mélange est parfaitement sec et cassant, on le rédu t en poudre, que l'on passe à travers un tamis très-fin; d'autre part on pulvérise la myrrhe avec la canelle et le muriate d'am-

moniaque ; on divise le camphre à l'aide d'une goutte d'alcool, et lorsque ces substances sont en poudre très-fine, on les mélange et on les incorpore avec suffisante quantité de sirop d'hysope, que l'on a fait un peu épaissir.

EMPLATRE CERACÉ ARSENICAL.

Acide arsenieux.	1 gramme.
Cire jaune.	16
Opium desséché et pulvérisé. . . .	2
Huile d'olives.	8

Pour faire selon l'art.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par JEAN-ANTOINE BRUNET, *natif de Neubourg, arrondissement de Louviers, département de l'Eure, domicilié même commune.*

(N.º 32)

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.





A EVREUX,

De l'Imprimerie de J.-J.-L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, du Jury Médical, de la Société de Médecine, etc.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

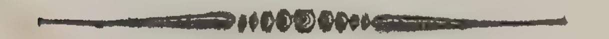
M. Brouard, *Docteur en Médecine à Evreux, Médecin de l'Hopital civil et militaire.*

M. Goulliart, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Letellier. . . . . } *Pharmaciens à Evreux.*
M. L. H. Delarue . . . . . }

M. Pelvey, *Pharmacien à Bernay.*

M. Castel, *Pharmacien à Verneuil.*





OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ.

Vulgairement désignée sous le nom impropre de Rob.

Salsepareille de Portugal coupée.		1000 gram.
Gayac rapé.		500
Semences de cumin. .	de chaque. . .	61
Sommités de bourrache.		
Roses musquées. . .		
Sené mondé.		
Miel blanc.	de chaque. . .	1200
Sucre.		
Eau.		S. Q.

On fait d'abord bouillir la salsepareille dans dix mille grammes d'eau que l'on laisse réduire à près de quatre mille grammes ; on passe et on verse sur le résidu une nouvelle quantité de dix mille grammes d'eau que l'on fait également bouillir jusqu'à réduction de quatre mille grammes ; ce que l'on réitère une troisième fois, alors on méle ces trois décoctum, on y ajoute les semences et les feuilles indiquées et on fait de nouveau bouillir le tout jusqu'à réduction de près de moitié, on passe, on exprime, puis on y ajoute le sucre et le miel, et on fait cuire jusqu'à consistance de sirop épais.

Cette formule a été publiée par M. *Villars*, dans les annales de Médecine de Montpellier, comme un remède convenable dans le traitement des maladies vénériennes.

SAVON. (1)

Dans les arts ainsi que dans l'économie domestique, cette expression est bornée à désigner la combinaison d'une huile fixe avec la soude ou la potasse, mais en chimie on lui donne plus d'extension, et on comprend sous cette dénomination les divers composés formés par la combinaison d'une huile fixe avec un acide, un alkali, une terre ou un oxyde métallique ; ainsi d'après la nature d'une de ces substances composantes, on désigne quatre genres de savons :

Les savons métalliques, les seuls dont on s'occupe dans ce Programme, sont très-nombreux, très-variés, et diffèrent des savons alkalins par plusieurs propriétés : on en prépare quelques-uns par la cuisson ou décoction d'un oxyde métallique avec une huile fixe, et les composés qui en résultent forment des emplâtres que l'on prépare avec les oxydes de plomb demi vitreux, rouge, carbonaté de plomb, et que l'on nomme *diapalme*, *diachylon simple* ou *composé*, de *minium*, de *céruse*, tels sont encore ceux que l'on peut préparer avec les oxydes de zinc, de mercure, etc.

D'autres savons métalliques peuvent se préparer par le mélange d'un solutum de savon alkalin avec le dissolutum d'un métal dans un acide, ce qui détermine un échange de base et produit sur-le-champ une sorte de savon que l'on peut employer avec avantage pour divers objets des arts, comme l'a indiqué depuis long-tems le Professeur Chaussier, et qui, en pharma-

(1) *Sopon* des Grecs ; *Sapo*, des latins, expression qui, suivant la remarque de *Pline*, livre 28, chap. 12, vient des Gaulois, et est employée par eux pour désigner un mélange de suif et de cendres : ce mot a pour radical *Sap* ou *Sav*, tout ce qui est gras, onctueux, en langue celtique.

cie, peut servir à former piusieurs compositions emplastiques ou onguentacées.

Ces savons métalliques étant encore peu connus, le récipiendaire observera avec attention les phénomènes des diverses préparations dont on lui donne la formule générale. Le procédé pour former ces savons métalliques par double affinité ou échange de base, consiste uniquement à prendre le dissolutum d'un métal dans un acide, à y verser ensuite un dissolutum de savon alkalin préparé avec l'huile d'olives et la soude, il se forme par cette affusion un nouveau composé, l'alkali du savon s'unit avec l'acide et forme un sel qui reste dissous dans l'eau, et l'huile en se combinant avec l'oxyde métallique se précipite au fond du vase ou nage à la surface sous forme d'une couche plus ou moins épaisse, plus ou moins consistante et colorée, il faut donc séparer par le repos et le filtre, le savon métallique qui vient de se former ; on en examinera les propriétés, on en essayera la combinaison avec une petite quantité de cire, pour lui donner la forme et la consistance emplastique ; enfin on examinera la nature du nouveau sel qui reste dissous dans la liqueur : pour y parvenir d'une manière plus simple et plus sûre, on la fera évaporer peu à peu et on recueillera les cristaux qui s'y forment par le repos, le refroidissement, et on déterminera les propriétés, c'est avec ces attentions que l'on formera les savons métalliques suivans :

SAVON SULFATÉ DE CUIVRE.

On fera dissoudre du sulfate de cuivre dans de l'eau distillée, jusqu'à parfaite saturation; et lorsque la solution est complète on la filtre : d'autre part on dissout dans l'eau distillée du savon blanc très-pur ; alors on prend une partie de la solution du sulfate de cuivre, on y verse un peu de la solution du savon jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité, on passe la liqueur à travers un papier et il reste sur le filtre un magma épais, con-

sistant d'une belle couleur verte, c'est le savon sulfaté de cuivre; on le recueille, on lui donne la forme de magdaléons; mais comme avec le tems il acquiert une grande dureté, il convient, pour lui donner la consistance emplastique, de faire liquéfier une petite quantité de cire blanche, dans laquelle on mêlera une portion plus on moins considérable de savon.

Enfin, pour compléter l'opération, on fera évaporer la liqueur filtrée et on obtiendra, par le repos et le refroidissement, un sulfate de soude.

SAVON SULFATÉ DE ZINC.

On préparera ce savon en traitant de la même manière une solution de sulfate de zinc, on essayera aussi le même genre de combinaison avec une solution de sulfate de fer neutre, et comme le sulfate de fer du commerce contient toujours un excès d'acide, et très souvent du cuivre, on obtiendra facilement et promptement la solution du sulfate de fer du commerce neutre en dissolvant dans l'eau distillée du sulfate de fer du commerce, et en y ajoutant quelques morceaux de fer, ce qui d'un côté déterminera la précipitation du cuivre; et de l'autre la saturation de l'excès d'acide.

SAVON ACÉTATÉ DE PLOMB.

On fera dissoudre dans l'eau distillée de l'acétate de plomb cristallisé, ou sel de Saturne du commerce, et on y ajoutera ensuite une solution de savon blanc, comme dans les opérations précédentes.

On essayera ensuite la même préparation, en prenant le décoctum aceteux de plomb, ou extrait de Saturne ordinaire et en le traitant de la même manière avec une solution de savon blanc. Ce dernier procédé doit fournir un savon métallique plus abondant, parce que le décoctum acéteux de plomb tient en solution une quantité d'oxyde plus grande que l'acétate de plomb cristallisé.

SAVON NITRIQUE DE MERCURE.

Unguentum citrinum, seu causticum. Pommade citrine.

On fera dissoudre dans l'eau distillée du nitrate de mercure cristallisé, ou bien on prendra un solutum de mercure dans l'acide nitrique qui soit complettement saturé, et on le traitera de la même manière, pour en recueillir le savon qui s'y formera et en observer les propriétés.

Enfin on essayera le même genre de combinaison avec le solutum de muriate mercuriel sur-oxygené dans de l'eau distillée et à laquelle on ajoutera peu à peu un dissolutum de savon.

ALCOOL SULFURIQUE AROMATIQUE. Brugnat.

Elexir acide aromatique.

Alcool à 32 degrés.		367 gram.
Acide sulfurique.		45
Canelle.	de chaque.	5
Gerofle.		
Gingembre.		
Feuilles sèches de menthe poivrée.	de chaque.	7
de menthe frisée. .		

On met d'abord l'alcool et l'acide dans un balon que l'on place sur un bain de sable, à une température de 35 degrés, et que l'on entretient pendant deux jours; on y ajoute ensuite les autres substances et on laisse infuser à la température de l'atmosph re pendant 5 à six jours; on passe ensuite avec expression, on filtre et on conserve dans un flacon de cristal bouché à l'émeril.

ACIDE ACÉTIQUE, *suivant le procédé de M.* Badollier.

Sulfate de cuivre desséché. . } de chaque 800 grammes.
Acétate de plomb. . . . . }

Après avoir pulvérisé et mélangé ces deux substances, on les

introduit dans une cornue à laquelle on adapte un balon, et on procède selon l'art à la distillation ; on obtient ainsi l'acide acétique, qu'il faut rectifier par une seconde distillation, et il reste dans la cornue un sulfate de plomb mélangé avec un oxyde de cuivre, dont le récipiendaire examinera spécialement les propriétés et en présentera les produits au Jury Médical.

DECOCTUM DE STAPHISAIGRE OPIACÉ.

Lotion antipsorique de RANQUE. Bull. de Ph. 1811.

Staphisaigre.	4 grammes.
Opium du commerce.	1
Eau.	900

On fait bouillir pendant quelques minutes la staphisaigre, contusée dans l'eau, puis on passe et on dissout l'opium dans la colature.

INFUSUM DE SENNÉ ET DE FLEURS DE SUREAU DANS LE PETIT LAIT. (Petit lait de WEISSE.)

Follicules de senné. . .	de chaque 15 grammes.
Sulfate de magnésie. . .	
Fleurs de sureau. . . .	de chaque 3
Sommités fleuries d'hypericum.	
de gallium luteum. .	
Petit lait clarifié.	500

Infuser sur un feu doux pendant 12 heures pour prendre en deux parties, à l'intervalle d'une heure l'une de l'autre.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par RENÉ JOSSEAUME, *natif d'Avranches, Département de la Manche, domicilié à Etrépagny, Département de l'Eure ; et par* JEAN-FRANÇOIS-ROMAIN THOMMEREL, *natif de Falaise, Département du Calvados, domicilié dans le Département de l'Eure.*

(N.° 33)

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.





A EVREUX,

De l'Imprimerie de J.-J.-L. Ancelle, Imprimeur de la Préfecture, du Jury Médical, de la Société de Médecine, etc.

OCTOBRE 1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine à Evreux, Médecin de l'Hopital civil et militaire.*

M. Goulliart, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Letellier. . . . . } *Pharmaciens à Evreux.*
M. L. H. Delarue . . . . . . }

M. Pelvey, *Pharmacien à Bernay.*

M. Castel, *Pharmacien à Verneuil.*





OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP D'ÉNULA CAMPANA.

Racines fraîches d'énula campana. .	300 grammes.
Vin blanc généreux.	600
Eau de rivière.	1000
Sucre.	Q. S.

On met dans la cucurbite d'un alambic les racines coupées en tranches minces, ou contusées dans un mortier de marbre; on verse dessus le vin blanc et l'eau et on procède à la distillation de manière [à obtenir seulement 300 grammes d'une liqueur odorante, légèrement alcoolique et lactescente, à laquelle on ajoute une quantité suffisante de sucre pour former un sirop à la simple chaleur du bain-marie.

D'autre part, on passe, on exprime ce qui reste dans l'alambic; on clarifie la colature, on y ajoute une quantité suffisante de sucre pour former un sirop extractif.

Et lorsque ces deux sirops sont faits et à demi refroidis, on les mélange fort exactement et on conserve pour l'usage.

SIROP DE VANILLE.

Epidendrum vanilla.

Vanille choisie. . . . . 61 grammes.
Sucre blanc en poudre. 520
Eau de rivière. 305
Alcool à 24 degrés. 22

On coupe la vanille en petits morceaux ; on la triture dans un mortier de marbre, ou mieux encore, on la broye sur un porphyre, en y ajoutant peu à peu et alternativement un peu de sucre et l'alcool prescrit, pour en former une sorte de pâte molle et homogène.

La vanille étant ainsi divisée avec le sucre, on la met dans un balon de verre avec le restant du sucre et l'eau prescrite ; on y ajoute un blanc d'œuf ; puis après avoir bouché le balon avec un parchemin percé d'un petit trou, on le place dans un bain-marie, dont on entretient la chaleur pendant 18 à 20 heures, avec l'attention d'agiter le balon de tems en tems, lorsque le sucre est complètement fondu et la liqueur homogène, on la laisse re poser pendant vingt-quatre heures ; on coule le sirop à travers une étamine et on le conserve dans un flacon bien bouché.

PATE DE JUJUBES.

Jujubes. . . . . 125 grammes.
Gomme arabique choisie. 500
Sucre. 250
Eau de fleurs d'oranger. 30

On fait d'abord bouillir les jujubes dans suffisante quantité d'eau ; on passe le décoctum ; on y fait fondre la gomme, puis

on le passe à travers un blanchet, et après l'avoir laissé reposer quelques heures, on le décante; on le fait bouillir légèrement en l'écumant exactement, et on amène la liqueur à l'état de sirop; alors on continue l'évaporation à la chaleur du bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait mol; enfin on y ajoute l'eau de fleurs d'oranger et on verse cette masse sur des lames de fer blanc légèrement enduites d'huile d'amandes douces, que l'on met dans une étuve.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ABSYNTHE COMPOSÉ.

Teinture ou quintescence d'absynthe.

Sommités de grande absynthe. . .	11 grammes.
petite absynthe, de chaq. .	11
petite centaurée. . . .	7
Canelle.	3
Gérofle.	1
Sucre.	7
Alcool à 32 degrés.	150

On coupe menues les feuilles et sommités des plantes; on concasse le gérofle, la canelle et le sucre; on met toutes ces substances dans un matras et on les fait digérer avec l'alcool pendant trois ou quatre jours: on passe; on filtre la liqueur et on la conserve dans une bouteille.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE MYRRHE ET D'ALOËS.

Myrrhe pulvérisée.	30 grammes.
Aloës citrin.	20
Alcool à 25 degrés.	500

On fait d'abord infuser la myrrhe dans l'alcool à une douce

température ; on y ajoute ensuite l'aloës pulvérisé, et après quelques jours d'infusion, on tire au clair, on filtre et on conserve dans un flacon.

PURIFICATION DU MURIATE D'AMMONIAQUE DU COMMERCE.

Prenez muriate d'ammoniaque du commerce, faites dissoudre dans suffisante quantité d'eau distillée, filtrez la solution et faites évaporer pour obtenir des cristaux purs et diaphanes.

Nota. On purifie de la même manière par des solutions et cristallisations répétées, les sels dont la surface est salie par quelque substance terreuse et extractive.

POUDRE ARSÉNICALE OPIACÉE. (DE JUSTAMOND.)

Acide arsénieux. . . . } de chaque. . . . 7 grammes.
Extrait d'opium sèche. }
Sulfure d'antimoine. 30

On met dans un creuset que l'on place au milieu des charbons ardens l'acide arsénieux et le sulfure d'antimoine pulvérisé ; lorsque ces substances sont liquéfiées, on retire le creuset du feu, et la masse étant refroidie on la pulvérise en y ajoutant l'opium pour former une poudre impalpable.

On trouve dons les dispensaires et surtout dans les ouvrages des anciens Médecins, un grand nombre de formules plus ou moins composées de poudres arsénicales qui sont plus ou moins actives, suivant la dose d'acide arsénieux qui y entre ; souvent on associe à l'acide arsénieux le sulfure de mercure rouge, le sang dragon ; quelques-uns font entrer dans cette composition la cendre de cuir, d'autres la préparent avec l'acide arsénieux, pierre divine et mercure coulant, de chaque, quinze grammes,

qu'ils triturent pendant douze à quinze heures dans un mortier de fer avec gomme arabique et sulfure rouge de mercure, de chaque, 2 grammes (PLUNKETT); mais quelle que soit leur composition, ces poudres doivent être conservées sous clef dans un endroit sec, et separé des autres préparations médicamenteuses.

ÉLECTUAIRE DE MANNE.

Communément *Marmelade de Tronchin. Electuarium Laxans.* Pharm. Genevensis.

Manne en larmes. . .	de chaque. .	63 grammes.
Pulpe de casse récente.		
Huile d'amandes douces.		
Sirop de capilaire. . .		
Eau de fleurs d'oranger.		7
Gomme adragant, en poudre.		1

On pile la manne en larmes dans un mortier de marbre, en y ajoutant un peu d'eau de fleurs d'oranger, on la passe ensuite à travers un tamis de crin renversé; lorsque la manne a été ainsi passée on la remet dans le mortier avec la gomme adragant en poudre et on fait un mucilage avec ce qui reste de l'eau de fleurs d'oranger, alors on y incorpore la pulpe de casse et successivement l'huile d'amandes douces et le sirop de capilaire.

La Pharmacopée de Suède, qui décrit cette préparation sous le titre d'*Electuarium è manná*, prescrit :

Manne en larmes. . . .	de chaque. . .	63 gram.
Sucre blanc en poudre.		
Eau de fenouil. . . .		
Racines d'iris de Florence en poudre		3
Huile d'amandes douces récentes.		31

Suivant cette formule, après avoir pilé la manne avec le sucre on y ajoute peu à peu de l'eau de fenouil, et lorsque la

solution est complète, on passe avec expression et on y mêle ensuite l'iris de Florence et l'huile d'amandes douces.

INFUSUM HUILEUX DE COLOQUINTE COMPOSÉ.

Oleum colocynthidis compositum, sine habacucinum vulgò dictum.

Pulpe de coloquinte. . Racines d'hellebon noir.	de chaque . .	15 grammes.
Racines de gentiane.		22
Absynthe récente.		45
Semen contra. . . . Feuilles de rhue. . .	de chaque. .	7
Aloës citrin. . . . . Bile de bœuf épaissie. .	de chaque. .	5
Huile d'olives.		500

Après avoir incisé, concassé les différentes substances qui sont susceptibles de l'être, on les met dans un ballon avec l'huile d'olives, et on fait infuser pendant quelques jours à une douce température, sur la fin on l'augmente pour faire évaporer toute l'humidité, alors on passe avec expression, et lorsque la colature est froide on y ajoute 30 grammes de pétrole et 11 d'huile de spic et on conserve dans une bouteille bien bouchée.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par JACQUES-LOUIS LAMBERT, *natif de Bourgtheroulde, arrondissement de Pont-Audemer, département de l'Eure, domicilié même commune.*

PROGRAMME

N.° 34.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

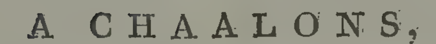
PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.







A CHAALONS,

Chez MARTIN, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, place du Marché, n.° 258.

Octobre 1811.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

M. Chaussier, professeur de la Faculté de médecine de Paris, commissaire-président des Jurys de médecine, président de la Commission des remèdes secrets, médecin en chef de l'hospice de la Maternité, et de l'Ecole impériale polytechnique, président du Jury;

M. Auger, docteur en médecine, et médecin de l'hôpital civil et militaire, à Châlons;

M. Navier, docteur en médecine, et médecin de l'hôpital civil et militaire, à Reims;

M. Tisset, reçu à l'École de pharmacie de Paris, et pharmacien à Châlons;

M. Clauzet,....... } pharmaciens à Châlons;
M. Olivier,........ }

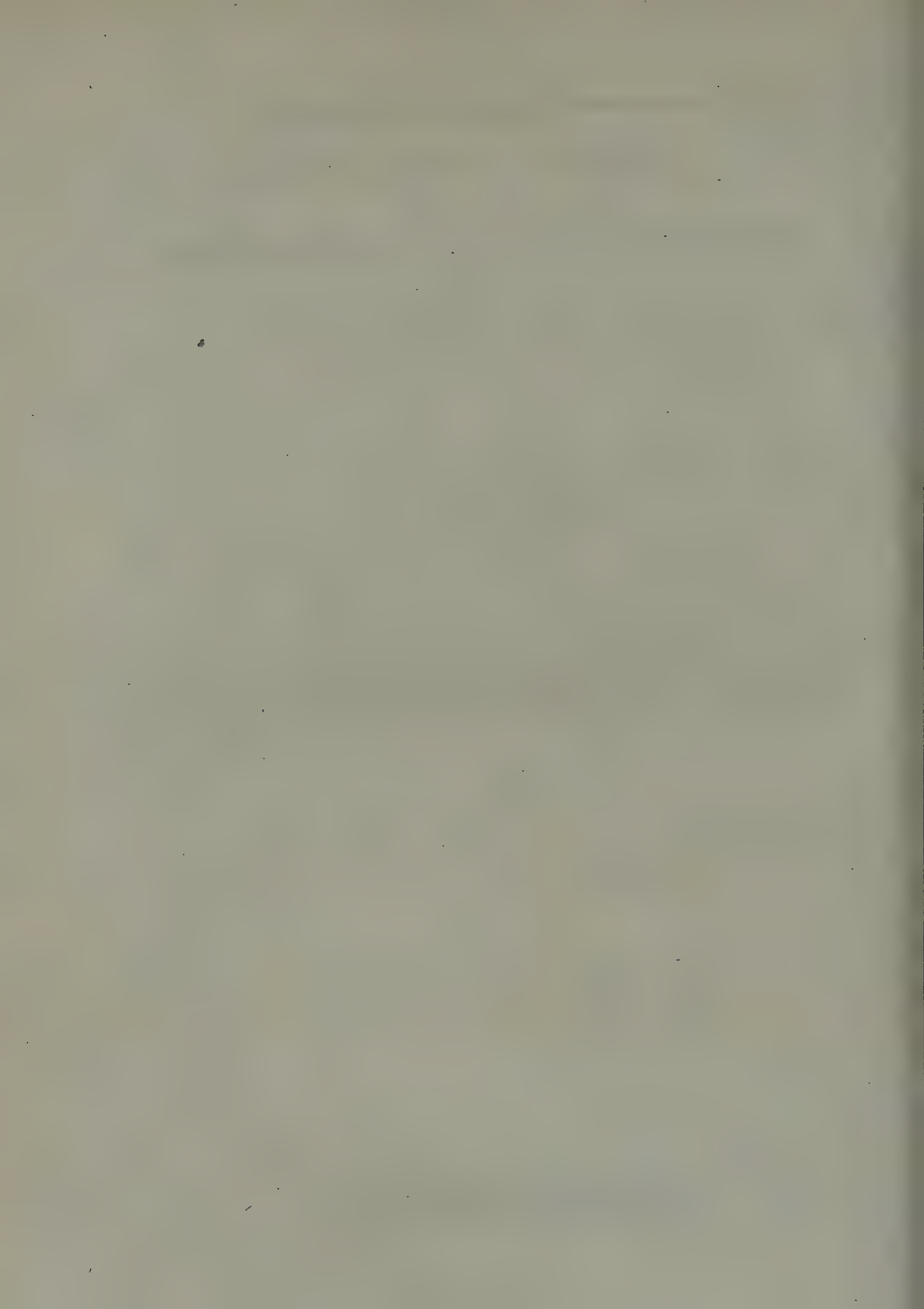
M. Jacout, pharmacien à Reims.

A MESSIEURS

MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS
des Hospices civils de Reims.

Hommage public de mon respect et de ma reconnaissance.

A. J. VILLAIN.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

MELLITUM (1).

Préparation officinale sirupiforme, dont le miel fait la base. On en distingue un grand nombre d'espèces, qui sont plus ou moins composées.

La règle générale pour ces préparations est de ne pas les laisser exposées à une longue ébullition, et d'employer trois parties de miel sur une de fluide qui sert d'excipient.

1.° MELLITUM ACÉTEUX ou *oxymel simple*, oxymel HIPP. acetum mulsum des médecins anciens.

Miel de Narbonne ou de Gâtinois............500 grammes.
Vinaigre blanc..............................250

On met ces deux substances dans une bassine d'argent ou un vase de terre cuit en grès, et on en fait, selon l'art, une sorte de sirop que l'on écume et que l'on passe tout bouillant à travers un blanchet.

(1) Quoique provenant du latin, ce mot doit être conservé en français comme une expression technique, qu'il ne faut pas traduire sous le nom de *miel* ou *mellite*, ainsi qu'on l'a fait mal à propos, ni confondre avec le sirop, ainsi qu'on le fait si souvent.

2.° Mellitum acéteux de cuivre, communement *onguent Egyptien oxymel aeruginis Hippocratis.*

Miel..125 grammes.
Vinaigre ordinaire très-fort....................200
Oxyde vert de cuivre (vert de gris, *viride aëris*). 92

Après avoir réduit l'oxyde de cuivre en poudre très-fine, on met ces trois substances dans une bassine de cuivre sur un feu doux, en agitant sans interruption jusqu'à ce que le mélange cesse de se gonfler, et qu'il ait acquis une belle couleur rouge : on tire alors la bassine du feu, et on met la préparation dans un pot.

EAU DISTILLÉE, SIROP ET EXTRAIT DE VERVEINE ODORANTE.

On met dans la cucurbite d'un alambic 500 grammes de feuilles et tiges de verveine odorante; on verse dessus 1800 grammes d'eau, et on procède, selon l'art, à la distillation, en se bornant à retirer 800 grammes d'eau; après avoir coulé et passé avec expression ce qui reste dans la cucurbite, on y met 500 grammes de feuilles et tiges de verveine odorante; on verse dessus la colature ainsi que l'eau distillée, et on procède, selon l'art, à une nouvelle distillation, en se bornant encore à retirer 800 grammes d'une eau diaphane, incolore, aromatique, sur laquelle nagent quelques gouttes d'une huile volatile, odorante et piquante.

Pour faire le sirop, on prend 500 grammes d'eau distillée de verveine odorante; on y ajoute le double de son poids de sucre que l'on fait fondre dans un ballon à la simple chaleur du bain-marie.

Enfin, pour faire l'extrait, on prend ce qui reste dans la cucurbite; on le passe avec expression; on filtre la colature que l'on met dans une capsule sur un feu doux, et on fait évaporer selon l'art, jusqu'à consistance d'électuaire mou, propre à faire des pilules,

SIROP DE CAPILLAIRE COMPOSÉ.

Capillaire du Canada.................... 45 grammes.
Figues grasses........................ 30
Réglisse concassée..................... 7
Eau de fleurs d'oranger................ 90
Eau bouillante........................1000
Sucre blanc...........................1900

On hache grossièrement le capillaire; on le met dans un vase convenable avec la réglise et les figues grasses, qui doivent être coupées en deux; on verse par-dessus l'eau bouillante; on couvre le vase et laisse infuser pendant 24 heures à une douce température; on passe ensuite en exprimant légèrement le marc; on laisse déposer la colature, on la filtre, puis on y ajoute l'eau de fleurs d'oranger et le sucre concassé, que l'on laisse fondre à froid ou à une douce température.

ALCOOLAT DE MYRRHE COMPOSÉ.

Elixirium cordiale et stomachicum, vulgò de GARUS.

Myrrhe choisie........ }
Aloès citrin (succotrin). } de chaque, 22 grammes.
Safran......................... 7
Canelle.............. }
Girofles............. } de chaque,.. 1
Muscades............. }
Alcool rectifié.....................980

On concasse les substances qui sont susceptibles de l'être; on les fait infuser dans l'alcool pendant 20 heures; puis on distille au bain-marie jusqu'à près de siccité; on rectifie ensuite, par une seconde distillation et à une douce chaleur, la liqueur que l'on

a obtenue, et on la conserve pour l'usage ; ou bien, comme on le fait ordinairement, pour rendre agréable cette liqueur aromatique, on en pèse 490 grammes, que l'on mêle avec 980 grammes de sirop de capillaire composé, et après quelques jours, on tire la liqueur au clair, et on la conserve dans des bouteilles bien bouchées.

N. B. Pour retirer de cette préparation tous les produits utiles, il faut, suivant l'avis de *M. Baston*, pharmacien à Laon, verser sur le résidu de la distillation 500 grammes d'eau bouillante ; et après 18 ou 20 heures d'infusion à une douce température, on filtre la liqueur, on l'a fait évaporer à la chaleur du bain-marie jusqu'à consistance d'électuaire, et on obtient ainsi un extrait lisse, d'une couleur brune, d'une saveur amère, aromatique, très-efficace dans quelques cas, et que, d'après ses principes constitutifs, il faut appeler EXTRAIT DE MYRRHE ALOESÉ.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ALCÉE

Brugnatelli.

On prend quatre grammes des pétales secs des fleurs de l'alcée-pourprée ; on en coupe la partie la plus colorée que l'on met dans un flacon, avec soixante-deux grammes d'alcool à trente-six degrés, et après l'avoir bouché, on fait infuser à une douce chaleur, on filtre, et on obtient ainsi une liqueur diaphane purpurine, qui peut être employée comme un bon réactif propre à indiquer les acides et les alcalis.

Pour se servir de cette teinture, il faut l'étendre avec une quantité d'eau distillée, assez grande pour que la liqueur n'ait qu'une légère teinte ; alors, si on y ajoute un acide, elle rougit vivement, et verdit avec les alcalis.

On peut préparer pour le même objet plusieurs infusums analogues, avec les parties colorées des végétaux, et ce qui est

plus commode encore, on peut, en écrasant les pétales frais des fleurs, former divers papiers colorés, très-propres à faire apercevoir la présence des acides ou des alcalis.

EXTRAIT D'HELLÉBORE NOIR.

On prend des racines d'hellébore noir sèches; on les met dans un vase d'infusion, on verse par-dessus de l'eau bouillante, jusqu'à la hauteur de quatre doigts; on prolonge l'infusion pendant quatre heures ou environ; on passe ensuite avec expression, on verse de nouvelle eau bouillante sur ce qui est resté dans le linge; on fait infuser de nouveau et on passe une deuxième fois avec expression; on réunit ensuite les deux liqueurs, on filtre à travers un drap de laine, jusqu'à ce que la liqueur soit claire; on procède ensuite, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance pilulaire.

PILULES HELLÉBORÉES
ou *toniques de* BACHER.

Extrait d'hellébore noir.. } de chaque...... 30 grammes.
Myrrhe choisie.......... }
Chardon bénit en poudre.................. 33 grammes.

L'auteur, pour la formation d'une pilule, indique ainsi la préparation de l'extrait d'hellébore.

On prend de l'hellébore noir de Suisse, 50 grammes; on le concasse, on le met dans un matras avec 2000 grammes d'alcool faible et 180 grammes d'eau qui tienne en solution 15 grammes de potasse carbonatée; après 24 heures d'infusion on coule à travers un linge, on filtre la colature et on la conserve à part. D'autre part on prend le marc qui reste dans le linge, on le met

dans le même matras avec du vin du Rhin ou de Grave, jusqu'à ce qu'il surnage de deux travers de doigt; on laisse infuser pendant 48 heures; après ce temps on passe la liqueur, on exprime le marc, on réunit les liqueurs et on fait évaporer jusqu'à consistance pilulaire. C'est avec cet extrait, et en y ajoutant le chardon bénit et la myrrhe réduits en poudre très-fine, que l'auteur composait ses pilules qui sont encore très-renommées et méritent bien de l'être.

SULFURE D'AMMONIAQUE OU SULFURE HYDROGÉNÉ D'AMMONIAQUE,

Liqueur fumante de Boyle, *Tinctura sulfuris volatilis, liquor permeans* Boylæi.

Muriate d'ammoniaque........................ 2 parties.
Soufre... 1 partie.
Chaux éteinte à l'air........................ 3 parties.

Après avoir pulvérisé séparément chacune de ces substances, on les mêle promptement; on introduit ce mélange dans une cornue à laquelle on adapte un grand ballon, et l'appareil de Woulf. On procède ensuite à la distillation dans un fourneau de réverbère, en ménageant le feu avec beaucoup d'attention.

Il passe d'abord un fluide jaunâtre peu foncé, mais fumant, puis un fluide d'une couleur plus foncée, mais qui cesse d'être fumant. Il faut séparer ces deux produits, les conserver dans des flacons bien bouchés et dans un endroit obscur.

PRUSSIATE DE CHAUX.

On prend 60 grammes de prussiate de fer (bleu de Prusse du commerce), on le pulvérise, on le lave dans suffisante quantité

d'eau bouillante pour en extraire les sels étrangers, qui souvent s'y rencontrent; puis on verse dessus environ 2000 grammes d'eau de chaux, et on fait bouillir pendant quelques minutes.

On s'assure que l'eau de chaux est saturée du principe prussique, en y plongeant une bandelette de papier teint par le curcuma, le fernambouc, ou mieux encore par la fleur de mauve ou d'œillets; si ce papier n'éprouve aucune altération, la saturation est faite; alors on filtre la liqueur; et on la conserve dans un flacon bien bouché.

ACÉTATE DE SOUDE,

Terre foliée minérale ou *cristallisée; Terra foliata tartari sicca.*

On prend une quantité déterminée de carbonate de soude, on verse dessus de l'acide acéteux (vinaigre distillé), jusqu'à parfaite saturation; on filtre, on fait évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient par le repos et le refroidissement des cristaux plus ou moins gros et en longs prismes striés.

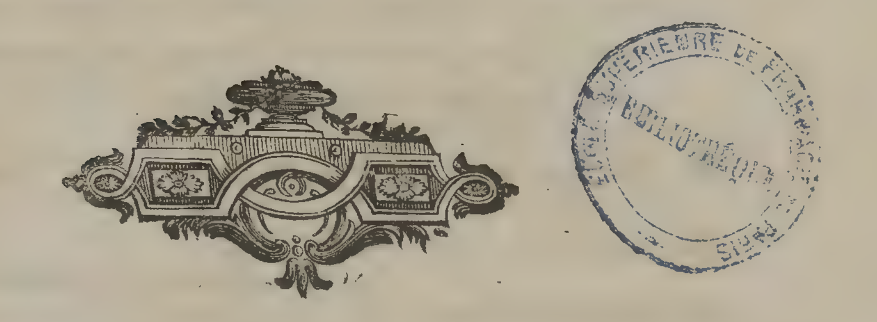
Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Marne, par Antoine-Julien *VILLAIN, natif de Reims, y demeurant.*



(N.° 35.)

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES
PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A AUXERRE,

DE L'IMPRIMERIE DE LAURENT FOURNIER.

1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole Impériale Polytechnique, Président du Jury.

M. Poussard, Docteur en Médecine, à Auxerre, Médecin des Hôpitaux civils et militaires, et pour les épidémies de l'Arrondissement d'Auxerre.

M. Boulangier, Docteur en Médecine, à Toucy.

M. Fremy, } Pharmaciens, à Auxerre.
M. Mérat-Guillot, }

M. Bouchardat, Pharmacien à Avallon.

M. Courtois, Pharmacien, à Joigny.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

EMPLATRES, *EMPLASTRA.*

Expression générique pour désigner des compositions destinées pour l'usage externe, sèches, solides, plus ou moins tenaces, susceptibles d'être malaxées, de s'amollir à une douce chaleur (de 36 à 40 degrés) de pouvoir alors être étendues en couches plus ou moins minces et d'adhérer à la peau sans couler; d'y retenir l'humeur perspiratoire, le calorique; de modifier son action, etc. Les Emplâtres sont en grand nombre, et leur composition très-variée et quelquefois très-complexe; on peut cependant, d'après leurs principes constitutifs essentiels et le mode de leurs préparations, les rapporter à quatre genres qui comprennent chacun diverses sortes ou espèces.

1.° *Les Métalliques.* Ceux qui doivent leur consistance, leur propriété à la combinaison d'un oxyde métallique avec une huile, une graisse; ce sont des espèces de savons métalliques.

2.° *Les Résineux.* Ceux qui doivent essentiellement leur consistance à des résines liquéfiées et fondues avec une huile.

3.° *Les Céracés.* Ceux qui doivent leur solidité à une quantité plus ou moins grande de cire.

4.° *Les extracto-résineux* Ceux qui doivent leur solidité à des combinaisons, des mélanges plus ou moins composés de gomme, résine, ou des substances extracto-résineuses.

5.° Souvent aussi dans la pratique médicale on emploie comme

topiques des résines ou des gommes résines auxquelles on a donné la consistance, la forme emplastique par la trituation, la malaxation soit avec de l'alcool ou du vinaigre, soit avec un léger degré de chaleur, et ce genre de préparation paraît devoir être distingué sous le nom d'*Emplastride*, c'est-à-dire, analogue aux Emplâtres, par la consistance, les usages et quelques propriétés générales.

Dans ces derniers temps, quelques Pharmacographes ont voulu réserver exclusivement le nom d'*Emplâtre* aux combinaisons des oxydes métalliques avec une huile, et ils voulaient qu'on appelât *Onguents durs* tous les autres qui doivent leur consistance à la gomme ou à la résine. Mais quoique essentiellement destinés pour l'usage extérieur, quoique analogues par leur composition, les onguents diffèrent essentiellement des emplâtres par le degré de consistance, par la fluxilité, par les usages, et ce serait ainsi confondre des objets bien différents, même par la dénomination et le sens qu'il convient d'y attacher.

Composés de substances peu solubles, les Emplâtres se conservent long-temps; cependant à la longue ils s'altèrent, deviennent trop secs, trop cassants; quelques-uns jaunissent, noircissent même très-promptement, quand ils sont exposés à la lumière, au gaz hydrogène sulfuré.

EMPLATRE DE BLANC DE BALEINE.

Emplastrum filii Zachariæ, de spermate ceti, Emplastrum mamillare.

Cire blanche . . . . 122 grammes.
Blanc de baleine 6
Huile des 4 semences froides (ou d'amandes douces 45

On fait liquéfier ces substances ensemble, à une chaleur modérée; on agite ce mélange jusqu'à ce qu'il soit presque refroidi, et on en forme des magdaléons; cet emplâtre devant être d'un grand blanc, on doit le faire et le rouler avec beaucoup de propreté.

SIROP DE CODION OU D'EXTRAIT DE PAVOT BLANC.

Sirop simple . . . . 500 grammes.
Extrait de Codion desséché 4
Vin blanc généreux 30

Après avoir bien délayé dans le vin blanc l'extrait de Codion, on le mêle avec le Sirop, on l'agite plusieurs fois avec une spatule, et on le place sur un bain de sable assez chaud pour faire évaporer l'humidité superflue et donner au mélange la consistance nécessaire pour être conservé sans altération.

Ainsi préparé, ce Sirop contient sur 30 grammes un peu plus de 20 centigrammes (4 grains) d'extrait de Codion, et peut être employé avec beaucoup d'avantage, soit seul, soit étendu dans une potion appropriée dans les différents cas où le médecin se propose de provoquer le sommeil, calmer des douleurs spasmodiques et faciliter la transpiration cutanée.

BAUMÉ, après avoir rapporté la formule du Sirop diacode, propose d'y substituer un Sirop simple dans lequel on délaye une dose déterminée d'extrait d'opium, et il lui paroît que cette préparation est préférable, parce que la dose en est constante et bien déterminée; ces raisons, plus spécieuses que solides, ont séduit plusieurs praticiens qui regardent le Sirop d'opium comme analogue au Sirop diacode, et même d'un usage plus sûr; aussi, maintenant, on trouve très-peu de véritable Sirop diacode, c'est-à-dire, préparé avec les capsules ou têtes de pavot, et on n'hésite pas à lui substituer le Sirop d'opium; mais l'expérience médicale qui vaut mieux que les raisonnements hypothétiques, démontre que dans plusieurs cas les effets de ces deux préparations sont très-différents; plusieurs personnes, sur-tout en maladie, ne peuvent supporter la plus légère dose du Sirop d'opium, sans éprouver de l'agitation, un prurit à la peau, des rêves fatigants, de la constipation, etc., ce qui n'arrive jamais par l'usage du Sirop de codion, c'est-à-dire, préparé, soit avec le decoctum des capsules ou têtes de pavot, soit avec l'extrait délayé dans un Sirop simple; il importe donc pour l'usage médical de distinguer bien soigneusement ces deux préparations qui diffèrent si essentiellement par leurs effets.

Préparé suivant la formule prescrite, le Sirop de codion est d'une saveur légèrement amère, et se conserve très-bien; au lieu qu'en le préparant soit par décoction, soit par infusion, il devient souvent trouble, visqueux et susceptible d'une sorte de fermentation.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CODION COMPOSÉ.

Extrait de Codion desseché . . . . . 30 grammes.
Safran gatinais coupé . . . . 12 grammes.
Ecorce de sassafras concassé } de chaque . . 8 grammes.
Anis étoilé . . . . . }
Alcool foible à 20 dégrés . . . . . . 240 grammes.

Infuser s. a. à la température de l'athmosphère en agitant de tems en tems, passer avec expression, filtrer et conserver pour l'usage; ainsi préparé cet infusum contient à peu près 10 centigrammes d'extrait de codion, et peut être mélangé à la dose d'un ou deux grammes dans les potions que l'on fait prendre par cuillerées plus ou moins raprochées, suivant l'objet que se propose le Médecin.

ELECTUAIRE DE SEMENTINE ou ANTHELMENTIQUE

Sementine *(semen contra)* en poudre fine . 12 grammes.
Jalap en poudre . . . . 5 grammes.
Muriate doux de mercure lavé . . . . . 1 gramme.
Eau de canelle . . . . 2 grammes.
Sirop de fleurs de pêchers . . . . s. q.

Pour former s. a. un électuaire de consistance molle, d'une couleur brune, d'une odeur aromatique, et dont on forme suivant le besoin des bols plus ou moins volumineux suivant la prescription du Médecin.

ALCOOLAT AMMONIACAL. *Brugnatilli.*

Chaux pure . . . . 500 grammes.
Muriate d'Ammoniaque 250
Alcool à 32 degrés 1000

Après avoir pulvérisé séparément la chaux et le muriate d'Ammoniaque, on les mélange promptement, on les introduit dans une cornue de verre, puis on y verse l'Alcool et on destille selon l'art jusqu'à siccité. Quelques-uns, pour cette préparation, se bornent à mélanger deux parties d'Acool avec une partie d'Ammoniaque fluor.

INFUSUM ALCOOLICO AMMONIACAL DE GAYAC.

TEINTURE VOLATILE DE GAYAC.

Gomme résine de Gayac . . . . . . 30 grammes.
Alcoolat Ammoniacal 153

On met ces deux substances dans un ballon que l'on bouche bien, et on laisse infuser à une douce température pendant quelques jours; on filtre ensuite, et on obtient une liqueur d'une odeur pénétrante, d'une couleur jaune-rouge; elle teint en jaune le papier blanc, et si on l'expose à la vapeur du gaz nitreux, elle prend une couleur bleue, bien propre à faire reconnaître la résine de Gayac.

ALCOOLAT AMMONIACAL BENZOIQUE ET OPIACÉ.

ELIXIR PAREGORIQUE D'EDIMBOURG.

Acide beuzoïque sublimé . . . . . . 7 grammes.
Opium desséché 3
Alcoolat ammoniacal aromatique 360

Infuser à une douce chaleur dans un ballon bien fermé, puis filtrer, et on obtient ainsi une liqueur d'abord jaune, qui a une odeur mixte de Benjoin et d'Ammoniaque, et qui, avec le temps et par son exposition à la lumière, prend une teinte rouge plus ou moins foncée.

SULFURE DE CHAUX PAR LA VOIE SÉCHE.

SULFURE CALCAIRE.

Souffre . . . . . }
Chaux en poudre . . . } de chaque parties égales.

On mêle ces deux substances, on les met dans un creuset que l'on expose au feu, et lorsque le mêlange est parfaitement fondu, on le coule sur un marbre légérement huilé, et on le casse en petits morceaux que l'on renferme dans une bouteille bien bouchée.

DISSOLUTUM HYDROSULFURÉ DE CHAUX.

LIQUEUR PROBATOIRE D'HAHNEMANN.

Sulfure de chaux par la voie séche . . 85 grammes.
Tartrate acidule de Potasse 406

On met ces deux substances dans une fiole que l'on remplit d'eau;

puis on fait chauffer ; on agite de temps en temps pendant l'espace de dix minutes, on décante ensuite, et on conserve dans des petits flacons remplis et bien bouchés pour servir de réactif propre à faire connaître la présence du plomb dans les différentes liqueurs.

TARTRATE DE POTASSE.

SEL VÉGÉTAL, TARTRE TARTARISÉ, TARTRE RÉGÉNÉRÉ ou SOLUBLE, SEL DIURÉTIQUE.

On fait fondre de la potasse carbonatée dans une grande quantité d'eau bouillante ; lorsque la solution est faite, on y met peu à peu du tartrate acidule de potasse pulvérisé jusqu'à parfaite saturation ; on filtre, on fait évaporer jusqu'à pellicule ; mais pour avoir ce sel en beaux cristaux, ainsi que le borate de soude, le sucre candi, etc., il faut, lorsque la liqueur saline forme une pellicule un peu épaisse, la verser dans une terrine échauffée que l'on place dans une étuve à une température un peu élevée, pour que l'évaporation continue et se fasse lentement, on obtient ainsi de gros cristaux, carrés, longs, terminés par deux bizeaux ; ce sel est composé de 48 parties d'acide tartarique, 43 de potasse et 7 d'eau ; il a une saveur amère, attire un peu l'humidité de l'air, est facilement décomposé par les charbons ardents, par les acides végétaux ; aussi on ne le fait jamais entrer dans les potions purgatives qui contiennent du tamarin, du citron, ou quelqu'autre acide, parce que ce sel se trouve alors ramené à l'état de tartrate acidule de potasse qui est peu soluble et se dépose par le refroidissement.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Yonne, par PIERRE-JACQUES ROLAND, natif de Boynes, département du Loiret, domicilié à Sens, département de l'Yonne.

PROGRAMME

(N.° 36.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES PROPOSÉES *PAR LE JURY MEDICAL* DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A AUXERRE,

DE L'IMPRIMERIE DE LAURENT FOURNIER.

1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole Impériale Polytechnique, Président du Jury.

M. Foussard, Docteur en Médecine, à Auxerre, Médecin des Hôpitaux civils et militaires, et pour les épidémies de l'Arrondissement d'Auxerre.

M. Boulangier, Docteur en Médecine, à Toucy.

M. Fremy, } Pharmaciens, à Auxerre.

M. Mérat-Guillot, } Pharmaciens, à Auxerre.

M. Bouchardat, Pharmacien à Avallon.

M. Courtois, Pharmacien, à Joigny.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

EMPLASTRIDES.

On comprend sous cette dénomination diverses préparations officinales, ou extemporanées qui, par leur consistance, l'usage que l'on en fait, la forme qu'on leur donne, se rapprochent des emplâtres, mais en différent essentiellement par la nature de leur composition qui est plus simple et n'admet ni graisse, ni huile fixe; quelques emplastrides sont uniquement formés par une substance gommeuse ou collante, comme l'ichtyocolle, la colle de Flandre, etc. que l'on dissout et que l'on étend sur un morceau de peau ou de taffetas, telle est, entr'autres cette préparation si connue, sous le nom de *taffetas gommé* ou *d'Angleterre*, *emplâtre d'ichtyocolle*, etc.; d'autres sont simplement formés avec une gomme résine, ou avec une ou plusieurs résines que l'on mélange, que l'on incorpore par la trituration, la caléfaction, ou en y ajoutant un peu de vinaigre d'Alcool ou une huile volatile pour en former une masse tenace, que l'on étend sur de la peau ou du linge, et que l'on applique ensuite sur une partie, en lui donnant une forme convenable.

EMPLSTRIDE D'AMMONIUM.

On prend 60 grammes d'Ammonium (*gomme ammoniaque choisie*)

on les concasse ; on les divise en petits morceaux, on les met dans une petite capsule avec 20 grammes de vinaigre et autant d'alcool faible (à 20 degrés) ; après avoir couvert la capsule, on laisse infuser à une douce température pendant quelques heures et en remuant de temps en temps, lorsque la gomme résine est pénétrée des fluides, bien amollie et semi-liquéfiée, on la passe à travers un tamis de crin, à l'aide d'un pulpoir, on l'expose ensuite à une douce chaleur pour faire évaporer une partie du fluide et lui donner une consistance tenace, susceptible d'adhérer à la peau, alors on l'étend suivant la prescription sur un morceau de peau ou de linge pour être appliquée.

EMPLASTRIDE DE MASTIC.

On prend 60 grammes de mastic en larmes, on les pulvérise dans un mortier de marbre, et lorsqu'elles sont réduites en poudre très-fine, on y ajoute peu à peu et triturant quelques gouttes d'alcool à 30 degrés, jusqu'à ce que le mélange ait acquis une consistance tenace emplastique, et alors on l'étend sur un morceau de peau ou de linge d'une forme et d'une grandeur convenable à la partie sur laquelle il doit être appliqué.

EMPLASTRIDE DE MASTIC OPIACÉ

MASSE ODONTALGIQUE DE VOGLER.

Mastic	de chaque . .	8 grammes.
Sandaraque		
Sang-dragon choisi		2
Opium desséché		32
Huile volatile de romarin		8 gouttes.
Alcoalat (esprit ardent) de cochlearia . .		q. s.

Après avoir pulvérisé séparément le mastic, le sandaraque, le sang-dragon et l'opium, on les mélange, on les humecte avec

l'huile volatile de romarin, on les pile dans un mortier de marbre en y ajoutant peu à peu l'alcoalat de cochlearia en quantité suffisante pour former une masse uniforme, de consistance mollasse, emplastique et semi-ductile que l'on employe spécialement contre les douleurs de dents, en appliquant et étendant sur la gencive une portion de cette masse emplastique de la grosseur d'une fève.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE MYRRHE.

TINCTURA MYRRHÆ. (Ph. Lond. 1809.)

Myrrhe choisie et contusée	46 grammes.
Alcool rectifié à 36 degrés	356
Eau distillée	367

Infuser à la température de l'athmosphère.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'OPIUM ANISÉ.

ELXIR PAREGORIQUE DE LONDRES.

Extrait sec d'Opium. . . .	de chaque. . .	4 grammes.
Acide benzoique sublimé. .		
Camphre purifié.		2
Huile volatile d'Anis.		3
Alcool à 36 degrés.		730

Infuser, selon l'art, à une douce chaleur, en agitant de temps en temps, filtrer et conserver pour l'usage dans un flacon bien bouché.

PILULES D'ASA-FŒTIDA, SAVONEUSES ET CAMPHRÉES.

Asa fœtida. 8 grammes.
Camphre. 2
Savon médicinal. . . . . . }
Extrait de rhubarbe. . . . } de chaque. . . . 4
— de chicorée. . . . . . }
Oxymel scillitique. . . . . s q.

Pour faire s. a. une masse molle uniforme que l'on divisera en pilules du poids de 20 centigrammes ou à peu près 4 grains.

SAVON D'ACIDE SULFURIQUE.

On met dans un ballon de verre 300 grammes d'huile de lin, on place ce ballon dans un mélange de glace pilée et de muriate de soude; lorsque l'appareil est refroidi on y verse peu à peu 300 grammes d'acide sulfurique pur en agitant continuellement avec une baguette de verre jusqu'à ce qu'il se forme un tout homogène; on lave ensuite ce produit avec de l'eau chaude pour enlever l'excès d'acide, et on obtient ainsi une sorte de savon blanchâtre, d'une saveur acide, d'une consistance tenace, visqueuse, approchant de celle de la thérebentine, et qu'il faut conserver dans des vases de verre.

SULFURE D'ANTIMOINE ET DE MERCURE.

ETIOPS ANTIMONIAL.

Sulfure d'Antimoine. . . . . 185 grammes.
Mercure purifié. 91

On met dans un creuset le sulfure d'antimoine grossièrement pulvérisé, on y ajoute un peu de graisse et on le met dans un fourneau au milieu des charbons allumés; lorsque le sulfure est

fondu on y verse le mercure qu'il faut avoir eu soin de chauffer; on agite bien le mélange; on le verse dans un mortier de fer chaud, puis on pulvérise la masse dans un mortier de marbre. *(Brugnatelli.)*

TARTRATE DE POTASSE ET DE SOUDE.

Tartrite de Soude potassé, sel de Segnette, polycreste de la Rochelle, Tartre de Soude, Sodo-tartarisata, natrum tartarisatum.

On fait dissoudre une quantité quelconque de carbonate de soude cristalisé, dans 60 parties d'eau bouillante; alors on y ajoute peu à peu et jusqu'à saturation du tartrate acidule de potasse en poudre très-fine; on laisse ensuite déposer la liqueur; on filtre, puis on évapore jusqu'à pellicule, et on obtient ainsi par le repos et le refroidissement un sel trisule en gros cristaux prismatiques à huit pans.

Pour obtenir ce sel pur et en beaux cristaux, la solution doit se faire dans une grande quantité d'eau, et il convient d'y mettre un petit excès de carbonate de soude : on décompose ainsi le tartrate de chaux qui se trouve toujours en plus ou moins grande quantité dans le tartrate acidule de potasse du commerce; il se forme un précipité de carbonate de chaux que l'on sépare par la filtration, et qui, s'il restait dans la solution, troublerait la cristalisation.

TABLETTES, OU SUCRE
A L'EAU DE FLEURS D'ORANGER.

Sucre très-blanc . . . . 500 grammes.
Eau de fleurs d'oranger très-odorante . . . 190 grammes.

On met ces deux substances dans une bassine; on fait cuire en consistance d'électuaire solide, alors on coule la matière sur un marbre très-légèrement frotté avec l'huile d'amandes douces, et tandis qu'elle est encore chaude, on la divise en tablettes, qu'il

faut porter sur un papier gris, pour absorber l'huile qui se trouve à leur surface; on les enferme ensuite dans une boîte, et on les conserve dans un lieu sec.

Au lieu de couler la matière sur un marbre, quelques-uns préfèrent de la faire tomber par goutte, sur un marbre, où en se figeant, elle prend une forme orbiculaire; d'autres continuent l'évaporation sur le feu, en remuant continuellement avec une spatule de bois jusqu'à ce que toute la masse devienne pulvérulente.

On prépare de la même manière le *Sucre rosat* ou *Tablettes à l'eau de rose.*

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Yonne, par HYPPOLITE POUMIER*, natif de Sens, département de l'Yonne, demeurant même ville.*

PROGRAMME (N.° 37.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

PROPOSÉES

PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A AUXERRE,

DE L'IMPRIMERIE DE LAURENT FOURNIER.

1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole Impériale Polytechnique, Président du Jury.

M. Poussard, Docteur en Médecine, à Auxerre, Médecin des Hôpitaux civils et militaires, et pour les épidémies de l'Arrondissement d'Auxerre.

M. Boulangier, Docteur en Médecine, à Toucy.

M. Fremy, } Pharmaciens, à Auxerre.

M. Mérat-Guillot, } Pharmaciens, à Auxerre.

M. Bouchardat, Pharmacien à Avallon.

M. Courtois, Pharmacien, à Joigny.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

DES HUILES EN GÉNÉRAL.

Le Récipiendaire exposera le caractère, les propriétés physiques et chimiques des Huiles en général, essentiellement composées d'hydrogène de carbone et d'oxygène, toutes sont combustibles, inflammables, insolubles dans l'eau, susceptibles de se combiner avec les alkalis, les acides, l'oxygène. On connaît un grand nombre d'huiles qui différent par quelques propriétés; cependant on peut les rapporter à deux ordres, savoir :

§. Ier. *Les Huiles natives.* Celles qui sont produites par l'élaboration organique, qui existent toutes formées dans les végétaux, ou les animaux, et que l'on obtient de quelques-unes de leurs parties par l'expression, la fluidification, la distillation avec de l'eau.

Les huiles natives formées par les végétaux, sont *fixes* ou *volatiles.*

Les huiles *fixes* formées par les végétaux, ou *huiles grasses*, *olea unguinosa*, *expressa*, sont généralement insolubles ou très-peu solubles dans l'eau et l'alcool, ne s'évaporent point au degré de chaleur de l'eau bouillante, se décomposent à une température fort élevée, se retirent par expression, principalement des fruits de plusieurs végétaux; on en distingue trois genres;

1°. Les *gelides*, celles qui se figent facilement et s'enflamment par l'affusion d'un mélange d'acide, sulfurique et nitrique, telles sont les huiles d'*olives*, *d'amandes*, de *navettes*, etc.;

2°. Les *sicciatives*, celles qui se figent difficilement, s'épaississent facilement par le contact de l'oxygène, s'enflamment par l'affusion de l'acide nitreux, telles sont celles de *lin*, de *pavots*, de *chenevis*, de *noix*, ect.;

3°. Les *céracées* ou *sébacées*, suivant leur degré d'analogie avec la cire ou le suif, que l'on nomme ordinairement *beurres*, *butyra*, qui sont concrètes à la température ordinaire de l'athmosphère, telles que l'huile de *cacao*, de *coco*, etc.

Les *huiles volatiles*, *olea æthera*, *essentialia*, *distillata*, s'obtiennent le plus ordinairement par la distillation des végétaux odorans avec de l'eau, s'évaporent complétement au degre de chaleur de l'eau bouillante, ont une saveur, une odeur forte; sont solubles complètement dans l'alcool, un peu dans l'eau, dissolvent le camphre, le caoutchouc, les résines, s'unissent aux huiles fixes, difficilement aux alcalis, se convertissent en résines, soit par une évaporation lente, soit par l'affusion de l'acide nitreux; telles sont celles de *lavende*, de *ſpic*, de *thym*, de *térébentine*, ect.; plusieurs sont mélangées avec des huiles fixes, plus ou moins épaisses, comme celles de *muſcade*, etc.

Les animaux fournissent aussi diverses espèces d'huiles, celles qui ont une consistance molle, sont appelées graisse *adeps*, *pinguedo*. On distingue particulièrement sous le nom de *sain-doux*, la graisse de porc. On doit nommer *axunge* (*axungia*, *axiumunguen*, comme le dit *Pline*) celle qui est rance et propre à enduire les essieux. On nomme *suif*, *sebum*, celles qui ont plus de fermeté; celles qui sont fluides, comme celles que l'on retire des poissons conservent le nom d'*huile*; enfin, il y a des huiles animales concrètes, céracées, telle est l'*adipocire* que l'on appelle vulgairement *blanc de baleine*, *ſperma ceti*.

§. II. *Les huiles pyrogénées* (1) que l'on nomme communément *empyreumatiques* ou *fœtides*, sont un résultat de la décomposition de l'altération des produits naturels, immédiats des corps organiques, elles se forment dans l'acte même de l'opération, par un nouveau mode de réunion, de combinaison qui s'établit dans les principes constitutifs du corps.

Ces huiles factices se retirent des végétaux ou des animaux par la distillation dans une cornue à un grand feu, elles sont plus ou moins épaisses, d'une odeur forte, d'une saveur âcre, d'une couleur rougeâtre, brunâtre, noirâtre, et sont en parties solubles dans l'eau, dans l'alcool.

Les *huiles pyrogénées végétales* contiennent l'acide acétique ou pyroligneux. Les *huiles pyrogénées animales*, contiennent l'azote

---

(1) Ce mot pyrogène est composé du grec *pyr* et *genesis* génération par le feu, par le calorique, produite, engendrée par le feu.

et peuvent, par différents procédés, fournir de l'ammoniaque, de l'acide prussique, ou des composés prussiques.

N. B. On doit rapporter à cette section le *petrole*, le *naphte* qui proviennent essentiellement de l'altération que les bois et diverses autres substances végétales ont éprouvé dans la terre.

SIROP DE QUINQUINA ET D'IPÉCACUANA, OPIACÉ.

SIROP CONTRE LA COQUELUCHE DE M. BOULLAY.

Quinquina calissaya. . . . . 53 grammes.
Ipécacuana en poudre. 18
Opium choisi et desséché. 1
Sucre. 735
Eau. . . . . q. s.

On met le quinquina concassé, l'ipécacuana pulvérisé et l'opium divisé dans un ballon, on verse dessus à peu près 900 grammes d'eau, et on laisse infuser, pendant 24 heures, à la température de l'athmosphère, on décante; on ajoute successivement une nouvelle quantité d'eau jusqu'à ce que le résidu soit sans saveur; alors on réunit les liqueurs, on les filtre, on y ajoute le sucre et on fait évaporer lentement en consistance de sirop.

ELECTUAIRE DE SCAMMONÉE ET DE SCILLE.

Ou ELECTUAIRE HYDRAGOGUE.

Scammonée d'alep choisi. . . . . } de chaque. 8 grammes.
Racine de Jalap. . . . . }
Squammes de scille. 5
Résine de Jalap. . . . . } de chaque. 2 grammes.
Iris de Florence. . . . . }
Sirop de nerprun. . . . . s. q.

Pour former s. a. un électuaire de consistance molle, qui a une couleur rougeâtre, une odeur nauseuse, légérement aromatique et que l'on prescrit par bols de 30 à 50 centigrammes.

OPIUM DESSÉCHÉ ou TORREFIÉ.

CORRECTIO OPII. (MAR.)

On prend 30 grammes d'opium du commerce, on le coupe en lames minces, on les étale sur une capsule de fer que l'on place sur les charbons allumés jusqu'à ce que l'opium ait répandu une odeur fétide et soit assez desséché pour être friable et facilement réduit en poudre.

INFUSUM ACETEUX D'OPIUM. (*MARGR.*)

Opium desséché par le feu . . . . . . 15 grammes.
Vinaigre distillé 60

Infuser s. a. à une douce chaleur, filtrer ensuite, et conserver pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE COPAHU ET DE GAYAC.

ELIXIR ANTIVÉNÉREUM COPAYBÆ BALSAMO. (LEMORT.)

Copahu (communément baume) . . . . 31 grammes.
Gomme résine de Gayac 8
Huile volatile de sassafras 2
Alcool rectifié 155

Infuser selon l'art à une douce température, filtrer et conserver dans un flacon bien bouché.

INFUSUM ETHERÉ DE BAUME DE TOLU.

ETHER BALSAMIQUE DE TOLU, TEINTURE ETHERÉE DE TOLU.

Ether sulfurique rectifié. . . . . 62 grammes.
Baume de Tolu choisi. 8

On réduit le baume de Tolu en poudre grossière; on le met dans un flacon de cristal; on verse dessus l'éther sulfurique, et on agite le mélange de temps en temps jusqu'à parfaite solution.

RÉSINE DE JALAP.

Jalap concassé. . . . . 500 grammes.
Alcool ordinaire (à 20 degrés). 1500

On fait infuser, à une douce chaleur, pendant 24 heures ; on filtre ensuite et on verse sur le marc une nouvelle quantité d'alcool qu'on laisse également infuser ; on repéte la même opération avec un nouvel alcool jusqu'à ce qu'il ne prenne plus de couleur ; alors on met toutes ces liqueurs dans un alambic ; on en retire la moitié par la distillation, puis on verse dans la cucurbite de l'alembic une assez grande quantité d'eau ; la liqueur devient aussitôt laiteuse et laisse déposer la résine sous forme d'une matière visqueuse, tenace, filante, qu'il faut recueillir, laver dans plusieurs eaux ; on la met ensuite dans une capsule de verre, on l'expose à la chaleur d'une étuve, ou sur un bain-marie jusqu'à ce que étant refroidi elle soit séche et friable.

On obtient par le même procédé les résines d'*agaric*, de *coloquinte*, de *gayac*, de *scamonnée*, d'*aloës*, de *turbith*, de *mechoacan*, de *zedoire*, etc.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE CANTHARIDES ALCOOLISÉ.

Tinctura seu essentia cantharidum. LEMORT et Collect. Leydens. 1684.) *MAGISTERE ou PRÉCIPITÉ DE CANTHARIDES.*

Cantharides entières . . . . 32 grammes.
Acide nitrique fort. 64
Alcool à 32 degrés. 190

On met les cantharides dans un ballon avec l'acide nitrique, et on laisse infuser pendant 24 ou 30 heures à la température de l'athmosphère, ou jusqu'à la dissolution entière des cantharides, puis on y ajoute l'alcool, et après quelque tems d'infusion à une douce temperature, on filtre, et on obtient une liqueur rougeâtre d'une odeur particulière que l'on avait recommandée comme un diurétique et lithontriptique très-actif, mais que l'on emploie spécialament aujourd'hui comme *liqueur exutoire*, propre à déterminer presque instantanément la rubéfaction de la peau, la séparation de l'épiderme et une exudation séreuse plus ou moins abondante.

Pour obtenir le *précipité* ou *magistere de cantharides* on prend une certaine quantité du dissolutum nitrique de cantharides, on l'étend

de deux parties d'eau distillée, et après l'avoir filtrée, on y verse peu à peu un solutum aqueux de potasse carbonatée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence, et il se forme un précipité d'une couleur rougeâtre que l'on sépare par décantation, que l'on édulcore, que l'on fait sécher à l'ombre, et que l'auteur regarde comme anti-néphrétique.

Le Récipiendaire examinera plus particulièrement les propriétés physiques et chimiques de ce précipité, et en rendra compte au Jury Médical.

SULFATE NEUTRE DE POTASSE.

Tartarus vitriolatus Tackenii, Sal digestivus, Spiritus sali marini coagulatus Londini, Arcanum duplicatum, Nitrum vitriolatum, Margraf, *Magisterium tartari, Sal ducis holsatiæ;* Sel de duobus, Tartre vitriolé, Sel polychreste de Glaser.

Souvent ce sel est le résultat de plusieurs opérations qui se préparent dans les laboratoirs de chimie ou les atteliers des manufactures; mais pour le préparer directement on prend de la potasse carbonatée que l'on fait fondre dans suffisante quantité d'eau; on y ajoute peu à peu de l'acide sulfurique jusqu'à parfaite saturation; alors on filtre, on fait évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient par le repos et le refroidissement un sel qui se cristallise en prismes à six pans, qui a une saveur acre, un peu amère, est soluble dans seize parties d'eau, &c. Il est composé de 52 parties de potasse, 40 d'acide sulfurique et 8 d'eau.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Yonne, par JEAN-BABTISTE-FRANÇOIS JOUIN, *natif de Vézelay, département de l'Yonne, domicilié même ville.*

PROGRAMME (N.° 38.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

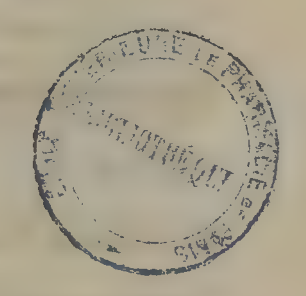
PROPOSÉES

PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A AUXERRE,

DE L'IMPRIMERIE DE LAURENT FOURNIER.

1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole Impériale Polytechnique, Président du Jury.

M. Poussard, Docteur en Médecine, à Auxerre, Médecin des Hôpitaux civils et militaires, et pour les épidémies de l'Arrondissement d'Auxerre.

M. Boulangier, Docteur en Médecine, à Toucy.

M. Fremy, } Pharmaciens, à Auxerre.
M. Mérat-Guillot, } Pharmaciens, à Auxerre.

M. Bouchardat, Pharmacien à Avallon.

M. Courtois, Pharmacien, à Joigny.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

SIROP, SERAPIUM, *ACTUARIUS*;

SIRUPUS DES LATINS.

Préparation officinale formée par la solution du sucre dans un fluide aqueux, mais dans une proportion telle que la composition puisse se conserver sans éprouver de fermentation, de moisissure, ni se candir.

On distingue communément les sirops en *altérants* et en *purgatifs*, en *simples* et en *composés*; quelques-uns aiment mieux les distinguer d'après les procédés que l'on emploie pour leur préparation, ainsi ils distinguent des sirops qui se préparent par *infusion*, par *décoction*, par *distillation*, par *contusion*, par *fermentation*; mais ces distinctions sont, au moins peu exactes, aucun sirop ne se prépare par distillation, ni fermentation, mais uniquement par la solution d'une certaine quantité de sucre dans un excipient ou véhicule aqueux, qui, dans quelque cas, il est vrai, doit avoir été soumis à la distillation ou éprouvé un certain degré de fermentation.

Si cependant on veut établir une distinction dans la classe nombreuse des sirops, on peut les rapporter aux sept genres suivants:

1°. *Sirop simple*, *sirop de sucre*, *blanc* ou *commun*: celui qui se prépare uniquement par la solution ou la coction d'une certaine quantité de sucre dans de l'eau.

2°. *Sirops acides*, ceux qui se préparent avec le suc exprimé des fruits acides ou des liqueurs acides, simples ou composées.

3°. *Sirops vineux*, ceux qui se préparent avec un infusum vineux ou une liqueur légérement alcoolisée.

4°. *Sirops émulsifs*, ceux qui se préparent avec une émulsion ou

une liqueur qui tient en solution une substance gommeuse ou gommo résineuse.

5°. *Sirops aromatiques*, ceux qui se préparent avec l'infusum des plantes aromatiques, ou avec des eaux distillées, chargées par la distillation du principe aromatique et volatil de quelque plante.

6°. *Sirops extractifs*, ceux qui se préparent avec les sucs exprimés, l'infusum ou le décoctum d'une ou plusieurs plantes, et qui tiennent en solution une quantité plus ou moins grande de substance extractive et colorante.

7°. *Sirops mixtes*, ceux qui sont formés par le mélange d'un sirop aromatique ou vineux avec un sirop extractif.

Quelquefois aussi on forme des sirops composés en délayant dans du sirop simple une certaine quantité d'une huile volatile ou de l'infusum alcoolique d'une substance aromatique, résineuse ou balsamique ; ainsi suivant quelques pharmacographes on peut préparer extemporanément un *sirop de canelle* en mêlant à 500 grammes de sirop simple, 32 grammes d'infusum alcoolique de canelle. On formera un *sirop de Tolu* en ajoutant à 500 grammes de sirop simple 16 grammes d'infusum alcoolique ou teinture de baume de Tolu. On formera un *sirop d'opium (sirupus sedativus, seu hypuotinus)* en ajoutant à 500 grammes de sirop simple 16 grammes d'extrait d'opium. BRUGNATELLI conseille aussi de préparer le *sirop d'écorces d'oranges* en ajoutant sur 500 grammes de sirop simple 4 grammes d'huile volatile d'écorces d'oranges, etc. Enfin, suivant ces pharmacographes, il est peu de sirops que l'on ne puisse ainsi préparer extemporanément ; mais ces procédés qui paraissent si commodes et si simples, ne sont peut-être pas les plus efficaces.

Quoiqu'il en soit, le mode de préparation doit varier suivant la nature de la substance que l'on se propose de retenir et de conserver dans la solution saccharine ; la quantité de sucre pour former un sirop est généralement près du double de la quantité de fluide qui sert d'excipient, savoir : 500 grammes sur 270 de ce dernier ; elle est cependant un peu moindre de 430 à 450 grammes, si l'excipient est acide, vineux ou légérement alcoolique.

La qualité du sucre doit aussi varier suivant la nature du sirop, quelquefois il faut employer un sucre blanc, mais dont le grain ne soit point brillant, serré, d'une cristalisation trop compacte ; d'autre fois on doit se borner à la cassonade, mais il faut la choisir belle, pure, et qui ne soit point mélangée, comme on le fait depuis quelque temps avec de l'amidon ou une fécule légérement torréfiée, ce que l'on reconnaîtra facilement en en délayant une petite quantité dans de l'eau froide.

Le degré de cuisson des sirops est déterminé par une consistance

visqueuse, telle qu'après le refroidissement, il donne au pèse-liqueur 35 degrés; cependant, lorsqu'un sirop est destiné pour faire un électuaire, il importe de lui donner un peu plus de cuisson. (1)

CONSERVES.

Suivant son étymologie et sa valeur réelle, ce mot *conserve* présente l'idée d'une préparation propre à être conservée ou gardée sans altération pendant un temps plus au moins long, et il pourrait ainsi s'appliquer à un grand nombre de préparations très-différentes par leur nature, leur forme et la subsance qui contribue à la conservation du composé; aussi quelques-uns ont compris sous le nom de *conserves* toutes les compositions dans lesquelles entre le sucre, ainsi les électuaires, candits, opiats sont des conserves; les tablettes sont aussi des conserves qu'ils appellent *solides*, pour les distinguer des conserves *molles*; enfin les sirops sont aussi des conserves *liquides*; en adoptant cette acception, en lui donnant encore quelque extension; on pourrait comprendre, sous cette dénomination, les diverses préparations avec l'alcool, le vinaigre, les huiles; et le plus grand nombre des médicaments officinaux, pourrait être regardé comme autant de conserves. Pour éviter la confusion qui résulterait nécessairement d'une acception trop vague, le nom de conserve ne doit être employé en pharmacie que pour désigner des préparations officinales d'une consistance molle et pilulaire que l'on fait avec la pulpe des plantes et une cartaine quantité de sucre pour lui servir de condiment et de moyen conservateur; la pulpe se prépare tantôt avec les plantes fraîches, tantôt avec les plantes sèches que l'on amollit par l'infusion ou la coction, d'autre fois avec la poudre de ces plantes que l'on aura humectée avec une suffisante quantité d'eau, et que l'on incorpore avec sept ou huit fois son poids de sucre en poudre très-fine; ainsi préparée, la consistance des conserves est ordinairement égale à celle d'un électuaire ou d'un

(1) Pour prévenir le candi ou cristalisation des molécules saccharinnes, quelques fabricants ajoutent au sucre pendant la cuisson un 8.e de son poids de beau miel, et ce procédé remplit très-bien l'objet sans changer les propriétés de la composition; d'autres y font entrer le restant d'un sirop qui par sa vétusté a éprouvé une sorte de fermentation, et acquis un certain degré d'acescence. Mais ce procédé doit être entièrement rejeté; dans la préparation des *mellitum*, on peut avec avantage ajouter au miel que l'on emploie un huitième de sucre ou de cassonade, cette addition qui n'altère point les propriétés de la préparation, tend à la conserver, et empêche qu'elle se prenne en masse.

miel un peu épais, et comme elles sont très-suseptibles de s'altérer, il faut les préparer en petite quantité et les surveiller avec soin.

On pourrait aussi très-bien comprendre sous le titre de conserve le mélange de la pulpe d'une plante avec une certaine quantité de sel, et ainsi on distinguerait deux genres de conserves, les unes sucrées, les autres salines; ce dernier genre de préparation qui n'était point inconnu à *Charas* et que *Rouelle* employait pour conserver les *roses*, les fleurs d'oranger, les distiller pendant l'hiver, mérite une attention particulière, parce qu'il peut fournir à la médecine plusieurs compositions très-efficaces dans quelque cas.

SIROP DE ROSES ROUGES.

On met dans un ballon de verre 150 grammes de pétales de roses rouges, bien desséchées, on verse dessus 900 grammes d'eau bouillante, et après avoir bouché le ballon, on laisse infuser, pendant quelques heures, à une température qui n'excède pas 35 degrés, on passe ensuite, à travers un drap de laine et sans expression, cet infusum qui doit être d'une belle couleur rouge, et on y fait fondre à la chaleur du bain-marie, le double de son poids de beau sucre.

CONSERVE DE ROSES AVEC LES FLEURS SECHES.

CONSERVA ROSARUM OMNI TEMPORE PARANDA.

On met dans un vase de faïence 95 grammes de roses rouges de Provins, réduites en poudre très-fine; on verse dessus 245 grammes d'eau de roses très-odorante, et on laisse infuser pendant six ou huit heures, en remuant de temps en temps avec une spatule d'ivoire; lorsque la poudre est bien pénétrée de l'eau entièrement gonflée et réduite en une pulpe uniforme, on y ajoute 1000 grammes de sucre que l'on a fait fondre dans suffisante quantité d'eau de roses, et que l'on a fait cuire en consistance de tablette ou d'électuaire solide, et l'on mêle exactement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois.

N. B. Au lieu d'eau de roses distillées on pourrait employer avec avantage l'infusum des fleurs de roses.

EMULSION DE GAYAC.

Gomme résine de Gayac . . . . 4 grammes.
Sucre très-blanc 30
Jaune d'œuf (ou mucilage de gomme arabique) 7
Eau distillée de sureau 200

On pile ou triture la gomme résine de gayac avec le sucre ; on y ajoute le jaune d'œuf ou le mucilage de gomme arabique, et lorsque le mélange est intimé, on verse peu à peu, et en triturant, la quantité d'eau prescrite.

PILULES DE COLOQUINTE ET DE MERCURE.

Pilulæ specificæ ad gonnorrheam, dictæ pilulæ trium diabolorum. MAETS.

Trochisques de coloquinte (Alhandal) } de chaque 21 centigr.
Scammonée d'Alep (diagrede) . . }
Muriate de mercure doux 42
Sirop de stechas . . . . s. q.

Pour former, selon l'art, une masse molle que l'on partagera en quatre pilules, ce qui, ajoute l'auteur, est la plus grande dose que l'on puisse donner à l'homme le plus fort.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GENTIANE.

ELIXIR ANTI-SCROFULEUX, ou AMER DE PEYRILHE.

Racine de gentiane seche et coupée } de chaque. . . 19 grammes.
Potasse carbonatée . . . . . }
Alcool faible à 20 degrés 1000

Infuser s. a. à la température de l'athmosphère, tirer au clair et conserver pour l'usage.

EXTRAIT DE FEUILLES DE VIGNE.

On prendra une quantité quelconque de feuilles de vigne fraiches et en pleine vigueur, on les hache, on les contuse dans un mortier de marbre en les arrosant avec de l'eau chaude à 36 ou 40 degrés; on les délaye ensuite avec une plus grande quantité d'eau égale-

ment chaude, et on laisse infuser à une douce température pendant huit à dix heures; on passe ensuite avec expression, et on verse la colature sur une nouvelle quantité de feuilles fraiches et contusées; ce que l'on réitère une troisième fois; alors on passe de nouveau, on filtre la liqueur et on procéde, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance d'électuaire mol propre à faire des pilules.

EMPLATRE TÉRÉBENTHINÉ DE CANTHARIDES.

VESCICATOIRE ANGLAIS, EMPLATRE PERPÉTUEL DE JANIN.

Cantharides en poudre très-fine		30 grammes.
Euphorbe		15
Mastic	de chaque	91
Térébenthine		

Après avoir pulvérisé toutes les substances qui sont susceptibles de l'être, on les mélange, on les incorpore avec la térébenthine, et on en forme un magdaléon qui a une consistance molle, une couleur verdâtre et qui brunit par son exposition à l'air.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Yonne, par GEORGES AUGÉ, natif de Toucy, département de l'Yonne, domicilié même ville.

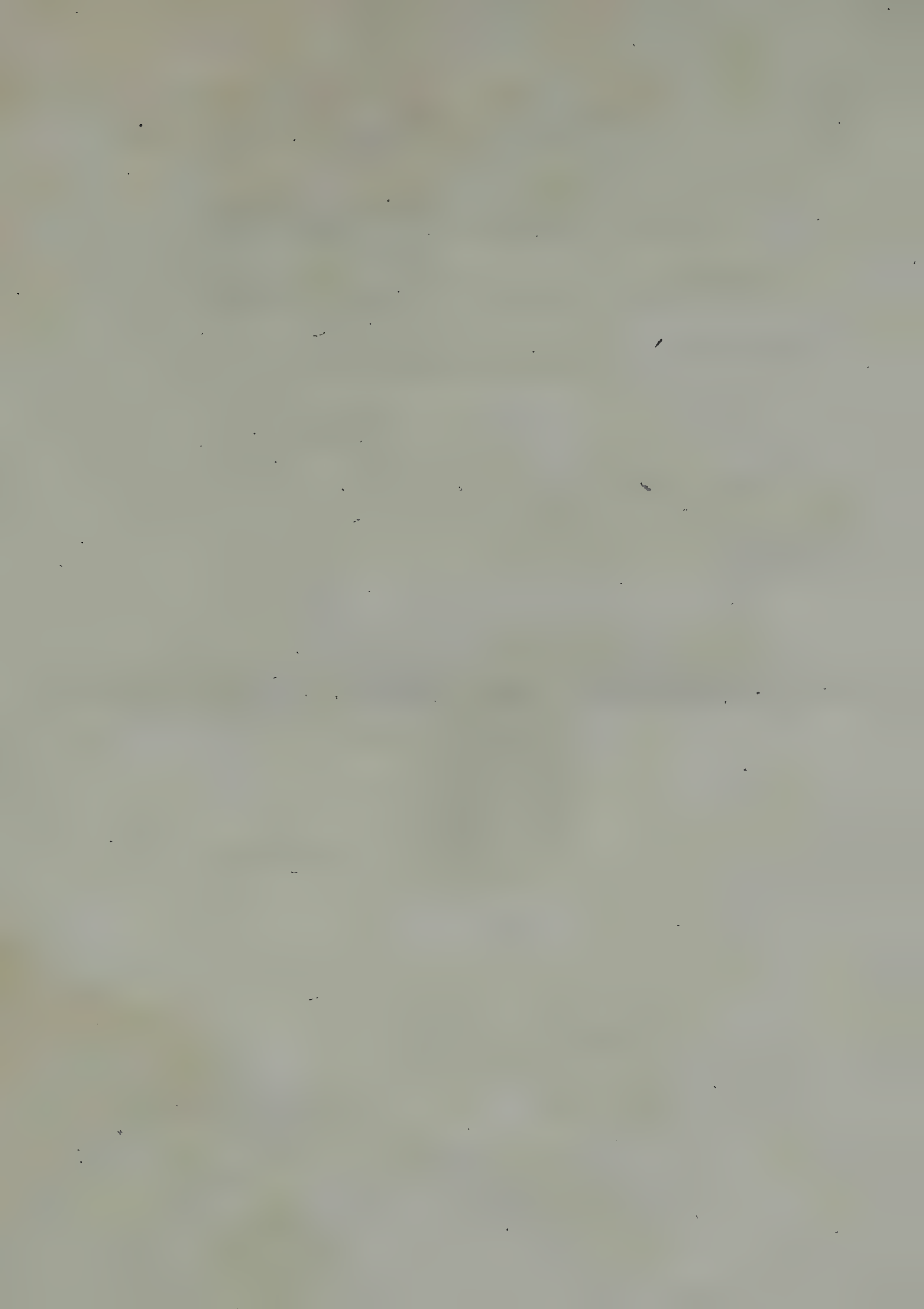
A MONSIEUR

MONSIEUR JEANROY,

Docteur Régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, Membre de la Société Royale de Médecine, etc., etc.

HOMMAGE PUBLIC DE RECONNAISSANCE
ET DE RESPECT.

J.-M. GELIS.



(N.° 39.)

PROGRAMME DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A MELUN,

DE L'IMPRIMERIE DE MICHELIN.

1811.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Impériale Polytechniques, Président du Jury.

M. Paulet, Docteur Régent de l'ancienne Faculté de Paris, Membre de la Société Royale de Médecine, Médecin à Fontainebleau.

M. Goupil, Docteur en Médecine, à Nemours.

M. Gerzat,
M. Lecointre,
M. Dorez,
} Pharmaciens, à Melun.

M. Siret, Pharmacien, à Provins.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

FUMIGATION.

Vaporisation, volatilisation, que l'on fait dans l'air atmosphérique de quelque substance qui puisse le purifier, le sanifier, le dépouiller des miasmes ou vapeurs nuisibles, dont il est accidentellement chargé, ou lui donner quelques propriétés médicamenteuses; ainsi, les fumigations sont un moyen pharmaceutique, qui peut être fort efficace, soit pour conserver la santé, prévenir l'infection, soit comme agent curatif, pour la guérison d'un grand nombre de maladies. En effet, l'air, comme disait Hippocrate, est la substance dont l'homme et les animaux font la plus grande consommation, et dont ils peuvent le moins se passer; il touche, presse toute la surface du corps, pénetre dans toutes les cavités, parcourt à chaque inspiration toute l'étendue des ramifications bronchiques du poumon, y agit par sa masse, sa composition, et concourt beaucoup à donner au sang qui traverse cet organe des propriétés nouvelles et essentielles pour la conservation de la vie; il est aussi porté dans l'estomac par son mélange avec les alimens, avec la salive, par la déglutition, et par-tout il est soumis à l'action des vaisseaux inhalants, qui sont disposés en si grand nombre à toutes les surfaces. On ne peut donc trop apporter d'attention à l'état de l'air, sur-tout en maladie.

Les anciens n'avaient pas négligé cet objet, et on trouve dans les dispensaires sous les titres de *pulveres, trochisci, candelæ fumales, aves Cyprii*, etc., un grand nombre de compositions destinées à faire des fumigations. Le plus grand nombre de ces préparations consistait dans un mélange plus ou moins complexe de substances combustibles, résineuses, salines, odorantes, etc. peu propres à remplir le véritable objet; mais aujourd'hui que par une suite de recherches, on est parvenu à mieux connaître la nature de l'air, son action sur les corps vivans, il convient de replacer les fumigations au nombre des procédés pharmaceutiques et des moyens médicaux.

Différentes par leur nature, leur mode de préparation, les fumigations

peuvent toutes se rapporter à deux titres généraux : les unes sont désinfectante ou sanifiantes ; les autres médicameuteuses.

§. I.er Les Fumigations Désinfectantes consistent toutes dans un gaz ou vapeur acide expansible qui en se répandant dans l'air atmosphérique, s'empare des miasmes putrides et contagieux dont il est chargé, s'y combine, et par conséquent détruit leurs proprietés déleteres en formant des composés nouveaux. D'après les recherches de M. *Guyton de Morveau*, confirmées par de nombreuses expériences, l'acide muriatique est le plus propre à remplir complettement l'objet qu'on se propose, et on peut faire ces fumigations muriatiques de différentes manières :

1.° *Fumigation d'acide muriatique.* On place au milieu de la pièce qu'il faut désinfecter un réchaud avec des charbons allumés sur lequel on pose une capsule ou large vase de terre cuite en grez, on y met 90 grammes de muriate de soude en poudre grossière, puis on y verse en une seule fois 60 grammes d'acide sulfurique ; on se retire aussi-tôt en fermant les portes et fenêtres, et on n'y rentre qu'après quelques heures.

2.° *Fumigation d'acide muriatique oxygené.* En ajoutant à la dose ci-dessus indiquée, 7 grammes d'oxyde noir de manganèse en poudre fine, on augmente l'expansibilité du gaz muriatique, l'énergie, l'efficacité de la fumigation.

Lorsque les salles qu'il faut désinfecter sont habitées, il faut faire les fumigations très-lentement et par parties, en versant sur la poudre successivement et par gouttes une petite cuillerée de l'acide.

3.° *Fumigation sulfureuse* ; en brûlant du soufre, ou ce qui est préférable par sa facilité, en projettant sur un charbon allumé une pincée d'un mêlange fait avec parties égales de soufre sublimé et de nitrate de potasse.

La vaporisation du vinaigre, sa projection sur un fer incandescent si communément employées auprès des malades, ne peuvent point être considérées comme moyen désinfectant, cependant elles peuvent être utiles dans quelques cas, en stimulant, en excitant les forces du malade ; elles ont d'ailleurs l'avantage d'être généralement agréables.

§. II. Les Fumigations médicamenteuses sont très-nombreuses, très-variées, et diffèrent essentiellement suivant la maladie qu'on se propose de combattre : ainsi, tantôt on employe diverses substances résineuses, balsamiques ou bitumineuses, telles que le mastich, le benjoin, le succin, des gommes résines agréables ou fœtides, des substances animales, ou diverses sortes de plantes sèches que l'on réduit en poudre et que l'on projette sur un fourneau allumé, pour charger l'air de quelque principe approprié à l'état, à la nature de la maladie.

D'autres fois, on employe le sulfure de mercure, ou quelques-unes des préparations de ce métal.

On fait aussi des fumigations humides avec l'alcool, l'ammoniaque, l'éther, les huiles volatiles, telle que celle de therébentine, les décoctum ou infusum de diverses plantes, des graisses, des huiles fixes que l'on chauffe et que l'on entretient à une température assez élevée pour en disséminer les moleculs, ou en volatiliser quelques portions.

ACIDE

MURIATIQUE OXYGÉNÉ ET EXTEMPORANÉ,

DE GUYTON DE MORVEAU, *pour purifier l'air infecté par des miasmes putrides.*

Dans un flacon d'une pinte au plus, on met :

Acide muriatique (esprit de sel du commerce)..... 120 grammes.
Oxyde noir de manganèse en poudre.................. 7
Acide nitrique (eau forte du commerce)......... 2

On ferme aussi-tôt le flacon avec son bouchon de cristal, pour l'ouvrir toutes les fois qu'il sera nécessaire de détruire quelques miasmes fœtides répandus dans l'air.

ACIDE ACÉTIQUE

Par la décomposition de l'acétate de plomb.

Sulfate de soude desséché........................ 368 grammes.
Acetate de plomb.................................. 306

Distiller selon l'art dans une cornue jusqu'à ce que les vapeurs acides cessent de se manifester.

MUCILAGE DE GOMME ADRAGANT,

Hydrate de gomme adragant. (BRUGNAT.)

On met dans une capsule de verre une partie de gomme adragant entier, ou seulement concassée, on verse dessus douze parties d'eau simple ou aromatique suivant l'objet qu'on se propose, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant vingt-quatre heures, on passe ensuite avec expression ce mucilage épais et visqueux à travers une toile serrée, et on l'employe pour former des pastilles. Presque tous les pharmacographes prescrivent pour la préparation de ce mucilage de pulvériser la gomme et de verser dessus peu à peu et en triturant 12 à 14 parties d'eau bouillante, mais le procédé indiqué fournit un mucilage plus égal et homogène.

POTION GOMMO MERCURIELLE,

Mercure gommeux de PLENCK; *mucilage de gomme arabique mercuriel, hydrate de gomme arabique mercurisée.* (BRUGNAT.)

Mercure purifié.................................. 79 grammes.
Gomme arabique en poudre...................... 15
Sirop simple....................................... 45
Eau distillée de fumeterre........................ 65

On triture la gomme avec le mercure dans un mortier de verre en y ajoutant peu à peu quelques goutes d'eau distillée, jusqu'à ce que le mercure soit réduit en globules d'une extrême ténuité, alors on y ajoute, en

continuant la trituration, le sirop et successivement la quantité d'eau prescrite.

Souvent au lieu du sirop simple on employe le sirop de salse pareille ou celui de gayac.

EMULSION D'AMMONIUM (*Gomme ammoniaque*, Lac ammoniacum.)

Ammonium (gomme ammoniaque) . . . . 7 grammes.
Eau distillée de Pouliot 200

On pile, on triture la gomme résine dans un mortier de marbre ou de verre, en y versant peu à peu la quantité d'eau prescrite jusqu'à parfaite solution, alors on passe à travers un blanchet et on y ajoute les sirops et les eaux aromatiques qui sont prescrites suivant les circonstances.

On prépare de la même manière une émulsion avec l'*asa fœtida.*

MELLITUM ACETEUX D'AMMONIUM.

Oxymel pectorale. (Pharm. d'Edimb.)

Ammonium, communément gomme-ammoniaque . . 30 grammes.
Racines d'enula - campana } de chaque. 15
Iris de Florence. . . . . }
Miel. 244

Après avoir mondé, coupé et constaté les racines d'Iris et d'enula-campana, on le fait bouillir dans 600 grammes d'eau, jusqu'à la réduction de 240 gram. D'autre part on fait dissoudre l'ammonium dans 120 grammes de bon vinaigre, on mêle ce solutum au decoctum des racines, puis on décante, on passe à travers un linge serré, enfin on y ajoute le miel, et on fait cuire le tout jusqu'à consistance convenable.

CONSERVE SALINE DE CLEMATITE.

On prend une quantité déterminée de racines de clematite fraîche, et après les avoir mondées, nettoyées et avoir séparé toutes les parties fibreuses, on les réduit en pulpe en les pilant dans un mortier de marbre, et en les passant à travers un tamis de crin, alors on prend 120 grammes de cette pulpe et on y mélange en triturant dans le mortier 45 grammes de sel marin ou muriate de soude, qui doit auparavant avoir été desséché et réduit en poudre très-fine.

Cette conserve saline uniquement destinée pour l'usage extérieur est employée par quelques-uns soit en frictions, soit en forme de cataplasme dans quelques cas où il convient de déterminer une irritation plus ou moins vive à la peau.

On a aussi employé dans des cas analogues une conserve saline préparée avec la racine fraîche de raifort sauvage et le muriate de soude.

Quelques médecins recommandent aussi pour l'usage intérieur une conserve de scille préparée avec les squammes fraîches de scille et le sulfate de potasse ou sel de duobus.

Enfin, on peut préparer avec le muriate de soude des conserves salines de feuilles de *tithymale*, *d'hellebore*, etc.

EXTRAIT DE RACINES DE GLAYEUL.

On prend une quantité quelconque de racines fraiches de Glayeul, et après les avoir bien nettoyées, on les rape, on en forme une sorte de pâte ou de pulpe, que l'on délaye dans de l'eau légèrement tiède, et après une heure ou deux d'infusion, on passe le tout à travers un tamis, on exprime le marc, puis on filtre pour séparer une espèce de fécule ou de matière amylacée, alors on prend la liqueur filtrée, et on fait évaporer selon l'art jusqu'à consistance molle et pilulaire.

PRUSSIATE DE POTASSE.

Alcali phlogistiqué.

Prussiate de fer (bleu de Prusse).	92 grammes.
Potasse carbonatée.	62
Eau distillée..	550

On concasse le prussiate de fer, on le met avec la potasse et la quantité d'eau prescrite dans un ballon que l'on place sur un banc de sable et on fait bouillir jusqu'à ce que le prussiate de fer ait pris une teinte jaunâtre, alors on décante, on filtre, on obtient ainsi une liqueur jaunâtre qui a une saveur amère, une légère odeur de fleurs de pêchers, et n'altère point les couleurs bleues végétales; mais cette préparation étant spécialement destinée pour servir de réactif, et faire connaître la présence du fer dans un liquide, il faut que ce prussiate soit entièrement dépouillé du fer qu'il retient encore: pour cela, dit *Brugnatelli*, on y verse un peu d'acide sulfurique, on agite le mélange jusqu'à ce qu'il soit devenu tout bleu, puis on y jette du carbonate de chaux qui se combine avec l'acide sulfurique et se précipite en entraînant le bleu qui s'était formé; on filtre ensuite la liqueur et on obtient ainsi un prussiate de potasse liquide qui est alors d'une couleur jaune clair, ne devient plus bleu, par l'addition des acides, et forme un réactif très-sûr pour découvrir le fer dans toutes ses combinaisons.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de Seine et Marne, par Jean-Marc GELIS, *de Cahors, Pharmacien, à la Ferté-Sous-Jouarre, département de Seine et Marne.*



RECUEIL
DES PROGRAMMES

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES ;

QUI ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES AUX JURYS MÉDICAUX

PENDANT l'année 1812, sous la présidence du Professeur

CHAUSSIER.

RECUEIL
DES PROGRAMMES
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

QUI ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES AUX JURYS MÉDICAUX

Pendant l'année 1812, sous la présidence du Professeur Chaussier.

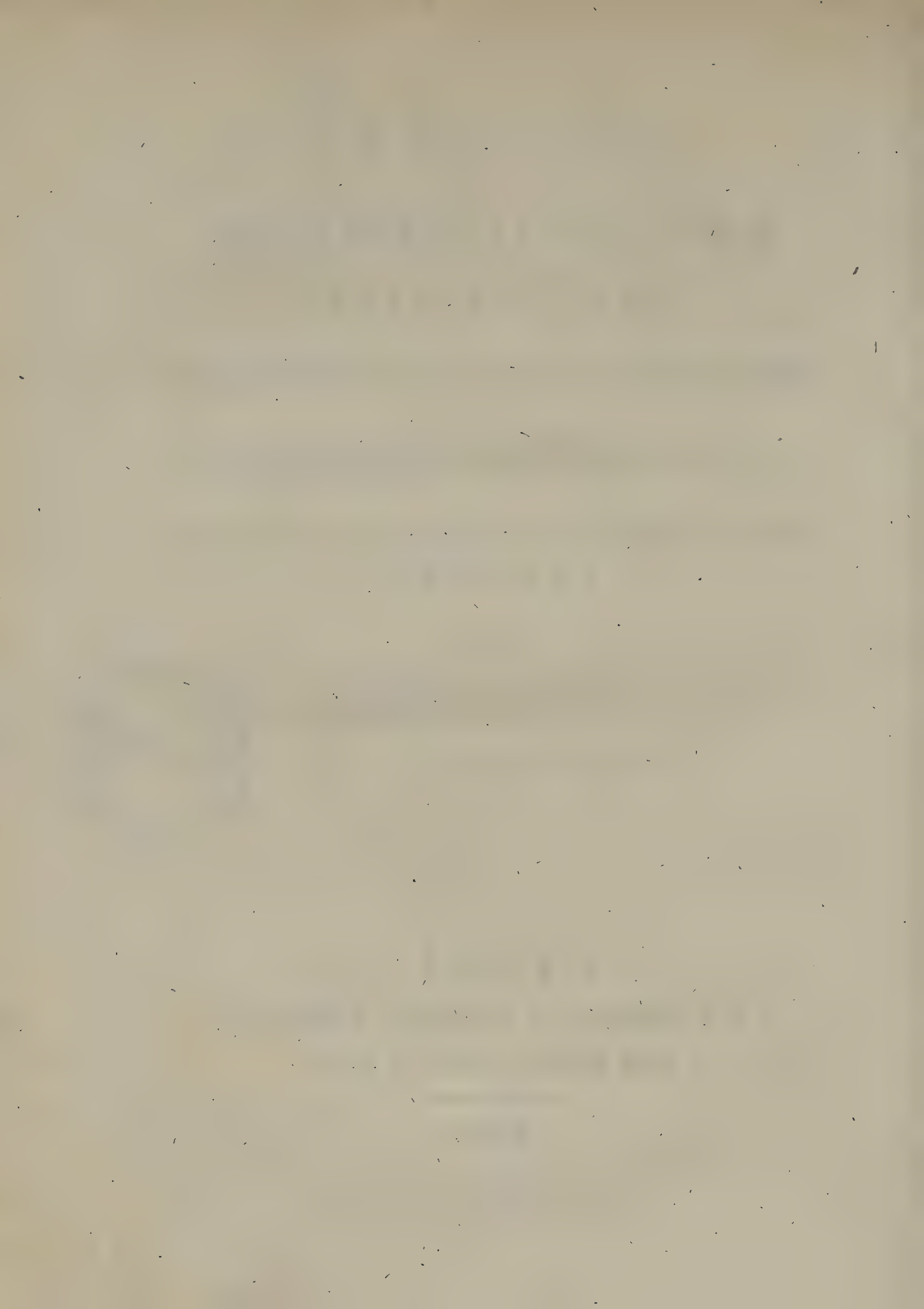


A PARIS,

Chez Théophile BARROIS, LIBRAIRE,

RUE HAUTE-FEUILLE, N°. 28.

1812.



TABLE

Des Formules et principaux objets contenans les Programmes Chimiques et Pharmaceutiques de l'année 1812.

ACIDE ACÉTIQUE par décomposition de l'acétate de plomb.
——— Prog. N°. 8
ALKOOLAT d'absinthe composé. 8
——— aloetique. 19
——— ammoniacal huileux. 11
——— de merisier 9
ALLIAGE fusible. 3
ANIMAUX. Espèces employées en pharmacie. 8
BAUMES (caractère et espèces des). 5
——— de Saint-Ives. 6
BAYES employées en pharmacie 12
BOULES de tartrate de fer potassé. 7
——— d'acier de *Nancy*, de *Molsheim*. 7
——— procédés anciens de *Piderit*; etc. 7
——— procédé de *Colombot*, pour les préparer promptement . 7
BULBES, espèces employées en pharmacie 8
CARBONATE ammoniacal huileux. 14
CARBONISATION de l'éponge 18
CÉRAT d'acétate de zinc et de plomb. 17
——— ammoniacé de cuivre 19
——— camphré et opiacé 15
——— d'hellébore blanc, ... 13
——— miellé, ceromel d'aitken, ... 15
——— de peuplier, populeum simple 11
——— de pierre calaminaire, cérat de Turner. 2
CHALCANTHE. Note sur ce mot 16
COLOPHONE. Note sur ce mot. 15
DECOCTUM de muriate de mercure. 9
DISSOLUTUM aceteux de fer 7
——— épaissi. 7
——— ammoniacal de cuivre. 16-19
EAU distilée d'asa fœtida. 12
——— de camomille commune. 14
——— de merisier à grappes. 3

EAU distilée de sauge. . . . . Prog. 11
——— de tanaisie. 6
EAU SULFUREUSE artificielle 12
ECORCES employées en pharmacie. 13
ELECTUAIRE de scille d'*Hippocrate*. 16
ELIXIR de *Raulin*. 19
EMPLATRE agglutinatif de *Lafaye* 18
——— de cantharides camphré 13
——— de caoutchouc. 4-8
——— de mélilot. 2
——— résineux simple; resinocéron de *Galien*. 2
EMPLASTRIDE de colle forte. 18
ETHER sulphurique camphré. 17
ETHIOPS antimonial. 19
EXTRAIT d'absinthe. 10
——— alcoolique de belladona. 3
——— d'aunée, avec la racine sèche. 19
——— de baies de belladona. 3
——— de baies de sureau. 15
——— de camomille commune. 14
——— de genièvre. 15
——— de jasmin d'Espagne. 6
——— de jusquiame. 2
——— de feuilles de cigüe 5
——— de ményanthe. 11
——— de merisier. 9
——— résineux de jalap. 14
——— de sauge. 11
——— de tulipier. 4
FRUITS succulens ou charnus employés en pharmacie. . . . 11
GELÉE de coraline de Corse. 5
GOMMES, leurs caractères et espèces 3
——— adragant, sa pulvérisation. 19
——— d'asa-fœtida. 12
GRAINES amylacées, employées en pharmacie. 18
——— ou semences âcres et aromatiques. 19
——— émulsives et oléagieuses. 17
HOMBERG, alliage fusible, dit de *Darcet*. 3
HUILE sébacée de muscade. 10
——— sulfurée. 14
——— volatile d'absinthe. 10
——— d'asa fœtida 12

HUILE volatile de camomille ordinaire. 14
——— de sauge. 11
——— de tanaisie. 6
——— de therébentine. 4
——— rectifiée 8
INFUSUM alcoolique d'écorces d'oranges. 15
——— de gentiane, (élixir amer de *Peyrilhe*). . 18
——— composé. 19
——— de jalap. 14
——— de menyanthe. 11
——— de phellandre. 2
——— de quinquina et de gentiane 12
——— et de serpentaire. 11
——— de rubarbe. 5
——— de soldanelle. 6
——— concentré. 6
——— de savon, ... 1-15
——— de Tolu. 18
——— aqueux de rubarbe. 5
——— huileux d'hellébore blanc. 13
——— vineux de petite centaurée 1
KINATE de chaux, sel essentiel de quinquina. 11
KIRLKAND, (cérat de). 3
LIQUEURS animales, ou humeurs employées en pharmacie. . 16
MAGNÉSIE, carbonatée de *Rudrauff*. 4
MALATE de fer, teinture de malate de fer 7
MELLITUM acéteux de fer, ... 7
——— céracé d'oignons. 17
——— de nerprun 1
——— de tussilage 6
——— vineux de sauge. 11
MERISIER à grappes, eau distilée et extrait. 3-9
MESURES officinales, (considérations sur les). 2
MUCILAGE de graines de coings. 16
——— de lin desséché. 4
MURIATE d'antimoine sublimé 5
——— de mercure par précipitation. 16
——— sur oxydé 5
NAFA ou NAPHA, note sur ce mot 12
NITRATE de fer saponacé 7
ONGUENT acétaté de craie et de plomb. 3
——— d'élémi. 1
——— de poix noire ou basilicum. 13

ONGUENT savoneux, aromatique et ammoniacé. . Prog. N°. 9
——— de styrax 15
OXYDE acétaté de plomb. 17
——— de zinc 17
——— de bismuth. 16
——— blanc de zinc par précipitation 18
——— sublimation. 18
——— ses diverses dénominations. 18
——— carbonaté de cuivre. 16
——— de fer noir au minimum. 12
——— gris d'étain 17
——— hydrosulfuré d'antimoine et de mercure. 19
——— de mercure albumineux. 13
——— au minimum. 9
——— de plomb albumineux. 13
——— potassé de fer. 7-10
——— sulfaté de mercure au maximum. 9
——— minimum. 9
PASTILLES de guimauve. 2
——— d'extrait de quinquina 4
——— de quinquina 4
PATE ou mucilage de lin sucré. 10
PILULES d'asa fœtida, composées 9
——— martiales de Sydenham 8
——— de mercure et de scamonée 1
——— de muriate mercuriel, et de gayac. 14
POMMADE de genièvre. 15
——— mercurielle; divers procédés de préparation . . . 17
——— opiacée. 6
——— avec l'oxyde rouge de mercure. 6
——— de peuplier. 12
POUDRE de gentiane et de Bistorte. 13
——— de magnésie aromatisée 5
——— martiale mercurielle. 10
——— saline pour les potions effervescentes. (formules diverses). 2
——— de scille nitrée. (note sur cette poudre) 6-14
PULPE et conserve de cynorrhodon. 12
PULVERISATION de la gomme adragant. 19
PURIFICATION du miel 10
QUINQUINA. (sept espèces principales) 4
——— indigène de *Gianini* 13

QUINQUINA, pastilles de . . . . Prog. N°. 4
RACINES exotiques employées en pharmacie. 14
ROB de nerprun. 1
—— de sureau. 15
RHUBARBES, espèces 6
SAVON amygdalin ou médicinal. 17
——— animal, aromatique et ammoniacé, ou baume opodeldoch. 8
——— de cacao 3-9
——— de muscades 10
SIROP de capillaire. 6-15
——— de coings 16
——— à l'eau de roses 3-19
——— à l'eau de fleurs d'oranger. 12
——— d'écorces d'oranges 8
——— d'éther. 2-10
——— de figues. 17
——— de fleurs de mauves. 4
——— de gomme 5
——— de guimauve simple. 1
——— de jalap. 14
——— de jujubes 14
——— de nerprun. 1
——— de raifort composé par distillation. 9
——————————— expression. 9
——— de senné avec les pommes. 13
——— de Tolu. 11
SOLUTUM aqueux d'oxymuriate de mercure 3
————————— et ammoniacé d'oxymuriate de mercure. . 5
———— alcoolique d'oxymuriate de mercure 3
SPARADRAP thérébentiné. 19
———— céracé ou astringent de *Loustonau* 19
SUC de coings dépuré. 7
SUCRE rosat. 6-19
SUBSTANCES animales, employées en pharmacie 15-16
SULFATE ammoniaco-magnésien 18
———— d'ammoniaque. 18
———— de cuivre. 16
———— neutre de mercure. 5
———— de zinc, ses diverses dénominations 18
SULFURE arsenical antimonié 13
———— de chaux, par la voie sèche. 14

SULFURE de fer . . . . Prog. N°. 12
——— de potasse 14
——————— antimonié. 17
TABLETTES, ou sucre à l'eau de fleurs d'oranger 13
——— ferrugineuses. 10
TARTRATE ammoniacal potassé 8
——— de potasse, sel végétal. 12

N.° 1.

PROGRAMME

DES

OPÉRATIONS CHIMIQUES

ET

PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE,

POUR RECEPTION DE PHARMACIEN.





A MELUN,

CHEZ MICHELIN, Imprimeur du Jury médical.

Septembre 1812.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury médical, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole polytechnique.

M. Paulet, ancien Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, Docteur en médecine à Fontainebleau.

M. Goupil, Docteur en médecine à Nemours.

M. Lecointe, Pharmacien à Melun.

M. Dorez, Pharmacien à Melun.

M. Mollier, Pharmacien à Fontainebleau.

M. Deschamps, Pharmacien à Melun.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

Sirop de Guimauve simple, Sirupus de altheâ simplex.

Racines de guimauve, ... 180 grammes.
Eau de rivière, ... 2000
Sucre, ... quant. suf.

On prend des racines de guimauve fraîches, on les monde, on les coupe en petites tranches, on les fait bouillir dans l'eau pendant quelques minutes, alors on passe, puis sur 1200 grammes de la colature on ajoute 2000 grammes de sucre, on clarifie avec les blancs d'œufs et on fait cuire sur un feu doux jusqu'à consistance de sirop.

On peut préparer de la même manière le *sirop de consoude.*

SIROP DE NERPRUN.

Sirupus de spinâ cervinâ, seu rhamno catarthico, seu solutivo, sirupus domesticus. Fuller.

Suc dépuré des bayes de nerprun, ... 1500 grammes.
Sucre concassé, ... 500
Miel blanc, ... 72

On met ces substances dans une bassine, et on fait cuire à petit feu jusqu'à consistance requise pour pouvoir bien se conserver. La pharmacopée de Londres prescrivait de prendre une portion du suc dépuré de nerprun, et d'y faire infuser à la température de l'athmosphére de la canelle, du gingembre et de la muscade, après un ou deux jours d'infusion, on devait tirer la liqueur au clair, et l'ajouter sur la fin de la cuisson du sirop.

MELLITUM DE NERPRUN.

Suc dépuré de Nerprun, ... 1500 grammes.
Miel purifié et écumé, ... 500

On met le suc de Nerprun dans une bassine que l'on place sur un feu doux, et que l'on entretient jusqu'à ce que le suc soit réduit à peu près au tiers et qu'il ait une consistance visqueuse, alors on y ajoute le miel en remuant continuellement, et lorsque le mélange est exact et a acquis une consistance convenable, on le retire du feu, on le passe à travers un blanchet, et lorsqu'il est refroidi on le verse dans des bouteilles bien sèches que l'on bouche et que l'on conserve dans un endroit frais.

On peut préparer de la même manière un mellitum avec les bayes d'hyeble, de sureau, etc.

ROB *ou Extrait de bayes de Nerprun.* Baumé.

On prend une certaine quantité de bayes de nerprun, à leur maturité, on les pile dans un mortier de bois, on les laisse macérer pendant 24 ou 36 heures, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il s'établisse un commencement de fermentation, ce que l'on reconnaît par une légère odeur vineuse, alors on en exprime le suc à travers une étamine, et on le fait évaporer selon l'art jusqu'à consistance

de miel épais, et on obtient ainsi *à peu près* le quart du poids du suc employé.

PASTILLES DE GUIMAUVE.

Trochisci bechici albi. PIDERIT.

Racine de guimauve, ...	15 grammes.
Iris de Florence, ...	3
Sucre blanc en poudre, ...	244
Mucilage de gomme adragant, ...	s. q.

Pour former une pâte homogène que l'on partagera en rondelles ou en quarrés.

Infusum vineux de petite centaurée. HILL.

Petite centaurée récemment séchée, ...	500 grammes,
Alcool à 30 dégrés, ...	60
Vin blanc généreux, ...	1000

On met ces substances dans un ballon de verre que l'on bouche bien, et que l'on laisse à la température de l'athmosphère pendant 30 à 40 heures, on passe ensuite avec expression, et on conserve pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE SAVON.

Spiritus saponis. Essence de savon.

Savon blanc rapé, ...	160 grammes.
Soude d'Alicane pulvérisée, ...	60

Alcool (à 26 dégrés), ... 480 grammes.
Huile volatile de bergamote, ... 3

Infuser selon l'art à une douce température, tirer au clair et filtrer.

PILULES DE MERCURE ET DE SCAMMONÉE.

Pilulæ mercuriales. Cod. Par.

Mercure purifié, ... 30 grammes.
Scammonée d'Alep, ... *idem.*
Résine de Jalap, ... 15
Rhubarbe choisie, ... *idem.*
Sucre en poudre, ... 7
Miel de Narbonne, ... *idem.*

On triture dans un mortier de fer ou de marbre le mercure avec le sucre et le miel jusqu'à ce qu'il soit parfaitement divisé, on y ajoute peu à peu la scammonée, puis la résine de Jalap et la rhubarbe que l'on humecte, s'il est nécessaire, avec quelques gouttes d'eau que l'on y instille par intervalle, et on bat fortement et long-temps jusqu'à ce que le mélange forme une masse lisse, homogène et qui se détache facilement du mortier.

ONGUENT D'ELEMI,

Communément *Baume d'Arcæus.*

Suif de mouton, ... 250 grammes.
Térébenthine, ... 185
Résine d'Elémi, ... *idem.*
Graisse de porc préparée, ... 120

On fait liquéfier toutes ces substances sur un feu doux, on

passe ensuite au travers d'un linge serré, et on agite cet onguent dans une terrine vernissée ou dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'il soit entièrement refroidi.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical de Seine et Marne, par Amand-Joseph PLET, *domicilié à Dammartin.*

PROGRAMME (N.° 2.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

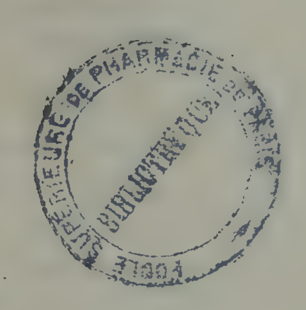
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. JACOB, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Gallot, *Pharmacien* à Étampes.

M. Colombot. . . . . .
M. Cizos. . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy . . . .

OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

DES MESURES OFFICINALES OU PHARMACEUTIQUES.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur ayant ordonné, dans son Arrêté du 21 mai dernier, que *dans les opérations chimiques et pharmaceutiques exigées pour la réception des Pharmaciens, les quantités seraient exprimées en poids nouveaux.* Le Jury médical de Seine et Oise qui, dans sa session de 1810, a publié sur cet objet une Instruction, qui a été réimprimée à Rouen en 1811 par le Jury médical de la Seine-Inférieure, croit devoir rappeler aux Candidats les bâses de ce nouveau système, les avantages et la facilité de son application aux préparations pharmaceutiques, aux formules médicales.

Quoique les mesures soient, pour les besoins de la société, d'un usage important et journalier, cependant leur système ne reposait sur aucun principe constant; leur type primitif était ou inconnu ou entièrement arbitraire; la série ou progression des divisions et sous-divisions de ces mesures, ne suivait point une marche régulière et uniforme; les noms ne présentaient ni sens, ni rapports entre eux; et souvent les dénominations d'une même mesure, exprimaient dans des lieux voisins, et quelquefois dans le même local, des quantités très-différentes: ainsi, dans quelques endroits, la livre était composée de douze onces, dans d'autres de quatorze ou seize, et l'once n'est pas toujours composée de la même quantité de grains; de là des erreurs, des difficultés sans cesse renaissantes, que la routine, la longue habitude et l'irréflexion pouvaient seules rendre tolérables.

Le nouveau systême adopté par le Gouvernement, prévient tous les abus, remédie à tous les inconvéniens: fondé sur une bâse unique, invariable, déterminée par les expériences les plus rigoureuses, il embrasse également les mesures de contenance ou de capacité, les mesures linéaires ou de longueur, celles de superficie ou carrées, celles de solidité ou cubiques, celles de pesanteur ou des poids; il s'étend même aux valeurs monétaires et aux instrumens destinés à mesurer les degrés de chaleur et la densité des fluides.

Mais ces divers genres de mesures ne sont point également nécessaires à la pharmacie; les liquides que l'on y employe, différant plus ou moins par leur densité, toutes les doses ou proportions des substances médicamenteuses, doivent absolument être déterminées par le poids: en se bornant donc à ce qui est absolument nécessaire, toutes les mesures poudérales propres à l'usage médical et pharmaceutique, peuvent être réduites à deux seules expressions; l'une est celle du *gramme*, et l'autre celle du *centigramme*.

Le mot *gramme* sert à exprimer le poids de 18 grains anciens, et on en désignera les multiples par les nombres 1, 2, 3, 4, 10, 100, etc.

L'expression centigramme sert à désigner les petites doses, c'est-à-dire, celles qui sont au-dessous du gramme ou 18 grains anciens, et on en désigne les multiples par les nombres 1, 2, 3, 4, 10, 100; on pourrait même, à la rigueur, se passer de cette expression, en faisant des petits poids qui exprimassent des fractions du gramme, en quart, tiers, moitié, cinquième ou dixième.

En réduisant ainsi, pour la pratique médicale et pharmaceutique, toutes les mesures poudérales à deux seules expressions, on en simplifie la méthode, on en facilite l'usage, on prévient toutes les erreurs qui pourraient se glisser dans une formule par la multiplicité des dénominations; enfin on apperçoit d'un coup-d'œil la proportion respective des différentes substances qui entrent dans une composition pharmaceutique; et le pharmacien qui fait une préparation, peut, sur-le-champ, et suivant le besoin de son officine, en augmenter ou diminuer la quantité, sans changer les proportions respectives des substances composantes.

Pour faire une application juste et convenable du nouveau systême, il faut, dans les formules, supprimer toute espèce de fraction, se borner toujours à l'expression d'un nombre *rond*; et lorsque l'on emprunte une formule ancienne, au lieu de traduire minutieusement l'expression des poids qui fournirait des fractions, il faut s'attacher à l'objet essentiel qui constitue la propriété médicale de la composition, et créer en quelque sorte une formule nouvelle, plus simple, et dans des proportions appropriées à l'objet, ainsi qu'on a eu soin de le faire dans les différentes formules que l'on donne aux Candidats.

SIROP D'ÉTHER,

Suivant la formule de M. Frémy, *Membre du Jury Médical.*

Sirop simple très-clair		980 gram.
Alcool	de chaq.	184 gram.
Eau distillée		
Ether sulfurique		92 gram.

On prend un sirop incolore fait avec le plus beau sucre, on le verse dans un flacon qui porte près de sa base une tubulure, on y ajoute l'eau, l'alcool et l'èther, que l'on a préalablement mélangés; on bouche le flacon, on l'agite pendant quinze ou vingt minutes.

Après vingt-quatre ou quarante-huit heures, le sirop est chargé d'éther; il remplit la partie inférieure du flacon, d'où on le soutire par la tubulure, pour l'usage.

Ce sirop doit toujours être conservé à une température égale, et qui n'excède pas 15 degrés; parce qu'à une température plus élevée, l'éther se dégage, se volatilise, et le sirop se trouble.

EXTRAIT DE JUSQUIAME.

On prend une certaine quantité de feuilles fraiches de

Jusquiame, on les pile dans un mortier de marbre, en les arrosant avec un peu d'eau distillée; lorsque toute la masse est réduite en une sorte de pulpe, on la délaye dans une quantité suffisante d'eau distillée, et après quelques heures d'infusion, à la température de l'athmosphère, on passe avec une forte expression; on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau distillée, que l'on laisse également infuser, puis on soumet la masse à une nouvelle expression; on réunit les deux colatures, on les filtre, et on procède s. a. à l'évaporation jusqu'à consistance d'extrait mol.

On prépare de la même manière, les extraits de *Bella-Dona,* de Stramonium.

CÉRAT DE PIERRE CALAMINAIRE, CÉRAT DE TURNER.

Huile d'olives.. 183 gram.
Cire blanche............................ } de chaque.... 31 gram.
Pierre calaminaire porphyrisée }

On fait fondre la cire dans l'huile, et après avoir retiré le mélange du feu, et lorsqu'il commence à se réfroidir, on y ajoute la pierre calaminaire, en agitant jusqu'à l'entier réfroidissement.

EMPLATRE RÉSINEUX SIMPLE.

Résinocéron de Galien, emplastrum citrinum. PIDERIT.

Résine jaune.. 183 gram.
Cire jaune.. 122 gram.
Suif de bouc.. 61 gram.
Térébenthine.. 30 gram.

Faire fondre ensemble, et sur un feu doux, ces quatre

substances, passer le mélange à travers un linge fort et serré, et le couler dans des moules de fer-blanc légèrement huilés.

EMPLATRE DE MELILOT. Piderit.

Poudre de Melilot fleuri.	152 gram.
——— de racines de guimauve.	61 gram.
Emplâtre résineux simple.	500 gram.
Ammonium (*gomm. ammon.*).	30 gram.
Térébenthine.	61 gram.

Pour faire s. a. une masse emplastique.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE PHELLANDRE.

Tinctura seminum phellandrii. Martius.

Graine de phellandre aquatique.	23 gram.
Alcool à 36 degrés.	92 gram.
Vin muscat.	92 gram.

Après avoir écrasé les graines de phellandre, on les met dans un ballon avec l'alcool; et après vingt-quatre heures d'une infusion à une douce température, on y ajoute le vin; et on continue à la même température pendant vingt-quatre heures, puis on filtre, et on conserve pour l'usage.

POUDRE SALINE POUR LES POTIONS EFFERVESCENTES.

Acide tartarique en poudre.	4 gram.
Carbonate de potasse crystalisé et pulvérisé. . . .	8 gram.
Sucre blanc en poudre.	15 gram.

Mêler exactement pour une dose que l'on délaye dans

une verrée de tisanne ou d'une eau distillée appropriée, et que l'on fait prendre sur-le-champ.

Ou bien prenez acide tartarique.............. 4 gram.
Carbonate de soude sec et pulvérisé.......... 8 gram.
Sucre blanc.................................. 15 gram.
Ou bien acide citrique crystalisé et pulvérisé.. 4 gram.
Carbonate de soude........................... 8 gram.
Sucre blanc.................................. 15 gram.

On peut de même employer l'acide oxalique concret, et le mêler avec différens carbonâtes alcalins ou terreux, suivant l'objet que se propose le médecin.

SULFURE DE FER.

On prend parties égales de limaille de fer et de soufre en poudre, on les mélange, et on les fait fondre ensemble dans un creuset.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Etienne-Nicolas Patry, *natif de Ponthierry, domicilié à Longjumeau, Département de Seine et Oise.*

(N.° 3.)

PROGRAMME DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur du Jury médical, de la Préfecture, de la Mairie, etc., etc., Avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commision des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique*, Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. GALLOT, *Pharmacien*, à Étampes.

M. COLOMBOT. . . . . .
M. CIZOS. . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. FRÉMY. . . . .

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

AVANT *de présenter au Jury Médical les opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire fera connaître les propriétés physiques et chimiques des Gommes; les substances composantes par l'action organique des végétaux, se trouvent en larmes concrètes, plus ou moins volumineuses et friables; le plus généralement elles sont diaphanes, incolores, inodores, d'une saveur fade; leur cassure est brillante, vitreuse; elles sont solubles dans l'eau, insolubles dans l'alcool, les huiles; elles se boursouflent au feu, s'enflamment difficilement, répandent en brûlant une fumée dense, piquante, et laissent un charbon brillant, spongieux et léger; par la distillation on en retire un peu d'eau, d'acide acétique, de gaz carbonique hydrogéné et d'huile pyrogénée. L'acide sulfurique les carbonise et forme de l'eau et de l'acide acétique. Avec l'acide nitrique on en forme de l'acide oxalique et malique. L'acide muriatique oxigène donne au solutum gommeux une saveur douceâtre et sucrée.*

On connaît plusieurs genres de Gommes, 1.° l'ARABIQUE,

qui provient du mimosa nilotica *, et dont on distingue plusieurs sortes sous les noms de Gomme* du Sénégal, *Gomme* turique, de Jedda ; 2.° *L'adragant, qui provient de l'*astragalus tragacantha ; 3.° *La Gomme du pays, qui provient spécialement des arbres qui portent des fruits à noyau. — Les Gommes servent à former des mucilages qui sont fréquemment employés en pharmacie ; mais, si après avoir préparé un mucilage avec la Gomme adragant pure et en avoir déterminé la densité, on y mélange peu à peu, et en remuant, de la Gomme arabique en poudre, on voit qu'il perd aussitôt de sa densité et qu'il devient plus fluide. Le Récipiendaire constatera ce phénomène par l'expérience; il en recherchera la cause ; et comme la Gomme du pays est très-difficilement saluble dans l'eau, il examinera si l'addition de la Gomme arabique en poudre pourrait en augmenter ou en faciliter la solution.*

SIROP A L'EAU DE ROSES.

Sirop royal, ou Julep alexandrin, de Mesué.

Eau de roses très-odorante .... 300 gram.
Sucre très-blanc........................... 530 gram.

On met l'eau de roses et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier ; on met le sucre en solution, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés ; et, lorsque le sucre est bien fondu, et le sirop réfroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

EAU DISTILLÉE DE MERISIER A GRAPPES.

Prunus padus (Annales de Chimie).

On prend une quantité quelconque d'écorces fraîches de merisier, on les met dans la cucurbite d'un alembic, avec une assez grande quantité d'eau de rivière pour les couvrir; et après quelques heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on procède, selon l'art, à la distillation; on obtient ainsi une eau chargée d'un peu d'huile volatile, et qui, suivant M. *Bergmann*, de Berlin, a l'odeur d'acide prussique, et se rapproche, par ses propriétés, de l'eau distillée du laurier-cerise.

Après avoir terminé la distillation, on passera, avec expression, ce qui reste dans la cucurbite; on filtre la colature, et on procède à l'évaporation pour obtenir l'extrait.

EXTRAIT DES BAYES DE BELLA-DONA.

Roob Belladonœ.

On prend une quantité quelconque de baies de Bella-Dona, à leur maturité; on les écrase, en les délayant avec une petite quantité d'eau distillée; on laisse ensuite le tout reposer pendant 24 ou 30 heures, puis on en exprime le suc que l'on fait évaporer à la chaleur du bain-marie, jusqu'à la consistance convenable.

EXTRAIT ALCOOLIQUE DE BELLA-DONA.

Comme, d'après les recherches de M. *Vauquelin*, le

principe narcotique de la Bella-Dona est saluble dans l'alcool, on prendra une quantité déterminée de feuilles fraîches de Bella-Dona, et, après les avoir hachées et contusées dans un mortier de marbre, on les mettra dans la cucurbite d'un alambic, on y versera une quantité d'alcool assez grande pour les délayer, et les recouvrir; puis on procédera selon l'art à la distillation, en se bornant à retirer environ la moitié de l'alcool que l'on aura employé; alors on passe avec expression ce qui reste dans l'alambic, on filtre la colature, et on procède selon l'art à l'évaporation jusqu'à consistance d'extrait mou.

SAVON DE CACAO.

Huile céracée de cacao (*beurre de cacao*).... 150 gram.
Salutum de soude caustique (*lessive des savonniers*). 50 gram.

Après avoir liquéfié sur un feu très-doux l'huile céracée de cacao, on la verse dans un mortier de marbre ou une terrine vernissée que l'on a échauffée en y tenant pendant quelque temps de l'eau bouillante, puis on y ajoute peu-à-peu, et en agitant continuellement avec un pilon de bois ou un bistotier, le solutum de soude caustique, ce que l'on continue jusqu'à ce que le mélange ait acquis de la ténacité et une consistance homogène; alors on l'étend dans un moule où il achève de se concréter et devient solide.

ALLIAGE FUSIBLE.

Cette préparation si remarquable, que l'on nomme communément, *Alliage de Darcet*, mais qui avait été indiquée par

Homberg, (Mémoires de l'académie des Sciences, année 1699), qu'il employait spécialement pour les injections anatomiques, se fait avec huit parties de Bismuth, cinq de plomb et trois d'étain, que l'on mélange, que l'on fond sur un feu doux, et que l'on coule aussitôt.

Cet Alliage a acquis une fusibilité plus grande que celle de chacun des métaux pris séparément; en effet, il se fond dans l'eau bouillante, et dans cet état, il ne roussit point une feuille de papier que l'on y plonge. On augmente encore la fusibilité de cet Alliage, en y ajoutant, pendant la fusion, une petite quantité de mercure.

ONGUENT ACÉTATÉ DE CRAIE ET DE PLOMB.

CÉRAT DE KIRKLAND.

Craie préparée..............	de chaq. 122 gram.
Vinaigre distillé.............	
Huile d'olives...............	

Emplâtre d'oxyde de plomb (Diachylon simple). 245 gram.
Acétate de plomb liquide (Extrait de saturne). 450 gram.

On met dans une petite bassine, le vinaigre avec la craie, et lorsque l'effervescence est passée, on y ajoute l'huile et l'emplâtre que l'on fait fondre sur un feu doux, en remuant continuellement avec une spatule de bois. Lorsque la liquéfaction est complète, on retire le vase du feu; et lorsque le mélange commence à se réfroidir, on y verse peu-à-peu l'acétate de plomb liquide, en agitant jusqu'à ce que la masse soit entièrement froide, et le mélange exact.

SOLUTUM ALCOOLIQUE ET AROMATIQUE D'OXY-MURIATE DE MERCURE.

Oxy-muriate de mercure (Sublimé corrosif). 32 centi.
Alcool à 26 degrés.................. 244 gram.
Alcoolat de canelle (Eau de canelle spirit.). 122 gram.

Méler selon l'art.

SOLUTUM AQUEUX ET ETHÉRÉ D'OXY-MURIATE DE MERCURE.

Oxy-muriate de mercure (Sublimé corrosif). 32 centi.
Eau distillée.......................... 360 gram.
Ether sulfurique rectifié.............. 24 gram.

SOLUTUM AQUEUX ET AMMONIACÉ D'OXY-MURIATE DE MERCURE,

Oxy-muriate de mercure........... 32 centigrammes.
Muriate d'ammoniaque.............. 3 grammes.
Eau distillée...................... 360 grammes.

En présentant ces trois préparations, le récipiendaire fera, sous les yeux du Jury médical, les expériences propres à y démontrer la présence de l'oxy-muriate de mercure, ou sublimé corrosif.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Arsène-Jean-Chrysostôme Colleville, *natif de Cherbourg, Département de la Manche.*

PROGRAMME (N.° 4.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur du Jury médical, de la Préfecture, de la Mairie, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 49.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

M. Colombot.......
M. Cizos.......
M. Frémy.......
} *Pharmaciens*, à Versailles.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

Avant de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera du Quinquina, de ses espèces, des moyens propres à les reconnaître, à les distinguer. Quoique nombreuses et variées, les principales espèces peuvent se rapporter aux suivantes :

1.° Le Quinquina brun de Loxa ou cascaca de Loxa, kinkina de la Condamine, *cortex peruvianus, febrifugus kina kina, china china*, écorce du *cinchona Condaminea*, roulée épaisse, ridée, d'un brun rougeâtre, gris, noirâtre à l'extérieur, souvent couverte d'un lichen, cassure nette, saveur amère, astringente, approchant de celle du tan.

2.° L'orangé, écorce du *cinchona lancifolia* ou *officinalis nitiva*; couleur orangée, cassure fibreuse, saveur très-amère et peu astringente.

3.° Le rouge, écorce du *cinchona oblongifolia* ou *magnifolia*, lames épaisses, rouge plus ou moins foncé, saveur amère, éminemment acerbe, cassure fibreuse.

4.° Le jaune ou calisaya, écorce du *cinchona cordi folia*, ou *micrantha pubescens*, lames épaisses, rugûses sur leur longueur, d'une couleur jaune de paille, tachetée de blanc, odeur faible, saveur amère, peu acerbe.

5.° Le gris ou blanc, écorce du *cinchona ovali folia* ou *officinalis macrocarpa*, couleur cendrée à l'extérieur, plus foncée à l'intérieur, saveur savoneuse très-amère, sans astriction.

6.° Le quinquina des Caraïbes ou des Antilles, écorce du *cinchona caraibea*, couleur moins foncée que le quinquina loxa, saveur plus amère, moins astringente.

7.° Le Piton, quinquina de la Martinique, de la Guadeloupe ou de Sainte-Lucie, écorce du *cinchona floribunda* ou *montana*, lisse, large, mince, fibreuse, grisâtre, très-amère, qui, suivant l'analyse de Moretti (Bulletin de pharm. 1811), est composé, 1.° de tissu ligneux, 2.° d'extractif oxygenable, 3.° d'extractif amer ou savoneux, 4.° de tannin, 5.° d'extractif muqueux, 6.° d'acide malique, 7.° de résine, 8.° de citrate de chaux, 9.° d'acide citrique, 10.° d'un principe particulier commun à beaucoup de quinquina et d'autres substances.

8.° Quelques-uns ont aussi désigné la cascarille sous le nom de quinquina aromatique.

SIROP DE FLEURS DE MAUVES.

Fleurs de mauves sèches et mondées.... 100 gram.
Eau bouillante .... 800 gram.
Sucre concassé......................... suffi. quantité.

On met dans un vaisseau d'étain les fleurs de mauves, on verse dessus l'eau bouillante, on couvre le vaisseau et on laisse infuser à une douce température pendant huit heures; on passe ensuite avec expression, on filtre la colature, puis on y fait fondre le sucre à la chaleur du bain-marie; et lorsque le sirop est réfroidi, on le conserve dans des bouteilles sèches et bien bouchées.

MUCILAGE DE LIN DESSÉCHÉ.

On prend 500 grammes de graines de lin, on verse dessus une quantité suffisante d'eau bouillante que l'on laisse infuser pendant quelques heures, et on passe à travers un tamis; puis

on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau bouillante que l'on laisse également infuser, ce que l'on réitère jusqu'à ce que la graine cesse de fournir du mucilage; alors on réunit les colatures, on les fait évaporer lentement sur le feu, en remuant de temps en temps; et on obtient, par cette évaporation bien ménagée, une masse brunâtre, odorante, qui pèse 76 grammes.

On peut obtenir de même le mucilage desséché de la graine de coings, de la racine de guimauve.

EXTRAIT DE TULIPIER.

(*Liriodendron talipïfera.*)

On prend une quantité quelconque de jeunes branches de tulipier, on en enlève l'écorce sur laquelle on verse de l'eau distillée à 60 degrés de température, et on laisse infuser quinze heures; on passe ensuite avec expression; on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau, à la même température, ce que l'on réitère une troisième fois; on mêle les colatures, on les filtre, puis on procède selon l'art à l'évaporation; et on obtient ainsi un extrait brunâtre, amer, que l'on conserve dans un pot, à l'abri de l'humidité.

HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE.

Spiritus terebenthinæ.

Térébenthine choisie .... 2000 gram.
Eau de rivière .... 5000 gram.

On met ces deux substances dans un alembic, et on procède à la distillation à un feu doux; l'huile volatilisée par le calorique, passe dans le récipient, et il reste dans la cucurbite une

masse résineuse qui se durcit par le refroidissement, et que l'on nomme *térébenthine cuite, poix résine, résine jaune du pin,* ou *colophône.*

HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE RECTIFIÉE.

Spiritus terebenthinæ, oleum tereb. rectificatum.
(Phar. Lond. 1809.)

Huile (vulg. essence) de térébenthine. 1000 gram.
Eau de rivière . . . . 4000 gram.

Distiller, selon l'art, dans une cornue de verre, en se bornant à retirer 800 grammes d'une huile volatile, incolore et diaphane, qu'il faut conserver dans des flacons remplis, bien bouchés, et à l'abri de la lumière.

EMPLATRE DE CAOUTCHOUC de SWEDIAUR.

Emplâtre agglutimatif de gomme élastique.

Caoutchouc divisé en petites lanières... 122 gram.
Huile volatile de térébenthine rectifiée.. 490 gram.
Huile d'olives.. } de chaque........... 62 gram.
Cire blanche... }

On met dans un ballon le caoutchouc, avec l'huile volatile de térébenthine qui doit être nouvellement rectifiée ; on place le ballon sur un bain de sable, que l'on entretient à une douce chaleur pendant plusieurs jours, en agitant de temps en temps. Lorsque la solution du caoutchouc est faite, on y ajoute la cire, l'huile, et on fait bouillir légèrement jusqu'à

ce que toute l'huile volatile soit évaporée ; et lorsque la masse est réfroidie, on la conserve dans un pot de faïence.

PASTILLES D'EXTRAIT DE QUINQUINA.

Extrait sec de quinquina .... 7 gram.
Sucre blanc en poudre .... 45 gram.
Huile volatile de menthe poivrée.......... 1 goutte.
Mucilage de gomme adragant, préparé avec l'eau de menthe poivrée............ quantité suffis.

Pour former une pâte molle et homogène, que l'on divisera en rondelles du poids de 50 centigrammes.

PASTILLES DE QUINQUINA.

Quinquina en poudre très-fine.......... 12 gram.
Canelle de Ceylan...................... 1 gram.
Sucre blanc............................ 45 gram.
Mucilage de gomme adragant.......... quantité suffis.

Pour faire selon l'art une masse que l'on divisera en rondelles du poids de 50 centigrammes.

MAGNÉSIE CARBONATÉE,

Suivant le procédé de RUDRAUFF. (Bulletin de Pharm.)

Sulfate de magnésie..................... 1 partie.
Carbonate de Potasse.................... 1 partie.
Eau................................ quantité suffis.

D'un côté on dissout une partie de sulfate de magnésie

dans quarante parties d'eau; de l'autre, une partie de carbonate de potasse dans douze parties d'eau, ayant soin de filtrer l'une et l'autre, afin qu'elles soient bien claires et sans dépôt : alors on chauffe la solution de sulfate de magnésie, et, lorsqu'elle a acquis la température de 60 degrés, on verse la solution de carbonate de potasse, qui doit également être chaude, et on en continue l'affusion jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité; on tient ensuite le mélange environ un quart d'heure sur un feu assez fort pour le faire bouillir, puis on y ajoute, peu-à-peu et en remuant bien, cinquante à soixante parties d'eau, pour opérer la solution du sulfate de potasse qui s'est formé pendant l'opération; enfin, lorsque le précipité est formé au décante, on lave à plusieurs reprises la magnésie carbonatée, puis on la fait sécher rapidement en l'étendant sur des briques poreuses et chauffées que l'on place dans un four. On obtient ainsi une magnésie carbonatée qui est très-blanche, très-légère, entièrement soluble dans l'acide sulfurique, et qui ne change ni en brun ni en rouge la rhubarbe que l'on délaye dans de l'eau.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du département de Seine et Oise, par Jacques-Charles-Victor Collet, *natif de Carentan, département de la Manche.*

PROGRAMME

(N.° 5.)

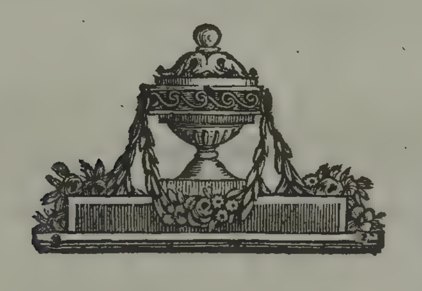
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. JACOB, Imprimeur du Jury médical, de la Préfecture, de la Mairie, etc., etc., Avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commision des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique,* Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Colombot. . . . . .
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens,* à Versailles.
M. Frémy. . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien,* à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

AVANT *de présenter au Jury médical les différentes préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des diverses espèces de baumes qui sont employés en pharmacie; il fera connaître les caractères qui les distinguent des résines solides ou liquides, et exposera spécialement l'usage et les propriétés pharmaceutiques*, 1.° *du baume du Pérou, qui provient du* myroxylon peruiferum, *et dont on distingue trois espèces*, (*a*) *le* blanc, *qui est fluide, tenace, limpide*; (*b*) *le* roux, *qui est en masse, le plus ordinairement en coques*; (*c*) *le* brun *ou* noir, *qui est le plus ordinairement liquide, et que l'on obtient en faisant bouillir dans de l'eau les rameaux et l'écorce de l'arbre.* 2.° *Du baume de tolu, qui provient du* toluifera balsamum; *il est d'un jaune brun, tantôt mou, tantôt solide, et contenu dans des calebasses.* 3.° *Le benjoin qui découle d'une espèce d'alibousier ou de laurier*, styrax benzoin, croton benzœ, terminalia benzoin. 4.° *Le storax dont on distingue plusieurs espèces*, (*a*) *le calamite*, (*b*) *l'ordinaire* stirax officinalis,

(*c*) *le storax en sarilles*; (*d*) *le storax liquide*, *qui proviennent du* liquidambar styraci flua, *ou* liquidambar orientalis.

SIROP DE GOMME.

Gomme arabique pulvérisée	....	245 gram.
Sucre très-blanc. } Eau de rivière... }	de chaque.........	490 gram.
Eau de fleurs d'oranger	....	61 gram.

On choisit une gomme arabique diaphane, incolore; on la nétoye bien, on la pulvérise et on la fait fondre sur un feu doux, dans la quantité d'eau prescrite, et l'on passe avec expression à travers un blanchet serré; alors on met dans la colature le sucre concassé; l'on chauffe jusqu'à l'ébullition; on clarifie avec un blanc d'œuf battu dans une petite quantité d'eau, et l'on passe de nouveau; l'on ajoute ensuite l'eau de fleurs d'oranger, et on verse le tout dans un flacon, où on le laisse pendant cinq à six jours; alors on décante, et on le met dans de petits flacons appropriés à l'usage.

Comme ce sirop contient une grande quantité de gomme en solution, il n'est jamais parfaitement clair, malgré toutes les précautions indiquées.

GELÉE DE CORALLINE DE CORSE.

Mousse de Corse, ou *Helminthocorton.*

Coralline de Corse mondée	....	95 gram.
Ichtiocolle, colle de poisson	....	8 gram.
Sucre blanc... } Vin blanc..... }	de chaque..........	490 gram.
Eau de rivière	....	suffis. quantité.

On fait d'abord bouillir la coralline pendant trente à quarante minutes, dans le vin blanc et suffisante quantité d'eau; puis on passe le *decoctum* à travers un tamis; d'autre part, on met la colle de poisson contusée et incisée dans un ballon, avec à peu-près 395 grammes d'eau tiède, et on laisse infuser pendant vingt-quatre heures à la température de l'atmosphère; lorsque la colle est fondue, on la passe à travers un linge, on la mêle au *decoctum* de coralline, on y ajoute le sucre concassé, dont on hâte la solution par une chaleur suffisante; on clarifie avec un blanc d'œuf battu dans une petite quantité d'eau; puis on passe à travers un blanchet, et on fait évaporer à un feu doux, jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance visqueuse, et soit réduit à 735 grammes ou à-peu-près; alors on coule la matière fluide dans des pots de faïence, où, par le repos et le réfroidissement, elle prend la consistance d'une gelée.

EXTRAIT DE FEUILLES DE VIGNE.

On prendra une quantité quelconque de feuilles de vigne, fraîches et en pleine vigueur, on les hache, on les contuse dans un mortier de marbre, en les arrosant avec de l'eau chaude à 36 ou 40 degrés; on les délaye ensuite avec une plus grande quantité d'eau également chaude, et on laisse infuser à une douce température pendant huit à dix heures; on passe ensuite avec expression, et on verse la colature sur une nouvelle quantité de feuilles fraîches et contusées, ce que l'on réitère une troisième fois; alors on passe de nouveau; on filtre la liqueur, et on procède, selon l'art, à l'éva-

poration, jusqu'à consistance d'électuaire mol, propre à faire des pilules.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE RHUBARBE.

Tinctura rhubarbari dulcis.

Rhubarbe concassée	30 gram.
Petit cardamome	7 gram.
Alcool à 26 degrés	367 gram.
Sucre blanc	62 gram.

On fait d'abord infuser la rhubarbe et le cardamome avec l'alcool, pendant quelques jours ; on filtre, puis on y ajoute le sucre que l'on fait fondre à une douce température.

INFUSUM AQUEUX DE RHUBARBE.

Tinctura rhubarbari aquosa.

Rhubarbe concassée	15 gram.
Tartrate de potasse (sel végétal)	7 gram.
Eau distillée	180 gram.

Infuser s. a. à une douce température, pendant douze à quinze heures, couler et filtrer.

POUDRE DE MAGNÉSIE AROMATISÉE.

Pulvis infantum. Piderit.

Magnésie pure	30 gram.
Graine de fenouil	3 gram.
Sucre blanc	15 gram.

Mélanger exactement.

SULFATE NEUTRE DE MERCURE.

Mercure purifié. . } de chaque, parties égales.
Acide sulfurique . }

On met ces deux substances dans un matras que l'on place sur un bain de sable modérément chaud, dont on entretient et augmente peu à peu la chaleur, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une masse saline blanche qui soit parfaitement desséchée, qui est le sulfate neutre de mercure.

N. B. 1.° Cette opération doit se faire sous une cheminée, pour éviter le gaz sulfureux qui se dégage par l'action de l'acide sur le mercure ; 2.° il faut apporter beaucoup d'attention au feu; une chaleur trop vive dans les premiers temps de l'opération, ferait volatiliser une partie du mercure ; l'acide sulfurique serait alors en excès ; et lorsqu'on mélangerait ce sulfate acide de mercure avec le muriate de soude, il se dégagerait une grande quantité de vapeurs muriatiques, qui incommoderaient l'artiste.

MURIATE DE MERCURE SUROXYDÉ.

Oxymuriate de mercure, Muriate de mercure suroxygèné, communément *Sublimé corrosif.*

On peut obtenir ce sel par un grand nombre de procédés différens, qui tous ont pour objet de porter le mercure au *maximum* d'oxydation ; mais lorsque, dans cette préparation, on employe le sulfate de fer desséché, le sel que l'on obtient par la sublimation, contient toujours un peu de muriate de

fer ; ainsi, pour obtenir ce sel parfaitement pur, on prendra parties égales de sulfate neutre de mercure réduit en poudre, et de muriate de soude également pulvérisé et bien desséché; on mélange exactement ces deux substances, on les introduit dans un ballon, et on procède, selon l'art, à la sublimation; on obtient ainsi un muriate de mercure suroxydé, très-blanc, très-pur, et il reste dans le fond du ballon du sulfate de soude.

MURIATE D'ANTIMOINE PAR SUBLIMATION.

Muriate de mercure suroxydé.............. 8 parties.
Antimoine (régule)......................... 3 parties.

On pulvérise séparément chacune de ces substances, on les mélange, on les introduit dans une cornue de verre, à large goulot, et après y avoir adapté un récipient, on chauffe par degrés; il s'élève d'abord une petite quantité d'un liquide acide et blanchâtre qu'il convient de séparer; puis le muriate d'antimoine paraît sous forme d'un liquide huileux, incolore, qui se concrète et prend l'apparence crystalline.

On peut, dans cette opération, employer le sulfure d'antimoine; mais pour obtenir un muriate d'antimoine incolore et parfaitement beau, il faut s'assurer si, comme il est très-ordinaire, le sulfure d'antimoine ne contient pas un peu de fer.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean-Baptiste-Charles Bray, *natif d'Alby, Département du Tarn.*

PROGRAMME (N.° 6.)

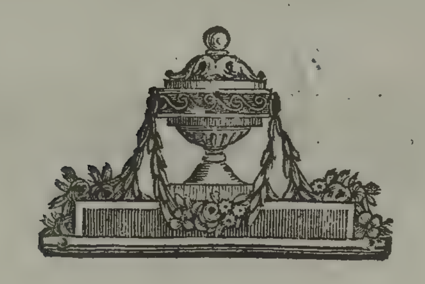
DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos . . . . . .
M. Frémy . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

Avant de presenter au Jury Médical les différentes préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire exposera les diverses Rhubarbes, en fera connaître la nature, le caractère distinctif; savoir : 1.° de la Rhubarbe de la Chine, qui provient du Rheumpalmatum; *2.° celle de Moscovie,* Rheum undulatum, *qui est moins compacte, moins jaune à l'extérieur, moins rouge intérieurement, moins amère et plus acerbe que la première; 3.° la Rhubarbe de France,* Rheum compactum; *4° enfin du Rhapontic,* Rhabarbarum dioscoridis, *ou* Rheum rhaponticum *de lin.*

SUCRE ROSAT.

Sucre. .... 280 gram.
Eau de Roses très-odorantes.......... 122 gram.

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre légèrement huilé; et tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petits morceaux plus ou moins gros, que l'on renferme dans une boîte et que l'on conserve dans un lieu sec.

Quelquefois, pour l'agrément, on colore les tablettes avec un peu de cochenille; mais comme on coule le sucre fondu sur un marbre huilé, il faut, pour priver les tablettes de cette couche huileuse, les placer sur une feuille de papier qui puisse absorber l'huile.

SIROP DE CAPILLAIRE.

Capillaire du Canada.................. 250 gram.
Eau bouillante....................... 550 gram.
Sucre................................ 500 gram.

On met le capillaire dans un vase de faïence, on verse dessus l'eau bouillante, et après une infusion de deux heures, on la passe à travers un linge, on y ajoute ensuite le sucre concassé que l'on clarifie avec des blancs d'œufs, et que l'on fait cuire jusqu'à consistance convenable; enfin on passe le sirop tout chaud, à travers un blanchet sur lequel on aura mis du capillaire bien sec et bien odorant, et on l'aromatise, pour l'agrément, avec un peu d'eau de fleurs d'oranger.

MELLITUM DE TUSSILAGE.

Looch de farfara. PIDERIT.

Pulpe de racine de tussilage........ 330 gram.
Miel écumé.......................... 600 gram.

Pour faire la pulpe de tussilage (Tussilago farfara), on prend les racines fraîches de cette plante, et après les avoir mondées on les fait cuire dans suffisante quantité d'eau, pour les

amollir et les réduire en pâte, alors on les pile dans un mortier de marbre; on les réduit en pulpe en les passant à travers un tamis; on prend ensuite la quantité prescrite de cette pulpe, on la met avec le miel dans une capsule que l'on place sur un fourneau, et on fait cuire le tout jusqu'à consistance d'un sirop épais.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE SOLDANELLE.

Convolvulus Soldanella.

Racines de soldanelle en poudre.... 130 gram.
Alcool à 34 degrés.................. 2000 gram.

Infuser s. a. à une douce température, en agitant de temps en temps; passer avec expression, filtrer et conserver.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE SOLDANELLE, CONCENTRÉ.

On met dans une petite cornue 1200 grammes d'infusum alcoolique de soldanelle, et on procède à la distillation, en se bornant à retirer seulement 600 grammes d'alcool; il reste dans la cornue une liqueur d'un jaune citron, qui contient le principe résineux de la soldanelle; lorsque la liqueur est réfroidie, on la filtre, et on la conserve pour l'usage.

On peut, si l'on veut, ajouter à cette liqueur une quantité suffisante de sucre que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie, et on forme ainsi un sirop de soldanelle.

EXTRAIT DE JASMIN D'ESPAGNE.

On prend une quantité quelconque de feuilles fraiches de jasmin à fleurs jaunes, on les contuse dans un mortier de marbre, en les arrosant d'une petite quantité d'eau chaude; et lorsqu'elles sont réduites en une sorte de pâte, on les délaye dans une suffisante quantité d'eau chaude à 60 degrés, et on laisse infuser à la température de l'athmosphère, pendant vingt-quatre ou trente heures; on passe avec expression, on filtre la colature, et on fait évaporer s. a. jusqu'à consistance convenable; on obtient ainsi un extrait d'une saveur âcre, amère, que l'on peut employer avec succès dans quelques cas.

POUDRE DE SCILLE NITRÉE.

Pulvis squittiticus. VANHELMONT et STAHL.

Squammes de scille desséchées............. 4 gram.
Racines de vincetoxicum..................... 23 gram.
Nitre purifié.................................. 30 gram.

Pour faire s. a. une poudre homogène et très-fine.

POMMADE MERCURIELLE OPIACÉE.

Pommade mercurielle double................ 92 gram.
Extrait d'opium par l'eau.................. 15 gram.

D'une part, on amollit l'extrait d'opium, en y ajoutant quelques gouttes d'eau, et l'exposant dans une cuiller à

une douce chaleur. D'autre part, on fait légèrement chauffer la pommade mercurielle, pour lui donner seulement un peu de mollesse, alors on mêle ces deux susbtances, et on les agite jusqu'à ce que le mélange soit intime, et d'une apparence homogène.

POMMADE AVEC L'OXYDE ROUGE DE MERCURE, BAUME OPHTALMIQUE DE SAINT-YVES.

Beurre frais purifié..........................	90 gram.
Cire blanche..............................	20 gram.
Camphre pulvérisé..........................	6 gram.
Oxyde rouge de mercure (*précipité rouge*)...	4 gram.

On fait d'abord liquéfier le beurre sur un feu très-doux, pour en séparer les portions caséeuses et séreuses; ainsi dépuré, on en prend la quantité prescrite, que l'on met dans une capsule avec la cire, sur un feu très-doux; lorsque ces substances sont fondues, on retire le vase du feu; et lorsque le mélange est à demi refroidi, on y mêle, peu-à-peu et en triturant, le camphre et l'oxyde de mercure, qui doivent être réduits en poudre très-fine.

Quelquefois on augmente la dose du camphre et de l'oxyde rouge de mercure; souvent on y ajoute un peu d'oxyde de plomb rouge (*minium*) ou de sulfure rouge de mercure (*cinnabre*); d'autres fois on substitue au beurre ordinaire, l'huile céracée, ou beurre de cacao, et une petite quantité d'huile d'amandes douces, et on la débite dans le public sous différens noms, principalement pour

le traitement des maladies des yeux et des paupières. Cette pommade doit être conservée dans un pot bien bouché, dans un endroit frais et à l'abri de la lumière.

EAU DISTILLÉE, HUILE VOLATILE ET EXTRAIT DE TANAISIE.

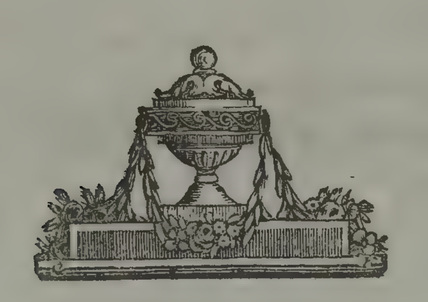
On prend des sommités fraîches et fleuries de tanaisie, on les incise, on les pile, on les contuse dans un mortier de marbre, on les met dans la cucurbite d'un alambic avec s. q. d'eau; et après quelques heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on procède s. a. à la distillation, et on obtient une eau sur laquelle nage l'huile volatile que l'on sépare et que l'on conserve à part.

Lorsque la distillation est finie, on passe avec expression ce qui reste dans l'alambic, on filtre cette colature, et on fait évaporer s. a. jusqu'à consistance convenable.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Louis-Gabriel-Maurice Pinot, *natif de Ducey, Département de la Manche.*

(N.° 7.)

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'Ecole Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. COLOMBOT. . . . .
M. CIZOS. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. FRÉMY . . . . . .

M. GALLOT, *Pharmacien* à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

SUC DE COINGS DÉPURÉ.

On choisit des coings à leur maturité, on les rape et on laisse la masse rapée dans une terrine de grès que l'on place dans un lieu tempéré pendant vingt-quatre ou trente-six heures, ou jusqu'à ce qu'elle ait acquis une légère odeur vineuse ; on la soumet ensuite à l'expression pour en tirer le suc que l'on clarifie par le repos, la filtration, et que l'on conserve pour l'usage.

MALATE DE FER.

TEINTURE DE MALATE DE FER. (pharm. de Vienne.)

Extractum martis seu ferri pomatum, tinctura martis pomata, cydoniata.

On met dans une marmite de fer 250 grammes de limaille de fer très-pure, on verse dessus 900 grammes de

suc nouvellement exprimé et dépuré de coings ou de pommes acides, et on laisse infuser à une douce température en agitant souvent. Quand le suc paraît saturé de fer, on le décante, on en ajoute de nouveau jusqu'à ce que toute la limaille de fer soit entièrement dissoute, puis on réunit ces différentes dissolutions, et on les fait évaporer jusqu'à moitié de leur poids, alors on y ajoute une partie d'alcool, sur six de la dissolution rapprochée; on fait infuser quelque temps ce mélange dans un vaisseau fermé, puis on filtre et on conserve cette liqueur dans un endroit sec et à l'abri de la lumière.

N. B. En continuant l'évaporation jusqu'à consistance de miel épais, on obtient une sorte d'extrait déliquescent que l'on peut distinguer sous le nom de *Malate de fer épais*.

NITRATE DE FER SAPONACE.

COMMUNÉMENT *BAUME D'ACIER* OU *D'AIGUILLES.*

Sorte de Savon acide, formé par la combinaison du Dissolutum nitrique de fer avec l'huile.

Aiguilles d'acier........................ 15 gram.
Acide Nitrique........................... 45 gram.
Huile d'olives........................... 30 gram.
Alcool rectifié.......................... 60 gram.

On met dans une capsule l'acide nitrique avec les aiguilles; et lorsque la dissolution est faite, on y ajoute

l'huile, l'alcool, et on fait légèrement chauffer ce mélange, en l'agitant avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'il soit froid.

DISSOLUTUM ACÉTEUX DE FER.

Acetum halybeatum FULLER, *infusum martis acetosum, tinctura martis roborans.* BOERHAVE.

Limaille de fer très-pure.................. 30 gram.
Vinaigre distillé.......................... 300 gram.

On met le fer avec le vinaigre dans un ballon que l'on place sur un bain de sable, et dont on entretient la chaleur pendant vingt-quatre ou trente heures, puis on tire au clair et on filtre; souvent on ajoute à la quantité prescrite, 90 grammes de sucre que l'on fait fondre après l'avoir filtrée.

MELLITUM ACÉTEUX DE FER.

Dissolutum acéteux de fer.................. 180 gram.
Miel purifié................................ 490 gram.

Faire chauffer sur un feux doux jusqu'au premier degré d'ébullition, passer ensuite à travers un blanchet, et conserver pour l'usage.

DISSOLUTUM ACÉTEUX DE FER

ÉPAISSI EN CONSISTANCE D'EXTRAIT.

Extractum martis. Piderit.

On prend 60 grammes de limaille de fer très-pure, et 800 grammes de fort vinaigre, on les met dans un ballon que l'on place sur un bain de sable, chauffé de 30 à 40 degrés; et après quinze à vingt heures d'infusion prolongée, on tire la liqueur au clair; on verse sur le résidu une nouvelle quantité de vinaigre que l'on fait également infuser à la température de 40 à 50 degrés; on tire la liqueur au clair, on réunit les colatures, on les filtre, puis on les met dans une capsule de fer, et on les fait évaporer sur un feu doux jusqu'à la consistence d'un miel épais, en ayant soin, pendant l'évaporation, de remuer continuellement avec une spatule.

OXYDE POTASSÉ DE FER.

Limaille de fer...................... 4 parties.
Nitrate de potasse.................... 3 parties.

On pulvérise, on mêle exactement ces deux substances, on projette ce mélange par cuillerées, dans un creuset placé au milieu des charbons et bien rouge; il se fait à chaque projection une vive déflagration, et lorsque toute

la matiére a été employée, on augmente le feu, pour la faire entrer dans une sorte de fusion pâteuse ; alors on la coule sur une plaque de fer chauffée, légèrement huilée, et lorsqu'elle est réfroidie, on la détache, on la pulvérise et on la conserve dans un flacon bien bouché.

En lavant une partie de cette préparation dans suffisante quantité d'eau, on enlève la plus grande partie de la potasse; et on obtient ainsi un oxyde de fer rouge, que l'on nommait autrefois *Safran de mars de Zwelfer.*

BOULES DE TARTRATE DE FER POTASSÉ.

BOULES DE MARS, D'ACIER, DE NANCY.

Globuli martiales, lapis martialis in globulis.

Combinaison du tartrate acidule de potasse avec le fer, dont on forme des masses globuleuses du poids de 30 à 60 grammes; mais la proportion des substances composantes ainsi que le procédé et la manipulation, ont beaucoup varié ; aussi les rédacteurs du Bulletin de Pharmacie, persuadés de l'importance de cette préparation, dont le meilleurs procédé est encore peu connu et *peut-être considéré comme un probléme*, n'ont point hésité à demander dans leur bulletin du mois de mai 1811, *quel est le meilleur procédé pour faire les boules de Mars, dites de Nancy.*

La pharmacopée de Paris, prescrit pour leur préparation deux parties de tartre blanc, et une de limaille de fer en poudre très-fine; on met ces deux substances dans une cucurbite, on y verse de l'alcool faible (eau de vie), et on expose cet appareil à la chaleur du soleil ou d'un bain-marie, jusqu'à l'entière évaporation de l'alcool; on réitère ces effusions et évaporations successives, jusqu'à ce que la masse, en se séchant, ait acquis une apparence résineuse et une tenacité, une consistance assez grande pour former des boules.

Quelques pharmaciens, au lieu du tartre ordinaire employent le tartre purifié, crême de tartre ou tartrate acidule de potasse, et un mélange d'eau et d'alcool, ou même seulement de l'eau ordinaire. Plusieurs augmentent la quantité du tartre et placent la cucurbite sur un fourneau, et emploient une chaleur assez vive, pour hâter l'évaporation et la combinaison qui doit s'opérer. Quelques uns, pour empêcher qu'en se séchant ces boules ne se gercent, ou ne tombent en fragmens pulvérulens, conseillent d'y ajouter de la gomme arabique ou adragant.

Piderit, dans sa *Pharmacia Rationalis*, prescrit pour former ces boules, de prendre 122 grammes d'extrait des mars (dissolutum acéteux de fer épaissi, en consistance d'extrait); et 61 grammes de tartrate acidule de potasse en poudre très-fine; de mélanger exactement ces deux substances, pour leur donner une forme régulière.

M. Rezat, prépare ces boules avec trois parties de tartre, et deux de limaille de fer, dont on forme avec de l'eau une sorte de pâte, que l'on met dans une marmite

de fonte, en y ajoutant assez d'eau pour couvrir la pâte; on évapore ensuite sur le feu en consistance de bouillie, on expose le mélange à l'air, et après quelques jours, on recouvre la masse d'une nouvelle quantité d'eau, on évapore en consistance pilulaire. En cet état, on pile fortement la masse dans un mortier de fer, jusqu'à ce qu'en en détachant une portion, elle présente un aspect bien noir; alors on la divise en morceaux, que l'on roule entre deux planches biens unies.

M. Rol, pharmacien à Mirecourt, prend cinq parties de limailles de fer et huit de tartre rouge, il en fait avec de l'eau une pâte molle, que l'on met dans une chaudière, sur un feu doux, pendant une heure, en remuant continuellement afin que la matière ne s'attache point au fond du vase; il répète cette opération tous les jours, pendant environ quatre mois, ayant soin de ne jamais porter la chaleur jusqu'à l'ébulition, et d'ajouter de l'eau à mesure qu'elle s'évapore; enfin lorsque la masse forme une pâte noire, tenace, unie et luisante, on évapore jusqu'à consistance épaisse, on y ajoute deux parties d'infusum alcoolique des plantes vulnéraires (eau vulnéraire par infusion), et on en forme des boules.

M. Rudrauff, pharmacien à Berne, prend deux parties de tartrate acidule de potasse et une de fer, il en fait avec de l'eau une pâte molle, qu'il étend de l'épaisseur de 30 millimètres (un pouce), sur une lame de fer ou de fonte, et on expose ce mélange à l'air ou mieux au soleil; dans l'espace de deux ou trois heures, la surface de cette pâte devient entièrement noire, alors on la

retourne, puis on l'humecte en l'aspergeant avec un pinceau trempé dans l'eau, afin d'entretenir un certain degré d'humidité nécessaire, pour que le tartrate acidule de potasse, agisse sur le fer.

Lorsque cette masse pâteuse est bien noire, tant au-dedans qu'au dehors, on la fait bouillir pendant une demi-heure dans cinq fois son poids d'eau, puis après vingt-quatre heures de repos, on tire la liqueur au clair par inclinaison, on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau que l'on fait également bouillir et que l'on décante, après un repos suffisant, puis on réunit les colatures, et on fait évaporer sur un feu doux; à mesure que la liqueur s'épaissit, on l'agite avec une spatule de fer, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à siccité, et qu'elle puisse se mettre en poudre très-fine; alors on prend cette poudre qui est une tartrate potassé de fer avec excès d'oxyde, on l'humecte avec une petite quantité d'eau, et on en forme aussitôt des boules. Une partie de gomme arabique en poudre sur 90 parties de la masse, est, dit l'auteur, une addition qui est utile à la formation des boules, et donne en même temps une superficie peu luisante.

D'après les observations et expériences de M. Colombot, Membre du Jury médical du Département de Seine et Oise, la meilleure manière de faire ces boules, consiste à mettre dans une chaudière de fer, deux tiers de tartre en poudre, et un tiers de limaille de fer avec suffisante quantité d'eau; on chauffe par degrés, jusqu'à l'ébullition, en remuant continuellement, et on continue la chaleur

et l'agitation; en y ajoutant de l'eau, s'il est nécessaire, jusqu'à ce que la masse ait acquis une consistance épaisse, tenace, poisseuse, qu'elle puisse s'agglutiner et se rouler sous les doigts; alors on y ajoute de la limaille de fer très-fine, on la mêle exactement, et on partage aussitôt la masse en portions plus ou moins volumineuses que l'on roule et que l'on pose sur des planches, afin qu'elles perdent l'humidité superflue; en se séchant, leur surface se couvre d'une sorte d'enduit lisse et luisant; cependant avant de les serrer, il convient encore de les rouler dans la main, que l'on a eu soin de légèrement huiler.

Quelques-uns ont encore ajouté à cette combinaison ferrugineuse diverses substances résineuses ou balsamiques, et en ont fait une préparation particulière, que l'on distingue sous le nom de *Boules martiales de Molsheim*; ainsi M. Rezat, à la masse de sa composition ferrugineuse ajoute une partie de beinjoin en poudre, et autant de belle thérébentine, qu'il chauffe avec de l'eau et pétrit fortement avec le tartrate potassé de fer.

M. Rol prépare les siennes en ajoutant sur 1000 gram. de la pâte ferrugineuse, 92 gram. de mastic, autant d'oliban, et 30 gram. de myrrhe en poudre, dont il fait un mélange exact, et dont il forme des boules, dans un moule de métal huilé.

Quelque soit d'ailleurs le procédé que l'on adopte pour la confection de ces boules, il faut apporter la plus grande attention à n'employer qu'un fer pur, et dont la limaille

ne soit point mélangée de parcelles de cuivre ou d'autres métaux, qui, en s'oxydant, pourraient acquérir des propriétés délétères.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean-Baptiste Millot, *natif de Sennezé, Département de Saône et Loire, domicilié à Nancy, Département de la Meurthe.*

PROGRAMME (N° 8.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. REMY-TAILLEFESSE,
M. LECHANDELIER,
M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



Avant de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire exposera les différentes espèces de bulbes qui sont employées en pharmacie comme substances médicamenteuses. Il fera connaître la nature, les propriétés pharmaceutiques : 1° de l'ail, allium sativum ; 2° *de l'oignon*, allium cepa ; 3° *du colchique ou tue-chien*, colchicum autumnale ; 4° *du lys blanc*, lilium candidum ; 5° *de la scille*, scilla maritima.



SIROP D'ÉCORCE D'ORANGES.

Ecorce jaune d'oranges fraîches..................... 184 grammes.

Eau chaude à soixante degrés..................... 980

On met les zestes ou écorce jaune d'oranges dans une cucurbite de verre avec la quantité d'eau prescrite ; on laisse infuser pendant douze heures à une douce chaleur ; on coule avec expression ; on filtre la colature, puis on y ajoute le double de son poids de sucre blanc que l'on fait fondre dans un ballon bouché, à la chaleur du bain-marie, en l'agitant de temps en temps : enfin, lorsque la so-

lution sirupeuse est faite et presque refroidie, on l'aromatise en y ajoutant de l'*oleo-saccharum* d'oranges.



ALCOOLAT D'ABSYNTHE COMPOSÉ,

Ou liqueur d'absynthe.

Absynthe fraîche et non montée	490 grammes.
Bayes de genièvre	122
Graine d'angélique	61
Canelle de Ceylan	30
Alcool à 24 degrés	5,600

On procède, selon l'art, à la distillation pour obtenir la moitié de l'alcool; puis, pour en former une liqueur agréable, on prend égale quantité en poids de cet alcoolat d'absynthe, de sucre et d'eau pure; on fait la solution du sucre à froid dans l'eau, puis on y ajoute l'alcoolat d'absynthe, et on filtre.



SAVON ANIMAL AROMATIQUE ET AMMONIACÉ.

Cette préparation, si vantée et généralement connue sous la dénomination ridicule de *Baume Opodeldoch*, imaginée par Paracelse, est, comme l'indique le titre, une sorte de savon animal que l'on rend ammoniacal par l'addition d'une certaine quantité d'ammoniaque, et que l'on aromatise en y mélangeant quelques huiles volatiles, odorantes; mais, pour obtenir un mélange intime, parfaitement blanc, qui ait le dégré de mollesse, de fusibilité, et toutes les qualités que l'on y recherche, on a recommandé les attentions suivantes:

1° On prend des os frais, on les concasse, on les fait bouillir dans suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce qu'il paraisse à la surface une sorte de couche onctueuse de la nature de la graisse: alors on passe

le décoctum au travers d'un tamis ; on le met dans un vase de terre : par le refroidissement la gélatine des os se précipite, se condense, et la graisse qui s'en est séparée se concrète à la surface ; alors on recueille cette graisse ; on la fait fondre à une douce chaleur ; on la filtre et on la conserve pour l'usage ultérieur.

2° On prend Potasse du commerce................ 500 grammes.
Chaux vive........................... 1000
Eau de rivière........................ S. Q.

On fait une forte lessive ; on filtre ; on rapproche la liqueur jusqu'à ce qu'un flacon capable de contenir 93 grammes d'eau, puisse contenir 122 grammes de cette liqueur.

3° Ces deux objets étant ainsi préparés, on prend :
Graisse obtenue des os.......... 490 grammes.
Potasse caustique................ 275

On fait le mélange peu-à-peu sur un feu doux, jusqu'à ce que le savon soit bien formé, et que, refroidi, il puisse se dissoudre en entier dans l'eau : alors on dissout dans 3000 grammes d'eau pure et bouillante 185 grammes de muriate de soude ; on filtre et on y fait fondre le savon, et lorsqu'il est froid, on le coupe en morceaux carrés que l'on laisse exposés à l'air pour le priver d'humidité.

4° On prend Alcool rectifié................. 567 grammes.
Eau distillée.................. 61
Savon préparé................. 61
Camphre purifié................ 23

On met ces substances dans un matras que l'on recouvre d'une vessie à laquelle on fait quelques piqûres avec une épingle pour donner issue à l'air, et on fait fondre le mélange à la chaleur du bain-marie ; on le filtre pendant qu'il est chaud ; on le laisse refroidir un peu, et on y ajoute :

Huile volatile de romarin.......... 10 grammes.
————— de thym............ 3
Ammoniaque liquide............... 8

Et lorsque ces substances sont bien mélangées, on coule la préparation dans des flacons à large ouverture.



HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE RECTIFIÉE.

Spiritus Terebenthinæ, oleum tereb. rectificatum. (Phar. Lond. 1809).

Huile (vulg. essence) de térébenthine............ 1000 grammes.
Eau de rivière.................................. 4000

Distiller selon l'art dans une cornue de verre, en se bornant à retirer 800 grammes d'une huile volatile incolore et diaphane qu'il faut conserver dans des flacons remplis, bien bouchés et à l'abri de la lumière.



EMPLATRE DE CAOUTCHOUC de SWEDIAUR.

Emplâtre agglutinatif de gomme élastique.

Caoutchouc divisé en petites lanières.............. 125 grammes.
Huile volatile de térébenthine rectifiée.............. 800
Huile d'olives }
Cire blanche } de chaque........................ 62

On met dans un ballon le caoutchouc avec l'huile volatile de térébenthine qui doit être nouvellement rectifiée. On place le ballon sur un bain de sable que l'on entretient à une douce chaleur pendant plusieurs jours en agitant de temps en temps. Lorsque la solution du caoutchouc est faite, on y ajoute la cire, l'huile, et on fait bouillir légèrement jusqu'à ce que toute l'huile volatile soit évaporée ;

et, lorsque la masse est refroidie, on la conserve dans un pot de faïence.

N. B. En faisant cette préparation il faut apporter la plus grande attention pendant l'évaporation de l'huile de térébenthine.



PILULES MARTIALES DE SYDENHAM.

Limaille de fer porphyrisée........................ 65 grammes.
Extrait mol d'absynthe........................... S. Q.

Pour former une masse pilullaire à laquelle il convient par fois d'ajouter, suivant la prescription du médecin, 4 grammes de canelle, et quelquefois 2 grammes d'aloès.



TARTRATE AMMONIACAL DE POTASSE.

Cremortartari volatilis, tartarus solubilis. TROMSDORFF.

On prend une quantité quelconque de tartrate acidule de potasse porphyrisée; on verse dessus de l'ammoniaque liquide un peu audelà d'une saturation parfaite, et après quelques heures de repos, on filtre et on fait évaporer à un feu très-doux; on obtient ainsi un trisule qui n'est pas déliquescent à l'air, et se dissout facilement dans l'eau, mais se décompose à la longue et redevient tartrate acidule de potasse.



ACIDE ACÉTIQUE PAR DÉCOMPOSITION DE L'ACÉTATE DE PLOMB.

Suivant le procédé de RUDRAUFF. (Bulletin de pharm. 1812.)

Acétate de plomb sec........................ 1000 grammes.
Acide sulfurique........................... 435
Oxyde noir de manganèse en poudre.............. 40

Après avoir mélangé l'acétate de plomb avec l'oxyde de manganèse, on les met dans une cornue de verre ; on verse dessus l'acide sulfurique, et on laisse ce mélange en repos pendant vingt-quatre heures ; on procède ensuite, selon l'art, à la distillation, et on obtient ainsi vingt-huit parties d'acide acétique concentré qu'il convient de rectifier en le distillant une seconde fois sur une partie d'oxyde noir de manganèse.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par PIERRE-FÉLIX FOUBERT, *natif de Mortain, Département de la Manche, domicilié à Mayenne.*

PROGRAMME (N° 9.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,

M. Lechandelier,

M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*,

} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



SIROP DE RAIFORT COMPOSÉ,

Communément antiscorbutique.

Ce sirop, essentiellement composé avec le raifort et quelques autres plantes de même nature, peut se préparer soit par la distillation des plantes, comme le prescrit le *Codex de Paris*, soit par l'expression de leur suc, comme l'indique FORESTUS qui le désignait sous le nom de *Sirupus scelotyrbicus*; mais, pour déterminer d'une manière positive le procédé le plus avantageux, le Récipiendaire préparera comparativement ce sirop par l'un et l'autre procédé.

1° *Par distillation des plantes.*

Racines fraîches de raifort sauvage.	de chaque 500 grammes.
Feuilles fraîches de cochlearia.......	
Feuilles fraîches de cresson.........	
———————— de becabunga......	
Oranges amères ou bigarades........	
Canelle de Ceylan	16
Vin blanc généreux.............................	2000
Sucre blanc...	S. Q.

On met dans une cucurbite d'étain le vin blanc, les bigarades coupées en tranches, et on y ajoute successivement les racines de

A 2

raifort coupées en tranches, puis les plantes mondées et légèrement contusées; enfin la canelle : on adapte aussitôt à la cucurbite son chapiteau, et on procède, selon l'art, à la distillation, en se bornant à retirer 700 grammes d'un liquide alcoolique, d'une odeur pénétrante, d'une couleur lactescente, dans lequel on ajoute suffisante quantité de sucre pour en faire un sirop à la simple chaleur du bain-marie.

D'autre part, on prend ce qui reste dans l'alambic; on l'exprime fortement; on décante, on filtre, et avec suffisante quantité de sucre on en forme un second sirop; et lorsque ces deux sirops sont à demi-refroidis on les mélange et on conserve pour l'usage.

Nota. Il serait à désirer que l'on fît la distillation des plantes dans un alambic ou une cornue de verre.

2° Par expression du suc des plantes.

On prend parties égales de racines fraîches de raifort, de cochlearia, de cresson, de becabunga, et, après les avoir nétoyées sans les laver, on les incise, on les pile promptement dans un mortier de marbre, et on soumet ce mélange à la presse pour en tirer le suc.

Alors on prend :

Suc exprimé des plantes......................	1500	grammes.
Suc d'oranges amères........................	500	
Canelle de Ceylan concassée..................	4	
Ecorce d'oranges amères récentes..............	30	

On met toutes ces substances dans un matras que l'on bouche exactement, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant douze heures, en l'agitant de temps en temps; et, lorsque le suc est éclairci, qu'il a acquis une couleur ambrée, une odeur pénétrante, on le filtre promptement à travers un papier gris, en ayant soin de couvrir le filtre.

Enfin, on met ce suc dépuré dans un matras avec suffisante quantité de sucre concassé; et, après avoir bouché le vaisseau, on

le place au bain-marie pour faire fondre le sucre; et, lorsqu'il est dissous et le sirop refroidi, on y ajoute et on y mêle exactement 32 grammes d'alcoolat ou esprit de cochlearia.



ALCOOLAT ET EXTRAIT DE MÉRISIER.

(*Prunus padus* L.)

On met dans la cucurbite d'un alambic une quantité déterminée d'écorce fraîche de mérisier; on y verse de l'alcool ordinaire à 20 degrés, en assez grande quantité pour couvrir l'écorce, et après quelques heures d'infusion on procède à la distillation, en se bornant à retirer à-peu-près la moitié de l'alcool que l'on a employé.

Lorsque la distillation est faite, on passe avec expression ce qui reste dans la cucurbite; on met cette colature, ainsi que le premier produit de la distillation, sur une nouvelle quantité d'écorce de mérisier, et on procède à une nouvelle distillation, et on obtient ainsi un alcool chargé de la partie aromatique et huileuse du mérisier, dont l'odeur vive et pénétrante approche beaucoup de celle du laurier-amandier, et qui en a toutes les propriétés à un haut degré.

Pour obtenir l'extrait de mérisier, on prendra ce qui reste dans la cucurbite; on exprime, on filtre la colature, et on procède selon l'art à l'évaporation jusqu'à consistance convenable, et on obtient ainsi un extrait brunâtre, lisse et très-amer.



OXYDE SULFATÉ DE MERCURE *au Maximum*,

SUIVANT LE PROCÉDÉ DE MORETTI,

Ou Sulfate acide de Mercure.

Acide sulfurique concentré (à 66°)	184 grammes.
Mercure purifié	153

On met ces deux substances dans une cornue de verre que l'on place sur un bain de sable ; on y adapte un récipient, et on procède à la distillation en continuant et augmentant le feu jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de vapeurs : il est même nécessaire, pour les opérations subséquentes, que, sur la fin de l'opération, le feu soit un peu fort, afin que tout le sulfate mercuriel passe au maximum d'oxydation ; il reste ainsi dans la cornue une masse compacte blanche, pulvérulente, que l'on détache et que l'on conserve pour l'usage.

N. B. Pour faire cette opération avec plus d'économie et tirer parti de l'acide sulfureux qui se dégage, il faut adapter à l'appareil un tube de verre recourbé, et une série de flacons qui se communiquent.

OXYDE SULFATÉ DE MERCURE *au Minimum*,

Ou Sulfate de Mercure au minimum.

Oxyde de sulfate de mercure au maximum. } de chaque 150 grammes.
Mercure purifié.......................... }

On triture ces deux substances dans un mortier de verre ou de pierre dure comme l'agathe, jusqu'à ce que la combinaison soit faite, ce qui, dit l'auteur, a lieu dans l'espace de quelques minutes, quand la première opération a été faite à un degré de feu suffisant, et on obtient par cette opération une masse grisâtre qui sert à l'opération subséquente.

OXYDE DE MERCURE *au Minimum*.

On prend la masse grisâtre qui résulte de l'opération précédente ; on la fait bouillir dans suffisante quantité de lessive caustique ou de potasse pure dissoute dans de l'eau ; puis on jette le tout sur un filtre ; si l'oxyde contient encore un peu d'acide sulfurique combiné, on doit le faire bouillir de nouveau avec la potasse, jusqu'à ce qu'en prenant une petite portion de cet oxyde et en le faisant bouillir avec

l'acide acétique, il se dissolve complètement dans cet acide ; alors on lave la poudre restant avec de l'eau pure ; on la fait sécher et on la conserve pour l'usage dans un flacon qu'il faut mettre à l'abri de la lumière.

DECOCTUM DE MURIATE DE MERCURE.

Muriate de mercure (mercure doux) .... 3/4 de gramme.
Eau distillée ou de rivière .... 240 grammes.

On prend trois-quarts de gramme de muriate de mercure très-pur et porphyrisé ; on le délaye dans la quantité d'eau prescrite ; on le met dans un ballon de verre, et on fait bouillir pendant cinq à six minutes ; on filtre ensuite, et l'eau, quoique limpide et incolore, a une saveur métallique et produit des effets souvent plus marqués que ceux que l'on pourrait obtenir d'une dose double de la même substance prise en bols.

Lorsque cette préparation est destinée pour les enfants, il convient d'y ajouter du sucre ou un sirop approprié.

Le Récipiendaire déterminera, par différentes expériences qu'il répètera sous les yeux du Jury médical, quelle est, dans cette préparation, la quantité de muriate de mercure que l'eau tient en solution.

ONGUENT SAVONEUX, AROMATIQUE ET AMMONIACÉ.

Savon blanc râpé	de chaque 40 grammes.
Cire jaune	
Térébenthine	
Huile volatile de thym	de chaque 20 grammes.
——— de marjolaine	
——— de menthe	
——— d'anis	
Ammoniaque succinée	25 grammes.

Pour faire, selon l'art, un onguent que l'on conservera dans un pot bien bouché.



SAVON DE CACAO.

Huile céracée de cacao (beurre de cacao)........... 150 grammes.
Solutum de soude caustique (lessive des savonniers). 60

Après avoir liquéfié sur un feu très-doux l'huile céracée de cacao, on la verse dans un mortier de marbre ou une terrine vernissée que l'on a échauffée en y tenant pendant quelque-temps de l'eau bouillante; puis on y ajoute peu-à-peu et en agitant continuellement avec un pilon de bois ou un bistortier, le solutum de soude caustique, ce que l'on continue jusqu'à ce que le mélange ait acquis de la tenacité et une consistance homogène; alors on l'étend dans un moule où il achève de se concreter et devient solide.



PILULES D'ASA-FOETIDA COMPOSÉES.

Pilulæ anti hystoricæ. PIDÉRIT.

Asa-fœtida } de chaque........................... 6 grammes,
Castoreum }
Acide succinique concret.............................. 2
Huile animale pyrogènée............................ 20 gouttes.
Infusum alcoolique de myrrhe.......................... S. Q.

Pour former, selon l'art, une masse que l'on divisera en pilules du poids de 25 centigrammes, et à laquelle on ajoute quelquefois, suivant la prescription du médecin, une certaine quantité d'extrait d'opium.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par JEAN-BAPTISTE-LOUIS HOLLEY, *natif de Lillebonne, département de la Seine-Inférieure, demeurant au Havre, même département.*

PROGRAMME (N° 10.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

OCTOBRE 1812.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Lechandelier,
M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Avant de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des différents animaux qui sont employés en pharmacie comme substances médicamenteuses, et il fera connaître spécialement la nature, l'usage et les propriétés pharmaceutiques des espèces suivantes : 1° la cantharide, cantharis, meloe vesicatorius, Lytta, *insecte coléoptère très-employé à cause de sa propriété vesicante, et qui, suivant quelques écrivains, pourrait être remplacé par les mylabres, les buprestes et autres coléoptères; 2° la chryside bleue et rouge*, chrysitis ignita, *dont l'infusum alcoolique employé en frictions, produit la rubéfaction de la peau; 3° le cloporte*, millepes, oniscus asellus, *insecte aptère et vivipare; 4° le chermès ou kermès, graine d'écarlate*, coccus ilicis, *insecte de l'ordre des hémiptères; 5° la cochenille du Mexique*, coccus cacti, *insecte hémiptère dont on distingue deux variétés sous les noms de* Mesteque *et* Silvestre; 6° *la cochenille de Pologne*, coccus Polonicus; 7° *la coccinelle ponctuée, le curculion*, curculio odontalgicus, *regardés comme propres à appaiser les douleurs de dents*; 8° *la fourmi rouge*, formica rufa; 9° *le meloe proscarabée et le meloe de mai*, meloe proscarabeus et maialis; 10° *l'anolis*, anolis bimaculatus; 11° *l'escargot ou colimaçon*, helix pomatia; 12° *la limace*, limax rubra et cinerea; 13° *le*

lombric ou ver de terre, lombricus terrestris ; 14° *la grenouille*, rana escutenta ; 15° *le scorpion*, scorpio europaeus ; 16° *la sangsue*, hirudo medicinalis, officinalis ; 17° *la tortue*, testudo lutaria ; 18° *la vipère, reptile regardé comme vivipare, dont la morsure est venimeuse, et dont on distingue plusieurs espèces ou variétés qui sont employées en pharmacie, et désignées sous les noms de* Coluber berus. C. vipera. C. aspis.

SIROP D'ETHER.

Eau distillée	500 grammes.
Sucre blanc et très-beau	600
Alcool à 36 degrés	184
Ether sulfurique rectifié	92

On prend un flacon à goulot renversé qui porte près de sa base un robinet ou une tubulure transversale ; on ferme le robinet, ou l'on bouche la tubulure avec un liège ; puis on introduit successivement dans le flacon, 1° le sucre concassé ; 2° l'eau ; 3° l'alcool et l'éther que l'on a préalablement mélangés ; on bouche aussitôt le flacon ; on l'agite pendant quelques minutes, et on le laisse en repos dans un endroit frais qui n'excède pas 15 degrés de température. Peu-à-peu le sucre se fond, l'éther s'y unit successivement, et l'on obtient ainsi un sirop diaphane, incolore, d'une bonne consistance, qui occupe la partie inférieure du flacon, et que l'on retire, suivant le besoin, en ouvrant la tubulure inférieure en même-temps que l'on soulève un peu le bouchon du goulot.

PURIFICATION DU MIEL,

Suivant le procédé de M. Gilbert. (*Bulletin de pharm.* 1812.)

Le miel tel qu'on l'extrait de la ruche et qu'on le trouve dans le commerce est essentiellement composé de deux substances très-

différentes par leur nature, leurs propriétés. L'une est sucrée, sirupiforme et en fait la plus grande partie. L'autre est blanche, fariniforme, granuleuse, irritante, purgative, d'une saveur très-peu sucrée. Pour séparer ces deux parties on prend une quantité quelconque de miel d'une consistance solide; on l'agite, on le délaye dans le quart de son poids d'eau froide ; puis on le jette sur un filtre ; la portion douce sucrée passe à travers le filtre et a l'apparence sirupeuse. La seconde reste sur le filtre, et a, suivant l'expression de l'auteur, l'apparence d'une pâte nouvellement faite. Si on la lave avec de l'alcool, elle perd une partie colorante, jaunâtre, devient sèche et farineuse ; elle se fond entièrement par la chaleur ; elle est aussi dissoluble par la chaleur dans l'alcool, le sirop ; enfin, elle est soluble dans quatre parties d'eau froide, et forme à-peu-près le quinzième du poids du miel employé.

PATE OU MUCILAGE DE LIN SUCRÉ.

On prend 600 grammes de graine de lin, 200 grammes de réglisse ratissée et concassée ; on verse dessus suffisante quantité d'eau bouillante que l'on laisse infuser pendant quelques heures, et on passe à travers un tamis ; puis on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau bouillante que l'on laisse également infuser ; ce que l'on réitère jusqu'à ce que la graine cesse de fournir du mucilage ; alors on réunit les colatures ; on les fait évaporer lentement sur le feu, en remuant très-souvent et en y ajoutant peu-à-peu 100 grammes de sucre blanc et en poudre très-fine ; lorsque le mélange devient épais et filant, on l'agite fortement en y ajoutant deux blancs d'œuf battus avec un peu d'eau de fleurs d'oranger ; et lorsque le mélange est exact, on coule la masse, soit dans un moule légèrement huilé, soit sur une table frottée avec un peu d'amidon, et on le conserve comme les pâtes de guimauve et de jujubes.

EAU DISTILLÉE, HUILE VOLATILE ET EXTRAIT DE LA GRANDE ABSYNTHE.

Artemisia absynthium.

On met dans la cucurbite d'un alambic les feuilles fraîches et les sommités fleuries de la grande absynthe que l'on a hachées, incisées, contusées; on verse dessus une suffisante quantité d'eau bouillante, et on procède sur-le-champ à la distillation avec l'attention de porter promptement la liqueur à l'ébullition; l'huile volatile passe avec l'eau, et on la sépare aisément par le repos et la filtration.

Lorsqu'on a obtenu une certaine quantité d'eau, on arrête la distillation; on passe avec expression ce qui reste dans l'alambic; on filtre la colature, et on procède, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance d'électuaire mol, propre à faire des pilules.

Le récipiendaire aura soin de tenir note exacte de la quantité d'absynthe qu'il aura employée, ainsi que de la quantité d'huile volatile et d'extrait qu'il aura obtenu.

HUILE SÉBACÉE DE MUSCADES.

Huile épaisse de muscades; corpus pro balsamo.

On prend 500 grammes de bonnes muscades; on les pile dans un mortier de fer un peu chauffé jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte: alors on les enferme dans un sac de toile forte, et on les soumet aussitôt à la presse entre deux plaques de fer un peu chauffées; on obtient ainsi par l'expression une huile fixe, odorante, qui se fige en se refroidissant, prend une consistance qui approche de celle du suif; on la ramasse; on la fait fondre à la chaleur du bain-marie pour la réduire en une seule masse que l'on conserve dans un pot bien bouché.

Lemery recommandait de piler les muscades et de les exposer en-

suite à la vapeur de l'eau bouillante pour en échauffer la masse et donner plus de fluidité à l'huile; mais ce procédé est plus complèxe et paraît d'ailleurs avoir l'inconvénient de dissiper une partie de l'huile volatile odorante, qui, pendant l'expression, est entraînée avec l'huile fixe.

500 grammes de bonnes muscades fournissent, par l'expression, à-peu-près 96 grammes d'huile sébacée.

SAVON DE MUSCADE.

Huile sébacée de muscades .... 62 grammes.
Solutum de soude caustique (lessive des savonniers). 30

On met l'huile sébacée de muscades dans une capsule de grès vernissée que l'on place sur des cendres chaudes pour en opérer doucement la liquéfaction; alors on y ajoute peu-à-peu, et en remuant continuellement avec un bistortier de bois, le solutum, et on continue l'agitation jusqu'à ce que la combinaison soit bien faite et que la matière ait acquis une consistance épaisse et les qualités savoneuses; alors on la coule dans un moule que l'on place dans un endroit sec et chaud, où elle achève d'acquérir la fermeté qui lui est propre.

TABLETTES FERRUGINEUSES.

Morsuli martiales.

Limaille de fer en poudre très-fine .... 30 grammes.
Canelle 4
Sucre 184
Eau 91

On met le sucre et l'eau dans une capsule, et on fait cuire jusqu'à la consistance de tablettes (à la grande plume); alors on y ajoute la limaille de fer et la canelle, et on en forme un mélange

exact que l'on coule sur un marbre et que l'on divise aussitôt en petits carrés.

OXYDE POTASSÉ DE FER.

Limaille de fer.. 1 partie.
Nitrate de potasse desséché.................................... 2 parties.

On pulvérise ; on mêle exactement ces deux substances ; on projette ce mélange par cuillerées, dans un creuset placé au milieu des charbons et bien rouge ; il se fait à chaque projection une vive déflagration, et lorsque toute la matière a été employée, on augmente le feu pour la faire entrer dans une sorte de fusion pâteuse ; alors on la coule sur une plaque de fer chauffée, legèrement huilée ; et lorsqu'elle est refroidie, on la détache, on la pulvérise et on la conserve dans un flacon bien bouché.

En lavant une partie de cette préparation dans suffisante quantité d'eau, on enlève la plus grande partie de la potasse, et on obtient ainsi un oxyde de fer rouge que l'on nommait autrefois *Safran de Mars de Zwelfer*.

POUDRE MARTIALE MERCURIELLE.

Oxyde de fer noir (Ethiops martial)................ 8 grammes.
Limaille de fer porphyrisée.......................... 30
Muriate de mercure suroxydé.......................... 30

On pulvérise séparément ces trois substances ; on les mélange ensuite ; on les triture dans un mortier de fer avec un pilon de fer, en y ajoutant une cuillerée d'eau ; il se dégage aussitôt une grande chaleur avec effervescence ; et quand le mélange est refroidi, on le pile de nouveau ; on l'étend sur une feuille de papier pour le faire sécher et en former une poudre très-fine.

Le Récipiendaire observera les phénomènes de cette opération, et en donnera l'explication au Jury médical ; il essayera aussi une opération semblable sur un mélange à parties égales de zinc pulvérisé et de muriate de mercure suroxydé.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Seine-Inférieure, par NARCISSE-NICOLAS LANGLOIS, *natif de Fauville, même département.*

PROGRAMME (N.° 11.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. REMY-TAILLEFESSE, *Pharmaciens*, à Rouen.

M. LECHANDELIER, *Pharmaciens*, à Rouen.

M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*, *Pharmaciens*, à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Avant de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire exposera les différentes espèces de fruits succulents ou charnus employés en pharmacie, et il traitera spécialement, 1° de l'épine vinette, fruit du berberis vinetier, berberis vulgaris; 2° *du citron, du limon, de l'orange*, citrus medica, limon, aurantium, baccæ aurantii; 3° *du coing*, pyrus cydonia; 4° *des cormes et sorbes, fruits du* cratægus aria *et du* sorbus domestica; 5° *des dattes, fruits du palmier-dattier*, phœnix dactylifera; 6° *des figues*, ficus caryca; 7° *de la fraise*, fragaria vesca; 8° *de la framboise*, rubus idæus; 9° *de la grenade, fruit du* punica granatum, *dont la fleur desséchée est nommée* balaustes, *et l'écorce du fruit* mali corium; 10° *les groseilles rouges, blanches ou noires*, ribes nigrum, rubrum; 11° *les cerises*, cerasus; 12° *la mûre*, mori baccæ, morus nigra; 13° *les myrobolans, dont on distingue cinq espèces; savoir:* (a) *les* noirs ou indiens *qui sont oblongs, octangulaires, d'une saveur austère;* (b) *les* bellerics *qui sont longs et charnus;* (c) *les* chebules, *qui sont quinquangulaires et âcres;* (d) *les* citrins, *qui sont pentagones et oblongs, et qui, comme on le croit, proviennent du* terminalia chebula et bellerica; (e) *enfin, les* emblics, *qui sont le fruit du* phyllanthus emblica; 14° *la pomme*, pyrus malus; 15° *la*

prune, *fruit du* prunus domestica ; 16° *la prunelle*, *fruit du prunier sauvage*, prunus spinosa ; 17° *la mure de buisson ou ronce*, *fruit du* rubus fruticosus ; 18° *la casse*, *silique ligneuse du* cassia fistula ; 19° *les tamarins*, tamarindus indica ; 20° *les jujubes*, *fruit du* rhamnus ziziphus ; 21° *le nerprun*, *baye du* rhamnus catarthicus ; 22° *la vanille silique de l'*epidendrum vanilla ; 24° *le cynorrhodon*, *fruit du* rosa caninia ; 24° *le raisin*, *fruit de la vigne*, vitis vinifera, *dont on distingue* (a) *celui de Corynthe*, (b) *le raisin en caisse*, uva passa ; 25° *le fruit de la balsamine*, momordica balsamina ; 26° *celui du concombre sauvage*, elaterii poma, momordica claterium ; 27° *la coloquinte*, *fruit du* cucumis colocynthis.

SIROP DE TOLU.

Sur 245 grammes de sucre concassé, on verse 12 grammes d'infusum alcoolique de tolu (ou teinture spiritueuse de tolu bien saturée) ; et pour que le sucre soit bien pénétré par l'infusum alcoolique, on le pulvérise ; on le triture pendant quelques minutes ; puis on laisse pendant deux ou trois heures ce mélange exposé à l'air, afin que l'alcool s'évapore : alors on met le sucre dans un matras ; on y verse 155 grammes d'eau distillée ; et, après avoir bouché le matras avec une vessie percée d'un trou, on le plonge dans un bain-marie chauffé jusqu'à parfaite solution du sucre. Enfin, lorsque le sirop est entièrement refroidi, on le passe au travers d'une étamine, sans expression, afin de séparer les portions résineuses qui sont réduites en grumeaux plus où moins gros.

Ainsi préparé, ce sirop n'est point parfaitement clair ; mais aussi, étant plus chargé des parties médicamenteuses, il est plus efficace dans les cas pour lesquels on le prescrit.

ALCOOLAT AMMONIACAL HUILEUX.

Esprit volatil huileux et aromatique de Silvius.

Ecorces récentes de citrons.....	de chaque	23 grammes.
——————— d'oranges..		
Vanille..........................	de chaque	8
Macis............................		
Canelle..................................		4
Girofle..................................		2
Muriate d'ammoniaque..........................		125
Eau de canelle simple..........	de chaque	125
Alcool à 36 degrés..............		
Potasse carbonatée (sel de tartre)............		250

On met dans une cornue de verre les écorces de citrons, d'oranges, le macis, le girofle, la canelle, la vanille et le muriate d'ammoniaque qui ont été préalablement incisées, concassées ou pulvérisées; on y ajoute l'eau de canelle et l'alcool, et on laisse infuser pendant quelque temps à la température de l'atmosphère; on distille ensuite à la chaleur du bain-marie, et on obtient 1° quarante-six grammes d'un carbonate ammoniacal concret, qui est chargé d'une portion huileuse et aromatique; 2° deux cents trente grammes d'un alcool aromatique tenant en solution du carbonate ammoniacal.

KINATE DE CHAUX.

Sel essentiel et natif de Quinquina.

On prend une certaine quantité de quinquina gris choisi; on le pulvérise grossièrement; on le délaye dans de l'eau distillée froide, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère; après quelques heures d'infusion, on tire la liqueur au clair; on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau distillée: ce que l'on réitère jusqu'à ce

que le quinquina cesse de donner quelques substances solubles.

On réunit les colatures; on les filtre et on fait évaporer selon l'art jusqu'à consistance sirupeuse.

Alors on délaye cet extrait dans suffisante quantité d'alcool à 36 degrés ; il se fait peu-à-peu un dépôt floconneux , léger, qu'il faut recueillir en filtrant la liqueur.

On lave ce dépôt avec un peu d'eau froide , de manière à lui enlever la plus grande partie de sa couleur ; puis on le dissout dans de l'eau distillée et l'on fait évaporer ; et l'on obtient ainsi une petite quantité de crystaux qui sont le kinate de chaux.

Ce sel, qui est insoluble dans l'alcool, se dissout dans l'eau, et est décomposé par l'acide oxalique ; ainsi, en versant de l'acide oxalique dans une solution de kinate de chaux, il se fait un précipité d'oxalate de chaux, et la liqueur surnageant contient l'*acide kinique* que l'on peut, par une évaporation convenable, obtenir sous forme crystalline.

Pour ne rien perdre dans cette opération, on mettra dans une cornue de verre l'alcool qui a servi à la dilution de l'extrait de quinquina ; on distillera à un feu doux pour en retirer une portion , et on fera évaporer à l'air libre ce qui reste dans la cornue ; on obtiendra ainsi un extrait de quinquina qui ne diffère de l'extrait ordinaire que par la petite quantité de sel natif dont il a été privé.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE QUINQUINA ET DE SERPENTAIRE.

Essentia corticis peruviani alexipharmacà. HUXHAM.

Quinquina choisi en poudre.................... 62 grammes.
Ecorces d'oranges de curaçao.................... 45
Serpentaire de Virginie.................... 7
Saffran.................... 2
Alcool rectifié.................... 612

Infuser pendant quelques jours à une douce chaleur ; puis passer avec expression.

MELLITUM VINEUX DE SAUGE.

Sauge récemment desséchée.......................... 120 grammes.
Vin rouge... 300
Miel.. 700

On met la sauge avec le vin dans un ballon et on laisse infuser à une douce température pendant 24 heures ; on passe ensuite avec expression ; on ajoute le miel à la colature, et on fait cuire sur un feu doux jusqu'à consistance convenable.

EAU DISTILÉE, HUILE VOLATILE ET EXTRAIT DE SAUGE.

On prend une quantité quelconque de sauge fraîche et dans toute sa vigueur ; on la coupe ; on la hache grossièrement ; on en remplit la cucurbite d'un alambic ; on y verse une quantité suffisante d'eau ; puis on procède, selon l'art, à la distillation, en se bornant à retirer une certaine quantité d'eau lactescente, sur laquelle nage l'huile volatile.

Lorsque la distillation est finie, on passe avec expression ce qui reste dans l'alambic ; on filtre ; puis on procède, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance convenable.

CÉRAT DE PEUPLIER,

Ou Populeum simple.

Gemmes sèches de peuplier.......................... 250 grammes.
Huile d'olives.................................. } de chaque 250
Graisse de porc préparée........................ }
Cire jaune.. 120

On met, dans un ballon de verre, les gemmes de peuplier avec l'huile et la graisse ; on le place sur un bain de sable à une température assez élevée pour fluidifier la graisse, et on l'entretient à

cette température pendant vingt-quatre heures, avec l'attention d'agiter de temps en temps le ballon ; sur la fin de cette infusion prolongée, on y ajoute la cire concassée ; puis on passe le tout avec expression, et on obtient ainsi un cérat d'une couleur citrine, d'une odeur agréable qui approche de celle du baume du Pérou.

Si on employait les gemmes fraîches de peuplier, il serait nécessaire d'en augmenter la quantité d'un tiers.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE MENYANTHE.

Feuilles sèches de Menyanthe.......................... 100 grammes.
Alcool à 24 degrés.................................. 300

Infuser, selon l'art, à une chaleur modérée, passer avec expression, et filtrer ; on obtient ainsi une liqueur d'une belle couleur verte et chargée de tout l'extractif amer de la plante.

EXTRAIT DE MENYANTHE.

Menyanthes trifoliata, trifolium fibrium officinale.

On prend une quantité quelconque de feuilles fraîches de menyanthe ; on les pile dans un mortier de marbre en les humectant avec une petite quantité d'eau distillée ; on en tire le suc par une forte expression ; puis on procède, selon l'art, à l'évaporation : il s'en sépare d'abord une fécule verte que l'on met à part et que l'on fait dessécher pour la pulvériser et l'ajouter sur la fin de l'évaporation ; et on obtient ainsi un extrait très-amer qu'il faut conserver avec soin.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par Maio-François Gaumain, natif de Dinan, département des Côtes-du-Nord, et y demeurant.

PROGRAMME (N° 12.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

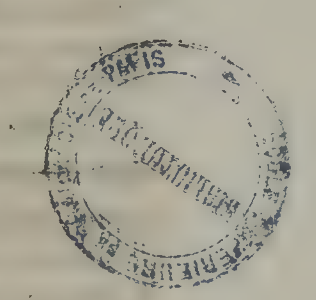
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Lechandelier,
M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



Avant de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été indiquées, le Récipiendaire fera connaître les diverses espèces de bayes qui sont employées en pharmacie ; il indiquera l'usage et les propriétés pharmaceutiques des bayes, 1°. d'alkekenge, physalis alkekengi ; 2° *de belladona, cerise poison ou bouton noir,* atropa belladona ; 3° *de genièvre,* juniperus communis ; 4° *d'hièble et de sureau,* sambucus ebulus, sambucus nigra ; 5° *de noirprun,* rhamnus catharticus ; 6e *des bayes de myrtille,* vaccinium myrtillus ; 7° *des coques du levant, fruit desséché du* menispermum cocculus, *qui contient beaucoup d'une huile sébacée, et un principe amer d'une grande activité ; 8° des bayes de laurier,* laurus nobilis.

SIROP D'EAU DE FLEURS D'ORANGER.

Sirupus naphœ (1).

Eau de fleurs d'oranger........................ 245 grammes.
Sucre très-blanc.............................. 450
Blanc d'œuf.................................... N° 1.

Pour avoir ce sirop bien clair, incolore et très-suave, on prend

(1) Ce mot *naphœ*, que l'on trouve dans les écrivains français de 1500, *naffe*, paraît dérivé de l'italien *naufa*, eau odorante, agréable.

de l'eau de fleurs d'oranger la plus odorante ; on y délaye un blanc d'œuf ; on la met ensuite avec le sucre concassé dans un matras à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier ; on fait ensuite fondre le sucre en plongeant le ballon dans l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés ; et, lorsque le sucre est fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine et on le conserve dans une bouteille bien bouchée. Si on n'y met point de blanc d'œuf le sirop est moins clair, mais plus odorant.

EAU DISTILLÉE, HUILE VOLATILE, RÉSINE ET GOMME D'ASA-FOETIDA. (*Ferula asa-fœtida.*)

1° On met, dans une cornue de verre, 300 grammes d'asa-fœtida divisée en petits morceaux ; on verse dessus 1500 grammes d'eau distillée, chaude à 60 degrés ; et, après avoir adapté à la cornue un récipient approprié, on procède aussitôt à la distillation, avec l'attention de porter promptement la liqueur à l'ébullition ; on obtient ainsi une eau limpide, incolore, sur laquelle nage une huile diaphane, jaunâtre, qui a la saveur, l'odeur forte de l'asa-fœtida, et dont la quantité est à-peu-près de 9 à 10 grammes.

2° Lorsque l'appareil distillatoire est refroidi, on retire l'eau qui restait dans la cornue ; on l'égoutte ; on verse, sur la masse tenace et visqueuse qui s'y trouve, de l'alcool à 36 degrés ; puis on chauffe jusqu'à l'ébullition ; on filtre la liqueur chaude et on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'alcool ; ce que l'on réitère jusqu'à ce qu'il cesse de dissoudre quelques parties résineuses : alors on distille cet alcool et on le fait évaporer selon l'art, et on obtient ainsi une résine d'un jaune rougeâtre, qui, avec le temps, devient friable.

3° Enfin, en traitant avec de l'eau la partie qui n'a point été dis-

soute par l'alcool, on obtient une gomme particulière qui contient une portion insoluble dans l'eau, et qui a paru à *Pelletier* se rapprocher beaucoup de la gomme de Bassora.



INFUSUM ALCOOLIQUE DE QUINQUINA ET DE GENTIANE.

Essentia corticis peruviani composita WHITTHII.

Quinquina choisi en poudre........................ 62 grammes.
Ecorces d'oranges pulvérisées............ } de chaque 45
Gentiane en poudre...................... }
Alcool rectifié.................................... 734

Infuser à une douce température pendant quelques jours ; passer avec expression et tirer au clair.

POMMADE DE PEUPLIER.

Unguentum populeum simplex.

Gemmes sèches de peuplier.......................... 250 grammes.
Graisse de porc préparée et purifiée................ 500

On met ces deux substances dans un ballon que l'on place sur un bain de sable assez chaud pour liquéfier la graisse, et on entretient cette température pendant vingt-quatre ou trente heures, avec l'attention de remuer de temps en temps les matières ; on passe ensuite avec expression, et on conserve pour l'usage.

Au lieu de la graisse, on peut employer l'huile d'olives dans des préparations correspondantes, en y ajoutant une quantité de cire assez grande pour donner à la composition la consistance convenable, et on forme ainsi un cérat qui paraît devoir être préféré à la simple pommade ; et en y ajoutant les diverses plantes fraîches indiquées dans l'ancienne formule de Nicolas de Salerne, on aura le cérat de populeum composé.

PULPE ET CONSERVE DE CYNORRHODON

Ou de Fruits d'églantier, conserva fructus cynosbati.

On cueille le cynorrhodon lorsqu'il a acquis une couleur rouge et lorsqu'il conserve cependant de la fermeté ; on coupe les deux extrémités, c'est-à-dire le pédicule et la sommité du calice ; on le fend selon sa longueur, et on en enlève exactement les semences et le duvet qui se trouvent dans son intérieur ; on met le fruit ainsi préparé dans une terrine vernissée ; on l'arrose de vin blanc et on le laisse ainsi pendant deux ou trois jours à la cave jusqu'à ce qu'il soit suffisamment amolli ; alors on le pile légèrement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois ; on en tire la pulpe en passant à travers un tamis de crin, et, pour avoir cette pulpe plus unie, plus fine, on la passe une seconde fois à travers un tamis plus serré.

Pulpe de cynorrhodon.............................. 92 grammes.
Sucre blanc en poudre.............................. 500

On met dans un mortier de marbre la pulpe et le sucre réduit en poudre très-fine ; on les pile ; on les piste jusqu'à ce que le mélange soit intime et exact.

On prépare aussi cette conserve en délayant la pulpe avec le sucre cuit à la plume, et en faisant chauffer un instant le mélange pour l'obtenir plus exact ; mais le premier procédé est préférable, parce qu'il fournit une conserve plus unie et plus homogène, et d'un rouge plus clair.



OXYDE DE FER NOIR ou au *minimum*.

Éthiops martial de LÉMERY.

On a proposé pour cette opération plusieurs procédés plus ou moins longs et complexes que le Récipiendaire exposera, et dont il donnera la théorie ; et il essayera si, pour obtenir l'objet qu'on se propose,

il ne suffirait point de mélanger et de porphyriser ensemble parties égales de limaille de fer et d'oxyde jaune de fer ou safran de mars; il conviendra dans cet essai de chauffer les substances et d'entretenir le porphyre dans un certain degré de chaleur.



SULFURE DE FER.

Limaille de fer.. } de chaque parties égales.
Soufre pulvérisé }

On mélange ces deux substances; on les met dans un creuset que l'on couvre, que l'on place dans un fourneau allumé et dont on entretient la chaleur jusqu'à ce que le mélange soit bien fondu; alors on coule la matière et on la casse en morceaux que l'on enferme dans un flacon que l'on bouche bien.

EAU SULFUREUSE ARTIFICIELLE.

On prend un flacon à deux tubulures dans lequel on met du sulfure de fer en poudre; on adapte à l'une des tubulures un tube recourbé, disposé de manière à plonger dans une petite cuve ou capsule remplie d'eau et pouvoir recueillir dans un flacon le gaz qui doit se dégager; l'appareil étant bien disposé, on verse par la seconde tubulure du flacon de l'acide sulfurique étendu d'eau (trois parties d'eau et une d'acide à 66°). Lorsque le gaz hydrogène sulfuré commence à se dégager, on le reçoit dans un flacon contenant 200 grammes d'eau; on le transvase aussitôt dans une bouteille ordinaire remplie d'eau; on l'agite fortement; et lorsque tout le gaz transvasé est absorbé ou dissous dans l'eau, on plonge le col de la bouteille dans l'eau de la cuve, et aussitôt l'eau remplit la bouteille et remplace le gaz absorbé; on bouche ensuite la bouteille que l'on conserve dans un endroit frais.

Cette eau, lorsqu'elle est bien préparée, contient un quart en vo-

lume de gaz hydrogène sulfuré ; elle n'est point très-désagréable à boire, et on y ajoute souvent, suivant la prescription du médecin, quelques centigrammes de carbonate de soude.

Il faut, pour cette opération, prendre de l'eau récemment distillée, ou au moins de l'eau de rivière que l'on aura fait bouillir auparavant ; car l'eau aérée décompose une portion de l'hydrogène sulfuré, et prend une teinte louche et une odeur désagréable.

TARTRATE DE POTASSE.

Sel végétal, Tarte tartarisé, Tartre régénéré ou soluble, Sel diurétique.

On fait fondre de la potasse carbonatée dans une grande quantité d'eau bouillante ; lorsque la solution est faite, on y met peu-à-peu du tartrate acidule de potasse pulvérisé jusqu'à parfaite saturation ; on filtre ; on fait évaporer jusqu'à pellicule ; mais pour avoir ce sel en beaux cristaux ainsi que le borate de soude, le sucre candi, etc., il faut, lorsque la liqueur saline forme une pellicule un peu épaisse, la verser dans une terrine échauffée que l'on place dans une étuve à une température un peu élevée, pour que l'évaporation continue et se fasse lentement ; on obtient ainsi de gros cristaux carrés longs, terminés par deux bizeaux : ce sel est composé de 48 parties d'acide tartarique, 43 de potasse et 7 d'eau ; il a une saveur amère, attire un peu l'humidité de l'air, est facilement décomposé par les charbons ardents ; par les acides végétaux ; aussi on ne le fait jamais entrer dans les potions purgatives qui contiennent des tamarins, du citron ou quelqu'autre acide, parce que ce sel se trouve alors ramené à l'état de tartrate acidule de potasse, qui est peu soluble et se dépose par le refroidissement.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Seine-Inférieure, par AUGUSTE PICQUOT, *natif de Bayeux, département du Calvados, domicilié à Saint-Malo, département d'Ille-et-Vilaine.*

PROGRAMME (N° 13)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

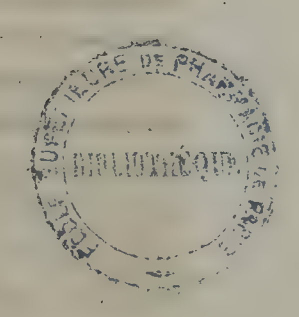
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

OCTOBRE 1812.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Lechandelier,
M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Avant de présenter au Jury médical les différentes préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des différentes écorces généralement employées en pharmacie ; il en indiquera la nature, le caractère, l'usage et les propriétés pharmaceutiques ; savoir :

1° *L'angustura*, angustura officinalis, brucea anti-dysenterica, cusparia angustura *ou* febrifuga ; 2° *l'écorce de bouleau*, betula alba ; 3° *la canelle dont on distingue plusieurs espèces :* (a), *la canelle de Ceylan ou royale*, laurus cinamomum ; (b) *la canelle de la Chine* ; (c) *la canelle de la Cochinchine*, *de Coromandel ou petite canelle* ; laurus cassia, cassia lignea ; (d) *la canelle giroflée*, laurus myrrha myrthus caryophyllata ; (e) *la canelle blanche, écorce de winter*, winteriana canella, drymis winteri ; 4° *la cascarille ou chacrille*, *quinquina aromatique*, croton cascarilla ; 5° *l'écorce de chêne*, quercus robur ; 6° *l'écorce de culilavan*, laurus culilavan ; 7° *le goffrea*, geoffrea jamaicensis ; 8° *la laureole*, *garou ou bois gentil*, daphne laureola, mezœreum, guidium thymelea ; 9° *le mahogan* swietenia ; 10° *le maronnier d'inde*, æsculus hyppocastanum ; 11° *l'orme*, ulmus campestris ; 12° *le pêcher* ; 13° *le quinquina et les diverses espèces* ; 14° *le sassafras*, laurus sassafras ; 15° *le saule*, salix alba ; 16° *le simarouba*, quassia simarouba ; 17° *le sureau*, sambucus nigra ;

18° *le thurbith*, convolvulus turpethum; 19° *le codagapala*, *écorce du* nerium anti-dysentericum, 20° *le tulipier*, lirio-dendrum tulipifera.

SIROP DE SENNÉ AVEC LES POMMES.

Sirop de pommes ou du roi Sapor.

Senné de la Palte mondé........................ 250 grammes.
Suc de pommes de reinettes grises 2000
— de bourrache } de chaque..................... 1000
— de buglose }
Graine de fenouil.............................. 32
Girofle.. 4
Sucre blanc.................................... 2000

On met dans une cucurbite les sucs depurés de pommes, de bourrache et de buglose avec le senné, et on laisse infuser pendant douze à quinze heures à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps; on passe ensuite avec expression; on verse sur le résidu de l'eau chaude et on fait bouillir doucement pendant quelques minutes; on passe de nouveau avec expression. Les colatures réunies, décantées après le repos, sont rapprochées sur un feu doux; on y ajoute le sucre concassé; on clarifie; on fait cuire jusqu'à consistance de sirop; et, en retirant la bassine du feu, on y met le fenouil et les girofles concassés et enfermés dans un nouet; enfin, lorsqu'il est entièrement refroidi on le met dans des bouteilles que l'on conserve dans un endroit frais.

TABLETTES OU SUCRE A L'EAU DE FLEURS D'ORANGER.

Sucre très-blanc............................... 490 grammes.
Eau de fleur d'oranger très-odorante............ 185

On met ces deux substances dans une bassine; on fait cuire en

consistance d'électuaire solide ; alors on coule la matière sur un marbre très-légèrement frotté avec l'huile d'amandes douces ; et, tandis qu'elle est encore chaude, on la divise en tablettes qu'il faut porter sur un papier gris pour absorber l'huile qui se trouve à leur surface ; on les enferme ensuite dans une boîte et on les conserve dans un lieu sec.

Au lieu de couler la matière sur un marbre, quelques-uns continuent l'évaporation sur le feu en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à ce que toute la masse devienne pulvérulente.

On prépare de la même manière le *sucre rosat*, ou *tablettes à l'eau de rose.*

POUDRE DE GENTIANE ET DE BISTORTE.

Quinquina indigène de GIANINI.

Racine de bistorte .... } de chaque, parties égales.
Racine de gentiane............... }

Réduire ces substances en poudre très-fine et en faire un mélange exact auquel l'auteur fait quelquefois ajouter une petite quantité d'opium.

OXYDE DE PLOMB ALBUMINEUX.

Cette combinaison s'obtient facilement en triturant dans un mortier de verre ou de marbre deux ou trois blancs d'œufs, et en y ajoutant peu-à-peu de l'acétate de plomb liquide ou extrait de saturne ; il se fait ainsi un coagulum blanc, abondant, dont le Récipiendaire examinera la nature particulière.

Il essayera aussi de traiter avec le blanc d'œuf une dissolution nitrique de mercure parfaitement neutre, et il en observera la nature, les phénomènes.

SULFURE ARSENICAL ANTIMONIÉ.

Magnes arsenicales angelis salœ.

Soufre	de chaque 62 grammes.
Sulfure d'antimoine	
Acide arsenieux	

On pulvérise séparément chacune de ces substances ; on les mélange ; on les met dans un creuset que l'on bouche et que l'on place au milieu d'un fourneau allumé, et, lorsque la masse est bien fondue, on la coule sur un marbre légèrement huilé.

INFUSUM HUILEUX D'HELLEBORE BLANC.

(*Veratrum album.*)

Racines d'hellebore blanc en poudre	40 grammes.
Alcool à 25 degrés	30
Huile d'olives	90

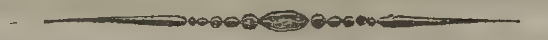
On met d'abord les racines d'hellebore avec l'alcool dans un matras que l'on bouche, que l'on expose à une douce température, et, après 24 ou 30 heures, on y ajoute l'huile d'olives ; alors on entretient la chaleur ; on l'augmente peu-à-peu jusqu'à l'entière dissipation de l'alcool ; on passe ensuite avec expression et on conserve la liqueur pour l'usage.

CÉRAT D'HELLEBORE BLANC.

Infusum huileux d'hellebore	60 grammes.
Cire blanche	12
Racine d'hellebore en poudre très-fine	15

On fait liquéfier à un feu très-doux la cire dans l'infusum huileux,

puis on ajoute la poudre des racines, en agitant jusqu'à l'entier refroidissement du mélange.



EMPLATRE DE CANTHARIDES CAMPHRÉ.

Emplastrum vesicatorium. Pidérit.

Cantharides en poudre grossière	62 grammes.
Cire jaune	138
Térébenthine	44
Huile d'olives	36
Camphre	8

On fait d'abord liquéfier sur un feu très-doux la cire et la térébenthine; puis on y ajoute les cantharides et le camphre que l'on a dissous dans l'huile d'olives, et on forme du tout une masse emplastique que l'on enveloppe dans un morceau de parchemin légèrement huilé.

ONGUENT DE POIX NOIRE,

Communément *Basilicum*, *Basilicum nigrum*, *Tetrapharmacum galeni seu regium*, ou *Onguent suppuratif.*

Poix noire (ou navale)	de chaque 180 grammes.
Poix jaune (résine de pin ou poix-résine)	
Huile d'olives	
Cire jaune	

On fait liquéfier toutes ces substances dans une bassine à une très-douce chaleur; on coule ensuite à travers un linge serré; mais quelque serré que soit le linge, comme la poix noire contient des substances bitumineuses, charbonnées, qui sont insolubles dans les graisses, pour bien préparer cet onguent, il faut, lorsque les substances sont liqué-

fiées, les couler dans un pot que l'on place sur des cendres chaudes pour entretenir la liquéfaction, et donner le temps aux substances étrangères de se précipiter peu-à-peu ; puis on laisse refroidir lentement ; alors on le ratisse, couche par couche, jusques près du fond, pour ne pas mélanger de nouveau des substances charbonneuses et grenues ; puis on fait fondre sur un feu doux la portion ratissée, et on l'agite jusqu'à entier refroidissement, afin que le mélange soit égal et uniforme.

Cette manipulation est nécessaire sur-tout pour les onguents d'élemi, de styrax et tout autre composé de substances qui, par la coction, peuvent se granuler et rester en suspension dans les huiles chaudes.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par PIERRE-LOUIS PICHONNIER, *natif de Vimoutier, département de l'Orne, demeurant au Mellerault, même département.*

PROGRAMME (N° 14)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



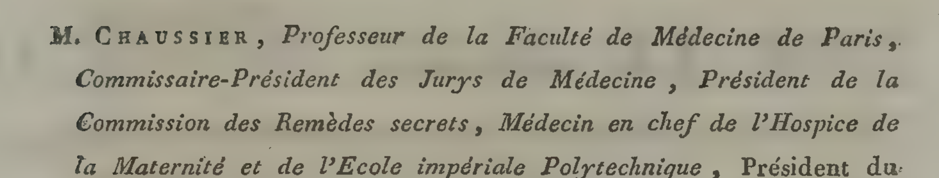


A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

OCTOBRE 1812.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. REMY-TAILLEFESSE,
M. LECHANDELIER,
M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes*,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Avant de présenter au Jury médical les différentes préparations qui lui ont été indiquées, le Récipiendaire exposera et fera connaître la nature, le caractère des principales racines exotiques qui sont employées en pharmacie comme substances médicamenteuses; il en indiquera l'usage et les propriétés pharmaceutiques; savoir: 1° l'acorus vrai, acorus calamus, *racine aromatique qui vient du Levant; 2° celle de columbo,* radix columbæ (*Lond.*), *qui provient d'une espèce de bryone; 3° celle de la cardinale bleue,* lobelia syphilitica; *4° le contra-yerva, racine du* dorstenia drakena; *5° le costus arabique ou amer,* costus arabicus; *6° le curcuma, safran des Indes, terra-merita,* curcuma longa et rotunda; *7° le galanga, que l'on distingue en grand et petit;* marantha galanga, kempferia galanga; *8° le gingembre,* amomum zinziber; *9° le ginseng,* panax quinque folium; *10° l'hermodacte,* hermodactylus; *11° l'ipécacuanha,* radix brasiliensis, *dont on distingue plusieurs espèces:* (a) *le blanc qui paraît être la racine d'une espèce de violette;* (b) *le noir ou brun qui paraît être la racine d'une apocynée,* psychotria emetica; *le gris ou l'officinal,* cephaelis ipecacuanha, callicoca ipecacuanha; *12° le jalap,* convolvulus jalappa; *13° le mechoacan, jalap blanc,* convolvulus mechoacanna; *14° le pareira brava, butua, vigne sauvage,* cysampelos pareira; *15° le polygala de Virginie,* polygala sénéka; *16° la pyrethre,* anthemis py-

rethrum ; 17° *les rhubarbes* ; 18° *les salsepareilles* , smilax salsaparilla ; *la salsepareille épineuse*, smilax aspera ; *la salsepareille blanche*, aralia rudicaulis ; 19° *la serpentaire de Virginie*, aristolochia serpentaria ; 20° *la spigèle du Maryland*, spigelia marylandica ; 21° *le souchet rond*, cyperus rotundus ; 22° *la soldanelle*, brassica marina, convolvulus soldanella, *anciennement employée et recommandée depuis peu comme purgative* ; 23° *la squine*, smilax-china ; 24° *la zédoaire*, kempferia rotunda.

SIROP DE JUJUBES.

Jujubes récentes et ouvertes.............................. 130 grammes.
Eau bouillante.. 730
Cassonade blanche.. 1000

On fait infuser les jujubes dans l'eau à une douce température pendant douze heures ; on passe avec expression ; on ajoute le sucre ; on clarifie avec un blanc d'œuf battu, et on fait cuire à consistance de sirop.

EAU DISTILLÉE, HUILE VOLATILE ET EXTRAIT DE CAMOMILLE COMMUNE. (*Matricaria chamomilla.*)

On met, dans la cucurbite d'un alambic, les feuilles fraîches et les sommités fleuries de camomille commune que l'on a auparavant hachées et contusées dans un mortier de marbre ; on verse, dessus, une quantité suffisante d'eau bouillante, et on procède sur-le-champ à la distillation : l'eau qui distille est odorante, lactescente, chargée d'une huile volatile qui surnage, et qui, lorsque la plante est dans sa vigueur, sa fleuraison a une couleur bleue plus ou moins foncée.

Après avoir obtenu une certaine quantité d'eau, on passe avec expression ce qui reste dans l'alambic ; on filtre la colature, et on procède, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance de miel épais.

INFUSUM ALCOOLIQUE, SIROP ET EXTRAIT RÉSINEUX DE JALAP.

Jalap choisi et en poudre.......................... 200 grammes.
Alcool à 30 degrés...................................... 2500

Infuser, selon l'art, à une douce température, en agitant de temps en temps ; passer avec expression ; filtrer et conserver sous le titre d'*infusum alcoolique simple de jalap.* En faisant évaporer cet infusum jusqu'à moitié, ou en le distillant dans une petite cornue de verre, de manière à ne retirer que 1200 grammes d'alcool, on obtient ainsi l'*infusum alcoolique de jalap concentré.*

Pour faire le *sirop de jalap*, on prend une partie de l'infusum alcoolique concentré ; on y fait fondre, à la chaleur du bain-marie, une quantité suffisante de sucre.

Enfin, on obtient l'*extrait résineux* en faisant évaporer, selon l'art, et jusqu'à consistance convenable, l'infusum alcoolique.

POUDRE DE SCILLE NITRÉE.

Pulvis squilliticus. VANHELMONT *et* STAHL.

Squammes de scille dessechées.......................... 4 grammes.
Racines de vincétoxicum.................................. 23
Nitrate de potasse purifié................................ 30

Pour faire, selon l'art, une poudre homogène et très-fine.

N. B. Comme la scille, quoique bien desséchée, attire facilement l'hu-

midité de l'air, il faut avoir soin de faire dessécher le nitrate de potasse pour lui enlever une partie de son eau de crystallisation.

PILULES DE MURIATE MERCURIEL ET DE GAYAC.

Pilulæ mercuriales. PIDERIT.

Muriate de mercure (mercure doux)................ 8 grammes.
Oxyde d'antimoine, sulfuré orangé................. 4
Résine de gayac.................................... 6
Alcool à 36 degrés................................. S. Q.

Pour former, selon l'art, une masse homogène que l'on divise en pilules du poids de 20 centigrammes.

CARBONATE AMMONIACAL HUILEUX.

Sal volatile aromaticum.

Carbonate d'ammoniaque............................ 62 grammes,
Huile volatile de lavande......................... 4

Mêler et sublimer, selon l'art, à un feu très-doux.

SULFURE DE CHAUX PAR LA VOIE SÈCHE.

Sulfure calcaire.

Soufre.......... } de chaque parties égales.
Chaux en poudre. }

On mêle ces deux substances; on les met dans un creuset que l'on expose au feu; et, lorsque le mélange est parfaitement fondu, on le coule sur un marbre légèrement huilé, et on le casse en petits morceaux que l'on renferme dans une bouteille bien bouchée.

HUILE SULFURÉE.

Oleum sulfuratum, Baume de soufre de RULAND.

Huile d'olives.. 245 grammes.

Soufre sublimé et lavé.................................... 61

On met ces deux substances dans un matras que l'on place sur un bain de sable à une température capable de liquéfier le soufre, et on laisse digérer jusqu'à ce que l'huile ait acquis une couleur rouge; on retire alors le vaisseau de dessus le feu; on laisse refroidir; on tire l'huile au clair et on la conserve dans une phiole.

Au lieu d'huile d'olives, quelques-uns emploient l'huile d'amandes douces, celle de noix, de pavot.

On fait aussi la dissolution du soufre avec des huiles volatiles d'anis, de térébenthine, etc.

SULFURE DE POTASSE, FOYE DE SOUFRE A BASE D'ALKALI VÉGÉTAL.

Hepar sulfuris salinum, seu alkalinum; sulfuretum potassæ.

Soufre lavé... 60 grammes.

Potasse carbonatée.. 90

Après avoir exactement mêlé ces deux substances, on les met dans un creuset que l'on bouche avec son couvercle et que l'on place dans un fourneau au milieu des charbons allumés. Lorsque la fusion est complette on l'entretient pendant quelques minutes; puis on coule la matière sur un marbre poli, légèrement frotté d'huile; et, après le refroidissement, on la met en morceaux, que l'on renferme aussitôt dans une bouteille sèche et bien bouchée.

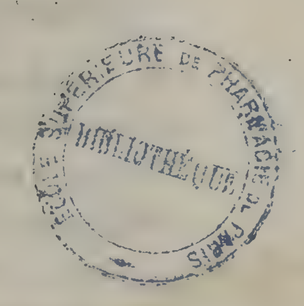
Cette préparation sert non-seulement pour des bains, des lotions, mais on l'a, dans ces derniers temps, fort recommandée comme un moyen très-efficace contre la coqueluche, les catarrhes chroniques, et sur-tout contre cette espèce d'angine trachéale, plus particulière aux enfants, que l'on nomme *Croup*. On donne le sulfure de potasse à la dose de 30 à 70 centigrammes, délayé dans une petite quantité d'un sirop approprié; on réduit en bol avec un peu de miel. Pour faire prendre aux enfants ce remède, on met le bol au bout du doigt, ou mieux encore, à l'extrémité d'un morceau de réglisse ou de guimauve; on l'introduit dans la bouche de l'enfant, et on l'y laisse jusqu'à ce que le remède ait été avalé.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Seine-Inférieure, par JEAN-BAPTISTE LEDUC, *natif d'Honfleur, département du Calvados, y demeurant.*

(N.º 15.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,
POUR
RECEPTION DE PHARMACIEN.





A EVREUX,

De l'Imprimerie de J.-J.-L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, du Jury Médical, de la Société de Médecine, etc.

OCTOBRE 1812.

JURY MEDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Broquard, *Docteur en Médecine à Evreux, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Goulliart, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital civil et militaire.*

M. Letellier, }
M. L.-H. Delarue, } *Pharmaciens à Evreux.*

M. Pelvey, *Pharmacien à Bernay.*

M. Castel, *Pharmacien à Verneuil.*

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE L'EURE.

Avant de présenter au Jury Médical les préparations qui lui ont été désignées, le récipiendaire exposera les différentes substances provenant des animaux et qui sont employées en pharmacie, il en fera connaître la nature, l'usage, les propriétés pharmaceutiques. Les anciens faisaient entrer dans leur matière médicale un grand nombre de substances animales; mais aujourd'hui on est presque généralement borné aux suivantes : 1.° *l'ambre gris*, ambra grysea, cineritia, *substance céracée, tenace, aromatique, légère, de couleur cendrée, flexible, s'amollissant, se fondant à la chaleur, se dissolvant dans l'alcool chaud, contenant souvent des débris de mollusques et que l'on regarde comme un produit du cachalot*, physeter macrocephalus; 2.° *le castoreum, matière unguineuse extracto-résiniforme, d'une odeur forte, que l'on trouve dans deux grands follicules oblongs situés près les aines du*

castor Fiber ; 3.° *la civette*, *substance céracée unguineuse*, *d'une odeur agréable*, *contenue dans un follicule situé près les parties génitales du* viverra zibetha ; 4.° *le musc*, *substance analogue*, *contenue dans un follicule du* moschus moschiferus ; 5.° *le corail*, corallium nobile, *sorte de polipier de l'*isis nobilis ; 6.° *la coralline blanche*, corallina officinalis nodosa, *sorte de zoophyte ou de polypier ;* 7.° *la coralline ou mousse de Corse*, *helminthocorton*, corallina rubens, *souvent mêlée de varech ou* fucus purpureus ; 8.° *l'éponge*, spongia officinalis, *genre de polypier ;* 9.° *la sèche*, *os spongieux du dos du* sepia officinalis ; 10.° *l'ichtyocole ou colle de poisson*, *provenant principalement de l'*accipenser huso, sturio, *etc.* ; 11.° *la colle de Flandre*, *ou colle claire*, *sorte de gelatine préparée avec les parties blanches des quadrupèdes ;* 12.° *le bois ou corne de cerf*, *production du* cervus elaphus ; 13.° *l'ivoire*, ebur, *défense de* l'elephas maximus, *à quoi l'on doit ajouter les os des animaux qui*, *par différens procédés*, *fournissent une grande quantité de* gelatine *incolore*, *insipide et de* phosphate de chaux ; 14.° *l'écaille d'huitre*, ostrea edulis ; 15.° *la nacre de perles*, *produit du* mytulus margaritiferus ; 16.° *les pierres ou yeux d'écrevisses*, lapides, *ou* oculi cancrorum, *les pinces et coques du homard*, chelae, testæ cancrorum ; 17.° *le poumon ou mou de veau*, pulmo vitulinus ; 18.° *la presure*, coagulum vitulinum ; 19.° *l'œuf de poule*, ovum gallinaceum, *dans lequel on distingue* (a) *la portion albumineuse*, albumen (b), *le jaune*, vitellus (c), *la coquille*, testa ; 20.° *quelques uns comprennent encore dans cette classe la cire et même le miel qui mérite une distinction particulière.*

SIROP DE CAPILLAIRE.

Capillaire du Canada. . . . . 250 gram.
Eau bouillante. 350
Sucre. 500

On met le capillaire dans un vase de fayance, on verse dessus l'eau bouillante, et après une infusion de deux heures, on la passe à travers un linge, on y ajoute ensuite du sucre concassé que l'on clarifie avec des blancs d'œufs et que l'on fait cuire jusqu'à consistance convenable ; enfin on passe le sirop tout chaud à travers un blanchet sur lequel on aura mis du capillaire bien sec et bien odorant, et on l'aromatise pour l'agrément avec un peu d'eau de fleurs d'oranger.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ÉCORCES D'ORANGES.

Essentia corticum aurantiorum. Piderit.

Zestes d'oranges bien mondées. . . . . . . 95 gram.
Petites oranges vertes et non mures. 35
Alcool rectifié. 650

Faire infuser à une douce chaleur pendant quelques jours, passer avec expression et filtrer.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE SAVON.

Spiritus saponis. Essence de savon.

Savon blanc rapé. . . . . 200 gram.
Soude d'alicante pulvérisée. 60
Alcool (à 26 degrés). 400
Huile volatile de bergamote. 4

Infuser selon l'art à une douce température, tirer au clair et filtrer.

ROB DE SUREAU.

Roob sambuci. Extrait de baies de sureau.

On prend une certaine quantité de baies de sureau mûres, on les pile dans un mortier de bois, on laisse le suc se defecer par le repos, on passe à travers un linge et on fait évaporer selon l'art jusqu'à consistance de miel épais.

On prépare de la même manière l'extrait des baies de l'*yeble*, de *brou* ou *drupe de la noix verte*, de *berberis*, des différentes espèces de *vaccinium*. Plusieurs pharmacographes prescrivent d'ajouter, sur 2,000 gramm. du suc clarifié, 500 gramm. de beau sucre.

EXTRAIT DE GENIÈVRE.

Baies de genièvre mûres. . . . . 1000 gram.
Eau de rivière. 4000

On met les baies de genièvre, sans les écraser, dans un grand vase; on verse dessus l'eau fraîche et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant trois jours, en remuant de tems en tems, on passe ensuite l'infusum à travers une chausse, et on fait évaporer selon l'art; on obtient ainsi un extrait sucré, lisse, de couleur hyacinthe, et qui ne se granule pas comme celui qui a été préparé par la décoction et l'expression des baies.

POMMADE DE GENIÈVRE.

Baies de genièvre vertes. . . . . 360 gram.
Beurre frais. 700

On pile, on écrase les baies de genièvre, on les met avec le

beurre dans un poëlon que l'on place sur un feu doux et on entretient la chaleur jusqu'à ce que l'humidité des baies soit dissipée, alors on passe à travers une toile et on conserve cette pommade dans un endroit frais.

On prépare de la même manière les pommades de *linaire*, de *marjolaine*, etc.

CERAT CAMPHRÉ ET OPIACÉ.

Huile d'amandes douces. . .	de chaque	15 gram.
Huile concrete de cacao (beure)		
Cire blanche.		7
Oxyde de plomb rouge.		4
Camphre.		3
Opium desséché et pulvérisé.		1

Pour faire S. A. un cerat que l'on conservera dans un pot bien bouché.

CERAT MIELLÉ. *Ceromel simple.* (J. AITKEN.)

Cire blanche ou jaune.	30 gram.
Miel.	120

On fait liquefier sur un feu doux ces deux substances, on retire le vase du feu et on agite le mélange jusqu'à parfait refroidissement ; quelquefois on ajoute à ce cerat, suivant la prescription du Médecin, 4 gramm. de camphre en poudre, et quelque oxyde métallique, tel que celui de zinc ou de plomb.

ONGUENT DE STYRAX.

Huile de noix.		336 gram.
Colophone (1).		458
Elemi.	de chaque	214
Cire jaune.		
Styrax liquide.		

On fait liquéfier ensemble ces substances, à l'exception du styrax que l'on ne met que sur la fin, on coule alors cet onguent au travers d'un linge et on le laisse figer tranquillement afin qu'il dépose une matière grenue et noirâtre qui vient du styrax, alors on enlève en ratissant toute la partie supérieure de la masse, et on l'agite avec un bistortier.

Mais pour mieux faire cet onguent, comme le styrax du commerce contient beaucoup de substances étrangères, il faut prendre 244 grammes de styrax, le liquéfier dans de l'huile sur un feu très-doux, on passe ensuite et on obtient une huile odorante, très-colorée, chargée de tous les principes du styrax.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par Charles-Louis-Marie SAUNIER, *natif de Gisors, Département de l'Eure, et y demeurant.* . . . .

(1) *Colophone*, et non pas *Colophane*, comme l'écrivent et le prononcent quelques-uns. Resine dont le principal commerce se faisait à *Colophon*, ville d'Ionie.

PROGRAMME

N.° 16.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

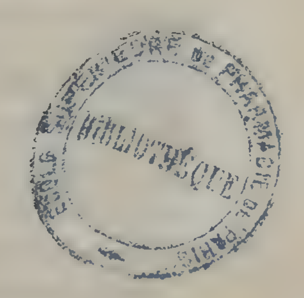
PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR,

POUR

RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A CHARTRES,

De l'Imprimerie de Labalte fils, Imprimeur de la Préfecture d'Eure et Loir, et du Jury Médical.

Octobre 1812.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique,* Président du Jury.

M. Compain, *Docteur en Médecine, Professeur d'accouchemens à Chartres.*

M. Cosme, *Docteur en Médecine, Membre de la Société de Médecine de Paris, Médecin de l'Hospice civil, à Chartres.*

M. Amy,
M. Badollier,
M. Charles,
} *Pharmaciens à Chartres.*



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR.

AVANT *de présenter au Jury Médical les préparations qui lui ont été désignées, le récipiendaire fera connaître les substances fluides tirées des animaux, qui sont spécialement employées comme substances médicamenteuses, il indiquera les propriétés chimiques et pharmaceutiques ;* 1.° *du lait* gala *des grecs,* lac *des latins, liquide blanc opaque, d'une odeur fugace, d'une saveur douce sucrée qui est fournie par l'action secrétoire des mamelles des femelles, qui est très-composé, et qui par le repos ou l'addition de quelques substances acides ou accescentes, se sépare en trois portions distinctes par leur nature, leurs propriétés, leurs usages ;* (a) *le* sérum, *liquide aqueux abondant, qui contient différentes substances salines, forme le* petit lait, *fournit le* sucre de lait ; (b) *le* caseum, *matière végéto-animale, tenace, concrescible, dont on forme le fromage ;* (c) *le* butyreum, *matière oléagineuse qui s'amasse, nage à la surface du lait, constitue la* crême, *et sert à former le* beurre : *on distingue plusieurs espèces de lait ; celui de vache est presque le seul employé en pharmacie ;* 2.° *des graisses des différens animaux,* adipes, *sorte d'huile plus ou moins fluxile ou concrescible, qui se*

secrète et s'amasse dans les vésicules membraneuses des tissus lamineux propres aux animaux ; on distingue spécialement (a) *la graisse du cochon* adeps-suilla, *qui, récente, est communément nommée* sain-doux, *et qui, vieille et rance, est nommée vieux-oing, et par les latins* axungia, *c'est-à-dire, l'oing des aissieux ;* (b) *la graisse de veau* adeps vitulina, (c) *celles du bœuf, du mouton, du bouc, du cerf, qui ont plus de consistance, et sont distinguées sous le nom de suif,* sebum ; (d) *les moelles,* medullæ, *qui diffèrent peu des graisses, et sont plus ou moins fluxiles, suivant les divers animaux ;* (e) *les graisses du blaireau, de l'hérisson, du chien, du chat, de la marmotte, de l'oie, de la vipère, de l'anguille, et celle de l'homme, autrefois fort recommandées, ne sont plus employées aujourd'hui ;* (f) *le blanc de baleine adipocire,* sperma ceti, cetaceum, *huile sebacée qui provient spécialement du* physeter macro-cephalus ; *3.° de la bile ou fiel,* cholé *des grecs,* bilis *des latins, et spécialement de celle du bœuf, du mouton, fluide tenace, visqueux, amer, très-composé, formé par l'action secrétoire du foie, et contenu dans un grand follicule membraneux attaché à la face concave ou intestinale du foie ; 4°. de l'humeur ou suc gastrique, liquide visqueux, filant, que l'on tire de l'estomac de divers animaux, spécialement des ruminans, et que l'on a fort vanté dans ces derniers temps, soit comme intermède pour faciliter la dissolution des substances médicamenteuses, soit comme topique pour déterminer la résolution de différens engorgemens même cancereux ; 5.° de l'urine,* lotium, urina *des latins, liquide salin, plus ou moins coloré et odorant, dont la composition et les propriétés varient par un grand nombre de circonstances.*

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

SIROP DE COINGS.

Suc dépuré de coings. . . . . 350 grames.
Sucre blanc. 600

On fait fondre le sucre dans le suc dépuré de coings, et on porte la chaleur jusqu'à un commencement d'ébullition, afin de donner un peu de consistance à ce sirop qui fermente facilement. Pour donner à ce sirop une odeur agréable, il faut, lorsqu'on retire la bassine du feu, y plonger un nouet de linge fin qui contienne de la cannelle, de la coriandre et du fenouil concassés, de chaque deux grammes, et l'y laisser jusqu'à l'entier refroidissement.

MUCILAGE DE GRAINES DE COINGS.

Graines de coings fraîches . . . . 250 grammes.
Eau bouillante. 1200

On contuse, on concasse les graines de coings, on verse dessus l'eau bouillante, après sept ou huit heures d'infusion à une chaleur modérée, on passe avec expression, puis on y ajoute autant d'un léger décoctum de riz, et on fait évaporer au bain-marie, jusqu'à consistance d'une colle épaisse qu'il convient de sécher à l'étuve en tablettes, car sans cette attention, ce mucilage, s'il n'est pas suffisamment rapproché, passe bientôt à la moisissure.

Préparé suivant ce procédé, le mucilage des graines de coings est opaque, brunâtre, il serait plus doux, moins coloré si l'on employait de l'eau fraîche.

On peut préparer de la même manière les mucilages des graines de *lin*, de *psylium*, de racines de *guimauve*, etc.

ÉLECTUAIRE DE SCILLE D'HIPPOCRATE.

Pulpe de scille cuite. . . . . 62 grammes.
Amandes douces mondées. 45
Graine de cumin. 15
Graine de sésame blanc, rôtie. 10
Miel blanc. . . . . S. q.

On pile les amandes, on en forme une pâte fine, puis on y ajoute peu-à-peu la scille pulpée, le cumin et le sésame pulvérisés que l'on incorpore avec suffisante quantité de miel.

D'après la formule primitive, et ainsi que l'ont répété quelques-uns, pour former la pulpe de scille, il faut faire bouillir dans de l'eau l'oignon de scille, et lorsqu'il commence à s'amollir, on jette cette première eau, puis on le fait bouillir dans une nouvelle quantité, jusqu'à ce qu'il soit entièrement cuit et bien mol, alors on le pulpe ; mais en suivant ce procédé il semble que l'on enlève tous les principes solubles de la scille ; il convient donc, pour avoir la pulpe de scille, d'envelopper le bulbe avec deux ou trois feuilles de papier légèrement mouillées, pour en prendre la forme, puis on le couvre de cendres chaudes, et on entretient la chaleur jusqu'à parfaite coction, ce que l'on reconnaît aisément lorsqu'on y enfonce facilement une tige de bouleau ; alors on enlève la couche de papier qui enveloppait le bulbe, et on en forme une pulpe fine, suivant les procédés connus.

Cette préparation si remarquable par l'association des différentes substances qui y entrent, et sur-tout par la torréfaction de la graine de sésame, est recommandée par HIPPOCRATE pour ceux qui ont une suppuration interne, et il l'employait sous forme d'éclegme dont les doses étaient plus ou moins rapprochées, suivant le besoin et la nature de la maladie.

SULFATE DE CUIVRE.

Vitriolum cupri, cyprinum cœruleum, cuprum vitriolatum, sulphuricum sulfas cupri (1).

On met dans une cornue de verre une partie de limaille de cuivre pur (cuivre de rosette, ou cuivre rouge), et trois parties d'acide sulfurique concentré ; on place la cornue dans un fourneau, on y adapte un récipient tubulé auquel on ajuste une série de flacons qui se communiquent, et dans lesquels on a mis de l'eau ; alors on allume le feu, on l'augmente peu-à-peu jusqu'à ce qu'il ne reste dans la cornue qu'une masse saline sèche et brunâtre ; lorsque l'appareil est refroidi, on verse dans la cornue de l'eau chaude pour faire la solution du sel qui s'est formé ; on filtre, puis on fait évaporer la colature jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos et le refroidissement,

(1) *Chalcanthos* des anciens grecs, composée de *Chalcos*, *Chalcou*, cuivre, et *anthos* fleur, que les latins ont traduit par ces mots, *flos aeris*, *capri*, *flos*, ou *rosa*, *cuperosa*, d'où l'on a fait par la suite le mot *couperose* qui est conservé dans le commerce pour désigner les sulfates de cuivre, de fer, de zinc, que l'on distingue sous les noms de *bleue*, *verte* et *blanche*, les anciens, ainsi qu'on le voit dans leurs écrits, employaient souvent le chalcanthe. HIPPOCRATE en prescrit l'usage dans un grand nombre de maladies, et sur-tout dans la phtisie pulmonaire et quelques autres maladies chroniques des poumons.

le sulfate de cuivre en beaux crystaux bleus qui sont des parallélipipèdes obliquangles irréguliers. Ce sel est composé de 30 parties d'acide sulfurique, 27 de cuivre et 43 d'eau.

Il s'est formé dans le cours de l'opération une grande quantité de gaz sulfureux qui s'est dissous dans l'eau des flacons, et il reste sur le filtre un oxyde de cuivre qu'il faut laver en plusieurs eaux, sécher et conserver pour des opérations ultérieures.

OXYDE CARBONATÉ DE CUIVRE.

Calx cupri viridis.

On fait fondre dans une grande quantité d'eau distillée du sulfate de cuivre très-pur, et lorsque la solution est complète, on y instille peu-à-peu un solutum de carbonate de potasse, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipitation; après quelques heures de repos, on recueille le précipité, on le lave à plusieurs fois, on le fait sécher et on le conserve pour l'usage.

DISSOLUTUM AMMONIACAL DE CUIVRE.

On met dans un flacon qui puisse contenir trois à quatre cents grammes d'eau, quinze grammes d'oxyde de cuivre carbonaté et récemment préparé, on y verse cent vingt grammes d'ammoniaque liquide, on bouche le flacon, on l'agite de temps en temps, et lorsque l'ammoniaque est saturée de cuivre, on y ajoute cent vingt grammes d'alcool à 30 degrés; on décante ensuite la liqueur, et on la conserve dans un flacon que l'on ferme avec un bouchon de crystal.

MURIATE DE MERCURE PAR PRÉCIPITATION.

Mercurius dulcis præcipitatione paratus, murias hydrargyri præcipitatus, mercurius dulcis methodo SCHEELE *paratus.*

Mercure purifié.	90 grammes.
Acide nitrique ordinaire, mais pur.	185
Muriate de soude.	60
Eau distillée bouillante.	1500

On met le mercure dans un ballon avec l'acide nitrique, et après quelques heures d'action spontanée, on place le ballon sur

un bain de sable qui soit assez chaud pour amener la liqueur à 72 degrés, et on entretiendra cette température non-seulement jusqu'à l'entière dissolution du mercure, mais encore on poussera la chaleur jusqu'à l'ébullition, et on l'entretiendra pendant quelques minutes; alors on verse peu-à-peu cette liqueur chaude dans un autre vase de verre qui contient l'eau distillée bouillante et le muriate; il se fait aussitôt un précipité blanc flocconeux, et après quelques heures de repos, on décante la liqueur limpide qui surnage, on recueille le précipité, on l'édulcore par plusieurs lotions avec l'eau distillée; enfin on le fait sécher sur un papier, et on le conserve pour l'usage.

Ce muriate de mercure ne paraît point différer du muriate préparé par sublimation, seulement il est plus blanc, plus léger, ce qui paraît dépendre d'une petite quantité d'eau qu'il retient forcément; ses effets paraissent aussi un peu plus actifs.

OXYDE DE BISMUTH.

Magisterium bismuthi, calx wismuthi, bismuthum oxydulatum album.

Bismuth. 60 grammes.
Acide nitrique. 180

On met dans un ballon le bismuth cassé en petits morceaux, on verse dessus l'acide nitrique et on laisse faire la dissolution à froid; lorsqu'elle est complette, on y verse 500 grammes d'eau distillée, on agite le mélange, puis on filtre, et, il reste sur le filtre un oxyde blanc léger, qu'il faut laver plusieurs fois dans de l'eau distillée, et lorqu'il est insipide, on le fait sécher à l'étuve et on le conserve dans un flacon qu'il faut mettre à l'abri des rayons du soleil et des émanations sufureuses hydrogénées.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du département d'Eure et Loir, par Jean-Pierre-Antoine CAILLOIT-FREMONT, *natif de Noyon, département de l'Oise, demeurant à Châteaudun.*

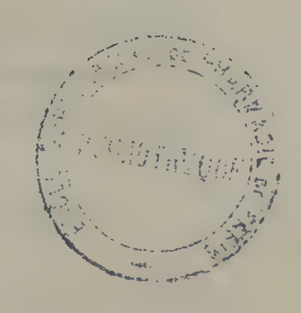
PROGRAMME (N.° 17.)

DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'OISE,
POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.





A BEAUVAIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DESJARDINS,
IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE ET DU JURY MÉDICAL.

NOVEMBRE 1812.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire - Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Langlet, *Médecin de l'Hôpital civil à Beauvais.*

M. Dubout, *Docteur en Médecine à Beauvais.*

M. Vallot père,
M. Leborgne,
M. Joron,
} *Pharmaciens à Beauvais.*

M. Bonté, *Pharmacien à Clermont.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Avant de présenter au Jury Médical les différentes préparations qui lui ont été désignées, le récipiendaire fera connaître les diverses espèces de semences *ou graines émulsives et oléagineuses employées en Pharmacie ; il indiquera la nature, l'usage et les propriétés pharmaceutiques, 1.° des amandes douces et amères*, amygdalus communis; 2.° *des amandes de pêcher*, amygdalus persica; 3.° *du ben*, guilandina moringa; 4.° *du cacao, dont on distingue plusieurs espèces, savoir le* caraque *ou gros, le* berbiche, *qui est plus petit, vient des* îles, *est plus gras, plus amer, et qui tous sont le fruit du* theobroma cacao; 5.° *des graines de citron, d'orange*, citrus medica, citrus aurantium; 6.° *du concombre cultivé, de la courge, de la citrouille et du melon*, cucumis sativus, cucurbita pepo, cucumis melo, *que l'on comprend sous le titre des quatre semences froides;* 7.° *du chenevis*, cannabis sativa; 8.° *du lin*, linum usitatissimum; 9.° *du ricin ou palma-christi*, ricinus communis; 10.° *de la moutarde*, sinapis nigra; 11.° *du navet*, brassica napus; 12.° *de la noix,* juglans regia ;

13.° *du pavot blanc*, papaver somniferum; 14.° *des pistaches*, pistacia vera; 15.° *des graines de jusquiame*, hyosciamus niger; 16.° *des pignons doux qui proviennent du* pinus pinea *et* pinus cembra.

SIROP DE FIGUES.

Figues de Provence choisies . . . . 100 gram.
Eau bouillante 600
Sucre blanc 1000

On ouvre les figues, on les coupe en plusieurs morceaux, on verse dessus l'eau bouillante, et on laisse infuser pendant quinze ou vingt heures à une douce température; on passe ensuite avec expression, puis on y ajoute le sucre que l'on clarifie selon l'art, et que l'on fait cuire en consistance convenable.

SAVON AMYGDALIN, *communément* MÉDICINAL.

Huile d'amandes douces récentes . . . . 2 parties.
Liqueur de soude caustique . . . . 1 partie.

On met l'huile d'amandes douces dans un mortier de verre ou une terrine de porcelaine légèrement chauffée, et on y verse, en triturant continuellement, une petite portion de la liqueur, et on en ajoute successivement en continuant la trituration, non seulement jusqu'à ce que le mélange paraisse intime; mais encore il convient de triturer, d'agiter fortement la matière, au moins pendant deux jours, alors on la met dans des moules que l'on porte à l'étuve, et on obtient ainsi un savon parfait qui ne forme point d'efflorescence carbonatée à sa surface, et que l'on peut employer sous peu de jours, parce que la liqueur caustique est entièrement combinée avec l'huile.

ETHER SULFURIQUE CAMPHRÉ.

Ether sulfurique . . . . 60 gram.
Camphre 6

Mêler dans un flacon, et agiter quelques minutes pour hâter la solution du camphre.

SULFURE DE POTASSE ANTIMONIÉ.

Sulfuretum potassæ stibiatum, hepar sulphuris antimoniatum.

Sulphure d'antimoine pulvérisé	}	parties égales.
Potasse carbonatée		

Faire fondre ensemble à un feu doux, et lorsque le mélange est exact, couler sur un marbre et conserver pour l'usage.

OXYDE GRIS D'ETAIN.

Stannum sub oxydatum, pulvis stanni.

On fait fondre de l'étain dans une capsule de fer, et on entretient la chaleur, en agitant de temps en temps le métal fondu; il se forme à sa surface une pellicule grisâtre, cendrée, que l'on enlève successivement; quand on en a obtenu la quantité nécessaire, on la passe à travers un tamis et on la conserve pour l'usage.

OXYDE ACÉTATÉ DE PLOMB.

Oxyde de plomb demi-vitreux	500 gram.
Vinaigre fort	1000

On prend de l'oxyde de plomb demi-vitreux, lavé et porphyrisé; on le met avec le vinaigre dans une capsule que l'on place sur le feu, et on fait bouillir en remuant continuellement jusqu'à siccité.

OXYDE ACÉTATÉ DE ZINC.

Tuthie des fourneaux	125 gram.
Pierre calaminaire	245
Vinaigre fort	1200

Aprés avoir lavé et porphyrisé la luthie et la pierre calaminaire, on la met dans une capsule, et on fait bouillir jusqu'à parfaite dessiccation.

CÉRAT D'ACÉTATE DE ZINC ET DE PLOMB.

Huile d'olive . . . . 60 gram.
Cire blanche 22
Oxyde acétaté de zinc . . } de chaque. 18
Oxyde acétaté de plomb . . }

Pour faire S. A. un cérat.

MELLITUM CÉRACÉ D'OIGNONS.

Unguentum suppurans. PIDERIT.

Miel jaune et grenu . . . } de chaque . . . . 230 gram.
Pulpe d'oignons cuits . . }
Cire jaune . . . . }
Résine ordinaire . . . . . } de chaque 45
Savon noir . . . . }

Aprés avoir fait cuire les oignons sous la cendre et les avoir pulpés, on fait fondre sur un fourneau la cire et la résine, puis on y ajoute le miel, les oignons pulpés et le savon noir; on entretient le feu jusqu'à consomption de toute l'humidité, en remuant continuellement le mélange avec une spatule de bois jusqu'à ce qu'il soit entiérement refroidi.

POMMADE MERCURIELLE.

Onguent napolitain, mercuriel double.

Unguentum cœruleum fortius.

Cette préparation consiste à mêler, incorporer exactement partie égale de mercure et de graisse de porc, de maniére qu'on n'apperçoive plus, même à la loupe, aucun globule de mercure; mais le moyen, le procédé pour obtenir cette divisio extrême du mercure, a beaucoup varié; Si on se borne à triturer dans un mortier de

fer ou de marbre, du mercure avec de la graisse fraîche de porc, il faut beaucoup de temps et une longue trituration pour en obtenir un mêlange intime, une division exacte du mercure, surtout lorsqu'on opère sur de grandes quantités.

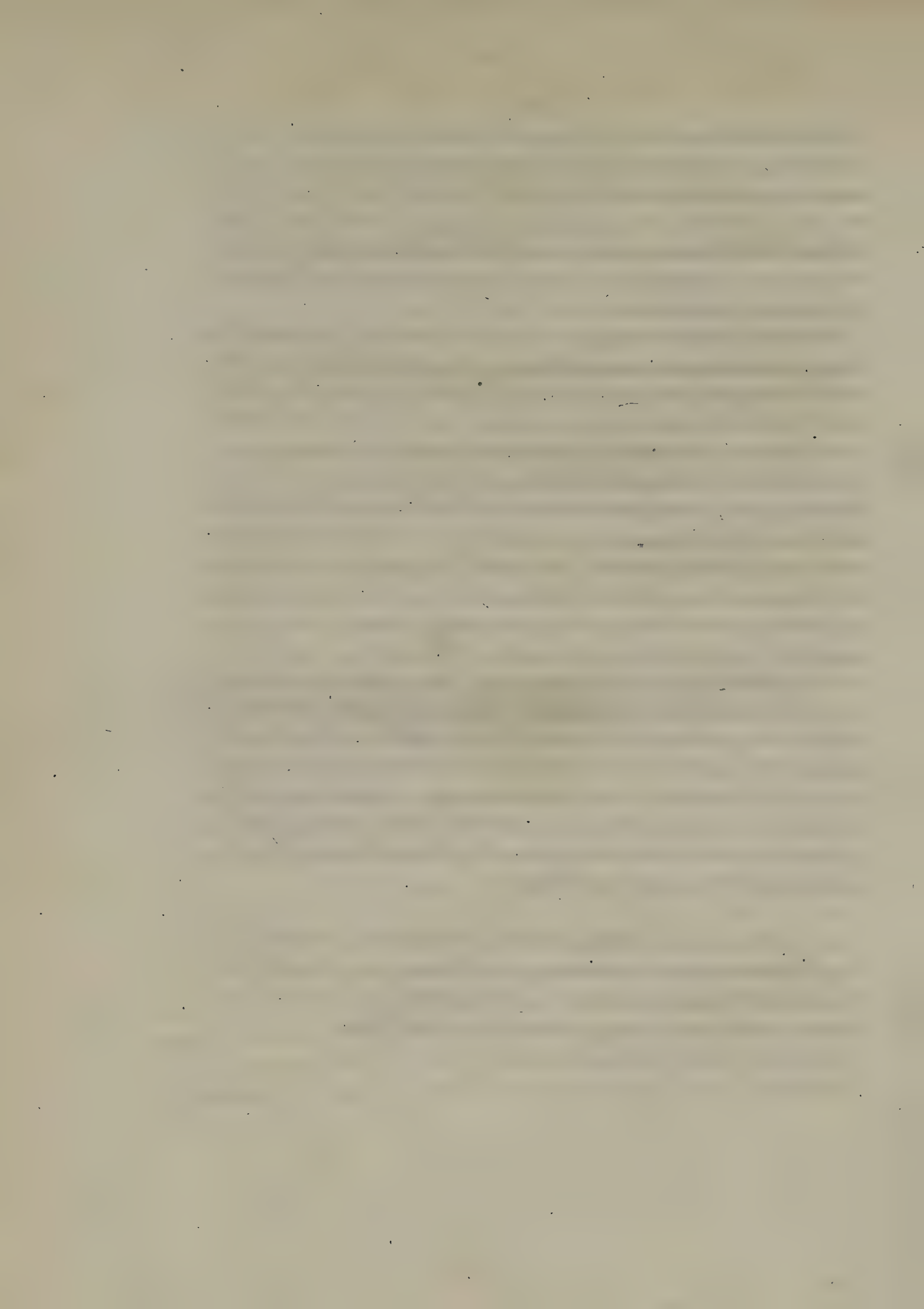
Les anciens faisaient entrer dans la confection de cette pommade des onguens, des huiles sebacées, des résines et même diverses substances métalliques, dans l'intention de corriger des qualités malfaisantes qu'ils attribuaient au mercure; mais on a abandonné depuis longtemps ces additions, au moins superflues, et quelquefois nuisibles; on se borme généralement aujourd'hui à mettre dans un large mortier de marbre ou de fer la quantité de mercure que l'on doit employer et une portion de la graisse semi-liquéfiée, et on triture jusqu'à ce que le mercure soit éteint ou divisé en globules gris et imperceptibles à la loupe; alors on y ajoute peu-à-peu le restant de la graisse, et on continue la trituration plus ou moins longtemps. Mais ce procédé est encore long, et l'on n'obtient l'extinction parfaite du mercure qu'aprés une longue trituration; on a donc cherché les moyens d'accélérer l'opération.

Les uns, en considérant que la confection de la pommade est plus prompte en hiver qu'en été, et lorsque la graisse a un peu de viscosité, ont conseillé de triturer d'abord le mercure avec un mucilage de gomme arabique ou un peu de térébenthine; d'autres ont conseillé d'employer une graisse rancie, oxygenée, ou d'ajouter dans les premiers temps de la trituration un peu d'oxyde rouge de mercure; la Pharmacopie de Londres prescrit d'éteindre d'abord le mercure avec une petite quantité d'huile sulfurée, et d'y ajouter peu-à-peu, et en triturant, le double de graisse, ce qui forme l'*unguentum cœruleum fortiùs.* Mais pour la pratique médicale ces innovations, ces additions ne sont point sans inconvénient, et pour bien faire une pommade comme le désire le médecin, il faut se borner, ainsi qu'on le pratique le plus ordinairement, à mettre dans un mortier de marbre de forme plate à son fond, 500 grammes de mercure, que l'on triture d'abord dans une certaine quantité de pommade ancienne (90 ou 100 grammes), une portion de

graisse de porc purifiée et non rancie, et on triture avec un bistortier large et un peu applati à son extrémité, jusqu'à ce que le mercure soit tellement divisé, qu'en l'étendant sur un papier gris ou sur la paume de la main, on n'en apperçoive aucun globule, même à l'aide d'une loupe; on y ajoute alors le restant de la graisse; on agite, on mêle très-exactement, et on conserve la préparation dans un pot de faïence.

Dans ces derniers temps, M. *Labbé-Dumesnil*, pharmacien à Paris, a trouvé qu'on peut abréger beaucoup l'opération en triturant le mercure avec une portion de la graisse et une petite quantité d'huile d'amandes douces; quinze à vingt minutes de trituration suffisent pour prouver l'extinction parfaite du mercure; on y ajoute alors le restant de la graisse, et on obtient ainsi en très-peu de temps une bonne pommade mercurielle. Quelques Pharmaciens ont aussi observé que plusieurs graisses ou huiles avaient également la propriété de hâter l'extinction du mercure; ce procédé est assurément sans inconvénient, mais il ne réussit pas toujours également, surtout lorsque l'on fait cette préparation en grande quantité. M. *Colombot*, pharmacien à Versailles, emploie un autre procédé qui accélére beaucoup l'extinction du mercure; pour cela, il met sur un porphyre l'ancienne pommade mercurielle et une portion de graisse de porc purifiée, il y ajoute le mercure coulant et broye le tout avec la molette et en continuant S. A. le broyement. Il opère en très-peu de temps l'extinction parfaite du mercure; alors il y ajoute peu-à-peu le restant de la graisse, et obtient ainsi une pommade qui réunit toutes les qualités que le Médecin peut y désirer.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Oise, par JEAN-JOSEPH COLDEFY, *natif de Lustrac, Département de Lot et Garonne, domicilié à Crépy, Département de l'Oise.*



PROGRAMME (N.° 18.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'OISE,

POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.



A BEAUVAIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DESJARDINS,
IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE ET DU JURY MÉDICAL.

NOVEMBRE 1812.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Langlet, *Médecin de l'Hôpital civil à Beauvais.*

M. Dubout, *Docteur en Médecine à Beauvais.*

M. Vallot père,
M. Leborgne,
M. Joron, } *Pharmaciens à Beauvais.*

M. Bonté, *Pharmacien à Clermont.*

A

MONSIEUR BOULLAY,

Membre de la Société de Pharmacie de Paris,
l'un des Rédacteurs du Bulletin de Pharmacie;

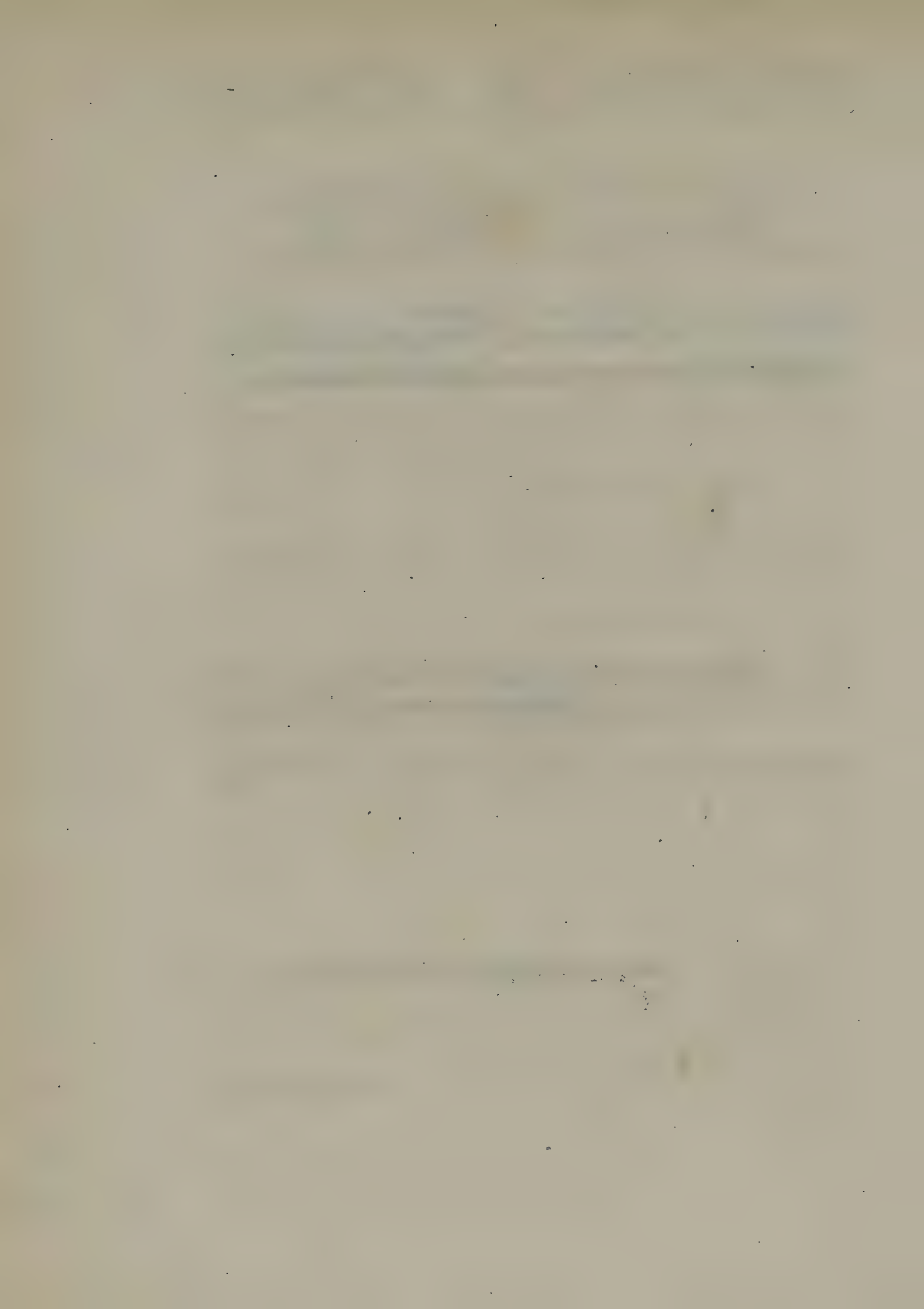
A

MONSIEUR LEBORGNE,

Membre du Jury médical du Dép.t de l'Oise.

Hommage de respect et de reconnaissance.

LEVASSEUR.



OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Avant de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des graines amylacées, spécialement employées en pharmacie; il indiquera la nature, les caractères, l'usage et les propriétés pharmaceutiques, 1.° *des graines céréales, le froment* triticum hybernum *dont on tire spécialement du gluten, de l'amidon; l'avoine,* avena sativa; *l'orge,* hordeum disthicum; *le riz,* oryza sativa; *le seigle,* secale cereale; 2.° *de la fève,* vicia faba; 3.° *du lupin,* lupinus albus; 4.° *du fénugrec,* trigonella fœnum græcum; 5.° *du pois,* pisum sativum; 6.° *de l'orobe,* orobus vernus ervum ervilia; 7.° *de la lentille,* ervum lens; 8.° *du maronnier d'inde,* æsculus hypposcatanum, *à quoi l'on peut ajouter la pomme de terre,* solanum tuberosum, *qui fournit une grande quantité de fécule amylacée, et le mélange des farines de seigle, lin, orge et orobe que l'on comprend sous le titre de farines résolutives;* 9.° *des graines de lin,* linum usitatissimum; 10.° *des semences ou graines de psyllium,* plantago psyllium; 11.° *du coing,* pyrus cydonia, *dont les graines fournissent un mucilage qui approche de l'adragant;* 12.° *de la nielle,* nigella sativa; 13.° *de la nielle de Damas,* nigella Damascena; 14.° *de la graine de pivoine,* paéonia officinalis; 15.° *de carthame, semence en partie huileuse et émulsive,* carthamus tinctorius.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE TOLU.

Teinture de Baume de Tolu.

Baume de Tolu............ 125 grammes.
Alcool à 30 degrés......... 500

Infuser S. A., tirer au clair, filtrer, et conserver pour l'usage.

SIROP VINEUX DE TOLU. (*Bull. de Pharm.* 1812.)

Infusum alcoolique de Tolu....... 23 grammes.
Vin blanc généreux............... 215
Sucre blanc cumassé.............. 365

On met dans un matras l'infusum alcoolique avec le vin blanc, et après avoir bouché le vaisseau on le place à une température de 25 à 30 degrés, et on agite le mélange de temps en temps, on filtre ensuite, et on répète la filtration jusqu'à ce que la liqueur soit parfaitement claire; alors on y fait fondre le sucre à la chaleur du bain-marie, et lorsque le sirop est refroidi on le coule sur un blanchet d'un tissu très-serré, et on répète cette colation jusqu'à ce que le sirop passe clair et incolore.

EMPLASTRIDE DE COLLE FORTE.

Emplâtre agglutinatif de LA FAYE.

Colle forte de Flandre.............. } de chaque
Infusum alcoolique de Benjoin...... } 125 grammes.

Faire liquéfier ces substances sur un feu doux, puis avec une brosse de crin fin, étendre par couches minces et égales ce mélange sur une pièce de taffetas noir, qui doit être bien tendue sur un chassis.

INSUFUM ALCOOLIQUE DE GENTIANE.

Tinctura amara de quelques pharmacopées, *Elixir amer* de Peyrilhe.

Racines de gentiane séchées et coupées....	25 grammes.
Carbonate de potasse....................	8
Alcool faible (eau-de-vie ordinaire)......	1000

On fait infuser à une douce température pendant trois ou quatre jours, on passe avec expression, on filtre, et on conserve pour l'usage.

Quelquefois, suivant la prescription particulière du Médecin, on fait dissoudre dans la colature 30 grammes d'extrait de gentiane, ou l'on substitue au carbonate de potasse le carbonate d'ammoniaque à la dose de 3 à 4 grammes. Souvent, au lieu de ces carbonates alcalins, M. le Professeur CHAUSSIER prescrit avec beaucoup d'avantage l'addition de 4 à 7 grammes de muriate suroxigené de potasse.

SULFATE DE ZINC.

Vitriolum album, vitriolum zinci, zincum vitriolatum, sal zinci, sal vomitorium, gilla vitrioli, zincum sulphuricum.

Ce Sel, que l'on trouve dans le commerce sous le nom de *Vitriol blanc*, de *Gostar*, *Couperose blanche*, se prépare en grand dans quelques ateliers, mais toujours il contient du fer, et pour l'usage pharmaceutique, il doit être purifié par la solution, la filtration, la cristallisation : on le prépare directement par l'affusion de l'acide sulfurique, étendu d'eau, sur du zinc en grenailles, ou sur un de ses oxydes, et on obtient, par une évaporation convenable, un sel pur qui cristallise en prismes tétrahèdres, terminés par des pyramides à quatre faces.

OXYDE BLANC DE ZINC PAR SUBLIMATION.

Calx zinci, zincum oxydatum album, flores zinci, calx zinci sublimata, luna philosophica, luna fixata ludemanni, cadmia fornacum purificata; pompholyx præparata, tutia præparata, lapis calaminaris purificatus, nihil album. Fleurs de zinc.

On prend une quantité quelconque de limaille de zinc, on la met dans un creuset que l'on bouche et que l'on place sur un feu ardent; aussitôt que le creuset rougit on le découvre, on agite la masse fondue avec une verge de fer; et à l'aide de grands cornets de fer blanc qui s'adaptent au creuset, on reçoit l'oxyde de zinc qui se volatilise sous forme floconeuse.

D'autres, pour obtenir cet oxyde, projettent par partie la limaille de zinc dans un grand creuset rouge, et le recouvrent d'un autre creuset percé d'un trou à son sommet, afin que l'air puisse parvenir sur le métal fondu; ils agitent de temps en temps le métal fondu, et enlèvent successivement l'oxyde de zinc qui se forme et s'attache aux parois du creuset supérieur.

OXYDE BLANC DE ZINC PAR PRÉCIPITATION.

On fait fondre 60 grammes de sulfate de zinc dans environ 1500 grammes d'eau distillée. Lorsque la solution est parfaite, on y ajoute peu-à-peu un solutum de carbonate de soude, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité; alors on décante la liqueur qui contient du sulfate de soude; on recueille le précipité, on le lave bien, on le fait sécher, et on le conserve pour l'usage.

Cet oxyde diffère du précédent par une certaine quantité d'acide carbonique qui s'y est combiné par la préparation.

SULFATE D'AMMONIAQUE.

Vitriol ammoniacal, sel secret de Glauber. Sel ammoniacal vitriolique.

On met dans un balon du carbonate d'ammoniaque; on y verse de l'eau en quantité suffisante pour en faire la solution, puis on y ajoute peu-à-peu de l'acide sulfurique, jusqu'à parfaite saturation; alors on filtre la liqueur, on fait évaporer à une très-douce chaleur jusqu'à une légère pellicule, et on obtient, par le repos et le réfroidissement, un sel d'une saveur amère, ammoniacale, qui cristallise en prismes comprimés et à six pans, dont deux sont plus larges que les autres.

SULFATE AMMONIACO-MAGNÉSIEN.

On obtient ce sel en mêlant dans un solutum âqueux de sulfate de magnésie, du sulfate d'ammoniaque; il se forme d'abord un petit précipité que l'on sépare par le filtre; on expose ensuite la liqueur filtrée à une douce et lente évaporation, et on obtient un sel complexe qui cristallise en dodécaèdres, et quelquefois à quatre pans.

CARBONISATION DE L'ÉPONGE.

L'éponge (*spongia officinalis*) est une concrétion molle, tenace, poreuse, qui est formée dans le sein des mers par un genre de polype; on en fait en pharmacie différentes préparations, mais spécialement une poudre charbonnée que l'on prépare de la manière suivante :

On prend une quantité déterminée d'éponges fines; on les monde des concrétions pierreuses et étrangères qui par fois se trouvent dans leur tissu; on les lave, et après les avoir séchées, on les coupe en morceaux, on les met, sans les presser, dans un creúset de hesse,

dont on lute le couvercle avec de l'argile ; on place ensuite le creuset au milieu d'un fourneau allumé ; il se dégage d'abord une vapeur âqueuse, puis sulfureuse qui s'échappe à travers les gerçures du lut; et lorsque les vapeurs diminuent, on retire le creuset du feu, on le laisse réfroidir, et en l'ouvrant on y trouve un charbon léger, friable, d'une saveur salée, d'une odeur hydro-sulfureuse que l'on réduit en poudre fine, et que l'on enferme aussitôt dans un pot qu'il faut, comme le remarque M. *Bonté*, membre du jnry médical, avoir soin de remplir et de bien comprimer; car sans cette attention la poudre perd bientôt l'odeur hydro-sulfureuse qu'elle avait d'abord.

POMMADE MERCURIELLE DE SWÉDIAUR.

Unguentum mercuriale.

Savon médicinal râpé	137 grammes.
Eau distillée	185
Dissolutum nitrique de mercure........	68

On met l'eau et le savon râpé dans une capsule que l'on place sur un feu doux, et dont on entretient la chaleur jusqu'à ce que le savon soit entièrement fondu; alors on y ajoute peu-à-peu, et en remuant continuellement le dissolutum nitrique de mercure, jusqu'à ce que le mélange ait acquis une consistance molle qui approche de celle des onguents.

Le récipiendaire rendra compte des changemens qui s'opèrent dans cette préparation.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Oise, par ALEXIS-HONORÉ VICTOIRE LEVASSEUR, *natif de Grandvilliers, Département de l'Oise, et y demeurant.*

PROGRAMME

(N.° 19.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'OISE,

POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.





A BEAUVAIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DESJARDINS,
IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE ET DU JURY MÉDICAL.

NOVEMBRE 1812.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire - Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole impériale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Langlet, *Médecin de l'Hôpital civil à Beauvais.*

M. Dubout, *Docteur en Médecine à Beauvais.*

M. Vallot père,
M. Leborgne,
M. Joron, } *Pharmaciens à Beauvais.*

M. Bonté, *Pharmacien à Clermont.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Avant de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été désignées, le ricipiendaire exposera les différentes espèces de graines ou semences aromatiques et âcres, indigènes et exotiques qui sont employées en pharmacie comme substances médicamenteuses ; il indiquera la nature, le caractère, l'usage et les propriétés pharmaceutiques, 1.° *de l'ambrette, graine de l'*hibiscus abelmoschus ; 2.° *de l'ammi, graine du* sison ammi ; 3.° *de l'amome en grappes*, amomum racemosum genuinum, *pour le distinguer du faux amome des Anglais, qui est le poivre de la Jamaïque, la baye desséchée du myrthe piment ;* 4.° *de l'aneth*, anethum graveolens ; 5.° *d'angélique*, angelica archangelica ; 6.° *d'anis*, pimpinella anisum ; 7.° *de badiane, anis de la Chine, ou étaité*, illicium anisatum ; 8.° *du basilic*, ocymum basilicum ; 9.° *du cardamome, dont on distingue trois espèces* (a) *le grand, maniguette, ou graine de paradis*, (b) *le moyen*, (c) *le petit, qui proviennent de l'*elleteria cardamomum ; 10.° *du carvi*, carum carvi ; 11.° *de la coriandre*, coriandrum sativum ; 12.° *des cubèbes*, piper cubeba ; 13.° *du cumin*, cuminum cyminum ; 14.° *du fenouil*,

ancthum fœniculum; 15.° *du* carpobalsamum, *fruit du baumier ou balsamier de la Mèque*, amyris opobalsamum; 16.° *du giroflier*, caryophyllus aromaticus, *dont les graines sont connues dans le commerce sous le nom d'*authofles, méres de girofles, *ou* clous matrices; 17.° *de la muscade*, myristica officiualis, aromatica, moschata, *que l'on distingue en* mâle *et* femelle, *et dont l'arille forme le* macis, *vulgairement* fleurs de muscade; 18.° *du nard indien, épis setacés et séchés du* nardus indica, andropogon nardus; 19.° *la graine de centinode*, polygonum avienlare; 20.° *celle du pourprier*, portulaca oleracea; 21.° *celle du violier*, viola odorata; 22.° *les follicules du séné*, *gousse oblongue*, *applatie*, *fruit du séné;* 23.° *du pechurim*, *fruit du* laurus pechurim; 24.° *des poivres dont on distingue plusieurs espèces:* (a) *poivre de la Jamaïque*, *piment des Anglais*, *baye ou fruit du* myrthus pimenta, (b) *poivre long*, piper longum, (c) *poivre noir*, piper nigrum, (d) *poivre blanc*, piper album, (e) *poivre d'Inde*, capsicum annuum; 25.° *de la roquette*, brassica eruca; 26.° *seséli de Marseille*, seseli tortuosum, fœniculum tortuosum; 27.° *du dancus de Crète*, athamantha cretensis; 28.° *de Saint-Ignace*, ignatia amara; 29.° *de la noix vomique*, strychnos nux vomica; 30.° *de la moutarde*, *ou sénevé*, sin apis nigra; 31.° *du thlaspi*, thlaspiaversensis; 32.° *de la bardane*, arctium lappa; 33.° *de la ciguë aquatique*, phellandrium aquaticum; 34.° *de la cevadille*, veratrum sabbadilla; 35.° *de la staphisaigre*, delphinium staphisagria; 36.° *de l'agnus castus;* 37.° *de la sautoline*, *ou semen contra*, *semences et sommités de l'*arthemisia contra *et* judaïca; 38.° *du houblon*, *fruits ou cônes écailleux de l'*humulus lupulus; 39.° *la flambe*, *ou glayeul jaune*, iris psend-acorus, *proposé pour remplacer le café;* 40.° *du sumach*, rhus coriaria.

SIROP A L'EAU DE ROSES.

Sirop royal, ou *Julep alexandrin* de Misné.

Eau de Roses très-odorante . . . . 300 gram.
Sucre très-blanc 540

On met l'eau de roses et le sucre concassé dans un matras à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on met le sucre en solution en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

SUCRE ROSAT.

Sucre . . . . 280 gram.
Eau de roses très-odorante 122

On faire cuire à la grande plume et on coule sur un marbre légérement huilé; et tandis que la matière est encore chaude on la divise en petits morceaux plus ou moins gros, que l'on renferme dans une boîte et que l'on conserve dans un lieu sec.

Quelquefois pour l'agrément on colore ces tablettes avec un peu de cochenille; mais comme on coule le sucre fondu sur un marbre huilé, il faut, pour priver les tablettes de cette couche huileuse, les placer sur une feuille de papier qui puisse absorber l'huile.

PULVÉRISATION DE LA GOMME ADRAGANT.

Pour obtenir de la gomme adragant une poudre fine et très-blanche, on prend les morceaux les plus gros, les plus nets, on les brosse, on enlève avec la pointe d'un canif quelques petits points noirs qui par fois se trouvent à sa surface, puis on le met dans un mortier de fer qu'il faut avoir eu soin de chauffer, et on procède selon l'art à la pulvérisation et à la tamisation. Quelques Praticiens, après avoir pilé la gomme pendant quelques minutes,

ont encore l'attention de passer au tamis et de séparer cette première portion de poudre qui provient principalement de la surface.

On peut aussi obtenir une poudre homogène et très-fine en faisant avec la gomme un mucilage que l'on passe à travers un linge bien serré, que l'on dessèché et que l'on pulvérise ensuite.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GENTIANE COMPOSÉ.

Elixir de Raulin. (Bull. de Ph. 1812.)

Racines de gentiane	de chaque. .	33 gram.
Ecorces d'oranges améres.		
Sommités de grande absynthe .		
Somnités de teucrium chamédris .		
Rhubarbe		
Follicules de séné.		
Cascarille.	de chaque. .	2
Aloës		
Alcool à 25 degrés.		1000

Infuser S. A. à la température de l'athmosphère.

ALCOOLAT ALOETIQUE.

Aloës citrin (succotrin) . . . . 400 gram.

Alcool à 26 degrés 2000

On met ces deux substances dans la cucurbite d'un alambic, et aprés quelques heures d'infusion à la température de l'athmosphère, on procède S. A. à la distillation, en se bornant à retirer seulement 1000 grammes de liqueur, et on obtient ainsi un alcool diaphane incolore, mais qui a l'odeur de l'aloës et une saveur amère très-marquée; ce qui reste dans la cucurbite doit être évaporé à la chaleur du bain-marie, et on a un extrait d'aloës qui peut être employé avec avantage dans plusieurs cas.

EXTRAIT D'AUNÉE AVEC LA RACINE SÈCHE.

On prend une quantité déterminée de racines sèches d'aunée (*inula helenium*), on les ràpe, on les pile grossiérement, on y verse

dessus de l'eau chaude à 50 degrés, en assez grande quantité pour pénétrer et délayer la poudre, et après quelques heures d'infusion on tire la liqueur au clair, on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau, ce que l'on réitère jusquà ce que l'eau ne se charge plus d'aucun principe soluble; alors on réunit les colatures, on filtre et on procède selon l'art à l'évaporation jusqu'à consistance de miel épais et propre à former des bols.

OXYDE HYDROSUBFURÉ D'ANTIMOINE ET DE MERCURE.

OEthiops antimonialis. PHARM. SUCCICA.

Mercure purifié . . . . 45 gram.
Oxyde hydrosubfuré rouge d'antimoine 30

On met ces deux substances dans un mortier de verre et on triture jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement divisé et que l'on n'en apperçoive plus de globules, même avec la loupe; cette préparation s'opérera très-bien sur le porphyre; mais quelque procédé que l'on adopte, la combinaison s'opérera plus promptement si on employe un oxyde d'antimoine récemment préparé.

DISSOLUTUM AMMONIACAL DE CUIVRE.

Solutio cupri ammoniacalis.

Oxyde acetaté de cuivre (vert-de-gris) . . . . . 2 gram.
Carbonate d'ammoniaque liquide 35
Eau distillée 215

On met l'oxyde de cuivre pulvérisé dans un flacon avec le carbonate d'ammoniaque, et lorsque la dissolution est faite, on y ajoute l'eau, et on conserve la liqueur pour l'usage.

CÉRAT AMMONIACÉ DE CUIVRE.

Unguentum cupratum.

Huile d'olives . . . . 23 gram.
Cire blanche 3
Dissolutum ammoniacal de cuivre 16

On fait liquéfier sur un feu doux la cire avec l'huile, et lorsque le mélange commence à refroidir, on y incorpore peu-à-peu, et par la trituration, la liqueur ammoniacale.

SPARADRAP TÉRÉBENTHINÉ. (Bull. de Pharm. 1812.)

Emplâtre d'oxyde de plomb et de zinc (*Diapalm.*)	384	gram.
— d'oxyde de plomb gommé (*Diachylon gom.*)	128	
Térébenthine . . . . } de chaque	48	
Graisse de porc . . . . . . }		

Pour faire selon l'art un sparadrap qui, dit l'auteur (M. de *Salaignac*), est préférable à ceux que l'on prépare avec l'huile d'olives, parce qu'en vieillissant, ceux qui ont été préparés avec l'huile deviennent secs et cassants; la térébenthine a aussi l'avantage de donner un lustre ou vernis qu'on peut désirer; enfin la graisse procure à ces préparations cette mollesse persistante qu'on recherche dans les sparadraps.

SPARADRAP CÉRACÉ OU ASTRINGENT DE LOUSTONAU.

Céruse . . . . } de chaque	65	gram.
Pierre calaminaire . . . . }		
Cire jaune	125	
Huile d'olives.	183	

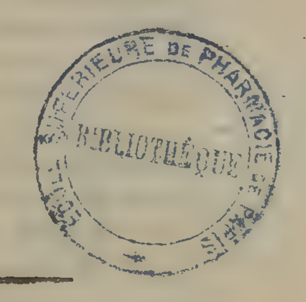
On fait liquéfier sur un feu très-doux la cire avec l'huile, puis on y mêle exactement les poudres préparées, on y trempe des bandes de linge fin, et en les retirant on les passe légèrement entre deux régles, pour en faire, selon l'art, un sparadrap.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Oise, par FRANÇOIS PAYEN, *natif de Pont-Sainte-Maxence, Département de l'Oise.*

RECUEIL
DES PROGRAMMES
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

QUI ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES AUX JURIS MÉDICAUX

Pendant l'année 1813, sous la présidence du Professeur CHAUSSIER.



A PARIS,
CHEZ THÉOPHILE BARROIS, LIBRAIRE,
RUE HAUTE-FEUILLE.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le recueil des Programmes de cette année (1813), contient la traduction exacte et complète de la dernière Pharmacopée de Londres, publiée en 1809; cependant on y a fait quelques changemens dont il faut être averti : 1°. comme cette traduction était destinée à servir aux exercices des Juris médicaux, on a été obligé de s'écarter de l'ordre suivi dans l'ouvrage, mais on le rétablira facilement en rapprochant sous un même titre toutes les préparations analogues, et la table ci-jointe en fournira la facilité; 2°. les diverses préparations ont été désignées sous des dénominations méthodiques, qui rappellent au Médecin les parties essentielles de la composition, et lui en indiquent les propriétés principales; 3°. au lieu des noms de *conge*, *octaire*, *livre*, *once*, *gros*, qui sont employés dans l'ouvrage pour désigner les poids et mesures, toutes les doses respectives des substances composantes ont été rapportées à la seule expression de *gramme*, ce qui, pour l'usage médical surtout, présente de grands avantages, auxquels on fait trop peu d'attention, parce qu'on se laisse généralement entraîner par la routine et les déclamations de l'ignorance et de l'obstination enfin on a ajouté des notes explicatives à quelques-unes des préparations indiquées dans cette pharmacopée.

On trouve chez M. BARROIS, Libraire rue Haute-Feuille, quelques exemplaires du recueil des années précédentes.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des formules et principaux objets contenus dans les Programmes Chimiques et Pharmaceutiques de l'année 1813.

	Prog. N°.
ACÉTATE d'ammoniaque liquide	7
——— de potasse.	7
ACIDE acétique, *voyez* Vinaigre distillé.	7
——— arsenieux sublimé	6
——— benzoïque	2
——————— huileux	17
——— citrique	5
——— muriatique.	1
——— nitrique	10
——— sulfurique affaibli.	9
ALCOHOL, ALCOOL	3
——— note sur cette préparation	3
——— ammoniacal	3
——— ammoniacal aromatique	8
——————— succiné	8
——— camphré	3
——— muriatique ferrugineux.	3, 13
ALCOOLAT ammoniacal fœtide	8
——— d'anis	9
——— de canelle	1
——— de genièvre composé	4
——— de lavande	3
——————— composé	3
——— de menthe poivrée	8
——— de muscades	3
——— de raifort composé	11
——— de romarin.	10
ALUN desséché ou calciné.	9
ANALYSE du bled et du pain.	11
ANIMALES (substances) leur préparation.	10
BAUME ophtalmique de St.-Yves	14
BAUME de Salazar.	14
BOLS purgatifs des peintres.	14
CARBONATE d'ammoniaque	8
——— de fer	4

CARBONATE de soude . . . . Prog. N°. 5
CATAPLASME laiteux (de pain avec le lait) 17
——— de levain 15
——— de moutarde. 15, 16
CAUSTIQUE de M. ELSE. 14
CÉRAT acétaté de plomb. 15
——— de blanc de baleine 4, 14, 16
——— de cantharides 4, 16
——— d'oxyde rouge de mercure 14
——— simple ferme 11
——— de sur acétate de plomb. 7
CHAUX. 4
CONFECTION *hamech* ou de *hamech*. 15
CONSERVE de cynorrhodon ou églantier 15
——— d'oranges 1
——— de roses 12
——————— de Provins. 1
CRAIE préparée 4
DECOCTUM d'aloës composé 10
——— de chêne 2
——— de corne de cerf calcinée 9
——— de graines de coings 10
——— d'hellébore blanc 2
——— d'ipécacuana 13
——— de lichen 10
——— de mauves composé 11
——— d'orge 10
——————— composé 10
——— d'orme 11
——— de pavot 9
——— de quinquina 11
——— de salseparcille 2
——————— composé 2
DISSOLUTUM acéteux de plomb. 7
——— nitrique de bismuth. 13
DISTILLATION du galbanum. 14
EAU alumineuse composée 9
——— de canelle 9
——————— orgée 15
——— de chaux 4
——————— distillée 5

EAU de fenouil . . . . Prog. N°. 9
——— hydrosulfurée 6
——— de menthe verte 8
——— de piment 15
——— de rose. 9
ÉLECTUAIRE aromatique opiacé 10
——— de baies de laurier 7
——— de camboge composé 14
——— de casse 8
——— de coloquinte composé 15
——— huileux de quinquina 14
——— de jalap composé 17
——— de quinquina et de serpentaire . . 14
——— de santonicum 13
——— de scammonée 1
——— de séné 7
——— testacé aromatique. 7
ÉLIXIRS, *voyez* infusum alcooliques. . . . . .
EMPLATRE d'ammonium. 8
——————— avec le mercure. 9
——— de cantharides 5, 14
——— de cire 5
——— de cumin 14
——— mercuriel 4
——— d'oxyde de plomb 5
——————— opiacé 5
——— de plomb opiacé 16
——————— saponacé 5
——— résineux simple 8
——— résolutif de SCHMUCKER 6
——— saponacé d'ammonium 6
——— savoneux de plomb. 6
ESPRITS, *voyez* Alcool, Alcoolat. . . . . .
ÉTHER alcoolisé 3
——— huileux alcoolisé 3
——— muriatique 17
——— sulfurique 3
——————— note sur cette préparation . . 3
——————— rectifié. 3
EXTRAIT d'aloës 5
——— *du capsicum annuum* 6

EXTRAIT de coloquinte composé . . . . . . Prog. N°. 11
——— de concombres sauvages 3
——— de grande chelidoine 6
——— de houblon 1
——— de goulard 7
——— de jalap 7
——— de jusquiame 8
——————— note sur cet extrait 8
——— d'opium 6
——— de quinquina 9
——— résineux de quinquina 3
——— de rhubarbe 10
——— de salsepareille. 2
FARINE de bled, son analyse. 11
GALBANUM, sa distillation. 14
HUILE d'amandes 1
——— camphrée 3
——— éthèrée 3
——— de lin 4
——— d'œufs 12
——— onguentacée de thérébentine 3
——— pyrogénée de succin 1
——— de ricin 7
——————— note sur sa préparation 7
——— sulfurée 9
——— de thérébentine rectifiée 4
——— volatiles ou essentielles 1
——————— de camphre. 17
INFUSUM acéteux de colchique 2, 11
——————— de scille 2
——— alcoolico ammoniacé de gayac 3
——————— ammoniacé de valériane 8
——— alcoolique d'aloës composé 5
——————————— et d'oliban 14
——————— de benjoin 17
——————————— composé 2
——————— de camphre opiacé 5
——————— de canelle composé 9
——————— de cantharides 4
——————— de cardamome 8
——————————— composé 9

INFUSUM alcoolique de cachou . . . . . . Progr. N°. 7
——— du *capsicum annuum* 6
——— de cascarille 5
——— de castoreum 7
——— de columbo 8
——— de digitale 2
——— éthéré de savon 6
——— de gayac 3
——— de gentiane composé 2, 9
——— de gingembre 8
——— de houblon 10
——— de jalap 7
——— d'oxyde potassé d'antimoine 14
——— d'opium 6
——— de poivre d'inde, *capsicum* 6
——— de quinquina 8
——— composé 8
——— de rhubarbe 6
——— de scille 3
——— de séné 7
——— alcoolisé de myrrhe 10
——— de rhubarbe composé 5
——— et camphré de savon 1
——— d'aloës alcoolisé 2
——— de digitale 2
——— d'écorces d'oranges composé 5
——— de cascarille 11
——— de cachou 9
——— de columbo 11
——— de fleurs de camomille 11
——— de lin 10
——— de quinquina 2
——— de quassia 2
——— de raifort composé 11
——— de roses 11
——— de séné 2
——— de simarouba 10
——— de tabac 8
——— vineux de fer 1
——— composé 11
——— d'iris et de sureau 14
——— d'opium 15

INFUSUM vineux d'opium composé . . . . Prog. N°. 6
———— vineux de safran composé . . 16
LIQUEUR d'acétate de plomb. 7
LOOCH saponacé. 13
MAGNÉSIE calcinée ou décarbonatée 12
———— carbonatée 5
———— pure, calcinée, décarbonatée. 5
MELLITUM acéteux 3
———— ———— de cuivre 7
———— boraté. 3
———— de rose 3
———— de scille 3
———— simple. 3
MERCURE précipité blanc 4
———— purifié 4
MUCILAGE d'amidon 9
———— de gomme arabique 9
MURIATE ammoniacal de fer 1
———— sublimé 17
———— doux de mercure. 1
NITRATE d'argent 10
ONGUENT d'elemi 11
———— de goudron 15
———— de muriate de mercure précipité 4
———— de plomb camphré 15
———— de pierre calaminaire 11
———— de poix noire 9
———— de Theden 12
OXYDE blanc de bismuth 13
———— hydrosulfuré d'antimoine 4
———— muriaté d'antimoine 4
———— potassé d'antimoine demi-vitreux 14
———— rouge de mercure par l'acide nitrique 10
———— par le feu, précipité *per se*. . . 10
———— de zinc 4
OXYMURIATE de mercure 1
PAIN; son analyse. 11
PATE d'amande sucrée 10
———— de guimauve. 16
PHOSPHATE de chaux et d'antimoine 7
PIERRE calaminaire préparée. 4
PILULES d'aloës composées. 6

PILULES d'aloës et de myrrhe . . . . Prog. N°. 6
—— aloëtiques mercurielles 14
—— anthelmentiques de SELLE 14
—— de fer avec la myrrhe 15
—— de mercure et de jalap 14
—— mercurielles simples 4
—— de muriate doux de mercure 1
—— de mercure suroxydé 16
—— de myrrhe composées 8
—— purgatives de SELLE 14
—— résolutives de SELLE 6
—— de savon opiacées 11
—— savoneuses de jalap et de mercure 14
—— de camboge 9
—— de gayac et de mercure 6
—— de scille composées 15
POMMADE mercurielle ammoniacée et camphrée 5
—— faible 5
—— forte 5
—— d'oxyde nitraté de mercure 10
—— de sabine 8
—— saponacée de soufre 9
—— de soufre 6
—— de sureau 14
—— de tuthie composée 12
—— de valériane. 5
POTASSE carbonatée 2
—— concrète 2
—— et opiacée 14
—— avec la chaux. 2
POTION amandée, *émulsion simple* 10
—— camphrée 11
—— d'ammonium 11
—— balsamique de copahu. 13
—— cretacée 11
—— ferrugineuse composée 5
—— gommo-musquée 15
—— résineuse de gayac 15
POUDRE d'adragant composée 5
—— d'aloës et de gayac 6
—— de canelle composée 9

POUDRE de bois de cerf opiacée . . . . . . Prog. N°. 11
——— ecphractique de SELLE 12
——— de contra hyerva composée 3
——— de craie opiacée 11
——— ——— composée 3
——— cretacée mercurielle 4
——— de DOVER 12
——— d'ipécacuana opiacé 12, 15
——— de James 7
——— effervescente de SELLE 14
——— de kino opiacée 15
——— de magnésie et de rhubarbe 12
——— ——— et de tartrate acidule 14
——— de séné composée 7
——— de scammonée. 5
SAVON animal aromatique 6
——— ammoniacé 8
——— d'ammoniaque carbonatée. 8
SIROP d'absynthe 13
——— d'althea 11
——— de coquelicot 4
——— d'écorces d'oranges 5
——— de fleurs d'oranger 12
——— de gingembre 9
——— d'ipécacuana opiacé 14
——— de limons 3, 16
——— de mauves 14
——— de nerprun 8
——— d'œillets 14
——— de pavot 8
——— de raifort composé 17
——— ——— note sur sa préparation 17
——— de roses 11
——— de safran 1
——— de séné composé. 7
——— simple 15
——— de tolu 10
——— vineux de quinquina 17
——— ——— d safran 14
——— ——— composé 16
SOLUTUM alcoolique de muriate ammoniacal de fer . . . 1

SOLUTUM d'arseniate de potasse . . . . . . Prog. N°. 6
——— de carbonate d'ammoniaque 8
——— de chaux 4
——— nitro-potassé de fer 10
——— d'oxymuriate de mercure 4
——— de potasse carbonatée 2
——— ——— ou caustique 2
——— de sulfate de cuivre ammoniacé 2
——— de tartrate de potasse antimonié 11
SOUFRE lavé 9
——— précipité 9
SOUDE carbonatée 5
SOUS-carbonate de magnésie 5
——— de potasse 2
——— de soude 5
——— desséchée 5
SUBSTANCES animales, (préparation des) 10
——— végétales ; règles sur leur choix
——— et conservation 1
SULFATE acide de potasse 10
——— de cuivre ammoniacé 9
——— de fer 9
——— neutre de potasse 10
——— de zinc 9
SULFURE hydrogéné de potasse 6
——— de potasse 9, 12
——— note sur ce sulfure 9
——— rouge de mercure 4
SUR-ACÉTATE de potasse 7
TABLETTES ou sucre à l'eau de canelle 15
TARTRATE de fer potassé 5
——— de potasse 2
——— ——— antimonié 11
——— de soude et de potasse 2
TEINTURES, *voyez* infusum.
VÉGÉTALES (substances), leur préparation 5
VINAIGRE distillé 7
VINS altérés par le plomb (essai des) 6
——— hydropique, de FULLER 14

FIN.

PROGRAMME (N.° 1.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES;

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

RÈGLES GÉNÉRALES SUR LE CHOIX, LA CONSERVATION ET LA PRÉPARATION DE QUELQUES SUBSTANCES VÉGÉTALES. (*Ph. Lond.* 1809.)

On doit renouveler les plantes (*indigènes*) tous les ans, rejeter celles qui sont plus anciennes, les prendre dans les lieux, dans le sol où elles naissent spontanément, dans un temps sec et lorsqu'elles ne sont point mouillées par les pluies ou la rosée.

La plupart des racines doivent être arrachées avant la pousse des tiges et des feuilles.

Les écorces doivent être prises dans la saison où elles peuvent facilement être séparées du bois.

Les feuilles doivent être prises après la floraison et avant la maturité des graines.

Les fleurs doivent être cueillies peu après leur épanouissement, mais avant de tomber, et il faut les conserver dans leur pericarpe.

Après avoir cueilli les plantes (excepté celles qui doivent être employées fraîches), il faut les étendre par couches minces; on les dessèche très-promptement, mais à une si douce chaleur qu'elle n'altère point leur couleur; on les conserve ensuite dans des lieux, dans des vases convenables, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Pour bien dessécher les plantes, il faut les étaler sur des toiles claires, tendues et élevées au-dessus du sol, dans un endroit sec, chaud et aéré; il faut souvent les retourner; quelques-unes peuvent être suspendues au plancher, d'autres doivent être placées entre deux feuilles de papier, enveloppées par petits paquets avec du papier, et lorsqu'elles sont desséchées,

on doit les envelopper dans des feuilles de papier bien serrées, les visiter souvent, les mettre à l'abri des insectes, quelquefois les cribler.

La dessication, la conservation des fleurs exigent des attentions particulières, que le Récipiendaire indiquera; quelques-unes doivent être récoltées avant leur développement (les roses de Provins, le sureau); *d'autres en parfaite floraison; quelquefois il faut détacher le calice, couper l'onglet des pétales, séparer les étamines, le pollen. On a aussi proposé, pour mieux conserver la couleur de quelques fleurs, de les étaler sur un tamis et de les laver en y versant une certaine quantité d'eau chaude.*

Les racines qui sont prescrites fraîches doivent être enfouies dans du sable sec; *mais auparavant il faut en couper le collet et les filamens capillaires.*

Avant de dessécher la scille, il faut enlever toutes les squammes extérieures qui sont sèches, et la couper transversalement en lames minces; *plusieurs racines doivent aussi être coupées transversalement, sur-tout lorsqu'elles sont destinées à la pulvérisation; quelques-unes doivent être ratissées, dans d'autres il faut séparer la partie intérieure fibreuse, ne conserver que la portion corticale*, etc.

Pour obtenir la pulpe des fruits verds ou murs et secs, on les met dans un lieu humide pour les amollir; on en exprime ensuite la pulpe à travers un tamis de crin, puis on met cette pulpe sur un feu modéré en remuant souvent; enfin, à la chaleur du bain-marie, on achève de faire évaporer l'humidité jusqu'à la consistance convenable.

Pour obtenir la pulpe de casse, on brise ou fend les siliques en frappant sur leurs sutures; on en détache la moelle et les cloisons, on verse dessus un peu d'eau bouillante et on en exprime la pulpe à travers un tamis peu serré, on la passe de nouveau à travers un tamis plus serré; enfin, à la chaleur du bain-marie, on évapore l'humidité jusqu'à ce que la pulpe ait acquis une consistance convenable.

La pulpe et le suc des fruits mûrs et récens, s'obtiennent par la seule expression à travers un tamis, sans avoir recours à une coction préliminaire.

L'opium doit être mondé soigneusement de toutes les substances étrangères, et surtout de celles qui l'encroûtent; on doit le conserver MOL afin de pouvoir en former des pilules; il faut aussi l'avoir DUR pour pouvoir le réduire en poudre, et on l'obtient ainsi en le faisant dessécher au bain-marie, *ou mieux encore au soleil.*

Les gommes-résines, qui sont pures, n'ont besoin d'aucune prépa-

ration particulière ; mais si elles paraissent impures, il faut, pour les purifier, les faire cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'elles soient amollies, alors on les met dans une toile forte et on les soumet à la presse. On recueille les substances exprimées et on les laisse pendant quelques heures pour que la partie résineuse puisse se déposer, alors on décante la partie qui surnage, on la fait évaporer au bain-marie, et, sur la fin, on y ajoute la partie résineuse que l'on mêle exactement avec la partie gommeuse.

Les gommes-résines qui se liquéfient facilement, peuvent être purifiées en les enfermant dans une vessie de bœuf, que l'on tient plongée dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elles soient si molles, qu'en les soumettant à la presse, elles puissent être séparées des corps étrangers qui y seraient mêlés.

Pour purifier le baume de styrax, on en fait la solution dans l'alcool rectifié, et après avoir filtré ou distillé à un feu modéré, on continue l'évaporation jusqu'à la consistance convenable au baume.

Le Récipiendaire présentera des observations sur ces divers modes de purification, et en indiquera les inconvéniens.

HUILES VOLATILES OU ESSENTIELLES.

Olea distillata. (Ibid.)

On prépare les huiles volatiles, d'anis et de carvi avec les graines, celles de camomille et de lavende avec les fleurs, celles de genièvre et de piment avec les baies, celles de romarin avec les sommités fleuries, celles de menthe poivrée, de menthe verte, d'origan, de pouliot avec les plantes desséchées.

On met dans un alambic une quantité quelconque d'une de ces plantes, on y ajoute de l'eau de manière à recouvrir la plante, puis on adapte au bec de l'alambic un grand récipient, que l'on rafraîchit, et dans lequel l'huile distille avec l'eau.

L'eau que l'on obtient en distillant les huiles de carvi,

de menthe verte, de menthe poivrée, de piment et de pouliot, seront conservées pour l'usage pharmaceutique.

HUILE D'AMANDES.

Oleum amygdalæ. (Ibid.)

On prend des amandes douces ou amères, on les fait tremper dans l'eau froide pendant douze heures, on les pile, on les réduit en pâte, puis on en exprime l'huile sans employer aucune chaleur.

HUILE PYROGENÉE DE SUCCIN.

Oleum succini. (Ibid.)

On met du succin dans une cornue que l'on place sur un bain de sable, en augmentant la chaleur par degré, et on obtient, par la distillation, une liqueur acide, de l'huile et un sel (*c'est-à-dire l'acide succinique*) chargé d'une quantité d'huile; on sépare l'huile, et on la distille une seconde et même une troisième fois.

SIROP DE SAFRAN. (*Ibid.*)

Safran.......................... 30 gram.
Eau bouillante.................. 490 gram.
Sucre purifié.................... 918 gram.

Infuser le safran pendant douze heures dans un vase légèrement bouché, puis passer et y ajouter le sucre.

CONSERVE DE ROSES DE PROVINS.

Confectio rosæ Gallicæ. (Ibid.)

Roses de Provins........................ 1 partie.
Sucre purifié.............................. 3 parties.

On prend les roses en boutons, prêtes à s'épanouir, on en sépare l'onglet (*ainsi que les étamines et le pollen*), on les pile dans un mortier de marbre, on les réduit en une sorte de pâte fine et on y incorpore le sucre en triturant jusqu'à ce que le mélange soit intime.

CONSERVE D'ORANGES.

Confectio aurantii. (Ibid.)

Ecorce jaune d'oranges fraîches, rapée .... 1 partie.
Sucre purifié................................ 3 parties.

On détache avec une rape la partie jaune et odorante des oranges fraîches, on la met dans un mortier de marbre, on la réduit en pâte en la pilant avec un pilon de bois, on y ajoute peu à peu le sucre et on continue de piler jusqu'à ce que le mélange soit exact.

EXTRAIT DE HOUBLON.

Extractum humuli. (Ibid.)

Sommités de houblon (*humuli strobili*)..... 1 partie.
Eau.. 20 parties.

On fait bouillir jusqu'à réduction à la moitié, on passe ensuite la liqueur bouillante, puis on fait évaporer jusqu'à consistance convenable.

ÉLECTUAIRE DE SCAMMONÉE.

Confectio scammoneæ. (Ibid.)

Scammonée .... 46 gram.
Gérofle......
Gingembre.. } de chaque .... 23 gram.

Huile volatile de carvi................. 2 gram.
Sirop de roses........................ suffis. quantité.

On réduit en poudre fine toutes les substances sèches, puis on les incorpore peu à peu, et en triturant avec le sirop et lorsque le mélange est parfait et a une consistance convenable, on y ajoute l'huile de carvi.

ACIDE MURIATIQUE. (*Ibid.*)

Muriate de soude desséché.............. 735 gram.
Acide sulfurique........................ 551 gram.
Eau distillée .... 735 gram.

On met d'abord l'acide dans la cornue, puis on y verse le tiers de l'eau prescrite (245 grammes), et lorsque le mélange est réfroidi, on y ajoute le muriate de soude. Le restant de l'eau est mis dans un récipient que l'on adopte au col de la cornue pour recevoir l'acide muriatique que l'on obtient en plaçant la cornue dans un bain de sable, et en augmentant peu à peu la chaleur jusqu'à ce que la cornue devienne rouge.

Le poids de cet acide muriatique est à l'eau distillée comme 1170 à 1000, et 32 grammes de cet acide étendu

d'une suffisante quantité d'eau, doivent dissoudre près de 16 grammes de pierre calcaire.

La masse saline qui reste dans la cornue après la distillation de l'acide muriatique, sert à former le SULFATE DE SOUDE. Pour cela, on fait la solution de cette masse saline dans de l'eau bouillante, on y ajoute peu à peu du sous-carbonate de soude jusqu'à saturation, on filtre, on évapore jusqu'à pellicule, et l'on obtient, par le repos, des cristaux que l'on fait égoutter et sécher sur du papier.

OXY-MURIATE DE MERCURE. (*Ibid.*)

Mercure purifié........................ 367 gram.
Acide sulfurique........................ 459 gram.
Muriate de soude desséché............. 734 gram.

On met l'acide sulfurique et le mercure dans un vase de verre, on chauffe jusqu'à l'ébullition et que le sulfate de mercure soit desséché, et lorsque l'appareil est réfroidi, on mélange, on pile dans un mortier de porcelaine le sulfate de mercure avec le muriate de soude; enfin on met ce mélange dans un ballon et on sublime en augmentant la chaleur par degrés.

MURIATE DOUX DE MERCURE.

Hydrargyri sub murias. (Ibid.)

Oxy-muriate de mercure.............. 184 gram.
Mercure purifié........................ 138 gram.

On triture ensemble ces deux substances jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus de globules, puis on sublime, on prend

ensuite la masse sublimée, on la pile et on sublime de nouveau, ce que l'on réitère trois fois, enfin, on réduit ce sel sublimé en poudre très-fine par la lévigation, comme on l'a indiqué pour la préparation de la craie; *mais pour n'être pas incommodé pendant la trituration de la poudre qui s'élève, il convient d'ajouter, en triturant, quelques gouttes d'eau.*

MURIATE AMMONIACAL DE FER.

Ferrum ammoniatum. (Ibid.)

Carbonate de fer........ } de chaque partie égale.
Muriate d'ammoniaque.. }

On mélange promptement ces deux substances, puis aussitôt on les sublime à un feu vif, enfin, on réduit le produit en poudre.

SOLUTUM ALCOOLIQUE DE MURIATE AMMONIACAL DE FER.

Tinctura ferri ammoniati. (Ibid.)

Muriate ammoniacal de fer............ 122 gram.
Alcool faible.......................... 500 gram.

Infuser à la température de l'atmosphère et passer.

INFUSUM VINEUX DE FER.

Vinum ferri. (Ibid.)

Limaille de fer........................ 62 gram.
Vin d'Espagne......................... 1800 gram.

Mêler et laisser infuser pendant un mois à la tempéra-

ture de l'atmosphère, en agitant de temps en temps, puis filtrer.

La préparation sera plus prompte, plus efficace, si, au lieu de limaille de fer, on emploie le tartrate potassé de fer, et si on ajoute à l'infusion un peu de canelle ou toute autre substance aromatique et amère que le médecin jugera convenable.

INFUSUM ALCOOLIQUE ET CAMPHRÉ DE SAVON.

Linimentum saponis compositum. (Ibid.)

Savon blanc........................ 92 gram.
Camphre.............................. 31 gram.
Alcoolat de romarin................ 490 gram.

On met dans un ballon le camphre avec l'alcoolat de romarin, on y ajoute ensuite le savon, et on laisse infuser à la chaleur du bain de sable jusqu'à la solution complète du savon.

ALCOOLAT DE CANELLE.

Spiritus cinnamomi. (Ibid.)

Canelle concassée.................. 95 gram.
Alcool faible........................ 1000 gram.
Eau.................................... quantité suffis.

Infuser à la température de l'atmosphère pendant vingt-quatre heures, distiller à un feu modéré, en se bornant à retirer mille grammes de liqueur.

OXYDE DE MERCURE CENDRÉ. (*Ibid.*)

Sous-muriate de mercure, mrcure *doux*. . 32 gram.
Eau de chaux.............................. 4000 gram.

On fait bouillir le muriate de mercure avec l'eau de chaux, en remuant continuellement jusqu'à ce que le dépôt ait acquis une couleur cendrée, alors on lave le précipité avec de l'eau distillée et on le fait sécher.

PILULES DE MURIATE DOUX DE MERCURE.

Pilulæ Hydrargyri submuriatis. (Ibid.)

Muriate doux de mercure.....
Oxyde hydro-sulfuré rouge d'antimoine........................ } de chaque.. 4 gram.

Gomme résine de gayac.................... 8 gram.
Copahu.................................... suf. quant.

On pile, on triture le muriate de mercure avec l'oxyde précipité d'antimoine, puis avec la résine de gayac, enfin, on y ajoute du copahu en quantité suffisante pour donner la consistance convenable.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean Combet, *natif de Terrasson, Département de la Dordogne.*

PROGRAMME (N.° 2.)

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur du Jury médical, de la Préfecture, de la Mairie, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commision des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Cizos. . . . . }
M. Frémy. . . . . }

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

ACIDE BENZOÏQUE. (Ph. Lond. 1809.)

Benjoin	275 gram.
Chaux vive	62 gram.
Acide muriatique	62 gram.
Eau	2120 gram.

On pile, on triture le benjoin avec la chaux, puis on le fait bouillir pendant une demi-heure avec 1600 grammes d'eau en remuant continuellement avec une spatule, et lorsque la liqueur est réfroidie, on la tire au clair et on la met à part; alors on verse sur le marc le restant que l'on fait également bouillir, et lorsque la liqueur est reposée, on la tire au clair, après avoir mélangé ces deux colatures, on les fait bouillir jusqu'à réduction à moitié, et on filtre à travers le papier, puis on instille peu à peu dans la liqueur filtrée de l'acide muriatique, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité; enfin, on décante la liqueur qui surnage, on recueille le précipité que l'on dessèche à une douce chaleur, on le met dans un vase convenable, que l'on place sur un bain de sable et par un feu lent, on obtient l'acide Benzoïque sublimé.

Ce mode de préparation, que l'on doit à Schelle, *est assurément très-propre pour les usages chimiques, parce que l'acide benzoïque est le plus pur; mais il n'est point également conve-*

nable pour les préparations pharmaceutiques, et l'on doit préférer, pour cet objet, l'acide benzoïque, qui conserve l'odeur balsamique de la substance, et que l'on obtient directement et sans addition par la sublimation du benjoin.

On peut aussi retirer l'acide benzoïque de l'urine des moutons, et cet acide, que l'on trouve maintenant en grande quantité dans le commerce, est blanc, très-beau, mais peu suave, et même lorsqu'on le frotte entre les mains, on y retrouve encore un peu l'odeur urineuse; le pharmacien doit le rejeter de son officine, et n'employer que celui qu'il a préparé par sublimation. Cet acide qui est légèrement huileux, a une odeur suave, il est en longues aiguilles fines, et le seul propre pour l'objet médical.

SOUS-CARBONATE DE POTASSE ou POTASSE CARBONATÉE.

Potassæ subcarbonas (ibid.)

Potasse du commerce.......................... 900 gram.
Eau bouillante.............................. 1200 gram.

On fait fondre la potasse dans l'eau, on filtre, puis on met ce solutum dans un vase de fer très-propre, et on fait évaporer à un feu doux, jusqu'à ce que la liqueur s'épaississe; alors, on retire le vase du feu, et on remue continuellement avec une spatule de fer, jusqu'à ce que le *sel* (ou, pour parler plus exactement, la substance alcaline), forme de petits grains.

On peut préparer un sous-carbonate de potasse plus pur en traitant de la même manière le tartre que l'on a précédemment brûlé jusqu'à ce qu'il ait pris une couleur cendrée.

SOLUTUM DE POTASSE CARBONATÉE.

Liquor Potassæ subcarbonatis. (Ibid.)

Sous-carbonate de potasse........	de chaq. 300 gram.
Eau distillée....................	

Mêler, et lorsque la solution est complète, filtrer à travers un papier.

CARBONATE DE POTASSE. (*Ibid.*)

Sous-carbonate de potasse tirée du tartre......	367 gram.
Carbonate d'ammoniaque..................	92 gram.
Eau distillée..............................	490 gram.

On fait fondre la potasse dans l'eau, on y ajoute le carbonate d'ammoniaque, puis on met ce solutum sur un bain-marie, et on l'y entretient pendant trois heures (à 180 degrés du thermomètre de Farenheit) ou jusqu'à ce que l'ammoniaque soit entièrement volatilisée; enfin, on met la liqueur à cristalliser, et après avoir séparé les premiers cristaux, on fait évaporer une partie de la liqueur qui reste, afin d'avoir de nouveaux cristaux.

TARTRATE DE POTASSE. (*Ibid.*)

Sous-carbonate de potasse.............	275 gram.
Tartrate acidule de potasse (*Supertartras*)..	552 gram.
Eau bouillante.........................	2000 gram.

On fait la solution du sous-carbonate de potasse dans l'eau, puis on y ajoute le tartrate acidule de potasse pulvérisé, jus-

qu'à ce qu'il ne se forme plus de bulles; après avoir filtré la liqueur, on fait évaporer jusqu'à pellicule, et l'on met à cristalliser; on sépare ensuite les cristaux, que l'on dessèche sur du papier.

TARTRATE DE SOUDE ET DE POTASSE.

(*Soda Tartarisata.* (Ibid.)

Sous-carbonate de soude...............	303 gram.
Tartrate acidule de potasse en poudre...	367 gram.
Eau bouillante........................	2450 gram.

On fait la solution du sous-carbonate de soude dans l'eau, on y ajoute peu à peu le tartrate acidule de potasse et on filtre la liqueur, on fait ensuite évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos, des cristaux que l'on dessèche sur du papier.

SOLUTUM DE POTASSE DÉCARBONATÉE OU CAUSTIQUE.

Liquor potassœ. (Ibid.)

Sous-carbonate de potasse.. } de chaque.	400 gram.
Chaux récente........... }	
Eau distillée bouillante...............	4000 gram.

D'un côté on fait fondre la potasse dans 900 grammes d'eau, d'un autre on met la chaux dans le restant de l'eau, puis on mêle aussitôt ces deux liqueurs; on les met dans un vase bien bouché, et lorsqu'elles sont bien réfroidies, on coule à travers une étamine.

Si un acide délayé, instillé dans une portion de cette liqueur, produit un dégagement de bulles, il faut ajouter une

plus grande quantité de chaux et passer ensuite à travers une étamine.

POTASSE CONCRÈTE.

Potassa fusa. (Ibid.)

Solutum de potasse caustique.......... 2000 gram.

On met cette liqueur dans une capsule de fer très-propre, on la place sur le feu et on fait évaporer jusqu'à ce que l'ébullition soit finie et que la potasse soit liquéfiée, alors on coule la potasse sur une lame de fer, on la coupe en petits morceaux et on la conserve dans un flacon bien bouché.

POTASSE CONCRÈTE AVEC LA CHAUX.

Potassa cum calce. (Ibid.)

Solutum de potasse caustique.......... 1500 gram.
Chaux récente et en poudre fine....... 125 gram.

On fait évaporer sur le feu le solutum de potasse jusqu'à la réduction de 500 grammes, alors on y ajoute et on y mêle exactement la chaux que l'on a réduite en poudre très-fine, en l'humectant avec un peu d'eau.

Nota. Cette préparation, ainsi que la précédente, sont uniquement destinées pour l'usage extérieur comme caustique, et spécialement pour établir des fonticules ou cautères; la potasse pure préparée à l'alcool suivant le procédé de Berthollet, est impropre pour cet objet, parce qu'appliquée sur une partie vivante, elle se fond promptement, coule et forme de larges et profondes escarres; l'addition de la chaux, comme il est prescrit dans la dernière formule, rend l'effet caustique plus lent et le borne à la partie sur laquelle on a appliqué la potasse.

INFUSUM DE SENNÉ. (*Ibid.*)

Feuilles de Senné........................ 46 gram.
Gingembre concassé....................... 4 gram.
Eau bouillante........................... 490 gram.

On laisse infuser pendant une heure à la température de l'atmosphère et on passe.

INFUSUM DE QUASSIA. (*Ibid.*)

Bois de quassia coupé menu............... 1 gram.
Eau bouillante........................... 245 gram.

Infuser pendant deux heures dans un vaisseau légèrement bouché, et passer.

INFUSUM DE QUINQUINA. (*Ibid.*)

Cinchoua lancifolia...................... 16 gram.
Eau bouillante........................... 245 gram.

Infuser pendant huit heures dans un vase légèrement bouché, passer.

INFUSUM DE DIGITALE

Infusum Digitalis. (Ibid.)

Feuilles sèches de digitale.............. 4 gram.
Eau bouillante........................... 245 gram.

On fait infuser pendant quatre heures dans un vase légèrement bouché, on coule, et on y ajoute seize grammes d'Alcoolat de canelle, *Spiritus cinnamomi.*

INFUSUM ALCOOLIQUE DE DIGITALE.

Tinctura Digitalis. (Ibid.)

Feuilles sèches de digitale............. 61 gram.
Alcool faible............................ 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis couler.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE BENJOIN COMPOSÉ.

Tinctura Benzoini composita. (Ibid.)

Benjoin.................................. 46 gram.
Styrax coulé............................. 31 gram.
Baume de Tolu............................ 16 gram.
Extrait d'Aloës.......................... 8 gram.
Alcool ordinaire ou esprit rectifié...... 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis tirer au clair.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GENTIANE COMPOSÉ.

Tinctura Gentianæ composita. (Ibid.)

Racines de gentiane coupées.............. 32 gram.
Écorces d'oranges desséchées............. 16 gram.
Graines de cardamome..................... 8 gram.
Alcool faible............................ 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis couler.

INFUSUM D'ALOES ALCOOLISÉ.

Tinctura d'Aloës. (Ibid.)

Extrait d'Aloës........................	8 gram.
Extrait de réglisse..........................	23 gram.
Eau..	245 gram.
Alcool ordinaire ou rectifié...........	62 gram.

On met ces substances dans un ballon, que l'on place sur un bain de sable, jusqu'à solution des extraits, on filtre et on conserve pour l'usage.

INFUSUM ACÉTEUX DE COLCHIQUE.

Acetum Colchici. (Ibid.)

Racines fraîches de colchique coupées..	31 gram.
Vinaigre..................................	490 gram.
Alcool faible..........................	31 gram.

On met la racine de colchique avec le vinaigre dans un ballon de verre que l'on bouche, et on laisse infuser pendant vingt-quatre heures à la température de l'atmosphère, on passe ensuite avec expression, on laisse déposer les fèces, enfin, après avoir tiré la liqueur au clair, on y ajoute l'alcool.

INFUSUM ACÉTEUX DE SCILLE.

Acetum Scillæ. (Ibid.)

Scille récemment desséchée............	62 gram.
Vinaigre..................................	367 gram.
Alcool faible..........................	22 gram.

On fait infuser pendant vingt-quatre heures à une douce

chaleur la scille avec le vinaigre, on passe ensuite avec expression, et après avoir séparé les fèces, on y ajoute l'alcool.

DECOCTUM DE CHÊNE. (*Ibid.*)

Écorce de chêne........................ 30 gram.
Eau.. 1000 gram.

Faire bouillir jusqu'à réduction à moitié, passer. On prépare de la même manière et aux mêmes doses, le decoctum de sénéga.

DECOCTUM D'HELLÉBORE BLANC.

Decoctum Veratri. (Ibid.)

Racines d'hellébore blanc concassées... 32 gram.
Eau.. 1000 gram.
Alcool ordinaire........................ 62 gram.

On fait bouillir la racine d'hellébore avec l'eau jusqu'à réduction à moitié et on passe, puis, lorsque le decoctum est réfroidi, on y ajoute l'alcool.

DECOCTUM DE SALSEPAREILLE. (*Ibid.*)

Racines de salsepareille coupées....... 125 gram.
Eau bouillante........................... 2000 gram.

On fait infuser pendant quatre heures près le feu, et dans un vase légèrement bouché, on retire ensuite la salsepareille qui est gonflée et amollie, on la contuse, on la pile, on la remet dans la même eau, et on laisse

infuser de nouveau pendant deux heures, puis on procède à la décoction jusqu'à la réduction à mille grammes; enfin on passe.

DECOCTUM DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ. (*Ibid.*)

Decoctum de salsepareille bouillant..... 1000 gram.
Racines de sassafras concassées. }
Bois de gayac.............. } de chaq. .. 32 gram.
Réglisse contusée........... }
Écorce de racines de mezerum............. 6 gram.

Faire bouillir pendant un quart d'heure, puis passer.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE.

Extractum Sarsœparillœ. (Ibid.)

Racines de salsepareille coupées........ 1 partie.
Eau bouillante......................... 9 parties.

Infuser pendant vingt-quatre heures à une douce température, puis faire bouillir jusqu'à réduction de moitié, alors on passe la liqueur bouillante, puis on fait évaporer la colature, jusqu'à consistance convenable.

On doit, suivant cette pharmacopée, préparer de la même manière l'extrait de fleurs de camomille romaine (*anthemis*), de coloquinte, de gentiane, de réglisse, de bois de campêche (*hœmatoxilum*), de têtes de pavots (*capsulœ papaveris*), de racines fraîches de pissenlit (*taraxacum*).

Ces différentes préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Antoine-Dieudonné Borde, *natif de Toul, Département de la Meurthe, domicilié à Pontoise, Département de Seine et Oise.*

PROGRAMME

N.° 3.

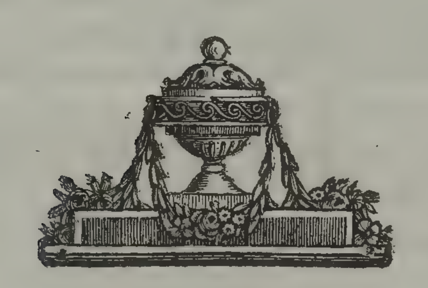
DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur du Jury médical, de la Préfecture, de la Mairie, etc., etc., Avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.



M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'Ecole Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy . . . .

M. Gallot, *Pharmacien* à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

ALCOHOL. (de la Pharm. de Londres, 1809.)

Esprit-de-vin ordinaire (*spiritus rectificatus*).. 2000 gram.
Sous-carbonate de potasse.................. 280 gram.

On prend à peu près le tiers de la potasse que l'on a d'abord fortement échauffée (à 300 degrés Fahrenheit), on la jette chaude dans l'esprit-de-vin et on l'y laisse pendant vingt-quatre heures, et en remuant souvent; après ce temps, on tire l'esprit de vin au clair, on y ajoute le restant de la potasse, que l'on a également échauffée au même degré, puis on distille au bain-marie, et on obtient ainsi l'alcool, qu'il faut conserver dans un flacon bien bouché.

Les auteurs de cette pharmacopée distinguent pour leurs préparations trois modes ou degrés particuliers de l'alcool ou esprit-de-vin, savoir : 1.° l'alcool ordinaire ou du commerce, qu'ils nomment *spiritus rectificatus*, dont le poids est à l'eau distillée comme 833 à 1000; 2.° l'alcool faible ou eau-de-vie du commerce, qu'ils nomment *spiritus tenuior*, dont le poids est à l'eau distillée comme 930 à 1000; 3.° enfin, l'alcool très-rectifié qu'ils préparent en y projetant de la potasse et le distillant ensuite, qu'ils nomment simplement *alcool*, et dont la pesanteur spécifique est à l'eau distillée comme 815 à 1000; mais, comme l'a démontré M. *Dubuc* (Annales de Chimie, tom. 86), quoique dans cette préparation l'alcool ait acquis quelques degrés de légèreté, qu'il ait une odeur plus subtile, il est évidemment altéré dans ses élémens, il a perdu de sa suavité naturelle, il verdit l'infusum aqueux de violettes, de

mauves, de nerprun; il précipite abondamment les eaux de puits chargées de sulfate calcaire; ainsi ce mode de préparation doit être entièrement rejeté par les préparations pharmaceutiques; et pour obtenir un alcool très-pur et sans altération de ses principes constitutifs, il faut le distiller sans intermède comme l'a fait *Lemery*, ou bien sur de l'alumine ou de l'argile ordinaire des faïenciers, bien lavée et fortement séchée, comme l'a proposé M. *Dubuc*.

ALCOOL CAMPHRÉ.

Spiritus Camphoræ. (Ibid.)

Alcool ordinaire ou rectifié........... 500 gram.
Camphre.............................. 62 gram.
Mêler pour la solution du camphre.

ALCOOL MURIATIQUE FERRUGINEUX.

Tinctura ferri muriatis. (Ibid.)

Carbonate de fer......................... 92 gram.
Acide muriatique........................ 245 gram.
Alcool rectifié (*spiritus rectif.*)......... 735 gram.

On met le carbonate de fer dans un vase de verre, on verse dessus l'acide et on le laisse agir pendant trois jours, en agitant de temps en temps, on tire ensuite la liqueur au clair pour en séparer les fèces, s'il y en a, puis on y ajoute l'alcool.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GAYAC.

Tinctura Guaiaci. (Ibid.)

Gomme résine de gayac.............. 92 gram.
Alcool rectifié......................... 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis couler.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE SCILLE.

Tinctura Scillæ. (Ibid.)

Scille récemment séchée.................. 61 gram.
Alcool faible.......................... 490 gram.

Infuser s. a. pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, filtrer.

On prépare de la même manière et aux mêmes doses l'infusum alcoolique de valériane, *tinctura valerianæ;* celui d'ellébore noir, *tinctura ellebori nigri;* de jusquiame, *tinctura hyoscyami.*

ALCOOL AMMONIACAL.

Spiritus ammoniæ. (Ibid.)

Alcool ordinaire (*spiritus rectificatus*)... 2 parties.
Ammoniaque fluor...................... 1 partie.

Mêler et conserver dans un flacon bien bouché.

INFUSUM ALCOOLICO-AMMONIACÉ DE GAYAC.

Tinctura Guaiaci ammoniata. (Ibid.)

Gomme résine de gayac.................. 61 gram.
Alcool ammoniacal composé.......... 367 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis couler.

ALCOOLAT DE MUSCADES.

Spiritus Myristicæ. (Ibid.)

Muscades concassées................ 16 gram.

Alcool faible........................ 1000 gram.
Eau................................ quantité suffis.

Infuser à la température de l'atmosphère pendant vingt-quatre heures, distiller lentement en se bornant à retirer mille grammes.

On prépare de même l'alcoolat de pimenta, *spiritus pimentæ*. (Ph. Lond. 1809.)

ALCOOLAT DE LAVANDE.

Spiritus lavandulæ. (Ibid.)

Fleurs récentes de lavande.......... 185 gram.
Alcool rectifié........................ 1000 gram.
Eau................................ quantité suffis.

Infuser pendant vingt-quatre heures à la température de l'atmosphère, et distiller lentement, en se bornant à retirer mille grammes.

ALCOOLAT DE LAVANDE COMPOSÉ.

Spiritus lavendulæ compositus. (Ibid.)

Alcoolat de lavande.................. 367 gram.
Alcoolat de romarin.................. 123 gram.
Canelle concassée...} de chaque...... 4 gram.
Muscades..........}
Bois de santal coupé.................. 8 gram.

Infuser à la température de l'atmosphère pendant quatorze jours, et filtrer.

ÉTHER SULFURIQUE. (*Ibid.*)

Alcool rectifié (*spiritus rectificatus*)..................... } de chaque.. 550 gram.
Acide sulfurique.......... }

On met d'abord l'alcool dans une cornue de verre, on y verse peu à peu l'acide, en agitant souvent, en prenant garde que la chaleur qui résulte du mélange ne s'élève au-dessus du 100.e degré de Fahrenheit; puis, lorsque le mélange est fait, on place aussitôt et avec précaution la cornue sur un bain de sable qui, auparavant, a été échauffé à 200 degrés, afin que la liqueur passe le plus promptement possible à l'ébullition; on adapte au col de la cornue un récipient tubulé que l'on environne d'eau ou de glace, et l'on distille jusqu'à ce qu'il commence à passer une substance plus pesante que l'éther que l'on aperçoit au fond du récipient sous l'éther; on verse sur la liqueur qui reste dans la cornue 367 grammes de nouvel alcool rectifié, et en procédant à la distillation, on obtient une nouvelle quantité d'éther.

En suivant ce procédé tel qu'il est décrit, on ne peut certainement point obtenir un éther qui ait la suavité et toutes les qualités que l'on desire; 1.° si pour arrêter la distillation on attend, comme on le prescrit ici, qu'il commence à passer dans le récipient un fluide pesant qui se précipite, l'éther aura une odeur bitumineuse d'acide sulfureux, que l'on ne pourra point ou difficilement faire enlever par la rectification; 2.° en versant, comme on le pratique trop souvent sur la liqueur qui reste dans la cornue une nouvelle quantité d'alcool, on n'obtient qu'un éther faible peu odorant, peu suave.

Outre ces attentions que l'on doit avoir dans l'opération, il faut, pour obtenir un bon éther, apporter le plus grand soin dans le choix de l'alcool que l'on emploie. Si l'on prenait pour cette préparation un alcool qui a déjà servi à quelque préparation ou qui a été rectifié sur de la chaux, des alcalis, du

muriate de chaux, etc., on aurait un éther léger, il est vrai, mais peu suave. Les alcools qui proviennent des eaux-de-vie de grain, de cidre, de poiré, et que l'on trouve quelquefois dans le commerce, ne fournissent qu'un mauvais éther qui a une odeur particulière, ce qui provient d'une certaine quantité d'huile qui se forme dans l'acte de l'opération.

ÉTHER SULFURIQUE RECTIFIÉ. (*Ibid.*)

Ether sulfurique.......................... 428 gram.
Potasse caustique (*Potassa fusa*)...... 16 gram.
Eau distillée.......................... 62 gram.

On fait fondre la potasse dans l'eau, on y ajoute l'éther en remuant fortement jusqu'à ce que les liqueurs soient mélangées, puis on met le mélange dans une grande cornue de verre, et on distille à une chaleur d'environ 120 degrés, en se bornant à retirer 367 grammes d'éther.

HUILE ÉTHÉRÉE. (*Ibid.*)

Après la séparation de l'éther, on continue la distillation, en diminuant la chaleur jusqu'à ce que la liqueur contenue dans la cornue se boursoufle et forme une écume noire; alors on retire la cornue du feu, on y verse de l'eau pour faire surnager une portion huileuse qui s'y est formée; on la sépare, on la mêle, on l'agite avec de l'eau de chaux, en quantité suffisante pour saturer l'acide qui y existe; enfin, on recueille et on conserve séparément cette huile éthérée, qui, suivant la remarque de M. *Chaussier*, doit être placée dans la classe des huiles pyrogenées ou produites par la décomposition opérée par le feu.

ÉTHER ALCOOLISÉ.

Spiritus Ætheris sulfurici. (Ibid.)

Éther sulfurique........................... 1 partie.
Alcool rectifié............................. 2 parties.
Mêler et conserver.

ÉTHER HUILEUX ALCOOLISÉ.

Spiritus Ætheris compositus. (Ibid.)

Éther alcoolisé.......................... 245 gram.
Huile éthérée .... 4 gram.
Mêler et conserver.

ÉTHER ALCOOLISÉ AROMATIQUE; INFUSUM ÉTHÉRÉ DE CANELLE.

Spiritus Ætheris aromaticus. (Ibid.)

Canelle concassée........ } de chaque.... 7 gram.
Graine de cardamome... }
Poivre-long.............. } de chaque...... 2 gram.
Racines de gingembre... }
Éther alcoolisé .... 244 gram.

Infuser à la température de l'atmosphère pendant quatorze jours, dans un vaisseau fermé, et passer.

EXTRAIT RÉSINEUX DE QUINQUINA.

Extractum Cinchonæ resinosum. (Ibid.)

Quinquina rouge (*cinchona lancifolia*) concassé.. 1 partie.
Alcool rectifié.............................. 4 parties.
On fait d'abord infuser pendant quatre jours, on filtre

ensuite, puis on distille au bain-marie pour retirer l'alcool, et on continue l'évaporation jusqu'à ce que le résidu ait une consistance convenable.

EXTRAIT DE CONCOMBRES SAUVAGES.

Extractum Elaterii. (Ibid.)

On prend les fruits du concombre sauvage à sa maturité (*elaterii poma*), on les fend, on en exprime légèrement le suc sur un tamis serré que l'on a placé sur une capsule de verre, et on laisse reposer ce suc pendant quelques heures, afin de séparer la partie la plus épaisse; alors on incline le vase pour séparer la liqueur qui surnage, on la rejette et l'on ne conserve que la partie la plus épaisse, que l'on dessèche à une douce chaleur.

HUILE CAMPHRÉE.

Linimentum camphoræ. (Ibid.)

Camphre.................................. 15 gram.
Huile d'olives............................ 60 gram.

Faire fondre le camphre dans l'huile.

HUILE UNGUENTACÉE DE TÉRÉBENTHINE.

Linimentum terebenthinæ. (Ibid.)

Huile volatile de térébenthine.......... 245 gram.
Cérat résineux........................ 367 gram.

On fait liquéfier le cérat sur un feu très-doux, puis on y ajoute l'huile volatile de térébenthine que l'on y mêle exactement.

SIROP DE LIMONS. (*Ibid.*)

Suc clarifié de limons.................. 490 gram.
Sucre purifié.......................... 735 gram.

On fait fondre le sucre dans le suc de limons à la chaleur du bain-marie ; on le laisse ensuite reposer pendant 24 heures, on en enlève l'écume et on le tire au clair. On prépare aux mêmes doses le sirop de mûres, avec le suc exprimé et clarifié de ce fruit.

MELLITUM SIMPLE.

Mel despumatum. (Ibid.)

On fait liquéfier le miel à la chaleur du bain-marie, alors on enlève l'écume.

MELLITUM BORATÉ.

Mel boratis. (Ibid.)

Borate de soude en poudre.............. 4 gram.
Mellitum simple........................ 31 gram.
Mêler.

MELLITUM ACÉTEUX.

Oxymel. (Ibid.)

Miel écumé............................. 367 gram.
Vinaigre............................... 245 gram.

On fait cuire dans une capsule de verre à un feu doux, jusqu'à consistance convenable.

MELLITUM ACÉTEUX DE SCILLE.

Oxymel Scillæ. (Ibid.)

Miel écumé.......................... 300 gram.
Infusum acéteux de Scille.............. 200 gram.

On fait cuire dans un vase de verre, à un feu doux, jusqu'à consistance convenable.

MELLITUM DE ROSES.

Mel rosæ. (Ibid.)

Roses de Provins........................ 31 gram.
Eau bouillante.......................... 367 gram.
Miel écumé.............................. 459 gram.

On fait infuser les pétales de roses dans l'eau bouillante pendant six heures, on filtre la liqueur, on y ajoute le miel et l'on fait cuire au bain-marie jusqu'à une consistance convenable.

POUDRE DE CRAIE COMPOSÉE.

Pulvis Cretæ compositus. (Ibid.)

Craie préparée.............................. 92 gram.
Canelle..................................... 61 gram.
Racines de tormentille........ } de chaque.. 46 gram.
Gomme d'acacia............... }
Poivre-long................................. 8 gram.

Pulvériser séparément chacune de ces substances, puis les mêler exactement.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean-Nicolas HILLAIRET, *natif de Rioux-Martin, département de la Charente.*

PROGRAMME

N.º 4.

DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. JACOB, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.º 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

M. Colombot. . . . . . }
M. Cizos. . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy. . . . . . . }

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL

OXYDE DE ZINC. (*Ph. Lond.* 1809.)

On prend un grand et haut creuset que l'on assujettit dans un fourneau, en l'inclinant, et auquel on puisse adopter un autre creuset percé à son fond pour donner passage à l'air et pouvoir y introduire une spatule de fer; lorsque le creuset est rouge, on y projette des morceaux de zinc, on remue souvent et on enlève aussitôt l'oxyde de zinc qui se forme successivement; on passe au tamis l'oxyde que l'on a recueilli; on le lave avec de l'eau et on le réduit en poudre très-fine par la porphyrisation et la lévigation.

Outre cet oxyde de zinc sublimé, on peut obtenir un oxyde par précipitation, en ajoutant à un solutum de sulfate de zinc unequantité suffisante de potasse ou de soude carbonatée, et l'oxyde préparé de cette manière paraît avoir dans quelques cas plus d'énergie que celui que l'on obtient par sublimation.

OXYDE MURIATÉ D'ANTIMOINE.

Oxydum Antimonii. (Ibid.)

Sulfure d'antimoine en poudre. . . . . . . 62 gram.
Acide muriatique. . . . . 540 gram.
Acide nitrique. . . . . 31 gram.

On met les deux acides dans un ballon de verre, puis on y ajoute peu à peu l'antimoine, et l'on chauffe pendant une heure, en portant la liqueur à l'ébullition, alors on passe et on verse la colature dans un vase qui contient 4000 gram. d'eau, dans laquelle on a fait fondre 62 gram. de sous-carbonate de potasse; il se forme aussitôt un précipité abondant que l'on lave plusieurs fois avec de l'eau jusqu'à ce qu'il ne soit plus acide; enfin on le fait sécher sur un papier spongieux.

OXYDE HYDRO-SULFURÉ D'ANTIMOINE.

Antimonii Sulphuretum præcipitatum. (Ibid.)

Sulfure d'antimoine pulvérisé. . . . . 755 gram.
Solutum de potasse caustique. . . . . 2000 gram.
Eau distillée. . . . . 1500 gram.

On mêle ces trois substances, on les fait bouillir lentement sur un feu doux pendant trois heures, en remuant continuellement et en y ajoutant par intervalles de l'eau distillée chaude, afin qu'il y ait toujours la même quantité de liqueur; on passe aussitôt la liqueur bouillante à travers un linge double, et tandis qu'elle est chaude, on y instille peu à peu de l'acide sulfurique délayé, tant qu'il se forme un précipité; alors on recueille le précipité, on le lave avec de l'eau chaude pour enlever le sulfate de potasse qui s'est formé dans l'opération; enfin, on le dessèche et on le réduit en poudre fine.

CARBONATE DE FER. (*Ibid.*)

Sulfate de fer. 245 gram.
Sous-carbonate de soude. . . . . 306 gram.
Eau bouillante. . . . . 4000 gram.

On fait fondre le sulfate de fer dans la moitié de l'eau prescrite, et le carbonate de soude dans l'autre moitié, puis on mêle ces deux liqueurs et on laisse reposer le mélange, et après un certain temps on verse la liqueur qui surnage, on lave avec de l'eau chaude le carbonate de fer qui s'est précipité, et on le sèche à une douce chaleur en le plaçant sur un papier spongieux.

MERCURE PURIFIÉ. (*Ibid.*)

Mercure du commerce. . . . . 734 gram.
Limaille de fer. . . . . 245 gram.

On triture ensemble ces deux substances, on les met dans une cornue de fer, puis on procède à la distillation.

SULFURE ROUGE DE MERCURE.

Cinnabre; Hydrargyri sulphuretum rubrum. (Ibid.)

Mercure purifié. . . . . 610 gram.
Soufre sublimé. . . . . 122 gram.

On fait fondre le soufre à une chaleur modérée, puis on y mêle le mercure, et dès que la masse commence à se gonfler, on retire le vase du feu, on le couvre fort exactement pour prévenir l'inflammation, ensuite on réduit la masse en poudre et on procède à la sublimation.

SOLUTUM D'OXY-MURIATE DE MERCURE.

Liquor Hydrargyri oxy-muriatis. (Ibid.)

Oxy-muriate de mercure. . . . . demi gramme.
Eau distillée. . . . . 690 gram.
Alcool rectifié (*spiritus rectif.*). . . . . . 16 gram.

On fait fondre l'oxy-muriate dans l'eau, puis on y ajoute l'alcool.

MERCURE PRÉCIPITÉ BLANC. (*Ibid.*)

Oxy-muriate de mercure Muriate d'ammoniaque	} de chaque. .	184 gram.
Solutum de sous-carbonate de potasse. .		245 gram.
Eau distillée.		2000 gram.

On fait d'abord la solution du muriate d'ammoniaque dans l'eau distillée, puis on ajoute l'oxy-muriate de mercure, et lorsque la solution est complète, on y verse le solutum de potasse carbonatée, ensuite on lave la poudre qui s'est précipitée jusqu'à ce qu'elle n'ait plus de saveur, et on la dessèche.

ONGUENT DE MURIATE DE MERCURE PRÉCIPITÉ.

Unguentum Hydrargyri prœcipitati albi. (Ibid.)

Muriate de mercure.	4 gram.
Graisse préparée.	46 gram.

On fait liquéfier la graisse à un feu très-doux, puis on y mêle le muriate de mercure.

EMPLATRE DE MERCURE.

Emplastrum Hydrargyri. (Ibid.)

Mercure purifié.	92 gram.
Huile sulfurée.	4 gram.
Emplâtre d'oxyde de plomb.	367 gram.

On triture le mercure avec l'huile sulfurée jusqu'à ce qu'il soit bien éteint, puis on y ajoute l'emplâtre de plomb que l'on a fait liquéfier à un feu doux, et l'on mêle.

HUILE DE LIN. (*Ibid.*)

Après avoir pilé et écrasé la graine de lin, on la soumet à la presse sans employer aucune chaleur.

HUILE DE TÉRÉBENTHINE RECTIFIÉE (*Ibid.*)

Huile volatile de térébenthine. . . . . . 1 partie.
Eau. . . . . 4 parties.
Distiller l'huile.

SIROP DE COQUELICOT.

Sirupus Rhœdos. (Ibid.)

Pétales frais de coquelicot. . . . . . . 367 gram.
Eau bouillante . . . . 734 gram.
Sucre purifié. . . . . 1020 gram.

On jette peu à peu les fleurs de coquelicot dans l'eau bouillante, en remuant par intervalles, puis on laisse infuser pendant douze heures à la température de l'atmosphère, on passe avec expression et on met à part pour laisser déposer les fèces; enfin, à la liqueur clarifiée, on ajoute le sucre pour en former un sirop.

ALCOOLAT DE GENIÈVRE COMPOSÉ.

Spiritus Juniperi compositus. (Ibid.)

Baies de genièvre contusées. . . . . . . 95 gram.
Graines de fenouil. . } de chaque. . . . 16 gram.
——— de carvi. . . }
Alcool faible. . . . . 1000 gram.
Eau. . . . . quantité suffis.

Infuser à la température de l'atmosphère pendant vingt-quatre heures, distiller à un feu modéré en se bornant à retirer mille grammes.

POMMADE DE ZINC.

Unguentum Zinci. (Ibid.)

Oxyde de zinc . . . . 16 gram.
Graisse préparée. . . . . 92 gram.
Mêler.

EMPLATRE D'OXYDE DE PLOMB AVEC LE GALBANUM.

Emplastrum Galbani compositum. (Ibid.)

Emplâtre d'oxyde de plomb. . . . . . . 500 gram.
Galbanum purifié. . . . . 245 gram.
Résine de pin pulvérisée. . . . . 46 gram.
Térébenthine ordinaire. . . . . 20 gram.

On fait liquéfier ensemble le galbanum et la térébenthine, puis on y ajoute la résine de pin et ensuite l'emplâtre d'oxyde de plomb que l'on a fait fondre à un feu doux, et on mêle le tout exactement.

EMPLATRE RÉSINEUX DE PLOMB.

Emplastrum Resinæ. (Ibid.)

Résine jaune. . . . . 184 gram.
Emplâtre d'oxyde de plomb. . . . . . . 918 gram.

On fait liquéfier à un feu très-doux l'emplâtre de plomb, on y ajoute la résine pulvérisée, et on mêle exactement.

INFUSUM VINEUX D'ALOÈS.

Vinum Aloes. (Ibid.)

Extrait d'aloës. . . . . 61 gram.
Canelle. . . . . 15 gram.
Vin d'Espagne. . . . . 734 gram.
Alcool faible. . . . . 245 gram.

On pulvérise l'extrait d'aloës avec du sable fin, on pulvérise aussi séparément la canelle, on met ensuite ces deux substances dans un ballon avec le vin et l'alcool faible, on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant quinze jours, en agitant de temps en temps, enfin on tire au clair.

INFUSUM VINEUX D'IPÉCACUANHA.

Vinum Ipecacuanhæ. (Ibid.)

Racines d'ipécacuanha concassées. . . . 31 gram.
Vin d'Espagne. . . . . 490 gram.

Infuser à la température de l'atmosphère pendant quinze jours, et filtrer.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ASSA FOETIDA.

Tinctura Assæ fœtidæ. (Ibid.)

Assa fœtida. . . . . 62 gram.
Alcool ordinaire ou esprit rectifié. . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, et tirer au clair.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CANTHARIDES.

Tinctura Lyttæ. (Ibid.)

Cantharides concassées (*lyttæ*)........ 6 gram.
Alcool faible............... 490 gram.
Infuser pendant quatorze jours, et filtrer.

PILULES MERCURIELLES SIMPLES.

Pilulæ hydrargyri. (Ibid.)

Mercure purifié........................ 8 gram.
Conserve de roses rouges.............. 11 gram.
Poudre de réglisse.................... 4 gram.

On triture d'abord le mercure avec la conserve de roses, jusqu'à ce qu'on n'en aperçoive plus de gobules, ensuite on y ajoute la poudre de réglisse; on pile, on triture jusqu'à ce que la masse soit homogène.

CHAUX, *Calx.* (Ibid.)

On met dans un creuset une quantité quelconque de pierre calcaire cassée en petits morceaux, on place ce creuset au milieu d'un feu allumé et on entretient une forte chaleur pendant une heure ou jusqu'à ce que l'acide carbonique soit entièrement dégagé, de sorte que le vinaigre n'y produise aucune bulle.

On prépare de la même manière une chaux avec les écailles d'huitres, mais il faut auparavant les avoir nettoyées et lavées dans de l'eau bouillante.

Le Pharmacien doit préparer la chaux, celle que l'on trouve dans le

commerce contient de la potasse, lorsqu'on a employé le bois pour la combustion; ou bien une portion bitumineuse, lorsqu'on a employé le charbon de terre.

EAU DE CHAUX; SOLUTUM DE CHAUX.

Liquor calcis. (Ibid.)

Chaux.................................. 92 gram.
Eau distillée bouillante................ 500 gram.

On verse l'eau bouillante sur la chaux et on agite le tout, on couvre aussitôt le vase et on laisse reposer pendant trois heures, on met ensuite la liqueur avec la chaux qui reste au fond dans des bouteilles de verre que l'on conserve bien bouchées, et lorsqu'il faut s'en servir, on emploie seulement la liqueur limpide. Cette eau contient au plus un 700.e de chaux en solution.

CRAIE PRÉPARÉE. (*Ibid.*).

On pile, on porphyrise la craie en y ajoutant un peu d'eau pour la réduire en poudre fine, puis on la projette, on la délaye dans un grand vase plein d'eau, et après quelques instans on verse l'eau trouble dans un autre vase, et lorsque par le repos la craie s'est déposée, on verse l'eau et on recueille la poudre qui est au fond et que l'on fait sécher.

On prépare de même, par lévigation, la pierre calaminaire, *calamina præparata;* mais avant de la piler, il faut avoir eu soin de la brûler ou de la tenir pendant quelque temps au fen.

POUDRE CRÉTACÉE MERCURIELLE.

Hydrargyrus cum creta. (Ibid.)

Mercure purifié .... 92 gram.
Craie préparée .... 153 gram.

Triturer ensemble jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus de globules mercuriels.

EMPLATRE DE BLANC DE BALEINE.

Ceratum cetacei. (Ibid.)

Blanc de baleine........................ 16 gram.
Cire blanche........................ 61 gram.
Huile d'olive........................ 123 gram.

On fait liquéfier ensemble la cire et le blanc de baleine, on y ajoute ensuite l'huile en remuant jusqu'à l'entier réfroidissement.

EMPLATRE DE CANTHARIDES.

Ceratum lyttæ. (Ibid.)

Emplâtre de blanc de baleine .... 25 gram.
Cantharides en poudre très-fine......... 4 gram.

On amollit l'emplâtre par le feu, puis on y incorpore exactement la poudre de cantharides.

Ces différentes Préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Gabriel Allaire, *natif de Montfort-l'Amaury, département de Seine et Oise.*

PROGRAMME (N.° 5.)

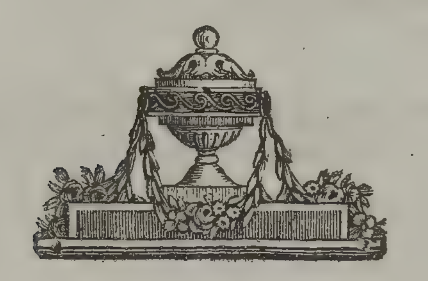
DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur du Jury médical, de la Préfecture, de la Mairie, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commision des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . . }
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy. . . . . . . }

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

ACIDE CITRIQUE. (Ph. Lond. 1809.)

Suc exprimé de limons. . . . . 500 gram.
Craie préparée. . . . . 32 ou q. s.
Acide sulfurique délayé. . . . . 275. gram.

On fait légèrement bouillir le suc de limons en y ajoutant et y mêlant peu à peu la craie, alors, après quelques minutes de repos, on verse la liqueur qui surnage, on recueille le dépôt qui s'est formé qui est le citrate de chaux, on le lave à plusieurs fois avec de l'eau, et on le fait sécher, puis on verse sur la poudre desséchée l'acide sulfurique délayé et on le fait bouillir pendant dix minutes, on passe avec expression à travers un linge et un filtre. Alors on fait évaporer à un feu lent la liqueur filtrée jusqu'à ce que, par le réfroidissement, elle donne des cristaux.

Pour obtenir des cristaux purs, on les fait fondre dans l'eau, on filtre, et on fait évaporer de nouveau, ce que l'on réitère deux ou trois fois suivant le besoin.

TARTRATE DE FER POTASSÉ.
Ferrum Tartarizatum. (Ibid.)

Fer. . . . . 397 gram.
Tartrate acidule de potasse (*super tartras.*) . . 794 gram.
Eau. . . . . 4000 gram.

On pile, on triture le fer avec le tartrate acidule de potasse, on met ce mélange avec l'eau dans une large capsule de verre, que l'on laisse exposée à l'air pendant huit jours, puis on fait évaporer au bain de sable jusqu'à siccité, et on réduit le résidu en poudre très-fine; alors on délaye cette poudre dans 500 grammes d'eau, on laisse ce mélange à l'air pendant huit jours, et on procède à une nouvelle dessication et pulvérisation.

SOUS-CARBONATE DE SOUDE. (*Ibid.*)

Soude du commerce concassée. . . . 370 gram.
Eau distillée bouillante. . . . . 4000 gram.

On met la soude dans l'eau, on fait bouillir pendant une heure et on passe; alors, on fait évaporer jusqu'à réduction à 900 grammes, et on laisse reposer pour obtenir les cristaux.

SOUS-CARBONATE DE SOUDE DESSÉCHÉ.

Sodæ subcarbonas exsiccata. (Ibid.)

On met dans une capsule de fer net une quantité déterminée de sous-carbonate de soude, on place le vase sur un feu vif en remuant continuellement avec une spatule de fer jusqu'à ce que la matière soit desséchée, enfin on la réduit en poudre.

CARBONATE DE SOUDE. (*Ibid.*)

Sous-carbonate de soude. . . . . 367 gram.
Sous-carbonate d'ammoniaque. . . . . . 92 gram.
Eau distillée. . . . . 490 gram.

Après avoir fait fondre dans l'eau le sous-carbonate de soude, on y ajoute le sous-carbonate d'ammoniaque ; puis on met le vase sur un bain de sable à une température de 180 degrés de Fahrenheit et on entretient cette chaleur pendant trois heures ou jusqu'à ce que l'ammoniaque soit dissipée, enfin on met la liqueur en repos pour obtenir des cristaux que l'on sépare ; on soumet le restant de la liqueur à une nouvelle évaporation, pour recueillir les cristaux qui s'y forment successivement.

SOUS-CARBONATE DE MAGNÉSIE.

Magnesiæ carbonas. (Ibid.)

Sulfate de Magnésie . . . . } de chaque 367 gram.
Sous-scarbonate de potasse . }
Eau . . . . q. s.

D'une part on fait fondre le sous-carbonate de potasse dans 1500 grammes d'eau, d'autre part, on fait fondre le sulfate de magnésie dans 2500 grammes d'eau, et on filtre séparément chacun de ces solutum ; alors on étend le solutum de sulfate de Magnésie avec une grande quantité d'eau, et on le fait bouillir ; aussitôt on y verse le solutum de sous-carbonate de potasse, en remuant exactement avec une spatule, puis on passe à travers un linge et lorsque la poudre est déposée, on la lave plusieurs fois avec de l'eau bouillante, et on la fait sécher sur un papier en l'exposant à une chaleur de 200 degrés du thermomètre de Fahrenheit.

MAGNÉSIE PURE OU CALCINÉE.

Magnesia (Ibid.)

On met dans un creuset 125 grammes de sous-carbonate

de Magnésie, on le tient à un feu violent pendant deux heures, ou jusqu'à ce que le vinaigre n'en dégage plus aucune bulle.

INFUSUM D'ÉCORCES D'ORANGES COMPOSÉ.

Infusum Aurantii compositum. (Ibid.)

Écorce d'oranges.	8 gram.
Écorce fraîches de Limons.	4 gram.
Girofles concassés..	2 gram.
Eau bouillante.	245 gram.

Infuser pendant quinze minutes dans un vase légèrement bouché, et passer.

INFUSUM ALCOOLISÉ DE RHUBARBE COMPOSÉ.

Tinctura Rhei composita. (Ibid.)

Rhubarbe.		31 gram.
Racines de réglisse.		8 gram.
Gingembre. . . .	de chaque. . . .	4 gram.
Safran.		
Eau.		245 gram.
Alcool faible.		184 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, et filtrer.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ALOES COMPOSÉ.

Tinctura Aloës composita. (Ibid.)

Extrait d'aloës concassé.	de chaq. .	46 gram.
Safran (*Stigmata croci*)..		
Infusum alcoolique de myrrhe.. . . .		490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, tirer ensuite au clair.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CASCARILLE,

Tinctura Cascarillæ. (Ibid.)

Cascarille concassée. . . . . 62 gram.
Alcool faible. . . . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis couler.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CAMPHRE OPIACÉ.

Tinctura Camphoræ composita. (Ibid.)

Camphre. . . . . 1 gram.
Opium dur concassé. . } de chaque. . . . 2 gram.
Acide benzoïque. . . . }
Alcool faible. . . . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, et filtrer.

EXTRAIT D'ALOES. (*Ibid.*)

Aloës citrin (*Aloe spicata*). . . . . 1 partie.
Eau bouillante. . . . . 8 parties.

On fait infuser à une douce chaleur pendant trois jours, puis on coule, on laisse reposer la colature pour en séparer les fèces, et on fait évaporer la liqueur clarifiée jusqu'à consistance convenable.

POUDRE D'ADRAGANT COMPOSÉE. (*Ibid.*)

Adragant en poudre. . . . } de chaq. 24 gram.
Gomme d'acacia en poudre. }
Amidon. . . . . }
Sucre purifié. . . . . 48 gram.

On pulvérise exactement l'amidon et le sucre, puis on y ajoute les gommes pulvérisées, et on fait un mélange exact.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES. (*Ibid.*)

Écorces d'oranges fraîches. . . . . . 62 gram.
Eau bouillante.. . . . . 490 gram.
Sucre purifié. . . . . 1100 gram.

On met l'écorce d'orange dans un ballon avec l'eau, et on laisse infuser pendant douze heures à la température de l'atmosphère, on tire la liqueur au clair et on y ajoute le sucre pour en former un sirop.

POMMADE MERCURIELLE FAIBLE.

Unguentum Hydrargyri mitius. (Ibid.)

Pommade mercurielle faible.. . . . . . 1 partie.
Graisse préparée.. . . . . 2 parties.
Mêler exactement.

POMMADE DE MERCURE FORTE.

Unguentum Hydrargyri fortius. (Ibid.)

Mercure purifié.. . . . . 368 gram.
Graisse préparée. . . . . 352 gram.
Suif préparé. . . . . 16 gram.

On triture d'abord le mercure avec le suif et un peu de graisse, jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus de globules mercuriels, ensuite on y ajoute le restant de la graisse et on mêle exactement.

POMMADE MERCURIELLE AMMONIACÉE ET CAMPHRÉE.

Linimentum Hydrargyri. (Ibid.)

Pommade mercurielle forte.	de chaq.	122 gram.
Graisse préparée.		
Ammoniaque fluor.		
Camphre.		31 gram.
Alcool rectifié.		suffi. quantité.

On pile d'abord le camphre en l'arrosant avec quelques gouttes d'alcool pour le diviser et le réduire en poudre, ensuite on y ajoute peu à peu la graisse, la pommade mercurielle, puis successivement l'ammoniaque, et on continue de triturer jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé.

POMMADE DE VERATRUM.

Unguentum Veratri. (Ibid.)

Racines de veratrum en poudre. . . .	31 gram.
Graisse préparée.	122 gram.
Huile volatile de citrons.	10 gouttes.

Mêler.

POTION FERRUGINEUSE COMPOSÉE.

Mistura Ferri composita. (Ibid.)

Sulfate de fer en poudre. . . . . . 1 gram.
Sous-carbonate de potasse. . . . . 1 gram. et demi.
Myrrhe en poudre. } de chaque. . 4 gram.
Sucre purifié.. . . }
Eau de roses. . . . . 250 gram.
Alcoolat de muscades. . . . . 16 gram.

On triture la myrrhe avec le sous-carbonate et le sucre, et on y ajoute peu à peu en triturant l'eau de roses, puis l'alcoolat de muscades, et enfin le sulfate de fer, et on met aussitôt ce mélange dans une fiole que l'on bouche bien.

EMPLATRE D'OXYDE DE PLOMB.

Emplastrum Plombi. (Ibid.)

Oxyde de plomb demi vitreux en poudre très-fine. . . . . 920 gram.
Huile d'olives. . . . . 1225 gram.
Eau. . . . . 500 gram.

Faire cuire à un feu doux en remuant continuellement jusqu'à ce que l'huile et l'oxyde de plomb aient acquis la consistance emplastique, et si l'eau que l'on mêle en commençant l'opération était évaporée, il faudrait en ajouter une certaine quantité, mais avec l'attention qu'elle soit bouillante.

EMPLATRE D'OXYDE DE PLOMB OPIACÉ.

Æmplastrum opii. (Ibid.)

Opium sec et pulvérisé. . . . . 8 gram.
Résine de pin. . . . . 46 gram.
Emplâtre d'oxyde de plomb. . . . . . . 184 gram.

On fait liquéfier l'emplâtre avec la résine, puis on y ajoute l'opium, que l'on mêle exactement.

EMPLATRE DE PLOMB SAVONNEUX.

Emplastrum Saponis. (Ibid.)

Savon dur rapé. . . . . 184 gram.
Emplâtre d'oxyde de plomb. . . . . . . 918 gram.

Faire liquéfier l'emplâtre de plomb, y mêler peu à peu le savon rapé, et faire cuire à une consistance convenable.

EMPLATRE DE CIRE.

Emplastrum Ceræ. (Ibid.)

Cire jaune........ }
Suif préparé...... } de chaque....... 300 gram.
Résine jaune......................... 100 gram.

Liquéfier et passer.

EMPLATRE DE CANTHARIDES.

Emplastrum Lytæ. (Ibid.)

Cantharides en poudre très-fine..................... }
Graisse préparée.......... } de chaq.. 185 gram.
Emplâtre de cire...................... 275 gram.

On fait fondre l'emplâtre de cire avec la graisse, et lorsque le mélange est liquéfié on le retire du feu, et lorsqu'il commence à se réfroidir, on y ajoute, on y mêle exactement les cantharides en poudre.

EAUX DISTILLÉES. (*Ibid.*)

On doit distiller les plantes sèches, à moins qu'il soit autrement prescrit, et quand on emploie les plantes fraiches il faut en mettre double dose.

Pour mieux conserver les eaux distillées, il faut sur 4000 grammes, y ajouter 152 grammes d'alcool faible.

EAU DISTILLÉE. (*Ibid.*)

On met dans la cucurbite d'un alambic une quantité d'eau déterminée, et on procède à la distillation, en ayant l'attention de rejeter les premières portions qui passent.

L'eau distillée doit être conservée dans une bouteille de verre, *et l'on reconnaît que l'eau qui distille est pure, lorsqu'elle n'est plus troublée par l'addition de la baryte, le nitrate d'argent, l'acétate de plomb, etc.*

POUDRE DE SCAMMONÉE COMPOSÉE.

Pulvis Scammoneæ compositus. (Ibid.)

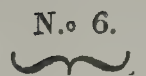
Scammonée.......... } de chaque...... 31 gram.
Extrait de jalap dur.. }

Gingembre.............................. 8 gram.

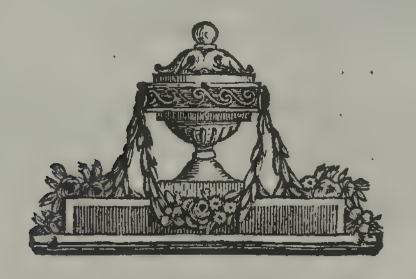
Pulvériser séparément chaque substance, et mêler exactement.

Ces différentes préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par David Cavaillés, *natif de Réalmont, Département du Tarn.*

PROGRAMME



DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.o 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. COLOMBOT. . . . . }
M. CIZOS. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. FRÉMY. . . . . . }

M. GALLOT, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL

AVANT de présenter au Jury médical les préparations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire exposera les procédés pour reconnaître et démontrer la présence du plomb dans le vin.

1.° Les vins altérés par le plomb ont une saveur douceâtre, sucrée, qui devient ensuite un peu styptique; 2.° si on y verse quelques gouttes d'hydro-sulfure de potasse, ou mieux d'ammoniaque, le vin se décolore peu à peu, et il se forme un précipité plus ou moins abondant et coloré; mais comme les vins, même purs, sont décolorés par ces réactifs et donnent un précipité, il faut préférer les moyens suivans; 3.° si on y verse quelques gouttes d'acide sulfurique, il s'y fait aussitôt un précipité abondant et pesant qui est du sulfate de plomb; 4.° l'eau hydro-sulfurée y produit un précipité noirâtre et floconeux; 5.° pour assurer d'une manière incontestable la présence du plomb et en déterminer la dose, on fait évaporer jusqu'à siccité une quantité déterminée du vin soupçonné, et on traite ce résidu avec un flux réductif pour en obtenir le métal, ou bien, ce qui est plus simple, on recueille les précipités obtenus dans les expériences 2, 3, 4; on les mélange avec un peu de borate sursaturé de soude, on en forme une petite boule que l'on met dans l'excavation d'un charbon, sur lequel on dirige et on entretient, à l'aide d'un chalumeau, la flamme d'une lampe ou d'une chandelle, et on obtient ainsi, en peu de temps, un culot métallique dont on peu facilement déterminer le poids et la nature.

On peut employer les mêmes procédés pour reconnaître le plomb qui se trouve accidentellement dans les sirops; les mellitum, que quelques-uns clarifient en y ajoutant un oxyde de plomb ou l'acétate de ce métal; ainsi, en versant dans ces liqueurs sucrées de l'hydro-sulfure d'ammoniaque, ou en y faisant passer du gaz hydro-sulfuré, il se forme plus ou moins promptement un précipité brunâtre que l'on peut facilement ramener à l'état de plomb.

On peut aussi y verser de l'acide sulfurique étendu d'eau, et après quelques heures il s'y forme un précipité blanc qui est le sulfate de plomb.

EAU HYDRO-SULFURÉE. (*).

On prend partie égale de limaille de fer et de soufre, on les mélange, on en forme une sorte de pâte avec un peu d'eau; on met cette pâte dans une fiole à médecine, puis on y verse quelques gouttes d'acide sulfurique délayé; on adapte aussitôt à la fiole un bouchon qui porte un tube recourbé et dont on engage l'extrémité dans un flacon rempli d'eau distillée; le gaz hydrogène sulfuré qui se dégage de la fiole passe dans le flacon, se dissout dans l'eau, et on obtient ainsi une eau limpide plus ou moins chargée de gaz hydrogène sulfuré.

SULFURE HYDROGÉNÉ DE POTASSE. (*).

Soufre sublimé et lavé. . . . . 50 gram.
Solutum de potasse caustique. . . . . 200 gram.

On met ces deux substances dans une capsule que l'on place sur un bain de sable, on porte la liqueur à l'ébullition, en l'agitant continuellement avec une spatule de bois, et lorsqu'elle a acquis une couleur rouge très-foncée, on filtre et on conserve dans un flacon bien bouché.

Mais comme cette préparation ne se conserve que peu de temps avec ses qualités premières, on la remplacera très-bien en faisant fondre dans de l'eau distillée chaude du sulfure de potasse jusqu'à parfaite saturation.

ACIDE ARSÉNIEUX SUBLIMÉ.

Arsenici oxydum præparatum. (Ph. Lond. 1809.)

On met l'oxyde blanc d'arsenic pulvérisé dans un creuset que l'on recouvre d'un autre creuset renversé, et que l'on place au milieu d'un fourneau pour le sublimer.

SOLUTUM D'ARSÉNIATE DE POTASSE.

Liquor Arsenicalis. (Ibid.)

Oxyde d'arsénic sublimé en poudre très-fine. . . . . }
Sous-carbonate de potasse préparé du tartre. . . . . . } de chaque. . 3 gram.

Eau distillée . . . . 490 gram.

On met ces trois substances dans un vase de verre, on fait bouillir jusqu'à solution entière de l'arsenic, et lorsque la liqueur est réfroidie, on y ajoute 16 grammes d'alcoolat de lavande composé, et, enfin, autant d'eau distillée qu'il est nécessaire pour avoir la quantité de 490 grammes de liqueur.

INFUSUM VINEUX D'OPIUM COMPOSÉ (*).

Laudanum liquide de Sydenham.

Opium choisi concassé . . . . 61 gram.
Safran. . . . . 30 gram.
Canelle. . . }
Girofles. . . } de chaque. . . . . 4 gram.
Vin d'Espagne. . . . . 490 gram.

(n.o 6.)

Infuser pendant quelques jours à une température douce; passer ensuite et conserver dans un flacon.

Cette préparation, lorsqu'elle est récente, a une odeur vireuse d'opium, et tache fortement les doigts en jaune; en vieillissant, l'odeur et la couleur du safran diminuent, et il se forme un dépôt au fond et aux parois du flacon; le marc qui reste sur le filtre ne doit pas être rejeté comme inutile, mais il faut le dessécher pour le conserver, et il peut être employé avec avantage dans quelques cataplasmes.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'OPIUM. (*Ph. Lond.* 1809.)

Extrait d'opium dur. . . . . 38 gram.
Alcool faible. . . . . 490 gram.
Infuser pendant quatorze jours, et filtrer.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE RHUBARBE.

Tinctura Rhei. (Ibid.)

Rhubarbe concassée. . . . . 31 gram.
Graine de cardamome. . . . . 3 gram.
Safran. 4 gram.
Alcool faible. . . . . 490 gram.
Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, et filtrer.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE POIVRE D'INDE.

Tinctura Capsici. (Ibid.)

Baies de poivre d'Inde (*Capsicum Annuum*). 16 gram.
Alcool faible. . . . . 490 gram.
Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, et filtrer.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE *CAPSICUM ANNUUM*.

Essence de Corail des jardins Moscati (*).

Capsules du *capsicum annuum*.	60 gram.
Alcool à 32 degrés.	150 gram.

On choisit les capsules mûres sèches du *capsicum annuum*; on les incise, on les pulvérise grossièrement, on les met dans un ballon que l'on expose aux rayons du soleil ou à une température douce, avec l'attention d'agiter de temps en temps, et après quelques jours d'infusion on passe avec expression, on filtre et on conserve dans un flacon.

EXTRAIT DU *CAPSICUM ANNUUM* (*).

Poivre d'Inde, des jardins, du Brésil, piment ou corail des jardins.

On prend 500 grammes de capsules sèches de *capsicum annuum*, dont on a séparé les graines, on les hache, on les pulvérise grossièrement, on les met dans un ballon et on y verse 1000 grammes d'eau distillée chauffée à 35 ou 40 degrés, puis on laisse infuser pendant vingt-quatre heures à une température égale et modérée, en agitant de temps en temps le ballon, alors on passe avec expression, on verse sur le résidu 800 grammes d'eau chaude, et on procède à une nouvelle infusion, ce que l'on réitère une troisième fois; enfin, on réunit les colatures, on les filtre et on procède s. a. à l'évaporation jusqu'à consistance d'un extrait mol, qu'il faut conserver dans un pot bien bouché et à l'abri de l'humidité.

SAVON ANIMAL AROMATIQUE (*).

Moelle de bœuf fondue et passée. . . . 6 parties.
Blanc de baleine. . . . . } de chaque.. 1 partie.
Huile concrète de muscades }
Solutum de soude caustique (lessive des savonniers). . . . . suffis. quantité.

Pour faire s. a. un savon.

INFUSUM ALCOOLICO-ÉTHÉRÉ DE SAVON. (*)

Baume du D.r SANCHES. (Bull. de Phar., sept. 1813.)

Savon animal aromatique . . . . 31 gram.
Camphre . . . . 8 gram.
Huile volatile de menthe poivrée }
———— de canelle. . . . . }
———— de lavande. . . . . }
———— de muscades. . . . } de chaq. 15 gouttes.
———— de girofles. . . . . }
———— de sassafras. . . . }
Éther acétique. . . . . 31 gram.
Alcoolat de lavande rectifié. . . . . 122 gram.

Pour faire, s. a., un mélange qui est spécialement employé comme liniment en frictions dans les cas de douleurs rhumatismales chroniques ou sans inflammation.

EXTRAIT DE GRANDE CHÉLIDOINE. (*Guil.* FABRI. *de Hild.* *)

On prend une quantité quelconque de chélidoine fraîche et en fleurs, avec les racines que l'on nettoye bien; on les pile ensuite dans un mortier de marbre avec un pilon de bois,

en y versant peu à peu quelques gouttes d'eau distillée ; lorsque la plante est réduite en une masse molle, palpeuse, homogène, on en exprime fortement le suc, on le laisse clarifier par le repos, on le filtre ensuite, et on procède s. a. à l'évaporation jusqu'à consistance de miel épais ; on obtient ainsi un extrait mol, déliquescent, d'une saveur âcre, et dont G. Fabrice *de Hild.* vante fort l'efficacité comme topique dans quelques maladies des yeux.

EXTRAIT D'OPIUM.

Extractum Opii. (Ph. Lond. 1809.)

Opium coupé en petits morceaux . . . . . 1 partie.
Eau. . . . . 8 parties.

On verse d'abord sur l'opium une petite quantité d'eau pour l'amollir, et après douze heures de repos, on y verse peu à peu le restant de l'eau, en pilant et triturant jusqu'à ce que l'opium soit entièremeni délayé, alors on laisse reposer le mélange pour en séparer les fèces, on filtre la liqueur, puis on fait évaporer jusqu'à consistance convenable.

PILULES SAVONNEUSES DE GAYAC ET DE MERCURE. (*)

Pilules résolutives de Selle.

Gomme résine native de Gayac. . . . . . 30 gram.
Savon médicinal. . . . . 15 gram.
Muriate de mercure doux. . . . } de chaque 4 gram.
Oxyde sulfuré jaune d'antimoine }
Polygala de Virginie . . . . . . }
Camphre. . . . . }
Infusum acéteux de Scille . . . . suffis. quantité.
Pour faire s. a. des pilules du poids de dix centigrammes.

EMPLATRE SAPONACÉ D'AMMONIUM (*).

Emplatre résolutif de Schmacker.

Ammonium (gomme ammoniaque) . . .	370 gram.
Assa fœtida	125 gram.
Savon médicinal.	70 gram.
Vinaigre fort	s. q.

On met le savon rapé et les gommes résines concassées avec le vinaigre dans une bassine que l'on place sur le feu en remuant de temps en temps, lorsque la solution des subtances est complète, on passe avec expression à travers une toile forte et serrée, puis on fait évaporer s. a. et sur un feu doux jusqu'à consistance emplastique.

EMPLATRE SAVONNEUX DE PLOMB.

Ceratum Saponis. (Ph. Lond. 1809.)

Savon dur de soude.	122 gram.
Cire jaune	153 gram.
Oxyde de plomb demi-vitreux	184 gram.
Huile d'olives.	245 gram.
Vinaigre.	2000 gram.

On fait bouillir le vinaigre avec l'oxyde de plomb, en remuant continuellement jusqu'à ce que la matière commence à s'épaissir, alors on y ajoute le savon, et on continue de même la décoction jusqu'à ce que l'humidité soit entièrement dissipée, ensuite on y mêle exactement la cire que l'on a préalablement fait fondre dans l'huile.

POMMADE DE SOUFRE.

Uuguentum Sulphuris. (Ibid.)

Soufre sublimé........................ 16 gram.
Graisse préparée........................ 122 gram.
Mêler.

POUDRE D'ALOES ET DE GAYAC.

Pulvis Aloes compositus. (Ibid.)

Extrait d'aloës........................ 23 gram.
Gomme résine de gayac................ 15 gram.
Poudre de canelle composée............ 8 gram.

On pulvérise séparément l'extrait d'aloës et la résine de gayac, on les mêle ensuite avec la poudre de canelle composé.

PILULES D'ALOES COMPOSÉES.

Pilulæ Aloes compositæ. (Ibid.)

Extrait d'aloës pulvérisé.................. 31 gram.
Extrait de gentiane........................ 15 gram.
Huile volatile de carvi.................. 40 gram.
Sirop simple........................... suffi quantité.

Piler ensemble jusqu'à ce que le mélange soit exact.

PILULES D'ALOES ET DE MYRRHE.

Pilulæ Aloes cum Myrra. (Ibid.)

Extrait d'aloës pulvérisé		61 gram.
Myrrhe Safran	de chaque	31 gram.
Sirop simple		suffi. quantité.

Après avoir pulvérisé séparément l'aloës et le myrrhe, on mêle toutes les substances, on les pile en y ajoutant peu à peu une quantité suffisante de sirop et en continuant la trituration jusqu'à ce que le mélange soit exact.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jacques Rivière, *natif de Billom, Département du Puy-de-Dôme.*

PROGRAMME (N.° 7.)

DES OPÉRATIONS

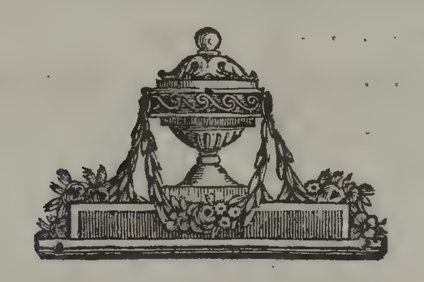
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,
Chez J.-P. JACOB, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie,
des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

HUILE DE RICIN (*Ph. Lond.* 1809).

Après avoir dépouillé la graine de ricin de ses pellicules, on la pile, on l'écrase et on l'exprime sans employer aucune chaleur.

Outre cette précaution d'enlever l'écorce, la pellicule et même le germe de l'amande, comme l'ont conseillé quelques-uns, il faut se borner à retirer en huile au plus le tiers du poids de la quantité employée; en poussant plus loin l'expression, l'huile serait d'une extrême âcreté; quelques-uns, avant de piler ou de moudre les graines, les lavent dans de l'eau, d'autres ajoutent à la pâte une petite quantité d'eau et font légèrement chauffer les plaques de la presse, mais par ce procédé, l'huile que l'on obtient est trouble, s'éclaircit difficilement et souvent encore elle est très-âcre; M. *Henry* a décrit (*Bull. de Pharm. août* 1813) un procédé simple, facile pour obtenir, par l'ébullition, une huile douce de ricin et constante dans ses effets : il consiste à torréfier très-légèrement au brûloir une quantité quelconque de graines de ricin sèches et à leur maturité; lorsqu'elles sont réfroidies, on les réduit en pâte fine en les pilant, en les passant sous la meule; on met ensuite cette pâte dans une grande bassine remplie d'eau, on chauffe, on agite, continuellement jusqu'à ce que le mélange soit en pleine ébullition, on enlève successivement la matière huileuse et écumeuse qui se forme à la surface, et on la met dans une bassine plus petite, placée sur un fourneau à côté de la première; chaque fois que l'on écume, il faut verser dans la bassine de l'eau pour y entretenir la même quantité de liquide et faciliter la séparation de la matière huileuse.

Enfin, lorsque la seconde bassine est remplie, on la chauffe pour la

faire bouillir légèrement et dissiper l'humidité, alors on voit l'huile nager à la surface, on continue de chauffer jusqu'à ce que l'eau soit entièrement évaporée; on passe ensuite l'huile à travers un blanchet, et lorsqu'elle est réfroidie, on la conserve pour l'usage.

VINAIGRE DISTILLÉ.

Acidum aceticum. (Ibid.)

On met dans une cornue de verre une quantité déterminée de bon vinaigre, on y adapte un récipient de verre, et on procède à la distillation au bain de sable avec l'attention de rejeter le premier huitième de la liqueur qui distille, et de ne conserver, pour l'usage pharmaceutique, que les six parties qui suivent dans le cours de la distillation.

Comme l'état et la nature des substances que l'on emploie dans les préparations pharmaceutiques, ont la plus grande influence sur leurs propriétés médicamenteuses, il ne faut point, comme le font les auteurs de cette pharmacopée, ainsi que tous les chimistes, donner le nom d'acide acétique au vinaigre distillé; le vinaigre ordinaire et celui qui est distillé diffèrent essentiellement de l'acide acétique proprement dit, non-seulement par le degré d'acidité, mais encore par leur nature intime, et comme en pharmacie les plus petits objets méritent une attention particulière, et comme l'impropriété d'une dénomination pourrait conduire à des erreurs graves, on ne doit donner le nom d'acide acétique qu'au liquide que l'on obtient par la décomposition de l'acétate de cuivre ou autre sel analogue.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE LIQUIDE.

Liquor ammoniæ acetatis. (Ibid.)

Carbonate d'ammoniaque. . . . . 32 gram.
Vinaigre distillé. . . . . 1000 gram.

On verse le vinaigre sur le carbonate d'ammoniaque jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de bulles et on mêle.

Ce n'était point ainsi que *Minderer* préparait cette liqueur que l'on a désignée pendant long-temps sous le nom d'*esprit de Mendererus*, et que l'on a souvent employée avec tant d'avantage dans quelques maladies, au lieu de carbonate ammoniacal que l'on emploie le plus ordinairement aujourd'hui, il prenait de l'*esprit* volatil de corne de cerf, c'est-à-dire, une eau chargée de carbonate ammoniacal, mais tenant en solution une petite quantité d'huile animal epyrogenée, qui, avec l'ammoniaque, formait une sorte de savonale. En voulant réformer, simplifier la formule primitive, on change ses propriétés médicamenteuses, objet auquel on ne peut apporter trop d'attention dans les préparations pharmaceutiques.

ACÉTATE DE POTASSE. (*Ibid.*)

Sous-carbonate de potasse. . . . . 275 gram.
Vinaigre distillé. . . . . 2000 gram.

On mêle ces deux substances dans une grande capsule de verre que l'on place sur le feu, et, lorsque la liqueur est évaporée à moitié, on y ajoute peu à peu du vinaigre en quantité suffisante pour une parfaite saturation; on fait de nouveau évaporer la liqueur jusqu'à réduction à moitié, et après l'avoir filtrée, on la met sur un bain-marie, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'en la retirant du feu, elle prenne une forme cristalline.

Le Récipiendaire exposera les procédés employés par les pharmaciens français pour la préparation de ce sel, et il en fera sentir les avantages et la supériorité.

SURACÉTATE DE PLOMB.
Plumbi Superacetas. (Ibid.)

Carbonate de plomb. . . . . 184 gram.
Vinaigre distillé. . . . . 3000 gram.

On fait bouillir le carbonate de plomb avec le vinaigre jusqu'à parfaite saturation, on filtre ensuite, on fait évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos, des cristaux que l'on dessèche sur un papier poreux.

Comme ce sel se prépare en grand dans les manufactures, sous le nom de sel ou sucre de Saturne, *et qu'il n'est jamais falsifié, il est superflu de l'inscrire au nombre des médicamens que le pharmacien doit préparer lui-même.*

DISSOLUTUM ACÉTEUX DE PLOMB.

Communément Vinaigre ou Extrait de Saturne, extrait de Goulard.

Liquor Plombi acetatis (Ibid.)

Oxyde de plomb demi-vitreux. . . . 580 gram.
Vinaigre distillé (*acidum aceticum*). . 4000 gram.

On mêle, on fait bouillir doucement et en remuant continuellement jusqu'à la réduction à 3000 grammes, on laisse ensuite reposer et on tire la liqueur au clair.

LIQUEUR D'ACÉTATE DE PLOMB DÉLAYÉ.

Communément *Eau de Saturne, Eau végéto-minérale.* (Ibid.)

Dissolutum acéteux de plomb. . } de chaq. 4 gr.
Alcool faible. . . . . }
Eau distillée. . . . . 500 gram.
Mêler.

CÉRAT DE SURACÉTATE DE PLOMB.

Ceratum Plumbi superacetatis. (Ibid.)

Suracétate de plomb (Sucre de Saturne). .	8 gram.
Cire blanche.	61 gram.
Huile d'olives.	245 gram.

On fait fondre la cire dans 214 grammes d'huile, puis on y ajoute peu à peu l'acétate de plomb que l'on a d'abord délayé et trituré dans le restant de l'huile, et on agite avec une spatule de bois, jusqu'à ce que le tout soit incorporé.

PHOSPHATE DE CHAUX ET D'ANTIMOINE.

Poudre de James : *Pulvis antimoniales.* (Ibid.)

Sulfure d'antimoine pulvérisé.	1 partie.
Bois de cerf rapé.	2 parties.

Après avoir mélangé ces deux substances, on les met dans une large marmite de fer chauffée au rouge, et on remue continuellement jusqu'à ce que le mélange ait une couleur cendrée; alors, on ramasse cette substance desséchée, on la pèse; on la met dans un creuset enduit de lut, on le recouvre avec un autre creuset renversé que l'on a eu soin de percer à son fond, et, après avoir lutté ces deux creusets, on les met au feu, on augmente peu à peu le degré de chaleur, de manière à les tenir rouges pendant deux heures, et lorsque l'appareil est réfroidi, on prend ce qui reste dans le creuset et on le réduit en poudre très-fine.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CASTOREUM.

Tinctura Castorei. (Ibid.)

Castoreum contusé. . . . . 31 gram.
Alcool ou esprit rectifié. . . . . 490 gram.

Infuser pendant sept jours à la température de l'atmosphère, et couler.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CACHOU.

Tinctura Catechu. (Ibid.)

Extrait de Cachou. . . . . 46 gram.
Canelle concassée. . . . . 31 gram.
Alcool faible. . . . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, et puis couler.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE SÉNÉ.

Tinctura Sennæ (Ibid.)

Séné. . . . . 46 gram.
Graines de carvi. . . . . 6 gram.
Graines de cardamome. . . . . 3 gram.
Raisins de caisse (exalinés). . . . . . 61 gram.
Alcool faible. . . . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère et filtrer.

MELLITUM ACÉTEUX DE CUIVRE.

Linimentum Æruginis. (Ibid.)

Oxyde acétate de cuivre (vert-de-gris). . 31 gram.
Vinaigre. . . . . 215 gram.
Miel écumé. . . . . 428 gram.

Après avoir fait fondre le verdet dans le vinaigre, on passe à travers un linge, puis on y ajoute le miel que l'on fait cuire jusqu'à consistance convenable.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE JALAP.

Tinctura Jalapæ. (Ibid.)

Jalap concassé. . . . . 123 gram.
Alcool faible. . . . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère et couler.

POUDRE DE SÉNÉ COMPOSÉE.

Pulvis Sennæ compositus. (Ibid.)

Sené. . . . . } de chaque. 31 gram.
Tartre acidule de potasse. }
Scammonée. . . . . 8 gram.
Gingembre. . . . . 4 gram.

Pulvériser séparément la scammonée, pulvériser ensemble les autres substances, puis en faire un mélange exact.

SIROP DE SÉNÉ COMPOSÉ.

Sirupus Sennæ. (Ibid.)

Feuilles de séné.		31 gram.
Graines de fenouil contusées.		4 gram.
Manne choisie et en larmes.	de chaq.	368 gram.
Sucre purifié.		
Eau bouillante.		490 gram.

On laisse macérer pendant douze heures dans la quantité d'eau prescrite le séné et le fenouil, on coule ensuite et on mêle à cette colature la manne et le sucre.

En se bornant strictement à cette formule, le sirop n'aurait pas la consistance nécessaire pour le conserver, mais après avoir filtré l'infusum de séné et de fenouil et y avoir ajouté le sucre, il faut exposer le mélange à une douce chaleur, non-seulement pour faciliter la solution du sucre, mais encore pour enlever une certaine quantité d'eau qui paraît ici surabondante, et qui pourrait faire promptement altérer le sirop.

ELECTUAIRE TESTACÉ AROMATIQUE.

Confectio aromatica. (Ibid.)

Écailles d'huitres préparées.		490 gram.
Safran desséché. . .	de chaque. . .	61 gram.
Canelle de Ceylan. .		
Noix muscades.. . .		
Girofles.		30 gram.
Graine de cardamome.		15 gram.
Sucre purifié en poudre.		734 gram.
Eau.		490 gram.

On réduit en poudre très-fine toutes les substances sèches, on les mêle, on y ajoute peu à peu l'eau, et on triture jusqu'à ce que le mélange soit exact.

Au lieu d'eau simple, il conviendrait de prendre de l'eau de canelle ou de menthe poivrée.

ÉLECTUAIRE DE SÉNÉ.

Confectio Sennæ. (Ibid.)

Feuilles de séné.		122 gram.
Figues grasses.		184 gram.
Pulpe de casse.	de chaq.	273 gram.
—— de pruneaux de Damas.		
—— de tamarins.		
Graine de coriande.		61 gram.
Racines de réglisse.		46 gram.
Sucre purifié.		410 gram.

On pile ensemble le séné, la coriande, et l'on passe au tamis pour avoir 153 grammes de poudre fine; on met le résidu grossier de cette poudre ainsi que les figues et la réglisse dans un poëlon avec 1000 grammes d'eau, et l'on fait bouillir s. a. jusqu'à réduction à moitié, alors on passe ce decoctum avec expression, on le filtre, on y ajoute le sucre pour en faire s. a. un sirop, et on y incorpore exactement la poudre de séné et de coriande que l'on avait d'abord préparée.

EXTRAIT DE JALAP.

Extractum Jalapæ. (Ibid.)

Racines de jalap en poudre.	1 partie.
Alcool ou esprit rectifié.	5 parties.
Eau.	10 parties.

On met d'abord le jalap dans l'acool, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, alors l'on tire au clair cet infusum alcoolique que l'on conserve, et l'on verse sur le résidu l'eau prescrite que l'on fait bouillir jusqu'à réduction aux deux tiers; alors on filtre ce decoctum, on le remet dans la bassine pour faire évaporer, jusqu'à ce qu'il commence à s'épaissir. Pendant ce temps, on distille l'infusum alcoolique jusqu'à ce qu'il commence à s'épaissir, et lorsque les deux substances ont acquis une certaine consistance, on les mélange exactement, et on continue l'opération jusqu'à une consistance convenable.

On doit conserver cet extrait sous deux formes différentes, l'une *molle*, propre à faire des pilules, et l'autre *dure*, pour pouvoir être réduite en poudre.

ÉLECTUAIRE DE BAIES DE LAURIER.

Confectio Rutæ. (Ibid.)

Baies de laurier	de chaque .	46 gram.
Graines de carvi. . . .		
Feuilles sèches de rhue.		
Sagapenum		16 gram.
Poivre noir.		8 gram.
Miel écumé.		490 gram.

Toutes les substances sèches étant réduites en poudre très-fine, sont mélangées et incorporées avec le miel.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Claude-Amatre Frémy, *natif d'Auxerre, département de l'Yonne.*

PROGRAMME

N.° 8.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur du Jury médical, de la Préfecture, de la Mairie, etc., etc., Avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'Ecole Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . . .
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy . . . .

M. Gallot, *Pharmacien* à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

AMMONIAQUE FLUOR OU CAUSTIQUE.

Liquor Ammoniæ. (Ph. Lond. 1809.)

Muriate d'ammoniaque......	de chaque	367 gram.
Chaux vive................		
Eau		734 gram.

On pulvérise séparément le muriate d'ammoniaque et la chaux, on les mêle ensuite, on introduit aussitôt ce mélange dans une cornue où l'on a mis d'avance 490 grammes de l'eau prescrite, on place la cornue sur un bain de sable, on adapte à son col un ballon tubulé, qui communique à un troisième récipient dans lequel on a mis le restant de l'eau (244 grammes) et que l'on doit avoir soin de rafraîchir; l'appareil étant ainsi préparé, on chauffera par degrés, en augmentant le feu jusqu'à faire rougir la cornue.

Ce procédé, ainsi que cet appareil, sont assurément peu propres à obtenir l'ammoniaque avec la force et la pureté que l'on doit désirer, ils ont d'ailleurs l'inconvénient d'incommoder l'artiste et d'occasionner une grande perte de l'ammoniaque.

CARBONATE D'AMMONIAQUE.

Ammoniæ Carbonas. (Ibid.)

Muriate d'ammoniaque..............	1 partie.
Craie préparée et desséchée	2 parties.

On réduit séparément en poudre ces deux substances, on les mélange bien, et on sublime en augmentant peu à peu la chaleur, jusqu'à faire rougir la cornue.

Nota. *Pour obtenir ce sel parfaitement pur et beau, il faut le mélanger avec une portion de craie très-pure et procéder à une nouvelle sublimation.*

SOLUTUM DE CARBONATE D'AMMONIAQUE.

Liquor Ammoniæ carbonatis. (Ibid.)

Carbonate d'ammoniaque . . . . 122 gram.
Eau distillée . . . . 244 gram.

On fait la solution du carbonate d'ammoniaque, puis on filtre.

ALCOOL AMMONIACAL CAMPHRÉ.

Linimentum Camphoræ compositum. (Ibid.)

Alcoolat de lavande. . . . . 490 gram.
Ammoniaque fluide . . . . 186 gram.
Camphre . . . . 61 gram.

On met l'alcoolat (esprit) de lavande avec l'ammoniaque dans une cornue de verre, on procède à la distillation à un feu doux, en se bornant à retirer 490 grammes de liqueur, puis on y fait fondre le camphre.

ALCOOL AMMONIACAL AROMATIQUE.

Spiritus Ammoniæ aromaticus. (Ibid.)

Alcool ammoniacal. . . . . 123 gram.
Huile volatile de limons. . . . } de chaque. . . 1 gram.
Huile volatile de girofles. . . }

Mêler.

ALCOOL AMMONIACAL SUCCINÉ.

Spiritus Ammoniæ succinatus. (Ibid.)

Alcool très-rectifié. . . . . 138 gram.
Mastic. 6 gram.
Ammoniaque liquide . . . . 153 gram.
Huile volatile de lavande. . . . . 7 gouttes.
Huile de succin. . . . . 2 gouttes.

On met le mastic dans l'alcool, et lorsqu'il est dissous, on tire la liqueur au clair, puis on y ajoute les autres substances que l'on agite fortement pour en faire le mélange.

ALCOOLAT AMMONIACAL FŒTIDE.

Spiritus Ammoniæ fœtidus. (Ibid.)

Alcool ammoniacal. . . . . 245 gram.
Assa fœtida. . . . . 16 gram.

On met ces deux substances dans un ballon, et après douze heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on procède à la distillation, en se bornant à retirer seulement 183 grammes de liqueur.

INFUSUM ALCOOLICO-AMMONIACÉ DE VALÉRIANE.

Tinctura Valerianæ ammoniata. (Ibid.)

Racines de valériane. . . . . 61 gram.
Alcool ammoniacal aromatique . . . . . 490 gram.
(n.° 8.)

INFUSUM ALCOOLIQUE DE QUINQUINA.

Tinctura Cinchonæ. (Ibid.)

Quinquina (cinchona lancifolia) ...... 107 gram.
Alcool faible.......................... 490 gram.

Infuser pendant 14 jours à la température de l'atmosphère et couler.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE QUINQUINA COMPOSÉ.

Tinctura Cinchonæ composita. (Ibid.)

Quinquina concassé (cinchona lancifolia). 31 gram.
Écorce d'orange desséchée.............. 23 gram.
Racine de serpentaire contusée......... 5 gram.
Safran .... 2 gram.
Cochenille.......................... 1 gram.
Alcool faible......................... 306 gram.

Infuser pendant 14 jours à la température de l'atmosphère, puis couler.

ALCOOLAT DE MENTHE POIVRÉE.

Spiritus Menthæ piperitæ. (Ibid.)

Menthe poivrée desséchée.............. 125 gram.
Alcool faible........................ 1000 gram.
Eau.................................. q. s.

Infuser pendant 24 heures à la température de l'atmosphère, puis distiller lentement, en se bornant à retirer mille grammes.

On prépare de la même manière l'alcool de menthe verte, *spiritus menthæ viridis*, avec 125 grammes de menthe verte

desséchée et les mêmes quantités d'alcool faible et d'eau ; l'alcoolat de pouliot, *spiritus pulegii*, l'alcoolat de carvi, *spiritus carvi.*

SAVON AMMONIACÉ.

Linimentum Ammoniæ fortius. (Ibid.)

Ammoniaque (caustique) .... 15 gram.
Huile d'olives .... 60 gram.

Mettre ces deux substances dans une fiole que l'on agite jusqu'à ce qu'elles soient bien mélangées.

SAVON D'AMMONIAQUE CARBONATÉE.

Linimentum Ammoniæ carbonatis. (Ibid.)

Carbonate d'ammoniaque liquide......... 15 gram.
Huile d'olives .... 91 gram.

Mettre ces deux substances dans une fiole que l'on agite jusqu'à ce qu'elles soient mélangées.

EAU DE MENTHE VERTE.

Aqua Menthœ veridis. (Ibid.)

Menthe verte séchée...................... 275 gram.

On verse dessus assez d'eau pour prévenir l'empyreume, et on se borne à retirer par la distillation 2000 grammes d'eau.

On prépare aux mêmes doses l'eau de menthe poivrée et de pouliot.

SIROP DE NERPRUN. (*Ibid.*)

Suc de baies de nerprun............ 2000 gram.
Gingembre }
Piment... } de chaque............ 16 gram.
Sucre purifié......................... 1285 gram.

On laisse reposer le suc de nerprun pendant trois jours, pour en séparer les fèces, alors on prend 490 grammes de suc ainsi purifié, et on y fait infuser, sur un feu doux et pendant quatre heures, le gingembre et le piment; pendant ce temps, on fait évaporer le restant du suc jusqu'à réduction à 734 grammes; alors on ajoute le suc dans lequel on a fait infuser le gingembre et le piment, puis on y ajoute le sucre et on en forme un sirop.

SIROP DE PAVOT. (*Ibid.*)

Capsules sèches de pavot blanc...... 430 gram.
Sucre purifié......................... 735 gram.
Eau bouillante......................... 9000 gram.

On concasse les capsules de pavot, qui doivent être mondées de leurs graines, on les fait infuser dans l'eau pendant douze heures, puis on fait bouillir à la chaleur du bain-marie jusqu'à réduction à moitié, alors on passe avec expression, on fait bouillir de nouveau la colature jusqu'à ce qu'elle soit réduite à 735 grammes, puis on la passe toute bouillante, et lorsqu'elle a reposé pendant douze heures, on en sépare les fèces, on la tire au clair, enfin on la fait de nouveau évaporer jusqu'à réduction de 490 grammes, alors on y ajoute le sucre pour en faire un sirop.

POUDRE DE CONTRA HYERVA COMPOSÉE. (*Ibid.*)

Contra hyerva........................ 77 gram.
Ecailles d'huitres préparées........... 275 gram.
Mêler exactement.

PILULES DE MYRRHE COMPOSÉES. (*Ibid.*)

Myrrhe...
Sagapenum } de chaque.............. 46 gram.
Galbanum............................ 31 gram.
Assa fœtida.......................... 16 gram.
Sirop................................ suffis. quantité.
Mêler s. a.

EXTRAIT DE JUSQUIAME.

Extractum Hyoscyami. (Ibid.)

Feuilles fraîches de jusquiame........ 1000 gram.

On les pile dans un mortier de marbre, en les humectant avec un peu d'eau distillée, on en exprime ensuite fortement le suc, et sans le clarifier, on l'expose à une chaleur douce pour en faire évaporer l'humidité, jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable.

*On doit, suivant cette pharmacopée, préparer de la même manière l'extrait d'aconit, de ciguë (*conium*), de belladona; mais comme les qualités les plus énergiques des plantes vénéneuses, résident dans l'albumine végétale, ainsi qu'on le remarque expressément dans le* Bulletin de Pharmacie *(septembre* 1813*), il faut préférer le procédé suivant : Après avoir exprimé le suc, et l'avoir passé par une étamine, on le met*

dans une bassine que l'on place sur un feu modéré, et lorsque la liqueur a atteint le 30.e degré du thermomètre, on verse le suc dans une terrine pour laisser déposer l'albumine et la fécule que ce degré de chaleur a fait séparer. Le lendemain, on décante avec précaution dans une bassine le suc clarifié et on le fait évaporer jusqu'à siccité; alors on y ajoute le dépôt obtenu, et lorsque le mélange est exact on le porte à l'étuve et on l'amène à la consistance requise.

ÉLECTUAIRE DE CASSE.

Confectio Cassiæ. (Ibid.)

Pulpe de casse récente...............	183 gram.
Manne en larmes.....................	62 gram.
Pulpe de tamarins...................	30 gram.
Sirop de roses......................	244 gram.

Après avoir pilé la manne, on la fait fondre dans le sirop à la chaleur du bain-marie, puis on y mêle les pulpes et on fait évaporer sur un feu doux.

EMPLATRE D'AMMONIUM.

Emplastrum Ammoniaci. (Ibid.)

Ammonium, gomme ammoniaque.......	150 gram.
Vinaigre (acide acéteux).............	250 gram.

On fait la solution de la gomme résine dans le vinaigre, puis on la met dans une capsule de fer que l'on place sur un bain-marie, et on fait évaporer lentement en remuant continuellement jusqu'à ce que la masse ait acquis une consistance convenable.

EMPLATRE RÉSINEUX SIMPLE.

Ceratum Resinæ. (Ibid.)

Résine jaune } de chaque .... 185 gram.
Cire jaune.. }
Huile d'olives .... 245 gram.

On fait fondre ensemble et à un feu doux la cire et la résine, puis on y ajoute l'huile et on passe à travers un linge.

POMMADE DE SABINE.

Ceratum Sabinæ. (Ibid)

Feuilles fraîches de sabine contusées .. 185 gram.
Cire jaune.......................... 123 gram.
Graisse préparée...................... 367 gram.

On fait liquéfier la cire avec la graisse, puis on y fait cuire les feuilles de sabine et on passe à travers un linge.

INFUSUM DE TABAC. (*Ibid.*)

Feuilles de tabac...................... 4 gram.
Eau bouillante........................ 500 gram.

Infuser dans un vase légèrement bouché pendant une heure, puis passer.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GINGEMBRE.

Tinctura Zinziberis. (Ibid.)

Racines de gingembre.................. 31 gram.
Alcool faible.......................... 490 gram.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE COLUMBO.

Tinctura Columbæ. (Ibid.)

Racines de columbo (*columba*) coupées.. 31 gram.
Alcool faible........................ 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis tirer au clair.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CARDAMOME.

Tinctura Cardamomi. (Ibid.)

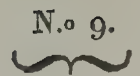
Graines de cardamome concassées..... 46 gram.
Alcool faible........................ 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis filtrer.

On prépare de la même manière et aux mêmes doses l'infusum alcoolique de canelle, *tinctura cinnamomi;* l'infusum alcoolique d'écorces d'oranges, *tinctura aurantii;* de kino, *tinctura kino;* de serpentaire, *tinctura serpentariæ.*

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Louis-Hyppolite Bellanger, *natif de Provins, Département de Seine et Marne.*

PROGRAMME



DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.o 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy. . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL

SOUFRE LAVÉ. (*Ph. Lond.* 1809.)

On prend une quantité quelconque de soufre sublimé, on verse dessus de l'eau bouillante en quantité assez grande pour délayer et enlever l'acide qui pourrait s'y trouver, et ensuite on le filtre.

SOUFRE PRÉCIPITÉ. (*Ibid.*)

Soufre sublimé. . . . . 1 partie.
Chaux vive. . . . . 3 parties.

On mêle le soufre et la chaux, on délaye le mélange dans suffisante quantité d'eau, et on fait bouillir pendant quelques minutes, on filtre ensuite à travers un papier, puis on y instille de l'acide muriatique, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité, enfin on lave plusieurs fois le précipité avec de l'eau, jusqu'à ce qu'il soit insipide.

HUILE SULFURÉE. (*Ibid.*)

Soufre lavé. . . . . 62 gram.
Huile d'olives. . . . . 245 gram.

On met l'huile dans une grande capsule de fer chauffée,

on y ajoute peu à peu le soufre et on remue avec une spatule jusqu'à parfaite combinaison.

SULFURE DE POTASSE. (*Ibid.*)

Soufre lavé. . . . . 1 partie.
Sous-carbonate de potasse. . . . . 5 parties.

On mélange exactement ces deux substances, on les met dans un creuset que l'on bouche et que l'on place au milieu d'un fourneau allumé, et dont on entretient la chaleur jusqu'à parfaite fusion.

Le plus ordinairement on fait cette préparation avec deux parties de potasse carbonatée sur une partie de soufre, et lorsque le mélange est bien liquéfié et qu'il cesse de se boursoufler, ou le coule sur un porphyre que l'on a légèrement huilé, et lorsqu'il commence à se réfroidir, on le partage en petits morceaux que l'on enferme aussitôt dans un flacon qui bouche bien.

Pour avoir un sulfure de potasse très-beau et moins susceptible de s'altérer par le conctat de l'atmosphère, on met le mélange du soufre et de potasse dans un ballon de verre à long col, on le place sur un bain de sable dont on augmente et entretient la chaleur jusqu'à ce que le mélange soit parfaitement fondu, ce dont on s'assure en y plongeant une petite baguette de fer, alors on le coule ou mieux encore on laisse réfroidir ce ballon, et en le cassant on obtient une masse compacte, égale sans boursouflures, que l'on divise en morceaux et qu'il faut conserver avec les mêmes attentions, mais de quelque manière que l'on procède, il y a toujours dans le produit une grande diminution de poids, par la perte de l'eau et de l'acide carbonique contenus dans

la potasse, qui se dégagent et se vaporisent dans le cours de l'opération.

ACIDE SULFURIQUE AFFAIBLI.

Acidum Sulfurinum dilutum. (Ibid.)

Acide sulfurique. . . . . 46 gram.
Eau distillée. . . . . 444 gram.

Il faut ajouter peu à peu l'acide à l'eau, et mêler exactement.

SULFATE DE FER. (*Ibid.*)

Fer. . . . . } de chaque. 245 gram.
Acide sulfurique. . . }
Eau. 2000 gram.

On met l'acide et l'eau dans un vase, puis on y ajoute le fer, et lorsqu'il ne se dégage plus de bulles, on filtre, puis on fait évaporer suffisamment pour obtenir, par le réfroidissement, des cristaux que l'on sèche en les plaçant sur un papier poreux.

SULFATE DE ZINC. (*Ibid.*)

Zinc en grenailles. . . . . 92 gram.
Acide sulfurique.. . . . . 153 gram.
Eau. 2000 gram.

On met ces substances dans un ballon de verre, et, lorsque l'effervescence est finie, on filtre, on fait évaporer jusqu'à pellicule, on met à cristalliser.

SULFATE DE CUIVRE AMMONIACÉ.

Cuprum Ammoniatum. (Ibid.)

Sulfate de cuivre. . . . . 16 gram.
Sous-carbonate d'ammoniaque. . . . . . . 24 gram.

On pile ces deux substances dans un mortier de verre jusqu'à ce que l'effervescence soit passée, puis on enveloppe cette préparation dans un papier poreux, et on la fait sécher à une douce chaleur.

SOLUTUM DE SULFATE DE CUIVRE AMMONIACÉ.

Liquor Cupri ammoniati. (Ibid.)

Sulfate de cuivre ammoniacé. . . . . 4 gram.
Eau distillée. . . . . 490 gram.
Mêler et filtrer.

ALUN DESSECHÉ OU CALCINÉ (*Ibid.*)

On met l'alun dans un creuset que l'on place au milieu des charbons allumés, et on entretient le feu jusqu'à ce que l'ébullition ait cessé.

EAU ALUMINEUSE COMPOSÉE.

Liquor Aluminis compositus. (Ibid.)

Sulfate d'alumine, alun. . } de chaque. 8 gram.
Sulfate de zinc. . . . . . }
Eau bouillante. . . . . 490 gram.

On jette les deux sels dans l'eau, et lorsqu'ils sont liquéfiés, on filtre.

INFUSUM DE CACHOU.

Infusum Catechu. (Ibid.)

Extrait de cachou. . . . . 9 gram.
Canelle concassée. . . . . 2 gram.
Eau bouillante. . . . . 245 gram.

Infuser pendant une heure dans un vase légèrement bouché, et passer.

INFUSUM DE GENTIANE COMPOSÉ. (*Ibid.*)

Racine de gentiane coupée. } de chaq. . . 4 gram.
Écorce d'orange desséchée. }
Écorce fraiche de limons. . . . . 8 gram.
Eau bouillante. . . . . 366 gram.

Infuser pendant une heure dans un vase légèrement bouché, passer.

DECOCTUM DE PAVOT. (*Ibid.*)

Capsules de pavot concassées. . . . . . 62 gram.
Eau. . . . . 1000 gram.

On fait bouillir pendant un quart d'heure, et on passe.

DECOCTUM DE CORNE DE CERF CALCINÉE.

Mistura Cornu cervi. (Ibid.)

Corne de cerf calcinée. . . . . 62 gram.
Gomme arabique pulvérisée. . . . . . . 31 gram.
Eau. . . . . 1500 gram.

On fait bouillir jusqu'à la réduction de 1000 grammes en remuant continuellement, puis on passe à travers un blanchet.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CARDAMOME COMPOSÉ.

Tinctura Cardamomi composita. (Ibid.)

Graines de cardamome. . }
——— de carvi. . . . . } de chaque. . . 4 gram.
Cochenille (*coccus cacti*). }
Canelle. . . . . 8 gram.
Raisins de caisse *exalinés*. . . . . 61 gram.
Alcool faible. . . . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis couler.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CANELLE COMPOSÉ.

Tinctura Cinnamomi composita. (Ibid.)

Canelle concassée. . . . . 12 gram.
Graines de cardamome. . . . . 4 gram.
Poivre long. . . } de chaque. . . . 3 gram.
Gingembre. . . . }
Alcool faible. . . . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis couler.

EAU DE CANELLE. (*Ibid.*)

Canelle concassée. . . . . 185 gram.
Eau. . . . . 507 gram.

On laisse d'abord infuser la canelle pendant vingt-quatre heures dans la quantité d'eau prescrite, on la met ensuite dans un alambic, en y ajoutant assez d'eau pour prévenir l'empyreume, et on se borne à retirer par la distillation 2000 grammes d'eau.

EAU DE ROSE. (*Ibid.*)

On met dans la cucurbite de l'alambic 4000 grammes de pétales de roses, *rosa centi folia*, avec suffisante quantité d'eau pour prévenir l'empyreume, et on retire par la distillation 4000 grammes d'eau.

EAU DE FENOUIL. (*Ibid.*)

Graines de fenouil contusées. . . . . . 185 gram.

On verse dessus une quantité d'eau assez grande pour que, dans l'opération, il n'y ait point d'empyreume, et on retire, par la distillation, 2000 grammes.

On prépare aux mêmes doses l'eau distillée de graines d'aneth, de carvi.

ALCOOLAT D'ANIS.

Spiritus Anisie. (Ibid.)

Graines d'anis contusées. . . . . . . 92 gram.
Alcool faible. . . . . 2000. gram.
Eau (pour prévenir l'empyreume). . . q. s.

On fait infuser pendant vingt-quatre heures à la température de l'atmosphère, on distille ensuite lentement en se bornant à retirer 2000 grammes de liqueur.

PILULES SAVONNEUSES DE GAMBOGE.

Pilulæ Cambogiæ compositæ. (Ibid.)

Camboge (gomme gutte). . . .	de chaq. 4 gram.
Extrait d'aloës.	
Poudre de canelle composée. . . .	
Savon.	8 gram.

On mêle exactement les poudres, puis on y ajoute le savon et on pile le tout jusqu'à ce que le mélange soit exact.

EXTRAIT DE QUINQUINA.

Extractum Cinchonæ. (Ibid)

Quinquina orangé (*cinchona lancifolia*). .	1 partie.
Eau.	8 parties.

On fait bouillir jusqu'à réduction d'un quart, et on passe le decoctum chaud à travers une étamine ; on réitère quatre fois cette décoction avec une égale quantité, puis on mêle toutes ces colatures et on fait évaporer jusqu'à consistance convenable.

On doit conserver cet extrait en deux états différens, savoir, *mol*, propre à former des pilules, et *dur*, de manière à pouvoir être réduit en poudre.

MUCILAGE DE GOMME ARABIQUE.

Mucilago. (Ibid.)

Gomme arabique en poudre.	60 gram.
Eau bouillante.	122 gram.

On met la gomme dans un mortier, on la triture en y versant peu à peu l'eau jusqu'à ce que le mélange ait la consistance mucilagineuse.

MUCILAGE D'AMIDON.

Mucilago amyli. (Ibid.)

Amidon.	12 gram.
Eau	490 gram.

On délaye l'amidon en y versant peu à peu de l'eau, puis on fait cuire jusqu'à ce que le mélange prenne une consistance mucilagineuse.

SIROP DE GINGEMBRE. (*Ibid.*)

Gingembre concassé.	31 gram.
Eau bouillante.	490 gram.
Sucre purifié.	368 gram.

Infuser pendant quatre heures la racine de gingembre, passer, puis y ajouter le sucre pour en faire un sirop.

POUDRE DE CANELLE COMPOSÉE.

Pulvis Cinnamomi compositus. (Ibid.)

Canelle.	31 gram.
Cardamome.	23 gram.
Gingembre.	16 gram.
Poivre long.	8 gram.

Piler ensemble toutes ces substances pour en faire une poudre très-fine.

EMPLATRE D'AMMONIUM AVEC LE MERCURE.

Emplastrum Ammoniaci cum Hydrargyro. (Ibid.)

Ammonium purifié, gom. ammoniaque. . . 340 gram.
Mercure purifié. . . . . 92 gram.
Huile sulfurée. . . . . 4 gram.

On triture avec l'huile sulfurée le mercure, jusqu'à ce qu'il soit entièrement éteint, on y ajoute ensuite peu à peu l'ammonium liquéfié, et on mêle le tout exactement.

POMMADE SAPONACÉE DE SOUFRE.

Unguentum Sulfuris compositum (Ibid.)

Soufre sublimé. . . . . 122 gram.
Racines de veratrum. . . . . 31 gram.
Nitrate de potasse. . . . . 2 gram.
Savon mol de potasse. . . . . 122 gram.
Graisse préparée. . . . . 275 gram.
Mêler.

ONGUENT DE POIX SÈCHE (noire.)

Unguentum Picis aridæ. (Ibid.)

Poix sèche. . . . . }
Cire jaune. . . . . } de chaque, 144 gram.
Résine jaune. . . . . . . }
Huile d'olives. . . . . 244 gram.

Faire liquéfier ensemble toutes ces substances, et passer à travers un linge.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean-Baptiste-Jacques-Charles Siret, *natif de Reims, Département de la Marne, demeurant à Provins, Département de Seine et Marne.*

(N.° 10.)

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, des Tribunaux, etc., etc., avenue de St.-Cloud, n.° 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. COLOMBOT. . . . .
M. CIZOS . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. FRÉMY . . . . . .

M. GALLOT, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

PRÉPARATIONS DE QUELQUES SUBSTANCES ANIMALES. (*Ph. Lond.* 1809.)

Pour préparer la graisse on prend la panne de cochon, on la coupe en petits morceaux, on fait liquéfier la graisse à une douce chaleur et on passe à travers un linge, *adeps præparata,* et non pas *axungia,* ou axonge, comme on le dit vulgairement et si mal à propos; on prépare de la même manière le suif : *sevum præparatum.*

La préparation du bois de cerf, consiste à le couper en petits morceaux que l'on brûle à feu ouvert jusqu'à ce qu'ils soient blancs, on les réduit ensuite en poudre en les porphyrisant et les traitant par la lévigation *cornu ustum.*

Pour préparer les écailles d'huitres, *testæ præparatæ,* on nettoie bien ces écailles, on les lave dans de l'eau bouillante, puis on les porphyrise, et on obtient une poudre très-fine par la lévigation.

Pour préparer l'éponge, *spongia usta,* on choisit une éponge fine, on la coupe en petits morceaux que l'on bat pour en séparer les corps étrangers qui pourraient y adhérer, puis on la met dans un vase de fer que l'on bouche, et on la brûle jusqu'à ce qu'elle soit noire et friable, enfin, on la réduit en poudre très-fine.

Le Récipiendaire examinera si ces divers modes de préparations sont les plus propres à obtenir l'objet que l'on se propose.

ACIDE NITRIQUE. (*Ibid.*)

Nitrate de potasse desséché }
Acide sulfurique. . . . . } de chaque. . 1000 gram.

On mêle ces deux substances dans une cornue de verre que l'on place sur un bain de sable, et on distille l'acide nitrique jusqu'à ce qu'il paraisse une vapeur rouge; on met ensuite dans une cornue 36 grammes de nitrate de potasse desséché, on y verse l'acide obtenu et on procède à une nouvelle distillation.

La pesanteur spécifique de cet acide est à l'eau distillée comme 1500 à 1000, et 32 grammes de cet acide doivent dissoudre près de 27 grammes de pierre calcaire.

Ne serait-il pas plus avantageux de prendre pour cette opération une cornue tubulée, de n'y verser l'acide qu'après avoir disposé le récipient? La proportion d'acide sulfurique n'est-elle pas trop grande? Quoiqu'il en soit, la masse saline qui reste dans la cornue, après la distillation, sera employée aux deux opérations suivantes:

1.° Sulfate acide de potasse, *potassa super sulphas* (ibid); on prend 367 grammes de cette masse saline, on la fait fondre dans 1000 grammes d'eau bouillante, on filtre, on évapore jusqu'à pellicule, et on obtient par cristallisation un sel *qui est plus soluble, moins amer, moins désagréable que le sulfate neutre de potasse; mais des lotions, des cristallisations réitérées n'enlèveraient-elles pas cet excès d'acide qui paraît être simplement adhérent aux surfaces et dans les porosités du sel?*

2.° Sulfate neutre de potasse, *potassa sulphas* (ibid); on prend 490 grammes de la masse saline qui reste après la distillation d'acide nitrique, on la dissout dans 1000 grammes d'eau bouillante, puis on y ajoute peu à peu une quantité suffisante de potasse carbonatée, pour saturer l'acide, on filtre, on évapore jusqu'à pellicule, et par le repos on obtiendra des cristaux que l'on sépare et que l'on fait égoutter sur une feuille de papier.

ACIDE NITRIQUE AFFAIBLI.

Acidum Nitricum dilatum. (Ibid.)

Acide nitrique. . . . . 31 gram.
Eau distillée. . . . . 275 gram.
Mêler.

NITRATE D'ARGENT. (*Ibid.*)

Argent pur. . . . . 31 gram.
Acide nitrique. . . . . 46 gram.
Eau distillée. . . . . 61 gram.

Après avoir mêlé l'acide nitrique avec l'eau, on y met l'argent, dont on facilite la dissolution par la chaleur du bain-marie, puis on augmente peu à peu la chaleur jusqu'à faire dessécher le nitrate d'argent, alors on met ce nitrate d'argent dans un creuset que l'on place sur un feu modéré pour le liquéfier et vaporiser l'eau qu'il contient, ce que l'on reconnaît par la cessation de l'ébullition, et aussitôt on le coule dans des moules convenables.

(n.° 10.)

OXYDE ROUGE DE MERCURE PAR L'ACIDE NITRIQUE.

Hydrargyri nitrio Oxydum. (Ibid.)

Mercure purifié	550 gram.
Acide nitrique.	276 gram.
Eau distillée.	490 gram.

On met ces substances dans un ballon de verre que l'on échauffe jusqu'à ce que le mercure soit dissous, que l'eau soit évaporée et qu'il reste une masse blanche et compacte, alors on la pulvérise, on la met dans un vase peu profond que l'on place sur un feu d'abord modéré et que l'on augmente peu à peu jusqu'à ce qu'il cesse de sortir une vapeur rouge.

OXYDE ROUGE DE MERCURE. (*Ibid.*)

Précipité, Per se *oxyde par le feu.*

On met une quantité quelconque de mercure purifié dans un ballon de verre à col long et étroit, qui n'ait qu'une petite ouverture, on le place sur un fourneau à une température d'environ 600 degrés du thermomètre de Fahrenheit, et on l'entretient jusqu'à ce que le mercure soit réduit en écailles rouges, que l'on met ensuite en poudre très-fine.

ONGUENT DE NITRATE DE MERCURE.

Unguentum Hydrargyri nitras. (Ibid.)

Mercure purifié	31 gram.
Acide nitrique.	61 gram.

Graisse préparée. . . . . 184 gram.
Huile d'olives. . . . . 122 gram.

On fait d'abord dissoudre le mercure dans l'acide nitrique, d'un autre côté on fait liquéfier la graisse avec l'huile, puis on y verse la liqueur chaude et on mêle exactement.

POMMADE D'OXYDE NITRATÉ DE MERCURE.

Unguentum Hydrargyri Nitrico-Oxydi. (Ibid.)

Oxyde nitraté de mercure. . . . . 16 gram.
Cire blanche. . . . . 31 gram.
Graisse préparée. . . . . 92 gram.

On fait liquéfier la cire avec la graisse, puis on y ajoute l'oxyde de mercure qui doit avoir été réduit en poudre très-fine, et on mêle exactement.

SOLUTUM NITRICO-POTASSÉ DE FER.

Liquor Ferri Alkalini. (Ibid.)

Fer. . . . . 10 gram.
Acide nitrique. . . . . 62 gram.
Eau distillée. . . . . . }
Solutum de potasse carbonatée. . . . . . . } de chaque. . 185 gram.

Après avoir mélangé l'eau et l'acide nitrique, on y met le fer, et lorsqu'il n'y a plus de dégagement de bulles, on décante la liqueur qui est encore acide, puis on y ajoute peu à peu et par intervalles le solutum de potasse carbo-

natée, en agitant de temps en temps jusqu'à ce que la liqueur ait acquis une couleur brune rougeâtre et qu'il ne s'en dégage plus de bulles, enfin, après six heures de repos, on tire la liqueur au clair.

INFUSUM ALCOOLISÉ DE MYRRHE.

Tinctura Myrræ. (Ibid.)

Myrrhe concassée.	46 gram.
Alcool ordinaire ou rectifié.	337 gram.
Eau.	367 gram.

Faire infuser à la température de l'atmosphère, tirer ensuite au clair.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE HOUBLON.

Tinctura Humuli. (Ibid.)

Houblon (*humuli strobili*).	77 gram.
Alcool faible.	490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, couler.

INFUSUM DE SIMAROUBA. (*Ibid.*)

Écorce de simarouba concassée.	2 gram.
Eau bouillante.	184 gram.

Infuser pendant deux heures à la température de l'atmosphère dans un vase légèrement bouché, et passer.

INFUSUM DE LIN. (*Ibid.*)

Graine de lin. . . . . 30 gram.
Réglisse coupée. . . . . 16 gram.
Eau bouillante. . . . . 1000 gram.

Faire infuser pendant quatre heures devant le feu, dans un vase légèrement bouché, et passer.

DECOCTUM DE GRAINE DE COINGS.

Decoctum Cydoniæ. (Ibid.)

Graine de coings. . . . . 8 gram.
Eau. . . . . 500 gram.

Faire bouillir doucement pendant dix minutes, puis passer.

DECOCTUM D'ALOES COMPOSÉ. (*Ibid.*).

Extrait de réglisse. . . . . 16 gram.
Sous-carbonate de potasse. . . . . . . 2 gram.
Extrait d'aloës pulvérisé }
Myrrhe. . . . . } de chaque. . 4 gram.
Safran. . . . . }
Eau. . . . . 500 gram.

On fait bouillir jusqu'à réduction à 367 grammes, on passe et on y ajoute infusum alcoolique de cardamome 122 grammes.

DECOCTUM DE LICHEN. (*Ibid.*)

Lichen d'Islande. . . . . 31 gram.
Eau. . . . . 735 gram.

Faire bouillir jusqu'à réduction à 500 grammes, et passer.

On préparera de la même manière et aux mêmes doses le decoctum des tiges de *solanum scandens : decoctum dulcamarum.*

DÉCOCTUM D'ORGE. (*Ibid.*)

Orge. . . . . 62 gram.
Eau . . . . 2000 gram.

On monde, on lave l'orge, on la fait ensuite bouillir légèrement dans une petite quantité d'eau, on passe et on rejette ce premier decoctum; on met ensuite l'orge dans la quantité d'eau prescrite, on fait bouillir jusqu'à réduction à moitié, et l'on passe.

DECOCTUM D'ORGE COMPOSÉ. (*Ibid.*)

Figues coupées. . . . . . . } de chaque.. 62 gram.
Raisins de caisse dont on a ôté les grains. . . . . }
Réglisse coupée et concassée.. . . . . . . 16 gram.
Decoctum d'orge. . . . . 1000 gram.
Eau. . . . . 500 gram.

Faire bouillir jusqu'à réduction à 1000 grammes, et passer.

ALCOOLAT DE ROMARIN.

Spiritus Rorismarini. (Ibid.)

Sommités fleuries et récentes de romarin. 185 gram.
Alcool faible. . . . . 1000 gram.
Eau. . . . . quantité suffis.

Infuser à la température de l'atmosphère pendant vingt-quatre heures, distiller lentement en se bornant à retirer 1000 grammes.

SIROP DE TOLU. (*Ibid.*)

Baume de Tolu	16 gram.
Eau bouillante	245 gram.
Sucre purifié	368 gram.

On met le baume de Tolu dans un ballon avec l'eau, et l'on fait bouillir pendant trente minutes, en agitant par intervalles, et lorsque la liqueur est réfroidie on la tire au clair, on y ajoute le sucre pour en faire un sirop à la chaleur du bain-marie.

EXTRAIT DE RHUBARBE.

Extractum Rhei. (Ibid.)

Racines de rhubarbe	1 partie.
Alcool faible	8 parties.
Eau	7 parties.

On fait d'abord infuser ces différentes substances pendant quatre jours à une douce chaleur, puis on coule et on laisse reposer la colature pour en séparer les fèces; on verse ensuite la liqueur clarifiée dans une bassine, et on fait évaporer jusqu'à consistance convenable.

ÉLECTUAIRE AROMATIQUE OPIACÉ.

Confectio Opii. (Ibid.)

Graine de carvi	92 gram.

Gingembre. . . . . 61 gram.
Poivre-long. . . . . 30 gram.
Opium desséché. . . . . 23 gram.
Sirop. . . . . suffis. quantité.

On fait chauffer le sirop, on le verse peu à peu et en triturant sur l'opium pulvérisé jusqu'à parfaite dissolution, puis on y ajoute, successivement et en triturant, les autres substances, qui ont été réduites en poudre très-fine.

PÂTE D'AMANDE SUCRÉE.

Confectio Amygdalæ. (Ibid.)

Amandes douces . . . . 31 gram.
Gomme arabique en poudre . . . . 4 gram.
Sucre purifié. . . . . 46 gram.

On fait d'abord tremper les amandes dans de l'eau, pour les dépouiller de leurs membranes, et après les avoir bien essuyées, on les pile avec les autres substances pour en former une pâte fine et homogène.

POTION AMANDÉE OU ÉMULSION SIMPLE.

Mistura Amygdalæ. (Ibid.)

Pâte d'amande sucrée. . . . . 31 gram.
Eau distillée. . . . . 245 gram.

On triture la pâte d'amande, en y ajoutant peu à peu la quantité d'eau prescrite.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Etienne Roy, *natif des Sables d'Olonne, département de la Vendée.*

PROGRAMME (N.° 11.)

DES OPÉRATIONS

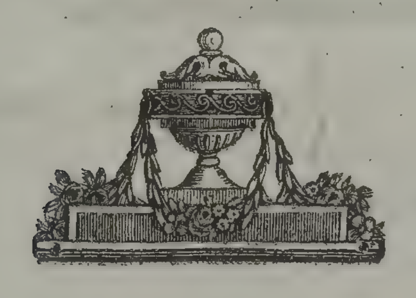
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur du Jury médical, de la Préfecture, de la Mairie, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 49.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commision des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . . .
M. Cizos. . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy. . . . .

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury Médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera de l'analyse de la farine de blé et du pain.

L'objet de l'analyse de la farine de blé est de séparer les différentes substances qui composent le grain du froment, d'en reconnaître la nature, d'en déterminer les propriétés, les proportions respectives, et on y parvient par une série de procédés simples et faciles.

1.° On prend une quantité déterminée de farine de blé récemment pilée ou moulue, on la passe à travers deux tamis à mailles successivement plus fines et plus serrées, pour séparer le *son* ou partie corticale du blé; et pour obtenir la plus grande précision dans les résultats, on lave le son avec de l'eau distillée; on passe à travers un tamis serré, on fait sécher le son, on en détermine le poids et on examine l'eau du lavage.

2.° On fait avec la farine tamisée et de l'eau une pâte ferme dont on forme un peloton que l'on puisse facilement tenir et comprimer avec les mains, alors on soumet ce peloton pâteux à un petit filet d'eau qui sort par le robinet d'une fontaine sous laquelle on a placé une grande terrine; on serre, on comprime entre les mains la masse pâteuse que l'on tient, et on continue ainsi cette lotion jusqu'à ce qu'il ne reste plus dans les mains qu'une masse tenace, élastique, *glutineuse*, et que l'eau qui l'arrose n'entraîne plus aucune substance, et coule diaphane, incolore.

3.° Après quelque temps de repos, on décante l'eau qui a servi à la lotion de la farine; on trouve dans le fond du vase un précipité blanc dont les molécules affectent un arrangement symétrique, c'est de l'*amidon;* on le recueille sur un papier gris, on le fait sécher et on en détermine le poids.

4.° On met dans une bassine de cuivre l'eau qui a servi à la lotion et que l'on a retirée de dessus l'amidon; on place cette bassine sur un fourneau

bien allumé, et lorsque la liqueur parvient à l'ébullition, il se forme quelques *flocons* qui nagent à sa surface, c'est de l'*albumine* que l'on sépare en écumant.

5.° Enfin, en continuant l'évaporation, on obtient une substance *mucoso-sucrée*, que l'on peut rapprocher jusqu'à consistance de miel.

Ainsi la farine de blé est composée 1.° du *son*, ou partie corticale du grain; 2.° du *gluten*, ou partie glutineuse, qui, par ses propriétés, se rapproche des matières animales et paraît former le tissu au parenchyme du grain; 3.° de l'*amidon*, ou matière amilacée, qui est insoluble dans l'eau froide et paraît contenue dans les aréoles du tissu parenchymateux du grain; 4.° d'une petite quantité d'*albumine* qui devient concrète par la chaleur de l'ébullition; 5.° d'une substance *mucoso-sucrée*; mais ce qu'il faut bien observer, ces cinq substances, si distinctes par leurs propriétés, ne se trouvent que dans le blé parvenu à sa maturité; leurs proportions respectives varient suivant quelques circonstances; ainsi quelques espèces de blé fournissent une plus grande quantité de partie corticale, le gluten paraît aussi dans quelques années un peu plus abondant que dans d'autres, on trouve qu'il se détruit presque en totalité dans les farines, les blés qui sont avariés, qui ont été mouillés ou altérés par la vétusté, la germination; enfin, d'après ces sortes d'analyses répétées sur diverses espèces de blés, on trouve généralement qu'après avoir séparé le son, la farine contient sur huit parties

Fécule amilacée	6	ou 5,50
Gluten	1,15	1,55
Substances solubles	0,85	0,90

L'analyse du pain n'a point pour objet d'y retrouver les matériaux constitutifs de la farine, car la fermentation, la cuisson que l'on fait subir à la pâte, réunit, combine dans un nouvel ordre les différentes substances dont était composée la farine; on se propose seulement de reconnaître si dans la fabrication du pain on n'a pas introduit quelque substance étrangère, ou si, comme il est arrivé quelquefois, on n'a pas diminué la quantité de la fleur de la farine, et augmenté la quantité du son, ce qui est important dans quelques cas de médecine légale, surtout lorsque le pain doit être fabriqué avec la farine telle qu'elle sort du moulin, sans en séparer le son, ou en n'en séparant qu'une partie.

Pour y parvenir, on prend une quantité déterminée de la mie de pain que l'on doit examiner, on la partage en divers morceaux que l'on fait sécher à une douce chaleur entre deux feuilles de papier; lorsqu'elle est convenablement desséchée, on la pèse pour connaître la quantité d'eau qu'elle a perdu, on la pulvérise, on la fait bouillir pendant une heure dans une grande quantité d'eau et on passe à travers un tamis de crin à mailles serrées; on ramasse le résidu qui se trouve sur le tamis, on le fait bouillir dans une nouvelle quantité d'eau, on passe ensuite et on réitère l'ébullition et le coulage à travers le tamis, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le son ou la partie corticale, dont on peut facilement déterminer le poids et la proportion sur les autres parties du pain; on pourra aussi par la forme, la couleur du son, reconnaître la nature du grain qui a été employé; enfin, en examinant les eaux qui ont servi à l'ébullition, on reconnaîtra si elles contiennent quelque sel étranger, ou s'il s'y forme un dépôt terreux, pulvérulent, et quelle en est la nature.

INFUSUM DE COLUMBO.

Infusum Calumbæ. (Pharm. Lond. 1809.)

Racine de Columbo coupée .... 4 gram.
Eau bouillante .... 245 gram.

Infuser pendant deux heures dans un vase légèrement bouché, puis passer.

On prépare, aux mêmes doses et de la même manière, l'infusum de girofles, de rhubarbe, de feuilles de tabac.

DECOCTUM DE QUINQUINA. (*Ibid.*)

Quinquina jaune, cinchona lancifolia.... 31 gram.
Eau .... 500 gram.

On fait bouillir pendant 10 minutes, dans un vase légèrement bouché, et on passe aussitôt le decoctum pendant qu'il est chaud.

DECOCTUM DE MAUVE COMPOSÉ. (*Ibid.*)

Mauve sèche........................... 30 gram.
Fleurs de camomille sèche............. 15 gram.
Eau................................... 500 gram.

Faire bouillir pendant 15 minutes et passer.

DECOCTUM D'ORME. (*Ibid.*)

Écorce fraîche d'orme (*ulmus.*)....... 122 gram.
Eau................................... 2000 gram.

Faire réduire à moitié et passer.

INFUSUM DE FLEURS DE CAMOMILLE.

Infusum Anthemidis. (Ibid.)

Fleurs de camomille................... 8 gram.
Eau bouillante........................ 245 gram.

Infuser pendant dix minutes dans un vase légèrement bouché, et passer. On prépare de la même manière et aux mêmes doses l'infusum de Casparia, *infusum caspariæ.*

INFUSUM DE CASCARILLE. (*Ibid.*)

Écorce de cascarille concassée.......... 16 gram.
Eau bouillante........................ 245 gram.

Infuser pendant deux heures, dans un vase légèrement bouché, puis passer.

INFUSUM DE ROSES. (*Ibid.*)

Roses sèches de Provins................ 16 gram.
Eau bouillante.......................... 1200 gram.
Acide sulfurique délayé................. 11 gram.
Sucre purifié........................... 46 gram.

On met les pétales de roses dans un ballon de verre que l'on puisse boucher, on y verse d'abord l'eau, puis l'acide, et après une demi-heure d'infusion, on passe et on y ajoute le sucre.

SIROP DE ROSES. (*Ibid.*)

Pétales secs de roses à cent feuilles...... 54 gram.
Sucre purifié.............................. 551 gram.
Eau bouillante............................. 492 gram.

On fait infuser les roses pendant douze heures dans l'eau et on passe, alors on fait évaporer la colature à la chaleur du bain-marie jusqu'à réduction à moitié, enfin on y ajoute le sucre pour en faire un sirop.

SIROP D'ALTHEA. (*Ibid.*)

Racines fraîches d'althea.................. 92 gram.
Sucre purifié.............................. 367 gram.
Eau.. 1000 gram.

On fait bouillir les racines contusées avec l'eau jusqu'à réduction à moitié, et lorsque le decoctum est réfroidi, on passe avec expression, et on laisse reposer pendant vingt-quatre heures pour séparer les fèces, alors on tire la liqueur au clair, on y ajoute le sucre et on fait cuire en consistance convenable.

INFUSUM DE RAIFORT COMPOSÉ.

Infusum Armoraciæ compositum. (Ibid.)

Racines fraiches de raifort coupées................	de chaque.. 31 gram.
Graine de moutarde concassée....................	
Eau bouillante........................	500 gram.

Infuser pendant deux heures dans un vase légèrement bouché, passer, et y ajouter alcoolat de raifort composé........................... 30 gram.

ALCOOLAT DE RAIFORT COMPOSÉ.

Spiritus Armoraciæ compositus. (Ibid.)

Racines fraîches de raïfort coupées.................	de chaq.. 184 gram.
Écorces d'oranges desséchées..................	
Noix muscades concassées............	8 gram.
Alcool faible.........................	2000 gram.
Eau...............................	suffi. quantité.

Infuser pendant vingt-quatre heuses à la température de l'atmosphère, distiller lentement, en se bornant à retirer 2000 grammes de liqueur.

EXTRAIT DE COLOQUINTE COMPOSÉ.

Extractum Colocynthidis compositum. (Ibid.)

Pulpe de coloquinte coupée.............. 20 gram.
Extrait d'aloës citrin................. 46 gram.

Scammonée pulvérisée.................. 15 gram.
Graine de cardamome en poudre...... 4 gram.
Savon de soude (*sapo durus*).......... 12 gram.
Eau bouillante........................ 1000 gram.

On met la pulpe de coloquinte dans l'eau, et on la fait infuser à une douce chaleur pendant quatre jours, on passe ensuite, puis on ajoute à la colature l'aloës, la scammonée, le savon, et l'on fait évaporer jusqu'à une consistance convenable; alors sur la fin de l'opération, on y ajoute la poudre de graine de cardamome, que l'on y mêle exactement.

TARTRATE DE POTASSE ANTIMONIÉ.

Antimonium Tartarisatum. (Ibid.)

Oxyde muriaté d'antimoine. . . . . . . 62 gram.
Tartrate acidule de potasse. . . . . . . 92 gram.
Eau distillée.......................... 615 gram.

On met l'eau dans un vase de verre que l'on place sur un bain de sable, et, lorsqu'elle est bouillante, on y met peu à peu l'oxyde d'antimoine et le tartrate acidule de potasse, que l'on a d'abord exactement mêlés, et l'on fait bouillir pendant trente minutes; alors on filtre la liqueur à travers un papier, puis on la met dans un vase de verre sur le feu, et l'on fait évaporer jusqu'à ce que, par le réfroidissement, elle fournisse des cristaux.

SOLUTUM DE TARTRATE ANTIMONIÉ DE POTASSE.

Liquor Antimonii Tartarisatus. (Ibid.)

Tartrate de potasse antimonié. . . . . . 1 gram.

Eau distillée bouillante. . . . . 121 gram.
Vin d'Espagne. 183 gram.

On fait fondre le tartrate d'antimoine dans l'eau, puis on y ajoute le vin.

ONGUENT D'ELEMI.

Unguentum Elemi compositum. (Ibid.)

Elemi . . . . 184 gram.
Térébenthine. 153 gram.
Suif préparé . . . . 367 gram.
Huile d'olives. . . . . 31 gram.

On fait fondre sur un feu doux l'élemi avec le suif, on retire ensuite le vase du feu, puis on y ajoute, on y mêle aussitôt la térébenthine et l'huile, et on passe avec expression à travers un linge.

ONGUENT DE PIERRE CALAMINAIRE.

Ceratum calaminæ. (Ibid.)

Pierre calaminaire préparée. . } de chaque.. 92 gram.
Cire jaune. . . . . }
Huile d'olives. . . . . 245 gram.

On fait liquéfier la cire avec l'huile, on retire la bassine du feu, et, lorsque le mélange commence à s'épaissir, on y ajoute la pierre calaminaire en remuant jusqu'à l'entier réfroidissement de la masse.

CÉRAT SIMPLE. *Ceratum.* (Ibid.)

Huile d'olives. . . . . } de chaq. 100 gram.
Cire jaune. . . . . }
On fait liquéfier la cire, puis on y ajoute l'huile et on mêle.

POUDRE DE CRAIE OPIACÉE.

Pulvis Cretæ compositus cum opio. (Ibid.)

Poudre de craie composée.............. 100 gram.
Extrait d'opium dur..................... 3 gram.

Mêler.

POUDRE DE BOIS DE CERF OPIACÉ.

Pulvis cornu Cervi cum Opio. (Ibid.)

Extrait d'opium dur....................... 4 gram.
Bois de cerf calciné et préparé.......... 31 gram.
Cochenille................................ 4 gram.

Mêler s. a.

POTION CRÉTACÉE.

Mistura Cretæ. (Ibid.)

Craie préparée......................... 16 gram.
Sucre purifié........................... 12 gram.
Gomme arabique en poudre............. 16 gram.
Eau distillée.......................... 500 gram.

Mêler.

POTION CAMPHRÉE.

Mistura Camphoræ. (Ibid.)

Camphre................................ 1 gram.
Eau distillée.......................... 245 gram.
Alcool rectifié........................ quelques gouttes.

On triture d'abord le camphre avec quelques gouttes d'alcool, puis on y ajoute peu à peu l'eau distillée et on filtre.

EMPLATRE DE POIX AROMATISÉ.

Emplastrum Picis compositum. (Ibid.)

Poix sèche.		367 gram.
Résine de pin.		184 gram.
Colophane.	de chaque.	62 gram.
Cire jaune.		
Huile exprimée de muscades.		16 gram.

On fait liquéfier ensemble la poix, la colophane et la cire, puis on y ajoute la résine de pin et enfin l'huile de muscades.

PILULES DE SAVON OPIACÉES.

Pilulæ Saponis cum opio. (Ibid.)

Extrait d'opium sec.	16 gram.
Savon sec.	61 gram.

Piler ensemble pour former une masse homogène.

POTION D'AMMONIUM. (Gomme Ammoniaque.)

Mistura Ammoniaci. (Ibid.)

Gomme ammonium.	4 gram.
Eau distillée.	120 gram.

On triture la gomme résine en y ajoutant peu à peu de l'eau, jusqu'à ce que le mélange soit exact.

On prépare de même une potion avec l'assa fœtida, mistura assæ fœtida, Ph. Lond.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Louis Le Blanc, *natif de Paris, Département de la Seine, domicilié à Arpajon, Département de Seine et Oise.*

PROGRAMME

N°. 12.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A AMIENS,

De l'Imprimerie de Fr. CARON-BERQUIER, Imprimeur du Jury Médical et de la Société Médicale, rue des Sergens, N°. 6.

1813.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique*, Président du Jury.

M. Rigollot, *Docteur en Médecine*, à Amiens.

M. Josse, *Docteur en Chirurgie*, à Amiens.

M. Lapostolle, } *Pharmaciens* à Amiens.
M. Goze, }

M. Denoyelle, *Pharmacien* à Abbeville.

M. Facquez, *Pharmacien* à Amiens.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

SIROP D'EAU DE FLEURS D'ORANGER.

Eau de Fleurs d'Oranger.......................... 245 gram.
Sucre blanc concassé.......................... 460 gram.

Faire fondre à la chaleur du bain marie, dans un ballon de verre, et lorsque le Sirop est refroidi le tirer au clair.

INFUSUM VINEUX DE FER COMPOSÉ.

Tartrate potassé de fer (boule de mars.)........ 30 gram.
Cannelle de Ceylan concassée..................... 8 gram.
Aloés citrin, (*succotrin*)......................... 4 gram.
Vin blanc de Lunel ou autre approchant...........1000 gram.
Alcool ordinaire................................. 60 gram.

Infuser pendant 8 jours à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps, puis filtrer et conserver dans des petites bouteilles bien bouchées que l'on place dans un endroit frais.

INFUSUM ACÉTEUX DE COLCHIQUE.

Bulbes secs de Colchique . . . . 30 gram.
Vinaigre distillé . . . . 490 gram.
Alcool faible . . . . 30 gram.

On coupe, on contuse les bulbes de colchique, on les met dans un ballon de verre avec le vinaigre et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps, on passe ensuite avec expression, on laisse deposer les féces, et aprés avoir filtré la liqueur on y ajoute l'alcool. On obtient ainsi un infusum plus amer et plus énergique qu'avec les bulbes frais.

POUDRE D'IPÉCACUANHA OPIUM.

Poudre de DOWAR, pulvis alexiterius diaphoretum.

Ipécacuanha en poudre fine . . . . 2 gram.
Extrait d'opium desséché . . . . 1 gram.
Nitrate de potasse desséché . . . . } de chaque 15 gram.
Sulfate de potasse . . . . }

Mêler exactement et conserver dans une bouteille bien bouché.

Cette poudre dont l'usage est trés-avantageux dans quelques cas, est diversement décrite dans les formulaires; quelques-uns prescrivent de faire fondre dans un creuset rougi au feu, le nitrate et le sulfate de potasse, de verser ensuite ces sels fondus dans un mortier de fer et d'y ajouter l'opium et l'ipécacuanha, mais ce procédé complique l'opération, sans rien ajouter aux propriétés médicamenteuses, il faut aussi remarquer que dans la plupart des formules qui sont décrites, la proportion d'opium est portée à une trop haute dose, ce qui mérite une grande attention de la part du médecin.

POUDRE DE MAGNÉSIE ET DE RHUBARBE COMPOSÉE.

Poudre ecphraetique de Selle.

Magnésie carbonatée	de chaque parties égales.
Tartrate acidule de potasse	
Soufre sublimé et lavé	
Rhubarbe......................	
Fleurs de camomille ordinaire.....	
Oleo saccharum de fenouil.	

Mêlez s. a. pour faire une poudre très-fine.

HUILE D'OEUFS.

On prend dix à douze jaunes d'œufs frais bien séparés de leur enveloppe albumineuse, on les triture dans un mortier de marbre, en y versant d'abord une petite quantité d'alcool rectifié à 36 degrés, on délaye, on étend ensuite le mélange avec une plus grande quantité d'alcool (à peu-prés 400 grammes) et on laisse reposer pendant quelques heures à une température de 20 à 25 degrés, alors on y ajoute à-peu-prés 100 grammes d'eau, on agite le mélange pendant quelques minutes, et par le repos l'huile viént surnager, on l'enléve, puis on réitére l'affusion de l'eau que l'on agite de même avec le mélange et l'on obtient encore une nouvelle quantité d'huile que l'on réunit à la premiére et que l'on lave avec un peu d'eau ; l'huile ainsi préparée est diaphane, peu colorée et trés-douce, il faut la conserver dans un flacon bien bouché et à l'abri de la lumiére.

MAGNÉSIE CALCINÉE OU DÉCARBONATÉE.

On met de la Magnésie carbonatée dans un creuset que l'on bouche légérement avec son couvercle, on le place dans un fourneau au milieu des charbons, et on l'entretient rouge pendant environ deux ou trois heures en remuant de temps en temps : pendant cette opération l'acide carbonique se dégage en faisant une sorte d'effervescence ou de bouillonnement trés-remarquable, et le Magnésie perd un peu plus de la moitié de son poids ; on diminuera de beaucoup la longueur de cette opération si on a d'abord eu soin de mouiller la Magnésie, l'eau en se vaporisant entraîne l'acide carbonique et facilite son dégagement, 40 à 50 minutes de chaleur suffisent pour obtenir la Magnésie pure, ce que l'on reconnoît parceque l'affusion d'un acide n'en dégage aucune bulle ; mais pour avoir de la Magnésie très-blanche et très-belle il faut l'avoir séparée d'un sel qui ne contienne point quelque oxyde de fer.

CONSERVE DE ROSES.

Que l'on peut préparer en tous temps.

Roses de Provins séchées et pulvérisées...... 46 gram.
Eau Rose.................................... 122.
Sucre....................................... 367.

On met dans un vaisseau convenable (*une petite cucurbite d'étain*) la poudre de rose, on la délaie avec l'eau roses, on laisse macérer ce mélange à froid pendant 5 ou 6 heures ; il prend la consistance d'une pulpe, alors on fait cuire le sucre à la plume, on délaie avec un bistortier la pulpe de roses dans le sucre tandis qu'il est chaud et encore liquide, on fait chauffer un peu ce mélange afin que le sucre pénétre bien la pulpe, et on met la conserve dans un pot.

D'aprés ce procédé décrit par *Baumé* et généralement adopté, la conserve de Roses a une couleur peu agréable et se trouve fréquemment grumelée. Pour avoir une belle conserve de Roses, il faut prendre les boutons de Roses prêts à s'épanouir, on en coupe l'onglet on en fait tomber les étamines, on les enferme lachement dans un linge que l'on plonge dans de l'eau bouillante et que l'on laisse égouter jusqu'à ce que l'eau qui avoit d'abord une teinte jaunâtre, commence à devenir rouge, alors on pile ces Roses dans un mortier de marbre pour en faire une pulpe fine, homogène, et l'on y ajoute successivement trois parties de beau sucre en poudre que l'on y incorpore en triturant jusqu'à ce que le mélange soit intime; on peut employer le même procédé avec les boutons de Roses secs, mais il faut avoir l'attention de répéter l'immersion afin que le parenchyme des pétales s'amollisse et que l'eau puisse entraîner une petite teinte jaunâtre qui se trouve principalement prés l'insertion des pétales.

SULFURE DE POTASSE

Quoique simple et facile, cette préparation exige des soins particuliers pour avoir toutes les qualités requises: le plus ordinairement on prend une partie de soufre et trois de potasse carbonatée, on les mélange exactement, on les met dans un grand creuset que l'on place au milieu d'un fourneau allumé et dont on entretient la chaleur jusqu'à ce que le mélange soit complettement fondu. On coule ensuite sur un marbre chauffé et trés-légérement huilé, lorsque la masse est a demie refroidie, on la divise en morceaux que l'on renferme dans un flacon.

D'autres mettent le mélange dans un grand ballon de verre qu'ils placent sur un bain de sable, et lorsque la fusion est complette et le mélange intime, ils laissent refroidir le ballon qu'ils cassent ensuite pour en retirer le sulfure de potasse, mais dans ces modes opératoires il y a un grand boursouflement à cause de l'évaporation de

l'eau et de l'acide carbonique contenus dans la potasse, souvent aussi le mélange de deux substances n'est point exact, la combinaison n'est point intime.

Pour prévenir ces inconvenients, on fera fondre le soufre dans un creuset, et lorsque la fusion sera complette on y mélangera la potasse carbonatée, mais comme la potasse contient de l'eau, de l'acide carbonique inutiles à la composition, il faut avoir l'attention de chauffer fortement la potasse avant d'en faire le mélange, on doit aussi avoir soin d'employer un soufre lavé et dépouillé de toute portion acide.

Le Récipiendaire exécutera comparativement ces divers procédés, il en observera les phénomènes et en rendra compte au Jury Médical.

POMMADE DE TUTHIE COMPOSÉE.

Onguent de Theden *pour les yeux.*

Thutie préparée	} de chaq.	12 gram.
Pierre calaminaire		
Bol d'Arménie		
Aloës citrin		4 gram.
Céruse	} de chaq.	2 gram.
Camphre		
Extrait sec d'opium		2 gram.
Graisse de porc		367 gram.

Pour mêler exactement s. a.

Ces différentes préparations seront présentées et exécutées au Jury Médical du Département de la Somme, par François-Romain Balet, *natif de Noyon, Département de l'Oise.*

PROGRAMME N.° 13.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A LAON,

Chez A P. COURTOIS, Imprimeur du Jury Médical du Département, Place du Bourg, N.° 10.

1813.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine, de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, Président du Jury.

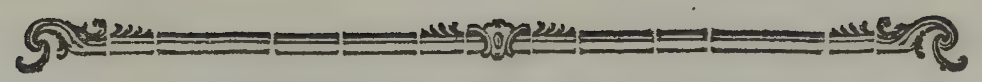
M. Lejeune, Docteur en Médecine, à Laon,

M. Missa, Docteur en Médecine, à Soissons.

M. Baston, } Pharmaciens, à Laon.
M. Petit, }

M. Delaporte, Pharmacien, à Saint-Quentin.

M. Pottier, Pharmacien, à Soissons.



OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

SIROP D'ABSYNTHE,
Suivant la formule de M. BASTON.

On prend une quantité de grande absynthe mondée, on la met dans la cucurbite d'un alambic avec suffisante quantité de vin blanc pour la couvrir, et après quelques heures d'infusion à la température de l'athmosphère on procede à la distillation, en se bornant à retirer un quart du fluide employé ; alors on met dans cette liqueur aromatique et légèrement alcoolisée une quantité suffisante de sucre que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie pour en former un premier sirop que l'on conserve séparément.

D'autre part on passe avec expression ce qui reste dans la cucurbite; on laisse déposer la colature, on la filtre, et avec suffisante quantité de sucre on en forme un autre sirop qui contient la partie extractive de l'absynthe.

DECOCTUM D'IPECACUANA.

Decoctum Ipecacuanhæ methodo pisonis.

RICH. DE HAUTESI.

Ipecacuana en poudre	8 grammes.
Eau chaude à 60 dégrés.	122

Infuser pendant 12 heures, puis faire bouillir à la réduction de 92 grammes (3 onces) et tirer au clair, on conserve le résidu, on le fait bouillir une seconde et une troisième fois dans une égale quantité d'eau pour être employé les jours suivants ainsi que le prescrit le Médecin.

POTION BALSAMIQUE DE COPAHU.

Sirop balsamique de tolu	40 gr.
Copahu *communément* Baume	20
Eau de menthe.	100
Gomme arabique	4
Alcool nitrique rectifié	2

Pour faire s. a. une potion émulsive.

LOOCH SAPONACÉ. *Rich. de Hauts.*

Huile d'amandes douces . . . . 32 gram.

Savon médicinal. 4

Miel écumé 62

Mêler s. a. *Dans la Pharmacopée d'Edimbourg, au lieu de* miel, *on prescrit le* sirop de capillaire.

ÉLECTUAIRE DE SANTONICUM.

Santonicum en poudre très-fine. . . . . . . 65 gr.

Sulfate de fer. . . . . } de chaque. . . . 4
Extrait de quinquina. . . . }

Sirop d'absynthe. . . . . s. q.

Pour faire s. a. un Electuaire mol.

ALCOOL MURIATIQUE FERRUGINEUX.

Oxyde de fer au 3.e dégré. . . . . . . 92 gr.

Acide muriatique 245

Alcool rectifié 735

On met l'oxyde de fer dans un ballon, on y verse l'acide et on le laisse agir pendant quelques jours en l'agitant de temps en temps,

on tire ensuite la liqueur au clair pour en séparer le résidu s'il y en a, puis on y ajoute l'alcool et l'on conserve dans un flacon à l'abri de la lumière et de la chaleur.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE BISMUTH.

On met dans un ballon de verre 100 à 150 grammes d'acide nitrique, et on y projette successivement et par intervalles des petits morceaux de bismuth, et on attend que la dissolution soit achevée avant d'en ajouter ; lorsque la saturation est complette, on tire au clair et on conserve pour l'usage.

OXYDE BLANC DE BISMUTH.

Magistere de Bismuth.

On prend une quantité quelconque de dissolutum nitrique de bismuth, on le verse peu-à-peu et par parties dans une grande quantité d'eau, il se fait aussi-tôt un précipité blanc, léger, que l'on laisse déposer, on filtre ensuite la liqueur, on recueille le précipité, on le lave plusieurs fois avec de l'eau distillée jusqu'à ce qu'il soit insipide, ensuite on le fait sécher entre deux feuilles de papier, et on le conserve dans un flacon que l'on bouche bien et qu'il faut mettre à l'abri des rayons du soleil et des émanations sulfureuses hydrogenées.

Ces différentes préparations seront présentées et exécutées au Jury Médical du Département de l'Aisne, par Philippe-François-Ferdinand-Alexandre Brucelle, *natif de Vervins, Département de l'Aisne, domicilié à Saint-Quentin, même Département.*

PROGRAMME

N.º 14.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A LAON,

Chez A P. COURTOIS, Imprimeur du Jury Médical du Département,
Place du Bourg, N.º 10.

1813.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine, de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'École Polytechnique, Président du Jury.

M. Lejeune, Docteur en Médecine, à Laon,

M. Missa, Docteur en Médecine, à Soissons.

M. Baston, } Pharmaciens, à Laon.
M. Petit, }

M. Delaporte, Pharmacien, à Saint-Quentin.

M. Pottier, Pharmacien, à Soissons.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

DISTILLATION DE GALBANUM (*).

On met dans une cornue de verre 200 grammes de galbanum choisi et grossièrement pulvérisé, on la place sur un bain de sable, on y adapte un récipient, et on procède à la distillation en chauffant l'appareil lentement et par degrés; lorsque la température est un peu supérieure à celle de l'eau bouillante, il passe d'abord une huile volatile jaunâtre et très-légère; en élevant un peu plus la température et la portant jusqu'à 120 degrés du thermomètre centigrade, il passe une autre espèce d'huile d'abord verte et ensuite du plus beau bleu d'indigo, et quand cette huile bleue cesse de passer, si on augmente encore la chaleur et qu'on la porte jusqu'au rouge, on obtient une huile brune pyrogenée, et il reste dans la cornue un charbon léger et brillant.

SIROP DE MAUVES. (*)

Fleurs de mauves mondées. . . . . . . 100 gram.
Eau bouillante. . . . . 300 gram.
Sucre blanc. . . . . suffis. quantité.

On met les fleurs de mauves dans une cucurbite d'étain, on y verse l'eau bouillante et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant cinq à six heures; on passe ensuite, on laisse déposer la liqueur, puis on y ajoute près le double de son poids de sucre concassé, que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie, et l'on obtient ainsi un sirop d'une belle couleur bleue et d'une saveur très-douce; mais il faut avoir soin, comme pour le sirop de violettes, de choisir du sucre pur, exempt de parties terreuses ou calcaires, ou autres substances que par fois la cupidité y introduit.

OXYDE POTASSÉ D'ANTIMOINE DEMI-VITREUX (*).

Oxyde demi-vitreux d'antimoine (foie d'antimoine) 1 partie.
Potasse carbonatée........................... 2 parties.

On pulvérise ces deux substances, on les mélange et on les met dans un creuset que l'on expose à un feu suffisant pour les faire fondre et entretenir la fusion pendant quelques minutes, on coule ensuite la matière, que l'on enferme aussitôt dans un flacon que l'on bouche bien.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'OXYDE POTASSÉ D'ANTIMOINE (*).

Oxyde potassé d'antimoine demi-vitreux. . 60 gram.
Alcool à 36 degrés. . . . . 400 gram.

Infuser à une douce température pendant trois à quatre jours, en agitant de temps en temps, tirer ensuite au clair et conserver pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ALOES ET D'OLIBAN (*).

Baume de Salazar (*Sarcone malad. de Naples*).

Aloës citrin. . . . . . Oliban choisi. . . . . Mastic.	de chaque. . .	30 gram.
Poix résine.		15 gram.
Alcool à 26 degrés.		700 gram.

Infuser s. a. dans un ballon que l'on expose aux rayons du soleil, en agitant de temps en temps.

INFUSUM VINEUX D'IRIS ET DE SUREAU COMPOSÉ (*).

Vinum Hydropicum Fuller.

Racines d'iris de Florence.		62 gram.
Écorces fraîches du sureau ——————— d'hièble. .	de chaque.	31 gram.
Squammes de scille. . . . Racines d'enula campana. .	de chaque.	15 gram.
Séné mondé.		62 gram.
Ellébore noir. . . . . Agaric. . . . . Jalap. . . . . Écorce de Winter ou canelle blanche.	de chaq.	8 gram.
Bon vin blanc.		2000 gram.

Infuser à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps, passer avec expression, filtrer, conserver dans un endroit frais et dans de petites bouteilles de la

contenance de 125 grammes, ce qui fait la dose ordinaire que l'on prend le matin à jeun.

ÉLECTUAIRE DE CAMBOGE COMPOSÉ (*).

Boli Purgantes pictorum.

Camboge (gomme gutte) . . . . . . 2 gram. et demi.
Résine de jalap . . . . . . } de chaq. 2 gram.
Scammonée . . . . }
Électuaire de coloquinte . . . . . . 23 gram.
Sirop de Nerprun . . . . s. q.

Pour former s. a. un électuaire mol propre à former des bols, dont la dose ordinaire est de 40 à 60 centigrammes, que l'on donne à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant le besoin et l'effet.

PILULES SAVONNEUSES DE JALAP ET DE MERCURE.

PILULES PURGATIVES DE SELLE.

Résine de jalap . . . . . . }
Muriate de mercure doux . . } de chaque part. égal.
Savon médicinal . . . . . . }
Infusum alcoolique de rhubarbe . . . . s. q.

Pour faire s. a. une masse homogène que l'on divisera en pilules du poids de dix centigrammes, et dont la dose ordinaire est d'un gramme.

N. B. Au lieu du savon médicinal ordinaire qui est ici prescrit, on emploiera avec avantage le savon de ricin.

CÉRAT DE BLANC DE BALEINE.

Unguentum Cetacei. (Phar. Lond.)

Blanc de baleine. . . . . 23 gram.
Cire blanche. . . . . 8 gram.
Huile d'olives. . . . . 92 gram.

Faire fondre à un feu doux, remuer ensuite jusqu'à ce que le mélange soit réfroidi.

POMMADE DE SUREAU.

Unguentum Sambuci. (Ibid.)

Fleurs de sureau. . . } de chaque parties égales.
Graisse préparée. . . }

On fait cuire les fleurs dans la graisse jusqu'à ce qu'elles deviennent friables, alors on passe avec expression à travers un linge.

EMPLATRE DE CUMIN.

Emplastrum Cumini. (Ibid.)

Graines de cumin. . . . }
De carvi. . . . . } de chaque 46 gram.
Baies de laurier. . . . }
Cire jaune. . . . . 46 gram.
Poix sèche . . . . 550 gram.

On fait fondre ensemble la poix et la cire, puis on y ajoute les autres substances qui ont été réduites en poudre très-fine, et on mêle exactement.

SIROP D'IPÉCACUANA OPIACÉ.

Ipécacuana . . . . 22 gram.
Quinquina orangé . . . . 72 gram.
Opium de commerce desséché . . . . 3 gram.
Sucre blanc . . . . 430 gram.
Eau . . . . q. s.

On met dans un ballon de verre l'ipécacuana, l'opium et le quinquina grossièrement pulverisés, on verse dessus sept à huit cent grammes d'eau fraîche que l'on agite de temps en temps après quinze à vingt heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on tire la liqueur au clair, on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau, ce que l'on retire pour extraire toutes les parties solubles des substances employées, on réunit ensuite les colatures, on filtre, on fait évaporer à un feu doux jusqu'à réduction à environ 300 grammes; alors on filtre de nouveau, on ajoute à la colature le sucre concassé; on le fait fondre sur un feu doux, et on rapproche jusqu'à consistance convenable.

Cette préparation qui, comme on le voit par la formule, contient une association des parties les plus solubles de l'ipécacuana, du quinquina et de l'opium, est décrite dans un ouvrage moderne très-estimé, sous le titre de *Sirop contre la Coqueluche;* mais il y a, dans la formule donnée par l'auteur, une erreur extrêmement grave; il y fait entrer une dose d'opium égale à celle du quinquina; de sorte que sur 38 grammes (10 gros) de sirop, il y a près d'un gramme (18 grains) d'opium, quantité beaucoup trop considérable qui pourrait avoir des suites très-fâcheuses, comme cela est déjà arrivé; ainsi, en conservant les substances qui composent ce remède

et dont l'association peut être très-utile dans plusieurs cas, il faut diminuer de beaucoup la dose d'opium que l'auteur indique, et se conformer à la formule ci-dessus rapportée.

SIROP D'OEILLET QU'ON PEUT PRÉPARER EN TOUT TEMPS. (*Baume*)

Fleurs d'œillets rouges onglées et séchées. .	31 gram.
Girofles concassés.	N°. VI.
Eau bouillante.	306 gram.
Sucre.	490 gram.

On met les œillets et les girofles dans une petite cucurbite d'étain, on y verse l'eau bouillante, on laisse infuser pendant douze heures, et après avoir passé avec expression et laissé déposer la colature, on filtre, on y ajoute le sucre que l'on fait fondre à une douce chaleur dans un vaisseau clos.

PILULES ALOETIQUES MERCURIELLES (*).

Pilules purgatives anthelmentiques de Selle.

Aloës jaune (hépatique). . . .	de chaq. partie égale.
Résine de jalap.	
Muriate de mercure doux. .	
Infusum alcoolique de rhubarbe.	q. s.

Pour faire s. a. des pilules du poids de dix centigrammes.

POTASSE CONCRÈTE ET OPIACÉE.

Caustique de M. Else, *chirurgien de Londres.*

Solutum de potasse caustique.	1000 gram.
Opium desséché et pulvérisé.	32 gram.
Chaux vive en poudre, q. s., à peu près. . .	92 gram.

On met le solutum de potasse (lessive des savoniers), dans une capsule de fer que l'on place sur un bain de sable, on évapore jusqu'à réduction à 245 grammes; alors on y mélange, on y incorpore l'opium et la chaux pour absorber toute l'humidité et former une sorte de pâte ferme qui devient dure, qu'il faut conserver dans un vase bien bouché, et que l'auteur regarde comme un caustique qui agit avec peu de douleurs.

EMPLATRE DE CANTHARIDES (*).

Cantharides en poudre. . . . . 61 gram.
Euphorbe en poudre. . . . . 8 gram.
Poix de Bourgogne. . . . . 92 gram.
Cire jaune. . . . . 45 gram.
Térébenthine. . . . . 31 gram.

On fait liquéfier sur un feu très-doux la poix de Bourgogne, la cire et la térébenthine, on passe ce mélange à travers un linge serré, et lorsqu'il commence à se refroidir, on y mêle exactement les cantharides et l'euphorbe, qui doivent être en poudre très-fine.

POUDRE DE MAGNÉSIE ET DE TARTRATE ACIDULE DE POTASSE (*).

Poudre effervescente de Selle.

Magnésie carbonatée. . . . . 1 gram.
Tartrate acidule de potasse. . . . . . . 2 gram.

L'une et l'autre de ces substances, réduites séparément en poudre très-fine, sont ensuite exactement mélangées et divisées en trois portions égales, dont on fait prendre une de deux en deux heures.

SIROP VINEUX DE SAFRAN.

Safran gatinais.	30 grammes.
Vin blanc d'Espagne.	400
Sucre blanc concassé.	650

Infuser, pendant 24 ou 30 heures et à la température de l'athmosphère, le safran dans le vin, en agitant de temps en temps ; passer, puis y ajouter le sucre que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie.

ELECTUAIRE DE QUINQUINA ET DE SERPENTAIRE.

Opiata febrifuga major. RICH. DE HAUTESI.

Quinquina choisi		62 gram.
Serpentaire de Virginie	de chaq. .	8
Fleurs de camomille		
Muriate d'ammoniaque		5
Jalap.	de chaq. .	4
Hellébore noir		
Sulfate de fer.		
Sel d'absynthe		
Infusum alcoolique d'aloës		s. q.

Pour faire s. a. un mélange intime de consistance bolaire.

ÉLECTUAIRE HUILEUX DE QUINQUINA.

Opiata febrifuga pectoralis. RICH. DE HAUTESI.

Quinquina choisi.	32 gram.
Huile d'amandes douces	16
Blanc de baleine.	4
Conserve de roses	30
Sirop d'althéa	s. q.

Pour faire s. a. un mélange intime.

CERAT D'OXYDE ROUGE DE MERCURE COMPOSÉ.

Baume rouge ophtalmique de S.[t] Yves, *suivant* THEDEN.

Beurre frais non salé	92 gram.
Cire blanche	16
Oxyde rouge de mercure.	8
Tuthie préparée	4
Camphre	4
Huile d'œuf	2

On fait liquéfier sur un feu très-doux la cire avec le beurre, et quand le mélange commence à se refroidir, on y mêle exactement la tuthie et l'oxyde rouge de mercure, et sur la fin l'huile d'œuf dans laquelle on a dissous le camphre.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Aisne, par Philippe-Joseph AUCOUTEAU, *natif de Nouvion, Dép.[t] de l'Aisne;* Claude-Athanase DUPUY, *natif de La Fère, Dép.[t] de l'Aisne, et y demeurant; et par* Laurent-Philippe-Ferdinand LOISEL, *domicilié à Blérancourt.*

PROGRAMME

N° 15.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE,

Pour Réception de Pharmacien.





A TROYES,

Chez ANDRÉ-LEFEBVRE et BOUQUOT fils, Imprimeurs-Libraires, rue Moyenne, n° 274.

1813.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

M. Chaussier, Professeur de la Faculté de Médecine, de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité, et de l'Ecole Polytechnique, Président du Jury.

M. Pigeotte, Docteur en Médecine, Médecin de l'Hôpital civil et militaire, et des Prisons, à Troyes.

M. Serqueil, Docteur en Médecine, Médecin de l'Hôpital civil et militaire, à Troyes.

M. Lenoble, Pharmacien, à Troyes.

M. Gentil, Pharmacien, à Troyes.

M. Regnoult, Pharmacien, à Nogent-sur-Seine.

M. Perrot, Pharmacien, reçu à l'Ecole de Pharmacie de Paris, domicilié à Troyes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

SIROP SIMPLE.

Syrupus. (Pharm. Lond. 1809.)

Sucre purifié. . . . . 459 gram.
Eau. 245 gram.

On fait fondre le sucre dans l'eau à la chaleur du bain-aqueux (*balneum aquosum, balneum-maris* com. bain-marie.) On laisse ensuite reposer pendant vingt-quatre heures ; alors on enlève l'écume et on verse la liqueur claire dans des vases convenables afin de la séparer des fèces, s'il y en avait quelques-unes.

Ainsi préparé, ce sirop est limpide, incolore, mais il faut avoir l'attention de faire la solution du sucre dans une bassine d'argent, de porcelaine ou de grès ; il pourrait y avoir de l'inconvénient de laisser pendant vingt-quatre heures cette solution dans une bassine de cuivre, il faut aussi avoir l'attention de ne retirer du feu le sirop qu'après s'être assuré qu'il a la consistance convenable pour être conservé.

INFUSUM VINEUX D'OPIUM.

Vinum Opii. (Ibid.)

Extrait d'opium. . . . . 31 gram.

Canelle. . . } de chaque. . . . . 4 gram.
Girofles. . }

Vin d'Espagne. . . . . 490 gram.

Infuser pendant quatorze jours à la température de l'atmosphère, puis filtrer.

POUDRE D'IPÉCACUANA OPIACÉ.

Pulvis Ipecacuanæ compositus. (Ibid.)

Ipécacuana en poudre. . . } de chaque 4 gram.
Extrait d'opium dur. . . . }

Sulfate de potasse. . . . . 31 gram.

Mêler.

POUDRE DE KINO OPIACÉ.

Pulvis Kino compositus. (Ibid.)

Kino. 57 gram.

Canelle. . . . . 16 gram.

Extrait d'opium dur. . . . . 4 gram.

Pulvériser séparément chacune des substances et les mêler exactement.

CONSERVE DE CYNORRHODON OU D'ÉGLANTIER.

Confectio Rosæ Caninæ. (Ibid.)

Pulpe des baies de l'églantier. . . . . 367 gram.

Sucre purifié en poudre fine. . . . . . 612 gram.

Triturer ensemble jusqu'à parfait mélange.

PILULES DE FER AVEC LA MYRRHE.

Pilulæ Ferri cum Myrrha. (Ibid.)

Myrrhe pulvérisée. . . . . 8 gram.
Sous-carbonate de soude. . . } de chaque. . 4 gram.
Sulfate de fer. . . . .
Sucre. . . . .

On pile d'abord la myrrhe avec le sous-carbonate de soude, alors on y ajoute le sulfate de fer et on pile de nouveau, enfin on continue à piler et à triturer jusqu'à ce que le tout ne fasse plus qu'une masse homogène.

PILULES DE SCILLE COMPOSÉES. (*Ibid.*)

Scille récemment séchée et pulverisée. . 4 gram.
Gingembre pulvérisé. . . . } de chaque 11 gram.
Savon. . . . .
Ammonium (gomme ammoniaque) . . . 8 gram.
Sirop. . . . . q. s.

On mélange les poudres, on les triture avec le savon, et on y ajoute une quantité suffisante de sirop pour donner la consistance convenable.

ONGUENT DE GOUDRON.

Unguentum Picis liquidæ. (Ibid.)

Goudron. . . . . } de chaque. . partie égale.
Suif préparé. . . . .

Faire liquéfier et passer à travers un linge.

ONGUENT DE PLOMB CAMPHRÉ.

Ceratum Plumbi compositum. (Ibid.)

Liqueur d'acétate de plomb (Extrait de Saturne) . . . . 77 gram.
Cire jaune. . . . . 122 gram.
Huile d'olives . . . . 276 gram.
Camphre . . . . 2 gram.

On fait d'abord fondre la cire avec 244 grammes de l'huile d'olives, et après avoir retiré la bassine du feu, lorsque le mélange commence à s'épaissir, on y ajoute peu à peu la liqueur d'acétate de plomb, en remuant continuellement avec une spatule de bois jusqu'à réfroidissement, enfin on y mêle le camphre que l'on a délayé dans le restant de l'huile.

CATAPLASME DE LEVAIN.

Cataplasma Fermenti. (Ibid.)

Farine de froment. . . . . 367 gram.
Levain de bierre. . . . . 244 gram.

On mêle ces deux substances pour en former une pâte molle que l'on expose à une douce chaleur jusqu'à ce que le mélange commence à se gonfler.

CATAPLASME DE MOUTARDE.

Cataplasma Sinapis. (Ibid.)

Graine de moutarde pulvérisée. . . } de chaq. 244 gram.
Farine de graine de lin. . . . . . . }

Vinaigre chaud. . . . . s. q.
Pour donner au mélange la consistance de cataplasme.

EAU DE PIMENT.

Myrthus Pimenta. (Ibid.)

Baies de piment concassées. . . . . . . 184 gram.
Eau. . . . . 500 gram.

Après vingt-quatre heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on met cet infusum dans l'alambic, en y ajoutant assez d'eau pour prévenir l'empyreume, et on pousse la distillation de manière à retirer 4000 grammes d'eau.

POTION GOMMO-RÉSINEUSE DE GAYAC.

Mistura Guajaci. (Ibid.)

Gomme résine de gayac. . . . . 6 gram.
Sucre purifié. . . . . 8 gram.
Mucilage de gomme arabique. . . . . . 9 gram.
Eau de canelle . . . . 245 gram.

On triture la résine de gayac avec le sucre, puis avec le mucilage, et on y ajoute peu à peu, et en triturant, l'eau de canelle.

POTION GOMMO-MUSQUÉE.

Mistura Moschi. (Ibid.)

Musc . . . . } de chaque. 4 gram.
Gomme arabique. . . . . } de chaque. 4 gram.
Sucre purifié. . . . . } de chaque. 4 gram.
Eau de roses. . . . . 184 gram.

On triture d'abord le musc avec le sucre, puis avec la gomme, et en y ajoutant peu à peu l'eau de roses.

ÉLECTUAIRE DE COLOQUINTE COMPOSÉ (*).

Confection HAMECH.

La préparation de cet électuaire, dont la base essentielle est la coloquinte associée à différentes substances purgatives, exige une série d'opérations qui seront distinguées et indiquées successivement dans la formule.

1.° On prend,

Pruneaux noirs sans noyaux Raisins secs et mondés. . .	de chaq.	245 gram.
Myrobolans citrins. . . . ———— chébules. . . . ———— indiques mondés de leurs noyaux	de chaq.	122 gram.
Polypode de chêne contusé.		69 gram.
Épithyme. . . . . Graine de violettes.	de chaq.	61 gram.
Sommités sèches de thym.		31 gram.
Eau de rivière.		suffis. quant.

On met toutes ces substances dans une bassine appropriée, et l'on en fait s. a. la décoction, que l'on passe avec expression et lorsqu'elle est bouillante.

2.° On prend,

Rhubarbe choisie et concassée.		67 gram.
Coloquinte mondée et coupée Agaric blanc coupé.	de chaq.	69 gram.
Séné mondé.		30 gram.
Roses rouges sèches. . . . . Graine de fenouil. . . . . . Graine d'anis.	de chaq.	15 gram.

Ces substances étant convenablement préparées et mises dans une terrine, on verse dessus le decoctum bouillant de la première opération, on laisse infuser pendant plusieurs heures, puis on passe avec expression et on soumet les marcs ou résidus des deux opérations précédentes à une nouvelle décoction et infusion, que l'on passe aussi avec expression.

3.° Alors on prend,

Petit lait clarifié.	6000 gram.
Suc dépuré de fumeterre.	980 gram.
Sucre blanc concassé.	735 gram.
Manne en larmes.	62 gram.

On met ces différentes substances dans une bassine, en y ajoutant les colatures qui proviennent des opérations précédentes; on met cette bassine sur un fourneau allumé et on entretient la chaleur jusqu'à l'ébullition et la solution complète du sucre et de la manne, alors on passe au blanchet, puis on remet sur le feu la liqueur passée et on évapore s. a. jusqu'à consistance de sirop épais.

4.° On prend,

Pulpe de tamarin.	153 gram.
——— de casse.	122 gram.

Et on les délaye dans le sirop chaud et épaissi.

5.° Enfin, on a préparé une poudre avec :

Scammonée d'Alep.		45 gram.
Rhubarbe choisie.	de chaq.	22 gram.
Graines de fumeterre. . . .		
Myrobolans emblics.		
———— bellerics.		

——— citrins	de chaq.	15 gram.
——— chebules		
——— indiens.		
Graine d'anis.	de chaq.	8 gram.
Graine de fenouil.		
Spica nard.		

Et lorsque les pulpes sont bien délayées dans le sirop, on y ajoute peu à peu et on y incorpore exactement la poudre composée, de manière à former une masse qui ait l'apparence homogène et bien unie, et on conserve cet électuaire dans un pot que l'on place dans un endroit sec et d'une température égale.

N. B. *Comme les myrobolans que l'on trouve dans le commerce sont presque toujours desséchés et altérés, qu'ils ont d'ailleurs peu d'efficacité, ainsi que l'epithym et la graine de fumeterre, on peut très-bien les supprimer et les remplacer avantageusement en augmentant la dose de la manne et des pulpes.*

CÉRAT ACÉTATÉ DE PLOMB (*).

Oxyde de plomb demi-vitreux } de chaque	12 gram.
Vinaigre blanc très-fort . . .	
Huile d'olives	30 gram.
Cire blanche.	10 gram.

On triture d'abord dans un mortier de porcelaine l'oxyde de plomb avec le vinaigre, puis on y ajoute peu à peu, et en triturant continuellement, l'huile d'olive dans laquelle on a fait liquéfier la cire, et lorsque le mélange est bien exact, on le retire du mortier et on le conserve pour l'usage.

EAU DE CANNELLE, DITE ORGÉE.

Aqua cinnamomi, aqua cardiaca minor, sive aqua cinnamomi tenuis. FULLER.

Cannelle de Ceylan, fine et choisie. 250 grammes.
Eau de rivière. 3000

On casse ou brise la cannelle en petits morceaux, on la met dans le bain-marie d'un alambic, avec la quantité d'eau prescrite; et, après 24 ou 36 heures d'infusion, à la température de l'atmosphère, on procède à la distillation, et on retire à-peu-près 1500 grammes d'une eau odorante, légèrement laiteuse, que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

FULLER conseille de faire fondre dans chaque livre d'eau de cannelle distillée une once de sucre candi, afin que la portion huileuse ne se sépare pas de l'eau.

TABLETTES,

OU SUCRE A L'EAU DE CANNELLE.

Sucre. . . . . 490 gram.
Eau de cannelle. 124

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces; et tandis

que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes que l'on renferme dans une boîte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du département de l'Aube, par Claude-Hubert Simon, *natif de Bar-sur-Aube, département de l'Aube, et y demeurant.*

DE L'IMPRIMERIE D'ANDRÉ-LEFEBVRE ET BOUQUOT FILS.

PROGRAMME N.° 16.

DES OPÈRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE L'YONNE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A AUXERRE,

DE L'IMPRIMERIE DE LAURENT FOURNIER, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE ET DU JURY MÉDICAL.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole Polytechnique*, Président du Jury.

M. Deserin, *Docteur en Médecine*, à Auxerre.
M. Monfort, *Docteur en Chirurgie*, à Auxerre.
M. Mérat-Guillot, *Pharmacien*, à Auxerre.
M. Sougères, *Pharmacien*, à Auxerre.
M. Bouchardat, *Pharmacien*, à Avallon.
M. Gaudichon, *Pharmacien*, à Sens.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

INFUSUM VINEUX DE SAFRAN COMPOSÉ.

Safran gatinais		30 grammes.
Canelle de Ceylan concassée.		20
Sommités de stechas.	de chaq.	10
Feuilles seches de menthe poivrée.		
Vin blanc d'Espagne.		400

Infuser (*s. a.*) pendant 24 ou 30 heures, à la température de l'atmosphère, en agitant de tems en tems; passer ensuite avec expression, et conserver pour l'usage.

SIROP VINEUX DE SAFRAN COMPOSÉ.

Infusum vineux de safran composé	200 grammes.
Sucre blanc concassé.	340

On met ces deux substances dans un ballon que l'on plonge dans le bain marie d'un alambic, et que l'on agite de tems en tems; et lorsque la solution du sucre est complette et réfroidie, on tire le sirop au clair, et on conserve pour l'usage.

SIROP DE LIMONS.

On prend une quantité déterminée de beau sucre pulvérisé

que l'on met dans une terrine de grès ou de porcelaine, et l'on recouvre cette terrine avec un tamis de crin à mailles serrées; alors on prend une certaine quantité de beaux citrons à jus, on les coupe en travers, et à l'aide d'une cuiller d'argent que l'on enfonce dans leur intérieur, et que l'on remue en tournant, on en exprime le suc acide qui passe clair à travers les mailles du tamis; et lorsqu'on a exprimé le suc d'un assez grand nombre de citrons pour faire la solution du sucre, on place aussitôt la terrine sur un bain marie, pour achever de fondre le sucre. Lorsque la solution est complette et que le sirop a une consistance convenable, on le laisse réfroidir, on enlève l'écume qui se trouve à sa surface, et on le distribue dans des flacons. Ainsi préparé ce sirop est plus beau, plus agréable que par les procédés ordinaires; et lorsqu'il est nécessaire on l'aromatise en y ajoutant l'*oleo-saccharum* de citrons.

PATE DE GUIMAUVE.

Pasta althea.

Racines de Guimauve, mondées de leur écorce	61 gram.
Gomme arabique choisie et très-blanche.	de cha. 600
Sucre très-blanc.	
Eau de Rivière.	

On fait bouillir la Guimauve pendant cinq ou six minutes, dans l'eau, on passe le Decoctum, on y ajoute la Gomme arabique concassée, on remet la bassine sur le feu, en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à l'entière solution de la Gomme, on coule à travers un linge blanc, ou mieux une étoffe de laine, et après avoir nettoyé la bassine, on y remet la liqueur; on y ajoute le sucre concassé et on fait éva-

porer à une douce chaleur, en agitant continuellement jusqu'à ce que la matière ait pris une consistance visqueuse, tenace, et qu'en la remuant, on voye le fond de la bassine bien net, alors on la retire du feu, et lorsqu'elle est à demie réfroidie, on y ajoute peu à peu huit à dix blancs d'œufs mêlés avec huit à onze grammes d'eau de fleurs d'oranger, et que l'on a réduit en mousse écumeuse en les fouettant avec quelques brins de bouleau; pendant ce tems on agite fortement et vivement, avec la spatule, la matière contenue dans la bassine, jusqu'à ce qu'elle ait une grande blancheur et qu'elle se détache facilement de la spatule, et on coule aussitôt la pâte sur un porphyre saupoudré d'amidon, on l'unit avec un rouleau de bois également saupoudré d'amidon, enfin lorsqu'elle est réfroidie, on la coupe avec des ciseaux, en tablettes que l'on saupoudre aussi avec de l'amidon, pour qu'elles n'adhérent point les unes aux autres.

Quelques-uns pour réduire plus facilement les blancs d'œufs en une mousse écumeuse y ajoutent en les battant une portioncule (à peu près un centigramme) de sulfate acide d'alumine.

PILULES DE MURIATE DE MERCURE SUROXYDÉ.

Pilules spécifiques.

Muriate de Mercure suroxydé.	2 grammes.
Muriate d'Ammoniaque.	6
Eau distillée.	16
Extrait de Réglisse.	32
Poudre de Réglisse.	16

Pour faire, selon l'art, une masse homogène que l'on partagera en 288 Pilules.

CERAT DE BLANC DE BALEINE.

Ceratum Cetacei. (Ph. Lond. 1809.)

Blanc de Baleine.	16 grammes.
Cire blanche.	61
Huile d'olives.	123

Liquéfier ensemble la cire et le blanc de baleine, puis y ajouter l'huile en remuant jusqu'à l'entier réfroidissement.

CÉRAT DE CANTHARIDES.

CERATUM LYTTÆ. (Ph. Lond. 1809.)

Cérat de Blanc de Baleine.	25 gr.
Cantharides en poudre très-fine.	4

On amollit le Cérat en le chauffant légèrement, et on y incorpore la poudre de Cantharides.

EMPLATRE DE PLOMB OPIACÉ.

Emplâtre de PISSER, contre le Cancer.

Huile de Lin.	500.
Oxyde rouge de Plomb. (*Minium.*)	de chaque 130.
Oxyde Carbonaté de Plomb. (Céruse.)	de chaque 130.
Cire jaune.	de chaque 130.
Thérébentine.	48.
Opium desséché et pulvérisé.	18.

Pour faire, *s. a.*, un Emplâtre un peu mol.

CATAPLASME DE MOUTARDE.

ou SINAPISME.

Moutarde en poudre fine. Farine de seigle, mie de pain ou pâte de levain.	de chaque, parties égales.
Vinaigre fort.	*q. s.*

Pour former une masse de consistance molle, tenace, propre à être étendue sur un linge ou sur un morceau de peau.

On augmente l'activité tubéfiante du cataplasme en ajoutant à la moutarde partie égale d'ail réduit en pâte, ou une demi-partie de poivre noir, de gingembre, de muriate de soude ou mieux d'ammoniaque en poudre, ce qui doit être prescrit par le Médecin. On peut aussi au lieu de vinaigre ordinaire employer l'infusum acéteux de scille.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Yonne, par ANDRÉ-CHARLES BOISSARD, *natif de Vermenton, département de l'Yonne, et y demeurant.*

PROGRAMME

N.° 17.

DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DEPARTEMENT DE L'YONNE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A AUXERRE,

DE L'IMPRIMERIE DE LAURENT FOURNIER,
IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE ET DU JURY MÉDICAL.

Octobre 1813.

JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Président de la Commission des Remèdes secrets, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole Polytechnique*, Président du Jury.

M. Deserin, *Docteur en Médecine*, à Auxerre.
M. Monfort, *Docteur en Chirurgie*, à Auxerre.
M. Mérat-Guillot, *Pharmacien*, à Auxerre.
M. Sougères, *Pharmacien*, à Auxerre.
M. Bouchardat, *Pharmacien*, à Avallon.
M. Gaudichon, *Pharmacien*, à Sens.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MEDICAL.

SIROP DE RAIFORT COMPOSÉ.

Communément anti-scorbutique.

Racines fraîches de Raifort sauvage.		750 grammes.
Cochléaria.		500
Cresson de fontaine.		250
Becabunga.		200
Oranges amères (dites Bigarades.)		150
Alcool à 22 dégrés.		100
Écorces d'Oranges amères,	de chaque	20
Canelle de Ceylan,		
Eau.		1100
Sucre blanc.		q. s.

Comme ce Sirop doit contenir la portion extractive et les principes aromatiques et volatils des différentes substances qui entrent dans sa composition, il faut plusieurs opérations successives.

1.° On met dans un ballon l'Alcool avec la Canelle concassée et les Ecorces d'Oranges qui doivent être coupées menues, et après avoir bouché le ballon, on laisse infuser pendant 24 heures à la température de l'atmosphère.

2.° Après ce tems on met dans la cucurbite d'un alambic la quantité d'eau prescrite, et on y ajoute successivement les Oranges amères coupées en tranches, le Becabunga, le Cresson, le Cochléaria que l'on a coupé et haché grossièrement, puis 600 grammes de racines de Raifort que l'on a nétoyées sans les laver, et que l'on coupe en tranches minces; enfin on y ajoute l'infusum alcoolique de Canelle, d'Ecorces d'Oranges;

on adapte aussitôt le chapiteau de l'alambic et on procède à la distillation par un feu gradué, en se bornant à retirer 300 grammes d'une liqueur alcoolique aromatique, à laquelle on ajoute *s. q.* de sucre blanc concassé que l'on fait fondre dans un ballon de verre, à la chaleur du bain marie, pour former un premier Sirop qui contient les principes volatils et odorans des substances employées.

3.° On verse sur un tamis ce qui reste dans l'alambic, on l'exprime légèrement, on verse la colature dans une bassine, on y ajoute un ou deux blancs d'œufs et suffisante quantité de sucre pour former un second Sirop qui contient spécialement les principes extractifs des substances employées.

4.° Lorsque ce second Sirop a acquis la consistance convenable, on met dans la cucurbite d'un bain marie 150 grammes de racines de Raifort, nétoyées et coupées en tranches minces, et aussitôt on y verse ce Sirop bouillant, et après avoir bien couvert et enveloppé cette cucurbite, on laisse reposer cet appareil pendant 12 à 15 heures jusqu'à ce qu'il soit entièrement réfroidi; alors on passe ce Sirop sur un drap de laine, on y ajoute le premier Sirop que l'on a fait avec la liqueur distillée, et lorsque le mélange est exact, on le met dans des bouteilles bien séches, bien propres, que l'on bouche aussitôt et que l'on conserve à la cave.

On a généralement conservé dans la composition de ce Sirop les mêmes substances et à peu-près leurs proportions respectives; mais on a beaucoup varié sur le mode de préparation.

1.° Quelques-uns, d'après Forestus, *qui a décrit ce Sirop sous le nom de* Sirupus Scelotyrbicus, *après avoir pilé les plantes en expriment le suc, y font infuser la* Canelle, *l'Ecorce d'Orange, et lorsqu'il est clarifié ils y font fondre le sucre à la chaleur du bain marie et y ajoutent, lorsqu'il est réfroidi, un peu d'alcoolat de Raifort.* (Esprit ardent de Cochléaria.)

2.° D'autres, après avoir exprimé le suc des plantes y font infuser les Ecorces d'Oranges et la Canelle; mais considérant que le marc des plantes contient encore beaucoup de principes actifs, ils versent sur ce marc une certaine quantité d'eau et de vin blanc

dont ils tirent, par la distillation, une liqueur alcoolique lactescente et d'une odeur vive qu'ils mêlent avec le suc clarifié, et dont ils forment un Sirop à la chaleur du bain marie.

3.° La Pharmacopée de Paris prescrit de mettre dans une cucurbite la Canelle, les Oranges et les plantes fraîches avec du vin blanc, et d'en retirer, par la distillation, une certaine quantité dont on fait séparément un premier Sirop, puis on prend ce qui reste dans la cucurbite, on l'exprime, on clarifie la colature et on en forme un second Sirop que l'on mêle avec le premier.

4.° Enfin quelques-uns préférent le mode de preparation qui vient d'être rapporté.

Le Récipiendaire déterminera, par l'observation et le raisonnement, quel est dans la préparation de ce sirop le procédé le plus convenable.

SIROP VINEUX DE QUINQUINA.

Quinquina pulvérisé.	62	grammes.
Extrait sec de quinquina.	22	
Vin blanc de Lunel.	490	
Alcool à 20 dégrés.	30	
Sucre blanc.	765	

On met sur un porphyre la poudre de quinquina, on l'humecte avec l'alcool, et on broie en y ajoutant peu à peu l'alcool jusqu'à ce que le quinquina soit réduit en une sorte de pâte ou de masse pultacée, d'une extrême ténuité; on la ramasse, on la met dans un flacon avec le vin, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant 48 heures, en remuant de tems en tems; on filtre alors la liqueur, on y délaye l'extrait de quinquina; enfin on y ajoute le sucre que l'on fait fondre à la chaleur du bain marie.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE BENJOIN.

Tinctura benzoes.

Benjoin choisi et concassé	32	grammes.
Alcool à 30 dégrés	250	

Infuser *s. a.* à la température de l'atmosphère, tirer au clair et conserver pour l'usage.

ACIDE BENZOIQUE HUILEUX OU PAR SUBLIMATION.

Fleurs de Benjoin, Sel de Benjoin. (SCHRŒDER.)

Cet acide qui existe dans différentes substances végétales et animales, et qu'actuellement on prépare en grand, en Suisse, peut s'obtenir par différens procédés; mais pour l'usage pharmaceutique, il faut le préparer par sublimation, procédé qui lui conserve une portion huileuse et odorante qui ajoute beaucoup à ses propriétés.

Pour l'obtenir ainsi, on met une quantité quelconque de benjoin concassé dans une terrine vernissée, peu profonde, et que l'on recouvre d'une seconde terrine percée d'un petit trou à son milieu, et dont les bords usés puissent s'adapter exactement l'un sur l'autre, on lutte cet appareil avec une bande de papier frotté de colle de farine, on le place sur un fourneau allumé capable de fournir une chaleur un peu supérieure à celle de l'eau bouillante, et que l'on entretient pendant deux heures; après ce tems on laisse réfroidir l'appareil, on le délute avec précaution, et on sépare, avec la barbe d'une plume l'acide benzoïque qui est sublimé et attaché à la terrine supérieure.

MURIATE AMMONIACAL DE FER SUBLIMÉ.

Limaille de fer très-fine.
Muriate d'ammoniaque. } de chaque, partie égale.

Mélanger, puis procéder selon l'art à la sublimation.

ELECTUAIRE DE JALAP COMPOSÉ.

Electuarium purgans. RICH. DE HAUTES.

Jalap en poudre.	62 grammes
Séné.	30

Scammonée d'Alep.		8
Tartrate acidule de potasse.	de chaque	16
Anis.		
Pulpe de prunaux.		245
Pulpe de tamarins.		122
Miel écumé.		*s. q.*

On pile la scammonée avec quelques amandes, puis on y ajoute le jalap et les autres substances séches qui ont été réduites en poudre très-fine; on les mélange bien, on les incorpore exactement avec les pulpes et suffisante quantité de miel pour former une masse molle et d'une consistance convenable.

HUILE VOLATILE DE CAMPHRE.

On prend une quantité quelconque de camphre, on le réduit en poudre fine, on le mélange, on l'incorpore avec de l'argile que l'on humecte avec un peu d'eau, que l'on pétrit bien; on en forme ensuite des petites boules; lorsqu'elles sont séches, on en remplit une cornue de grès que l'on place dans un fourneau; et, après y avoir adapté un récipient, on allume le feu que l'on augmente par dégré, et il passe successivement dans la cornue une petite quantité de fluide aqueux et une huile légère de couleur citrine que l'on recueille et que l'on conserve dans un flacon.

CATAPLASME LAITEUX.

Mie de pain. } de chaque 500 grammes.
Lait de Vache. }
Eau *q. s.*

On émiette le pain, on le détrempe avec suffisante quantité d'eau, puis on y ajoute le lait; on fait chauffer en remuant avec une spatule de bois jusqu'à ce que le mélange ait acquis une consistance molle propre à être étendue sur un linge.

Quelquefois, suivant la prescription du Médecin, en retirant le cataplasme du feu on y ajoute un jaune d'œuf frais, trois

grammes de safran en poudre; d'autres fois on y ajoute 10 à 12 grammes d'huile d'amandes douces ou d'olives.

ETHER MURIATIQUE.

On met dans une cornue tubulée, quatre parties de muriate de soude purifié et desséché, on place cette cornue sur un bain de sable et l'on adapte à son col un tube recourbé qui plonge dans un flacon à demi rempli d'alcool rectifié à 36 dégrés. L'appareil ainsi disposé, on verse par la tubulure de la cornue deux parties et demie d'acide sulfurique à 55 dégrés, on allume le feu et on augmente la chaleur par dégrés, l'acide muriatique se dégage successivement sous forme de gaz ou de vapeurs qui sont aussitôt absorbées, dissoutes dans l'alcool, et en augmentent la chaleur et le volume.

Lorsque la distillation est finie, ce que l'on reconnaît par la cessation du dégagement des bulles, on verse l'alcool chargé d'acide muriatique dans une cornue de verre, on la place sur un bain de sable, on adapte à son col un récipient, et on procède à la distillation avec l'attention de ménager le feu, et d'entretenir le récipient froid en l'environnant de linges mouillés ou de glace pilée, et l'on obtient ainsi l'Ether muriatique.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de l'Yonne, par CHARLES-EUGENE COURTOIS, *natif de Joigny, y demeurant, et* PIERRE-CHARLES LENFUMÉ, *natif de Saint-Florentin, Département de l'Yonne, y demeurant.*

RECUEIL

DES PROGRAMMES

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

QUI ONT ETE EXECUTEES AUX JURIS MEDICAUX

PENDANT *l'année 1814, sous la présidence du Professeur* CHAUSSIER.



A PARIS,

CHEZ THÉOPHILE BARROIS, LIBRAIRE,
RUE HAUTE-FEUILLE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Formules et principaux Objets contenus dans les Programmes chimiques et pharmaceutiques de l'année 1814.

ACÉTATE d'ammoniaque opiacé . . . . Prog. N°. 14
——— de magnésie 3
——— ——— ammoniacé 3
——— de soude 20
ACIDE borique ou boracique 16
——— muriatique oxygené 3
——— oxalique 23
——— tartarique 11
ALBUMINE avec les dissolutions métalliques . . . 15
——— ——— l'acétate de plomb 15
——— ——— le muriate de mercure sur oxydé . . 15
——— ——— le nitrate de mercure 15
ALCOOL ammoniacal 2
——— ——— opiacé 5
ALCOOLAT de badiane 12
——— ——— sucré 12
——— de castoreum composé 21
——— de laurier cerise 14
——— de myrrhe composé 7
——— de safran composé et sucré 15
——— thériacal 21
ALKALI minéral 16
BAUME de vie externe 17
BEURRE de cacao 16
CARBONATE de potasse 5
——— de soude 18
CÉRAT d'oxyde de plomb acétaté 10
CHAUX vive 23
CITRONADE gazeuse 17
COLLE acétimoniée de *frère Côme* 19

COLOPHONE, note sur ce mot. . . . . Prog. No. 20
DIASCORDIUM 21
DEUTO-MURIATE de mercure. 13
DILUTUM acéteux d'ammonium 8, 19
DISSOLUTUM aqueux d'indigo 9
———— sulfurique d'indigo 9
EAU. Atenttion dans la distillation 9
—— céleste 8, 22
—— de carbonate d'ammoniaque 15
—— distilée de laurier cerise 10
—— ferreuses, martiales, chalybées 13
—— hydro-sulfureuses hépatiques 11
—— d'hydrogène sulfuré 20
—— de chaux 23
—— sulfureuse chargée de plomb 20
—— de vie, allemande 22
EAUX minérales acidules gazeuses 12
—— ———— artificielles 20
—— ———— ———— leurs avantages 20
—— ———— ———— de *Seltz* 20
—— ———— ———— de *Vichy* 20
—— ———— naturelles, considérations générales . . 10
—— ———— ———— leur classification 10
—— ———— salines 14
—— salubres, leur caractère 9
ELECTUAIRE de jusquiame opiacé 15
———— de manne et d'huile d'amandes douces . . 13
———— de poivre opiacé 7
———— de quinquina 1
———— de scordium opiacé 21
ELIXIR antl-asthmatique de BOERRHAVE 20
—— blanc de GARUS 15
—— contre le tœnia 7
—— viscéral d'HOFFMAN 7
EMPLATRE D'ANDRÉ DE LA CROIX 14
———— de blanc de baleine 15
———— de cantharides 7, 12, 16
———— de cire 13
———— gras de plomb 1, 22
———— de résine et d'élemi 14
———— résineux mercuriel 4

EMPLATRE résineux simple . . . . . Prog. N°. 1
——— de styrax 6
——— de soufre et d'euphorbe 7
ESPRIT de castoreum 21
ETHER sulfurique 10
EXTRAIT alcoolique de belladona. 13
——— ——— de laurier cerise 14
——— aqueux ——— 10
——— de bayes de nerprun 8
——— ——— de sureau 7
——— de belladona 5
——— de botrys ou ambroisie 11
——— de cantharides 6
——— de fumeterre 19
——— de genièvre 9
——— de houblon 1, 6
——— de jusquiame noire 3
——— de laurier amandier 4
——— d'opium au vin 2
——— de racines d'aunée 12
——— de racines de fenouil 22
——— thériacal 21
——— de tormentille 9
FÉCULE ou matière verte des plantes 19
FUMIGATION d'acide muriatique oxygéné . . . 18
——— désinfectantes 16
——— nitriques 17
——— sulfureuses 20
GAZ hydrogène sulfuré 20
GELÉE de lichen d'Islande 17
GUYTON DE MORVEAU; ses fumigations . . . 18
HUILE concrète de cacao 16
——— douce de vin 10
——— éthérée pyrogènée 10
——— hydro-sulfurée d'ammoniaque 17, 23
——— d'œufs par expression 13
——— ——— par l'alcool 13
HYDROSULFURE d'ammoniaque 23
——— de soude 19
INFUSUM acéteux de castoreum 14
——— alcoolico ammoniacal de gayac 11

INFUSUM alcoolico sulfurique de gingembre Prog. N°. 12
——— ——— d'azarum 20
——— ——— de benjoin 1
——— ——— de curcuma 9
——— ——— de digitale 11
——— ——— fort de cantharides 6
——— ——— de fougère 7
——— ——— de gayac 10
——— ——— de jalap 1
——— ——— ——— composé 22
——— ——— de jusquiame noire 3
——— ——— de la partie ligneuse de l'ipécacuana . 8
——— ——— du parenchyme de l'ipécacuana . . . 8
——— ——— de quassia 22
——— ——— de scamonée 4
——— ——— sucré de vanille 6, 21
——— éthèré de castoreum 2
——— ——— d'opium 15
——— ——— de valériane 10
——— de la fécule verte des plantes 19
——— vineux d'amandes composé 8, 22
——— ——— d'antimoine 14
——— ——— de colombo 7
——— ——— d'opium composé 12
——— ——— d'oranges amères 7
KERMÈS minéral par la soude 12
——— ——— par la potasse 15
LAUDANUM tutissimum 21
LIMAILLE de fer préparée 18
LIMONADE carbonique 17
LIQUEUR de badiane 12
——— fumante de BOYLE 13
——— de vanille 21
MARMELADE de TRONCHIN 13
MELLITUM de chaux 22
——— de concombres sauvages 21
——— de nerprun 8
MIEL d'élaterium 21
MODE d'action des fumigations désinfectantes . . . 16
MURIATE ammoniaco mercuriel 23
——— d'antimoine concret par sublimation 21

MURIATE d'antimoine liquide par dissolution Prog. N°. 21

——— de mercure doux 16

——— ——— sur oxydé 13

——— sur oxigéné de chaux 3

ONGUENT d'élémi 8

——— de la mère 1, 22

——— miellé camphré 22

——— de styrax 20

——— synapisé 8

——— de théden pour les yeux 22

OPIAT somnifère 15

OPIUM purifié 2

OXY-MURIATE de chaux 3

——— de mercure 13

OXYDE d'antimoine hydro-sulfuré par la potasse . . . 12, 15

——— ——— ——— par la soude . . . 14

——— ——— ——— ——— à doses différentes 14

——— gris de mercure ammoniacal 15

——— de mercure cendré 4

——— ——— magnésien 15

OXYDULE noir de mercure 4

PASTILLES benzoïques 19

——— de cacao 16

——— de canelle musquées 23

——— de chocolat 6

——— d'extrait de quinquina 18

——— de guimauve 4

——— de menthe 3

——— de quinquina 18

——— de vanille 1

PATE d'amandes sucrée 22

——— de cacao 16

——— de guimauve 1

PHILONIUM romanum 15

PHOSPHATE acide de chaux 18

——— de chaux 18

——— de soude 18

——— ——— de FANCKE 15

PILULES de cynoglosse 6

——— de myrrhe opiacées 6

PILULES d'oxyde de mercure et de scamonée Prog. N°. 5
——— de savon et d'extrait de fumeterre 19
——— de storax opiacées 11
POMMADE de *frère Côme*. 10
——— opiacée 22
——— de tuthie composée 22
POTASSE avec la chaux 5
——— concrète 5
POUDRE contre les vers 7
——— de coraline composée 7
——— d'ipécacuana opiacée 3
——— de myrrhe opiacée 2
PRINCIPAUX RÉACTIFS 17
PROTO-MURIATE de mercure 16
——— ——— ——— précipité blanc 23
PRUSSIATE de chaux 5
——— de mercure 3
PULVÉRISATION d'ipécacuana 8
RÉACTIFS, (définition des) 17
ROB de nerprun 8
SACHET préservatif 16
SAVON animal 17
——— ——— thérébentiné 17
——— aromatique opiacé 2
——— de cacao 6
——— de ricin 2
——— ——— avec le jalap 2
——— sulfuré de potasse 5
——— ——— de soude 4
SEL sédatif d'HOMBERG 16
SIROP d'amandes ou d'*orgeat* 9
——— de benzoin ou *anti-asthmatique* 18
——— de capillaire composé 7
——— d'eau de fleurs d'oranger 5, 11
——— d'eau de roses 13
——— d'écorces d'oranges 4, 14
——— de figues 17
——— de fleurs de bouillon blanc 23
——— de guimauve. 2
——— de limons 1, 6
——— de mauves. 3, 21

SIROP de nerprun . . . . Prog. N°. 8
——— de raifort composé 22
——— ——— ——— divers modes de préparation . 22
——— de réglisse 22
——— de sulfure de soude. 19
——— de tolu. 19
——— de vanille. 10
SOLUTUM alcoolique d'huile de ricin 2
——— ——— ——— d'indigo 9
——— de tartrate boraté de potasse. 21
——— Son usage pour pansemens. 21
SOUDE à l'alcool. 19
——— caustique 19
SOUS carbonate de potasse. 12
SUCRE de Vanille 16
SULFATE de soude. 16
SULFURE d'ammoniaque 13
——— de fer. 20
——— hydrogèné de soude 4
——— de potasse. 9
——— de soude. 4
TARTARIQUE (acide). 11
TARTRATE boraté de potasse 21
——— de chaux par la crême de tartre. 11
——— ——— par la décomposition du tartrate de potasse 11
TEINTURE de scamonée. 4
TERRE foliée minérale. 20
VERT végétal artificiel 9
VIN émétique. 14
——— stomachique 7
VINAIGRE camphré 17

FIN.



PROGRAMME (N.° 1.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

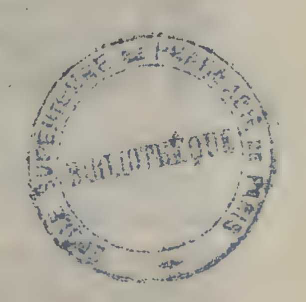
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

POUR

RECEPTION DE PHARMACIEN.





A ÉVREUX,

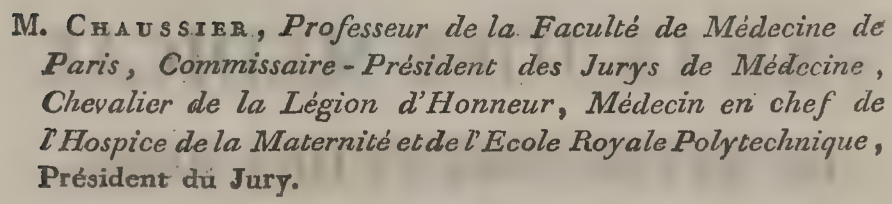
De l'Imprimerie d'ANCELLE fils, Imprimeur de la Préfecture, du Jury Médical, de la Société de Médecine, etc.

SEPTEMBRE 1814.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.



M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole Royale Polytechnique,* Président du Jury.

M. BROUARD, *Docteur en Médecine, à Evreux, Médecin de l'Hôpital civil et militaire.*

M. GOULLIART, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital civil et militaire, des Prisons et du Dépôt de Mendicité.*

M. LETELLIER, }
M. L. H. DELARUE, } *Pharmaciens à Evreux.*

M. PELVEY, *Pharmacien à Bernay.*

M. CASTEL, *Pharmacien à Verneuil.*

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP DE LIMONS.

On prend une quantité déterminée de beau sucre pulvérisé, que l'on met dans une terrine de grès ou de porcelaine, et l'on recouvre cette terrine avec un tamis de crin à mailles serrées ; alors on prend une certaine quantité de beaux citrons à jus, on les coupe en travers, et à l'aide d'une cuiller d'argent que l'on enfonce dans leur intérieur et que l'on remue en tournant, on en exprime le suc acide qui passe clair à travers les mailles du tamis ; et lorsqu'on a exprimé le suc d'un assez grand nombre de citrons, pour faire la solution du sucre, on place aussitôt la terrine sur un bain-marie, pour achever de fondre le sucre ; lorsque la solution est complète et que le sirop a une consistance convenable, on le laisse refroidir ; on enlève l'écume qui se trouve à sa surface, et on le distribue dans des flacons. Ainsi préparé, ce sirop est plus beau, plus agréable que par les procédés ordinaires, et lorsqu'il est nécessaire, on l'aromatise en y ajoutant l'*oleo-saccharum* de citrons.

PATE DE GUIMAUVE.

Pasta altheæ.

Racines de guimauve mondées de leur écorce. . . . 61 grammes.
Gomme arabique choisie et très-blanche.
Sucre très-blanc. . . . . } de chaq. 600
Eau de rivière. . . . .

On fait bouillir la guimauve pendant cinq ou six minutes dans l'eau ; on passe le décoctum, on y ajoute la gomme arabique concassée ; on remet la bassine sur le feu, en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à l'entière solution de la gomme ; on coule à travers un linge blanc, ou mieux, une étoffe de laine, et après avoir nétoyé la bassine, on y remet la liqueur ; on y ajoute le sucre concassé, et on fait évaporer à une douce chaleur, en agitant continuellement, jusqu'à ce que la matière ait pris une consistance visqueuse, tenace, et qu'en la remuant, on voie le fond de la bassine bien net ; alors on la retire du feu, et lorsqu'elle est à demi refroidie, on y ajoute peu à peu huit à dix blancs d'œufs, mêlés avec 8 à 11 grammes de fleurs d'oranger et que l'on a réduit en mousse écumeuse en les fouettant avec quelques brins de bouleau ; pendant ce tems on agite fortement et vivement avec la spatule la matière contenue dans la bassine, jusqu'à ce qu'elle ait une grande blancheur et qu'elle se détache facilement de la spatule, et on coule aussitôt la pâte sur un porphyre saupoudré d'amidon ; on l'unit avec un rouleau de bois également saupoudré d'amidon ; enfin lorsqu'elle est refroidie, on la coupe, avec des ciseaux, en tablettes que l'on saupoudre aussi avec de l'amidon, pour qu'elles n'adhérent point les unes aux attres.

Quelques-uns, pour réduire plus facilement les blancs d'œufs en une mousse écumeuse, y ajoutent, en les battant, une portioncule (à peu près un centigram.) de sulfate acide d'alumine.

PASTILLES DE VANILLE.

Vanille en poudre très-fine. . . 24 grammes.
Sucre en poudre. 125
Mucilage de gomme adragant. . Q. S.

On mêle, selon l'art, pour former une pâte que l'on étend également, que l'on partage en tablettes rondes ou quarrées, du poids de 42 à 53 centigrammes.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE BENJOIN.

Teintura benzoes.

Benjoin choisi et concassé. . . 32 grammes.
Alcool à 30 degrés. 250

Infuser S. A., à la température de l'atmosphère ; tirer au clair et conserver pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE JALAP.

Teinture de Jalap.

Jalap en poudre. . . . . 100 grammes.
Alcool à 30 degrés. . . . . 600.

Infuser S. A. pendant quelques jours à une température douce, en agitant de tems en tems, passer avec expression, filtrer et conserver pour l'usage.

EXTRAIT DE HOUBLON. *Extractum humuli.* (Ph. L. 1809).

Sommités de houblon (*humuli strobili*). . 1 partie.
Eau. . . . . 20 parties.

On fait bouillir jusqu'à réduction à la moitié ; on passe ensuite la liqueur bouillante, puis on fait évaporer jusqu'à consistance convenable.

ÉLECTUAIRE DE QUINQUINA. *Opiat fébrifuge.*

Quinquina en poudre très-fine... 16 grammes.
Rhubarbe. 2
Muriate d'ammoniaque. 1
Sirop de pêchers ou de rhubarbe. S. Q.

Pour former, selon l'art, un électuaire mol, que l'on divise en huit ou dix bols égaux suivant la prescription particulière du Médecin.

La formule de cette préparation, qui toujours est extemporanée, ou *magistrale*, comme on le dit ordinairement, varie beaucoup, suivant l'indication que le Médecin se propose : tantôt au lieu de rhubarbe et de muriate d'ammoniaque, il associe au quinquina la magnésie pure, tantôt il y associe le carbonate de potasse, ou un sel neutre et même le tartrate de potasse antimonié ; quelquefois des aromatiques, des astringens, des amers, comme la serpentaire de Virginie, la canelle, la valériane, la benoite, le *quassia amara ;* d'autres fois il y fait entrer le camphre, les préparations opiacées, etc., etc.; mais quelle que soit la formule, ces sortes d'électuaires ne doivent se préparer qu'à petite dose, suivant le besoin, et il faut apporter une grande attention pour en faire exactement le mélange.

EMPLATRE GRAS DE PLOMB.

Communément onguent brun ou de la mère, onguent émollient Saviard, *unguentum fuscum.*

Graisse de porc. . . . . .
Beurre frais. . . . .
Suif de mouton. . . . . . . } de chaque 244 grammes.
Cire. . . . .
Oxyde de plomb demi-vitreux
Huile d'olive. . . . . 458.

On met dans une bassine, sur le feu, la graisse, le beurre, le suif, l'huile, et on les y laisse jusqu'à ce qu'elles commencent à fumer, c'est-à-dire jusqu'à ce que, par la chaleur, ces substances éprouvent un commencement de décomposition ; alors on y ajoute peu à peu et par partie l'oxyde de plomb, qui doit être réduit en poudre très-fine, bien desséchée, et même un peu échauffée, pour éviter le boursouflement et ne pas retarder la combinaison ; on agite continuellement la matière jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur brune noirâtre ; puis on retire le bassin du feu ; on y met la cire coupée en petits morceaux; on agite jusqu'à ce qu'elle soit liquéfiée ; enfin on coule cet emplâtre dans des carrés de fort papier.

N. B. Pour mieux mélanger l'oxyde de plomb avec les graisses chaudes, on met cet oxyde dans un tamis que l'on place au-dessus de la bassine, que l'on secoue doucement et par intervalles.

EMPLATRE RÉSINEUX SIMPLE.

Poix résine. . . . . . . } de chaque 250 grammes.
Poix blanche. . . . . . }
Cire jaune. . . . . 200.
Graisse de porc. 150

Liquéfier à un feu très-doux, couler à travers un linge serré, et lorsque le mélange est suffisamment refroidi, le diviser en portions pour former des magdaléons.

Cet emplâtre est spécialement destiné pour servir d'excipient à différentes substances pulvérulentes que l'on y ajoute en le malaxant ou en recouvrant sa surface, après l'avoir convenablement étendu sur un morceau de peau, de toile ou de taffetas, suivant l'objet que le Médecin se propose d'obtenir par son application ; ainsi quelquefois on mêle avec la masse emplastique des poudres salines, aromatiques, plus ou moins âcres ou stimulantes ; d'autres fois on saupoudre sa surface avec des cantharides plus ou moins grossièrement pulvérisées, ou bien avec

de la moutarde, du poivre, du gingembre, de l'aloës, de la myrrhe, etc. Souvent M. le Professeur CHAUSSIER fait répandre à la surface de ces emplâtres, du muriate, du carbonnate d'ammoniaque, ou quelques centigrammes d'oxyde vitreux d'antimoine, de tartrate de potasse antimonié ; et suivant la quantité employée ; cette dernière addition, surtout lorsqu'elle est portée à 60 ou 80 centigrammes et au-delà, produit toujours à la partie sur laquelle on l'applique, de la chaleur, de la rougeur, de la cuisson, une éruption de boutons, ou pustules déprimées à leur centre, entourées à leur base d'un cercle ou auréole, d'un rouge plus ou moins vif, et qui, par leur forme, se rapprochent beaucoup des pustules vaccinales. Souvent les pustules fournissent un suintement séreux, puriforme, abondant, quelquefois il s'y forme une petite escarre brunâtre qui est accompagnée d'une suppuration séreuse, abondante ; quelquefois aussi ces applications augmentent sensiblement la transpiration, l'excrétion de l'urine, excitent même des nausées, des vomissemens ; enfin ces divers moyens employés avec attention et méthode produisent souvent des effets très-avantageux dans le traitement d'un grand nombre de maladies internes.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par CHARLES-JEAN-EUSTACHE DELAMARE, *natif de Sierville, Département de la Seine-Inférieure, domicilié au Pont-de-l'Arche, Département de l'Eure.*

PROGRAMME (N° 2.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

OCTOBRE 1814.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Médecin en Chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole royale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy Taillefesse, *Membre de l'ordre de l'Union, Adjoint au Maire, Pharmacien* à Rouen.

M. Lechandelier, *Pharmacien* à Rouen.

M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes, Pharmacien* à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.





OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

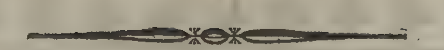


SIROP DE GUIMAUVE.

(*Sirupus de Altheâ* , suivant SELLE.)

℞. Racines fraîches de guimauve.................. 250 grammes.
Eau de fontaine.................................. 1200
Sucre blanc...................................... 1000

Après avoir coupé la guimauve fraîche en petits morceaux, on la fait bouillir pendant vingt à vingt-cinq minutes dans la quantité d'eau prescrite; on passe ensuite avec expression; puis on fait, selon l'art, avec le sucre un sirop qui contient en grande quantité le principe mucilagineux de la guimauve et diffère ainsi beaucoup de celui que l'on prépare ordinairement.



EXTRAIT D'OPIUM AU VIN.

(Opium purifié. *Laudanum opiatum.*)

On prend une quantité quelconque d'opium du commerce, choisi et bien nétoyé ; on le coupe en tranches minces que l'on met dans le bain-marie avec suffisante quantité de vin blanc pour en faire la solution ; on passe ensuite avec expression ; on laisse reposer la colature pour en séparer quelques matières grossières, et, après l'avoir décantée, on la fait évaporer à la chaleur du bain-marie, jusqu'à consistance pilulaire.

INFUSUM ETHÉRÉ DE CASTORÉUM.

℞.	Castoréum en poudre grossière	4 grammes.
	Ether sulfurique rectifié	32

Infuser, à la température de l'atmosphère, dans un flacon bien bouché, puis décanter. Cet infusum, versé dans de l'eau, fournit une huile particulière de castoréum que l'on peut séparer.

POUDRE DE MYRRHE ET DE CORAIL OPIACÉ.

(*Poudre de Corail anodyne d'*Helvetius.)

℞.	Myrrhe		45 grammes.
	Corail rouge	de chaque,	8 grammes.
	Bol d'Arménie		
	Opium desséché		
	Cascarille	de chaque,	32
	Canelle giroflée		

Pulvériser et mêler, selon l'art, pour former une poudre très-fine que l'on conserve dans un flacon bien bouché et que l'on emploie à la dose d'un gramme à deux et même trois.



ALCOOL AMMONIACAL.

Esprit de Sel Ammoniac vineux. (Spiritus vinosus Salis Ammoniaci; Spiritus Ammoniaci.)

℞. Alcool rectifié à 32 degrés.................... 300 grammes.
Ammoniaque fluor ou caustique.............. 150

Méler et conserver dans un flacon bien bouché. Quelques pharmacopées prescrivent de distiller ce mélange, d'autres recommandent de saturer l'alcool du gaz ammoniacal; mais le simple mélange, tel qu'on l'indique ici, suffit pour l'usage pharmaceutique; et à plus d'un égard il est préférable aux procédés plus complexes.

SAVON AROMATIQUE AMMONIACÉ.

℞. Savon blanc râpé.............................. 185 grammes.
Alcool ammoniacal............................. 138
Camphre.. 12
Huile volatile de romarin..................... 10

On met ces quatre substances dans un ballon, et, après l'avoir bouché, on le place sur un bain de sable légèrement échauffé; on entretient la chaleur pendant vingt-quatre ou trente-six heures; on remue, on agite de temps en temps le mélange, et, lorsqu'il est complétement fluidifié et à demi-refroidi, on le coule dans un pot de faïence que l'on couvre aussitôt. En se refroidissant, ce mélange prend une consistance molle, onguentacée, facile à étendre, que l'on peut employer utilement pour faire des frictions à la peau, dans les douleurs rhumatismales chroniques, les engorgements froids et indolents, la diminution de sensibilité ou d'action des membres. Etendu sur un linge et appliqué sur une partie comme un emplâtre, ce savon détermine non-seulement de la rubéfaction, mais encore des phlictaines qui se remplissent de sérosités et produisent l'effet d'un vésicatoire volant, sans avoir l'inconvénient des cantharides.



SOLUTUM ALCOOLIQUE D'HUILE DE RICIN.

℞. Huile douce de ricin.................. } de chaque, parties égales.
Alcool rectifié à 36 dégrés.......... }

Mêler et agiter pendant quelque temps jusqu'à ce que l'huile soit complétement unie à l'alcool.

SAVON DE RICIN.

On met dans un mortier de verre ou une terrine vernissée 155 grammes d'huile douce de ricin, que l'on triture en y versant peu à peu 40 à 45 grammes de solutum de soude caustique (*lessive des savonniers concentrée*), et on continue à triturer pendant deux ou trois heures, jusqu'à ce que le mélange ait acquis une grande tenacité; alors on l'étend dans un moule, où il achève de se concréter, et prend, dans l'espace de vingt-quatre heures, toute la consistance qu'il doit avoir.

Ce savon, bien préparé, a une consistance solide, une couleur blanche, tirant sur le jaune; il a une demi-transparence, conserve l'odeur d'huile de ricin, et se ramollit facilement par l'action du pilon; aussi, pour en former des pilules, il faut y ajouter environ un tiers de son poids de poudre.

SAVON DE RICIN AVEC JALAP.

℞. Savon de ricin récemment préparé............ 60 grammes.
Infusum alcoolique de jalap.................... 240

On met ces deux substances dans un ballon que l'on place sur un bain de sable à une douce température, en agitant de temps en temps; et, lorsque la solution de savon est faite, on fait évaporer le fluide jusqu'à ce que la masse ait acquis une consistance pilulaire.

Comme l'huile de ricin est soluble, en toute proportion, dans l'alcool, et ne précipite point les infusum alcooliques d'huile de ricin, on pourrait aussi préparer ce savon en mélangeant parties égales de solutum alcoolique d'huile de ricin et d'infusum alcoolique de jalap, et en y ajoutant, peu à peu, la soude caustique, et en faisant ensuite évaporer, suivant l'art, à un feu doux, jusqu'à ce que le mélange ait acquis la combinaison savonneuse et une consistance suffisante pour former des pilules.

Le Récipiendaire essaiera séparément ce mode de préparation, et en rendra compte au Jury médical.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, le 7 octobre 1814, par THOMAS-MATHURIN CHEVALIER, natif de Rennes, Département d'Ille-et-Vilaine, et domicilié au même Département.

PROGRAMME

(N° 3.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Octobre 1814.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Médecin en Chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole royale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. REMY TAILLEFESSE, *Membre de l'ordre de l'Union, Adjoint au Maire, Pharmacien* à Rouen.

M. LECHANDELIER, *Pharmacien* à Rouen.

M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes, Pharmacien* à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.





OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



SIROP DE MAUVES.

℞. Fleurs de mauves mondées.................... 100 grammes.
Eau bouillante.............................. 300
Sucre blanc................................. S. Q.

On met les fleurs de mauves dans une cucurbite d'étain ; on y verse l'eau bouillante et on laisse infuser, à la température de l'atmosphère, pendant cinq à six heures ; on passe ensuite ; on laisse déposer la liqueur, puis on y ajoute près du double de son poids de sucre concassé que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie, et l'on obtient ainsi un sirop d'une belle couleur bleue et d'une saveur très-douce ; mais il faut avoir soin, comme pour le sirop de violettes, de choisir du sucre pur, exempt de parties terreuses ou calcaires ou autres substances que par fois la cupidité y introduit.

PASTILLES DE MENTHE.

℞. Huile volatile de menthe très-pure............. 4 grammes.
Suc de citrons.............................. 8
Sucre pulvérisé.............................. 489
Mucilage de gomme adragant préparé à l'eau de menthe.............................. S. Q.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE JUSQUIAME NOIRE.

℞. Feuilles sèches de jusquiame noire.......... 32 grammes.
Alcool à 22 dégrés.............................. 244

Infuser selon l'art à la température de l'atmosphère, filtrer et conserver pour être employé à la dose de 10 à 20 gouttes comme succédanée, dit-on, de l'opium.

EXTRAIT DE JUSQUIAME NOIRE.

On prend une quantité déterminée de feuilles fraîches de jusquiame ; on les incise ; on les pile dans un mortier de marbre, en les humectant avec de l'eau distillée, légèrement tiède. Lorsqu'elles sont réduites en une sorte de pulpe, on les délaye avec une petite quantité d'eau, puis on passe avec forte expression ; alors on laisse reposer le suc exprimé pendant quelques minutes pour en séparer les portions parenchimateuses qui auraient pu être entraînées dans l'expression ; on décante la liqueur, et, sans attendre une dépuration complète, on procède aussitôt à l'évaporation jusqu'à consistance d'un électuaire mol propre à former des pilules.

ACÉTATE DE MAGNÉSIE.

On prend une quantité quelconque de carbonate de magnésie ; on verse dessus du vinaigre distillé en assez grande quantité pour délayer et dissoudre le carbonate de magnésie, ce que l'on facilite par une chaleur douce continuée pendant une ou deux heures ; lorsque la dissolution est complète, on filtre la liqueur et on la fait évaporer sur un feu très-doux jusqu'à consistance d'un sirop clair ; puis, lorsque la liqueur est entièrement refroidie, on y ajoute un 8e d'alcool à 32 dégrés, et on la conserve dans un flacon bien bouché.

L'acétate de magnesie ne crystallise point, ou du moins très-difficilement ; une évaporation prolongée le réduit en une masse visqueuse, déliquescente, qui attire promptement l'humidité de l'air et le réduit en liqueur. Ainsi, pour l'usage pharmaceutique, il faut se borner à rapprocher le dissolutum acéteux de magnésie jusqu'à la consistance d'un sirop clair.

ACÉTATE DE MAGNÉSIE AMMONIACÉ.

On met dans un flacon de crystal, que l'on puisse bien boucher, une quantité quelconque du dissolutum acéteux de magnésie rapproché en consistance sirupeuse, puis on y ajoute peu à peu de l'ammoniaque qui, en se combinant avec l'acide acéteux et la magnésie, forme un *trisule* ou sel composé de trois parties.

En faisant l'affusion de l'ammoniaque, la liqueur devient d'abord louche, laiteuse et paraît disposée à laisser précipiter la magnésie ; mais peu à peu elle s'éclaircit et reprend sa diaphanéité : aussi, pour bien faire cette préparation, il ne faut verser l'ammoniaque que par gouttes, agiter chaque fois le flacon et laisser un intervalle entre chaque affusion ; enfin, on cesse d'ajouter de l'ammoniaque lorsqu'après deux ou trois heures de repos la liqueur commence à former un léger dépôt qui cesse de se dissoudre, et on la conserve alors pour l'usage pharmaceutique, en mettant le flacon dans un endroit frais et à l'abri du soleil.

POUDRE D'IPÉCACUANHA OPIACÉE.

Poudre de Dower. (Pulvis alexiterius, diaphoreticus.)

℞.		
Nitrate de potasse..................	de chaque, 123 grammes.
Sulfate de potasse..................	
Opium choisi, desséché...........	de chaque, 31
Reglisse en poudre................	
Ipécacuanha..........................	

Pour faire cette préparation, on fait, suivant l'auteur, rougir un mortier, on y projette le nitrate et le sulfate de potasse mélangés, et on les remue jusqu'à ce que la déflagration ait cessé : alors on pulvérise cette masse saline, on la mêle avec l'opium, puis on y ajoute l'ipécacuanha et la réglisse, et on en forme une poudre très-fine qu'il faut conserver dans un flacon bien bouché.

Le Récipiendaire observera les phénomènes de cette préparation, et il exposera au Jury les changements qui s'opèrent dans la déflagration du nitrate et du sulfate de potasse.

PRUSSIATE DE MERCURE.

℞.		
	Prussiate de fer (*Bleu de Prusse*)........	90 grammes,
	Oxyde rouge de mercure par l'acide nitrique.	45
	Eau distillée................................	300

Après avoir pulvérisé séparément le prussiate de fer et l'oxyde rouge de mercure, on les met dans une capsule de verre, avec la quantité d'eau prescrite, et on fait bouillir ce mélange pendant 30 à 40 minutes, en remuant continuellement avec une baguette de verre, ce que l'on continue jusqu'à ce que le mélange ait acquis une couleur jaune tirant au vert ; alors on filtre et l'on verse sur le résidu 500 grammes d'eau bouillante ; puis on fait évaporer la colature jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos et le refroidissement, le prussiate de mercure.

Ce sel, qui crystallise en prismes oblongs applatis, coupés obliquement à leurs extrémités, a une saveur métallique, amère, piquante, et laisse sur la langue un peu de rougeur qui disparaît bientôt; frotté sur une plaque d'or ou de cuivre, il n'y forme point de tache à moins qu'il soit mouillé ; il décrépite sur les charbons, se décompose par le calorique, donne une vapeur mercurielle qui s'attache aux métaux. D'après les observations de M. le Professeur *Chaussier*, ce sel peut être employé avec beaucoup d'avantages, soit dissous dans l'eau, soit sous forme pilulaire, dans plusieurs cas opiniâtres. On peut le donner à plus hautes doses que l'oxyde muriate de mercure ou sublimé corrosif, et son usage est moins dangereux : il ne fait point sur l'estomac une impression aussi fâcheuse.

ACIDE MURIATIQUE OXYGÉNÉ.

(*Acide marin déphlogistiqué de* SCHÉELE. *Eau saturée de gaz acide muriatique sur-oxygéné ou oxy-muriatique*).

℞. Muriate de soude purifié........................ 3 parties.
Oxyde noir de manganèse........................ 1
Acide sulfurique................................ 2

On pulvérise le muriate de soude et l'oxyde de manganèse ; on les mélange, on les introduit dans une cornue tubulée que l'on place sur un bain de sable ; on adapte au col de la cornue un tube recourbé qui plonge dans un grand flacon à deux goulots à demi rempli d'eau distillée, et l'on ajoute à ce premier flacon un ou deux autres semblables qui communiquent ensemble par un tube recourbé. Après avoir disposé convenablement cet appareil, en avoir luté les jointures, on verse peu à peu et en plusieurs fois successives, par la tubulure de la cornue, l'acide sulphurique que l'on a affaibli avec de l'eau jusqu'au 55e dégré. En même temps on chauffe peu à peu la cornue, et on entretient la chaleur tant qu'il se dégage des bulles gazeuses qui se fondent, se dissolvent dans l'eau des flacons.

Il faut avoir soin d'entourer les flacons qui servent de récipient avec des linges mouillés, ou mieux encore avec de la glace pilée. Avec ces attentions, l'eau des flacons se trouve plus chargée de gaz acide muriatique oxygéné ; elle a une odeur vive, pénétrante, une couleur jaunâtre ; souvent même on y voit l'acide crystallisé en paillettes jaunâtres.

MURIATE SUR-OXYGÉNÉ DE CHAUX.

(*Oxy - muriate de Chaux.*)

On met dans une cornue tubulée le muriate de soude et l'oxyde de manganèse, comme il est indiqué dans l'opération précédente ; on adapte au col de cette cornue un tube recourbé que l'on fait appuyer légèrement dans le fond d'un grand ballon ; on dispose au pourtour de ce tube quelques cailloux pour en conserver l'ouverture libre et empêcher qu'aucune substance ne puisse s'y introduire ; puis on y ajoute de la chaux éteinte et réduite en poudre fine, avec l'attention de ne point la tasser ou comprimer. Lorsque l'appareil est ainsi convenablement disposé, on verse l'acide sulfurique par la tubulure de la cornue et on procède à la distillation du gaz qui, en se dégageant, se combine avec la chaux et forme ainsi le muriate de chaux sur-oxygéné. Enfin, lorsque la chaux est saturée autant qu'elle peut l'être, on la met dans un vase que l'on ferme exactement et que l'on met à l'abri de l'humidité et de la lumière.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, le 7 octobre 1814, par FLORENTIN CONARD*, natif de Drucourt, Département de l'Eure, domicilié dans le Département de la Seine-Inférieure.*

(N° 4

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Octobre 1814.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Médecin en Chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole royale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy Taillefesse, *Membre de l'ordre de l'Union, Adjoint au Maire, Pharmacien* à Rouen.

M. Lechandelier, *Pharmacien* à Rouen.

M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes, Pharmacien* à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES.

(*Pharm. Lond.* 1809.)

℞.		
℞.	Ecorces d'oranges fraîches..................	62 grammes.
	Eau bouillante..................................	500
	Sucre purifié....................................	1100

On met l'écorce d'oranges dans un ballon avec l'eau, et on laisse infuser pendant douze heures, à la température de l'atmosphère ; on tire la liqueur au clair, et on y ajoute le sucre, pour en former un sirop.

PASTILLES DE GUIMAUVE.

℞. Racine de guimauve, très-blanche.............. 12 grammes.
Gomme Arabique, très-blanche.............. 41
Sucre blanc.............................. 248
Eau de fleurs d'oranger.................. S. Q.

On pulvérise séparément les substances ; on les mêle exactement dans un mortier de marbre, en y ajoutant peu à peu assez d'eau de fleurs d'oranger pour former une pâte molle et tenace, que l'on divise ensuite en rondelles.

EXTRAIT DE LAURIER AMANDIER.

On prend une quantité quelconque de feuilles fraîches de laurier amandier ; on les déchire ; on les incise ; on les pile dans un mortier de marbre en les humectant peu à peu avec de l'eau distillée à 36 dégrés de température. Lorsqu'elles sont réduites en pulpe, on les délaye dans une plus grande quantité d'eau, et on laisse infuser pendant quelques heures à la température de l'atmosphère ; puis on passe avec expression, et on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau que l'on laisse également infuser pendant 12 à 15 heures ; alors on passe avec expression ; on mêle les colatures ; on les filtre, et on procède, selon l'art, à la vaporisation, jusqu'à consistance d'électuaire mol propre à faire des pilules.

Le Récipiendaire aura soin de déterminer la quantité de feuilles qu'il emploiera pour cette préparation, afin de connaître la quantité d'extrait que l'on en obtiendra.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE SCAMMONÉE.

(Teinture de Scammonée).

℞. Scammonée d'Alep.......................... 100 grammes.
Coriandre.................................. 4
Alcool à 28 dégrés......................... 600

On pulvérise grossièrement la scammonée et la coriandre ; on les

met dans un ballon avec l'alcool, et on laisse infuser pendant quelques jours à une douce température, avec l'attention d'agiter de temps en temps; on passe; on filtre, et on conserve la liqueur pour l'usage.

OXYDE DE MERCURE CENDRÉ.

(*Ph. Lond.* 1809.)

℞. Sous-muriate de mercure, muriate doux.... 32 grammes.
Eau de chaux.................................. 4000

On fait bouillir le muriate de mercure avec l'eau de chaux, en remuant continuellement jusqu'à ce que le dépôt ait acquis une couleur cendrée; alors on lave le précipité avec de l'eau distillée, et on le fait sécher.

OXYDULE NOIR DE MERCURE.

℞. Mercure coulant et purifié.......... } de chaque, parties égales.
Oxyde rouge de mercure.......... }

Triturer dans un mortier de marbre, en y ajoutant quelques gouttes d'eau, jusqu'à ce que les deux substances soient réduites en une poudre noirâtre, homogène, et dans laquelle on n'apperçoive plus aucun globule de mercure. L'extinction est plus prompte en broyant ces deux substances sur un porphyre un peu concave.

EMPLATRE RÉSINEUX MERCURIEL.

℞. Cire jaune.................................... 245 grammes.
Résine ordinaire.................................. 125
Suif de mouton.................. } de chaque 62
Térébenthine.................. }
Oxydule noir de mercure.............................. 145

On fait fondre sur un feu doux la cire avec la résine et le suif; en retirant du feu le mélange, on y ajoute la térébenthine et on

passe à travers un linge serré ou de la filasse ; enfin, lorsque le mélange est à demi-refroidi, on y ajoute et on y mêle exactement l'oxydule de mercure.

SULFURE DE SOUDE.

(*Bulletin de Pharm.* 1813).

℞. Souffre en canon pulvérisé........................ 1 partie.
Carbonate de soude desséché........................ 2

Après avoir bien mélangé ces deux substances, on les met dans un creuset que l'on place au milieu d'un fourneau allumé, on entretient la fusion pendant quelque temps et on chauffe fortement.

SULFURE HYDROGÉNÉ DE SOUDE.

(*Bulletin de Pharm.* 1813)

On met dans une petite marmite ou capsule de fonte 310 grammes de liqueur de soude caustique (*lessive des savonniers*), marquant 30 dégrés à l'aréomètre, on la chauffe jusqu'à ébullition que l'on entretient pendant quelques minutes, et alors on y ajoute 80 grammes de soufre sublimé qui ne tarde point à se dissoudre complétement et augmente la densité de la liqueur qui marque alors 35 dégrés.

Comme il est extrêmement important que l'alcali soit complétement saturé de soufre, il faut, pour s'en assurer, y ajouter du souffre jusqu'à ce qu'il cesse de se dissoudre ou qu'il y en ait excès.

On prépare de la même manière le sulfure hydrogène de potasse.

SAVON SULFURÉ DE SOUDE.

℞. Savon médicinal........................ 62 grammes.
Alcool très-rectifié........................ 122
Sulfure hydrogène de soude à 35 dégrés..... 31

On met l'alcool dans un flacon avec le savon qui doit être rapé, on expose le vase à une douce chaleur, et, lorsque la solution du savon est complète et le mélange à demi-refroidi, on y ajoute et on y mêle exactement le sulfure hydrogène de soude. En se refroidissant complétement, ce savon prend la consistance d'une sorte de gelée solide, à demi-transparente et d'une belle couleur citrine.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, le 7 octobre 1814, par Pierrre-Charles-Honoré *FOUQUET, natif de Maromme, Département de la Seine-Inférieure, y demeurant.*

(N° 5.)

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

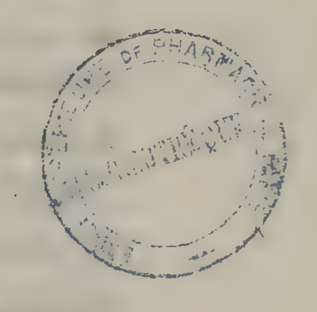
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur du ROI, de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30.

Octobre 1814.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Médecin en Chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole royale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

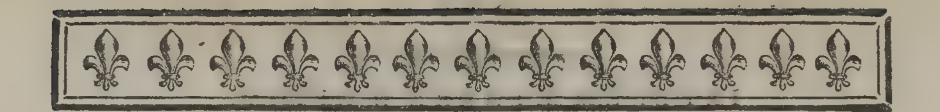
M. Remy Taillefesse, *Membre de l'ordre de l'Union, Adjoint au Maire, Pharmacien* à Rouen.

M. Lechandelier, *Pharmacien* à Rouen.

M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes, Pharmacien* à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.





OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



SIROP D'EAU DE FLEURS D'ORANGER.

Sirupus naphœ (1).

℞. Eau de fleurs d'oranger........................ 245 grammes.
Sucre très-blanc............................ 450
Blanc d'œuf..... .... N° 1.

Pour avoir ce sirop bien clair, incolore et très-suave, on prend de l'eau de fleurs d'oranger la plus odorante, on y délaye un blanc d'œuf; on le met ensuite avec le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on fait ensuite fondre le sucre, en plongeant le ballon dans l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés, et, lorsque le sucre est fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée. Si on n'y met point de blanc d'œuf, le sirop est moins clair, mais plus odorant.

(1) Ce mot *naphœ*, que l'on trouve dans les ouvrages français de 1500 *naffe*, paraît dérivé de l'italien *naufa*, eau odorante agréable.

INFUSUM ETHÉRÉ D'OPIUM.

℞. Extrait d'opium par digestion desséché et pulvérisé, 6 grammes.
Ether sulfurique rectifié........................ 40

Infuser selon l'art, à la seule température de l'atmosphère, dans un flacon, bien bouché, puis tirer au clair. Si l'on mêle cet infusum éthéré d'opium avec de l'eau, il se prend, dit M. Virey, en coagulum, se sépare ensuite en deux parties : l'une limpide, l'autre grasse, butyreuse, conservant une forte odeur et saveur d'opium. La portion limpide, ajoute-t-il, est l'extractif pur ; l'autre, butyreuse, est une huile essentielle, mêlée d'une sorte de caout-chout.



ALCOOL AMMONIACAL OPIACÉ.

(*Teinture d'Opium ammoniacée. — Elixir parégorique d'Edimbourg.*)

℞. Alcool ammoniacal........................ 200 grammes.
Opium choisi et desséché.................... 4
Huile volatile d'anis........................ 2

Infuser dans un flacon bien bouché, à la température de l'atmosphère ; tirer au clair ; puis ajouter à cet infusum du camphre.

EXTRAIT DE BELLADONA.

On prend une quantité déterminée de feuilles fraîches de Belladona ; on les incise ; on les pile dans un mortier de marbre, en les humectant avec de l'eau distillée, légérement tiède. Lorsqu'elles sont réduites en une sorte de pulpe, on les délaye avec une nouvelle quantité d'eau, puis on passe avec forte expression ; alors on laisse reposer pendant quelques minutes le suc exprimé pour en séparer les portions parenchimateuses et grossières qui auraient pu être entraînées dans l'expression ; on décante la liqueur, et, sans attendre une dépuration complète, on procède aussitôt à l'évaporation, jusqu'à consistance d'un électuaire mol propre à former des pilules.

PILULES D'OXYDE MERCURIEL ET DE SCAMMONÉE.

℞. Mercure coulant et purifié.......................... 28 grammes.
Muriate suroxygéné de mercure.......................... 1
Gomme adragant.. 1/2
Scammonée d'Alep.................. } de chaque 20
Jalap.............................. }
Sirop de rhubarbe composé.............................. S. Q.

On triture d'abord, et dans un mortier de verre ou d'agathe, le muriate de mercure suroxydé avec le mercure coulant, et on y ajoute une ou tout au plus deux gouttes d'eau; lorsque, par la trituration, ce qui n'est pas long, le mercure est réduit en un oxyde noir, on y ajoute la gomme, la scammonée et le jalap, qui ont été réduits en poudre très-fine, et on incorpore le tout avec suffisante quantité de sirop; enfin, lorsque le mélange est bien fait, on bat fortement la masse dans un mortier de fer, et on la divise en pilules du poids d'un quart de gramme chacune.

POTASSE CONCRETE.

Potassa fusa. (Ph. Lond. 1809.)

℞. Solutum de potasse caustique.......................... 2000 grammes.

On met cette liqueur dans une capsule de fer, très-propre; on la place sur le feu, et on fait évaporer jusqu'à ce que l'ébullition soit finie et que la potasse soit liquéfiée; alors on coule la potasse sur une lame de fer; on la coupe en petits morceaux, et on la conserve dans un flacon bien bouché.

POTASSE CONCRETE AVEC LA CHAUX.

Potassa cum calce. (Ph. Lond. 1809.)

℞. Solutum de potasse caustique.......................... 1500 grammes.
Chaux récente et en poudre fine.......................... 125

On fait évaporer sur le feu le solutum de potasse jusqu'à la réduc-

tion de 500 grammes; alors on y ajoute et on y mêle exactement la chaux que l'on a réduite en poudre très-fine, en l'humectant avec un peu d'eau.

Nota. Cette préparation ainsi que la précédente sont uniquement destinées pour l'usage extérieur, comme caustiques, et spécialement pour établir des fonticules ou cautères; la potasse pure, préparée à l'alcool, suivant le procédé de Berthollet, est impropre pour cet objet, parce qu'appliquée sur une partie vivante, elle se fond promptement, coule et forme de larges et profondes escarres. L'addition de la chaux, comme il est prescrit dans la dernière formule, rend l'effet caustique plus lent, et le borne à la partie sur laquelle on a appliqué la potasse.

CARBONATE DE POTASSE.

(*Ph. Lond.* 1809.)

℞.	Sous-carbonate de potasse, tirée du tartre.....	367 grammes.
	Carbonate d'ammoniaque..............................	92
	Eau distillée..	490

On fait fondre la potasse dans l'eau; on y ajoute le carbonate d'ammoniaque; puis on met ce solutum sur un bain-marie, et on l'y entretient pendant trois heures (à 180 dégrés du thermomètre de Fahunheit), ou jusqu'à ce que l'ammoniaque soit entièrement volatilisée; enfin, on met la liqueur à crystalliser, et, après avoir séparé les premiers crystaux, on fait évaporer une partie de la liqueur qui reste, afin d'avoir de nouveaux crystaux.

SAVON SULFURÉ DE POTASSE.

℞.	Savon blanc du commerce, choisi............	250 grammes.
	Alcool ordinaire à 20 dégrés...................	160
	Huile d'olive..	400
	Sulfure de potasse.................................	48
	Huile volatile de thim............................	3

On rape le savon, on le met avec l'alcool dans un ballon que l'on place sur un bain de sable à une douce température. Lorsque le savon est suffisamment amolli, on le pile dans un mortier, en y ajoutant peu-à-peu l'huile d'olive; et lorsque le mélange est bien

exact, qu'il n'y paraît plus aucun grumeau ; alors on y ajoute le sulfure de potasse, que l'on a réduit séparément en poudre fine ; on le méle par la trituration avec la masse savonneuse ; enfin, pour corriger l'odeur, on y ajoute l'huile volatile de thim, ou autre analogue.

PRUSSIATE DE CHAUX.

On prend 60 grammes de prussiate de fer (bleu de prusse du commerce) ; on le pulvérise ; on le lave dans suffisante quantité d'eau bouillante, pour en extraire les sels étrangers qui souvent s'y rencontrent ; puis on verse dessus environ deux mille grammes d'eau de chaux, et on fait bouillir pendant quelques minutes.

On s'assure que l'eau de chaux est saturée du principe prussique en y plongeant une bandelette de papier teint par le curcuma, le fernambouc, ou mieux encore par la fleur de mauve ou d'œillets ; si ce papier n'éprouve aucune altération, la saturation est faite ; alors on filtre la liqueur, et on la conserve dans un flacon bien bouché.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, le 7 octobre 1814, par ETIENNE OLIVIER*, natif de Caudebec, Département de la Seine-Inférieure.*

PROGRAMME (N° 6.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

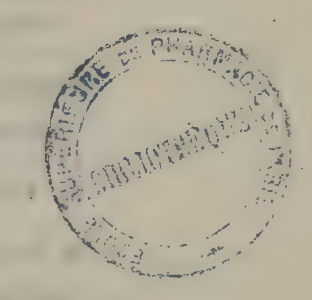
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur du ROI, de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30.

Octobre 1814.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Médecin en Chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole royale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

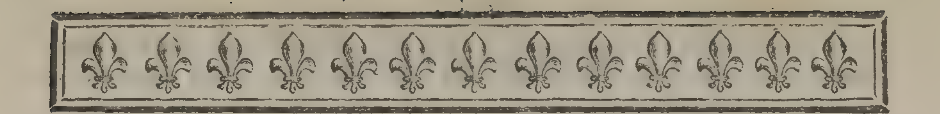
M. REMY TAILLEFESSE, *Membre de l'ordre de l'Union, Adjoint au Maire, Pharmacien* à Rouen.

M. LECHANDELIER, *Pharmacien* à Rouen.

M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes, Pharmacien* à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.





OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



SIROP DE LIMONS.

(*Ph. Lond.* 1809.)

℞. Suc clarifié de limons........................ 490 grammes.
Sucre purifié.................................. 735

On fait fondre le sucre dans le suc de limons, à la chaleur du bain-marie; on le laisse ensuite reposer pendant vingt-quatre heures; on en enlève l'écume, et on le tire au clair. On prépare aux mêmes doses le sirop de mûr , avec le suc exprimé et clarifié du fruit.

PASTILLES DE CHOCOLAT.

℞. Sucre pulvérisé................................ 600 grammes.
Chocolat fin et râpé.......................... 490
Infusum alcoolique (essence) de vanille........ 8

On fait d'abord, avec l'essence de vanille et une partie du sucre, un *oleo-saccharum*, puis on y ajoute successivement le restant du sucre, et le chocolat qui doit être râpé très-fin; on mélange exactement ces substances pour en former une poudre fine et homogène. Alors, pour en former des pastilles, on chauffe un grand mortier de fer, soit en l'entourant de quelques charbons allumés, soit en y versant

de l'eau bouillante, et lorsque le mortier a acquis une certaine température, on y met, soit la totalité, soit une partie de la poudre, et on pile fortement en ajoutant quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger; et lorsque le mélange forme une masse homogène bien liée, d'une consistance pâteuse, on l'étend sur un marbre que l'on a légèrement enduit d'huile d'amandes douces, et on la divise, soit en quarrés, soit en rondules, avec l'emporte-pièce, et on les fait sécher à une chaleur très-douce.

INFUSUM ALCOOLIQUE ET SUCRÉ DE VANILLE.

℞.	Vanille choisie	8 grammes.
	Alcool à 32 dégrés	245
	Sucre rafiné	367
	Eau de fontaine pure	489

On coupe la vanille en petits morceaux; on la met dans un flacon avec l'alcool que l'on laisse infuser pendant quarante-huit heures, en agitant de temps en temps; puis on filtre la liqueur.

D'autre part, on fait fondre le sucre dans l'eau, à une douce température; et lorsque la solution est achevée et refroidie, on la mêle avec l'infusum alcoolique de vanille, et on conserve pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE FORT DE CANTHARIDES.

Tinctura potentialis, paralytica. (Pharm. BATIS.) *Tinctura cantharidum.* (Th. BARTHOL.)

℞.	Cantharides en poudre grossière	240 grammes.
	Alcool rectifié, à 36 dégrés	500

On met ces deux substances dans un ballon que l'on place sur un bain-marie à une température de 30 à 36 dégrés, et, après quelques heures d'infusion, on passe avec expression. On verse sur le résidu une nouvelle quantité d'alcool que l'on laisse également infuser; et, après avoir passé les deux liqueurs, on les mélange, on les filtre, et on conserve pour l'usage.

EXTRAIT DE CANTHARIDES.

On prend une quantité quelconque d'infusum alcoolique fort de de cantharides et on le fait évaporer sur un feu doux jusqu'à consistance sirupeuse ou d'extrait mol que l'on peut conserver dans cet état pour l'usage, ou bien, comme on le fait le plus ordinairement, on étend avec un pinceau cet extrait fluide et encore chaud, en couches minces et uniformes, sur un ou plusieurs morceaux de taffetas tendus sur un chassis que l'on place dans une étuve jusqu'à parfaite dessication.

Cette préparation, communément désignée sous le titre de *taffetas vésicatoire*, est uniquement employée pour l'usage extérieur.

EXTRAIT DE HOUBLON.

Extractum humuli.

℞. Cônes frais de houblon (*humuli strobili*)........ 1 partie.
Eau chaude à 50 dégrés........................ 20

On met les cônes de houblon dans une curcubite de terre vernissée; on verse dessus l'eau chaude et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant vingt-quatre heures; on fait bouillir ensuite pendant demi-heure, on passe avec expression, on filtre la colature, puis on fait évaporer selon l'art jusqu'à consistance pilulaire.

SAVON DE GAYAC.

℞. Résine de gayac.................... } de chaque, 16 grammes.
Savon amygdalin.................... }
Alcool à 36 dégrés........................ 125

On met dans un ballon la résine pulvérisée et le savon râpé, on y verse l'alcool, et on fait infuser à une douce température; en agitant de temps en temps. Lorsque la solution est complète, on filtre et on fait évaporer à siccité.

PILULES DE MYRRHE ET DE CASTORÉUM OPIACÉES.

(*Pilules de Cynoglosse* DE MESUÉ).

℞. Myrrhe en larmes		24 grammes.
Encens en larmes		20
Racines de cynoglosse	de chaque,	16
Graine de jusquiame blanche		
Extrait sec d'opium à l'eau		
Castoréum	de chaque,	6
Safran		
Sirop de cynoglosse ou d'opium		S. Q.

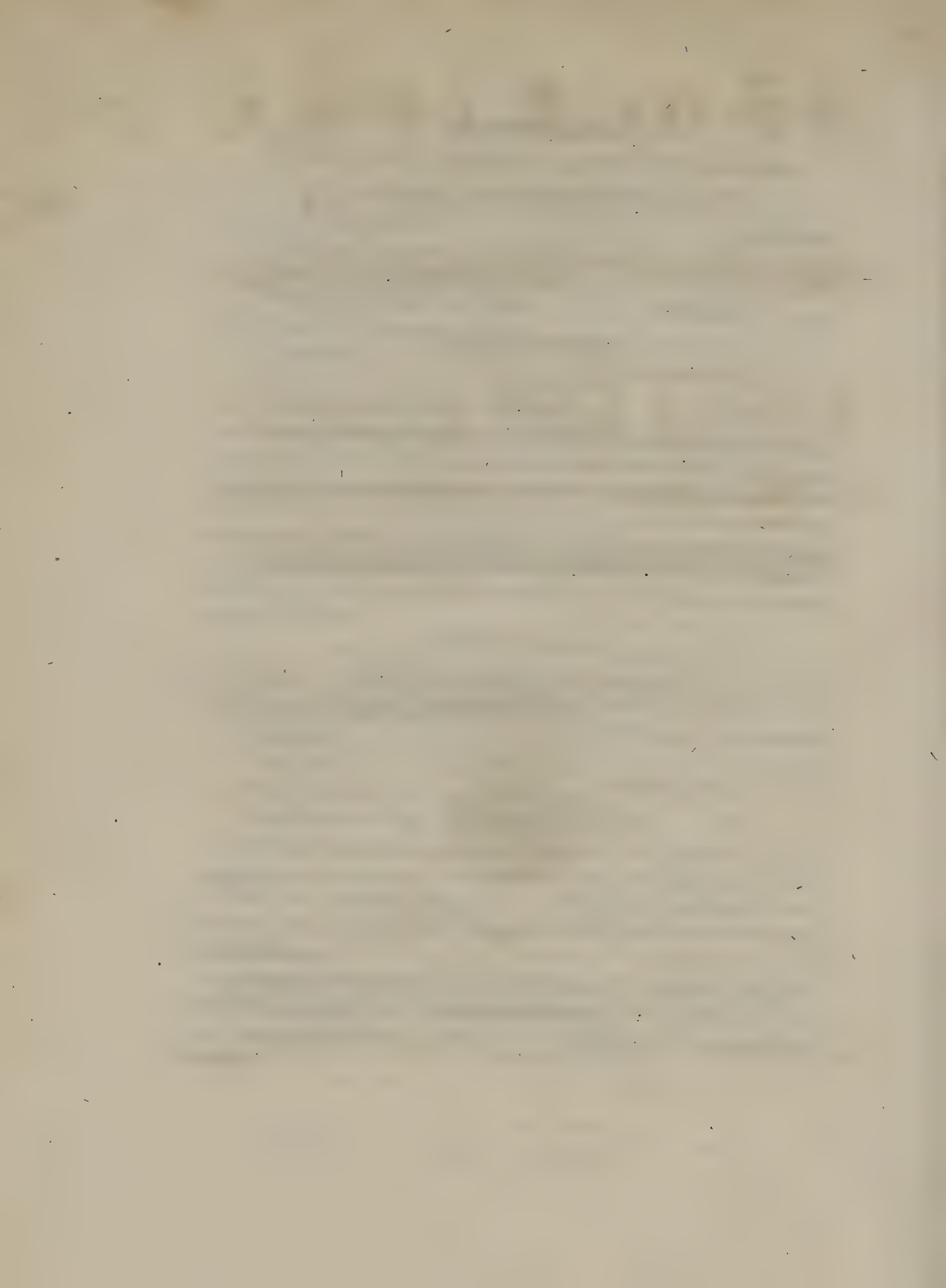
Après avoir pulvérisé séparément toutes les substances qui sont susceptibles de l'être, on les mélange, on les incorpore avec le sirop en les battant fortement et long-temps dans un mortier ; et, pour les conserver, on les enveloppe dans un parchemin que l'on a le plus ordinairement la coutume d'huiler, procédé vicieux, parce que l'huile est sujette à rancir ; mais, lorsque cette masse pilulaire commence à devenir trop dure, il faut la rebattre de nouveau en y ajoutant une petite quantité de sirop.

EMPLATRE DE STYRAX.

℞. Styrax liquide purifié	de chaque	250 grammes.
Colophone		
Cire jaune	de chaque,	125
Résine élemi		
Emplâtre de charpie, ou diachylon gommé		64

On purifie d'abord le styrax en le liquéfiant et le passant à travers un tamis de crin ; ensuite on liquéfie à part la colophone, la cire et l'élemi ; on passe le mélange ; on y fait fondre l'emplâtre, et sur la fin on y introduit le styrax. Le tout agité et bien malaxé se forme en magdaléons.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, le 7 octobre 1814, par LOUIS ESNAULT, *natif de la Ferté-Macé, département de l'Orne.*



PROGRAMME (N° 7.)

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

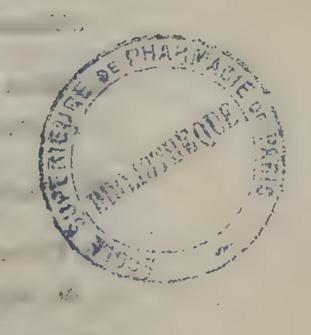
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur du ROI, de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30.

OCTOBRE 1814.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Médecin en Chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole royale Polytechnique*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. Remy Taillefesse, *Membre de l'ordre de l'Union, Adjoint au Maire, Pharmacien* à Rouen.

M. Lechandelier, *Pharmacien* à Rouen.

M. Dubuc, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes, Pharmacien* à Rouen.

M. Robert, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.





OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SIROP DE CAPILLAIRE COMPOSÉ.

℞.	Capillaire du Canada	45 grammes.
	Figues grasses	30
	Réglisse concassée	7
	Eau de fleurs d'oranger	90
	Eau bouillante	1000
	Sucre blanc	1900

On hache grossièrement le capillaire; on le met dans un vase convenable avec la réglisse et les figues grasses, qui doivent être coupées en deux; on verse par-dessus l'eau bouillante; on couvre le vase et on laisse infuser pendant vingt-quatre heures à une douce température; on passe ensuite en exprimant légèrement le marc; on laisse

déposer la colature ; on la filtre, puis on y ajoute l'eau de fleurs d'oranger et le sucre concassé que l'on laisse fondre à froid ou à une douce température.

ALCOOLAT DE MYRRHE COMPOSÉ.

(Elixirium cordiale et stomacheium , *Vulgo* de GARUS. *Elixir de propriété*, PARACELSE , comm. *Elixir de* GARUS).

℞. Myrrhe choisie	} de chaque ,	22 grammes.
Aloës citrin (saccotrin)		
Safran		7
Canelle	} de chaque ,	1
Girofles		
Muscades		
Alcool rectifié		980

On concasse les substances qui sont susceptibles de l'être ; on les fait infuser , selon l'art , dans l'alcool pendant trente-six heures ; puis on distille au bain-marie jusqu'à près de siccité ; on rectifie ensuite par une seconde distillation , et à une douce chaleur , la liqueur que l'on a obtenue , et on la conserve pour l'usage , ou bien , comme on le fait ordinairement , pour rendre agréable cette liqueur aromatique , on en pèse 490 grammes que l'on mêle avec 980 grammes de sirop de capillaire composé , bien cuit ; et après quelques jours on tire la liqueur au clair , et on la conserve dans des bouteilles bien bouchées , en y ajoutant un peu d'eau de fleurs d'oranger.

N. B. Pour retirer de cette préparation tous les produits utiles , il faut verser sur le résidu de la distillation , 500 grammes d'eau bouillante , et après dix-huit ou vingt heures d'infusion , à une douce température , on filtre la liqueur ; on la fait évaporer à la chaleur du bain-marie jusqu'à consistance d'électuaire , et on obtient ainsi un extrait lisse , d'une couleur brune , d'une saveur amère , aromatique , très-efficace dans quelques cas. MALOUIN le nomme *Elixir de Garus sec* ; mais , d'après ses principes constitutifs , il faut l'appeler *Extrait de myrrhe aloësé*.

INFUSUM VINEUX DE COLOMBO.

℞. Racine de Colombo en poudre.............. 100 grammes.
Vin de Madère.............................. 500

Infuser selon l'art. On prépare de la même manière un infusum alcoolique avec les sommités fleuries de chardon bénit.

INFUSUM VINEUX D'ORANGES AMÈRES.

(*Vin stomachique; Élixir visceral d'*Hoffman.)

℞. Écorces d'oranges amères concassées........... 61 grammes.
Extrait d'absynthe................
— de chardon bénit...............
— de petite centaurée.............
— de gentiane....................
} de chaque, 15
Vin d'Espagne de Malaga.......................... 500

Infuser, selon l'art, à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps. Filtrer et conserver pour l'usage.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE FOUGÈRE COMPOSÉ.

(*Elixir contre le Tænia, de* Zanetti.)

℞. Racine de fougère mâle, sechée et mondée... 95 grammes.
Mousse de chêne sèche........................ 60
Sommités de tanaisie......................... 15
Ail écrasé................................... 12
Scammonée d'Alep............................. 5
Huile animale pyrogénée rectifiée............ 1
Alcool à 23 dégrés........................... 620

On réduit en poudre grossière les différentes substances; on les met dans un ballon avec l'alcool que l'on expose à une température de 30 à 36 dégrés pendant soixante-douze heures; on passe ensuite avec expression; on filtre et on ajoute à la colature l'huile animale rectifiée que l'on a triturée avec 6 grammes de sucre et 60 grammes de sirop d'écorces d'oranges.

POUDRE DE CORALINE COMPOSÉE.

Poudre contre les Vers.

℞. Coraline de Corse préparée		40 grammes
Semen contra	de chaque,	30
Graine d'absynthe		
De tanaisie		
De pourpier		
De citrons		
Feuilles de scordium		
De séné		
Rhubarbe choisie		

On réduit toutes ces substances en poudre, chacune séparément, à l'exception de la graine de citron qui, après avoir été mondée de son écorce, est réduite en pâte dans un mortier et mélangée avec les autres poudres.

EXTRAIT DES BAIES DE SUREAU.

(Rob de Sureau.)

On prend une quantité quelconque de baies de sureau bien mûres, on les met dans une terrine de grès, on les écrase avec les mains, et on les laisse pendant quarante-huit heures à une température de 15 à 20 degrés; après ce temps, on les met dans un sac de toile claire que l'on soumet à la presse. Lorsqu'on en a retiré le suc, on le laisse déposer pendant deux ou trois heures, on le décante, on le passe à travers un linge fin, puis on le fait évaporer, dans une terrine vernissée, sur un feu très-doux, jusqu'à ce qu'il soit réduit à la consistance d'un extrait mol; mais, avant de terminer l'évaporation, il convient, comme le prescrivent quelques pharmacopées, d'y ajouter du sucre en poudre dans la proportion d'un sixième sur la quantité du suc que l'on a employé; d'autres y ajoutent du miel, ce qui est beaucoup moins convenable.

ELECTUAIRE DE POIVRE OPIACÉ.

(*Antidotum quod mirificè ad quartanas valet.* ALEXAND. DE TRALLE.)

℞. Poivre		11 grammes.
Styrax choisi	de chaque,	8
Opopanax		
Myrrhe		4
Opium en larmes	de chaque,	2
Galbanum		
Iris		1
Miel		S. Q.

Pour faire selon l'art un électuaire mol dont on donne un bol de la grosseur d'une fève, avant l'accès de la fièvre.

EMPLATRE DE CANTHARIDES.

(*Journal de Médecine. Juillet* 1814.)

℞. Cantharides en poudre fine	38 grammes.
Cire jaune	153
Graisse de porc	107
Poix-résine	31
Poix noire	23

Pour faire selon l'art une masse emplastique.

EMPLATRE DE SOUFRE ET D'EUPHORBE.

℞. Poix noire ou navale	367 grammes.
Graisse de porc	15
Soufre sublimé	62
Euphorbe	8

Pour faire selon l'art un emplâtre.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, le 7 octobre 1814, par AUGUSTE-AIMABLE LECROQ, *natif de Montivilliers, département de la Seine-Inférieure.*

(N° 8.)

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

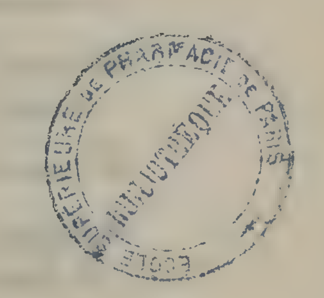
PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur du ROI, de la Préfecture et du Jury médical, rue de la Vicomté, n° 30.

Octobre 1814.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Médecin en Chef de l'Hospice de la Maternité et de l'Ecole royale Polytechnique*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité, Membre associé de l'Institut*, à Rouen.

M. REMY TAILLEFESSE, *Membre de l'ordre de l'Union, Adjoint au Maire, Pharmacien* à Rouen.

M. LECHANDELIER, *Pharmacien* à Rouen.

M. DUBUC, *Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de plusieurs Sociétés savantes, Pharmacien* à Rouen.

M. ROBERT, *Pharmacien en chef de l'Hospice d'Humanité, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen.



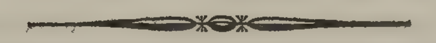


OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



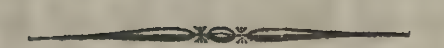
SIROP DE NERPRUN.

Sirupus de spinâ cervinâ seu Rhamno catarthico, seu solutivo, sirupus domesticus. (FULLER).

℞. Suc dépuré des baies de nerprun .... 1500 grammes.
Sucre concassé 500
Miel blanc 72

On met ces substances dans une bassine et on fait cuire à petit feu jusqu'à consistance requise pour pouvoir bien se conserver.

La Pharmacopée de Londres prescrivait de prendre une portion du suc dépuré de nerprun, et d'y faire infuser, à la température de l'atmosphère, de la canelle, du gingembre et de la muscade; après un ou deux jours d'infusion on devait tirer la liqueur au clair et l'ajouter sur la fin de la cuisson du sirop.



MELLITUM DE NERPRUN.

Sirop de Nerprun. (PARMENTIER.)

℞. Suc dépuré de Nerprun .... 500 grammes.
Miel despumé................................ 1000

Faire cuire à consistance de sirop à une douce chaleur et passer. (On peut, ajoute l'auteur, à défaut de suc de nerprun, se servir du rob si on en a fait à l'époque de la maturité des baies, en prenant une partie de rob de nerprun que l'on délaye dans cinq parties de mellitum simple que l'auteur nomme sirop de miel.) On fait chauffer légèrement et on réduit le liquide à consistance de sirop; on passe ensuite à travers un blanchet et on conserve pour l'usage.

On peut préparer de même un mellitum avec les baies d'hièble.

ROB OU EXTRAIT DES BAIES DE NERPRUN. (*Baumé.*)

On prend une certaine quantité de baies de nerprun, à leur maturité; on les pile dans un mortier de bois; on les délaye avec une petite quantité d'eau chaude; on les laisse macérer pendant vingt-quatre ou trente heures, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il s'établisse un commencement de fermentation, ce que l'on reconnaît par une légère odeur vineuse; alors on en exprime le suc à travers un linge fort; et, après avoir laissé dépurer le suc par le repos, on le passe de nouveau à travers une étamine, et on le fait évaporer, selon l'art, jusqu'à consistance de miel épais.

PULVÉRISATION DE L'IPÉCACUANHA.

La racine de l'ipécacuanha est composée de deux parties très-distinctes par leur texture, leur position; l'une, intérieure ou centrale, est

longue, ligneuse ou fibreuse; l'autre, extérieure, parenchimateuse, est plus épaisse, et se détache facilement par la percussion; ainsi, pour ne point confondre et mélanger dans la pulvérisation ces deux substances, on prend une certaine quantité de racines d'ipécacuanha mondées. On les met dans un mortier de fer; on les concasse d'abord légérement, en les frappant avec le pilon pour détacher la portion parenchimateuse; alors on sépare, on enlève la portion fibreuse que l'on met à part, et on continue à piler en passant successivement à travers le tamis, jusqu'à ce que la portion parenchimateuse soit réduite en poudre fine.

INFUSUM ALCOOLIQUE DU PARENCHIME DE L'IPÉCACUANHA.

℞. Partie parenchimateuse de l'ipécacuanha concassée 32 grammes.
Alcool à 32 dégrés.............................. 245

Infuser dans un petit ballon, à une température douce, pendant deux jours, en agitant de temps en temps.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE LA PARTIE LIGNEUSE DE L'IPÉCACUANHA.

℞. Partie ligneuse de l'ipécacuanha................ 32 grammes.
Alcool à 32 dégrés.............................. 245

Infuser avec les attentions indiquées dans l'article précédent.

Ces deux préparations doivent être faites simultanément et avec la même attention, afin que l'on puisse déterminer, d'une manière positive, si elles diffèrent en saveur, en couleur, si elles sont également chargées du principe médicamenteux, et, par conséquent, si elles ont des propriétés identiques.

INFUSUM VINEUX D'AMANDES COMPOSÉ.

Dit Eau céleste.

℞. Amandes amères		92 grammes.
Anis, Coriandre		15 grammes.
Canelle de Ceylan		1 gramme.
Noix Muscade		n° 1
Girofles		n° vj
Vin blanc d'Espagne, Eau pure de fontaine, Sucre blanc	de chaque,	980 grammes.

On pile les amandes amères, on concasse l'anis, la coriandre, la muscade, la canelle et les girofles; on pulvérise le sucre; on met toutes ces substances dans un ballon avec la quantité prescrite de vin blanc et d'eau, et on laisse infuser pendant quarante-huit heures, à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps; on filtre ensuite et on conserve pour l'usage.

DILUTUM ACÉTEUX D'AMMONIUM,

Ou Gomme d'Ammoniaque.

On prend cinquante à soixante grammes d'ammonium choisi, communément *gomme ammoniaque* en larmes; on la réduit en poudre fine; alors on y ajoute peu à peu, et en triturant, du bon vinaigre ordinaire, jusqu'à ce que le mélange ait une consistance visqueuse, collante et semi-fluide; dans cet état on met cette mixture dans un petit flacon à large ouverture, et après l'avoir bouché on le conserve pour l'usage.

Cette préparation, qui est spécialement destinée pour enduire des linges et servir, comme les emplâtres agglutinatifs, à rapprocher les bords d'une plaie, ne doit se préparer que lorsque l'on doit l'employer.

ONGUENT SINAPISÉ.

Unguentum Epispasticum absquè Cantharidibus. Codex Paris.

℞. Graine de moutarde en poudre		16 grammes.
Pyrèthre	}	4
Staphisaigre	}	
Poivre long	}	
Euphorbe		1
Onguent de poix noire (basilicum)		62
Térébenthine		4

Mêler, selon l'art, en broyant sur le porphyre pour faire un onguent.

ONGUENT D'ÉLÉMI.

Communément *Baume d'Arcéas.*

℞. Suif de mouton		250 grammes.
Térébenthine	} de chaque,	185
Résine d'élémi	}	
Graisse de porc préparée		120

On fait liquéfier toutes ces substances sur un feu doux ; on passe ensuite au travers d'un linge serré, et on agite cet onguent dans une terrine vernissée ou dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'il soit entièrement refroidi.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, le 7 octobre 1814, par PIERRE-LOUIS-ROMAIN NOEL*, natif de d'Esclavelles, département de la Seine-Inférieure, demeurant à Bully.*



N.° 9.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. JACOB, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., avenue de Saint-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.

À MONSIEUR

MONSIEUR AMY,

Chevalier de l'Ordre du Roi; Chirurgien-consultant de Sa Majesté; premier Chirurgien de M.gr le Duc d'Angoulême et de M.gr le Duc de Berry;

Le NESTOR de la Chirurgie française,

HOMMAGE

DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE.

Par les Membres du Jury médical du département de Seine et Oise.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.,* Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . } *Pharmaciens,* à Versailles.
M. Frémy. . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien,* à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire indiquera les moyens de reconnaître les eaux salubres, potables et propres aux usages économiques.

L'eau bonne pour ces objets, doit non-seulement être limpide, incolore, légère, inadore, douce au toucher, mais encore elle doit avoir une sapidité particulière, ce qui dépend d'une certaine quantité (à peu près le vingt-cinquième de son volume) d'air qui s'y trouve en solution; les savons alcalins s'y délaient sans se cailleboter ou y former des dépôts; les légumes, les viandes s'y cuisent facilement, s'y attendrissent; enfin, elle ne doit contenir ni sels terreux, alcalins ou métalliques, ni gaz carbonnique ou sulfuré, ni substances extractives animales ou végétales.

Le Récipiendaire indiquera les instrumens et moyens physiques ou chimiques propres à reconnaître et constater la nature, la composition des eaux potables; il exposera ensuite les attentions qu'il faut apporter dans la distillation de l'eau, pour l'obtenir entièrement pure; les eaux de mares ou de quelques puits contiennent quelquefois des gaz, des substances extractives animales ou végétales, qui sont entraînées dans les premiers temps de la distillation et altèrent la pureté de l'eau. Le choix des vaisseaux distillatoires mérite aussi une attention particulière;

l'eau que l'on distille dans des alembics de cuivre, même étamés, contient souvent quelques molécules métalliques; ainsi, pour obtenir une eau dépouillée de toutes substances étrangères, il faut la distiller dans des vases de verre, rejeter les premières portions qui s'élèvent, et s'assurer par les réactifs appropriés de la pureté de celle que l'on recueille.

SIROP D'ORGEAT.

Amandes douces	384	gram.
Amandes amères	192	gram.
Sucre	2750	gram.
Eau ordinaire	1500	gram.
Eau de fleurs d'oranger	64	gram.

Monder les amandes, faire une émulsion chargée, ajouter le sucre que l'on fait fondre au bain-marie. Lorsque le sirop est refroidi, il se présente à la surface une pellicule saccharine, sur laquelle on verse l'eau de fleurs d'oranger. On peut aussi ajouter un peu d'esprit de citrons.

EXTRAIT DE GENIÈVRE.

Baies de genièvres mûres	1000	gram.
Eau de rivière	4000	gram.

On met les baies de genièvre, sans les écraser, dans un grand vase; on verse dessus l'eau fraîche et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant trois jours, en remuant de temps en temps; on passe ensuite l'infusum, et on fait évaporer; on obtient ainsi un extrait sucré, lisse, de couleur hyacinthe, et qui ne se grumèle pas comme celui qui a été préparé par la décoction et l'expression des baies.

EXTRAIT DE TORMENTILLE.

On prend la racine de tormentille sèche et coupée en lames très-minces, on la laisse infuser dans l'eau bouillante, en prolongeant l'infusion jusqu'à ce que sa racine ait fourni tout son principe extractif. On passe ensuite l'infusum, on le laisse déposer, on décante, et on fait évaporer jusqu'à consistance convenable.

SULFURE DE POTASSE.

Soufre lavé.. 1 partie.
Sous-carbonate de potasse.................... 2 parties.

On mélange exactement ces deux substances, on les met dans un creuset que l'on bouche et que l'on place au milieu d'un fourneau allumé, et dont on entretient la chaleur jusqu'à parfaite fusion.

DISSOLUTUM SULFURIQUE D'INDIGO.

Indigo en poudre, première qualité ..... 62 gram.
Acide sulfurique, à 66 degrés .... 500 gram.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures dans un flacon ouvert, en agitant de temps en temps.

DISSOLUTUM AQUEUX D'INDIGO.

Dissolutum sulfurique d'indigo.......... 400 gram.
Eau.. } de chaq. suffis. quant.
Carbonate de chaux, en poudre. }

Etendez d'eau le dissolutum d'indigo, saturez l'acide avec le carbonate calcaire, décantez, lavez le sulfate de chaux, faites évaporer toutes les eaux de lavage, jusqu'à réduction de 400 grammes, et filtrez. Il faut, lorsque la liqueur est

réfroidie, séparer le sulfate de chaux qui s'est précipité pendant l'évaporation.

SOLUTUM ALCOOLIQUE D'INDIGO.

Dissolutum aqueux d'indigo............ 280 gram.
Alcool à 33 degrés.................... 210 gram.

Faites évaporer au bain-marie le dissolutum aqueux d'indigo jusqu'à la réduction de 68 grammes, alors ajoutez la quantité d'alcool prescrite, chauffez légèrement pendant un quart d'heure, et filtrez.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CURCUMA.

Racine de curcuma en poudre.......... 125 gram.
Alcool à 33 degrés.................... 400 gram.

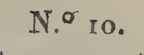
Faites macérer pendant vingt-quatre heures, agitez de temps en temps le flacon, et filtrez.

VERT VÉGÉTAL ARTIFICIEL.

On prend d'un côté l'infusum alcoolique de curcuma, et de l'autre de l'infusum alcoolique d'indigo; et, en mêlant une certaine quantité de ces deux liqueurs dans diverses proportions, on obtient sur-le-champ une couleur verte plus ou moins intense, qui persiste, et qui peut servir à colorer différentes liqueurs et quelques autres substances.

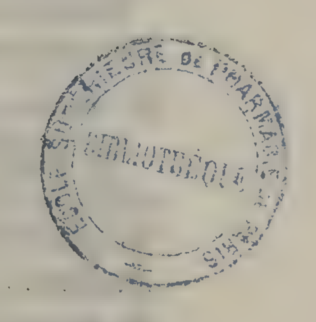
Le Récipiendaire fera, devant le Jury, ces mélanges, dans des proportions différentes, et il donnera la théorie de ces phénomènes.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Alexandre-Jérôme Londeau, *natif de Saint-Nom-la-Bretêche, même Département, y demeurant.*



PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. JACOB, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . . . }
M. Cizos. . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy . . . . }

M. Gallot, *Pharmacien* à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL

Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui sont désignées, le Récipiendaire traitera des généralités des Eaux minérales naturelles *qui sont employées en médecine, et de leurs moyens d'analyse.*

Pour pouvoir bien les apprécier, il faut considérer, 1.º la disposition de la source, la quantité d'eau qu'elle fournit, la manière dont elle s'écoule, sa direction, les dépôts qui se forment à son fond ou sur ses bords, la nature du terrain environnant, les plantes qui y croissent; 2.º les qualités physiques ou sensibles de l'eau, telles que la température, l'odeur, la saveur, la limpidité, les phénomènes qu'elle présente en la puisant, en la faisant bouillir, en la conservant, etc.; 3.º après ces premières considérations générales, on fait usage des réactifs qui ne sont que des moyens d'essai pour apercevoir la nature de ces eaux; 4.º on procède ensuite à la distillation, à l'évaporation de ces eaux dans des vases convenables; on en observe les phénomènes, on en recueille les produits; on les soumet à un examen ultérieur, par le moyen des différens acides ou alcalis appropriés; 6.º enfin, on pèse, on compare les différens produits que

l'on a obtenus; on en détermine la quantité, les proportions respectives, et l'on essaie de former une eau artificielle semblable, par sa propriété, à celle que l'on examine.

Dès les temps les plus anciens, les eaux minérales ont été recommandées et célébrées comme un moyen des plus efficaces soit pour conserver la santé, soit pour la rétablir; les Grecs les désignaient sous le nom d'*hydata pharmacodé* ou *antophyé*, eaux médicinales produites naturellement. Aujourd'hui, on en connaît un très-grand nombre, et quoique très-différentes par leurs propriétés, par la nature, la proportion des substances qu'elles contiennent, on les rapporte généralement à quatre ordres, qui seront successivement indiqués par les Récipiendaires, savoir : 1.° *les eaux sulfureuses*, 2.° *les acidules*, 3.° *les martiales*, 4.° *les salines*.

SIROP DE VANILLE.

Epidendrum vanilla.

Vanille choisie	61	gram.
Sucre blanc en poudre	520	gram.
Eau de rivière	305	gram.
Alcool à 30 degrés	22	gram.

On coupe la vanille en petits morceaux, on la triture dans un mortier en marbre; ou mieux encore, on la broye sur un porphyre, en y ajoutant peu à peu et alternativement un peu de sucre, et l'alcool prescrit pour en former une sorte de pâte molle et homogène.

La vanille étant ainsi divisée avec le sucre, on la met dans un ballon de verre avec le restant du sucre et de l'eau prescrite; on y ajoute un blanc d'œuf; puis après avoir

bouché le ballon avec un parchemin percé d'un petit trou, on le place dans un bain-marie, dont on entretient la chaleur pendant 18 à 20 heures, avec l'attention d'agiter le ballon de temps en temps. Lorsque le sucre est complétement fondu et la liqueur homogène, on la laisse reposer pendant 24 heures; on coule le sirop à travers une étamine, et on le conserve dans un flacon bien bouché.

PASTILLES BENZOÏQUES.

Acide benzoïque par sublimation........... 9 gram.
Sucre blanc................................ 250 gram.
Mucilage d'adragant préparé à l'eau d'anis.... suf. quant.

Pour former s. a. une pâte molle, homogène, que l'on étendra et que l'on divisera en rondelles.

EAU DISTILLÉE DE LAURIER CERISE.

Lauro Cerasus, Laurier Amandier,

Feuilles fraîches de laurier cerise...... 2000 gram.
Eau de rivière pure et filtrée........ 4000 gram.

On déchire, on incise, on coutuse, dans un mortier de marbre, les feuilles de laurier cerise; on les met dans la cucurbite d'un alambic, avec la quantitité d'eau prescrite, et on laisse infuser pendant vingt-quatre heures, à la température de l'athmosphère; on distille ensuite, en se bornant à retirer 2000 grammes d'eau, et on conserve le résidu de la distillation pour faire l'extrait aqueux.

EXTRAIT AQUEUX DE FEUILLES DE LAURIER CERISE.

Prenez le résidu de la distillation de l'eau de laurier cerise, versez sur un tamis, clarifiez la liqueur avec un blanc d'œuf, coulez sur une étamine, évaporez jusqu'en consistance sirupeuse, et terminez l'extrait au bain marie.

Le Récipiendaire aura soin de remarquer les qualités de cet extrait, et il en déterminera la quantité.

ÉTHER SULFURIQUE.

Autrefois Éther vitriolique; *Æther seu liquor machini, liquor frobenii, naphta vitrioli.*

On met dans une cornue de verre 1000 grammes d'alcool rectifié très-pur (à 36 degrés); on y verse, peu à peu et par parties, 1000 grammes d'acide sulfurique concentré (à 66 degrés); on agite la cornue avec précaution, parce qu'en se faisant, le mélange produit un dégagement considérable de chaleur; on place alors la cornue sur un bain de sable échauffé; on y adapte, on y lute une allonge, un grand récipient; et on procède à la distillation, avec l'attention de porter promptement la liqueur à une légère ébullition, qu'il faut entretenir sans outre-passer.

Il passe d'abord un alcool odorant et presque pur, puis l'éther coule par stries oléiformes qui s'attachent au sommet de la cornue, à son col, et se rassemblent dans le récipient, qu'il faut avoir soin d'entourer de linges mouillés dans l'eau froide; et, en continuant l'opération, il se

forme de l'acide sulfureux qui se dégage sous la forme d'une vapeur blanchâtre, d'une odeur vive, pénétrante; enfin, on obtiendrait une liqueur légère, huileuse, que l'on nomme *huile éthérée pyrogenée*, que l'on nomme communément *huile douce de vin ou de vitriol*. Mais pour l'usage médical, il importe d'avoir un éther pur, exempt d'acide sulfureux; on doit arrêter l'opération avant d'avoir obtenu ces produits secondaires. Ainsi, lorsque des doses indiquées on a retiré mille à douze cents grammes de fluide éthéré, au lieu de pousser l'opération plus loin, on laisse éteindre le feu, on délute le récipient, et on met à part le premier produit, pour procéder ensuite à sa rectification; opération qui a pour objet de dépouiller l'éther des portions d'alcool qui y sont mêlées, ainsi que de l'acide sulfureux ou de l'huile éthérée qui, malgré toutes les attentions, pourraient s'y trouver mêlés et lui donner une odeur, une saveur étrangères. *Dizé* avait proposé, pour cet objet, de distiller l'éther sur l'oxyde noir de manganèse; d'autres ont indiqué la chaux, la magnésie, les carbonates terreux ou alkalins; mais, comme l'ont très-bien observé MM. *Henry* et *Vallée*, le meilleur moyen de rectifier l'éther est d'y mêler un peu de soude ou de potasse, que l'on a dissous dans un peu d'eau, on agite le mélange, on le distille ensuite à une très-douce chaleur, et on se borne à retirer seulement les quatre cinquièmes du fluide qu'on a employé, et on obtient ainsi un éther très-pur à 55 degrés du pèse-liqueur.

INFUSUM ÉTHÉRÉ DE VALÉRIANE.

Poudre de racines de valériane.......... 16 gram.
Ether sulfurique rectifié................ 122 gram.

Infuser pendant quelques jours à la température de l'atmosphère, dans un flacon fermé, puis tirer au clair.

On prépare de la même manière l'infusum éthéré de digitale de cigue, avec les feuilles séches et récentes de ces plantes.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE GAYAC.

Gayac rapé.......................... 36 gram.
Alcool à 21 degrés..................... 600 gram.
Infuser s. a. à la température de l'atmosphère, puis filtrer.

CÉRAT D'OXYDE DE PLOMB ACETATÉ.

Pommade de frère Côme, *de* Goulard, *etc.*

Cire jaune.............................. 125 gram.
Infusum huileux de roses (huile rosat)... 62 gram.
Dissolutum acéteux de plomb, (extr. de sat.)................................ 77 gram.
Camphre en poudre.................. 2 gram.

On fait liquéfier sur un feu très-doux la cire avec l'huile, et lorsque la fusion est complète, on retire du feu, on y ajoute peu à peu, et en remuant continuellement le dissolutum acéteux de plomb, et enfin le camphre que l'on a réduit en poudre, avec quelques gouttes d'alcool.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean-Louis-Armand Jacotot, *natif de Pimelle, département de l'Yonne, demeurant à Ervy, département de l'Aube.*

PROGRAMME

N.° 11.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. COLOMBOT. . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. CIZOS . . . . }
M. FRÉMY . . . . }

M. GALLOT, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera sommairement du premier ordre des Eaux minérales naturelles qui se trouvent spécialement en France.

I.er Ordre. EAUX HYDROSULFUREUSES.

Sulfureuses, hépatiques.

Toutes ont une odeur fétide d'œufs couvés, une saveur nauséeuse, et contiennent du gaz hydrogène sulfuré, ou des sulfures hydrogènes, terreux, salins, souvent associés à différens sels; toutes noircissent l'argent, l'acétate de plomb; forment, avec le nitrate de mercure, un précipité noir; dégagent du gaz hydrogène, ou précipitent du soufre, par l'addition de l'acide muriatique oxygéné, sulfureux; presque toutes sont chaudes, quelques-unes froides.

§. I.er *Sulfureuses, chaudes ou thermales.*

On en connaît un grand nombre; les principales de France se trouvent aux endroits ci-désignés :

1.° Barèges, village des *Hautes-Pyrénées :* trois sources principales, dont la température est de 30 ou 40 degrés.

2.° Saint-Sauveur, bourg près de Barèges : source analogue, mais moins abondante et moins chaude.

3.° Bonnes, village des *Basses-Pyrénées*, à 7 lieues de Pau, dans lequel il y a trois sources, dont la température est de 26 à 37 degrés.

4.° CAUTERETZ, village des *Basses-Pyrénées*, à 7 lieues de Barèges : dix sources abondantes, d'une température de 22 à 63 degrés.

5.° CAMBO, village *idem*, à 3 lieues de Bayonne : deux sources sulfureuses, à 21 degrés de température; une source d'eau ferrugineuse.

6.° ARLES, *Pyrénées-Orientales*, village près Arles : eaux simplement sulfureuses, de 40 à 60 degrés de température.

7.° BAGNÈRES DE LUCHON, *Haute-Garonne*, bourg : cinq sources sulfureuses principales, d'une température de 30 à 62 degrés, et deux d'eaux salines froides.

8.° EVAUX, *Creuse* : plusieurs sources dont la température est de 40 à 60 degrés.

9.° AX, *Ariège*, ville à 4 lieues de Tarascon : trois sources principales dont la température est de 22 à 70 degrés, et qui varient dans leur nature.

10.° DIGNE, *Basses-Alpes*, ville à 7 lieues d'Embrun : eaux sulfureuses salines, de 27 à 50 degrés de température.

11.° GREOUX, *Basses-Alpes*, village à 13 lieues de Marseille : eaux sulfureuses salines, de 30 à 36 degrés de température.

12.° BAGNOLS, *Lozère*, village à 2 lieues de Mende : température de 43 degrés.

13.° SAINT-AMAND, *Nord*, ville à 3 lieues de Valenciennes : température de 18 à 27 dégrés.

§. II. *Sulfureuses froides.*

1.° ENGHIEN OU MONTMORENCY, *Seine et Oise*, à 4 lieues de Paris.

2.° ROCHEPOSAI, *département de la Vienne*, ville à 5 lieues de de Chatelleráult.

A cet ordre des eaux sulfureuses, qui sont le plus fréquemment employées en France, on peut ajouter celles d'*Aix-la-Chapelle*, dont la température est de 75 degrés; celles d'*Aix*, au Mont-Blanc; de *Bade*, en Suisse; de *Bade*, en Souabe; de *Leuck*, dans le Valais; de *Wisbaden*, près de Mayence; d'*Acqui*, en Italie.

SIROP D'EAU DE FLEURS D'ORANGER.

Sucre royal.......................... 1000 gram.
Eau distillée de fleurs d'oranger, claire. 500 gram.

Cassez le sucre par morceaux, et faites le fondre au bain marie, dans l'eau de fleurs d'oranger.

On peut, au lieu de sucre royal, se servir de sirop de sucre très-blanc; alors on prendra,

Sirop de sucre........................ 1500 gram.
Eau de fleurs d'oranger............... 370 gram.

On cuira le sucre à la plume, et on ajoutera l'eau de fleurs d'oranger.

Enfin, ce sirop sera bien plus odorant si, au lieu de 370 grammes d'eau de fleurs d'oranger, on en prend 490; il faudra alors cuire le sirop de sucre au boulet.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE DIGITALE.

Feuilles récentes de digitale.............. 32 gram.
Alcool ordinaire à 22 degrés.............. 244 gram.
Infuser selon l'art, tirer au clair et conserver pour l'usage.

EXTRAIT DE BOTRYS OU AMBROISIE.

Chenopadium ambrosioïdes.

On prend une quantité quelconque de botrys frais, on le contuse légèrement dans un mortier de marbre, en l'humectant avec de l'eau; on le met ensuite dans une terrine de grès, on le délaye en y versant une suffisante quantité d'eau chaude à la température de 36 à 40 degrés, et, après vingt-quatre heures d'infusion, on passe avec une légère expression; on verse sur ce résidu une nouvelle quantité d'eau chaude, que l'on laisse également infuser vingt-quatre heures; alors on passe, on réunit les colatures, on filtre

et on fait évaporer s. a. jusqu'à consistance d'électuaire mol propre à faire des pilules.

PILULES DE STORAX OPIACÉES.

Pilules de Storax de Galien.

Storax Calamite......	de chaque....	18 gram.
Extrait sec d'opium....		
Extrait sec de réglisse..		
Myrrhe choisie........		
Encens en larmes......		
Safran du gatinais........................		2 gram.
Sirop de pavot blanc........................		suf. quant.

Pour faire s. a. une masse pilulaire.

INFUSUM ALCOOLICO-AMMONIACAL DE GAYAC.

Gomme résine de gayac pulvérisé........	16 gram.
Alcool ammoniacal........................	96 gram.

Infuser à une douce chaleur pendant quelques jours, puis décanter.

TARTRATE DE CHAUX PAR LA CRÊME DE TARTRE.

Tartrate acidule de potasse pulvérisé....	1000 gram.
Carbonate de chaux........................	quant. suffis.
Eau..	3000 gram.

On met le tartrate acidule de potasse ou crême de tartre et l'eau dans une bassine d'argent; on fait bouillir en y ajoutant du carbonate calcaire jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence; on décante, on lave le tartrate de chaux qui s'est précipité au fond de la bassine; on le dessèche, et on le conserve, ainsi que la liqueur décantée, et les eaux du lavage, qui contiennent du tartrate de potasse,

TARTRATE DE CHAUX PAR LA DÉCOMPOSITION DU TARTRATE DE POTASSE.

Comme dans l'opération précédente, le carbonate de chaux que l'on a employé a seulement pris l'excès d'acide qui constitue le tartrate acidule de potasse; il reste dans les eaux qui ont servi à l'opération et aux lavages une certaine quantité de tartrate de potasse, ou *sel végétal;* pour obtenir l'acide tartarique qui fait partie de ce sel, il faut le décomposer par le concours des affinités.

Pour cela, on prend les liqueurs qui proviennent de l'opération précédente, et on y verse peu à peu du dissolutum de muriate de chaux, ce qui produit une double décomposition; d'un côté, l'acide muriatique qui fait partie constituante du muriate de chaux, s'unit à la potasse et forme un muriate de potasse qui reste en solution dans la liqueur; de l'autre côté, l'acide tartarique s'unit à la chaux et produit un tartrate de chaux qui se précipite au fond de la liqueur; on continue donc l'affusion du dissolutum de muriate de chaux jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. Alors on laisse reposer la liqueur, on décante, on filtre, on lave le précipité que l'on emploie, comme il a été indiqué pour la confection de l'acide tartarique.

Nota. Si l'on fait évaporer l'eau qui reste après cette opération, on obtiendra un muriate de potasse qui peut encore être employé pour en retirer l'acide muriatique.

ACIDE TARTARIQUE.

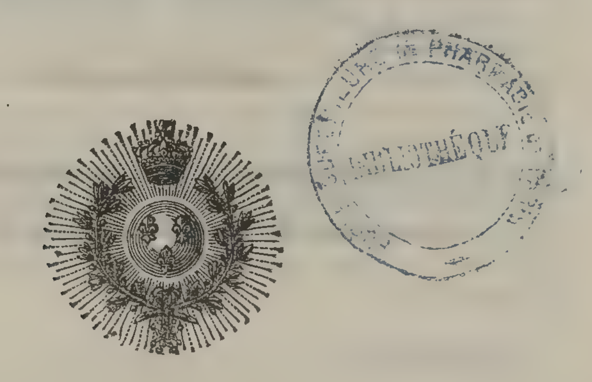
Tartrate de chaux	1000 gram.
Acide sulfurique	310 gram.
Eau	4000 gram.

On met le tartrate de chaux dans une terrine, on le délaye avec la quantité d'eau prescrite, et on y verse peu à peu l'acide sulfurique, en agitant avec une spatule de verre; par ce mélange l'acide sulfurique s'empare de

la chaux, forme un sulfate de chaux insoluble, et l'acide tartarique reste libre et dissous dans la liqueur ; il semble qu'il ne resterait plus qu'à séparer le sulfate de chaux, et faire évaporer la liqueur à un degré convenable ; mais l'acide tartarique ne prend point la forme cristaline s'il n'y a pas un excès d'acide sulfurique ; et quoique les proportions ci-dessus indiquées paraissent être les meilleures, il faut s'assurer s'il y a excès d'acide sulfurique ; pour cela, on filtre une petite portion de la liqueur, et on y verse quelques gouttes d'acétate de plomb, il s'y forme aussitôt un précipité blanc et pesant ; si ce précipité est insoluble dans l'acide nitrique, on est assuré que l'acide sulfurique domine, alors on laisse la liqueur en repos pendant douze heures ; après ce temps on décante la liqueur que l'on met à part, on lave le précipité qui se trouve au fond de la terrine, jusqu'à ce que l'eau soit insipide, puis on réunit toutes ces liqueurs, que l'on fait évaporer dans une bassine d'argent, en ayant soin de séparer le sulfate de chaux qui se précipite successivement ; enfin, lorsqu'il commence à se former une pellicule à la surface de la liqueur, on la verse dans une terrine de grès, et par le repos et le refroidissement l'acide se forme en cristaux ; après quarante-huit heures de repos, on décante, on recueille les cristaux qui se sont formés, on les lave soigneusement avec une petite quantité d'eau fraîche, enfin, on les met à égouter ; mais pour avoir cet acide très-pur et très-beau, il faut, lorsque les cristaux sont secs, les faire fondre de nouveau dans de l'eau pure, et procéder, selon l'art, à une seconde cristallisation.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Benjamin-Étienne Sayet, *natif de Nevers, Département de la Nièvre, et y demeurant.*

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,
Chez J.-P. JACOB, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 3.

Octobre 1814.

À MA MÈRE.

Heureux ! si en vous offrant les prémices des fruits de mes travaux, je parviens à acquitter en partie une dette qui m'est chère.

A MON FRÈRE,

Docteur Médecin.

Agrée ce faible hommage de reconnaissance, et que les liens de l'amitié ne cessent de nous unir.

N. SEGUIN.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. COLOMBOT. . . . .
M. CIZOS. . . . . . .
M. FRÉMY. . . . . . .
} *Pharmaciens*, à Versailles.

M. GALLOT, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera sommairement du second ordre des Eaux minérales naturelles.

II.e Ordre. ACIDULES, GAZEUSES, SPIRITUEUSES.

Toutes sont inodores, pétillantes, ont une saveur aigrelette, piquante, qui se dissipe par l'ébullition, le contact de l'air; elles rougissent généralement l'infusum de tournesol; forment un précipité blanc, avec l'eau de chaux; toutes contiennent du gaz acide carbonique, souvent plusieurs sels alcalins, terreux ou martiaux; les unes sont chaudes, les autres froides.

§. I.er. *Acidules thermales.*

1.° Néris, *Allier:* quatre sources dont la température est de 40 à 52 degrés.

2.° Chaudes-Aigues, *Cantal:* douze sources d'une température de 57 à 64 degrés.

3.° MONT-D'OR, *Puy-de-Dôme*, village à 8 lieues de Clermont : quatre sources différentes par la composition et par la température qui est de 10 à 43 degrés.

4.° CLERMONT-FERRAND, capitale du *Puy-de-Dôme* : deux sources à une température de 25 degrés.

5.° SAINT-MARC, *Puy-de-Dôme* : deux sources à la température de 24 à 28 degrés.

6.° DAX, *Landes* : quatre principales sources peu gazeuses, dont la température est de 25 à 66 degrés.

7.° ENCAUSSE, *Haute-Garonne* : trois sources dont la température est de 19 degrés.

8.° BAGNOLES, *Orne* : eau gazeuse, saline, dont la température est de 22 degrés.

9.° USSAT, *Arriège* : une source dont la température est de 30 à 35 degrés.

§. II. *Acidules froides.*

1.° POUGUES, *Nièvre*, bourg à 2 lieues de Nevers.

2.° CHARTELDON, *Puy-de-Dôme* : deux sources principales.

3.° BAR, *idem* : trois sources principales.

4.° SAINT-MYON, *idem* : plusieurs sources semblables.

5.° MEDAGUE, *idem* : deux sources à-peu-près identiques.

6.° VICQ-LE-COMTE, *idem* : deux sources.

7.° MONT-BRISON, *Loire* : trois sources un peu différentes par leur composition.

8.° SAINT-GALMIER, *Loire* : eau fortement chargée de gaz carbonique.

9.° LONGEAC, *Haute-Loire* : deux sources principales.

On peut ajouter à cette section les eaux de *Seltz*, qui sont fréquemment employées; celles de *Villefranche*, aux Basses-Pyrénées; de *Roisdorff*, village à une demi-lieue de *Bonn*,

où l'on trouve deux sources, l'une gazeuse saline, l'autre, fortement martiale.

ALCOOLAT DE BADIANE.

Esprit de Badiane.

Badiane concassée.................... 62 gram.
Alcool de vin à 30 degrés.......... 1650 gram.

Distiller selon l'art, au bain marie.

ALCOOLAT DE BADIANE SUCRÉ.

Liqueur de Badiane.

Sucre très-blanc......
Eau filtrée............ } de chaque... 1200 gram.
Alcoolat de badiane...

Mêler à froid, et conserver pour l'usage.

EXTRAIT DE RACINE D'AULNÉE.

Racine d'aulnée fraîche................ 1000 gram.
Eau quant. suffis.

Faire bouillir pendant un quart d'heure, les racines mondées; passer sur un tamis, faire une deuxième décoction, réunir les liqueurs, clarifier avec un blanc d'œuf,

passer sur un blanchet, puis évaporer à feu nu jusqu'en consistance de sirop, et terminer l'extrait au bain marie.

INFUSUM ALCOOLICO SULFURIQUE DE GINGEMBRE.

Racines de gingembre....................	24 gram.
Écorce de cassia lignea....................	8 gram.
Alcool à 32 degrés....................	367 gram.
Acide sulfurique	92 gram.

Faire infuser s. a., puis tirer au clair et conserver pour l'usage. *On n'indique point ici le mode de préparation, le Récipiendaire examinera s'il convient de mélanger en même-temps l'alcool et l'acide sulfurique, ou si l'on doit d'abord verser sur les substances végétales l'une ou l'autre de ces liqueurs, et quels motifs doivent déterminer le procédé opératoire.*

INFUSUM VINEUX D'OPIUM COMPOSÉ.

Vin d'opium. Laudanum liquide de Sydenham.

Opium choisi concassé....................		61 gram.
Safran....................		30 gram.
Canelle..........	de chaque....	4 gram.
Girofles..........		
Vin d'Espagne....................		490 gram.

Infuser pendant quelques jours à une température dou passer ensuite et conserver dans un flacon.

Cette préparation, lorsqu'elle est récente, a une odeur vireuse d'opium, et tache fortement les doigts en jaune; en vieillissant, l'odeur et la couleur du safran diminuent, et il se forme un dépôt au fond et aux parois du flacon; le marc qui reste sur le filtre ne doit pas être rejeté comme inutile, mais il faut le dessécher pour le conserver, et il peut être employé avec avantage dans quelques cataplasmes.

EMPLATRE DE CANTHARIDES.

Emplastrum Lyttæ. (Ph. Lond. 1809.)

Cantharides en poudre très-fine.............. Graisse préparée....	de chaque..	185 gram.
Emplâtre de cire.........................		275 gram.

On fait fondre l'emplâtre de cire avec la graisse; et lorsque le mélange est liquéfié, on le retire du feu; et lorsqu'il commence à se refroidir, on y ajoute, on y mêle exactement les cantharides en poudre.

SOUS-CARBONATE DE POTASSE.

Potasse carbonatée, sel de tartre : *nitrum fixatum, nitrum ex tartaro fixum.*

Tartrate acidule de potasse..........	1000 gram.
Nitrate de potasse..................	500 gram.

Mêlez ces deux substances préalablement pulvérisées dans un mortier ; projetez-les peu à peu dans une capsule de fer presque rouge ; et lorsque la combustion sera terminée, retirez la capsule du feu, et introduisez le sel dans un flacon bien sec et exactement fermé.

OXYDE D'ANTIMOINE HYDRO-SULFURÉ PAR LA POTASSE.

(Kermès minéral.)

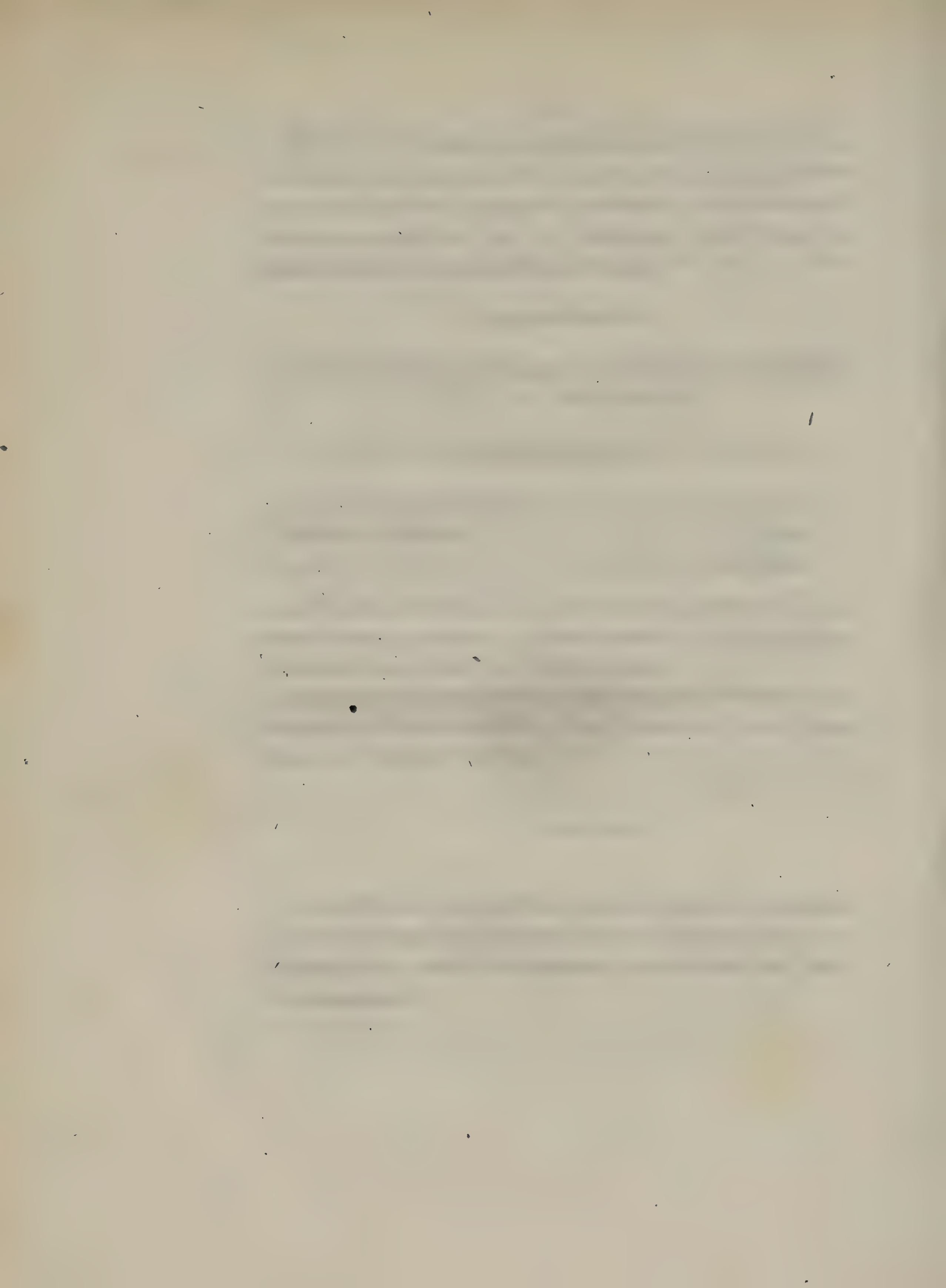
Sous-carbonate de potasse............	215	gram.
Sulfure d'antimoine..................	62	gram.
Eau.................................	6000	gram.

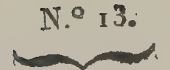
Le Candidat tiendra un compte exact des quantités de kermès retiré de cette opération, et il déterminera le poids du sulfure d'antimoine qui n'aura pas été décomposé.

Il se servira du sous-carbonate préparé avec le tartrate acide de potasse et le nitrate de potasse, parce que ce sel, ainsi obtenu, est toujours identique.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Nicolas Séguin, *natif de Crameaux, département du Tarn, et y demeurant.*







PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.

À MA MÈRE,

Comme un faible gage d'amour filial et de reconnaissance.

A LA MÊMOIRE

De mon PÈRE et de mon ONCLE bienfaiteur.

JEAN.

JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.,* Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . . .
M. Frémy . . . . . . } *Pharmaciens,* à Versailles.

M. Gallot, *Pharmacien* à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire parlera des eaux martiales.

IIIe Ordre. EAUX FERREUSES OU FERRUGINEUSES, MARTIALES OU CHALIBÉES.

Ces eaux, qui sont en grand nombre, ont une saveur métallique, acerbe, styptique; par le contact de l'air, elles se couvrent d'une pellicule irisée; brunissent par l'infusum de galles; elles contiennent du fer, qui, le plus ordinairement, est tenu en dissolution par l'acide carbonnique; on y trouve aussi plusieurs sels, et quelquefois un peu de gaz hydrogène sulfuré. On les divise en chaudes et en froides.

§. Ier *Ferrugineuses acidules thermales.*

1.° Vichy, *Allier;* sept sources, qui diffèrent un peu par la composition, et dont la température est de 22 à 46 degrés.
2.° Bourbon-l'Archambault, *idem;* plusieurs sources dont la température est de 58 à 60 degrés.

3.° Rennes, *Aude;* trois sources d'une température de 37 à 49 degrés, et deux froides.

§. II. *Ferrugineuses acidules froides.*

1.° Forges, *Seine-Inférieure;* cinq sources qui diffèrent un peu les unes des autres.

2.° Aumale, *idem;* trois sources à-peu-près identiques.

3.° Rouen, *idem;* trois sources principales, dites de la Maréquerie.

4.° Bussang, *Vosges;* cinq sources plus ou moins chargées de gaz carbonnique et de fer.

5.° Contrexville, *idem;* eau très-légère.

6.° Saint-Pardoux, *Allier;* source pétillante, ayant une odeur vineuse, tenant en solution du carbonate de fer.

7.° Tongres, *Meuse-Inférieure;* deux sources différentes en proportion.

8.° Ferrières, *Loiret;* fontaine tenant du sulfate de fer.

9.° Saint-Goudon, Noyers, Segray, } *idem;* eaux martiales peu chargées de principes médicamenteux.

10.° Vals, *Ardèche;* six sources qui diffèrent un peu par leur nature, et tiennent du sulfate de fer et quelques sels alcalins et terreux.

11.° Cransac, *Aveyron;* deux sources principales, dont l'une tient du sulfate de fer et de magnésie.

12.° Alais, *Gard;* deux sources tenant du sulfate de fer, etc.

13.° Provins, *Seine et Marne;* une source tenant du fer oxydé et de l'acide carbonnique.

14.° Passy, *près Paris;* deux sources principales tenant du sulfate acidule de fer.

On peut rapporter à cette section les eaux de *Spa*, qui sont fréquemment employées, et un grand nombre d'autres plus ou moins chargées de fer et de différens sels, qui se trouvent en France.

SIROP D'EAU DE ROSES.

Sucre royal .... 1000 gram.
Eau distillée de roses très-claire .... 500 gram.

Cassez le sucre par morceaux, et faites-le fondre au bain-marie dans l'eau de roses.

Si on veut se servir de sirop de sucre très-blanc, on en cuira 1500 grammes à la plume, et on ajoutera 360 grammes d'eau de roses.

On peut cuire le sirop au boulet; mais alors il faudra employer 500 grammes d'eau de roses.

EMPLATRE DE CIRE.

Emplastrum Ceræ. (Ph. Lond. 1809.)

Cire jaune .... } de chaque .... 300 gram.
Suif préparé ..... }
Résine jaune .... 100 gram.
Liquéfier et passer.

HUILE D'OEUFS PAR EXPRESSION.

On fait dessécher sur un feu doux, dans une poële

de fer, des jaunes d'œufs durs séparés de leurs blancs; on remue sans cesse pour les diviser; et lorsqu'ils ne contiennent plus d'humidité, on augmente la chaleur pour les faire liquéfier; et lorsqu'ils sont dans cet état, on les porte à la presse dans un sac de toile placé entre deux plaques de fer, chaudes, pour en retirer l'huile d'œufs.

Le Candidat tiendra compte de la quantité de jaunes d'œufs, en poids, qu'il employera, et de la quantité d'huile qu'il aura retirée. Il examinera aussi la nature de cette huile.

HUILE D'ŒUFS PAR L'ALCOOL.

Jaunes d'œufs cruds.................... 500 gram.
Alcool rectifié à 33 degrés................ 1000 gram.

Après avoir séparé exactement les blancs d'œufs des jaunes, on place ceux-ci dans un poëlon d'argent, on les arrose avec l'alcool en agitant avec une spatule, on chauffe pendant une demi-heure jusqu'à 50 ou 60 degrés, pour faciliter l'action de l'alcool sur l'albumine; au bout de ce temps on filtre. On introduit la liqueur filtrée dans une cornue de verre, à laquelle on adapte un récipient; on sépare, par la distillation, à peu près les trois quarts de l'alcool. On chauffe le résidu au bain-marie, dans une capsule d'argent ou de porcelaine, pour en séparer les dernières portions d'alcool.

Il faudra tenir compte de la quantité d'huile d'œufs qu'on retirera de cette opération, et la comparer avec celle que l'on obtient par le procédé ordinaire.

ÉLECTUAIRE DE MANNE ET D'HUILE D'AMANDES DOUCES,

Ou *Marmelade de* Tronchin.

Manne en larmes très-pure. Huile d'amandes douces.	de chaque..	62 gram.
Extrait de casse....... Sirop de violettes.....	de chaque..	31 gram.
Eau de fleurs d'oranger...............		4 gram.

On prend un mortier de marbre; on y met d'abord quelques morceaux de la manne; on les écrase; on les pile, en y ajoutant successivement toute la quantité de manne prescrite, et en y versant peu à peu et en triturant l'eau de fleurs d'oranger; et lorsque la manne est bien divisée et ne forme plus aucun grumeau, on y ajoute peu à peu en continuant à triturer l'huile et le sirop que l'on a mélangés et fortement agités dans une phiole, puis on y imcorpore l'extrait; et lorsque le mélange est intime et bien lisse, on le met dans un pot de faïence que l'on couvre.

SULFURE D'AMMONIAQUE OU SULFURE HYDROGÈNE D'AMMONIAQUE.

Liqueur fumante de Boyle. *Tinctura Sulfuris volatilis, liquor permeans* Boileai.

Muriate d'ammoniaque..................	2 parties.
Soufre..............................	1 partie.
Chaux éteinte à l'air.................	3 parties.

Après avoir pulvérisé séparément chacune de ces subs-

tances, on les mêle promptement; on introduit ce mélange dans une cornue, à laquelle on adapte un grand ballon et l'appareil de Woulf : on procède ensuite à la distillation dans un fourneau de réverbère, en ménageant le feu avec beaucoup d'attention.

Il passe d'abord un fluide jaunâtre, peu foncé, mais fumant; puis un fluide d'une couleur plus foncée, mais qui cesse d'être fumant : il faut séparer ces deux produits, les conserver dans des flacons bien bouchés, et dans un endroit obscur.

EXTRAIT ALCOOLIQUE DE BELLA-DONA.

Comme, d'après les recherches de M. *Vauquelin*, le principe narcotique de la Bella-Dona est soluble dans l'alcool, on prendra une quantité déterminée de feuilles fraîches de Bella-Dona, et après les avoir hachées et contusées dans un mortier de marbre, on les mettra dans la cucurbite d'un alambic; on y versera une quantité d'alcool assez grande pour les délayer et les recouvrir; puis on procédera, selon l'art, à la distillation, en se bornant à retirer environ la moitié de l'alcool que l'on aura employé; alors on passe avec expression ce qui reste dans l'alambic, on filtre la colature, et on procède, selon l'art, à l'évaporation, jusqu'à consistence d'extrait mol.

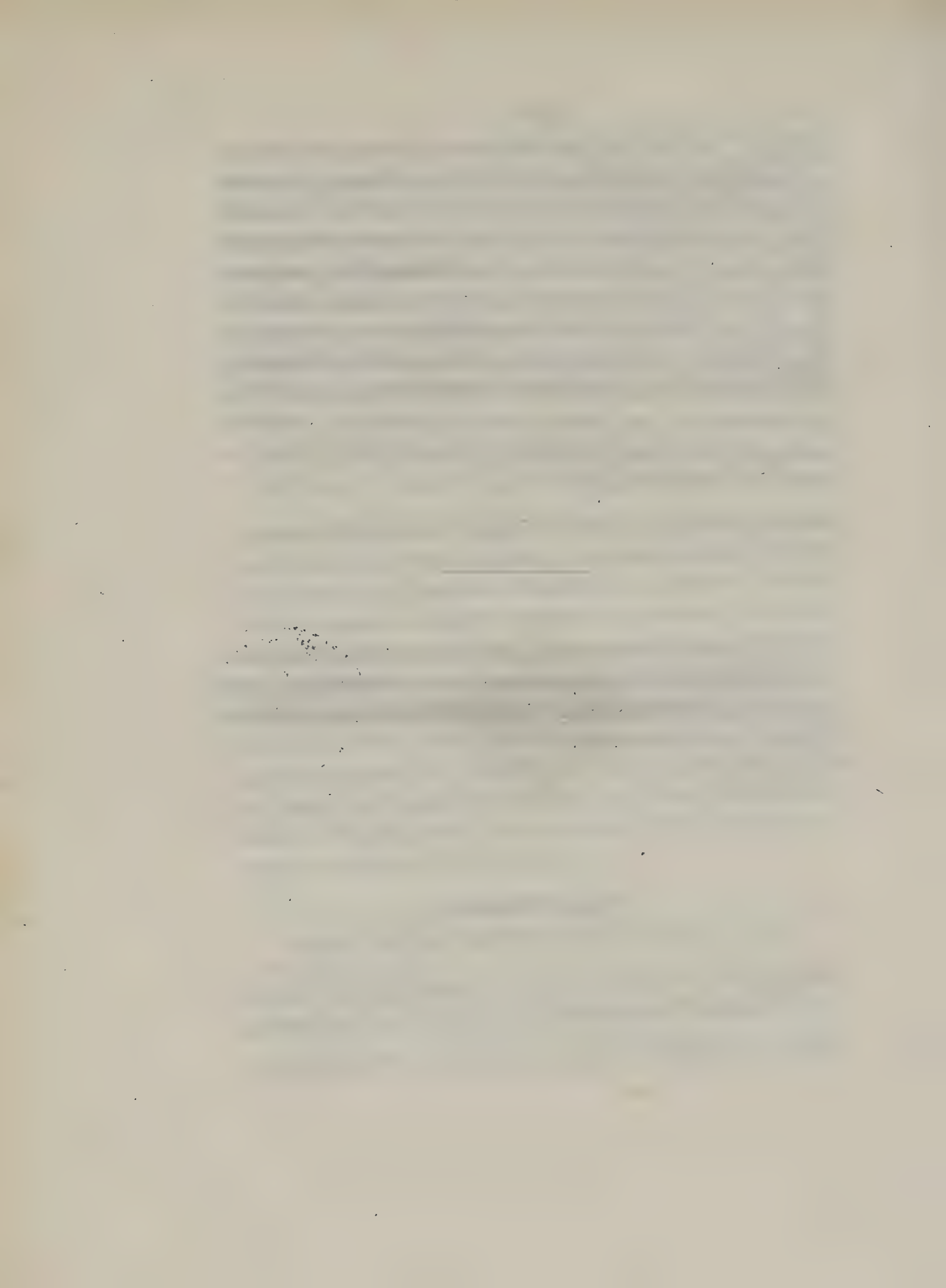
MURIATE DE MERCURE SUR-OXYDÉ.

Oxymuriate de Mercure, Muriate de Mercure sur-oxygèné, Deuto-Muriate de Mercure, communément *Sublimé corrosif.*

On peut obtenir ce sel par un grand nombre de procédés

différens, qui tous ont pour objet de porter le mercure au maximum d'oxydation; mais lorsque dans cette préparation on emploie le sulfate de fer desséché, le sel que l'on obtient par la sublimation contient toujours un peu de muriate de fer; ainsi, pour obtenir ce sel parfaitement pur, on prendra parties égales de sulfate neutre de mercure réduit en poudre, et de muriate de soude également pulvérisé et bien desséché; on mélange exactement ces deux substances, on les introduit dans un ballon, et on procède, selon l'art, à la sublimation : on obtient ainsi un muriate de mercure sur-oxydé très-blanc, très-pur, et il reste dans le fond du ballon du sulfate de soude.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Félix-Alexandre Jean, *natif de Gouville, Département de la Manche, et y demeurant.*



N° 14.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. JACOB, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 3.

Octobre 1814.

AUX MÂNES DE MA VERTUEUSE MÈRE ;

À MON PÈRE,

Chirurgien en chef de l'Hôpital civil et militaire de Corbeil;

À MON FRÈRE,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Membre correspondant de la Société de Médecine de Paris, de la Société médicale d'émulation, Médecin des Épidémies pour l'Arrondissement de Corbeil, Médecin en chef de l'Hôpital de Corbeil, etc.;

Comme un faible témoignage de mon attachement et de ma reconnaissance.

P.-H. PETIT.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.,* Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. COLOMBOT. . . . .
M. CIZOS. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. FRÉMY. . . . . . .

M. GALLOT, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury Médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire exposera sommairement le caractère des principales eaux salines.

IV.e Ordre. EAUX SALINES.

Ces eaux minérales, qui tiennent en solution une ou plusieurs espèces de sels, sont plus pesantes que les autres; elles ont une saveur amère, piquante, fraîche; elles sont inodores, à moins qu'elles tiennent un gaz sulfuré; la soude, la potasse, l'ammoniaque, y forment des précipités, et elles fournissent, par l'évaporation, les différens sels qu'elles contenaient : on les divise en thermales et froides.

§. I.er *Eaux salines thermales.*

1.° Balaruc, *Hérault*, quatre bains principaux, dont la température est de 50 degrés.

2.° Bagnères, *Hautes-Pyrénées,* deux sources principales dont la température est de 43 à 58 degrés.

3.° Aix, *Bouches-du-Rhône,* plusieurs sources dont la température est de 32 à 34 degrés, qui contiennent des carbonnates de chaux, de magnésie, du sulfate de chaux, de l'oxygène, et même une matière que l'on dit végéto-animale.

4.° Plombières, *Vosges,* plusieurs sources différentes par leurs compositions, les unes sulfureuses, d'autres ferrugineuses, enfin, d'autres tiennent une sorte de gélatine animale.

5.° Bains, *Vosges,* plusieurs sources approchant de celles de Plombières.

6.° Luxeuil, *Haute-Saône,* trois sources principales dont la température est de 23 à 42 degrés.

7.° Bourbonne-les-Bains, *Haute-Marne,* source salée, amère, dont la température est de 46 à 69 degrés.

8.° Sylvanès, *Aveyron,* eau d'une saveur salée, acerbe, ferrugineuse, chaude à 40 degrés.

9.° Lamotte, *Isère,* eau dont la chaleur approche dit-on de 84 degrés.

§. II. *Salines froides.*

1.° Pouillon, *Landes,* source considérable, saline et un peu martiale.

2.° Jouhe, *Jura,* source peu chargée de sels.

3.° Merlange, *près Montereau,* eau saline, dite savoneuse.

On doit rapporter à la première section de cet ordre, les eaux de *Lucques,* en Italie, un grand nombre d'autres qui se trouvent en Sicile, près de Naples; et à la seconde section,

on doit ajouter les eaux de *Sedlitz*, ou *Seydschutz*, en Bohême, d'*Epsom* en Angleterre, etc. On doit surtout y ajouter l'*eau de mer*, qui, non-seulement contient de l'acide carbonique, des carbonnates de chaux et de magnésie, des sulfates de chaux et de magnésie, des muriates de soude et de magnésie; mais encore, comme l'a observé M. Cizos, Membre du Jury Médical, une matière particulière, dont il n'a point encore déterminé la nature.

SIROP D'ÉCORCE D'ORANGES.

Écorce jaune d'oranges fraîches......... 184 gram.
Eau chaude à soixante degrés........... 980 gram.

On met les zestes, ou écorce jaune d'oranges, dans une cucurbite de verre, avec la quantité d'eau prescrite; on laisse infuser pendant douze heures à une douce chaleur; on coule sans expression; on filtre la colature; puis on y ajoute près du double de son poids de sucre blanc, que l'on fait fondre dans un ballon bouché, à la chaleur du bain-marie, en l'agitant de temps en temps : enfin, lorsque la solution sirupeuse est faite et presque refroidie, on l'aromatise en y ajoutant de l'*oleo saccharum* d'oranges.

INFUSUM VINEUX D'ANTIMOINE.

Vin émétique.

Oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux
en poudre............................. 62 gram.
Vin blanc............................. 500 gram.

Infuser à la température de l'atmosphère et conserver sur son marc. On remarquera que, plus le vin est acide, plus il se forme de tartrate, de malate, ou d'acétate d'antimoine; aussi plusieurs Praticiens préfèrent de dissoudre un gramme de tartrate de potasse antimonié dans 500 grammes de bon vin blanc de France, ou mieux encore d'Espagne.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE OPIACÉE.

Acétate d'ammoniaque liquide........... 32 gram.
Infusum vineux d'opium.... } de chaq.. 25 gouttes.
Infusum vineux d'antimoine. }
Sirop simple........................... 8 gram.

Mêler pour prendre en une dose.

ALCOOLAT DE FEUILLES DE LAURIER CERISE.

(*Esprit de Laurier cerise.*)

Feuilles de laurier cerise........... 1000 gram.
Alcool à 24 degrés................... 1500 gram.

On fait macérer les feuilles de laurier cerise pendant vingt-quatre heures, dans le bain-marie d'un alambic; on distille pour séparer 1000 grammes de liqueur; on réserve le résidu pour en faire l'extrait alcoolique de feuilles de laurier cerise.

EXTRAIT ALCOOLIQUE DE FEUILLES DE LAURIER CERISE.

Prenez le résidu de la distillation de l'alcoolat de laurier cerise, passez sur un tamis avec expression, portez à l'ébullition et coulez sur une étamine; puis faites évaporer jusqu'en consistance sirupeuse, et terminez l'extrait au bain-marie.

INFUSUM ACÉTEUX DE CASTOREUM COMPOSÉ.

Acetum hystericum.

Castoreum ... Asa fœtida ...	de chaq. 4 gram.
Galbanum ...	8 gram.
Feuilles de rhue ...	16 gram.
Vinaigre fort ...	250 gram.

Infuser s. a., filtrer et conserver pour l'usage.

EMPLATRE DE RÉSINE ET D'ELEMI.

Emplâtre agglutinatif, ou d'André de la Croix, *Andreæ à Cruce*.

Résine jaune ...	245 gram.
Elemi ...	62 gram.
Thérébentine de Venise ... Huile de Laurier ...	de chaq. 31 gram.

Liquéfier s. a. à un feu très-doux.

OXYDE D'ANTIMOINE HYDRO SULFURÉ.

Par la soude. (Kermès minéral.)

Sous carbonate de soude cristallisé .... 673 gram.
Sulfure d'antimoine en poudre......... 32 gram.
Eau pure .... 8000 gram.

On porte à l'ébullition dans une capsule de fer la quantité d'eau indiquée ; alors on ajoute le sous-carbonate et le sulfure; on entretient l'ébullition pendant une demi-heure; on laisse déposer, puis on filtre sur une étamine, et on reçoit la liqueur filtrée dans une terrine de grès, dont on a préalablement élevé la température avec un peu d'eau chaude qui doit rester dans le vase.

Au bout de 24 heures, on décante et on lave le kermès avec de l'eau désaérée froide; on réitère le lavage jusqu'à ce que la liqueur soit insipide.........

On verse le kermès sur un filtre; on comprime avec du papier Joseph, et enfin on achève la dessication dans une étuve et sans le contact de la lumière.

Le candidat tiendra rigoureusement compte de la quantité de kermès qu'il aura retiré par ce moyen.

OXYDE D'ANTIMOINE HYDRO SULFURÉ.

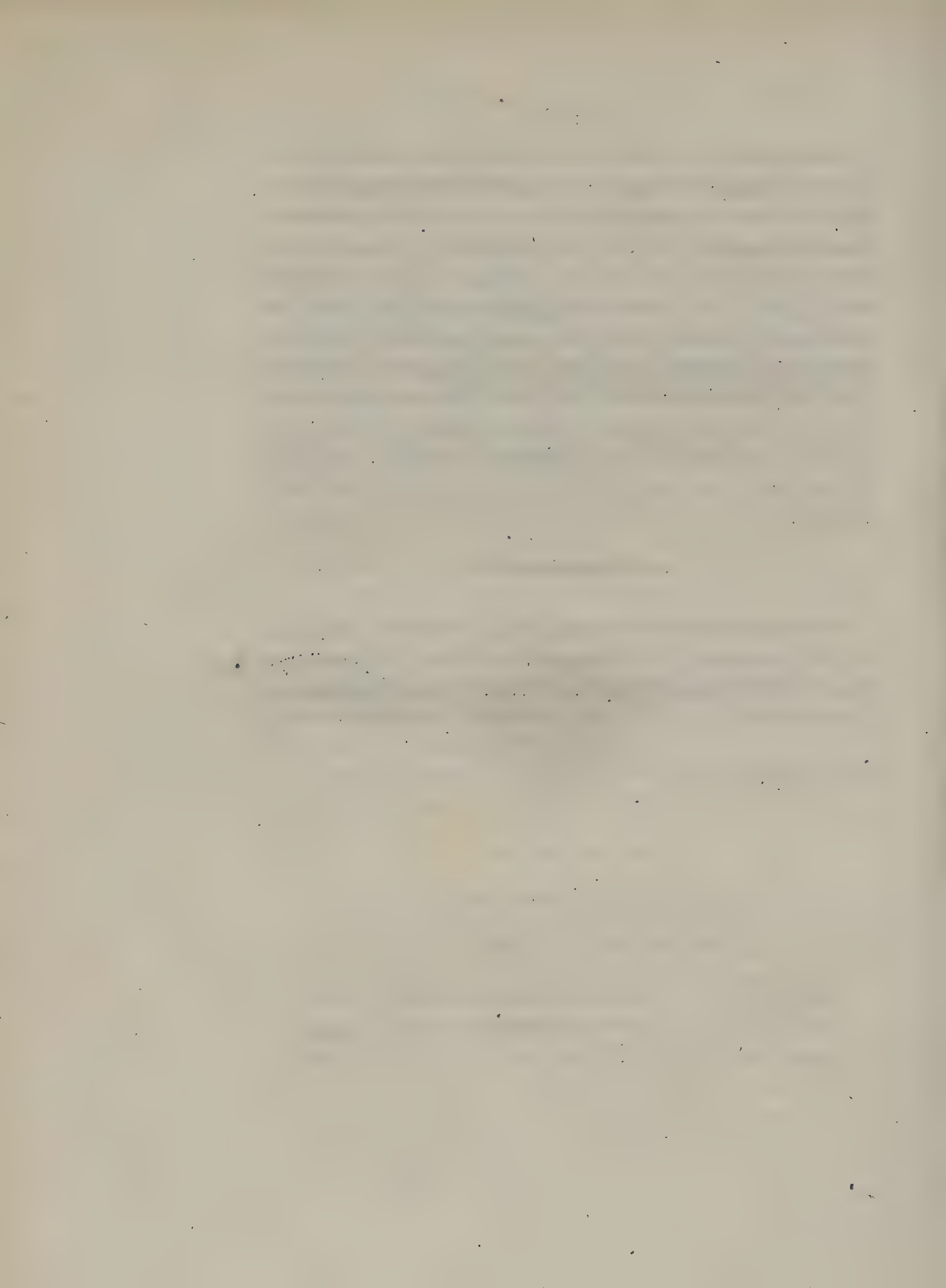
Par la soude. (Kermès minéral.)

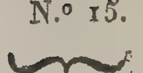
Sous-carbonate de soude cristallisé ..... 1376 gram.
Sulfure d'antimoine pulvérisé............ 32 gram.
Eau pure............................. 8000 gram.

Cette formule ne diffère de la précédente que par la proportion de sous-carbonate : cette différence est égale à la quantité d'eau de cristallisation contenue dans le sous-carbonate de soude ($\frac{64}{100}$). Il est important de savoir si la soustraction de cette eau de cristallisation, qui portera le sel sec dans la proportion de 22 parties pour une de sulfure d'antimoine, donnera une plus grande quantité de kermès, et s'il aura les mêmes propriétés physiques que le précédent. Cette préparation demande donc toute l'attention du candidat.

Comme on recommande de décanter avant de filtrer, on pourra, dans l'une et l'autre expérience, recueillir le sulfure d'antimoine restant au fond de la capsule, et en déterminer le poids.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Pierre-Hubert PETIT, *natif de Corbeil, même Département, y demeurant.*




N.° 15.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., etc., Avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.

À MONSIEUR BOULLAY,

PHARMACIEN DE PARIS,

Membre de plusieurs Sociétés savantes, l'un des Rédacteurs du Bulletin de Pharmacie.

Comme un témoignage d'amitié et de reconnaissance.

J.-G. CHAVOIX.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.,* Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens,* à Versailles.
M. Frémy. . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien,* à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury Médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire examinera l'action de l'albumine ou blanc d'œuf, sur quelques dissolutum métalliques.

1.° *Il fera la solution d'un gramme de muriate de mercure sur oxydé, ou sublimé corrosif, dans quatre-vingt grammes d'eau distillée; il y ajoutera ensuite deux blancs d'œufs frais, qu'il agitera fortement, ou qu'il triturera dans un mortier de verre.*

2.° *Il prendra quarante grammes de dissolutum nitrique de mercure parfaitement neutre, auquel il ajoutera une égale quantité d'eau distillée, puis y mélangera un ou deux blancs d'œufs.*

3.° *Enfin il fera la même opération avec soixante ou quatre-vingt grammes de dissolutum acéteux de plomb, ou extrait de Saturne, et il observera avec soin les phénomènes de ces mélanges, les changemens qui s'opèrent dans les dissolutum*

métalliques, la nature des précipités qui se forment, et il en rendra compte au Jury Médical.

ALCOOLAT DE SAFRAN COMPOSÉ ET SUCRÉ.

Elixir blanc de Garus.

Safran gâtinais		46 gram.
Aloës		8 gram.
Myrrhe	de chaque	4 gram.
Canelle de Ceylan		
Girofles		
Muscades		
Alcool de vin		1000 gram.
Eau de fleurs d'oranger		124 gram.

Distiller selon l'art au bain-marie; puis ajouter à la liqueur distillée, sucre blanc, eau de rivière filtrée, de chaque mille grammes, et conserver pour l'usage.



EAU DE CARBONATE D'AMMONIAQUE. (Pharm. Dublin.)

Muriate d'ammoniaque	370 gram.
Carbonate de soude	860 gram.
Eau distillée	2000 gram.

On met ces trois substances dans une cornue que l'on

place sur un bain de sable et à laquelle on adapte un récipient, et on distille à une douce chaleur, en se bornant à retirer seulement 1500 grammes de liquide, que l'on doit conserver dans un flacon bien bouché.

OXYDE GRIS DE MERCURE AMMONIACAL.

(Pharm. de Dublin.)

Mercure coulant.........
Acide nitrique à 20 degrés } de chaque... 32 gram.

On fait dissoudre le mercure à une très-douce chaleur; et lorsque la dissolution est faite, on y ajoute 245 grammes d'eau distillée froide, puis on y verse peu-à-peu de l'eau de carbonate d'ammoniaque, jusqu'à ce qu'il ne s'y forme plus de précipitation; on laisse reposer la liqueur, on la décante; on lave le précipité plusieurs fois avec de l'eau chaude, jusqu'à ce que la liqueur décantée ne fournisse plus de précipité par l'addition de l'hydrosulfure d'ammoniaque; alors on fait sécher le dépôt et on le conserve pour l'usage.

Le précipité que l'on obtient par cette préparation n'est point, comme l'annonce le titre de la pharmacopée, un simple oxyde de mercure, mais un oxyde salin très-complexe; en le faisant digérer dans l'acide nitrique, il n'est dissous qu'en partie, il reste une matière blanchâtre, peu soluble, qui est un véritable sous-nitrate de mercure et d'ammoniaque.

OXYDE DE MERCURE MAGNÉSIEN.

(Pharm. de Dublin).

Mercure coulant....	de chaque.......	32 gram.
Manne choisie......		
Magnésie carbonatée....................		16 gram.

On triture le mercure avec la manne dans un mortier de fayence, en y ajoutant peu à peu quelques gouttes d'eau, pour donner au mélange la consistance d'un sirop, et on continue la trituration jusqu'à ce que le mercure soit éteint; alors on y ajoute peu à peu et en triturant continuellement quatre grammes de la magnésie, et lorsque le mélange est exact, on y verse peu à peu, et en triturant, mille grammes d'eau chaude, et on laisse reposer pendant quelque temps. On décante ensuite la liqueur qui surnage le dépôt; on lave une seconde, une troisième fois, pour entraîner la manne; enfin on y ajoute le restant de la magnésie. On en fait un mélange exact, que l'on fait sécher sur un papier spongieux.

PHOSPHATE DE SOUDE.

Suivant le procédé du docteur FANCKE, de Lintz.

(Article traduit de l'allemand.)

On prend une quantité quelconque d'os calcinés à blanc et pulvérisés, on les met dans une grande capsule de grès, on verse dessus de l'acide sulfurique affaibli à dix degrés, on en ajoute une assez grande quantité pour délayer la poudre, et

après avoir bien agité le mélange, on laisse infuser à la température de l'atmosphère, pendant vingt-quatre heures; on décante la liqueur que l'on rejète comme inutile, mais on conserve le résidu pulvérulent, pour servir aux opérations ultérieures; on lave d'abord ce résidu avec de l'eau distillée, et lorsqu'il est suffisamment désséché, on verse dessus de l'acide nitrique en assez grande quantité pour en faire la dissolution.

Lorsque la dissolution est faite, on décante la liqueur, on la verse dans une cornue, en y ajoutant une certaine quantité de solutum de sulfate de soude, et on place la cornue sur un bain de sable, que l'on échauffe assez fortement, pour séparer l'acide nitrique, et le receuillir par la distillation.

Alors on verse dans une capsule la liqueur qui reste dans la cornue, et on la fait évaporer, et on sépare le sulfate de chaux qui s'y trouve encore, à mesure qu'il se précipite. Enfin, lorsque la liqueur commence à former à sa surface une pellicule saline, on met à cristalliser, et on obtient ainsi le phosphate de soude, et pour avoir ce sel plus pur et plus beau, on le fait fondre dans de l'eau, et on procède selon l'art à une nouvelle cristallisation.

ÉLECTUAIRE DE JUSQUIAME OPIACÉ.

Philonium romanum, opiat somnifère.

Graines de jusquiame blanche. ——— de pavot blanc........	de chaq.	20 gram.
Opium choisi et désséché..................		10 gram.
Cassia lignea................ Canelle de Ceylan..........	de chaq.	6 gram.

Costus arabique............. Castoreum................	de chaq.	4 gram.
Graines d'ache............. ——— de persil........... ——— de fenouil......... Daucus de Crète..........	de chaq.	3 gram.
Safran............................		1 gram.
Nard indien.............. Pyrèthre.................. Zedoaire..................	de chaq.	¾ gram.
Miel blanc........................		275 gram.

Après avoir pulvérisé toutes les substances qui en sont susceptibles, on les mélange, on les incorpore avec le miel pour en former un électuaire, qui, quoique trop composé peut-être, mérite encore d'être rappelé, à cause de l'association de la jusquiame, qui ajoute aux propriétés de l'opium, et exerce une action particulière sur le systême nerveux. La dose ordinaire est de deux grammes, et sur cette quantité, il y a un dixième de gramme de graine de jusquianne, et un vingtième d'opium.

EMPLATRE DE BLANC DE BALEINE.

Emplastrum de spermate Ceti.

Cire blanche..........................	122 gram.
Blanc de baleine......................	62 gram.
Huile d'amandes douces...............	15 gram.

Liquefier à un feu très-doux, pour faire s. a. un emplâtre gras qui doit être très-blanc.

OXYDE D'ANTIMOINE HYDRO-SULFURÉ

Par la Potasse. (*Kermès minéral.*)

Sous-carbonate de potasse..........	250 gram.
Sulfure d'antimoine en poudre......	32 gram.
Eau pure..........................	6000 gram.

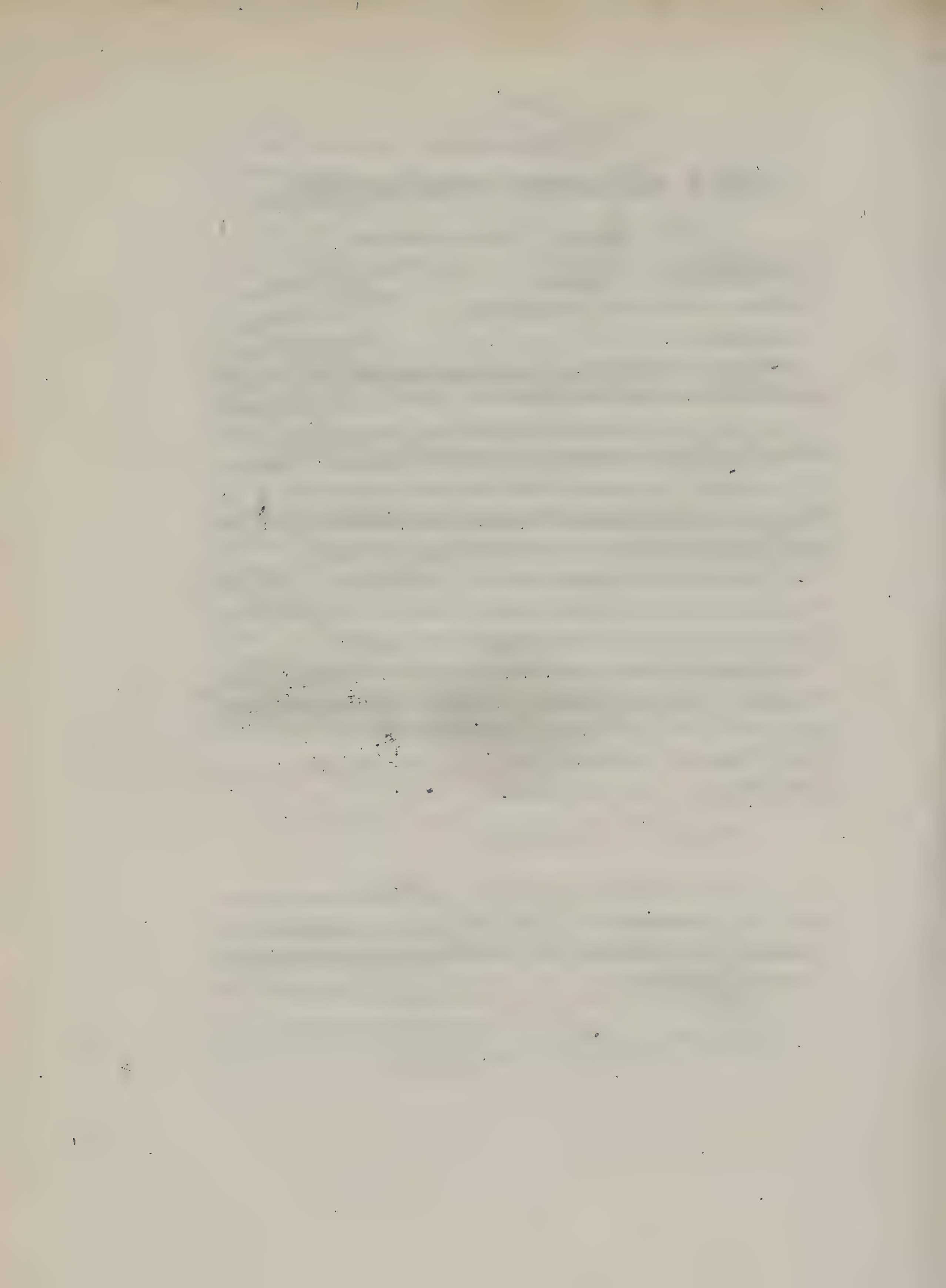
On porte à l'ébullition, dans une capsule de fer, la quantité d'eau indiquée, alors on ajoute le sous-carbonate et le sulfure; on entretient l'ébullition pendant une demi-heure, on laisse déposer; puis on filtre sur une étamine, et on reçoit la liqueur filtrée dans une terrine de grès, dont on a préalablement élevé la température avec un peu d'eau chaude qui doit rester dans le vase.

Au bout de vingt-quatre heures, on décante et on lave le kermès avec de l'eau désaérée froide; on réitère ce lavage jusqu'à ce que la liqueur soit insipide.

On verse le kermès sur un filtre, on comprime avec du papier Joseph; et enfin, on achève la dessication dans une étuve, et sans contact de lumière.

Le Candidat tiendra compte de la quantité de kermès qu'il aura retiré par ce moyen.

Ces opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de Seine et Oise, par Jean-Georges Chavoix, *natif d'Exideuil, département de la Dordogne, résidant à Bordeaux.*



N.° 16.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., etc., Avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.

AUX

AUTEURS DE MES JOURS.

Daignez agréer le premier fruit de mes Travaux; il n'est qu'un faible hommage de ma reconnaissance.

À MES FRÈRES ET SOEURS.

Que l'amitié maintienne toujours notre union.

BOR.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy. . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des Fumigations désinfectantes *ou* anti-contagieuses; *et, comme l'infection dépend essentiellement de miasmes ou vapeurs délétères, gazéiformes, qui, tantôt, sont suspendues, disséminées dans l'air, concentrées, circonscrites dans un local plus ou moins étendu, et qui, tantôt, sont déposées, adhérentes à la surface de différens corps, le Récipiendaire fera sentir que la combustion du genièvre et autres substances aromatiques communément employées en fumigation, masquent seulement l'odeur infecte, mais ne détruisent point la nature septique des miasmes; ainsi, pour agir efficacement sur ces molécules délétères, il faut les décomposer, et on ne peut y parvenir qu'en disséminant dans l'air un gaz très-expressif, qui ait la propriété d'attaquer ces miasmes, d'en former des composés nouveaux, et par conséquent d'en détruire l'énergie; or, comme l'a dit* Newton, *et comme l'expérience l'a démontré, l'acide est* le corps qui attire le plus fortement et qui est le plus

fortement attiré; *ou, si l'on veut, en d'autres termes, celui dont les affinités sont les plus grandes et les plus nombreuses. Ainsi, c'est dans les acides qu'il faut chercher les moyens les plus efficaces pour détruire les miasmes ou vapeurs délétères, en changer la composition première, leur donner des propriétés nouvelles; mais tous les acides ne sont point également propres à cet objet: ceux qui retiennent beaucoup d'eau, ceux qui sont peu ou difficilement susceptibles de fournir un gaz ou vapeur élastique et très-expansive, ne conviennent pas; ainsi, on doit préférer à tout autre, l'acide muriatique oxygéné, qui non-seulement fournit un gaz très-expansif, avide de combinaisons, mais qui encore, par sa propriété excitante, soutient, augmente l'énergie des organes vivans, et peut, dans quelques cas de maladie, devenir un moyen curatif. On peut encore employer les fumigations nitriques et surtout les fumigations sulfureuses qui peuvent s'exécuter par tout et avec la plus grande facilité. Mais quelque soit l'espèce de fumigation acide que l'on emploie, leur manière d'agir est essentiellement la même; toutes tendent à détruire les composés délétères, à en changer les propriétés premières; et c'est d'après ces considérations que, dans ces derniers temps,* M. Cizos, *Membre du Jury, a proposé, et que plusieurs personnes ont fait usage d'un sachet, qui, porté à la surface du corps, fournit une émanation continue et forme autour du corps une sorte d'atmosphère acide qui paraît pouvoir être utilement employé dans quelques cas où l'on se trouverait exposé à l'infection.*

Ce sachet, suivant la formule qui nous a été communiquée, est composé avec

Sulfate acide de potasse. .... 60 *gram.*
Muriate de soude desséché. .... 30 *gram.*
Oxyde noir de magnésie. .... 25 *gram.*

Manganèse

Après avoir pulvérisé séparément chacune de ces substances, on les mélange, on les étend sur une carde mince de coton, que l'on recouvre d'un taffetas mince, que l'on coud et que l'on pique pour en former une sorte d'écusson, que l'on applique et que l'on soutient sur la région antérieure de la poitrine.

Nota. Pour rendre plus prompte et plus sensible l'effet de cette préparation, il faut humecter très-légèrement le sulfate acide de potasse avec une petite quantité d'acide sulfurique.

SUCRE DE VANILLE.

Vanille givrée........................ 32 gram.
Sucre en pains........................ 225 gram.

Incisez la vanille par petits morceaux; pulvérisez-la dans un mortier de fonte, avec une partie du sucre; passez par un tamis de crin serré; remettez la vanille qui reste sur le tamis dans le mortier; et ajoutez successivement du sucre, jusqu'à ce que la vanille soit tout-à-fait pulvérisée, au moyen de cet intermède.

PATE DE CACAO.

Cacao des îles mondé... }
Cacao caraque mondé... } de chaque.... 250 gram.

Mettez ces amandes dans un mortier de fonte chauffé; pilez pour les réduire en pâte; broyez sur une pierre chaude, jusqu'à ce que la pâte soit homogène, très-fine; et coulez sur un papier.

HUILE CONCRÈTE DE CACAO. (Beure de Cacao).

Pâte de Cacao........................... 250 gram.
Eau..................................... 4000 gram.

Mettez la pâte de cacao dans l'eau bouillante pendant une demi-heure, retirez la bassine du feu, laissez refroidir, enlevez avec une écumoire l'huile concrète qui s'est rassemblée à la surface, réitérez l'ébullition jusqu'à ce que le cacao cesse d'en donner.

Faites fondre le beure obtenu, à une douce chaleur; passez sur un filtre placé dans une étuve, et recevez dans un moule à chocolat.

PASTILLES DE CACAO.

Pâte de cacao.........} de chaque..... 250 gram.
Sucre blanc...........}
Sucre de vanille.......................... 62 gram.

Chauffez convenablement un mortier de fonte, placez y la pâte de cacao et le sucre blanc, pilez jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance liquide, alors ajoutez le sucre de vanille, et mêlez convenablement.

Prenez de cette pâte des morceaux de la grosseur d'une noisette, arrondissez-les convenablement, placez-les au nombre de douze, à peu près, sur une feuille de papier; donnez-leur la forme hémisphèrique applatie, en tenant le papier alternativement par les angles opposés, et en le frappant sur la pierre à chocolat légèrement échauffée.

ACIDE BORIQUE OU BORACIQUE.

*Sel sédatif d'*HOMBERG.

Sous-borate de soude...............	500 gram.
Acide sulfurique à 66 degrés.......	125 gram.
Eau................................	2000 gram.

On fait dissoudre le sous-borate de soude dans la quantité d'eau prescrite, que l'on fait bouillir un instant; on filtre aussitôt sur un linge serré, et on reçoit la solution dans une terrine de grès.

Alors on y verse, peu à peu et avec précaution, l'acide sulfurique; on agite légèrement avec une baguette de verre, puis on laisse refroidir la liqueur : l'acide boracique se dépose sur les parois de la terrine, en lames micacées; alors on décante, on lave l'acide borracique avec une petite quantité d'eau froide, on le laisse égouter, on l'étend sur du papier poreux, (*Joseph*) que l'on renouvelle jusqu'à ce qu'il ne s'humecte plus.

SULFATE DE SOUDE,

RETIRÉ PAR LA DÉCOMPOSITION DU SOUS-BORATE DE SOUDE.

On prend la liqueur qui reste de l'opération précédente, et dans laquelle l'acide borique a cristallisé; et en y plongeant un papier de tournesol, on voit si elle est parfaitement neutre : dans ce cas, on pourrait aussitôt procéder à l'évaporation et

à la cristallisation ; mais si, ce qui est le plus ordinaire, et même nécessaire pour obtenir toute la quantité d'acide boracique, elle contient un excès d'acide sulfurique, il faut la saturer, en y ajoutant du carbonate de chaux, jusqu'à ce qu'il ne se manifeste plus d'effervescence; alors on décante, puis on fait évaporer en réitérant la décantation pour séparer le sulfate de chaux qui se précipitera; on reprend ensuite l'évaporation jusqu'à 25 degrés de l'aréomètre de Baumé; on verse la liqueur saline dans une capsule de grès, et par le repos et le réfroidissement, elle fournit des cristaux que l'on recueille, et que l'on fait égouter convenablement.

Nota. Au lieu de carbonate de chanx, on pourrait saturer l'excès d'acide sulfurique avec suffisante quantité de carbonate de soude, ce qui rendrait l'opération moins complexe, et fournirait une plus grande quantité de sulfate de soude.

MURIATE DE MERCURE DOUX.

Sous-Muriate ou *Proto-Muriate de Mercure*, communément *Mercure doux: Aquila alba lave, calomelas, etc.*

(Biblioth. Britanniq.)

Muriate de mercure sur-oxydé.......... 500 gram.
Mercure purifié........................ 390 gram.

On triture ces deux substances dans un mortier de marbre, ou mieux encore on les broye sur un porphyre, en les humectant avec quelques gouttes d'eau; et on continue la trituration jusqu'à ce que le mercure soit complétement *éteint*, et que le mélange soit réduit en une poudre brunâtre, homogène et très-fine On lave cette poudre avec de l'eau

distillée, pour enlever les portions de muriate de mercure sur-oxydé, ou sublimé corrosif, qui auraient échappé à la combinaison; on la met ensuite dans une étuve, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement sèche. Alors on l'introduit dans une cornue dont le col soit court et très-large; on la place sur un fourneau à feu nu, et l'on adapte à son col un bocal ou récipient, à large ouverture, qui est rempli d'eau, et porte sur un fourneau garni d'un bain de sable, suffisamment échauffé, pour donner à l'eau 36 à 40 degrés de température.

En continuant et en augmentant peu à peu le feu sous la cornue, le muriate de mercure se sublime; mais comme le col de la cornue est plongé dans de l'eau chaude, ce sel, au lieu de s'agglamérer et de former une masse concrète, est divisé en molécules très-fines, qui tombent au fond du récipient, et fournissent ainsi un muriate de mercure très-blanc, très-divisé et dépouillé de toutes les portions qui seraient solubles dans l'eau : ce que l'on n'obtient point par les procédés ordinaires, car le muriate de mercure concret, quelque blanc qu'il soit, prend toujours dans la pulvérisation, une teinte jaunâtre, et retient souvent, s'il n'a pas été bien lavé, quelques portions de muriate de mercure sur-oxydé.

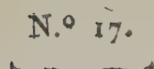
EMPLATRE DE CANTHARIDES.

Emplastrum epispasticum.

Cantharides en poudre	61 gram.
Euphorbe en poudre	6 gram.
Poix de Bourgogne	92 gram.
Cire jaune	45 gram.
Thérébentine	31 gram.

On fait liquéfier sur un feu très-doux la poix de Bourgogne, la cire et la thérébentine; on passe ce mélange à travers un linge serré, et lorsqu'il commence à se refroidir, on y mêle exactement les cantharides et l'euphorbe, qui doivent être en poudre très-fine. Cette formule est tirée de la pharmacopée de Paris; mais on y a diminué la quantité de thérébentine qui y est prescrite, et qui rend l'emplâtre trop fluxile.

Ces opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de Seine et Oise, par Louis-Guillaume Bor, *natif de Villefranche, département de la Haute-Garonne.*



PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.

AU MEILLEUR DES PÈRES;

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES;

Comme un faible témoignage d'amour et de reconnaissance filiale.

SENTENAC.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.,* Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Colombot. . . . . }
M. Cizos . . . . . . } *Pharmaciens,* à Versailles.
M. Frémy . . . . . . }

M. Gallot, *Pharmacien,* à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury médical les matériaux et les produits des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire traitera des principaux *réactifs*, ou moyens d'essais, propres à reconnaître la nature des substances, et il suivra dans cette exposition l'ordre ci-joint :

TABLE SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX RÉACTIFS.

Pour reconnaître :	
1.° Les alkalis.	1.° L'infusum aqueux simple ou salin des fleurs bleues, comme la violette, la mauve, l'iris, le suc de chou-rouge, le sirop de violette, de mauve, l'infusum alcoolique d'alcée purpurine. 2.° Le papier jaune coloré avec l'infusum de curcuma, ou mieux encore, comme le préfère M. Chaussier, avec les pétales frais des fleurs bleues, purpurines, rosacées, le suc de quelques plantes, le nerprun, etc. 3.° Le papier coloré en rouge avec l'infusum de fernamboue. 4.° Le muriate de mercure dissous dans l'eau.
2.° Les acides libres.	5.° L'infusum aqueux du tournesol ou de fleurs bleues. 6.° Le papier bleu de tournesol, ou celui qui est coloré avec les pétales frais des fleurs bleues. 7.° Le solutum aqueux de carbonate de potasse.

3.° Les différens acides libres ou combinés.	8.° Le muriate de baryte. 9.° Le nitrate de baryte. 10.° L'acétate de baryte. } pour l'acide sulfurique libre ou combiné. 11.° Le nitrate d'argent. 12.° Le nitrate de plomb. } pour l'acide muriatique libre ou combiné. 13.° L'acide nitrique très-pur, *pour distinguer, dans les composés salins, terreux et les précipités métalliques, les acides phosphoriques et tartareux, de l'acide sulfurique.* 14.° L'eau de chaux, *pour le gaz acide carbonique, spécialement dans les eaux minérales.*
4.° Les sels terreux et métalliques, surtout dans l'analyse des eaux minérales.	15.° Le savon blanc dissous dans partie égale d'eau distillée et d'alcool. 16.° La potasse pure, liquide, n.° 7. 17.° L'oxalate acidule de potasse et l'acide oxalique, pour reconnaître la chaux.
5.° Le gaz oyxgène dissous dans l'eau.	18.° Le sulfate de fer verd récemment préparé et dissous dans de l'eau distillée.
6.° Le gaz hydrogène sulfuré.	19.° Les solutions métalliques : — une lame d'argent, mais spécialement le nitrate d'argent; — le papier enduit de carbonate de plomb; — l'acide muriatique oxygéné.
7.° L'acide gallique et le tanin, ou principe astringent végétal.	20.° Le sulfate de fer verd, dissous dans l'eau, le solutum de gélatine.
8.° Le principe extractif et mucilagineux des végétaux.	21.° Le solutum de nitrate de Mercure.
9.° L'albumime.	22.° La chaleur de l'ébullition; — l'alcool très-rectifié; — les dissolutum métalliques par les acides.
10.° La gélatine.	23.° L'infusum de tan ou tanin.
11.° Le fer.	24.° L'infusum aqueux ou alcoolique de noix de galle; — la noix de galle en poudre. 25.° Le solutum de prussiate de potasse.
12.° Le plomb, l'arsenic et les autres métaux.	26.° L'eau d'hydrogène sulfuré, ainsi que les hydrosulfures terreux, alcalins. 27.° L'eau hydro-sulfurée acide, ou liqueur d'essai d'HAHNEMANN.

13.° Le cuivre.	28.° L'ammoniaque liquide, et aussi les prussiates, surtout si le sel cuivreux est dissous dans des liqueurs animales, une lame de fer décapée.
14.° L'arsenic.	29.° Outre l'eau d'hydrogène sulfuré, la solution saturée d'oxyde de cuivre dans l'ammoniaque liquide, l'infusum de noix de galle; — le prussiate de potasse; une lame de zinc plongée dans la liqueur; — la combustion sur la pointe d'un couteau, des feuillets lannelleux qui se sont déposés sur la lame du zinc.
15.° Les sels neutres et moyens.	30.° L'alcool très-pur.

SIROP DE FIGUES.

Figues récentes coupées	80 gram.
Eau bouillante	380 gram.
Sucre	500 gram.

On fait infuser les figues dans l'eau pendant quinze ou dix-huit heures, on passe avec expression, on laisse déposer la colature, et après l'avoir décantée, on en fait selon l'art un sirop, que l'on peut aromatiser avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

VINAIGRE CAMPHRÉ.

Bon vinaigre blanc	244 gram.
Camphre	2 gram.
Alcool	$\frac{1}{2}$ gram.
Gomme arabique en poudre, Sucre blanc } de chaq.	8 gram.

Cette préparation, spécialement destinée pour l'usage intérieur, ne doit-être faite qu'en petite quantité, et renouvelée suivant le besoin.

SAVON ANIMAL.

Moëlle de bœuf, fondue et passée........ 6 parties.
Blanc de baleine......................... 1 partie.
Solutum de potasse caustique............. suf. quant.
Pour faire s. a. un savon.

SAVON ANIMAL THÉRÉBENTINÉ.

Baume de vie externe.

Savon animal.......... } de chaque... 200 gram.
Huile volatile de thérébentine.......... }
Sous-carbonate de potasse.............. 45 gram.
Mêler exactement ces substances en triturant.

HUILE HYDRO-SULFURÉE D'AMMONIAQUE.

Liniment Antipsorique.

Huile d'olives.......................... 122 gram.
Sulfure d'ammoniaque liquide........ 22 gram.
Mêler exactement dans une bouteille bien bouchée.

CITRONADE GAZEUSE.

Limonade carbonique.

Eau filtrée.......................... 4500 gram.
Sucre................................ 380 gram.
Oleo-sauharum de citrons............. suffi. quant.
Gaz acide carbonique quatre fois le volume.

GELÉE DE LICHEN D'ISLANDE.

Pour faire cette gelée, on commence ordinairement par dépouiller le lichen d'un principe acerbe et amer qu'il contient; pour cela, on prend cent quatre-vingt-dix grammes de lichen, que l'on jète dans deux mille grammes d'eau bouillante, et que l'on entretient à cette température pendant deux minutes; on décante et on lave de nouveau le lichen dans une pareille quantité d'eau bouillante; lorsque le lichen est ainsi suffisamment dépouillé du principe amer et acerbe, on le déchire, on l'incise, on le met dans deux mille grammes d'eau, avec seize grammes de colle de poisson, battue et coupée en petits morceaux, et on fait bouillir lentement, pour faire évaporer à peu près les trois quarts du liquide; alors on passe sur une étamine, on ajoute à la colature trois cent soixante-dix grammes de sirop de sucre très-blanc, et soixante-deux grammes d'eau de fleur d'oranger; puis, sur un feu doux, on rapproche la liqueur jusqu'à la réduction de cinq cents grammes; et dans cet état, on la coule dans un

pot de fayence, et par le repos et le refroidissement, elle prend la consistance de gelée.

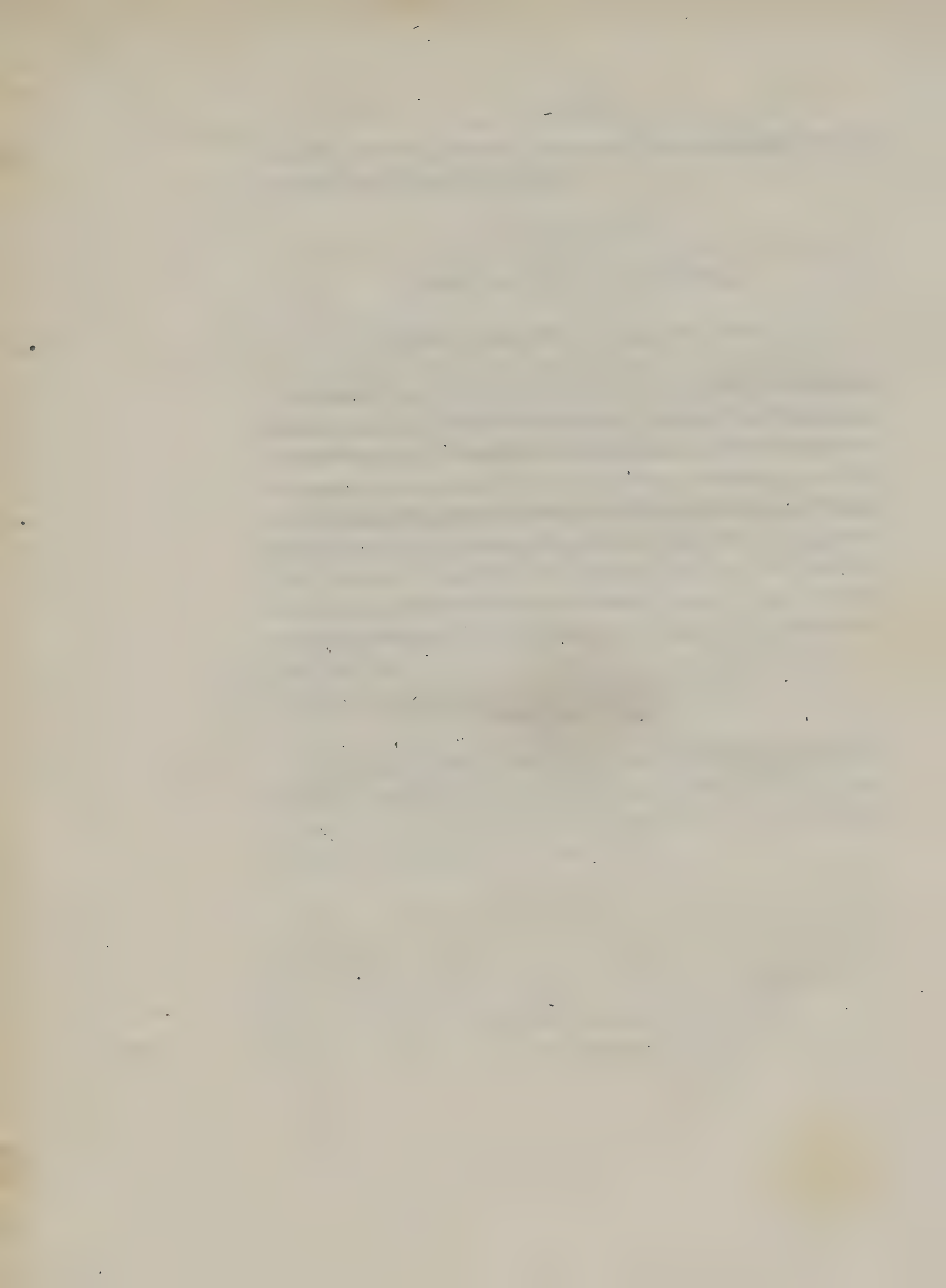
FUMIGATION NITRIQUE.

Suivant le procédé de CARMICHAEL SMITH.

On met dans une capsule de verre, de grès ou de porcelaine 32 grammes d'acide sulfurique, et on y projète successivement et par intervalles 32 grammes de nitrate de potasse en poudre, en agitant de temps en temps le mélange avec un tube de verre ou un tesson de porcelaine. L'action de l'acide sulfurique sur le nitrate de potasse suffit pour dégager le gaz acide qui se répand dans l'atmosphère ; et si l'on mettait cet appareil sur un fourneau allumé, il s'en dégagerait des vapeurs rutilantes de gaz nitreux qui seraient nuisibles dans quelques cas.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean-Paul SENTENAC. *natif de la Bastide de Seron, Département de l'Ariège, et y demeurant.*





N.° 18.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., etc., Avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.



À MONSIEUR CHRÉTIEN,

Ancien Pharmacien en Chef des Armées,

Comme un Gage assuré de ma Reconnaissance
et de mon Estime.

FROGÉ.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy. . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

SIROP DE BENZOIN ou ANTI-ASTHMATIQUE.

(Bulletin de Pharmacie, 1814.)

Benzoin en larmes.	32 gram.
Acide benzoïque par sublimation.	8 gram.
Alcool rectifié (à 36 degrés).	92 gram.
Eau.	1500 gram.
Sucre	980 gram.
Miel de Narbonne.	490 gram.

On met le benzoin et son acide sublimé avec l'eau et l'alcool dans une cucurbite, et on laisse infuser pendant vingt-quatre heures; on distille ensuite, en se bornant à retirer 245 grammes d'une liqueur alcoolique que l'on met à part; on prend ensuite le résidu qui se trouve dans la cucurbite, on y fait fondre le sucre, le miel, et l'on fait selon l'art un sirop plus cuit qu'à l'ordinaire; enfin, lorsque ce sirop est à demi-refroidi, on y mêle exactement la liqueur alcoolique retirée par la distillation, et on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Ce sirop, comme il a été indiqué dans le *Recueil des Programmes de* 1808, peut se préparer, comme celui de Tolu, par une simple infusion prolongée, et, lorsqu'il est nécessaire, le médecin y fait ajouter une petite quantité d'extrait d'opium.

PASTILLES D'EXTRAIT DE QUINQUINA.

Extrait sec de quinquina.................. 7 gram.
Sucre blanc en poudre.................... 45 gram.
Huile volatile de menthe poivrée......... 1 goutte.
Mucilage de gomme adragant préparé avec l'eau de menthe poivrée.................... quantité suffi.

Pour former une pâte molle et homogène, que l'on divisera en rondelles du poids de cinquante centigrammes, ou un demi-gramme.

PASTILLES DE QUINQUINA.

Quinquina en poudre très-fine............ 12 gram.
Canelle de Ceylan........................ 1 gram.
Sucre blanc.............................. 45 gram.
Mucilage de gomme adragant............ quantité suffi.

Pour faire selon l'art une masse que l'on divisera en rondelles du poids de cinquante centigrammes.

LIMAILLE DE FER PRÉPARÉE.

On prend une quantité quelconque de limaille de fer très-

pure, et on la broye sur le porphyre, sans la mouiller, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en poudre très-fine.

CARBONATE DE SOUDE.

Alkali minéral fixe, Carbonate alkalin de Soude.

On prend une quantité quelconque de soude du commerce; on la pulvérise grossièrement, et on verse dessus une suffisante quantité d'eau de rivière, que l'on laisse infuser pendant quelques heures, en agitant de temps en temps avec une spatule de bois; lorsque l'eau est bien saturée, ce que l'on reconnaît facilement par la saveur, une sorte d'onctuosité au toucher, on passe à travers un tamis de crin, on filtre ensuite, on procède à l'évaporation jusqu'à pellicule, et on obtient par le repos et le réfroidissement des cristaux en larmes rhomboïdales, ou en octaèdres irréguliers qui ont une saveur âcre, piquante, alcaline, qui font effervescence avec les acides, sont efflorescens à l'air sec, fusibles à une légère chaleur, vitrifiables avec la silice, etc.

Comme la soude du commerce contient beaucoup de sulfate, de muriate de soude, du sulfure, du sulfate de soude et du charbon, il faut en faire la lessive avec de l'eau froide; si on employait l'eau chaude ou l'ébullition, comme l'ont conseillé quelques-uns, on obtiendrait une plus grande quantité de sel, mais il serait impur.

PHOSPHATE DE CHAUX,

Préparé par la combustion des Os.

On prend une quantité à volonté d'os de mouton, de

bœuf ou de tout autre animal adulte; on les dispose sur la grille d'un fourneau bien aéré, puis on y met le feu à l'aide de deux ou trois tisons bien allumés; lorsque l'inflammation a commencé, elle continue au moyen des matières grasses et huileuses que fournissent les os; lorsque la combustion est totalement achevée, on laisse refroidir le tout, on retire les os qui sont devenus blancs, légers, friables, ont perdu à-peu-près la moitié de leur poids, et ne sont alors qu'un phosphate de chaux mêlé à quelques portions de soude, dont on les prive facilement en les lavant dans de l'eau distillée, après les avoir pulvérisés. Il importe dans cette opération de ne point porter la calicuation trop loin, de manière à semi-vitrefier les os; il est nécessaire qu'ils conservent la friabilité de la craye.

PHOSPHATE ACIDE DE CHAUX.

Acide phosphorique tenant de la Chaux.

On pulvérise 2500 grammes d'os calcinés; on passe cette poudre à travers un tamis de soie, on la délaye dans 5 ou 6000 grammes d'eau, et on y verse 700 grammes d'acide sulfurique concentré, en agitant continuellement avec une spatule de bois; on laisse ensuite reposer la matière pendant vingt-quatre heures, en l'agitant cependant de temps en temps, afin de favoriser l'action de l'acide sulfurique sur la poudre des os; après ce temps on tire la liqueur par inclination; on lave avec de l'eau très-pure, le précipité qui s'est formé et qui est un sulfate de chaux; on mêle les liqueurs et on les filtre : c'est l'acide phosphorique

liquide, tenant encore cependant en dissolutiou un peu de phosphate de chaux, et étendu d'une grande quantité d'eau.

PHOSPHATE DE SOUDE.

On prend une quantité quelconque de phosphate acide de chaux, préparé suivant le procédé qui vient d'être indiqué; on y ajoute du carbonate de soude non-seulement jusqu'à parfaite saturation, mais encore un peu au-delà, ce dont on s'assure par les papiers réactifs; on filtre cette dissolution et on fait évaporer à une douce chaleur jusqu'à réduction de moitié; alors on laisse refroidir afin de séparer une petite quantité de sulfate de chaux qui se précipite par le refroidissement; on filtre de nouveau, on fait évaporer ensuite une partie de la liqueur jusqu'à pellicule, et on obtient par le repos et le refroidissement le phosphate de soude qui cristallise en parallélipipèdes rhomboïdaux rectangles; on sépare ces cristaux, on les met égouter sur des tamis de crin, et on les renferme aussitôt dans des flacons bien bouchés, parce qu'ils s'effleurissent facilement et perdent leur transparence.

FUMIGATION D'ACIDE MURIATIQUE,

Oxygéné suivant le procédé de M. *Guyton de Mowau.*

Pour faire ces fumigations, qui sont le moyen le plus efficace pour détruire les miasmes disséminés dans l'air, ou

attachés aux vêtemens, aux meubles, aux parois d'un appartement, on prépare une poudre avec un mélange de trois parties de muriate de soude pulvérisée et une partie d'oxyde noir de manganèse en poudre; d'autre part, on a une bouteille d'acide sulfurique affaibli avec une petite quantité d'eau, de manière qu'il donne 55 à 56 degrés à l'aréomètre. Alors, pour faire la fumigation, on met dans une capsule de grès ou autre vase de terre dure, une certaine quantité de la poudre fumigatoire, puis on y verse de l'acide sulfurique; mais le mode et les proportions doivent varier suivant les circonstances particulières. Ainsi, 1.° s'il s'agit de désinfecter un local qui ne soit point habité, il faut, après avoir fermé les fenêtres, placer au milieu de l'endroit un fourneau allumé qui porte un bain de sable, sur lequel on met une capsule contenant 3 ou 400 grammes de la poudre fumigatoire, quantité qui est plus ou moins grande, suivant l'étendue du local; puis on y verse, en une seule fois, une quantité d'acide sulfurique qui soit à-peu-près les deux tiers en poids de la poudre fumigatoire, et on se retire aussitôt en fermant la porte.

2.° Si le local est habité, comme une caserne, une infirmerie, on doit faire la fumigation à froid et d'une manière plus lente, plus graduée. Pour cela, on se borne à mettre dans une capsule ou terrine ordinaire quelques pincées de la poudre fumigatoire, et on n'y verse de l'acide sulfurique que par petites portions et à des intervalles plus ou moins éloignés. On peut, non-seulement sans inconvénient, mais encore avec avantage, laisser cet appareil dans un coin de la salle, en placer même plusieurs semblables, suivant l'étendue du local, et avoir ainsi une fumigation permanente dont on augmente l'activité en agitant la masse avec une baguette

de verre et en y ajoutant tantôt de la poudre fumigatoire, tantôt de l'acide sulfurique, mais toujours en très-petite quantité; enfin, on peut modifier et graduer à volonté, suivant le besoin, la force de ces fumigations désinfectantes.

Ces opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de Seine et Oise, par Georges-Maurice Frogé, *Pharmacien à Niort, département des Deux-Sèvres.*



PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.





A VERSAILLES,
Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 3.

Octobre 1814.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.,* Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . } *Pharmaciens,* à Versailles.
M. Frémy. . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien,* à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

SIROP BALSAMIQUE DE TOLU.

Baume de tolu ..... } de chaque...... 32 gram.
Alcool rectifié..... }
Sucre royal........................ 125 gram.
Sirop de sucre...................... 455 gram.
Eau pure........................... 92 gram.

On réduit en poudre le baume de tolu; on le fait fondre à une douce chaleur dans l'alcool; on le mêle exactement dans un marbre, avec le sucre pulvérisé.

On bat un blanc d'œuf dans la quantité d'eau indiquée.

On réunit le mélange ci-dessus avec le blanc d'œuf et le sirop de sucre; on porte le tout à l'ébullition, dans un poëlon d'argent, ce qui suffit pour volatiliser l'alcool; on n'écume pas; et lorsque la liqueur est refroidie, on la filtre sur un papier gris.

Ce sirop filtre bien; il est limpide et très-chargé de baume de tolu.

EXTRAIT DE FUMETERRE.

Fumeterre fraîche mondée........... 1500 gram.

Piler dans un mortier de marbre, et exprimer pour

retirer le suc, faire bouillir et filtrer pour séparer le coagulum; puis évaporer à feu nu, jusqu'en consistance de sirop, et terminer l'extrait au bain marie.

PILULES DE SAVON ET D'EXTRAIT DE FUMETERRE.

Savon médicinal.......................... 8 gram.
Extrait de fumeterre........................ 5 gram.

Le Récipiendaire essaiera de faire avec les substances indiquées une masse pilulaire, et de la diviser en pilules du poids d'un quart de gramme chacune; et comme cette formule lui a expressément été donnée pour faire sentir qu'elle est l'action et l'effet des extraits acides sur les savons alkalins, il en observera les phénomènes, il en recherchera les causes, il en rendra compte au Jury médical, et exécutera ensuite la formule suivante:

Savon médicinal........................ 8 gram.
Extrait de fumeterre..................... 10 gram.
Poudre de fumeterre ou d'iris........... quant. suffis.

Mêler exactement pour faire une masse homogène, que l'on divisera en pilules du poids d'un quart de gramme chacune.

SOUDE CAUSTIQUE.

Càrbonate de soude....................... 1000 gram.
Chaux vive............................. 500 gram.
Eau.................................... 8000 gram.

On fait bouillir ces trois substances dans une bassine d'argent; on a soin de remplacer l'eau qui s'évapore, de manière à ce que la quantité indiquée soit toujours la même; on continue l'ébullition jusqu'à ce qu'en filtrant une portion de la liqueur, et y versant de l'eau de chaux, il ne se forme plus de précipité. Alors on filtre sur une toile fixée sur un

carrelet; on fait évaporer la liqueur jusqu'en consistance sirupeuse ou jusqu'à 38 degrés de l'aréométre de *Baumé*, et on la conserve dans cet état dans des flacons bien fermés.

On prend ensuite cette liqueur dépurée par le repos, on la fait évaporer dans un poëlon d'argent, jusqu'à siccité; on augmentera la température pour déterminer la fusion, et on coulera sur une plaque de marbre légèrement huilée. Cette opération donnera la *liqueur des savonniers* et la pierre à cautère.

SOUDE A L'ALCOOL.

Soude caustique liquide (liq. de savonniers)........................ 245 gram.

Alcool à 33 degrés........................ 1000 gram.

On fait chauffer la soude caustique dans un poëlon d'argent, jusqu'à + 50 ou 60 degrés; on verse dessus peu à peu l'alcool, en ayant soin d'agiter avec une spatule d'argent; on introduit le tout dans un flacon long et étroit.

Au bout de vingt-quatre heures on décante la liqueur; on l'introduit dans une cornue munie d'un récipient, et on chauffe pour séparer à peu près la moitié de l'alcool.

On verse dans un poëlon d'argent le résidu; on fait évaporer promptement; lorsque la matière est desséchée, on augmente la température pour déterminer la fusion; et lorsqu'elle est dans cet état, on la coule dans une bassine d'argent bien sèche; lorsqu'elle est figée, on la casse et on la renferme dans des goulots à l'émery.

HYDRO-SULFURE DE SOUDE.

Soude à l'alcool........................ 8 gram.

Eau distillée........................ 46 gram.

On fera cette solution dans un petit matras; lorsqu'elle sera bouillante, on y ajoutera peu à peu la quantité de soufre lavé qu'elle pourra dissoudre, en maintenant toujours la liqueur à l'ébullition; et, à cet effet, on en ajoutera un léger excès.

(Nota). *Comme le but de cette opération est d'avoir de la soude tout-à-fait saturée de soufre, et de savoir surtout combien elle en aura absorbé, il est donc nécessaire de tenir compte de la quantité de soufre sur laquelle on opère, et de celle qui restera dans le matras.*

On décantera soigneusement, et on ajoutera la quantité d'eau distillée bouillante, nécessaire pour porter la totalité de la liqueur à soixante-deux grammes.

SIROP DE SULFURE DE SOUDE.

D'après les données ci-dessus, on sait combien une quantité déterminée d'hydro-sulfure de soude contient de sulfure sec.

Ainsi, sur 245 grammes de sirop de sucre bien clair et point acide, on ajoutera ce qu'il faut d'hydro-sulfure, pour que 30 grammes de sirop contiennent un quart de gramme de sulfure de soude sec.

FÉCULE, ou MATIÈRE VERTE DES PLANTES.

On prend des feuilles fraîches de morelle, on les contuse, on les pile dans un mortier de marbre, pour les réduire en une sorte de pulpe que l'on enferme dans un linge serré, et que l'on soumet à la presse; on recueille le suc; on le fait bouillir pendant quelques instans, et on filtre aussitôt : il reste sur le filtre une matière verdâtre que l'on dessèche

lentement dans l'étuve, et lorsqu'elle est suffisamment desséchée, on la pile et on la réduit en poudre fine.

INFUSUM HUILEUX DE LA FÉCULE VERTE DES PLANTES.

Fécule verte en poudre . . . . 8 gram.
Huile volatile de lavande . . . . 62 gram.

Infuser pendant vingt-quatre heures à la chaleur du bain-marie, en agitant de temps en temps, laisser réfroidir et filtrer. On obtient ainsi une huile d'une belle couleur verte, qui peut servir à colorer des substances grasses, huileuses, etc.

Nota. On peut, pour cette préparation, employer toute autre huile volatile, qui soit incolore.

DILUTUM ACÉTEUX D'AMMONIUM, ou GOMME AMMONIAQUE.

On prend soixante ou quatre-vingt grammes d'ammonium choisi, ou gomme ammoniaque en larmes; on les pulvérise dans un mortier de marbre, en y ajoutant peu à peu quelques gouttes de bon vinaigre, et on continue la trituration jusqu'à ce que le mélange forme une sorte de bouillie homogène, visqueuse, collante et sans grumeaux; alors on met cette mixture dans un petit flacon à large ouverture; on la bouche avec un morceau de liège, et on la conserve pour l'usage.

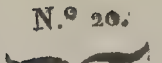
Cette préparation, recommandée par le célèbre *frère Côme*, et décrite par *Baseilhac* sous le titre de *colle acétimoniée*, est spécialement destinée pour l'usage extérieur :

on l'emploie comme adhésif ou agglutimatif, pour rapprocher et maintenir les bords d'une plaie, ou fixer une pièce d'un appareil. Pour s'en servir, on étend de cette colle ou mixture sur des bandelettes de linge, et on les applique aussitôt sur la peau, où elles adhèrent avec force, sans avoir l'inconvénient des emplâtres gras ou résineux que l'on emploie ordinairement.

Cette mixture ne doit se préparer que lorsque l'on veut s'en servir.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean-Pierre-Hyppolite Bouniol, *natif de Girousens, département du Tarn.*

PROGRAMME



DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

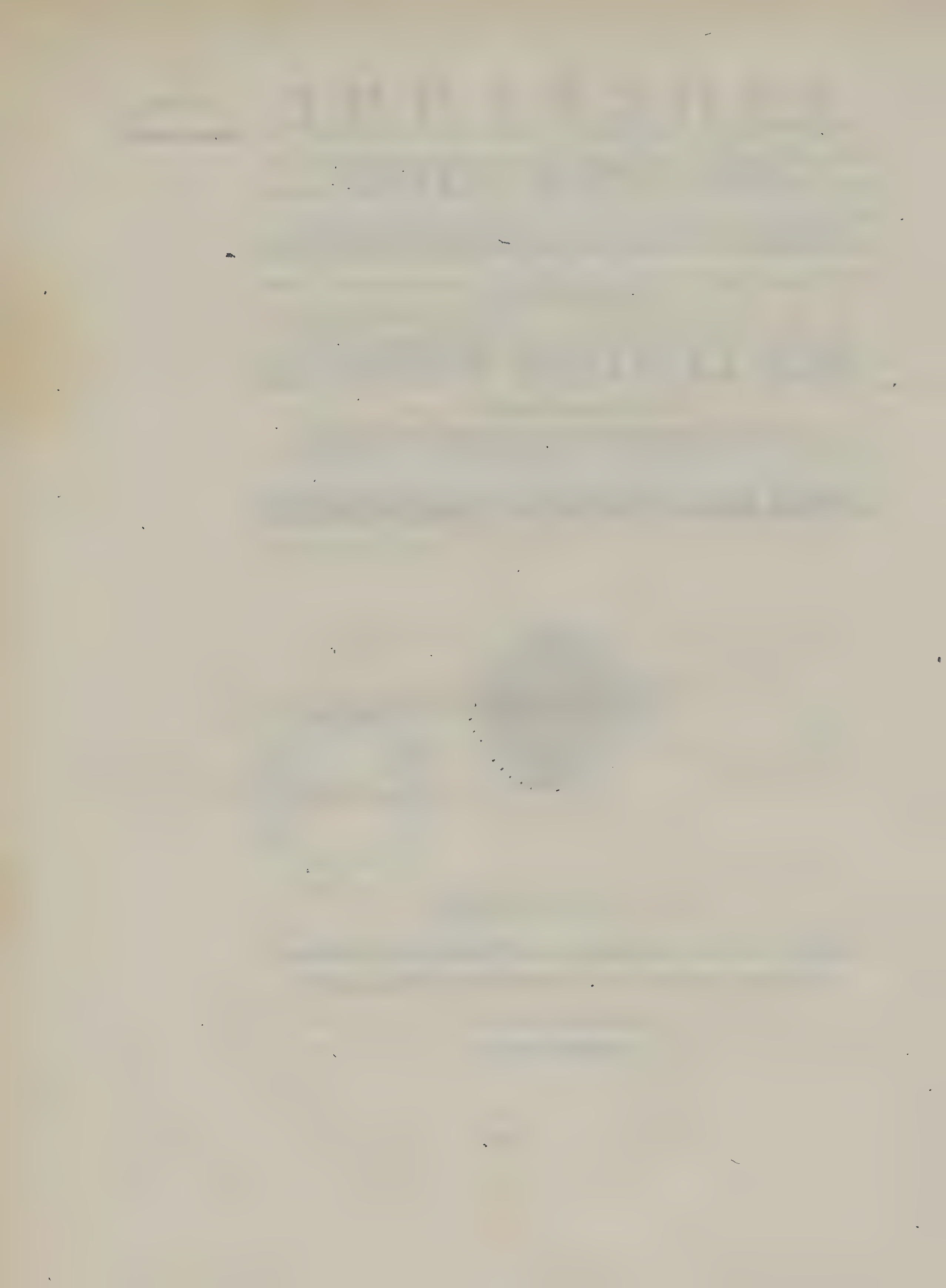
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., avenue de St.-Cloud, n.° 3.

Octobre 1814.



À MONSIEUR L. GROBORNE,

Ex-Pharmacien, Major des Armées,

HOMMAGE ET RECONNAISSANCE.

CORDIER,
Pharmacien.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. COLOMBOT. . . . .
M. CIZOS. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. FRÉMY . . . .

M. GALLOT, *Pharmacien* à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

Avant de présenter au Jury médical le produit des opérations qui lui ont été désignées, le Récipiendaire exposera sommairement la manière de procéder à la fabrication des Eaux minérales artificielles.

Bien préparées, ces eaux peuvent, non-seulement remplacer les eaux minérales naturelles, soit pour l'usage intérieur, soit pour l'usage extérieur, sous forme de bains, de pédiluves, de douches, de lotions, etc.; mais encore, dans plusieurs cas, elles peuvent être préférables parce que l'on peut y faire entrer différentes substances, qui ne se trouvent point dans les eaux naturelles; parce que l'on peut en varier, en modifier les rapports, les proportions, suivant l'objet particulier que se propose le médecin; enfin parce que, dans tous les temps, on peut les avoir identiques, et avec les mêmes propriétés.

Mais pour retirer des eaux minérales artificielles tous les avantages que l'on peut raisonnablement en attendre, leur fabrication ne peut et ne doit être confiée qu'au pharmacien, elle lui appartient de droit; puisque ces eaux sont un objet

20

médicinal, leur confection exige d'ailleurs des soins, des attentions, des connaissances, que l'on ne peut point supposer dans des hommes qui n'ont fait aucune étude de l'art pharmaceutique, qui n'ont fourni aucune preuve de capacité; ainsi, c'est par un abus contraire aux lois et au bien public, que l'on voit diverses personnes, sans titre et sans mission, former, par des vues d'intérêt particulier, des établissemens pour la confection des eaux minérales artificielles, et par fois même en prescrire indistinctement l'usage, ou les administrer à leur gré; eh! que de maux ne peut-il point résulter de tels abus!

Il importe donc, pour l'honneur de son art ainsi que pour l'amour du bien public, que le pharmacien ne néglige point cette fabrication importante, qu'il ne l'abandonne point à des mains étrangères; ainsi, il doit avoir, dans son laboratoire, les machines et autres appareils pour dégager les gaz, les receuillir, les agiter, les dissoudre dans l'eau, en déterminer les quantités, les proportions. Il doit surtout avoir une pompe ou machine à compression; enfin il doit connaître, recueillir les analyses exactes des différentes espèces d'eaux minérales naturelles, afin de pouvoir les imiter avec la plus grande exactitude.

Pour joindre l'exemple au précepte, le Récipiendaire fera, sous les yeux du Jury, la préparation de quelques-unes des eaux minérales artificielles.

EAU MINÉRALE ARTIFICIELLE DE VICHY.

Eau filtrée....................	4500	gram.
Muriate de soude................	2	gram.

Sulfate de soude.......................... 11 gram.
Carbonate de magnésie........................ $\frac{1}{3}$ gram.
Carbonate de fer.......................... $\frac{1}{8}$ gram.
Gaz acide carbonique, trois fois le volume.

EAU MINÉRALE ARTIFICIELLE DE SELTZ.

Eau filtrée............................ 4500 gram.
Muriate de soude........................ 8 $\frac{1}{2}$ gram.
Carbonate de soude........................ 1 $\frac{1}{2}$ gram.
Carbonate de magnésie...................... $\frac{2}{3}$ gram.
Gaz acide carbonnique, cinq fois le volume.

SULFURE DE FER.

Limaille de fer..
Soufre en poudre } de chaque........ 100 gram.

On mêle exactement ces deux substances, on les introduit dans un creuset avec la précaution de recouvrir le mélange d'une couche de limaille de fer, on ferme le creuset avec son couvercle, on chauffe fortement dans un fourneau de réverbère pendant une demi-heure, on retire le creuset, on le casse pour séparer le sulfure de fer.

GAZ HYDROGÈNE SULFURÉ,

ET EAU D'HYDROGÈNE SULFURÉ.

On prend un flacon à deux goulots; on y met une certaine

quantité de sulfure de fer pulvérisé; on adapte à l'un des goulots un tube recourbé, que l'on engage sous une cloche ou une bouteille renversée, qui est remplie d'eau, de mercure, ou de quelqu'autre fluide, suivant l'objet que l'on se propose; et à l'autre goulot, on adapte un tube recourbé, disposé en entonnoir, et par lequel on puisse introduire un liquide dans le flacon. L'appareil étant ainsi disposé, on verse par l'entonnoir de l'acide sulfurique étendu d'une certaine quantité d'eau (3 parties d'eau sur une d'acide à 66 degrés), et aussitôt, le gaz hydrogène sulfuré se dégage, s'échappe par le tube recourbé, et s'accumule dans la cloche, en déplaçant le liquide dont elle était remplie.

Si la cloche était remplie d'eau, le gaz s'y dissout, surtout si on favorise la solution par l'agitation; et on obtient ainsi une eau plus ou moins chargée de gaz hydrogène sulfuré, qui, non-seulement fournit un réactif très-efficace pour reconnaître les plus petites portions des substances métalliques, mais sert encore à imiter les eaux sulfureuses naturelles.

N. B. *Il faut, pour cette préparation, employer de l'eau distillée, ou au moins privée d'air par l'ébullition; sans cette attention, l'eau serait trouble, et il s'y formerait un précipité de soufre: cette eau, bien préparée, contient un quart en volume de gaz hydrogène sulfuré.*

EAU SULFUREUSE CHARGÉE DE PLOMB.

Sulfure de potasse récemment préparé... 31 gram.

Sous-carbonnate de plomb (sucre de saturne).............................. 6 gram.

Eau de fontaine.......................... 1000 gram.

Mêler en agitant dans une bouteille, qu'il faut tenir bien bouchée, jusqu'au moment d'en faire usage.

Cette préparation singulière, décrite dans le *Bulletin de Pharmacie* de ce mois, sous le titre de *Pédiluve sulfureux*, et que son auteur recommande *contre la faiblesse des jambes chez les vieillards*, et comme propre *à fortifier les extrémités à la suite des entorses*, produit la décomposition de l'acétate de plomb, et ne présente qu'un mélange de sulfure de potasse, d'acétate de potasse et de sulfure de plomb, qui se précipite par le repos, ou est seulement suspendu dans la liqueur, lorsqu'on l'agite; et si, comme on le dit, son usage a été utile dans quelques cas, ce dont on peut douter, on ne doit attribuer ces effets qu'à la chaleur du pédiluve, ou à la portion de sulfure de potasse qui n'est pas décomposée.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ASARUM COMPOSÉ.

Elixir Anti-Asthmatique de BOERHAVE.

Racines d'asarum		1 gram.
Calamus aromaticus.	de chaque	4 gram.
Racines d'enula campana		
Iris de Florence	de chaque	2 gram.
Graines d'anis		
Réglisse de Provence		6 gram.
Alcool rectifié		250 gram.

Infuser s. a., puis filtrer, et alors on dissout dans la colature un quart de gramme de camphre.

ONGUENT DE STYRAX.

Huile de noix........................ 336 gram.
Colophone (1)........................ 214 gram.
Elemi.............
Cire jaune......... } de chaque...... 214 gram.
Styrax liquide.......

On fait liquéfier ensemble ces substances, à l'exception du styrax que l'on ne met que sur la fin; on coule alors cet onguent au travers d'un linge ; et on le laisse figer tranquillement, afin qu'il dépose une matière grenue et noirâtre qui vient du styrax; alors on l'enlève en ratissant toute la partie supérieure de la masse, et on l'agite avec un bistortier.

Mais pour mieux faire cet onguent, comme le styrax du commerce contient beaucoup de substances étrangères, il faut prendre deux cent quarante-quatre grammes de styrax, le liquéfier dans de l'huile sur un feu très-doux; on passe ensuite, et on obtient une huile odorante, très-colorée, chargée de tous les principes du styrax.

ACÉTATE DE SOUDE.

Terre foliée minérale ou *cristallisée.*

On prend une quantité déterminée de carbonate de soude;

---

(1) *Colophone,* et non pas *Colophane,* comme l'écrivent et le prononcent quelques-uns; Résine dont le principal commerce se faisait à *Colophon,* ville d'Ionie.

on verse dessus de l'acide acéteux, vinaigre distillé, jusqu'à parfaite saturation; on filtre, on fait évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos et le refroidissement, des cristaux plus ou moins gros et en longs prismes striés.

FUMIGATION SULFUREUSE.

Le soufre, *sulphur* des Latins, Theion des Grecs, fournit, dans sa combustion, un gaz acide très-expansif, d'une odeur vive, pénétrante, qui, par son affinité avec les différens corps, est très-propre à détruire les miasmes disséminés dans l'air, ou attachés aux vêtemens, aux meubles, aux parois d'un appartement; aussi les anciens employaient-ils souvent le soufre dans les fumigations, pour corriger l'air infecté par des miasmes ou exhalaisons délétères, et ils le regardaient comme un moyen divin (Theion), et l'expérience a démontré combien leur opinion était fondée.

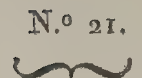
Mais en employant le soufre pour faire des fumigations désinfectantes, il faut, comme dans le dégagement des gaz acides et expansifs, proportionner les doses des substances, la force et la durée des fumigations, aux circonstances et à la grandeur du local.

Pour faire des fumigations sulfureuses, on peut à volonté employer divers procédés ou appareils, qui tendent tous au même but, et sont également efficaces; ainsi on pourrait mettre dans une cornue, ou une capsule de grès ou de verre, une certaine quantité d'acide sulfurique, auquel on ajouterait de la paille, du charbon, ou quelqu'autre substance combustible, et en plaçant cette cornue sur un fourneau allumé, on obtiendrait un dégagement abondant de gaz sulfureux,

qui se répand rapidement dans toute l'étendue du local; mais pour l'usage ordinaire, il faut préférer le procédé le plus simple, le plus facile, et on remplit le même objet, en projetant sur des charbons allumés, une ou deux pincées de soufre sublimé ou pulvérisé; ou mieux encore, comme on le pratique journellement à l'Hospice de la Maternité de Paris, on fait un mélange exact de parties égales de nitrate de potasse et de soufre sublimé, que l'on divise en petits paquets de demi-gramme chacun, et lorsque l'on veut faire une fumigation dans une salle ou un corridor, on met un de ces petits paquets sur un charbon allumé, et dès que le papier commence à brûler, le mélange qu'il contient s'enflamme rapidement, en répandant au loin l'odeur et la vapeur sulfureuse.

Quelques-uns ont pensé que ce mélange de nitrate de potasse avec le souffre, ne pouvait point remplir l'objet que l'on se proposait, parce que, ont-ils dit, le soufre en brûlant et en devenant acide, doit former un sulfate de potasse, et dégager du gaz azote au lieu du gaz sulfureux; mais pour dissiper toute incertitude sur ce point, il suffit de présenter, à la vapeur qui s'élève du mélange en déflagration, un papier de tournesol, mouillé avec de l'eau, pour s'assurer de son caractère éminemment acide; on le démontre également par l'odeur vive et pénétrante qu'elle répand.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Charles-Antoine Cordier, *natif de Laon, Département de l'Aisne, et y demeurant.*



PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

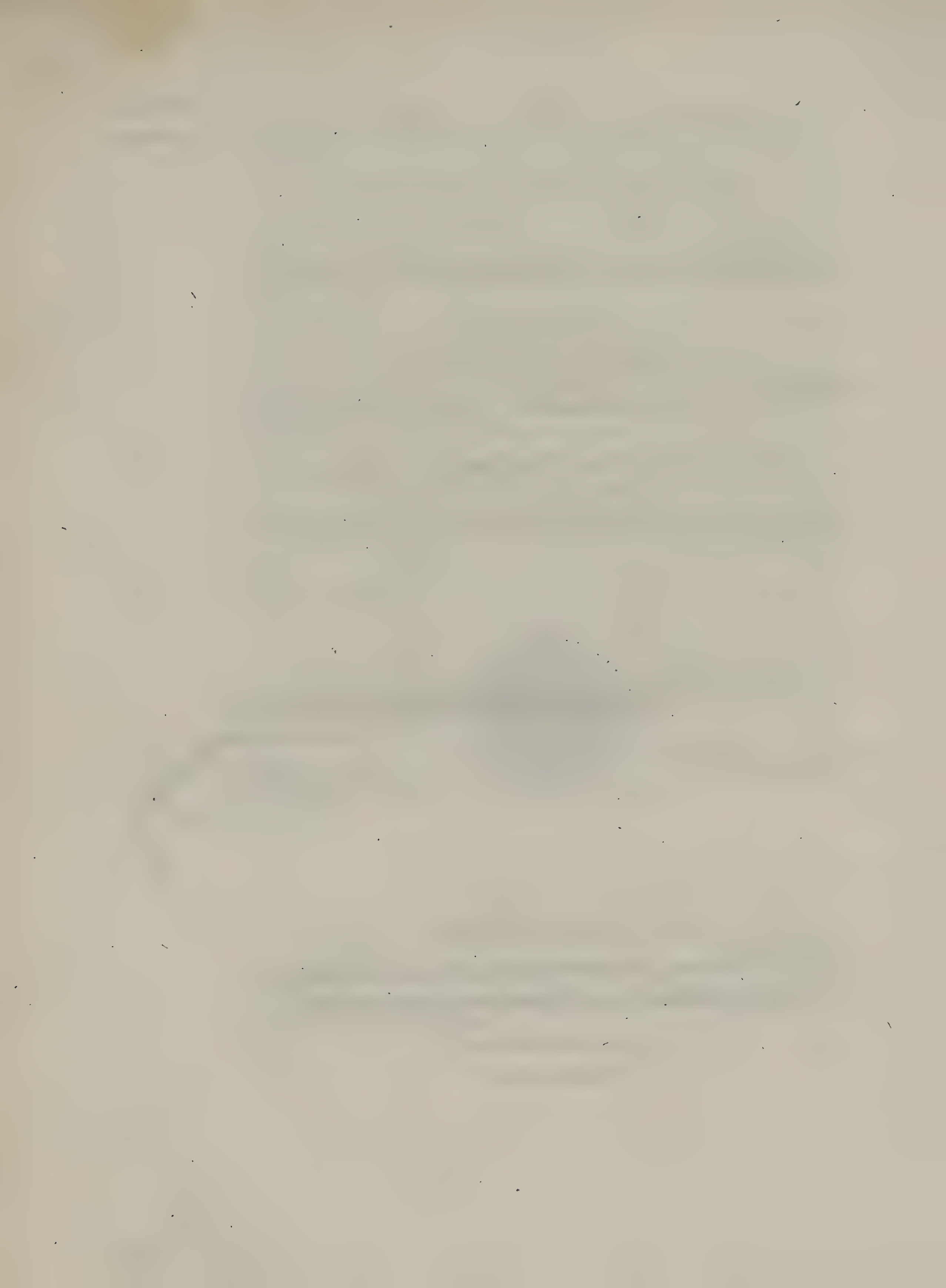




A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 3.

Octobre 1814.



AUX MÂNES DE MON VERTUEUX PÈRE,

Pharmacien à La Rochelle ;

ET À LA MEILLEURE DES MÈRES :

Témoignage de respect et de reconnaissance inaltérables.

A.-F.-A. FLEURY,

Ex-Pharmacien de la Marine.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.,* Président du Jury.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. VOISIN, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire,* à Versailles.

M. COLOMBOT. . . . .
M. CIZOS. . . . . . . } *Pharmaciens,* à Versailles.
M. FRÉMY. . . . . .

M. GALLOT, *Pharmacien,* à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

SIROP DE FLEURS DE MAUVES.

Fleurs de mauves mondées.................... 100 gram.
Eau bouillante.................................. 400 gram.
Sucre blanc...................................... suf. quant.

On prend les pétales colorés de la mauve, on les met dans une cucurbite d'étain, avec la quantité d'eau prescrite, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, pendant sept à huit heures; on passe ensuite avec une légère expression; on laisse déposer la liqueur, on la filtre, puis on y ajoute près le double de son poids de beau sucre concassé, que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie, et on obtient ainsi un sirop d'une belle couleur bleue et d'une saveur très-douce; mais il faut avoir soin, comme pour le sirop de violettes, de choisir du sucre pur, exempt de parties terreuses,

calcaires ou autres substances, que par fois la cupidité y introduit.

INFUSUM ALCOOLIQUE ET SUCRÉ DE VANILLE,

Ou liqueur de Vanille.

Vanille choisie	8 gram.
Alcool à 32 degrés	245 gram.
Sucre rafiné	367 gram.
Eau de fontaine pure	489 gram.

On coupe la vanille en petits morceaux, on la met dans un flacon avec l'alcool, que l'on laisse infuser pendant quarante-huit heures, en agitant de temps en temps; puis on filtre la liqueur.

D'autre part, on fait fondre le sucre dans l'eau à une douce température, et lorsque la solution est achevée et refroidie, on la mêle avec l'infusum alcoolique de vanille, et on conserve pour l'usage.

SOLUTUM DE TARTRATE BORATÉ DE POTASSE.

Tartrate acidule de potasse	31 gram.
Acide boracique crystallisé	9 gram.
Eau de rivière	1200 gram.

Faire bouillir pendant quelques minutes, en remuant

de temps en temps ; laisser refroidir, puis passer et conserver pour l'usage.

Cette liqueur saline est spécialement destinée pour le pansement des ulcères gangréneux ; elle est bien préférable aux décoctum ou infusum de quinquina, et même à l'application du quinquina dont on soupoudre les ulcères : elle a surtout été employée, avec le plus grand succès, dans le traitement des gangrènes putrides des hôpitaux. Son usage consiste à la faire légèrement chauffer, et à y tremper la charpie et la compresse dont on recouvre ces sortes d'ulcères ; on renouvelle les fomentations deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures.

ALCOOLAT DE CASTORÉUM COMPOSÉ.

Esprit de Castoréum.

Castoréum récent	32 gram.
Fleurs de lavande récente	8 gram.
Canelle de Ceylan	6 gram.
Feuilles de sauge / ——— de romarin	de chaq. 4 gram.
Macis / Girofle	de chaq. 2 gram.
Alcool rectifié	500 gram.

Infuser pendant deux jours dans un vaisseau fermé à la température de l'atmosphère, puis distiller au bain-marie presque à siccité.

ALCOOLAT ET EXTRAIT THÉRIACAL.

On prend une quantité quelconque de thériaque nouvellement préparée, on la délaie dans quatre fois son poids d'alcool à 32 degrés, et on la laisse infuser à une douce température pendant vingt-quatre ou trente heures; on filtre ensuite, on met la colature dans une cornue que l'on place sur un bain de sable, et on procéde à la distillation à un feu doux, en se bornant à retirer environ la moitié de la liqueur, que l'on conserve dans un flacon, sous le titre d'*Alcoolat Thériacal.* On verse le restant dans une capsule, on fait évaporer selon l'art, à la chaleur du bain-marie, et on obtient ainsi un extrait résineux opiacé, que quelques auteurs ont désigné sous le nom de *Landanum Tutissimum.*

MELLITUM DE CONCOMBRES SAUVAGES.

Miel d'elaterirum.

Concombres sauvages presque mûrs ..... 250 gram.
Miel jaune .... 500 gram.

On pile les concombres avec le miel; on renferme cette pulpe dans un sac de toile suspendu à la cave, en plaçant au-dessous un vase de faïence, pour recevoir la liqueur qui découle; on exprime le marc et on fait évaporer la colature en sirop épais.

ELECTUAIRE DE SCORDIUM OPIACÉ.

Ou simplement *Diascordium* de FRACASTOR corrigé : par J. SYLVINS.

Substance	Quantité
Feuilles de scordium	46 gram.
Bol d'Armenie préparé	23 gram.
Opium purifié et séché	de chaq. 8 gram.
Gingembre	
Poivre-long	
Fleurs de roses rouges	de chaq. 4 gram.
Racines de bistorte	
——— gentiane	
——— tormentille	
Cassia lignea	
Dictame de Crète	
Baume du Pérou, ou Storax calamite	
Graines de Berberis	
Galbanum	
Gomme arabique	
Mellitum, ou mieux sirop de roses, s. q. à peu près	980 gram.

Pour préparer cet électuaire, on fait ordinairement dissoudre l'opium et le galbanum dans une partie de vin d'Espagne ; on mêle ce solutum avec le miel ; on y ajoute peu à peu toutes les autres substances qui ont été réduites auparavant en poudre très-fine, et on forme du tout un

mélange exact[1], en y ajoutant autant de vin qu'il sera nécessaire pour lui donner la consistance d'un électuaire.

Mais, par ce procédé, l'électuaire se lie mal, se dessèche bientôt, s'altère facilement; d'ailleurs le vin d'Espagne est souvent falsifié. On procédera donc de la manière suivante à la confection de cet électuaire.

On fait d'abord dissoudre l'opium dans une petite quantité (environ 60 grammes) d'alcool faible ou pulvérisé; ensuite séparément le scordium et les roses rouges : les autres substances doivent être pulvérisées ensemble avec le galbanum et le storax. Enfin, on mélange toutes les substances pulvérisées, on en forme une poudre fine et homogène; alors on mêle le solutum d'opium avec le mellitum de roses, qui doit avoir une consistance un peu plus que sirupeuse; puis on y ajoute successivement la poudre, et on l'incorpore fort exactement avec le mellitum, pour former une masse uniforme et bien liée, qui a une couleur rougeâtre et l'odeur du baume du Pérou.

MURIATE D'ANTIMOINE LIQUIDE, (PAR DISSOLUTION).

Oxyde vitreux d'antimoine, (verre d'antimoine).. 480 gram.
Acide muriatique concentré.................. 305 gram.

On met l'oxyde vitreux pulvérisé avec l'acide muriatique, dans une capsule sur le bain de sable, que l'on échauffe par degrés, et on agite le mélange, tant qu'il se dégagera du gaz hydrogène sulfuré; puis on retire le vase du feu, on laisse

éclaircir la liqueur, on la décante, et on la conserve dans un flacon de verre.

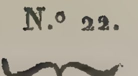
MURIATE D'ANTIMOINE CONCRET, (PAR DISTILLATION).

Antimoine en poudre, (régule)......... 400 gram.
Muriate de mercure sur oxydé.......... 800 gram.

On mélange ces deux substances, et on les introduit dans une cornue de verre, dont le col soit large, et on procède à la distillation par un feu gradué; on obtient ainsi une liqueur qui se condense par le froid, devient concrète et prend l'apparence butiracée. Pour avoir ce sel parfaitement pur, il faut le rectifier par une seconde distillation à un feu doux.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Augustin-François-Alexandre FLEURY, *natif de La Rochelle, Département de la Charente-Inférieure.*

PROGRAMME



DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

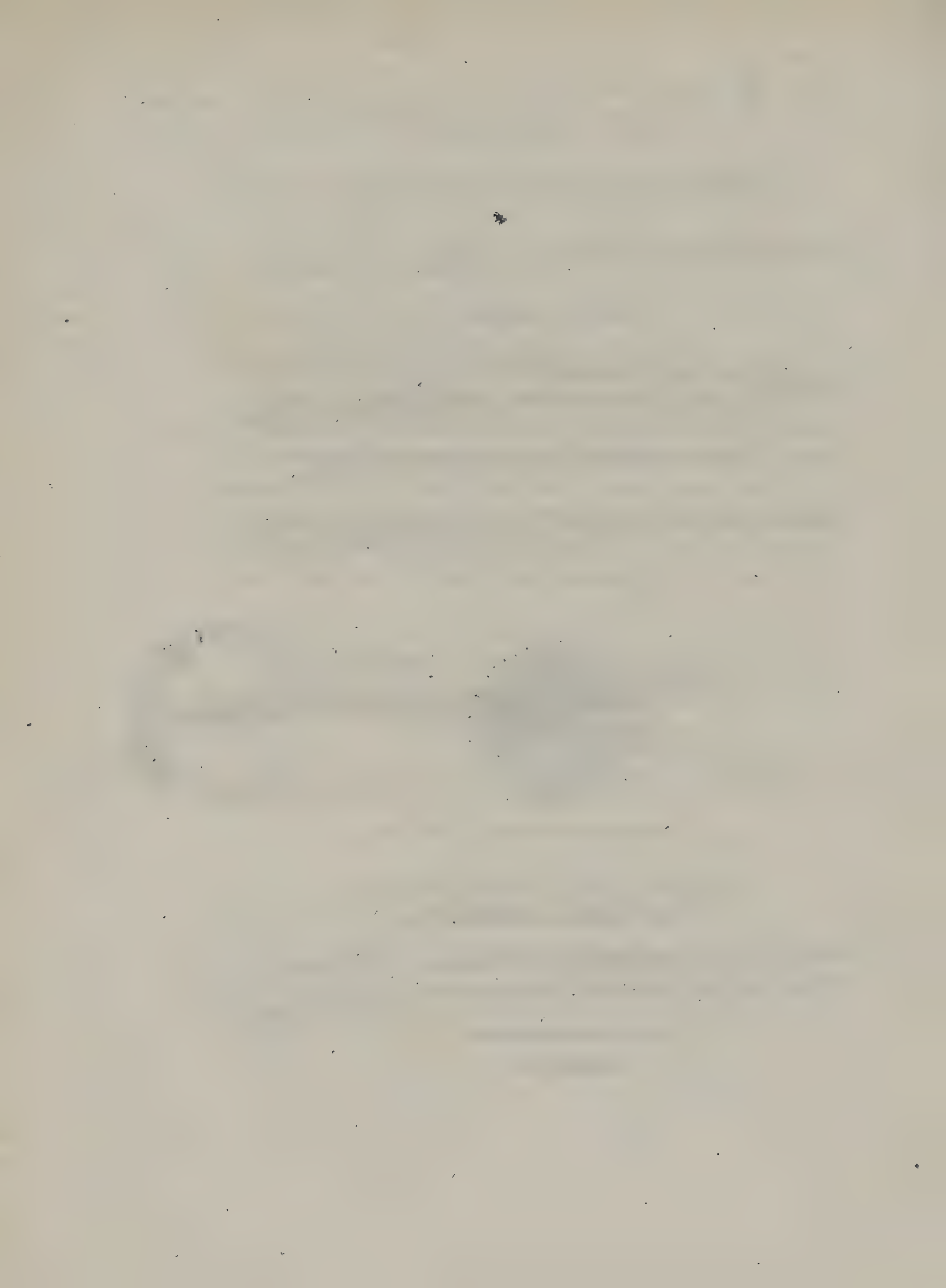




A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., etc., Avenue de St.-Cloud, n.o 3.

Octobre 1814.



À LA MÉMOIRE

DU MEILLEUR DES PÈRES,

Docteur en Médecine de la ville de Cahors;

ET A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

C'est vers le lieu saint qu'habitent vos âmes pures, que j'ose élever ma faible voix pour vous adresser l'hommage que je dois aux souvenirs immortels de vos nobles vertus. Puisse l'accent inconsolable de mon cœur se faire assez entendre de vous, pour vous persuader que vos ombres chéries, toujours présentes à mon idée, ne me rappellent le bonheur dont je jouissais pendant vos vies, que pour mieux me faire apercevoir qu'il n'en existe plus depuis que je vous ai perdus!

A MA BIEN-AIMÉE ÉPOUSE;

A MA BELLE-MÈRE;

A MES SOEURS, A MES ONCLES;

Que l'amitié maintienne toujours notre union!

A MONSIEUR SOULACROIX,
Pharmacien de la ville de Cahors,

En témoignage de reconnaissance.

CHARLES MASSIP.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy. . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL.

SIROP DE RAIFORT COMPOSÉ,

Communément Antiscorbutique.

Racines fraîches de raifort sauvage......		750 gram.
Cochléaria...............................		500 gram.
Cresson de fontaine......................		250 gram.
Becabunga................................		200 gram.
Oranges amères (*dites* bigarades).......		150 gram.
Alcool à 22 degrés.......................		100 gram.
Écorces d'oranges amères.	de chaque.	20 gram.
Canelle de Ceylan.........		
Eau......................................		1100 gram.
Sucre blanc..............................		quant. suf.

Comme ce sirop doit contenir la portion extractive et les principes aromatiques et volatils des différentes substances qui entrent dans sa composition, il faut plusieurs opérations successives.

1.° On met dans un ballon l'alcool avec la canelle concassée et les écorces d'oranges qui doivent être coupées menues, et après avoir bouché le ballon, on laisse infuser pendant vingt-quatre heures à la température de l'atmosphère.

2.° Après ce temps, on met dans la cucurbite d'un alambic la quantité d'eau prescrite, et on y ajoute successivement les oranges amères coupées en tranches, le becabunga, le cresson, le cochléaria, que l'on a coupé et haché grossièrement, puis 600 grammes de racines de raifort que l'on a nétoyées sans les laver, et que l'on coupe en tranches minces; enfin, on y ajoute l'infusum alcoolique de canelle, d'écorces d'oranges, on adapte aussitôt le chapiteau de l'alambic, et on procéde à la distillation par un feu gradué, en se bornant à retirer 300 grammes d'une liqueur alcoolique aromatique, à laquelle on ajoute suffisante quantité de sucre blanc concassé, que l'on fait fondre dans un ballon de verre, à la chaleur du bain-marie, pour former un premier sirop qui contient les principes volatils et odorans des substances employées.

3.° On verse sur un tamis ce qui reste dans l'alambic, on l'exprime légèrement, on verse la colature dans une bassine, on y ajoute un ou deux blancs d'œufs et suffisante quantité de sucre, pour former un second sirop, qui contient spécialement les principes extractifs des substances employées.

4.° Lorsque le second sirop a acquis la consistance convenable, on met dans la cucurbite d'un bain-marie 150 gram. de racines de raifort, nétoyées et coupées en tranches minces, et aussitôt on y verse ce sirop bouillant; et après avoir bien couvert et enveloppé cette cucurbite, on laisse reposer cet appareil pendant douze à quinze heures, jusqu'à ce qu'il soit entièrement refroidi; alors on passe ce sirop sur un drap de laine, on y ajoute le premier sirop, que l'on a fait avec la liqueur distillée; et lorsque le mélange est exact, on le met dans des bouteilles bien sèches, bien propres, que l'on bouche aussitôt, et que l'on conserve à la cave.

On a généralement conservé, dans la composition de ce sirop, les mêmes substances et à peu-près leurs proportions respectives, mais on a beaucoup varié sur le mode de préparation.

1.° *Quelques-uns, d'après* Forestus, *qui a décrit ce sirop sous le nom de* Sirupus Scelotyrbicus, *après avoir pilé les plantes, en exprimant le suc, y font infuser la canelle, l'écorce d'orange; et lorsqu'il est clarifié, ils y font fondre le sucre à la chaleur du bain-marie, et y ajoutent, lorsqu'il*

est refroidi, un peu d'alcoolat de raifort, (Esprit ardent de cochléaria).

2.° *D'autres, après avoir exprimé le suc des plantes, y font infuser les écorces d'oranges et la canelle; mais, considérant que le marc des plantes contient encore beaucoup de principes actifs, versent sur ce marc une certaine quantité d'eau et de vin blanc, dont ils tirent, par la distillation, une liqueur alcoolique, lactesunte et d'une odeur vive, qu'ils mêlent avec le suc clarifié, et dont ils forment un sirop à la chaleur du bain-marie.*

3.° *La pharmacopé de Paris prescrit de mettre dans une cucurbite la canelle, les oranges et les plantes fraiches, avec du vin blanc, et d'en retirer par la distillation, une certaine quantité, dont on fait séparément un premier sirop; puis on prend ce qui reste dans la cucurbite, on l'exprime, on clarifie la colature, et on en forme un second sirop que l'on mêle avec le premier.*

4.° *Enfin quelques-uns préfèrent le mode de préparation qui vient d'être rapporté.*

Le Récipiendaire déterminera, par l'observation et le raisonnement, quel est, dans la préparation de ce sirop, le procédé le plus convenable.

SIROP DE RÉGLISSE.

On prend 250 grammes de réglisse d'Espagne, nétoyée de son écorce et contusée; on verse dessus 900 grammes d'eau chaude, à 36 degrés, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps; après vingt-quatre heures d'infusion, on tire la liqueur au clair, on la filtre, et on y ajoute suffisante quantité de beau sucre, pour former s. a. un sirop.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE QUASSIA.

Quassia amara en poudre.............. 40 gram.
Alcool ordinaire........................ 200 gram.
Infuser s. a.

On prépare de même un infusum alcoolique avec la racine de Jean de Lopez.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE JALAP COMPOSÉ.

Elixir citri purgans.

Résine de jalap	32 gram.
Scammonée d'alep	8 gram.
Ecorces fraiches de citron	12 gram.
Canelle	4 gram.
Anis	2 gram.
Alcool rectifié	250 gram.

Faire infuser à une douce température en remuant de temps en temps, filtrer ensuite et conserver pour l'usage.

Cette liqueur, fort employée dans quelques pays, est un purgatif très-actif qui se donne par goutte dans une cuillère à café, sur du sucre en poudre.

Elle se rapproche beaucoup de la préparation que l'on connaît sous le nom vulgaire d'*eau-de-vie allemande*. Celle-ci qui se donne à la dose de 30 à 60 grammes pour un adulte, est composée avec

Jalap	32 gram.
Scammonée	8 gram.
Racines de turbith	4 gram.
Alcool à 26 degrés	360 gram.

Et on la prépare de même, en faisant infuser ces différentes substances, pendant quelques jours, à une douce température.

INFUSUM VINEUX D'AMANDES COMPOSÉ,

dit *Eau céleste.*

Amandes amères	92 gram.
Anis } de chaque	15 gram.
Coriandre } de chaque	15 gram.

Canelle de Ceylan .... 1 gram.
Noix muscade.......................... n.º I.
Girofles.......................... n.º VI.
Vin blanc d'Espagne........ }
Eau pure de fontaine....... } de chaque 980 gram.
Sucre blanc............... }

On pile les amandes amères, on concasse l'anis, la coriandre, la muscade, la canelle et les girofles, on pulvérise le sucre ; on met toutes ces substances dans un ballon, avec la quantité prescrite de vin blanc et d'eau, et on laisse infuser pendant quarante-huit heures à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps; on filtre ensuite et on conserve pour l'usage.

PATE D'AMANDE SUCRÉE.

Confectio Amygdalæ. (Ph. Lond. 1809)

Amandes douces.......................... 31 gram.
Gomme arabique, en poudre.......... 4 gram.
Sucre purifié.......................... 46 gram.

On fait d'abord tremper les amandes dans de l'eau, pour les dépouiller de leurs membranes, et après les avoir bien essuyées, on les pile avec les autres substances, pour en former une pâte fine et homogène.

EXTRAIT DE RACINES DE FENOUIL.

On prend une quantité quelconque de racines de fenouil fraîches, on les monde, on les coupe en tranches, on les met dans un vase d'infusion, on y verse de l'eau en assez grande quantité pour couvrir les racines, et on prolonge l'infusion pendant quelques heures, puis on coule avec expression.

On verse sur les racines une nouvelle quantité d'eau bouillante; on fait infuser de nouveau, on passe cet infusum, on le réunit au premier; on fait évaporer, selon l'art, jusqu'à consistance pilullaire, et on obtient ainsi un extrait

d'une couleur jaunâtre, d'une saveur douce, un peu sucré; qui attire un peu l'humidité de l'atmosphère.

Cet extrait, ainsi que celui d'asperges et d'autres analogues, peut, non-seulement être administré en bols, ou servir d'excipient à des poudres; mais encore on l'emploie utilement à la dose de quelques grammes, que l'on délaye dans une pinte d'eau, et que l'on édulcore avec du sucre et un sirop convenable; et on forme ainsi sur-le-champ, pour la boisson habituelle des malades, une sorte de tisanne, d'autant plus efficace, dans quelques cas, que l'eau n'a pas perdu, par l'ébullition, la quantité d'air atmosphérique qui lui est propre.

MELLITUM DE CHAUX.

Pour faire cette préparation, recommandée par DEHAEN, (*rat. med. part. IV. cap.* 4), comme un topique fort efficace dans l'ifchiatique, on prend une quantité quelconque de chaux vive, que l'on réduit en poudre fine, et que l'on incorpore avec suffisante quantité de miel, pour lui donner une consistance molle, propre à pouvoir être étendue comme un onguent.

ONGUENT MIELLÉ CAMPHRÉ.

Graisse fraîche de reins de veau.........	61 gram.
Moëlle de bœuf........................	30 gram.
Huile d'olives...... } de chaque.......	15 gram.
Miel.............. }	
Camphre..............................	2 gram.

Pour faire fondre à un feu doux.

POMMADE OPIACÉE.

Graisse de port, purifiée................	300 gram.
Opium desséché, pulvérisé..............	32 gram.

Mêler exactement, en broyant sur le porphyre.

POMMADE DE TUTHIE COMPOSÉE.

Onguent de THEDEN *pour les yeux.*

Tuthie préparée..............	de chaq. 6 gram.
Pierre calaminaire...........	
Bol d'Arménie................	
Aloës citrin....................	2 gram.
Céruse.......................	de chaq. 1 gram.
Camphre......................	
Extrait sec d'opium..........	
Graisse de porc purifiée.......	150 gram.
Cire blanche....................	30 gram.

On fait liquéfier, sur un feu très-doux, la cire avec la graisse; puis, lorsque le mélange commence à se refroidir, on y incorpore, on y mêle exactement les autres substances qui doivent avoir été réduites en poudre très-fine. L'auteur de cette formule n'y faisait pas entrer de cire, et y mettait une plus grande quantité de graisse, mais sa composition était trop fluxile.

EMPLATRE GRAS DE PLOMB.

Communément *Onguent brun* ou *de la Mère*, *Onguent émollient*, SAVIARD; (*unguentum fuscum.*)

Graisse de porc............	de chaque 244 gram.
Beurre frais...............	
Suif de mouton.............	
Cire.......................	
Oxyde de plomb demi-vitreux	
Huile d'olive..................	458 gram.

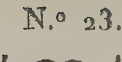
On met dans une bassine, sur le feu, la graisse, le beurre, le suif, l'huile, et on les y laisse jusqu'à ce qu'elles commencent à fumer, c'est-à-dire jusqu'à ce que, par la chaleur,

ces substances éprouvent un commencement de décomposition; alors on y ajoute peu à peu et par parties, l'oxyde de plomb, qui doit être réduit en poudre très-fine, bien desséché, et même un peu échauffé, pour éviter le boursouflement, et ne pas retarder la combinaison; on agite continuellement la matière, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur brune noirâtre; puis on retire le bassin du feu; on y met la cire, coupée en petits morceaux; on agite jusqu'à ce qu'elle soit liquéfiée; enfin on coule cet emplâtre dans des carrés de fort papier.

N. B. Pour mieux mélanger l'oxyde de plomb avec les graisses chaudes, on met cet oxyde dans un tamis que l'on place au-dessus de la bassine, et que l'on secoue doucement et par intervalles.

Au lieu de l'oxyde de plomb demi-vitreux, on peut, avec grand avantage, employer, pour la confection de cet emplâtre, le marc ou dépôt qui reste après la préparation du dissolutum acéteux de plomb ou extrait de saturne.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de Seine et Oise, par Charles MASSIP, *natif de Cahors, Département du Lot.*


N.° 23.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.



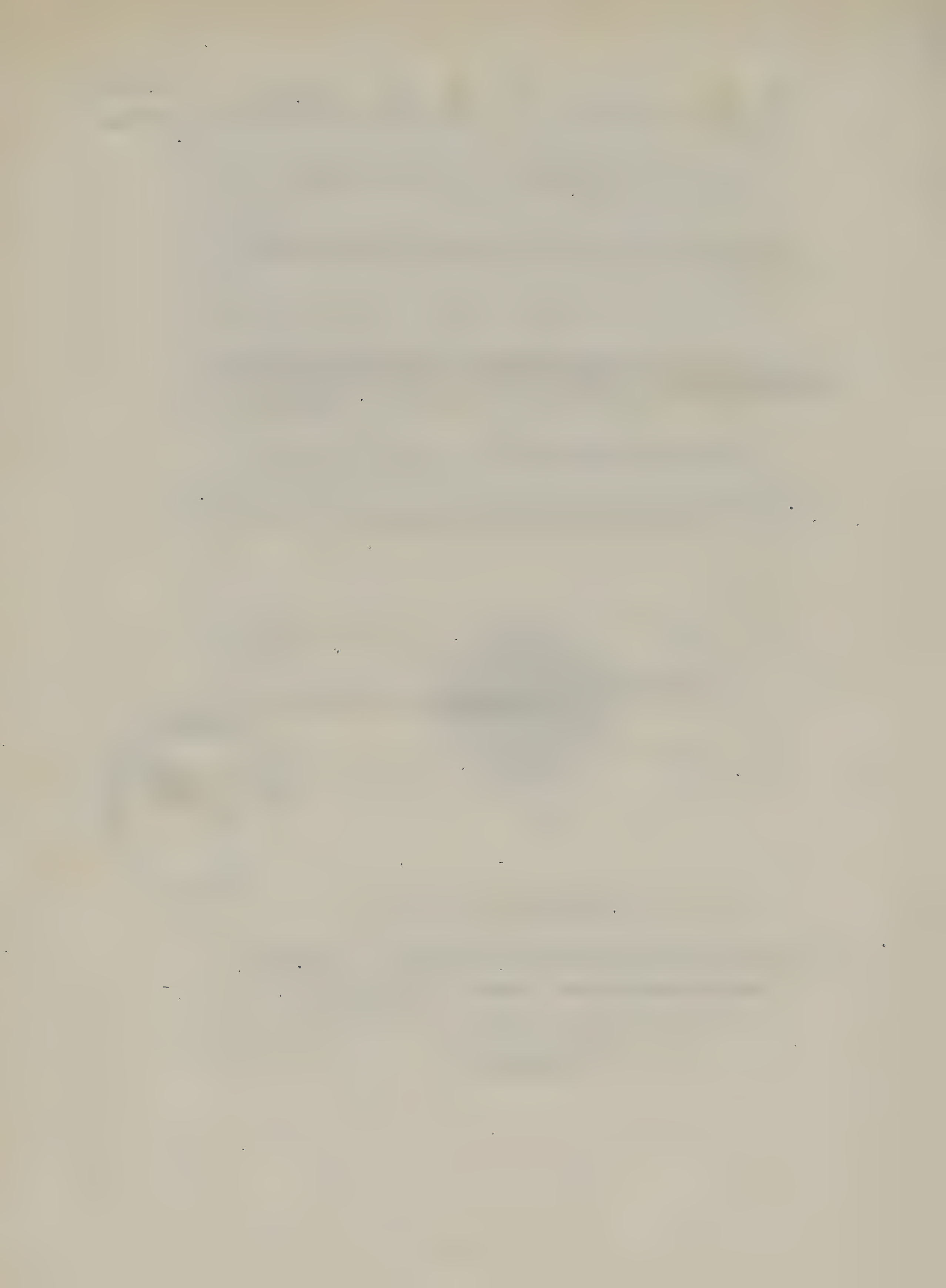


A VERSAILLES,

Chez J.-P. Jacob, Imprimeur de la Préfecture, de la Mairie, du Jury médical, etc., Avenue de S.-Cloud, N.° 3.



Octobre 1814.



À LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

Comme un Gage assuré de ma Reconnaissance
et de mon sincère Attachement.

J.-F.-H. FAGUER.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT

DE SEINE ET OISE.

M. Chaussier, *Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Commissaire-Président des Jurys de Médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médecin en chef de l'Hospice de la Maternité et de l'École Polytechnique, etc.*, Président du Jury.

M. Texier, *Docteur en Médecine, Chirurgien-Major de la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde du Roi, Médecin en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Voisin, *Docteur en Chirurgie, Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Chirurgien en chef de l'Hospice civil et militaire*, à Versailles.

M. Colombot. . . . .
M. Cizos. . . . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.
M. Frémy. . . . . . .

M. Gallot, *Pharmacien*, à Étampes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL.

SIROP DE FLEURS DE BOUILLON BLANC.

Fleurs de bouillon blanc.................... 32 gram.
Eau.. 250 gram.

On porte l'eau à l'ébullition et on la jette sur les fleurs de bouillon blanc; on laisse infuser le tout à vase clos, pendant une heure, on passe sur un tamis et on filtre.

A 190 grammes de cette liqueur, on ajoute 380 grammes de sucre blanc.

PASTILLES DE CANELLE MUSQUÉES.

Canelle de Ceylan........................ 8 gram.
Musc de Tonkin............................ $\frac{1}{2}$ gram.
Ambre gris.................................. $\frac{1}{8}$ gram.
Sucre très-blanc.......................... 140 gram.
Mucilage de gomme adragant.......... quant. suffis.

Après avoir pulvérisé séparément la canelle, le musc, l'ambre et le sucre, on les mêle aussi exactement qu'il est possible, et on les incorpore avec le mucilage de gomme adragant, qui doit avoir été préparé avec l'eau de fleurs d'oranger; lorsque la pâte est égale et uniforme, on la coupe en carrés ou en rondelles du poids de demi-gramme chaque.

HYDRO-SULFURE D'AMMONIAQUE.

Soufre en poudre .... 1 partie.
Muriate d'ammoniaque.................... 3 parties.
Chaux en poudre.......................... 3 parties.

Mêler exactement ces trois substances; les introduire dans une cornue de grès, bien lutée, à laquelle on adapte l'appareil de Woulf, avec l'attention de mettre dans le premier flacon, trois parties d'eau distillée; procéder ensuite s. a. à la distillation, par un feu gradué.

HUILE HYDRO-SULFURÉE D'AMMONIAQUE.

Liniment antipsorique ou *antiherpetique.*

Huile d'olives............................... 120 gram.
Hydro-sulfure d'ammoniaque............ 180 gram.

On mêle ces deux substances dans un petit bocal ou flacon à large ouverture, que l'on bouche bien, et que l'on agite quelque temps pour en faire le mélange. En se combinant, ces deux substances forment une sorte de savon qui a une belle couleur citrine et prend une consistance molle, onguentacée, facile à étendre sur la peau.

Pour donner à cette préparation plus de consistance, on peut faire fondre dans l'huile un peu de cire jaune, à peu près un huitième, ou bien on prend de la graisse de porc purifiée, que l'on fait liquéfier à une douce chaleur; et lorsqu'elle commence à se figer, on y ajoute l'hydrosulfure, que l'on mélange exactement par l'agitation.

CHAUX VIVE.

Marbre-blanc pulv............................ 500 gram.
Eau.. quant. suf.

Après avoir réduit en poudre le carbonate de chaux, on l'humecte légèrement, on l'introduit dans une cornue de grès, munie d'un tube. On place la cornue dans un fourneau de réverbère, on engage l'extrémité du tube dans un vase plein d'eau, on chauffe graduellement, et on cesse le feu lorsqu'il ne se dégage plus de gaz acide carbonique; lorsque l'appareil est refroidi, on retire la chaux, qu'on renferme dans un flacon exactement bouché.

EAU DE CHAUX.

Mettez dans une capsule de grès suffisante quantité de chaux vive, versez peu à peu de l'eau distillée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de dégagement de calorique, ajoutez une nouvelle quantité d'eau pure, délayez la chaux suffisamment, versez dans un flacon bouché, laissz reposer, et décantez pour l'usage.

ACIDE OXALIQUE.

Sucre en poudre........................ 250 gram.
Acide nitrique, à 22 degrés............ 750 gram.

On introduit dans une cornue tubulée, placée sur un bain de sable, le sucre pulvérisé; on adapte à la cornue un allonge, un récipient tubulé et un tube dont l'une des extrémités plonge dans un vase contenant de l'eau; on verse peu à peu l'acide nitrique sur le sucre; on chauffe lentement. Lorsque le dégagement de deutoxide d'azote cesse, on laisse refroidir l'appareil; on verse la liqueur de la cornue dans une capsule de porcelaine; on fait évaporer jusqu'en consistance sirupeuse; on porte la capsule dans un lieu frais; l'acide oxalique cristallisé en aiguille, on décante pour séparer les cristaux; on les fait dissoudre dans s. q. d'eau distillée; on évapore la dissolution; l'acide oxalique cris-

tallisé par le refroidissement, on décante et on dessèche les cristaux sur du papier Joseph.

MURIATE AMMONIACO-MERCURIEL.

(Précipité blanc.)

Muriate d'ammoniaque . . . . . } de chaque. 250 gram.
Deuto-muriate de mercure . . }

Faites dissoudre les deux sels dans s. q. d'eau distillée; versez sur ce solutum du sous-carbonate de potasse dissous dans l'eau, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité; lavez et filtrez.

Le Candidat tiendra compte de la quantité de précipité que lui aura fourni cette opération.

PROTO-MURIATE DE MERCURE. (PRÉCIPITÉ BLANC).

Acide nitrique à 30 degrés. . . . . 300 gram.
Mecure. . . . . 80 gram.

Faites dissoudre le mercure à froid dans l'acide nitrique, étendez ce dissolutum avec 3000 grammes d'eau distillée; d'autre part, préparez un solutum de 500 grammes de muriate de soude; versez de cette liqueur dans la précedente, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité, laissez reposer, décantez, lavez avec soin, filtrez et faites dessécher.

Le Candidat tiendra compte de la quantité de mercure doux qu'il retirera de cette opération.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par Jean-François-Hyacinthe Faguer, *natif de Saint-Domingue.*

